Montréal, samedi 24 février 1940

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3366
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 2239

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXXI — No 46

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) $6.00
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

"La limite de l'effort du Canada ? Celle de ses ressources et de ses forces" (M. Ralston)

(voir en page 3)

Montréal, hier et demain...

Le *Devoir* présente aujourd'hui à ses lecteurs son numéro de trentième année révolue. Ils y trouveront nombre d'études et d'articles sur l'ancien Montréal, le Montréal présent, le Montréal de l'avenir. Des collaborateurs dont les signatures nous font grand honneur ont accepté d'écrire certains de ces travaux. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de la gratitude du *Devoir*.

Plusieurs de ces articles ont trait au Montréal du passé, notamment dans le domaine de la foi et de la religion, puisque Montréal fut une fondation religieuse. Cette revue du passé montréalais sera inspiratrice pour le présent et l'avenir. D'autant que nous sommes à l'avant-veille du troisième centenaire de Ville-Marie; et que, pour comprendre la grandeur de la tâche entreprise par les fondateurs de Montréal et leurs successeurs, nous devons savoir au moins les grandes lignes de ce qu'ils ont accompli, connaître les têtes de chapitres de notre histoire, des débuts jusqu'en 1940.

* * *

Montréal est d'origine à la fois catholique et française. Elle est aujourd'hui, dans une très large mesure, catholique; elle est, en majeure partie, française. Les oeuvres catholiques s'y sont multipliées. De nouvelles s'y ajoutent, d'année en année. Au point qu'à l'heure présente, Montréal est l'une des villes les plus connues comme point de départ de missionnaires, hommes ou femmes, s'acheminant vers de nombreux pays où ils vont mettre leur zèle apostolique au service de la charité et de l'Evangile.

Ville catholique, Montréal est aussi ville française, — l'une des villes du monde où la population de langue française est la plus nombreuse. On a dit même: "la deuxième ville française du monde". N'alignons pas ici de statistiques. On en trouvera plus loin. Constatons que, française d'origine, Montréal, après trois siècles de croissance et une immigration considérable, alarmante même, sous quelques aspects, est peuplée de centaines de mille hommes, femmes et enfants de naissance canadienne et dont les ancêtres vinrent ici dès l'ère française du pays; de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont la langue maternelle, la langue familiale, la langue usuelle, c'est toujours le français.

Montréal est aussi ville cosmopolite, ville d'Amérique. Et donc, avec nous vivent des milliers d'Anglo-Canadiens, d'Ecossais, d'Irlandais, tout comme d'étrangers venus de partout et dont même un bloc nombreux n'est pas de foi chrétienne. Tous ces groupes ethniques si différents les uns des autres vivent en contact perpétuel avec le nôtre, qui reste le plus important; ils ont chez nous tant de latitude, — la majorité française n'est jamais majorité jalouse, tracassière, hargneuse, intolérante, — qu'il est bien connu, dans toute l'Amérique, que peu de villes respectent au même point que Montréal la liberté individuelle de leurs habitants. Et parce que Montréal est ville de majorité française et qu'au surplus elle renferme plusieurs éléments cosmopolites, elle fait figure de ville à peu près unique au Canada, tant par son caractère que par son juste sens de la civilisation européenne. A l'Amérique, elle a pris certains côtés industriels, commerciaux, financiers, économiques. Elle est au confluent des trois types de civilisations distinctes, l'européenne, tant la française que l'anglaise, et l'américaine — surtout celle de la Nouvelle-Angleterre. Et cela donne à sa population, à son atmosphère, à sa vie, des aspects d'une riche complexité. Dans l'ensemble, néanmoins, Montréal reste ville française et catholique. Ses fondateurs l'ont marquée au coin de leur esprit, de leur langue et de leur foi. Ce caractère doit subsister.

* * *

Une ville de type anglo-saxon, ou américain, se superposera-t-elle, d'ici cinquante, cent ans, à ce qui est aujourd'hui une ville au fond autrement plus française qu'elle ne le paraît, même si par certains de ses traits elle offre prise aux critiques chagrins d'y voir une agglomération d'hommes enclins au culte de la puissance matérielle? Montréal sera ce que nous voudrons, — nous qui formons présentement ici la majorité.

Ne vivons que dans le présent, oublions le passé, ne préparons pas l'avenir et le Montréal de l'an deux mille sera une ville de plus en plus américaine, comme tant d'autres, avec son vieux marché, ses vieilles maisons françaises plus ou moins délabrées, des vestiges de civilisation et de vie françaises figées, en voie d'effacement graduel; ville qui, un à un, aura perdu les linéaments de sa physionomie française et qui, pour avoir laissé s'oblitérer chez elle une culture séculaire, l'une des plus belles et des plus hautes de l'Europe, aurait perdu ses principales valeurs originaires. Ce serait peut-être encore une ville d'apparences plus ou moins chrétiennes, mais dont les oeuvres catholiques auraient émigré vers des centres aux soucis d'ordre plus intellectuel, où le spiritualisme et la foi tiendraient plus large place que dans la cité jadis fondée sous la protection de la Reine des Reines, et ayant abjuré sa foi, trois cent cinquante ans après son baptême, pour s'adonner au culte de l'Or-Roi.

Que voulons-nous que soit Montréal? Ville jadis française, aux trois quarts conquise par d'autres groupes plus laborieux, plus entreprenants, plus tenaces que le nôtre? Ou plutôt véritable centre d'une civilisation canadienne ayant pris et juxtaposé ce qu'il y a de mieux dans la civilisation française et anglaise, ayant mis celle-là à la place d'honneur sans empiéter sur les droits de celle-ci; ville unique en Amérique du Nord en ce qu'aux soucis des affaires, de l'économique, de l'hygiène bien entendue des corps et des esprits, elle joindrait l'héritage d'une double culture européenne; îlot central de langue et d'esprit français, où la foi catholique tiendrait sa place originaire: la première? A nous d'opter. Car il est grand temps de nous mettre à la tâche pour garder l'acquis et nous réserver notre juste et large part de l'avenir. Nous voulons vivre? Sachons vivre; et garder notre rang, tenir notre place, pour ne pas devenir des citoyens d'arrière-zone, des étrangers dans la cité de Maisonneuve, de Marguerite Bourgeoys, de Jeanne Mance, d'Ignace Bourget; de tant d'autres dont nous avons toute raison d'être orgueilleux, que nous connaissons mal, que nous sommes à oublier même, et dont le *Devoir* rappelle aujourd'hui les hauts faits, la vie, la présence dans notre histoire.

* * *

Le *Devoir* n'a d'autre ambition que de voir dans la cité de demain une population chrétienne, respectueuse des lois de Dieu et des hommes; l'accord entre les groupes ethniques, le français respectant les autres, moins nombreux, les autres reconnaissant le caractère de pionnier, de fondateur, d'initial civilisateur, d'animateur séculaire du groupe le premier rendu sur l'Ile de Montréal et qui l'a peuplée et développée; une politique fondée sur la justice, la raison, le sens chrétien; un gouvernement sain, libéré des basses compromissions d'une vie publique corrompue, soucieux au premier chef d'administrer la cité en vue de ses seuls véritables intérêts; des oeuvres de foi, de charité, de religion nombreuses, dirigées par un clergé de formation, de caractère et d'esprit élevés, d'une culture illuminant tout le Canada, tant anglais que français; des universités, une Université de Montréal, un enseignement primaire, secondaire et universitaire à la hauteur de toutes nos légitimes exigences, dotés de ressources matérielles assurées, suffisantes, d'une direction et de corps professoraux de haute qualité, tant dans le domaine intellectuel que dans celui de la morale chrétienne; des oeuvres qui s'intéressent à fond à répandre, en même temps que l'hygiène matérielle et la connaissance des vérités chrétiennes, la pratique et l'esprit de foi, — la foi avec les oeuvres, — dans toutes les classes de la population montréalaise.

Bref, une cité qui soit à la fois chrétienne et canadienne, française et catholique, progressive, d'esprit ouvert à l'instruction, au bon sens, aux exactes réalités de la vie nationale; cité où l'homme soit fier de vivre, où il ne fasse pas que travailler ou jouir comme une bête, où l'intelligence se serve de l'argent pour faire le bien, au lieu de lui être asservie au point de prendre la Banque pour l'Eglise, le spectacle pour temple, école, université; cité où l'homme d'honneur ait le pas sur l'homme habile au point d'en être canaille; où les tribunaux administrent la véritable justice, où le capital serve la société au lieu de ne faire que profiter égoïstement à quelques-uns; où Dieu tienne la première place, et où les puissances du mal soient rejetées dans l'ombre, au lieu de s'afficher insolemment en pleine lumière.

Telle est la cité que veut et recherche le *Devoir*. Rêve? Illusion? Non pas. C'est la société chrétienne telle que la décrivent dans leurs lumineuses Encycliques les Papes des temps contemporains, de Léon XIII à Pie XII.

* * *

Depuis sa fondation et dans la mesure de ses modestes moyens, — notre journal n'a jamais connu la fortune, ni même l'aisance, mais il a vécu, il vivra, — le *Devoir*, sous son fondateur, l'une des plus hautes figures de la vie canadienne, et avec lui de tenaces collaborateurs, s'est mis au service de cet idéal.

Dans le domaine religieux comme dans celui des oeuvres nationales et vraiment canadiennes, le *Devoir* a toujours recherché, sans fausse honte, la meilleure orientation. Son oeuvre, humaine, menée, exécutée par des hommes, fut et reste assurément comme eux faillible. Maintes fois il l'a reconnu. Il a toujours voulu la lumière, s'il ne l'a pas tout le temps trouvée. Ses rédacteurs savent plus que quiconque les faiblesses, les lacunes et les fautes de leur oeuvre. Ils savent aussi quel travail ardu, quelle dure besogne le *Devoir* a toujours tâché d'accomplir. Il n'a voulu servir aucune ambition personnelle, aucun intérêt étroit; il a toujours eu pour but le bien de la cité, de la province, du pays, — de notre seule patrie: le Canada. C'est à cause de cette suite dans les idées, de ce labeur obstiné que le *Devoir* a pu jusqu'ici traverser des épreuves, affronter des crises, les franchir, grâce à son public, à ses clients, à son personnel. A tous, en les remerciant, la direction répète aujourd'hui le mot d'ordre de toujours: "Servir la cité, le pays, les hommes et Dieu".

Demain comme depuis 1910, le *Devoir* s'y emploiera sans fléchir.

24-II-40

Georges PELLETIER

Hommage à nos collaborateurs

A tous ceux qui ont collaboré à cette édition spéciale du *Devoir* à l'occasion de son 30e anniversaire, le *Devoir* exprime sa plus vive reconnaissance.

Il l'exprime en particulier aux personnes de l'extérieur qui ont bien voulu l'honorer en lui apportant leur collaboration écrite, personnes dont la liste s'établit ainsi:

Son Eminence le cardinal Villeneuve;
Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier;
Mgr Olivier Maurault;
M. Henri Gauthier, P.S.S.;
M. Henri Garrouteigt, P.S.S.;
R. P. Léon Pouliot, S.J.;
R. P. Paul Desjardins, S.J.;
R. P. Archange, O.F.M.;
M. l'abbé Denys Lamy;
M. l'abbé Adélard Desrosiers;
Mme Albertine Ferland-Angers;
MM. André Lafargue,
Timothy Slattery;
Léon Trépanier,
E.-Z. Massicotte, et
Camille Bertrand, qui,

outre son article, a bien voulu nous autoriser à faire de larges emprunts à son *Histoire de Montréal*.

les leçons de courage, d'énergie, d'initiative qui, adaptées aux conditions de notre siècle, nous permettront de marcher de pair avec le progrès qui, qu'on le veuille ou non, nous pousse sans cesse de l'avant...

Lucien DESBIENS

24-II-40

Le carnet du grincheux

"Habituellement, il (Tiger, chat de la gare Bonaventure) franchit, le museau haut, la salle des pas perdus, et il ne tolère pas que **oncques** le flatte" (la **Patrie**, 22 février, p. 6). **Oncques** s'écrit, **onc** ou **onques** (sans c), vient du latin **unquam** et signifie: **jamais**. L'adverbe n'est ni nom ni pronom et ne doit pas être sujet et "il ne tolère pas que **jamais** le flatte", n'a pas de sens. C'est quand même beau d'écrire une langue artiste!

* * *

Les experts britanniques, anonymes au reste, prétendent que Chamberlain a distancé Eden, dans la course à l'habillement. Comprenez que celui-ci est moins bien vêtu que celui-là — désormais.

* * *

L'article d'accoutrement le plus ostensible et le plus constant du 1er ministre, c'est son parapluie et ce parapluie a l'air aussi élégant qu'un riflard peut l'être, c'est-à-dire pas du tout.

* * *

Quant à déchoir, M. Eden, qui ne fait rien à demi, est tombé en troisième place. L'homme le mieux vêtu d'Angleterre c'est réellement sir Samuel Hoare. Mais comme il a l'air de le savoir, cette **self consciousness** diminue son élégance.

* * *

La force de M. Chamberlain, son incomparable "chic", c'est qu'il n'a pas l'air de s'apercevoir qu'il est mis élégamment. De fait, personne ne s'en aperçoit non plus, sauf ceux qui voient la note de son tailleur.

* * *

Il devient de mode de louer le goût vestimentaire des premiers ministres. A quoi cela rime-t-il, on se le demande. Mais un périodique qui vient de paraître au Canada ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que M. L. M. King est l'homme le mieux habillé de son cabinet? Jamais, avant cela, on ne s'était aperçu que les ministres d'Ottawa fussent si mal attifés que cela.

* * *

Et du reste, que peuvent importer ces questions accessoires: la démocratie a tué les beaux palais, les belles perspectives et, sauf chez les militaires, les beaux vêtements. Plus un homme s'habille, c'est-à-dire soigne sa toilette, plus il s'endeuille. Le matin, il est montrable; l'après-midi, il s'assombrit; le soir, il n'est plus qu'un croque-mort inconvenant qui fait la fête.

* * *

Le **Devoir** célèbre sa trentième année. Le carnet du **Grincheux** n'existait pas alors. C'était le **pont d'Avignon.** Celui-là ressemble à celui-ci. Mais il a adopté les lignes modernes, l'aérodynamisme.

* * *

Décidément tout évolue sauf les choses de la politique: les questions qu'on agitait il y a 25 ans étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Mais les hommes aussi qui étaient à gauche sont à droite, et vice versa. Ce qui fait qu'ils ne voient pas le même côté de l'horizon ni des questions.

Le Grincheux

24-II-40

M. Godbout viendra à Montréal, le samedi

Québec, 24.—Lundi, le premier ministre, M. Godbout, se rendra à Montréal, comme l'habitude. "Mais ce sera la dernière fois au cours de la présente session que je passerai le lundi à Montréal, a-t-il dit. A l'avenir, la Chambre commencera à siéger dès le lundi, et je me rendrai à Montréal, le samedi de chaque semaine".

Le mot de Son Excellence

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Montréal a bien voulu nous adresser l'article suivant:

A l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, le *Devoir* publie un numéro spécial et il le consacre à la préparation du troisième centenaire de Montréal. C'est une heureuse idée. Les fêtes qui seront organisées en 1942 n'auront de succès que si tous les coeurs sont à l'unisson et comment obtenir cette harmonie désirable si nous ne connaissons pas la nature et l'importance de nos richesses historiques? Cette publication nous rendra le service de mettre ces richesses en pleine valeur et à la portée du grand nombre.

Il est tout indiqué que je m'en tienne à la fondation même de Montréal. Je me propose d'y revenir avec quelque loisir au bon moment. Je ne puis m'empêcher d'en souligner tout de suite le caractère profondément religieux. C'est Monsieur de la Dauversière qui est le premier fondateur de Ville-Marie. Or, à la suggestion de Jeanne Mance, il publie en 1643 une brochure: *Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal.* Il y a mis par écrit ce que Jeanne Mance appelait: "le dessein de Montréal", et selon, le mot du Père Le Clercq: "il n'y en a pas eu de plus désintéressé, de plus solide, de mieux concerté." Je laisse de côté ce qui regarde l'établissement matériel des premiers colons bien que sur ce point capital il y ait beaucoup à dire. Nous pourrions trouver dans les relations du Père Le Jeune, celui de nos missionnaires qui a le mieux connu la Nouvelle-France, tout un programme d'exploitation agricole qui offre le plus vif intérêt. Je ne pense qu'aux dispositions morales du fondateur et de ses associés. Elles sont admirables. Aucune recherche du gain, résolution arrêtée de ne jamais chercher à rentrer dans leurs dépenses, un unique désir: "celui de travailler purement à procurer la gloire de Dieu". Que ne peut-on attendre d'une pareille semence jetée en bonne terre? C'est le Père Vimont qui nous le dit, le 17 mai 1642: "Ce que vous voyez n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de la foi et de la religion que sans doute il faut que le Ciel ait de grands desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts."

Entre les deux dates extrêmes que nous allons commémorer, la prophétie du Père Vimont a reçu un accomplissement magnifique. Nos fondateurs ont jeté dans le coin de terre que nous habitons une semence qui a porté cent pour un, la semence dont parle l'Evangile (S. Marc, IV, 26-29), qui recueille sans doute l'action bienfaisante des éléments: chaleur et lumière, pluies et rosées, mais qui par son énergie propre parcourt toutes les phases de sa croissance: germe, tige, épi et froment. En vérité nous avons été l'objet d'une prédilection divine que seule la fidélité la plus généreuse peut reconnaître comme elle le mérite.

Le Père Pouliot nous dira plus loin le rôle de premier plan que nos Evêques ont tenu dans ce développement religieux. Il est bien remarquable, à l'heure où ils auraient pu croire que leurs ressources très limitées devaient les fixer sur place, qu'ils aient pratiqué une politique soutenue d'expansion missionnaire, et l'on peut se demander ce qu'aurait été l'évangélisation de l'Ouest canadien, par exemple, sans l'apport de leurs prêtres et de leurs communautés religieuses. Ce que je veux dire surtout, c'est que nous devons à cette charité apostolique d'avoir pu garder à notre ville, si travaillée par toutes sortes d'idées, son caractère traditionnel. Je pense qu'il faut rendre hommage également à cette foule anonyme de chrétiens solides, si profondément attachés à leur foi et à leurs pratiques religieuses, et qui ont formé en traits indélébiles notre physionomie morale. C'est là que prennent place nos pères et nos mères dont l'influence est encore si active parce qu'ils ont bâti de leurs sacrifices l'une des plus belles choses qui soient au monde: un foyer chrétien.

Georges GAUTHIER,
Archevêque de Montréal.

Bloc-notes

Directeur de l'Information

Après avoir établi la censure dès les premiers jours qui ont suivi la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne, le gouvernement avait annoncé son intention d'y ajouter un service de l'information. Voici que c'est fait, le directeur de l'Information est nommé, M. G. H. Lash, avec un directeur conjoint, M. Claude Melançon.

Ce dernier s'occupera évidemment de l'information en langue française à la presse et à la radio.

M. Melançon était à la Censure; il passe à l'Information. Sa nouvelle fonction, qui consiste à produire quelque chose et non plus à supprimer, lui ira certainement mieux que l'autre. Ancien journaliste, tout récemment encore publiciste français au *Canadien National*, M. Melançon a l'entraînement qu'il faut pour se bien acquitter de sa tâche d'informateur, à la satisfaction de tout le monde et dans la mesure du possible. Les journaux et leurs lecteurs voudront toujours, comme il est dit dans la chanson, en savoir davantage mais... Nous sommes certains d'avance que M. Melançon fera de son mieux, malgré la censure qui hélas! subsiste.

A plusieurs reprises, dans un passé récent, divers ministères fédéraux ont fait tenir à la presse d'expression française des communiqués que l'on donnait pour du français. A la vérité, la rédaction en était faite, la plupart du temps, en un charabia tel qu'un chef de rédaction n'eût jamais osé les envoyer à la typographie. C'était à refaire mais pas refaisable.

Avec M. Melançon à l'Information, la presse française recevra au moins des textes d'une belle correction. Nos félicitations au nouveau titulaire quant au mieux qui se présente, et pour lui et pour les journaux français.

Le rhume de M. Manion

Les dépêches nous ont appris que le Dr Manion, poursuivant sa campagne électorale, avait dû passer quelques heures dans un hôpital de Vancouver pour soigner un mauvais rhume qu'il croit avoir contracté, la semaine dernière, en assistant aux obsèques de lord Tweedsmuir. Le *Journal*, d'Ottawa, écrit que ça ne doit pas être le seul rhume contracté en cette circonstance et il fait là-dessus d'opportuns commentaires. Ceux qui étaient au premier rang du cortège, le premier ministre, M. Mackenzie King, le juge en chef de la Cour suprême, sir Lyman Duff, et nombre d'autres, en sortant de l'église surchauffée, se découvrirent et restèrent ainsi nu-tête, par un froid rigoureux, tant que le cercueil ne fut pas placé sur l'affût de canon et n'eut été recouvert du drapeau, ce qui prit bien cinq minutes. Le Dr Manion devait être du nombre des décoiffés.

C'est la coutume, en présence d'un corbillard, de se découvrir par respect pour le défunt. Mais cette coutume, fait observer le *Journal* avec raison, ne convient absolument pas dans notre climat d'hiver, c'est une coutume à abandonner.

On se souvient que c'est pour être resté découvert pendant une cérémonie extérieure de l'armistice du 11 novembre que le roi George V, il y a une dizaine d'années, fit une pneumonie qui le conduisit bien près de la mort. Le climat londonien n'est tout de même pas si rigoureux que le nôtre.

Le respect que l'on a pour les morts ne doit pas aller jusqu'à mettre sa propre vie en danger.

Nomination encore à venir

Le 22ème régiment, rendu en Angleterre avec des cadres remplis, a recommencé de faire du recrutement au Canada, à Montréal et à Québec, pour se constituer une réserve. C'est dire que l'autorité militaire entend bien poursuivre ses sollicitations à l'enrôlement parmi les jeunes du Canada français. Pourquoi ne pas donner alors un peu plus de satisfaction à ceux qui vont offrir leurs services? Quatre régiments canadiens-français font présentement partie du corps expéditionnaire canadien, deux dans la première division, rendue en Angleterre, et deux la seconde, encore au Canada. Les quatre régiments font partie, deux par deux, avec trois autres régiments de langue anglaise dans chaque cas, de brigades différentes. C'est-à-dire que tous les régiments canadiens-français sont commandés par des brigadiers de langue anglaise.

Que ne forme-t-on une brigade en majorité canadienne-française avec un brigadier de langue française? Il suffirait pour cela de grouper nos quatre régiments dans une même brigade.

A moins que l'on ne préfère désigner un brigadier de langue française pour une brigade où la majorité des régiments ne seront pas canadiens-français. Mais le fait s'est-il jamais vu? Et se verra-t-il jamais? Nous avouons ne pas croire que pareille éventualité soit possible.

24-II-40

E. B.

Pour nos annonceurs

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs l'édition de trentième anniversaire du Devoir, *à laquelle nos annonceurs ont bien voulu participer.*

Nous les remercions vivement de la marque d'estime qu'ils donnent ainsi au Devoir *et de leur témoignage quant à la valeur de la publicité faite dans ses colonnes.*

Et nous prions instamment notre public de continuer à encourager de façon pratique tous les annonceurs du Devoir.

SOMMAIRE

Le présent numéro du 30ème anniversaire du DEVOIR, consacré à la préparation du Tricentenaire de Montréal, compte 68 pages réparties en fascicules:

1er, 1 à 16d (voir la note ci-dessous) — 2ème, pages 17 à 32; 3ème, pages 33 à 48; 4ème, pages 49 à 64.

PAGE 17
— Le grain de sénevé, — S. Em. le cardinal VILLENEUVE
— Les Jésuites au berceau de Ville-Marie, — R. P. Paul DESJARDINS, S.J.
— Réalisation du pieux désir de M. Olier, — M. Henri GAUTHIER, P.S.S.
— Jeanne Mance et les "Hospitalières", — Omer HEROUX

PAGE 19
— Les Origines, — Camille BERTRAND
— Marguerite Bourgeoys, — M. Henri CARROUTEIGT, P.S.S.

PAGE 21
— La "Paroisse", — Mgr Olivier MAURAULT, P.S.S.

PAGE 23
— Floraison apostolique, — R. P. Léon POULIOT, S.J.

PAGE 25
— Mère d'Youville, — Mme Albertine FERLAND-ANGERS

PAGE 27
— Les Récollets, P. ARCHANGE, o.f.m.

PAGE 29
— Montréal, centre d'éducation, — Abbé Adélard DESROSIERS

PAGE 33
— Les notables de Montréal, (1636-1760) — E.-Z. MASSICOTTE
— La Louisiane, — André LAFARGUE

PAGE 35
— Le Manitoba colonie montréalaise, — Abbé Denys LAMY

PAGE 37
— De la bourgade à la Métropole, — Paul SAURIOL

PAGE 41
— L'apport écossais, — Alfred AYOTTE

PAGE 44
— Les jours tragiques, — Maurice HUOT

PAGE 45
— Un aperçu de nos colonies étrangères — Emile BENOIST

PAGE 49
— Les fêtes du Troisième centenaire en 1942, — Léon TREPANIER
— Les Irlandais, — Timothy-P. SLATTERY

PAGE 51
— La grande épopée des onze frères Le Moyne, — Alexis GAGNON

PAGE 55
— Jeanne Le Ber, — Germaine BERNIER

PAGE 57
— Les Anglais parmi nous, Alfred AYOTTE

PAGE 59
— La traite des pelleteries, — Emile BENOIST

PAGE 60
— Montréal, port de mer, — Alvarez VAILLANCOURT

Le présent fascicule, outre les nouvelles du jour et les rubriques habituelles, contient les articles suivants:

— Le tourisme vivra du passé de Montréal, par Louis DUPIRE.
— Les débuts du théâtre et du cinéma, par Lucien DESBIENS.
— Les "Parce que" de mes "Pourquoi", par Aimé LEBLANC.
— L'Automobile depuis 30 ans, par Raymond HURTUBISE.

Croquis

Montréal XXe siècle

Pendant que mes camarades pâlissaient comme des Bénédictins sur de vétustes et précieux documents, qu'ils prenaient d'assaut les bibliothèques et les archives, voyaient leurs nuits hantées des fantômes de nos glorieux ancêtres et des émouvantes figures de nos héroïnes, — en un mot, pendant qu'ils préparaient dans la fièvre l'imposant documentaire sur l'ancienne Ville-Marie que le Devoir *offre aujourd'hui, et qui est sa contribution bénévole au Troisième centenaire, je voyais, ébloui, se dresser sur la toile funèbre de la nuit — et dans une apothéose du néon luttant avec des millions de lucioles — le Montréal moderne.*

Notre ville est belle, très belle, la nuit, quand elle surgit brusquement des ténèbres envahissantes, telle une trombe gigantesque d'or en fusion traversée de fusées fulgurantes que le génie de l'éclairage publicitaire moderne a savamment teint de toutes les couleurs du prisme.

Elle est belle, notre ville moderne, lorsque, entre chien et loup, un mystérieux metteur en scène est venu barbouiller d'encre noire ses ruelles inélégantes où se cachent les bouges, les escaliers en tire-bouchon, les cours en désordre, les bosquets mal peignés, les pavés raccommodés, les maisons sans cachet, les hangars maritimes disgracieux, pour laisser en évidence sous les mille feux de la lumière artificielle seulement les profils harmonieux de ses dômes, de ses tours et de ses clochers adorateurs, les orgueilleuses crêtes de ses gratte-ciels conquérants, ses parcs qui ressemblent à des toisons ébouriffées enfouies dans l'oreiller. Elle est belle, notre ville, quand elle apparaît ainsi, veilleuse formidable, au pied de la colline d'où rayonnent les deux bras du signe de la Rédemption.

Cette vaste fourmilière humaine, qui s'épanouit et se dilate les poumons dans ses quartiers excentriques et dans les champs de sa banlieue, s'est substituée à la bourgade héroïque de 1642. Et si le Montréal de 1940, de 1942, prend le temps de se pencher avec tendresse sur le Ville-Marie de 1642, il ne peut guère s'attarder dans cette rétrospective émouvante. S'il lui est très profitable de tirer les indispensables leçons du passé de gloire, d'héroïsme et de conquêtes, il lui faut quand même regarder vers l'avenir qui le happe à chaque moment du jour, s'adapter au progrès qui le harcèle sans cesse et l'aiguillonne avec vigueur. Le temps des conquêtes militaires est fini; d'autres conquêtes moins éclatantes mais peut-être plus difficiles et plus méritoires s'offrent au Montréal moderne. Conquêtes dans tous les domaines, conquêtes de tous les jours, qu'il devra réussir à tout prix s'il ne veut déchoir de son rang de métropole. Les instruments de lutte ne sont plus la hache, la charrue, le mousquet, le canon; ce sont l'avion, la radio, le néon, le crayon de l'urbaniste. Servons-nous à bon escient de ces armes nouvelles, pour rendre notre ville plus grande, plus attachante, plus belle, plus apte à accomplir son destin.

Il faut admirer, respecter et glorifier le passé; et surtout y puiser

1103 destitués

Voici une vingt-huitième liste des fonctionnaires congédiés ou qui ont "démissionné" depuis le 25 octobre sous le nouveau gouvernement provincial. Les vingt-sept précédentes comptaient environ 1030 noms. Ces listes nous sont fournies par le bureau de l'Union Nationale, 25 est, rue St-Jacques, Montréal.

Pied-du-Courant

Germaine Fournier, embouteillage, Montréal; Fernande Quintal, embouteillage, Montréal; Madeleine Beauvais, embouteillage, Montréal; Jacqueline Lefebvre, embouteillage, Montréal; Pauline Dragon, embouteillage, Montréal; Lucienne Sasseville, embouteillage, Montréal; Charlotte Fortin, embouteillage, Montréal; M. Beauchamp, embouteillage, Montréal; Marie Normandin, embouteillage, Montréal.

Québec-Centre

Benjamin Desrochers, commis, travaux publics; Odilon Patry, messager, travaux publics; Léonard Babin, 2 enf., ascenseur, travaux publics; Philippe Joubert, 1 enf., menuisier, travaux publics; Roméo Chaput, 1 enf., gardien, travaux publics.

Pensions de vieillesse

Fidèle Gagnon, enquêteur, Saint-Léon de Standon, Dorchester.

Voirie, Dorchester

Bernardin Breton, chauffeur, St-Bernard; Joseph Boucher, cantonnier, St-Benjamin; Ernest Breton, cantonnier, St-Bernard; Georges Chouinard, cantonnier, Ste-Claire; Emile Filion, cantonnier, St-Cyprien; Fridolin Lecours, cantonnier, St-Edouard de Frampton; Wenceslas Bégin, cantonnier, Ste-Germaine; Albert Bouffard, cantonnier, Ste-Hénédine; Joseph-E. Guay, cantonnier, St-Isidore, Village; Alfred Royer, cantonnier, St-Isidore, Village; Wilfrid Vachon, cantonnier, St-Léon de Standon; Jos. Bilodeau, cantonnier, St-Louis de Gonzague; Eugène Pouliot, cantonnier, St-Luc; Amédée Blais, cantonnier, St-Malachie; Pierre Asselin, cantonnier, Ste-Marguerite; Arthur Marcoux, cantonnier, St-Maxime de Scott; Arthur Lachance, cantonnier, St-Nazaire; Antonio Lessard, cantonnier, St-Odilon.

Colonisation

Louis-Philippe Lessard, inspecteur, Ste-Justine de Dorchester.

Terres et forêts

P.-J. Tanguay, garde forestier, Ste-Justine de Dorchester; Walter Brown, arpenteur, Québec-St-Sauveur.

Avis de décès

CHEVRIER. — A Montréal, le 22 février, 1940, est décédée à l'âge de 18 ans, Pauline Chevrier, fille de Raoul Chevrier et de Virginie Boileau. Funérailles lundi. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, no 510, rue Liége, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C. L. Q.

Gaétan Gélinas, embouteillage, Pied du Courant; Adrienne Dion, embouteillage, Pied du Courant; Gabrielle Legault, embouteillage, Pied du Courant; Mme Courchesne, embouteillage, Pied du Courant; Léonard Rache, embouteillage, Pied du Courant; Mme Chassé, embouteillage, Pied du Courant, Adrienne Fournier, embouteillage, Pied du Courant; Yvette Lortie, embouteillage, Pied du Courant.

Coroner

Dr J. Robitaille, St-Léon de Standon, Dorchester.

Chasse et pêche

Thomas Kinsella, chef de district, St-Malachie.

Travaux publics, Dorchester

Emile Turmel, menuisier, Ste-Germaine.

Saint-Sauveur

P.-E. Deslauriers, journalier, travaux publics; Alphonse Bourel, journalier, travaux publics; Roger Lemoine, journalier, travaux publics; P.-H. Fiset, gardien, terres et forêts; Emile Vallerand, messager, travaux publics; Wilfrid Blais, journalier, travaux publics; Joseph Turgeon, journalier, travaux publics; Wilfrid Labrecque, journalier, travaux publics.

Voirie

Noël Samson, assit.-mécanicien, Québec-St-Sauveur.

Abitibi

Armand Audet, officier, Amos; J.-P. Frigon, officier, La Sarre; L.-L. Bélanger, agent circulation, Val d'Or; Ulric Lemay, agent circulation, Taschereau; Mathias St-Laurent, officier, La Sarre.

Circulation

Odilon Vadeboncoeur, officier, St-Jean d'Iberville; Lorenzo Trudeau, officier, St-Jean d'Iberville; Gordon Richmond, agent, St-Lambert, Co. Chambly; W. Kreig, agent, Allan's Corner, Chambly; Paul Faille, officier, St-Lambert, Co. Chambly; Paul Beauregard, officier, Lapraire; Benoit Casgrain, officier, Lachine; Arthème Clouâtre, officier, Ste-Brigitte d'Iberville; Lorenzo Robert, agent, Longueuil; Adrien Marcotte, agent, St-Luc d'Iberville; L.-L. Goyette, agent, Richelieu, Co. Rouville; Wilson Vibert, agent, Campbell's Bay; Fred-A. Thomas, agent, St-Lambert.

Le ministre anglais de la guerre parle en français au 22e

Aldershot, Angleterre, 24 (C. P.). — Le ministre de la guerre, M. Oliver Stanley, lui-même vétéran de l'autre guerre, a passé en revue la première division canadienne au camp d'Aldershot. Il est demeuré quatre heures au champ, prenant une part active aux manoeuvres et ne craignant pas de marcher dans la boue jusqu'à la cheville.

Le général McNaughton l'a remercié de sa visite. M. Stanley a adressé la parole en anglais à l'ensemble des soldats, puis il a parlé en français à l'adresse des soldats du 22e régiment, leur disant que bientôt ils seraient en France et qu'il sait à l'avance qu'ils maintiendront la réputation de leurs devanciers d'il y a 25 ans.

"Ensemble !"

SOMMAIRE DE FEVRIER

L'accueil sympathique avec lequel les adeptes de la coopération ont salué "ENSEMBLE!" indique jusqu'à quel point une telle revue était nécessaire au mouvement coopératif. Dans tous les milieux, "ENSEMBLE!" a créé une excellente impression. Sa présentation particulière a plu au public et nous sommes en mesure de lui promettre davantage pour les mois qui suivront. Les appréciations des journaux du Québec et les nombreux témoignages reçus au Conseil Supérieur de la Coopération présagent un brillant avenir pour la revue des coopérateurs.

Comme il fallait s'y attendre, le numéro de février surpasse celui de janvier à plusieurs points de vue. La tenue typographique est meilleure et les nombreuses photographies qui accompagnent les articles en rendront la lecture plus attrayante. Voici le sommaire:

L'Idéal Coopératiste à travers les pays, par Madame Berthe Louard: Service Social Economique, par André Dionne; "Tirons Ensemble!" par Firmin Létourneau; L'Union fait la force. Une réalisation coopérative en Gaspésie, par Esdras Minville. Faits et Nouvelles: La Paroissiale, par Eugène Bussière; Pourquoi les Cercles d'Etude, par Paul-E. Marquis; Gazette Coopératiste, par J.-Pierre Després; Fiches bibliographiques.

Le prix d'abonnement est modique: seulement $1.00 par année. Vous recevrez "ENSEMBLE!" en faisant parvenir votre chèque ou un bon de poste au **Conseil Supérieur de la Coopération, C.P. 186, Québec, P.Q.** Comm.

Assemblée de M. Liguori Lacombe, demain

St-Eustache, 24. — M. Liguori Lacombe, député sortant et candidat libéral dans Laval-Deux-Montagnes, aux prochaines élections fédérales, tiendra une assemblée demain après-midi, à 2 h. 30, à St-Eustache.

Retraites fermées pour policiers, pompiers, employés de tramways

Les dimanches 25 février et 3 mars auront lieu des retraites fermées d'un jour pour les policiers, pompiers et employés de tramways de Montréal qui, à cause de leurs heures de travail particulières, ne peuvent pas suivre les retraites de leurs paroisses. Ces retraites auront lieu au collège Sainte-Marie, 1180, rue Bleury, et seront prêchées par les RR. PP. Bélanger et Bocage, S.J. La retraite commence par la messe, à 9 heures, et se termine le soir à minuit.

Conférence de M. J.-B. Lagacé au Monument National

M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur à l'Université de Montréal, donnera le dimanche 25 février, à 8h. du soir, au Monument national, sa neuvième conférence sur l'*Histoire de l'art*. Sujet: *La Renaissance française* (XVIe siècle).

Cette conférence, sous les auspices de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

L'entrée est libre et le public est cordialement invité.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

L'automobilisme

Trente ans de progrès dans l'automobile

Il y a trente ans le signataire de cette chronique-ci n'était pas "très long"; aussi c'est à moins jeunes que lui qu'il a dû s'adresser pour connaître la voiture sans cheval de cette époque. Le pionnier de l'automobile, à Montréal, est un bon Canadien français, M. U.-H. Dandurand.

J'ai pu causer quelques minutes avec M. Dandurand et grâce à lui je puis fournir des renseignements qui ne sauraient laisser l'automobiliste d'aujourd'hui indifférent. M. Dandurand me dit que c'est en novembre 1899 qu'il eut sa première voiture, une *Waltham* à vapeur. Il la garda un an et les fabricants, des Américains, lui rachetèrent sa voiture. Il y avait cette année-là dans l'Etat de New-York 70 véhicules-moteur. Sa seconde automobile fut encore une voiture fabriquée aux Etats-Unis; c'était une *Crest-Mobile*, moteur à essence, 1 cylindre. En 1903 M. Dandurand importa de France une voiture de Dion-Boxton, 1 cylindre, 6 forces, au coût de $1,500., prix du gros. Cette voiture est maintenant au Château Ramezay. M. Dandurand avait demandé dès 1900 une plaque-licence pour son véhicule; mais le président du comité de finance, M. Hormisdas Laporte (plus tard sir Hormisdas Laporte), après recherches dans les règlements municipaux, lui fit vendre au coût de $1.00 une plaque pour bicyclette ou voiture de colporteur. Il fallut amender le règlement en ajoutant, aux mots bicyclettes et voitures-colporteurs, "licence pour voitures sans chevaux". L'on devait à cette époque peinturer en blanc à l'avant et à l'arrière du véhicule un numéro de quatre pouces de haut. M. Dandurand rapporte qu'un "voyage" sur l'île jusqu'à Sainte-Anne et retour, sans panne et crevaison, était un "record". M. Dandurand fut un des fondateurs du *Royal Automobile club of Canada* et il a contribué à faire promulguer le règlement obligeant les véhicules à circuler à la droite du chemin. Dans le temps il était nécessaire de se promener deux en automobile: un pour conduire le véhicule et l'autre pour tenir les chevaux emballés à cause du bruit du véhicule.

Vers 1910, la *Renault*, 4 cylindres, touring, était l'auto "populaire". Le pare-brise était à l'état de rêve et la capote un luxe. Les lampes fonctionnaient au gaz acétylène et les pneus étaient sans jantes mobiles, c'est-à-dire se posant sur la roue comme aujourd'hui nos pneus de bicyclette. Trente milles par heure à cette époque se compare à 60 milles aujourd'hui.

Un des premiers taxis à Montréal fut vers 1910 une auto *Berliet*, voiture française. Le garage de ces "taxis" était situé rue Stanley près Dorchester, édifice qui fut occupé par le *Victoria Rink* et qui est aujourd'hui le *Dominion Square Garage*. Vers cette époque aussi M. Dandurand s'intéressa à une compagnie, la *Eastern Automobile Company*, qui avait son garage rue Berthelet (Ontario), près Bleury. On y vendait les voitures *Stanley Steam* et *Rambler*. Plus tard la *Comet Automobile* construisit des carrosseries pour moteurs Clément Bayard.

Un voyage à Plattsburg était en ce temps-là toute une "épopée". Dix jours pour aller et retour, c'était un voyage rapide. Les routes étaient indiquées à l'avance par des marques de peinture faites par les "éclaireurs" avant le départ, et mises sur les clôtures. Avant de terminer M. Dandurand m'invita d'aller causer plus longuement de ce bon vieux temps. Je dis donc à mes lecteurs: à bientôt, avec M. U.-H. Dandurand.

Une heure avec M. Léon Beauchamp

Un autre pionnier dans l'automobile à Montréal, c'est M. Léon Beauchamp, qui a bien voulu m'accorder une heure de son temps précieux.

Sa première voiture automobile fut une *Clément Bayard*, modèle 1907. Cette voiture automobile était de fabrication française. Elle avait un moteur 4 cylindres à 4 temps. Grâce à sa magneto puissante, en un tour et quart de manivelle (*crank*) le moteur était mis en marche.

Vers cette époque M. Beauchamp fit un voyage remarquable en automobile, parcourant la route Montréal-New-York. Le départ eut lieu un samedi après-midi vers 4 heures, et M. Roland Préfontaine, au volant de sa *Vulcan*, l'accompagnait. Les deux voitures ayant demandé force préparatifs ne purent démarrer avant cette heure tardive. A peine rendu près Saint-Luc, l'automobile de M. Beauchamp dérape et tombe dans le fossé. Quelques égratignures aux voyageurs et l'automobile immobilisée, tels sont les résultats de cet accident. Deux pensées viennent aussitôt à l'esprit. Elles sont toujours les mêmes dans pareilles circonstances à cette époque: c'est "la *paire de chevaux*" pour tirer la voiture automobile de sa mauvaise position et le *forgeron* où on pourra faire forger la pièce brisée ou tordue.

"A St-Luc, dit M. Beauchamp, une maison de pension comme on peut difficilement se l'imaginer aujourd'hui abrite les voyageurs pour la nuit. Il y a une chambre et deux lits pour les dames. Les hommes couchent à terre, et le chauffeur forge la pièce brisée, une partie de la nuit, avant de nous rejoindre près du poêle. Le lendemain, c'était un dimanche, nous dûmes obtenir permission du bon curé pour compléter notre travail à la forge. La propreté dans notre maison de pension étant à l'état de rêve et les gens, goûtant peu la nourriture servie, ne mangèrent durant ces deux jours que des fruits.

"M. Préfontaine partit dans la matinée pour St-Jean, et nous nous rencontrâmes à cet endroit le dimanche soir. Durant la journée de lundi, nous avons fait la distance de St-Jean à Plattsburg. Le mardi nous étions à Rogers Rocks, près de Ticondéroga, Etat de New-York. A cet endroit, M. Roland Préfontaine décida de retourner à Montréal. Nous voilà donc seuls en route pour New-York! Après avoir eu beaucoup de difficultés à embarquer notre véhicule sur le bâteau parcourant le Lac George, nous atteignions Boulton-Landing et étions le mardi soir à Schenectady. Le mercredi soir, nous couchions à Poughkeepsie. Le jeudi soir, après avoir eu *onze crevaisons*, nous atteignions New-York. La voiture que j'avais pouvait faire trente milles à l'heure au maximum, et parcourait 20 milles au gallon. L'essence se vendait 13 sous le gallon et il nous fallait la filtrer avec un chamois avant de la vider dans le réservoir de l'automobile. Le voyage de retour se fit avec moins de difficultés, grâce à de nouveaux pneus achetés à New-York. De Rockland à Montréal, nous avons roulé sur des routes de glaise et, sans rencontrer âme qui vive, nous avons passé des Etats-Unis au Canada. C'était, si je me souviens bien, aux environs d'Henryville".

M. Beauchamp me raconte aussi que feu le recorder Poirier l'avait condamné, en 1908, à $12 d'amende pour excès de vitesse, soit 14 milles à l'heure rue Dorchester, entre les rues Guy et St-Matthieu; la vitesse permise était de 8 milles à l'heure.

Dans une autre occasion, l'interviouwé raconte que, n'ayant plus de chambre à air à la suite de nombreuses crevaisons, dans un de ses voyages, il dut remplir de paille le pneu de son automobile afin de pouvoir revenir de Sainte-Anne à Montréal.

M. Beauchamp, songeur, dit bien être de l'avis de son ami, M. Préfontaine: il n'y a plus de plaisir comme autrefois à rouler en automobile...

Trente années d'automobilisme (1910-1940)

En 1910, l'automobile populaire était une quatre ou six cylindres, développant jusqu'à 70 chevaux-vapeur. Le frein avant était chose inconnue; le frein sur roues arrière était commandé par un bras; avec le pied on commandait un frein sur l'arbre à cardans (*driving shaft*). Le bras de vitesse et le frein à bras étaient souvent à l'extérieur de la carrosserie; la direction était à droite. L'allumage se faisait par magneto. Le démarrage électrique était inconnu, la manivelle (*crank*) servait à faire démarrer le moteur et souvent, vu le "back fire", cette manivelle était lancée avec force en sens contraire, brisant le bras du chauffeur d'automobile. La voiture se vendait avec carrosserie "ouverte"; l'équipement supplémentaire comprenait, à prix majoré, la capote, le pare-brise, les lampes à acétylène ou à l'huile, l'avertisseur à air (poire). *Peerless* adopte cette année-là, pour l'éclairage régulier, les lampes électriques.

En 1912 *Cadillac*, avec sa 4 cylinudres, en ligne et fondus séparément, le bloc moteur n'existant pas, offre le premier démarreur électrique.

Voici l'annonce publiée par la *Willys-Overland Company*, de Toledo, Ohio, dans le magazine *Life*, du 11 septembre 1911, au sujet de ses modèles pour 1912: "Modèle Touring quatre portes "900 F.O.B. empattement 106", moteur 4 x 4½, 30 H.P. Magneto Splitdorf — Transmission sélective, 3 vitesses avant — 1 arrière. Roulement à billes F & S, Pneus 32 x 3½ (sans jantes détachables, tout comme le pneu sur la roue de bicyclette présentement), 3 lampes à l'huile (2 lampes avant de stationnement — 1 arrière), 2 phares avant fonctionnant au gaz. Générateur à gaz. Ensemble d'outils complet". Il n'y avait donc ni capote ni pare-brise.

En 1914, première "vacuum tank". Avant cette date il fallait pomper à la main de l'air dans le réservoir à essence, créant ainsi une pression pour conduire l'essence au carburateur.

De 1916 à 1919, ce fut une période "morte" pour l'automobile, vu la guerre.

1921, premier *Essex Coach*. La mode des voitures fermées est lancée. Premier frein aux quatre roues sur la voiture américaine *Duesenberg*, aux Etats-Unis (les freins aux quatre roues existaient depuis 1913, en Europe).

1922: premier épurateur d'air *(air cleaner)*.

1923: carrosserie tout acier *(Dodge)*.

1924: premiers pneus ballons.

1924: première peinture *Duco*. *Buick* a des freins aux quatre roues, et *Chrysler* offre vers la fin de l'année son premier modèle avec freins hydrauliques aux quatre roues.

1925: pare-brise en un seul morceau.

1926: le *chrome* apparaît et le moteur est monté sur caoutchouc.

1927: la pompe centrifuge *(Fuel pump)* remplace le réservoir à vide *(vacuum tank)*.

1928: vitre non éclatable *(shatter proof glass)*.

1928: transmission Syncro-mesh sur *Cadillac-LaSalle*, transmission 4 vitesses, aux Etats-Unis, *Supercharger* sur moteur Graham.

1929: radio pour automobile.

1930: roue libre *(free wheeling)*.

1931: pouvoir flottant *(Chrysler)*.

1933: *No-draft ventilation*.

1934: roues avant indépendantes.

1935: toit en métal.

Raymond HURTUBISE

NECROLOGIE

ALLARD — A Montréal, le 22, à 67 ans, Joseph Allard.

CHEVRIER — A Montréal, le 22, à 18 ans, Pauline, fille de Raoul Chevrier et de Virginie Boileau.

CLOUTIER — A Montréal, le 22, à 42 ans, Gaston Cloutier.

COSIMO-LINCCI — A Montréal, le 22, à 76 ans, Cosimo Lincci, époux d'Agostina Ricchetti.

COURTEAU — A Montréal, le 17, à 54 ans, Ubald Courteau.

CREVIER — A Montréal, le 22, à 71 ans, Delphine Larivière, épouse d'Ubald Crevier.

Dagenais — A St-Jérôme, le 20, à 69 ans, Mme Omer Dagenais.

DALPE — A Varennes, le 21, à 50 ans, Calixte Dalpé, époux de Marguerite Jodoin.

DEMERS-LARIVIERE — A Ste-Geneviève de Pierrefonds, le 23, Alphonsine Demers, à 91 ans, veuve de Jacques Larivière.

DESAUTELS — A Montréal, le 22, à 67 ans Anna Langlois, épouse de feu Albéric Desautels.

DESCHAMBEAULT — A Montréal, le 21, à 76 ans, Mme veuve Alfred Deschambeault, née Marie Ledoux.

DESFOSSES — A Montréal, le 23, Mme Camille Desfossés, née Catherine Harrington.

GAUTHIER — A Ste-Anne de Bellevue, le 21 à 55 ans, Albert Gauthier, époux d'Ida Pilon.

GUILLEMETTE — A Philadelphie, le 21, à 71 ans, Oswald Guillemette, époux en 1ères noces de feu Maria Pelletier; en 2es, de Mae Alicon.

HINTON — A Montréal, le 22, à 32 ans, Adrien Hinton, fils d'Alfred Hinton et d'Amanda Lafontaine.

JEANNOTTE dit LACHAPELLE — A Montréal, le 22, Frédéric Jeannotte dit Lachapelle.

LAFRAMBOISE — A Dorval, le 21, à 70 ans, Mme Albert Laframboise, née Marie Desleuriers dit Legault.

LAPIERRE — A Montréal, le 23, à 33 ans, Germaine, fille de Joseph Lapierre et de Rose de Lima Labelle.

LAVIGNE — A Montréal, le 22, à 50 ans, Arthur Lavigne, époux de feu Marie-Anne Jussaume.

LECOMPTE — A Montréal, le 21, à 55 ans, Mlle Ida Lecompte.

LEFEBVRE — A Montréal, le 21, à 72 ans, Omer Lefebvre, époux de Délia Yelle.

LEVERT — A Montréal, le 22, à 9 ans, Jacques Levert.

MARTIN — A Montréal, le 22, à 38 ans, Ernest Martin, époux d'Alice Sauvageau.

PAQUET — A Montréal, le 21, à 21 ans, Antonia, fille de feu Jos. Paquet et de Léona Dubord.

PARE — A la Rivière des Prairies, le 21, à 68 ans, Adélina Paré.

ROBERT — A Montréal, le 23, à 82 ans, Mme veuve Elzéar Robert, née Exilda Brodeur.

ST-CYR — A Montréal, le 22, Mme Joseph St-Cyr, née Berthe Lacasse.

THOUIN — A l'Epiphanie, le 22, à 75 ans, Rosina Dubois, épouse de Ludger Thouin.

Quelle date?

Voyez ici :

1940 FEVIER 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Tél. WEllington 1145 Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT

Derniers devoirs . . .
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
GEO. VANDELAC
FONDEE EN 1890 LIMITEE
G. Vandelac, Jr. — Alex. Gour
120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BElair 1717

POURQUOI ?

Vous venez de recevoir ce numéro-souvenir, et vous ne l'aviez peut-être pas commandé. C'est qu'un parent ou un ami vous l'a fait adresser.

Si vous trouvez le "Devoir" intéressant, POURQUOI ne pas le lire régulièrement? Vous serez tous les jours renseignés de façon impartiale et complète sur tous les grands événements: guerre, campagne électorale, session de Québec et d'Ottawa, etc. Retenez votre numéro tous les jours chez votre dépositaire de journaux; ou abonnez-vous immédiatement pour le recevoir par la poste. Dans ce dernier cas, vous n'avez qu'à remplir la formule ci-dessous, et la retourner avec le montant de votre remise.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR LA POSTE
(édition quotidienne)

Montréal et la banlieue	1 an	$9.00
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	1 an	$6.00
Etats-Unis	1 an	$8.00
Union postale	1 an	$10.00

(3 et 6 mois: au prorata dans tous les cas)

Payable par mandat-poste, bon postal ou chèque PAYABLE AU PAIR à Montréal.

.....1940

LE "DEVOIR"
430 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Ci-inclus $..... en paiement de ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne du "Devoir" à compter du..... 194.....

(Nom) .....

(Adresse postale) .....

.....

DOULEURS
MIGRAINES • MAUX de TETE • RHUMATISME • NEVRALGIES • MAUX de DENTS • LUMBAGO • INSOMNIE
KALMINE
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
RAPIDITE D'ACTION
EFFET PERSISTANT
ECONOMIQUE
AGENT GENERAL AU CANADA
J.-ALFRED OUIMET
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Doyens des représentants
CHRYSLER-PLYMOUTH
Service de réparations de toutes sortes
Girard Automobile, Inc.
1430, avenue Overdale, MArq. 4228
(Au pied de MacKay)

ANTIKOR-LAURENCE
Enlève CORS, VERRUES ET DURILLONS
EFFICACE. SANS DOULEUR
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL
25

271 STE CATHERINE EST MONTREAL
A l'occasion du
30e ANNIVERSAIRE du DEVOIR
nous sommes heureux de lui exprimer nos sentiments d'admiration et de lui offrir nos meilleurs voeux.
Carrière & Senécal
Limitée
OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU
Hector MIGNERON Adélard VALOIS
277, rue Ste-Catherine est - Montréal - LAncaster 2211



Max Beauvais Limitée
LE PLUS IMPORTANT MAGASIN D'ARTICLES POUR HOMMES AU CANADA

Nos meilleurs voeux au DEVOIR *à l'occasion de son 30e anniversaire*

CARACTÈRE EXCLUSIF

C'est le fait du "Devoir" ainsi que de notre maison, deux institutions canadiennes-françaises où l'élite se rencontre.

L'individualité dans la toilette ne tient à aucune règle établie, mais il est essentiel de porter des vêtements de coupe correcte. Car, après tout, c'est elle qui fait le style et donne à chacun le cachet de distinction qui lui convient.

A cet égard, et pour tout ce qui concerne la toilette masculine, la réputation de la Maison Max Beauvais est fermement établie depuis des années.

La hausse s'en vient . . . mais notre Vente semi-annuelle garde quand même les mêmes prix d'aubaines. Hâtez-vous de profiter de ces offres avantageuses qui pourraient bien ne pas se présenter d'ici longtemps.

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.
ARTHUR POULIN, président et dir.-gérant.

VOLUME XXXI — No 46

CALENDRIER
Demain: DIMANCHE, 25 février 1940
IIe dim. du Carême. Sainte Marguerite.

Lever du soleil, 6 h. 49.
Coucher du soleil, 5 h. 40.
Lever de la lune, 8 h. 54.
Coucher de la lune, 7 h. 49.

Nouvelle lune, le 8, à 2 h. 45 m. du matin.
Premier quart, le 16, à 8 h. 55 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 4 h. 55 m. du matin.
Dernier quart, le 29, à 9 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI 24 FEVRIER 1940

TEMPS PROBABLE:
NUAGEUX, FROID, PUIS NEIGE

A l'hôtel de ville

Débat sur la neige

M. Rochon proteste contre la préférence donnée à la division est — Discussion en comité général — L'échevin de Saint-Michel traite le maire de menteur — Presque tous les échevins sont satisfaits de l'entretien de leurs quartiers cet hiver

Le conseil municipal a tenu, hier après-midi, une séance assez animée. A propos d'un rapport du comité exécutif recommandant le virement de divers crédits, M. l'échevin Rochon a demandé que le conseil siège en comité général pour discuter des dépenses de l'enlèvement de la neige; on a fait témoigner des fonctionnaires supérieurs, et MM. Houde, Rochon et Goyette ont échangé des propos plutôt vifs.

La séance a commencé dans le calme et on a disposé rapidement de 24 rapports de l'exécutif. Les dix premiers, qui seront pris en considération en même temps que le budget de la ville, ont pour objet de fixer les impôts pour la prochaine année financière; ces projets de taxes ne comportent que deux changements avec l'année en cours. La taxe imposée en vertu des règlements 784 et 835 sera de 10 cents par $1,000 d'évaluation au lieu de 9 cents la taxe mobile des pavages sera de $1.30 par $1,000 d'évaluation au lieu de $1.31; diminution et augmentation d'un cent dans chaque, cela s'équilibre.

Trois rapports au sujet de ventes de terrains par la ville ont été retournés au comité exécutif. Un autre, à l'effet de payer $923.84 pour l'entretien de la traverse de Boucherville, au cours des deux derniers hivers, a eu le même sort après que M. Côté eut critiqué ce paiement.

$1,100,800

Puis on a passé à l'ordre du jour. Les secours directs de mars ont suscité quelques commentaires. Ils atteignent $1,100,800, dont $344,800 payables par la ville. M. Côté est revenu sur sa motion, frappée la semaine dernière d'un ajournement; il a insisté pour qu'on demande aux chefs fédéraux de se prononcer sur la question. Comme il ne veut pas que les gens souffrent, il vote pour les secours, mais sous réserve.

M. Rochon veut une attitude plus énergique. Pensez-vous, dit-il, que les gouvernements vont prendre le chômage si on continue de voter les secours malgré tout ce qu'on a dit? Le rapport est adopté avec dissidence de MM. Rochon et McKenna.

L'article no 2, au sujet de la contribution de la ville aux fonds de retraite des policiers et des pompiers est adopté sans débat. L'article 3, relatif à des virements de fonds est remis à la fin de la séance à cause de la demande de M. Rochon. On vote en trois lectures un règlement d'emprunt de $7,427,000 pour la consolidation des arrérages de taxes. On approuve un acte d'échange de terrains. Puis le conseil se forme en comité général pour étudier la distribution des crédits de la neige.

La neige

M. Rochon se plaint de ce qu'on arrête les hommes de travailler dans certains quartiers alors qu'on travaille jour et nuit dans d'autres parties de la ville.

M. J.-Elie Blanchard, directeur des travaux publics, donne les chiffres suivants. L'hiver dernier, au 19 février il était tombé 62 1-2 pouces de neige et on avait dépensé $195,000. et hiver, au 19 février, il était tombé 45 pouces de neige et on avait dépensé $526,000. C'est donc une dépense de $31,500 de plus cette année avec 17 1-2 pouces de neige de moins.

M. Houde, demande quelle différence on a fait entre le nord et l'est, et M. Joseph Leblanc, surintendant de la voirie, répond que ça été le même traitement partout, on a arrêté le travail dans les trois divisions hier. M. Rochon affrme qu'au contraire on a travaillé dans l'est hier soir tandis que dans St-Michel, les hommes avaient été arrêtés.

M. Leblanc: On a admis en principe au comité de la neige que le centre de la ville serait nettoyé complètement, que la neige y serait enlevée des rues. Dp plus, il arrive que, même lorsque le travail en général est arrêté, on doive briser des ornières dangereuses dans certaines rues, on passe le planeur et on enlève la glace. Cela a été fait hier dans trois rues, une dans chacune des trois divisions. Dans le nord, on a fait ce travail sur la rue Lajeunesse.

M. Barrière se plaint de ce qu'on n'a pas brisé les ornières dangereuses du boulevard Gouin. Le débat continue et M. Bélisle déclare que c'est lui qui a donné des ordres pour faire briser les ornières rue Lajeunesse, à la suite d'un accident.

Comme M. Goyette paraît attacher de l'importance à l'intervention de M. Bélisle, M. Houde se porte à la défense du leader. Vous n'êtes pas le premier échevin qui fait cela, dit-il à M. Bélisle; et s'il y en a un qui a fait de même c'est l'échevin de Saint-Jean-Baptiste; il fonce partout, et s'il y a un échevin qui est effronté avec les employés municipaux, c'est lui.

M. Goyette répond: C'est vrai, mais je suis obligé de faire entretenir mon quartier de façon parfaite, parce que j'ai l'honneur d'avoir le maire dans mon quartier.

La providence nous a protégés

La discussion se poursuit. M. Houde reprend: S'il y a une année où la Providence nous a protégés, c'est celle-ci. Nous avons pu dépenser un peu plus d'argent pour faire mieux nettoyer les rues. On s'est efforcé de tenir les gens plus longtemps au travail pour n'avoir pas de reproches. Et on nous amène des questions comme celles-ci alors qu'on aurait dû mettre tout le monde dehors il y a 8 ou 15 jours et garder l'argent. Malgré ces critiques, ce qu'on a fait là on continuera à le faire quand on le pourra, on gardera les gens plus longtemps au travail quand on pourra le faire, et ce ne sont pas les critiques de l'échevin de Saint-Michel qui nous en empêcheront.

M. Rochon riposte qu'il y a dans l'est des employés dont on pourrait se passer. Il se plaint de ce que, dès qu'un représentant du peuple élève la voix au Conseil, il se fait attaquer; on n'est pas en Allemagne, dit-il, on est dans un pays libre, on doit pouvoir donner son opinion sans se faire déshabiller. Sur le budget, on va en parler de l'argent gaspillé. Les employés de la ville ne peuvent pas parler, ils ont une position à protéger. Mais comment se fait-il que dans le nord on a dépensé $1,300 de plus que l'an dernier, dans l'ouest, $2,000 de plus, et dans l'est, $39,000 de plus?

M. Filion: Je n'ai pas un mot à dire quant à moi. Mon quartier est des mieux entretenus; j'ai des félicitations à faire aux administrateurs et aux chefs de service. Je parle pour Saint-Edouard, chaque échevin doit évidemment voir à son quartier. M. Dupré est lui aussi bien content de l'enlèvement de la neige chez lui cette année. M. Barrière dit qu'il n'a à se plaindre que du boulevard Gouin, le reste de son quartier est bien nettoyé. M. Bélanger signale que le centre, qui est dans la division est, coûte plus cher normalement que le reste de la ville.

M. Goyette dit qu'il voit à son quartier, mais qu'il ne fait jamais de demande qui n'ait pas de bon sens. Ce n'est pas parce qu'on diffère d'opinion avec quelqu'un qu'on doit être traité comme un pestiféré. Je ne reproche pas à l'échevin de Villeray d'être intervenu si la situation l'exigeait. L'échevin de Saint-Michel voulait faire une représentation, c'était son droit, c'est pourquoi j'ai appuyé sa demande qu'on siège en comité général. Mon quartier est bien entretenu. M. Brien est bien content lui aussi du travail fait dans son quartier, et il félicite l'administration d'avoir décidé d'économiser en prévision des tempêtes possibles.

M. Donnelly prétend qu'on ne peut pas comparer cette année avec l'année dernière. On a dépensé $2,000 de plus dans l'ouest, mais on a enlevé la neige, tandis que l'an dernier on ne l'a pas enlevée. M. Blanchard fait une comparaison pour la neige "spéciale" (voies de tramways). Les deux années, ces rues ont été nettoyées complètement, cela a coûté $93,000 cette année contre $142,000 l'an dernier.

M. Houde reproche à M. Rochon de faire des insinuations. Il peut y avoir dans l'est une vingtaine d'hommes dont on pourrait se passer, mais si on fait un examen de ce genre-là, il portera sur tous les services et pour tous les quartiers, on ne le fera pas seulement sur la division est de la voirie. On dit que les employés supérieurs ne sont pas capables de parler. On a l'air de dire que l'est coûte cher parce qu'on n'y a pas employé de machines, mais l'éducation va se faire petit à petit.

M. Rochon: On ne peut pas interroger les chefs de service en public, c'est ce que j'ai voulu dire; ils ne peuvent pas parler.

"C'est le temps, parlez"

M. Houde invite alors les chefs de service et les échevins à porter les accusations qu'ils pourraient avoir à formuler contre le maire ou le comité exécutif: qu'on le dise au public, il a le droit de le savoir avec un déficit de $7 millions. Mais qu'on se taise ou qu'on parle, pas deux mesures, on ne peut pas insinuer, qu'on dise ce qu'on sait. Ne vous gênez pas, c'est le bon temps pour ceux qui veulent une commission par-dessus la tête des échevins; les inamovibles possibles, c'est le temps, parlez. Je ne suis pas choqué, mais choquez-moi pas, vous allez en avoir pour votre argent.

M. Rochon: Le maire veut-il dire que certains chefs de départements m'ont donné des informations?

M. Houde: C'est ce que ça veut dire.

M. Rochon: Je vous demande pardon!

M. Houde: C'est ce que je vous pardonne.

M. Rochon nie avec indignation que son intervention ait pu être suscitée par un fonctionnaire. Je ne sais pas si ça peut se dire en français, ajoute-t-il, en s'adressant au maire, mais je vois vous le dire en anglais: Si vous prétendez que j'ai eu des informations des fonctionnaires, *you are a liar*.

M. Goyette invite M. Rochon à retirer ses paroles. M. Houde dit qu'il peut les laisser. M. Rochon déclare que, s'il a dit quelque chose de déplacé, il s'en excuse.

M. Houde demande aux fonctionnaires supérieurs de faire préparer pour les 5 ou 10 dernières années une comparaison entre les trois divisions en tenant compte des développements dans les quartiers excentriques, et de l'importance diverse des rues au point de vue circulation.

M. Hamelin fait remarquer que dans la division est on a le centre de la ville, des petites rues, des côtes, et qu'il n'est pas surprenant que cela coûte plus cher.

Le comité général rapporte progrès et la séance est levée.

Celui dont le nom ne paraît nulle part

La réalisation, avec les moyens très modestes dont nous disposons, d'un numéro comme celui que nous publions aujourd'hui constitue une sorte de tour de force.

Après avoir dit notre profonde gratitude à tous ceux qui du dehors ont bien voulu nous aider, nous voulons remercier publiquement nos camarades qui, en plus de leur besogne ordinaire, ont eu la générosité de préparer des articles spéciaux. Et nous saluons nos amis de l'administration et de l'atelier, qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Parmi nos camarades, il en est un dont le nom ne paraît nulle part, mais que nous tenons à mettre à l'honneur, parce qu'il est le premier ouvrier de ce beau succès.

C'est Napoléon Lafortune, que l'organisation des voyages et les besognes administratives quotidiennes n'ont pas su éloigner de son premier métier.

Lafortune a eu la pensée de ce numéro spécial; il en a établi le programme, il en a surtout assuré la réalisation, voyant à tous les détails, résolvant au fur et à mesure toutes les difficultés que suscitaient l'ampleur du projet et l'exiguité de nos moyens.

Il ne serait pas juste qu'il ne prît point publiquement sa part du succès commun.

Peu d'activité militaire en Europe--- La situation diplomatique surtout préoccupe les chancelleries

Du côté de l'Arctique, des Dardanelles et du Proche-Orient — M. Hore-Belisha demande une action concertée et décisive en Finlande

DECLARATIONS DE MM. KING ET RALSTON

Peu d'activité militaire en Europe. La situation diplomatique surtout préoccupe les chancelleries; l'on s'y demande quelles seront les répercussions du blocus que les Alliés veulent entreprendre dans l'océan Arctique, et de la surveillance qu'ils commencent d'exercer du côté des Dardanelles et du Proche-Orient. Rome fait entendre que l'Italie ne se désintéresse pas de ce qui se passe, sans vouloir se précipiter dans le confli. S'il le faut, elle s'en mêlera, mais à son heure, car elle a des intérêts dans le sud-est européen. Stockholm, pour son compte, insiste sur le fait que Moscou ne peut décliner, comme le fait l'agence officielle moscovite Tass, la responsabilité du bombardement de Pajala par des avions soviétiques. Le Kremlin fait la sourde oreille et regarde ailleurs. Pendant ce temps, l'ancien ministre de la guerre, en Angleterre, M. Hore-Belisha, a demandé une action concertée et décisive du côté de la Finlande pour hâter la fin de la guerre. Il ne faut pas que la Finlande soit vaincue, a-t-il dit, c'est de l'intérêt des Alliés qu'elle tienne bon. De Helsinki, le maréchal Mannerheim a salué avec joie l'arrivée en sol finnois de volontaires suédois venus combatttre "pour la liberté du Nord". Moscou affirme que les troupes blanches de la Finlande sont en pleine déroute. Il y a quelque dix semaines que Moscou annonce infatigablement cette déroute... A Washington, le sénateur Pepper, — nom piquant,— vient de déclarer que les autorités anglaises aux Bermudes auraient, au cours de leur examen du courrier postal transocéanique, par avion américain, intercepté et mis sous séquestre une somme de $14 à $17 millions en billets de banque ou en effets négociables destinés à l'Allemagne et dont les expéditeurs restent pour la plupart inconnus. Washington déclare que les agents anglais ne paraissent pas avoir usé de menaces ni de violence pour se faire livrer le courrier des Clippers qui était à destination du Reich.

* * *

Au cours des dernières heures, deux ministres du cabinet King, M. King lui-même et son ministre des Finances, M. Ralston, ont parlé de leur politique en vue de la guerre. M. King, à la radio, dans un discours où il a repris une partie de ce qu'il a déjà dit, a fait une déclaration nouvelle, à savoir que si par hasard son gouvernement était battu, il a l'assurance qu'aucun de ses ministres ne voudra faire partie du prétendu cabinet "national" Manion. Cela, pour dissiper toute équivoque. Cela équivaut à dire que s'il y a des "best brains" dans le ministère King, M. Manion, à supposer qu'il devienne premier ministre à la place de M. King, ne pourra compter se les rallier. "Nous constituerons en bloc l'opposition libérale, advenant notre défaite, que nous considérons impossible", a fait entendre M. King.

M. Ralston, dans le comté de l'île du Prince-Edouard qu'il représentait à Ottawa lors de la rapide dissolution des Communes, où il ne siégea que trois heures, — "je crois que c'est un exemple de vie parlementaire brève que la mienne et celle des autres cinq députés présentés aux Communes le 25 janvier et qui ne l'étaient plus, le même soir", a-t-il dit avec humour, — a repris et remis devant le public certains chiffres quant à l'effort de guerre du Canada. Il les avait déjà donnés à Toronto (le *Devoir* du 21 février les notait, en première page). La guerre nous coûtera $375 millions de septembre 1939 à septembre 1940. A compter du premier avril, nous dépenserons en moyenne $45 millions par mois. Et, dans l'années fiscale 1940-1941, cela pourrait aller au delà de $500 millions, — ce qui veut dire, avec les imprévus, $600 millions, rien que pour la guerre. Quelle sera la limite de l'effort du pays? "La limite de ses ressources et de sa puissance", dit textuellement M. Ralston, qui ajouta: "Chaque vrai Canadien approuvera ce principe, qu'il ne faut pas se demander: "Combien peu? mais, plutôt; "Combien de plus? "Le Canada veut mettre dans cette guerre-ci toutes ses ressources, jusqu'à la dernière once, — "I belive that Canada wants to put every ounce she can muster into this war". Pour être franc M. Ralston sait être franc et ne rien cacher, dans son domaine, de ce qui nous attend.

24-II-40 G. P.

Les navires coulés

Londres, 24 (C. P.). — On annonce d'Oslo que trois navires norvégiens ont été coulés hier dans la mer du Nord par des avions allemands qui auraient mis le feu à un quatrième navire. La dépêche d'Oslo n'indique pas le nom de ces navires et ne fournit aucune précision.

* * *

Londres, 24 (C. P.). — On rapportait hier soir de source autorisée que deux nouveaux sous-marins allemands auraient été coulés dans la mer du Nord. L'aviation aurait participé à ces attaques couronnées de succès.

* * *

Stavanger, Norvège, 24 (A. P.).— Le navire allemand *Altmark*, qui s'était échoué et avait été pris d'abordage par les marins anglais du *Cossack*, la semaine dernière, a réussi à se renflouer hier par la seule puissance des machines. Le scaphandrier qui a fait l'examen de la coque a rapporté que le gouvernail seul avait été endommagé.

* * *

Oslo, 24 (A. P.). — On apprend de bonne source que le gouvernement norvégien va proposer l'arbitrage à la Grande-Bretagne si les deux pays ne réussissent pas à s'entendre prochainement sur l'affaire de l'*Altmark*. On sait que la Norvège réclame la remise des 299 prisonniers anglais détenus à bord du navire et que la Grande-Bretagne réclame l'internement du navire allemand.

En Finlande

Moscou, 24 (A. P.). — Le haut commandement rouge du district de Leningrad annonce dans son bulletin d'aujourd'hui que la neige et le brouillard ont entravé l'offensive russe sur l'isthme de Carélie, mais que les soldats rouges n'en ont pas moins enlevé 12 positions fortifiées finlandaises.

Dans les articles qu'elle a publiés à l'occasion du 22e anniversaire de la création de l'armée rouge, la presse soviétique affirme que les "troupes blanches" de Finlande sont en pleine déroute.

* * *

Helsingfors, 24 (C. P.-Havas). — Le commandant en chef de l'armee finlandaise, le maréchal baron Mannerheim, a publié hier soir une proclamation pour souhaiter la bienvenue aux volontaires suédois qui se sont enrôlés dans l'armée finlandaise pour défendre, "la liberté du Nord". Après avoir rappelé que Suédois et Finlandais ont souvent combattu ensemble pour la religion de leurs ancêtres, leur culture séculaire et l'ordre juridique nordique, il leur a exprimé la reconnaissance de la nation finlandaise.

Hitler recevra M. Welles

Berlin, 24 (A. P.). — On apprend que le chancelier Hitler recevra le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, lorsqu'il se rendra à Berlin au cours de la tournée d'exploration des chancelleries européennes qu'il fait pour le compte du président Roosevelt. Le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Alexander Kirk, a eu hier un entretien avec le sous-secrétaire d'Etat allemand, le baron Ernst von Weizsaecker, vraisemblablement au sujet de la visite de M. Welles, qui est attendu à Berlin mardi ou mercredi.

* * *

Gibraltar, 24 (A. P.). — Le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, qui voyage avec l'envoyé extraordinaire du président Roosevelt auprès du Saint-Siège, M. Myron Taylor, est demeuré hier à bord du *Rex* pendant l'escale de ce paquebot italien à Gibraltar. M. Welles a décliné l'invitation du gouverneur général anglais sir Clive Liddell en disant qu'il se remettait d'une grippe.

A Washington

Washington, 24. (A.P.) — La Chambre des Représentants a approuvé, hier, en dépit de l'opposition des républicains et d'un certain nombre de démocrate, par un vote de 216 à 168, un projet de loi qui prolonge de trois ans le programme de réciprocité commerciale de l'administration Roosevelt, sous l'empire de laquelle les Etats-Unis ont conclu des accords commerciaux avec le Canada et 21 autres Etats. Avant d'adopter le projet de loi, la Chambre avait rejeté, par un vote de 161 à 144, un amendement républicain qui exigeait que chaque accord reçût l'approbation des deux Chambre du Congrès, et par un vote de 177 à 157, un amendement démocrate, qui exigeait la ratification par le Sénat. La Chambre a également rejeté nombre d'autres amendements des républicains.

Jusqu'à la limite, pour la guerre

Déclaration de M. Ralston

Summerside, Ile du Prince-Edouard, 24 (CP) — La limite de l'effort de guerre du Canada, a déclaré le ministre des Finances, M. Ralston, à l'occasion de son choix comme candidat libéral dans le comté de Prince, est exactement la limite de ses ressources et de sa puissance. Je crois, dit-il, que le Canada demande à mettre jusqu'à la dernière once de ce qu'il a dans cette guerre et qu'en essayant d'évaluer sa capacité, tout Canadien véritable approuvera le principe, non du combien peu, mais plutôt du combien tout court.

Pendant l'année qui se terminera le 31 mars, le Canada aura dépensé $375 millions pour la guerre, soit plus d'un million par jour. En 1940-41, soit du 1er avril prochain au 31 mars 1941, il dépensera au bas mot $500 millions.

Le ministre des Finances a exposé les grandes lignes de la politique de guerre du gouvernement et ajouté qu'aucune autre administration n'aurait pu faire mieux ou davantage. Il appartiendra aux électeurs de décider quelle administration il préfère. Jamais vote n'aura été plus grave ou plus solennel.

M. Ralston a loué l'intégrité, l'habileté et le passé du premier ministre, M. King, et de ses collègues. Il a dit que la dissolution subite des Chambres a été un acte de courage de M. King.

Le ministre a dit aussi que M. King est allé au-devant des projets de M. Manion, à savoir le choix des meilleurs cerveaux, quand il a composé son ministère comme il l'est aujourd'hui.

Le Canada devrait être fier, dit-il, de l'effort qu'il a fait à date pour appuyer les Alliés et surtout de la rapidité avec laquelle il a mis sur pied son organisation guerrière. Nous n'avions pas d'uniformes ni d'abris pour tous les 45,000 soldats qui étaient sous les armes le 10 septembre et qui, deux semaines plus tôt, étaient encore dans le rangs des civils. Qu'il y ait eu des retards dans la remise des allocations aux mères des célibataires au moment où 44,000 demandes pleuvaient aux bureaux d'Ottawa, il n'y a là rien d'extraordinaire.

Au commencement de la guerre le ministère de la Défense n'avait que 50,000 uniformes, 45,000 paires de chaussures, 135,000 sous-vêtements, 38,000 paires de chaussettes, une commande de 18,000 autres paires de chaussettes, et 125,000 couvertures. Le ministre ajoute qu'il a lui-même autorisé de grossir le stock, sans s'occuper du "red tape", de façon à gagner du temps.

Gros contrat de guerre à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — Un contrat de guerre de $225.000 pour la confection d'uniformes d'aviateurs et autres vêtements, vient d'être accordé par le gouvernement fédéral d'Ottawa à la *Yamaska Garnments Limited*, de Saint-Hyacinthe. Ce serait le plus gros contrat du genre encore accordé au Canada, depuis le début des hostilités en Europe. C'est sûrement le plus gros qui soit échu à Saint-Hyacinthe.

Tous droits réservés

Conformément à la loi des droits d'auteur, nous avons déposé le présent numéro du "Devoir" à Ottawa dès aujourd'hui.

Toute reproduction d'un article ou de quelques-uns dans les journaux ou revues, mais sous aucune autre forme, devra porter mention de l'autorisation expresse du "Devoir", qu'il faudra lui avoir demandée au préalable.

La Politique

M. King à la radio

Le gouvernement "national" de M. Manion

Ce serait un gouvernement d'union — Le gouvernement King est vraiment un gouvernement national — De qui se composera le gouvernement unioniste de M. Manion?

Aucun membre du gouvernement King ne fera partie d'un gouvernement d'union

Ottawa, 24. (D.N.C.) — M. Mackenzie King, premier ministre du Canada et chef du parti libéral, a consacré sa causerie radiophonique d'hier soir à la question du gouvernement national proposé par M. R.-J. Manion, leader du parti conservateur. Il a fait remarquer que le Dr Manion n'avait pas toujours été en faveur d'un gouvernement national. Le *Globe & Mail* de Toronto, du 27 juillet dernier, rapportait ainsi une déclaration qu'aurait faite le Dr Manion, le 26 juillet:

"Le chef du parti national-conservateur, M. R.-J. Manion, s'est refusé à voir dans le gouvernement national la panacée aux maux du Canada, prétendant qu'une telle orientation mènerait inévitablement à un régime socialiste soumis aux dictées d'une coalition de C. C. F., du Crédit social et de tous les autres rameaux détachés du tronc libéral.

"Tout gouvernement commence à décliner dès l'instant de son élection. Il en irait de même d'un gouvernement national. Par conséquent, au bout d'un certain temps, l'opposition prendrait le pouvoir. Mais l'opposition à un gouvernement national, probablement formé de libéraux et de conservateurs, se composerait de membres du Crédit social, de la C. C. F. et d'autres groupes socialistes désireux de se joindre à eux. Ce sont ces partis qui prendraient le pouvoir quand le gouvernement national aurait perdu de son utilité".

Après avoir rappelé cette déclaration de M. Manion, le premier ministre définit ainsi ce qu'il entend par gouvernement national: "Le seul gouvernement qui soit vraiment digne de l'épithète "national" est celui qui reflète une unanimité virtuelle de sentiments et de principes communs à la majorité des mandataires du peuple.

"Au Canada, un gouvernement national ne peut se fonder sur une tentative anormale d'harmoniser des vues et des opinions opposées. Un groupe créé à la suite de marchandages entre des partis opposés n'est pas un gouvernement national. J'ajoute qu'un chef politique qui n'a pas l'appui de chaque partie du pays a bien peu de chance de former un gouvernement assez fort pour être un ferment d'union en temps de guerre".

D'après M. King, lorsque M. Manion parle de gouvernement national, ce qu'il entend par là c'est un gouvernement d'union. Mais il comprend que M. Manion n'aime pas cette dernière appellation parce qu'elle évoque un lourd passé que nous préférerions oublier. De l'avis de M. Mackenzie King, le gouvernement libéral est vraiment un gouvernement national; parce que, dans l'ancien parlement, il avait la plus forte majorité qu'aucun gouvernement ait jamais eue et que, loin de décliner, comme l'a dit M. Manion de tout gouvernement, la majorité du gouvernement libéral n'a cessé de s'accroître d'une session à l'autre.

Un gouvernement unioniste est, soit un gouvernement faible, soit un gouvernement dictatorial; il peut même être l'un et l'autre à la fois. Faible, parce que c'est un gouvernement qui vit de compromis; dictatorial, parce qu'il pourrait aboutir à la suppression des minorités, au bâillonnement de l'opposition, voire à l'abolition des institutions parlementaires. Un gouvernement d'union pourrait avoir un programme d'action que des hommes de parti n'oseraient pas prôner ouvertement. M. Mackenzie King a demandé de nouveau à M. Manion quels esprits supérieurs, choisis dans son parti ou en dehors de son parti, il inviterait à faire partie de son gouvernement national. S'il se propose d'inviter des libéraux à se joindre à lui, à quels libéraux songe-t-il? Et s'il ne songe pas à inviter des libéraux à faire partie de son gouvernement unioniste, quel genre de gouvernement unioniste se propose-t-il de former?

M. Mackenzie King a demandé à M. Manion s'il inviterait M. Woodsworth, chef de la C.C.F., ou M. Blackmore, chef du Crédit Social, ou M. Herridge, chef de la Nouvelle Démocratie, à faire partie de son cabinet d'union. M. Manion présentera-t-il ses collègues dès cette élections ou attendra-t-il après l'élection pour les inviter à faire partie du cabinet, advenant la défaite du présent gouvernement?

M. Manion a laissé entendre qu'il inclura peut-être une femme dans son cabinet. Il s'agira, à ce propos, de surveiller la liste de ses candidates à l'élection du 26 mars.

Déclaration

Le premier ministre, après avoir expliqué le rôle de l'opposition dans le rouage parlementaire, a fait la déclaration suivante:

"Pour dissiper tout malentendu possible sur la manière de voir des membres du gouvernement actuel, je désire être très clair sur ce sujet. Je parle en ce moment avec l'autorité et l'appui de chaque membre du cabinet. Si, en ayant appelé au pays sur la foi de notre effort de guerre et des programmes politiques que nous avons réalisés, nous ne retournons pas au pouvoir, ceux d'entre nous qui seront élus se constitueront en loyale opposition de Sa Majesté. Je fais cette simple et franche déclaration afin qu'il n'y ait aucune équivoque au sujet de notre situation dans l'esprit, soit de la population, soit du docteur Manion, ni aucune récrimination plus tard sous le prétexte qu'un doute aurait subsisté."

Dans ces paroles, les observateurs politiques de la capitale voient un refus de M. Mackenzie King et de tous les membres de son cabinet de faire partie du gouvernement national proposé par M. Manion, advenant la défaite du gouvernement libéral. En ce faisant, M. Mackenzie King adopte l'attitude de sir Wilfrid Laurier pendant la guerre de 1914, lequel a refusé de se joindre au gouvernement d'union du temps. M. Mackenzie King a pris la peine d'ajouter: "Un gouvernement d'union n'est pas indispensable pour fondre ensemble l'intelligence et le patriotisme."

En terminant son discours, le premier ministre a insisté sur l'idée qu'il existe une différence notable dans la façon dont on a procédé en 1917 pour former un gouvernement d'union et la manière dont M. Manion procède maintenant. En 1917, le gouvernement d'union a été constitué avant l'appel au peuple. Tout le monde savait à qui il avait affaire. Aujourd'hui, le gouvernement national préconisé par M. Manion serait constitué après l'élection, ce qui donnerait lieu à des querelles et à des marchandages de groupes.

"Est-il un groupe où une coalition politique, a demandé M. King en dehors du gouvernement actuel, qui puisse jouir de votre confiance ou qui ait la moindre chance de représenter l'opinion canadienne dans son ensemble?"

M. King a déclaré que personne ne pourrait dire maintenant quelles calamités s'abattront sur nous avant la fin de l'année ou à quel périls nous seront en butte en 1941 ou en 1942. A cause de cette situation, il importe qu'un gouvernement fort, stable, vigoureux, patient, expérimenté et prévoyant soit porté au pouvoir.

3,000 fonctionnaires de plus à Ottawa

Total de près de 14,000

Ottawa, 24 (DNC) — On estime que l'effort canadien de guerre, surtout en tout ce qui touche au ministère de la Défense nationale, a augmenté de 2,700 le nombre de fonctionnaires fédéraux à Ottawa, portant le total à près de 14,000 alors qu'on en comptait auparavant 11,500, tant temporaires que permanents.

La plus forte augmentation dans le nombre de fonctionnaires fédéraux, cela va de soi, est notée au ministère de la Défense nationale. A cette augmentation, toutefois, il faut ajouter celle qui s'est produite dans le personnel du corps Royal Canadian d'Aviation et dans celui de la Commission des Allocations aux dépendants de soldats, d'aviateurs militaires et de marins canadiens. En plus, il faut compter aussi les employés des divers organismes fédéraux de guerre, telles que les commissions du contrôle du change étranger et des approvisionnements de guerre.

On estime qu'à la fin de mars prochain, l'on aura augmenté de 3,000 le nombre de fonctionnaires fédéraux à Ottawa.

Histoire politique

Les études de M. Léopold Richer paraîtront en brochure

Pour répondre au désir que plusieurs lecteurs nous ont exprimé déjà, nous publierons en brochure, dans la collection du "Document", la série d'articles que M. Léopold Richer vient de consacrer aux événements politiques de 1917.

Cette brochure paraîtra d'ici quelques jours.

Elle se vendra 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, franco; au cent, $10.00, plus les frais de port. (Les commandes à la douzaine et à l'unité devront être rigoureusement accompagnées de leur prix).

Les commandes doivent être adressées au

Service de Librairie du "Devoir"

430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Canada.

On est prié de le faire le plus tôt possible pour aider à la fixation du tirage. Elles seront exécutées dans l'ordre de leur réception.

Avec les Prêtres des Missions Etrangères

Extraits d'une lettre du Jour de l'An

(Par le Père Alexandre Gauvreau, P.M.E.)

Plus ça va, plus c'est pareil!

Les meilleures nouvelles que je puisse vous donner, c'est que tous nos convertis sont en train de faire admirablement les choses pour le temps de Noël, et qu'ils n'oublieront pas, soyez-en sûrs, de venir se régaler de bon riz et de quelques friandises à la mission après la minuit. Vous connaissez cette coutume? Je vous l'ai décrite au long la première fois que j'en fus témoin. Ça ne changera pas d'aspect cette année encore. Plus ça va, plus c'est pareil, avec un petit grasseyement, comme chez nous.

J'ai deux petites choses nouvelles à vous raconter: une course en mission et la parenté sèche de mon grand-père chinois.

Je suis maintenant assez maître de la langue pour aller seul confesser, prêcher et faire les cérémonies religieuses dans ce que nous appelons les dessertes, dont plusieurs sont à plus de quarante milles de notre résidence.

Dans la desserte

La semaine dernière, j'étais délégué, par mon curé, dans une de ces dessertes éloignées, pour prêcher la venue du Messie et préparer nos gens à la Noël; on s'y prend d'avance pour en faire le tour.

J'arrivai à la nuit tombante. Force me fut d'accepter couvert et gîte chez un paysan chinois de bonne volonté, mais plus pauvre qu'un gueux, vivant dans une hutte de terre au toit de chaume. La nuit venue, l'on m'abandonna le lit de briques, comme lieu de repos, où viennent bientôt se coucher à mes côtés trois gros chats noirs couleur poussière de chemin. En face de moi, sur un meuble ressemblant à une commode, cinq ou six poulets sont juchés.

La famille est couchée par terre, et auprès de la mère, trois cochons noirs. La porte est hermétiquement close. Et c'est dans cette atmosphère qu'il faut se reposer. Dormons alors, et bonsoir mes chats!

Réveillé avant les coqs

Je me suis réveillé avant les coqs, si tant est même que j'aie sommeillé, et j'y suis allé de mon inspection minutieuse de cet intérieur, le jour venu. L'eau était rare. J'en ai eu quelques cuillerées pour me débarbouiller, et, le soleil à peine levé, j'étais au confessionnal pour commencer ma mission chinoise.

J'ai parlé d'abondance, louangeant mes hôtes qui m'avaient si bien hospitalisé, et dans le fond de mon coeur je pensais ce que je disais, parce que je commence à comprendre un peu leur âme.

Le français peut s'oublier

De ces sortes d'aventures, je suis maintenant coutumier. Je les note au fur et à mesure que je les vois, avec l'espérance de vous les raconter plus tard.

Mais franchement, je me demande parfois si je saurais encore parler français à mon retour. J'en suis rendu à tout faire en chinois: prières, sermon, catéchisme et conférences. C'est le seul moyen de se tenir au pas, et de pas perdre de temps à la traduction. Cela nous initie plus vite, mais mon Dieu, comme c'est triste et déjà difficile d'écrire en français le temps venu!

C'est cette constatation, évidemment, qui enlève si tôt le jeune missionnaire à sa correspondance et à ses élucubrations des débuts. A certain moment, l'on se sent si dépouillé d'entraînement et si inférieur, que l'on n'ose pas écrire. Pour ma part, je n'ai pas encore abandonné toute ma correspondance, vous le savez bien, mais parfois, j'ai honte de mon silence. C'est le métier qui rentre, comme dirait papa!

Le vénérable Chinois Tchao

L'autre incident que j'ai à vous raconter, c'est ma "parenté sèche" avec un vieux chinois de 86 ans, devenu mon grand'père. A cela personne ne s'opposera dans la famille, je suppose, puisque de grands-parents, nous n'en avons guère connu.

Mais mon cas est assez rare, en Chine.

Le païen a un culte extraordinaire pour ses ancêtres, à qui, matin et soir, sans y manquer jamais, il brûle de l'encens à leur tablette, en face de leurs images, de leurs portraits, de leurs statues. Et puis, s'allier avec un chrétien serait déshonorant.

Mon regard a croisé celui du vénérable Tchao, un jour. Je ne saurais dire en quelle circonstance, nous nous sommes plu, si bien et tant que, d'ores et déjà, je suis le confident de ce vieillard. J'ai commencé par l'inviter à venir causer. C'est un chrétien de dix ans, convaincu, sincère. Il aime et respecte le prêtre. Il dit avoir été volé par des intrigants qui lui ont enlevé la plus grande partie de son bien, qu'il conservait comme la prunelle de ses yeux, pour le léguer à son unique petit-fils, âgé de douze ans.

"Père, tu me comprends": c'est la formule de chaque instant de mon vieux Tchao. J'opine de la langue et de la tête, puis la conversation s'éternise à la chinoise.

Franchement, ça ne me déplaît pas, et cela recommence tous les jeudis, à 10 h. du matin. Il a de l'ordre, mon vieux, et il ne manquerait pas sa visite hebdomadaire pour bien de quoi.

Il sait les caractères, ce qui veut dire qu'il sait lire. Le livre collé sur les yeux, il me sermonne, parfois, à m'émouvoir. Rien ne m'échappe. La voix est nette, claire, distincte, et je saisis parfaitement les sons et les tons qui font le cauchemar des nouveaux missionnaires.

Sont-ce des leçons de chinois qu'il me donne ainsi chaque semaine depuis plus d'un an, ou des leçons de religion et de morale? Je ne saurais le dire au juste, mais sa compagnie m'intéresse et me rend chaque fois meilleur. C'est ce qui importe.

Bonjour, grand-père !

L'autre jour, plus content que de coutume de le voir arriver, je l'ai salué par ces mots:

— Bonjour, vénérable grand'père!

Grand éclat de rire, puis très sérieusement:

— Je ne suis pas digne d'avoir un Père pour petit-fils, mais s'il le veut, j'accepte!

C'est ce qu'on appelle, en Chine, une parenté sèche, très rare, mais qui se cimente vite.

A quelques jours de là, le vieux m'est apparu un bon matin, revêtu de ses plus beaux habits, puis il m'a dit:

— Ce matin, Père, on y va?

— Où ça?

— Chez le photographe! C'est toi qui paye! Regarde, j'ai mis mes plus beaux habits, ceux qui serviront à m'ensevelir. "Tu parles d'une entrée"!

Riez de moi si vous voulez, mais pour faire comme le vieux, plus ou moins, je me suis revêtu comme au jour de l'ordination, et je l'accompagnai chez le photographe diplômé.

Qui veut le portrait ?

Pas de photo, en Chine, sans la théière et les tasses. La pose est classique, je vous l'envoie sous pli. Je l'ai là sous les yeux. Elle y sera toujours. Lui, il l'a clouée au-dessus de la porte d'entrée de sa hutte, à côté de celle de son petit-fils de douze ans. C'est le suprême hommage d'un païen converti envers un missionnaire.

Et puis, l'idée pratique me vient de faire savoir à quiconque désirerait une réplique de cette photographie, avec une dédicace chinoise traduite en français, qu'il n'a qu'à m'écrire comme on écrit à un pauvre missionnaire en pays de mission.

Alexandre GAUVREAU, P.M.E.,
Mission Catholique,
Li-Shu-Hsien,
Manchoukuo.

La parole du Maître

Ils sont deux ici-bas qui nous la disent avec une suprême autorité: le Maître lui-même et le Pape, son Vicaire.

Le Maître est Dieu, il a la science et l'autorité de Dieu; Il a parlé dans une chair mortelle il y a vingt siècles; ses enseignements, consignés dans les Evangiles, gardent toute leur actualité. Le Pape est le Vicaire de ce Maître, son interprète, son représentant authentique parmi nous; grâce à lui Jésus demeure toujours au milieu de nous, Il dispense une doctrine adaptée aux divers besoins des siècles qui se succèdent.

Le Maître et Son Vicaire ont enseigné l'un et l'autre le précepte rigoureux de la charité et la fin misérable de ceux qui ne font rien pour l'observer. Leur doctrine est claire. Ecoutons-la attentivement. Les conclusions pratiques se feront pressantes.

La parole du Maître

Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire (pour le jugement général), et tous les anges avec lui, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant rassemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite: Venez, les bénis de mon Père: prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venu à moi. Les justes répondront: Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim, et vous avons-nous donné à manger; avoir soif, et vous avons-nous donné à boire? etc... Et le Roi leur répondra: "En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."

S'adressant ensuite à ceux qui sont à sa gauche, il dira: Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli; nu, et vous ne m'avez pas vêtu; malade et en prison et vous ne m'avez pas visité. Alors eux aussi lui diront: Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim ou soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et ne vous avons-nous pas assisté? Et il leur répondra: En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes à la vie éternelle." (Matthieu, Chap. XXV, 31 à 46).

La parole de son vicaire

Il importe que les fidèles se rendent bien compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les Missions chez les païens, car Dieu a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable; et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve placé dans une plus grande détresse. Or est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînement aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon? Tous ceux qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'oeuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la foi.

BENOIT XV,
—(*Maximum Illud*).

Institut Pie XI

Programme de la semaine prochaine

Voici le programme de l'Institut Pie XI, pour la semaine prochaine:

a) lundi, le 26, à 4 h. 30 et à 8 h., M. Irénée Sauvé, P.S.S., donnera le cours de dogme, qui portera sur le *Sacrement de l'ordre*. — A 5 h. 30 et à 9 h., M. Paul-Emile Léger, P.S.S., dans son cours de doctrine spirituelle, sous le titre: "Dalila qui séduit... Rachel qui pleure", parlera des fausses amitiés, en particulier du "flirt".

b) mardi, le 27, à 4 h. 30 et à 8 h., le cours de morale sera donné par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., qui traitera de la *Contrition*. — A 5 h. 30 et à 9 h., le R. P. Adrien Malo, O. F. M., donnera le cours d'Ecriture sainte; il traitera de l'*Agonie de Notre Seigneur à Gethsémani*.

c) jeudi, le 29, à 4 h. 30 et à 8 h., le cours de doctrine sociale sera donné par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., et portera sur *les deux sociétés: temporelle et spirituelle*. — A 5 h. 30 et à 9 h., le R. P. Adrien Malo, O.F.M., dans son cours d'action catholique, montrera dans la chevalerie antique les tiers-ordres et les corporations du moyen âge des mouvements précurseurs de l'Action catholique.

N. B. — Ces cours se donnent au Mont Saint-Louis, 244 Sherbrooke ouest. Les dames et les messieurs y sont bienvenus.

Les cours de l'Institut Pie XI sont tous donnés par des spécialistes, chacun dans sa matière. Ils sont tous rédigés avec soin par les professeurs eux-mêmes et publiés toutes les semaines sous le titre: "Nos cours". Cette publication hebdomadaire constitue une excellente revue d'action catholique et de science religieuse; c'est l'unique publication de ce genre. On peut s'y abonner, moyennant $2.50 par année, en s'adressant à l'Institut Pie XI, 2065 Sherbrooke ouest, Montréal. A tout nouvel abonné on enverra les numéros parus depuis le commencement de l'année, soit les 19 premières semaines.

Feu M. Damase Phaneuf

Saint-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — M. Damase Phaneuf, un des vieux citoyens de cette ville, est décédé à son domicile, 22, rue Bourdages, à l'âge de 77 ans et 4 mois. Il était malade depuis plusieurs années. Outre sa femme, née Lavoie (Amanda), il laisse un fils et sept filles: M. Armand Phaneuf, gérant de la Banque Canadienne de Commerce à Chambly; Mmes J.-Marc Blouin (Wilda), Albert Beauregard (Méranda), et Ernest Beaudoin (Marie-Rose), de Montréal; Wilfrid Laporte (Blanche), de Corbyville, Ont.; René Brunelle (Juliette), de Saint-Hyacinthe; Mlles Yvonne et Rachel Phaneuf, également de Saint-Hyacinthe. Deux frères lui survivent également, MM. Victor Phaneuf, de Gravelbourg, Saskatchewan, et Adélard, de Saint-Damase.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, a annoncé les nominations ecclésiastiques ci-après:

M. l'abbé Elie Renaud, curé de Philipsburg, est nommé curé de La Présentation, en remplacement de M. l'abbé P.-E. Noiseux, décédé la semaine dernière;

M. l'abbé Raoul Péloquin, vicaire à Beloeil, est nommé curé à Philipsburg;

M. l'abbé Louis Jodoin, vicaire à Acton Vale, est nommé vicaire à Beloeil;

M. l'abbé Rosaire Beauregard, nommé vicaire à Acton-Vale;

M. l'abbé Ernest Lapierre, vicaire à Upton, nommé vicaire à Cowansville;

M. l'abbé Lionel Dupré, nommé vicaire à Upton;

M. l'abbé Leonard Benoit, nommé vicaire au Christ-Roi, St-Hyacinthe.

Poids et mesures au

Ottawa, 24 (*Du service de presse du ministère de l'agriculture*):

Poids légaux

Dans tous les contrats pour la vente et la livraison de l'un ou l'autre des articles suivants au Canada, les poids légaux par boisseaux sont les suivants: charbon bitumineux et chaux 70 livres; graine de luzerne, fèves, graine de trèfle, pois, pommes de terre, graine de soja, vesce et blé, 60 livres; graine de lin, maïs et seigle, 56 livres; millet (type proso) 50 livres; orge, sarrasin, millet (type à grappe), et graine de mil, 48 livres; graine de chanvre 44 livres; graine de ricin, 40 livres; malt, 36 livres; avoine, 34 livres; graine d'agropyre à crête, graine de fétuque, 22 livres; graine de ray-grass, 20 livres; graine de pâturin des prés, 18 livres; graine de brome inerme, graine de dactyle pelotonné et graine d'agropyre grêle (ray-grass de l'Ouest), 14 livres.

Mesure impériale

Certains étalons de pois et mesures employés dans quelques-uns des Etats des Etats-Unis ne sont pas légaux au Canada quoiqu'ils soient souvent employés. Les étalons des Etats-Unis ne sont pas aussi gros que les étalons légaux du Canada, c'est-à-dire la chopine, la pinte et le gallon impérial. Ils sont d'environ 16.6 p.c. plus petits. La mesure impériale est de 20 p.c. plus forte que les mesures des Etats-Unis.

Pour convertir un certain nombre de gallons des Etats-Unis en gallons impériaux, soustraire 1-6 ou diviser par 1.2. Pour convertir un certain nombre de gallons impériaux en gallons des Etats-Unis, ajouter 1-5 ou multiplier par 1.2.

Mesure pour les liquides

Au Canada, en ce qui concerne les mesures, la loi prescrit que l'unité ou la mesure type de capacité, aussi bien pour les liquides que pour les mesures sèches, est le gallon contenant 10 livres standard d'eau distillée, posé avec l'eau et l'air à une température de 62o F., et le baromètre étant à 30 pouces. La pinte est 1-4 du gallon, la chopine 1-8 du gallon, et le boisseau, 8 gallons. La 1-160ème partie du gallon en volume égale une once liquide. A la cuisine il est commode de se rappeler que la cuiller à soupe contient 1-2 once liquide; une cuiller à dessert 1-4 once liquide, et une cuiller à thé, 1-8 once liquide. Une goutte mesure un minim.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361.

cent le mot. 25c minimum comptant
Annonces facturées 1½c le mot. 40c minimum
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, PATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. $1.00 par insertion

A vendre

Orgue d'église, deux claviers, pédalier, 12 jeux, soufflerie électrique, haut-parleur si désiré. Occasion. S'adresser à A. Dumas, 3593, rue Ste-Famille, Montréal.

A VENDRE

"25,000 feuilles toiture galvanisée ordinaire et Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faîte et chevron. EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1335, Delorimier, Montréal".

MAISON A VENDRE

Maison neuve, 3 logements, 1 sept pièces et 2 quatre pièces, tous chauffés, 2 garages, moderne, coin de ruelle. S'adresser à 2570 St-Zotique. 26-2-40

Prochaines prédications de M. l'abbé Saey

1. Dimanche, le 25 février, de 2 hres à 4 hres p.m., en l'église St-Jacques, coin St-Denis et Ste-Catherine. Commentaires de la Sainte Bible.

2. Dimanche, le 25 février, de 8 hres à 10 hres p.m., en l'église Notre-Dame du St-Sacrement, coin St-Hubert et Mont-Royal. Commentaires de la Sainte Bible.

3. Lundi, mardi, mercredi, les 26, 27, 28 février, de 9 hres a.m. à 5 hres p.m., en l'église des Pères du St-Sacrement, coin St-Hubert et Mont-Royal. Retraite de trois jours pour tout le monde. (Pauvres, malades, infirmes invités.) Chacun apporte son lunch pour dîner.

4. Lundi, mardi, mercredi, les 26, 27, 28 février, de 7 hres 30 à 11 hres p.m., en l'église des Pères du St-Sacrement, retraite du soir pour tous.

Feu M. Albert Gauthier

St-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — Un des citoyens les plus en vue de St-Théodore d'Acton (Bagot) est décédé ces jours derniers, dans la personne de M. Albert Gauthier. Le défunt était âgé de 42 ans et 2 mois. Il était marguillier de la paroisse depuis décembre 1938. Outre sa femme, née Girard, Brigitte, il laisse deux jeunes enfants, Victor et Fabiola. Sa mère, Mme Victor Gauthier, lui survit aussi, de même que six frères et une soeur: M. l'abbé Raphaël Gauthier, curé à Bancker, Louisiane; le Dr Dominique Gauthier, Shippegan, N.-B.; Emile, chef du service provincial de l'économie domestique, Québec; Ulric, instructeur avicole, Baie Saint-Paul; Ephrem, instructeur avicole, Joliette; Clovis, instructeur avicole, Saint-Théodore; Mlle Madeleine Gauthier, aussi de Saint-Théodore.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 25 FEVRIER

IIIe Dim. du Carême, semi-double, (violet). Messe: Oculi, sans Gl., avec Cr.; 2e or. A cunctis, 3e Omnipotens, 4e commandée pro re gravi: de la paix; préface du carême. les Vêpres de saint Matthias, apôtre, double de 2e cl (rouge); mém. du dim. III.

Vaudreuil-Soulanges

Contrairement à ce qu'annoncé, la convention nationale-conservatrice dans Vaudreuil-Soulanges, aura lieu à Dorion, à la salle municipale, lundi le 4 mars, à 1h. p.m.

Les délégués de chaque paroisse sont priés d'en prendre bonne note.



Félicitations au DEVOIR à l'occasion de son trentième anniversaire.

Birks aussi a grandi avec Montréal

NOUS nous joignons avec plaisir aux nombreux amis du "Devoir" et à ses lecteurs pour lui offrir nos félicitations, à l'occasion de son trentième anniversaire. Nous lui souhaitons de continuer longtemps son oeuvre, toute à l'honneur du journalisme canadien.

Nous croyons devoir rappeler que notre maison existe depuis 1879. Henry Birks, notre fondateur, né en 1840, entra, à l'âge de 17 ans, au service de la maison Savage & Lyman, qui remontait à 1818 et qui était alors la bijouterie la plus achalandée du Canada. Après être demeuré vingt-deux ans dans cette maison et devenu l'un de ses directeurs, Henry Birks jugea le moment opportun de se mettre en affaires. Les débuts furent modestes. Les vieux Montréalais se souviennent de l'humble établissement de la rue St-Jacques, où ils allaient faire réparer leurs montres et acheter leur anneau de mariage.

La petite bijouterie prospéra. Il fallut l'agrandir plusieurs fois, jusqu'au moment où elle fut transportée sur le site actuel, en 1894. Depuis, notre magasin a été agrandi deux fois, en 1902 et en 1907. Entre temps, nous avions absorbé l'orfèvrerie Hendery & Leslie, dont les oeuvres merveilleuses sont encore recherchées des amateurs. Nous nous efforçons de maintenir pour nos propres créations la réputation de cette firme. Dans ce genre, nos derniers efforts se sont portés sur l'orfèvrerie religieuse. Nous avons exécuté des pièces fort appréciées de nos clients.

C'est avec sincérité que nous souhaitons au "Devoir" Longue Vie et Prospérité.

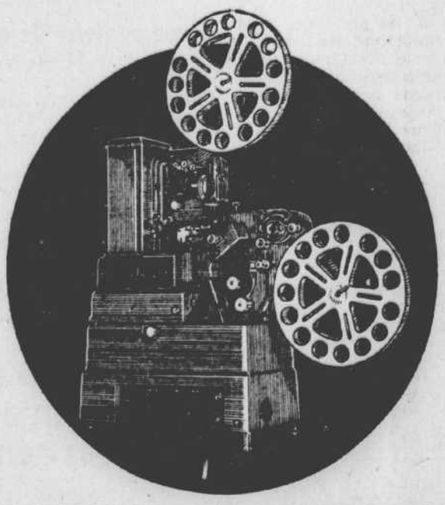
HENRY BIRKS & SONS
LIMITED

LE CINEMA POUR TOUS

Aux éducateurs et aux amateurs de cinéma

LE CINEMA CHEZ SOI

H. DE LANAUZE, 1027, RUE BLEURY, MONTREAL



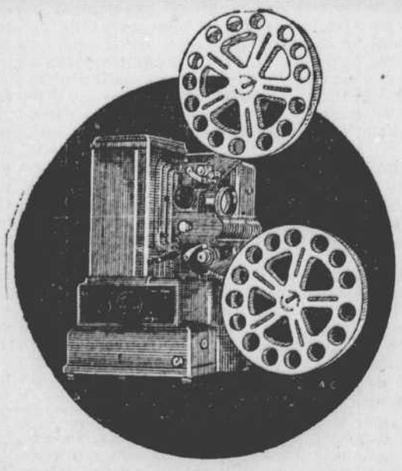
LE PAILLARD-BOLEX PARLANT

BIFILM PARLANT et SILENCIEUX

Formats 9.5 et 16mm.

LIVRAISON IMMEDIATE

Prix et renseignements sur demande.



LE BOLEX TRI-FILM

PROJECTEUR SILENCIEUX pour 8-9.5-16mm.

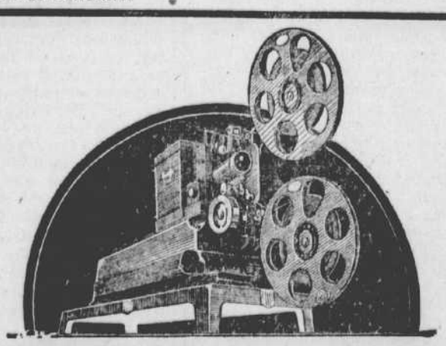
L'appareil le plus avantageux puisqu'il permet l'emploi des trois formats populaires.

La grande variété de films 9.5mm rend le Bolex indispensable dans les institutions où l'on préfère les séances en français.

AVIS IMPORTANT:

Toutes les commandes doivent être transmises directement à la Maison H. de Lanauze ou à ses marchands autorisés ayant magasins établis.

Aucun agent ou FILS de M. H. DE LANAUZE n'est autorisé à faire de transactions au nom de H. de Lanauze.



AMPROSOUND Modèle "Y"

750 ou 1000 watts.

Les nombreuses commandes reçues récemment d'éducateurs d'expérience attestant la supériorité et la vogue de l'Ampro comme projecteur Monofilm.

AVANT DE FAIRE L'ACQUISITION D'UN PROJECTEUR IL EST DANS VOTRE INTERET DE VOIR LES APPAREILS BOLEX ET AMPRO

C'est la richesse de son passé qui, par le tourisme, fera la richesse future de Montréal

Revue des campagnes du "Devoir" — Le plan directeur en voie de réalisation par miettes — Ce que nous a coûté l'absence d'une politique à longue vue — Sabotage d'une grande partie de ce qui faisait que Montréal était "Ville-Marie" et non pas une parente pauvre de New-York ou un Chicago à échelle étriquée — Le levier que peut utiliser une élite pour soulever le monde d'inertie qui nous écrase

UN LIVRE DE M. MONTPETIT QUI FERA REFLECHIR ET AGIR L'OPINION

par Louis DUPIRE

Le rôle du *Devoir* dans la cité! Il n'a pas varié depuis trente ans. De fait, c'est le même rédacteur qui traite ici, depuis un quart de siècle, la politique municipale. Il n'a fait que continuer l'oeuvre d'éducation entreprise par son prédécesseur, le Dr Frédéric Pelletier.

On l'a peut-être un peu oublié, mais *le docteur Fred*, comme l'appelaient ses camarades, surveillait alors d'un oeil aussi scrutateur le domaine municipal que celui des arts et de la musique. Ses études de médecine, sa culture étendue, son goût de l'ordre et de l'esthétique, joints à une longue expérience des choses municipales acquise dans d'autres journaux, l'avaient admirablement préparé à aborder des questions d'hygiène, d'esthétique, d'urbanisme, voire des questions de finance, avec une grande autorité. Du reste, il n'a cessé depuis de s'y intéresser, comme l'avèrent parfois des commentaires très au point sur tel ou tel projet de palais municipal ou de "centre civique", qu'il insère dans ses causeries musicales hebdomadaires, depuis que, cantonné dans le service de l'Etat, il est au-dessus de la mêlée.

Le Dr Pelletier ne surveillait pas de loin, mais de très proche, au contraire, les événements municipaux. Il se chargeait de la chronique municipale en même temps que des commentaires de la politique municipale. Et l'auteur de ces lignes, qui devait le remplacer, après avoir été à son école, fit de même au début. Quand, plus tard, il dut interrompre les fonctions de courriériste municipal, il ne rompit pas, pour cela, tout contact direct avec les délibérations du conseil et les activités du bureau des commissaires, puis de la commission administrative et, enfin, du comité exécutif, puisque pendant de nombreuses années il suivit les délibérations du parlement de Québec. Or celui-ci exerce une tutelle de fait sur les affaires de Montréal par le moyen des amendements à la charte de Montréal et du comité des bills privés des deux Chambres, où se présentent chaque année, sauf de rares exception, pour obtenir de nouveaux pouvoirs ou faire modifier les anciens, le maire, les membres de l'exécutif et du conseil de Montréal.

Quand le *Devoir* fut fondé, MM. Héroux et Asselin ne dédaignaient pas, à l'occasion, de commenter les affaires municipales. M. Bourassa lui-même mettait la main à la pâte et publia plus d'un article retentissant sur ce sujet. C'est, aussi bien, que la naissance du *Devoir* coïncida avec une modification radicale du gouvernement de la métropole à la suite de l'enquête Cannon. On se rappelle les 23 et les pompiers de Saint-Eloi, symboliques de la gabegie et du pot-de-vinage qui sévissaient dans l'administration.

On fonda de grands espoirs sur le nouveau régime, qui compta, à ses débuts, des hommes de première valeur. Mais bientôt le bureau des commissaires fut de nouveau aux mains des politiciens de carrière et M. Médéric Martin devenait, et pour longtemps, maire de Montréal.

Il y eut un mouvement de dégoût et de découragement chez ceux qui avaient lutté pour la réforme. Et quand on substitua une commission administrative, avec créatures de Québec, pour remettre sur pied, disait-on, l'administration municipale, doublement affectée par un gouvernement relâché, en proie à l'électoralisme et aux difficultés financières nées de la guerre, il n'y eut que peu ou point de protestations.

Les grandes vedettes se détournaient de la scène municipale; il fallait tout de même que quelqu'un continuât de s'en occuper.

C'est peu de temps avant que j'avais remplacé le Dr Pelletier, entré comme publiciste au service d'hygiène municipale. Je m'efforçai de continuer l'oeuvre qu'il avait entreprise et qui était de prêcher régulièrement, à temps et à contretemps, l'amélioration de l'hygiène à Montréal et aussi la décentralisation, l'établissement d'un système de gouvernement mieux adapté aux besoins de la ville qui avait grandi rapidement et dont la croissance continuait à la même cadence.

Depuis ce temps, le *Devoir*, sous tous les régimes, n'a cessé de donner une place extrêmement importante, d'abord aux problèmes d'hygiène puis ensuite aux problèmes d'esthétiques, en pliant parfois de la voile, en louvoyant, en s'accommodant des régimes divers nés de la fantaisie ou des calculs de Québec.

La campagne d'hygiène fut menée d'abord avec le plus d'ardeur. Depuis, elle est plus intermittente, non pas parce que nous avons obtenu tout ce que nous demandions ni même tout ce qui est essentiel au bien-être de la population de Montréal, mais parce que nous ne sommes plus le seul journal, comme nous le fûmes pendant de nombreuses années, au moins parmi ceux d'expression française, à nous occuper de ces questions. Le *Devoir*, on peut l'écrire sans crainte, a mis l'hygiène à la mode. De cela, nous avons recueilli de nombreux témoignages, dont celui de cet ancien président du conseil provincial d'hygiène, qui, rouge vif et ennemi de tous ceux qui avaient *touché* à Laurier, cherchait quand même un moyen de nous rendre service, de nous aider, pour reconnaître la propagande que nous faisions aux choses de l'hygiène. Il chercha et il trouva en nous confiant, de seconde main, l'impression d'un volumineux bouquin édité par le ministère provincial de la santé. Le *Canada* n'en perdit point sommeil, car il n'en sut rien. Mais un an après, — *post hoc, ergo propter hoc!* peut-être —, le conseil d'hygiène était abolie.

* * *

Dès les premières années de sa fondation, le *Devoir* prêcha l'urbanisme, à la suite d'une conférence faite à la salle du Gesù par un médecin de Québec, jeune alors et inconnu, le Dr Emile Nadeau. C'était à l'époque où l'application de cette science eût été le plus opportune. La spéculation sur l'immeuble chassait des environs de la ville toutes les entreprises agricoles. Ici et là, au hasard, surgissaient des groupements de maisonnettes ou de simples baraques, sans ordre, sans plan d'ensemble, sans le moindre souci de l'hygiène et de l'esthétique, sans que les rues qu'on y traçait se raccordassent même avec les grandes artères centrales. C'était aussi la fureur des annexions. L'accumulation de lourdes dettes par la métropole. L'ajournement indéfini des grandes avenues et boulevards, que nous réclamions, pour dégager la circulation du centre qui déjà s'embouteillait, bien que l'automobilisme fût encore dans l'enfance.

Est-il besoin de dire que nos efforts de ce côté eurent peu de succès? Mais puisqu'il était impossible, faute d'une formation suffisante de l'opinion publique, d'obtenir ce plan directeur (après lequel nous attendons encore), nous entreprîmes de ramasser des miettes, de procéder par le détail.

Les vieux lecteurs du *Devoir* se souviennent de nos campagnes pour l'Est si délaissé, si laid, où l'hygiène laissait tant à désirer, où bains, jardins et terrains de jeux publics étaient si rares. A cette époque, quand le souci du patronage incitait les édiles à dépenser quelque argent, on employait un moyen, toujours le même: tracer des routes en rase campagne, après d'onéreuses expropriations. Des routes dures aux sabots des vaches qui s'y promenaient seules et bordées de broussailles, de mauvaises herbes et, dans le lointain, mais enlaidies par ces entours prématurément urbanisés, des maisons de ferme.

De cette lutte sourde et intermittente, de cette conquête pied à pied, résultèrent surtout plus d'améliorations qu'il n'y a d'espace pour les énumérer ici. Rappelons seulement quelques-unes des principales: l'ouverture de la rue Sherbrooke, l'achèvement du boulevard Pie IX, le terrain de jeux Morgan, la localisation dans l'est du pont Jacques-Cartier (baptisé ainsi par le *Devoir*), et, plus tard, le Jardin botanique, etc., etc. Il n'est pas outré de dire que pas une amélioration publique importante, par un ouvrage d'art de quelque envergure ne s'est accompli dans cette région sans que le *Devoir* ait mis l'épaule à la roue.

* * *

Nous ne voulons point jeter le manche après la cognée, voire minimiser les résultats acquis jusqu'ici. Mais le peu d'expérience que nous avons nous contraint à dire que l'urbanisme, même sous sa forme la plus rudimentaire, n'ayant fait aucun progrès sensible chez nous depuis trente ans, n'en pourra faire que grâce à une transformation radicale de notre mentalité.

Quand surgit une période critique, la plus critique de toutes par exemple, la période de guerre que nous vivons maintenant, nous n'avions pas la moindre horreur, ni même la plus simple hésitation à accorder les pleins pouvoirs aux gouvernants. Il y va du salut de la population, et la fin justifie amplement les moyens, quelque détestable qu'apparaisse à une nation libre cet assujétissement. Il faut, à quelque prix que ce soit, gagner la victoire.

Nous ne gagnerons de même la victoire contre le laisser-faire, la victoire contre le désordre, la victoire contre le taudis meurtrier et contre tous les ennemis de la santé publique que le jour où, nous étant rendu compte de l'objectif à atteindre, nous appliquerons à la poursuite de cet objectif les méthodes du temps de guerre.

De fait, il est reconnu que, sauf très rares exceptions, seules, en temps de paix, les dictatures entreprennent et achèvent de vastes programmes d'améliorations publiques. Voyez l'Italie, de Mussolini, l'Allemagne d'Hitler et, pour autant que l'on puisse ajouter foi à la propagande, la Russie de Lénine et de Staline. Dieu nous garde de devenir jamais une autocratie du type de ces trois-ci, mais Dieu nous garde aussi de persister dans un aveuglement qui nous empêcherait de voir la gravité de notre propre situation.

Bien que nous touchions presque à notre troisième centenaire, nous sommes tellement peu évolués au point de vue organisation urbaine, par comparaison avec les villes de notre stature et de notre âge, qu'il faut recourir aux moyens extraordinaires, qu'il faut imiter, en un champ du reste très circonscrit, les méthodes dictatoriales. En quoi et comment? Dans l'application de l'urbanisme, d'un plan directeur et dans la création d'une commission qualifiée, compétente, quel que soit son titre, ce qui n'a aucune importance, ayant les plains pouvoirs et le budget nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Voilà le plus beau cadeau qui puisse être fait à l'ancienne Ville-Marie, à la veille de ses trois cents ans.

Sans cela nous piétinons sur place, nous avançons d'un pas pour reculer tout aussitôt de deux.

* * *

L'une des grandes ressources sur lesquelles nous comptons et pouvons compter (voir la brochurette de M. Edouard Montpetit: *Prends la route...*), pour le développement et la prospérité de notre cité, c'est le tourisme.

Qu'est-ce qui peut l'attirer chez nous? Nos caractéristiques particulières, tout ce qui ici fera le plus vivement sentir au voyageur qu'il est *ailleurs*, qu'il s'est déplacé dans l'espace et, autant que possible, dans le temps, qu'il a franchi une frontière matérielle et une frontière spirituelle et que ce double mouvement lui confère l'illusion d'avoir remonté le cours de l'histoire.

Or, ne devons-nous pas à la vérité de confesser que, au fur et à mesure que nous apprécions, que nous comptons avec des données plus exactes, la valeur du tourisme, nous nous appliquons à détruire ou à laisser périr ce qui peut l'alimenter et le stimuler?

Pense-t-on qu'une commission comme celle dont nous venons d'esquisser le champ d'action et les pouvoirs aurait laissé disparaître la vieille chapelle et le couvent de Notre-Dame de Pitié, témoins de la volontaire réclusion de Jeanne Le Ber? (Pour une fois que nous avons voulu dégorger le centre en sacrifiant un inestimable trésor, nous avons eu la main heureuse, puisque dans la prolongation du boulevard Saint-Laurent il s'est construit tout juste deux immeubles en vingt-cinq ans).

Pense-t-on que cette commission eût laissé dépérir tout le vieux quartier du marché Bonsecours et le marché lui-même?

Pense-t-on qu'elle aurait laissé péricliter la gare Viger?

Pense-t-on qu'elle aurait permis de continuer de masquer le fleuve, et les merveilleuses perspectives qui se découvrent au delà, derrière d'affreuses constructions?

Pense-t-on que, si cette commission avait existé, elle n'aurait pas empêché le sacrifice, à une construction moderne qui aurait pu être ailleurs, de la vieille maison de Gédéon de Catalogne et de celles qui l'entouraient?

* * *

Cessons cette énumération avant qu'elle ne devienne une torture et formons le voeu que tous ceux qui comprennent ces choses et qui jouissent d'une influence, quelque restreinte qu'elle soit, l'emploient à sauver une fois de plus Ville-Marie de la barbarie moderne qui menace de la détruire plus sûrement encore que la canalisation du haut Saint-Laurent.

Du reste, nous ne finissons pas sur une note pessimiste, parce que nous avons lieu, après une longue expérience, de croire à l'efficacité de l'action continue. Souvent le succès est à notre portée sans que nous le voyons, parce que, courbés par l'effort sur la route difficile, nous ne surveillons pas l'horizon.

Nous avons mentionné, en passant, la brochure que vient de publier l'éminent secrétaire de l'Université de Montréal. (1)

Jamais mieux qu'à propos de cet ouvrage ne sera employé l'expression consacrée: *un livre qui est une bonne action.* Nous avons la ferme conviction que le brillant écrivain aura ouvert les yeux à beaucoup de gens, à tous ceux qui l'auront lu et que l'éducation esthétique, touristique, civique, pour tout dire en un mot, en recevra une très forte impulsion. Ces gens ne seront qu'un petit nombre par rapport à la masse, une élite, si l'on veut. Mais l'élite, si l'on nous passe cette comparaison, est à l'opinion publique ce que l'armature est au ciment: c'est autour d'elle qu'il s'agrège et se pétrifie, c'est elle qui est sa force intime et profonde, la raison de sa durée, son âme.

Louis DUPIRE

(1) *Prends la route...* par Edouard Montpetit. 25 cents franco. Librairie du *Devoir*.

L'enseignement commercial supérieur

Nul ne conteste plus guère aujourd'hui la nécessité, pour l'homme d'affaires, de recevoir une préparation théorique qui le rende capable non seulement de régler les petits problèmes de chaque jour dans son entreprise, mais aussi de comprendre les grandes questions économiques se posant à son attention et ayant une répercussion directe sur ses affaires. Tout le monde convient également que ce qui manque le plus aux Canadiens français pour prendre la place à laquelle ils ont droit dans la vie économique de la Province et du pays en particulier, ce sont les compétences.

Des progrès nombreux ont cependant été accomplis depuis quelques années dans le domaine de la formation de jeunes Canadiens français plus aptes aux carrières économiques. Grâce à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, nombre des nôtres ont commencé une ascension qui, nous en sommes sûrs, les conduira, en temps et lieu, aux plus hautes fonctions. Pendant ses 30 années d'existence, elle a, en effet, formé quelque 500 diplômés que l'on retrouve, un peu partout, dans les affaires, le fonctionnarisme fédéral ou provincial, dans l'enseignement supérieur, souvent à des postes de premier plan; quelque 80 de ceux-là font aujourd'hui partie des associations de comptables-experts (C.A., L.I.C., C.P.A.); plusieurs, enfin — et leur nombre croîtra sans cesse, nous l'espérons, — sont établis à leur compte dans le commerce, l'industrie et la finance.

Pourtant, lors de sa fondation, par le gouvernement provincial, en 1907, grâce à l'initiative de la Chambre de commerce de Montréal et de sir Lomer Gouin, beaucoup de gens restaient fort sceptiques sur sa nécessité. Notre population n'était pas prête à apprécier une pareille institution à sa juste valeur. Dans tous les milieux et même dans la classe instruite, on vivait sous l'impression que pour réussir en affaires, il n'était pas nécessaire d'être très cultivé, que la seule pratique était la meilleure préparation.

Or, cela, qui n'était pas exact alors, le devient de moins en moins aujourd'hui. Avec les problèmes formidables que la présente guerre vient ajouter à ceux que nous avait légués la précédente, les affaires auront de plus en plus besoin d'esprits formés par la culture théorique autant que par l'expérience pratique. Et l'Ecole des Hautes Etudes commerciales est là pour rendre, en ce moment critique, les services éducatifs que l'on est en droit d'en attendre. Il ne reste qu'aux parents à y diriger leurs enfants, qu'aux éducateurs à en montrer l'intérêt à leurs élèves, qu'aux étudiants eux-mêmes à en tirer tout le parti possible par des études sérieuses.

Il reste aussi à l'Ecole sans doute à tenir son enseignement à la hauteur des principes et des circonstances. Elle ne faillira pas à cette tâche. L'effort de la direction est constant pour adapter l'enseignement à la situation, [illegible] besoins, aux problèmes de ch[illegible]. Qu'il s'agisse de géographie [illegible]omptabilité, de technologie, [illegible]conomie politique, l'ajustement [illegible]s programmes tend à constamment rapprocher les leçons du maître de notre milieu: précisions plus grandes sur la géographie de notre pays et de notre province, préférence accordée aux problèmes comptables que rencontrent nos maisons d'affaires, aux procédés de fabrication en usage dans nos usines, etc., etc. Tous ces ajustements, c'est d'ailleurs en collaboration avec les hommes d'affaires que l'Ecole veut les réaliser. "Je ne vois pas pourquoi, disait le directeur actuel de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, les hommes d'affaires ne contribueraient pas, dans une certaine mesure, — comme certains groupements professionnels le font déjà — à la formation pratique des jeunes gens dont ils seront appelés, demain ou après-demain, à utiliser les services".

A côté de son enseignement régulier, qui s'adresse à tous les jeunes diplômés des collèges commerciaux (4 ou 5 années de cours) et particulièrement aux diplômés de nos collèges classiques et scientifiques (3 années de cours), l'Ecole est à la disposition de tous ceux qui veulent s'instruire, soit par ses cours du soir, soit par ses cours par correspondance. Des centaines et des centaines de jeunes gens ont jusqu'ici pu compléter ainsi leurs études primaires et bénéficier des avantages que procure l'instruction tout en continuant à gagner leur vie, selon les exigences d'une situation pécuniaire ne leur permettant pas de se payer des études universitaires.

Tous ces services, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales les a rendus et continuera à les rendre à tous ceux qui voudront bien se confier à elle. Au grand public en général et aux hommes d'affaires en particulier, elle offre d'ailleurs trois autres services dont ils n'ont pas suffisamment profité jusqu'ici. Au numéro 530 est, de la rue Lagauchetière, elle entretient une bibliothèque économique où des milliers de volumes sur le commerce, l'industrie, la finance, la sociologie, la géographie, l'histoire, etc.... et plus de 800 journaux et périodiques constituent une documentation hors pair, constamment tenue à jour. Tout à côté, le Musée commercial et industriel, où une section spéciale des produits de la province de Québec est en voie d'organisation, offre également à la vue des milliers d'échantillons de produits divers venus de toutes les parties du monde. Ces deux services sont gratuits. Enfin, l'Ecole publie une revue, l'*Actualité Economique*, qui s'oriente chaque jour davantage vers les problèmes de chez nous. Avec ces 100 pages et ses dix livraisons annuelles, cette revue offre à tous, pour la modique somme de trois dollars, mille pages d'une documentation unique en son genre au Canada français.

A la suite des plus hautes autorités de la province, nous invitons donc nos hommes d'affaires à s'adresser de préférence à nos écoles supérieures quand ils désirent retenir les services d'un nouvel employé. C'est là qu'ils sont certains de trouver le jeune homme possédant assez de formation intellectuelle pour devenir rapidement le collaborateur qu'ils désirent avoir.

"Prends la route"

LA DERNIERE BROCHURE DE M. MONTPETIT

Il faut lire et faire lire cette récente étude de M. Edouard Montpetit où la question du tourisme est envisagée avec une ampleur et discutée avec un soin auxquels on n'est pas habitué.

Et combien d'autres questions l'auteur n'a-t-il pas touchées en passant?

En vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les principales librairies: 25 sous l'exemplaire.

La brochure dont la couverture est très joliment illustr-, est fort élégante.

NOUS offrons nos félicitations au journal le "Devoir", à l'occasion de son 30ème anniversaire.

Le progrès est constamment à la recherche du confort. En chauffage, le procédé le plus rationnel, le plus hygiénique est celui du **chauffage par rayonnement** dont notre nouvel édifice est pourvu.

Venez visiter cette merveille: le chauffage sans radiateurs. Sur demande, nous vous enverrons notre brochure explicative.

J.-W. JETTÉ LIMITÉE

CHAUFFAGE PLOMBERIE

Concessionnaires des brevets de chauffage par rayonnement

360 EST, RUE RACHEL MONTREAL Tél. : MArquette 4184



La compagnie d'assurance-vie à caractère international la plus importante du monde—la Sun Life of Canada—fut fondée dans la province de Québec, à Montréal, en 1865. C'est de cette même ville canadienne-française que son siège social dirige actuellement les opérations mondiales de cette grande compagnie.

Les chiffres donnés ci-dessous font ressortir les services que la Sun Life of Canada a rendus à la population de sa province natale.

Depuis 1930, **$64,500,000** ont été versés à des citoyens du Québec:

$45,000,000 à des assurés

$19,500,000 aux bénéficiaires d'assurés décédés

La Compagnie a émis **$16,400,000** de nouvelles assurances dans le Québec l'an dernier.

Elle a **$295,000,000** d'assurance en vigueur dans la Province.

Sun Life of Canada

SIÈGE SOCIAL • MONTRÉAL

- MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE -

Coup d'oeil sur le passé
Que réserve l'avenir ?

Les débuts du Théâtre et du Cinéma

Par LUCIEN DESBIENS

Quand on sait la vie dure que connurent les fondateurs et les pionniers de Ville-Marie qui avaient à lutter non seulement contre les obstacles d'un pays en friche ou tout était à faire et contre les rigueurs du climat, mais même aussi contre les attaques incessantes des enfants des bois qui défendaient leur royauté menacée, on ne saurait être surpris de ne pas trouver trace de théâtre permanent à Montréal durant tout le premier siècle de la colonie.

Dans *Le vieux Montréal*, publié en 1936 par Molson, nous trouvons les notes suivantes qui nous semblent bien résumer les débuts du théâtre dans notre ville:

"Montréal attendit longtemps avant de posséder un théâtre permanent, que ses citoyens durent à l'initiative de John Molson. Des récits de voyage, des annonces de journaux et de vieux programmes montrent qu'à l'occasion des salons d'hôtel ou des salles servaient de théâtres. Il y eut le théâtre du notaire Foucher en 1774 et celui de Basile Proulx, en 1787. Enfin un théâtre de société exista quelque temps après 1789 patronné par des Canadiens français, qui y donnèrent une pièce de l'un des promoteurs, Joseph Quesnel. Lambert raconte qu'en 1803, on avait converti une grande boutique en théâtre, rue St-Nicolas, où des troupes américaines jouèrent de temps en temps, entre autres la troupe de Prigmore et celle d'Usher. Un groupe d'amateurs canadiens-français donna 3 pièces en 1816. Les portes s'ouvraient souvent à 5h. 30 et le rideau se levait une heure plus tard.

Enfin, en 1825, comme Montréal avait une population de 31,000 âmes, plusieurs citoyens éminents voulurent un véritable théâtre. Il se forma une compagnie dont le plus fort actionnaire était M. Molson et pour qui un architecte, M. Forbes, prépara des plans. Le Théâtre-Royal, ce fut son nom, (qu'il ne faut pas confondre avec le Théâtre-Royal de la rue Côté construit en 1851) fut construit rue Saint-Paul sur le site du marché Bon-Secours. Avec sa façade ornée d'une colonnade dorique, le théâtre, quoique modeste, avait bonne apparence. Sa construction coûta $37,000. Il devint le centre de la vie théâtrale et des spectacles à Montréal. En 1839, M. Molson fils en était le seul propriétaire. En mai 1842, le grand romancier Charles Dickens y joua avec une troupe anglaise. Durant une semaine, en août 1843, une troupe française de Paris y donna les derniers opéras français.

En 1844 le Théâtre-Royal fut démoli pour faire place au marché Bon-Secours. Avec lui disparut un monument typique de Montréal.

La belle carrière du "National"

Nous n'avons nullement l'intention de faire ici une histoire complète du théâtre. Tout au plus voulons-nous en marquer brièvement les principales étapes, grâce d'abord à l'intéressant recueil d'entrevues publié récemment par M. Robert Prévost, de la Société Historique de Montréal, sous le titre: *Que sont-ils devenus?* et à quelques notes personnelles.

A la fin du XIXe siècle, Montréal comptait déjà plusieurs scènes qui semblent avoir eu une belle popularité et où défilèrent tour à tour des artistes de marque, entre autres le théâtre des *Variétés*, salle minuscule située au-dessus d'un magasin et fondée par Oswald Chaput et Léon Petit-Jean, le théâtre *Empire* qui devait plus tard devenir le *Français*, le théâtre *Royal* (de la rue Côté), l'*Eldorado* qui était "le plus chic café-concert de l'époque". Dès le début du XXe siècle et jusqu'aux années qui précédèrent la grande guerre, on voit les artistes français et canadiens-français d'alors pérégriner d'un théâtre à l'autre, le plus souvent à Montréal même, mais parfois aussi à Québec, à Saint-Jean, en Nouvelle-Angleterre et même, tels, par exemple, les époux et duettistes Dubuisson, jusqu'aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Pendant toute cette période d'avant-guerre, on relève dans la liste des théâtres existant à Montréal, outre ceux qui apparaissent ci-dessus, ceux du *National* (dont nous reparlerons plus longuement), des *Nouveautés*, de l'*Arcade*, du *Monument National* (1893-94), du *Canadien*, où joue l'Alliance Artistique, de l'*Académie de Musique*, du *Bijou*, du *Chantecler* (devenu le *Stella*), de la salle académique du *Gesù* (inaugurée en 1865), de la salle *Poiré* (qui devait voir naître le cinéma), et de nombre d'autres.

Mais, il semble bien que les grands succès que devaient connaître un jour des scènes telles que celles du *St-Denis*, du *His Majesty's*, de l'*Impérial*, de l'*Orphéum*, du *Stella* (et, aujourd'hui, le théâtre *St-Sulpice*, le *Monument National*, le *Gesù*), n'ont jamais dépassé — s'ils l'ont jamais égalé — la grande popularité du *National*.

Ce *National* fut fondé, à ce qu'il semble, en août 1900, par M. Julien Daoust, qui en était le copropriétaire avec MM. Albert Sincennes et A. Racette. Ses premiers directeurs artistiques ont été MM. Julien Daoust et Georges Gauvreau.

La première saison régulière du National débuta le 24 juin 1901 avec *Quo Vadis*, et durant 54 semaines consécutives. De sa naissance jusqu'en 1910, année du Congrès eucharistique, le *National* avait donné 405 semaines de théâtre et présenté plus de 300 drames, comédies, vaudevilles, opérettes.

Le *National* devait connaître le même succès durant 17 ans. Mais, hélas! si l'avènement du cinéma n'avait pas réussi à détrôner le *National*, la guerre de 1914 devait lui donner son coup de mort: il se voyait forcé, en 1917, de fermer définitivement ses portes après avoir écrit peut-être les pages les plus glorieuses du théâtre à Montréal, avec des artistes tels que Palmieri (Joseph-S. Archambault), Elzéar Hamel, J.-P. Filion, Julien Daoust, Joubé, Georges Colin, Victor Francen, Antoine Godeau, Laurel, Scheler, Dumestre, Jean-Baptiste Mallet, Dubuisson (Damase Champagne), Raoul de Beaujour, Alfred Nochor Emile Julliany, Pierre Cauvin, Pierre Durand, Cercy, Mmes Blanche de la Sablonnière (la "Sarah Bernhardt canadienne", selon Louis Fréchette), Ritter, Laroche, de Voyane, Merville, Eugénie Verteuil, Germaine Duvernay (Virginie Cadieux), etc.

Le répertoire de cette époque est des plus variés et l'on y voit le gros mélodrame voisiner avec le grand classique, l'opéra et l'opérette faire bon ménage avec la musiquette et la chansonnette. C'est aussi l'époque heureuse et réjouissante des records pour nos dramaturges ou comédiens canadiens. On voit, par exemple, l'excellent Elzéar Hamel, qui devait populariser le type du "Père Ladébauche", débuter à 7 ans; le pionnier Antoine Godeau, — qui est encore sur la brèche aujourd'hui, — détenir tous les records d'endurance comme interprète, régisseur, metteur en scène; Mme de la Sablonnière, conserver sa popularité très rare durant trente ans; Julien Daoust écrire et faire jouer une trentaine de pièces au moins; Germaine Duvernay, présenter ses quelque 43 drames, comédies ou revues; Louis-F. Gauvreau, créer 32 personnages en 46 semaines.

C'était le bon temps! soupireront, probablement, les vétérans, qui assistent désormais aux déboires nombreux de leurs successeurs et constatent l'apathie trop générale de la population à l'endroit du théâtre.

Le sursaut de 1933

Après la disparition du *National*, qui était, en somme, la seule scène permanente vraiment solide, le théâtre a connu de sombres jours, ayant à lutter contre la concurrence de plus en plus formidable du cinéma, contre la crise économique qui a suivi la guerre.

Il y avait bien les scènes d'amateurs telles que celles des Anciens du Gesù, du *Montreal Repertory Theatre*, des cercles dramatiques et autres groupes de ce genre. Ajoutons à cela quelques tournées d'artistes européens. Mais toutes ces manifestations ne suffisaient point à elles seules à masquer l'agonie du théâtre professionnel.

Voilà que, un peu après 1930, le théâtre connaît un regain d'énergie. Ainsi, en 1933, par exemple, la saison s'annonce sous des couleurs particulièrement brillantes.

A l'ancien *Chantecler* devenu *Stella*, l'ancienne troupe Barry-Duquesne, modernisée et revigorée sous le nom de l'Académie Canadienne d'Art Dramatique, promet un répertoire d'oeuvres fraîchement créées à Paris.

La salle du *Stella*, décorée à neuf et dotée d'un bar, devient le rendez-vous par excellence des mondains et des débutantes. On y joue des pièces pas toujours de tout repos, on y organise des matinées littéraires et artistiques. Bref, on fait un effort considérable pour faire renaître le goût du théâtre. Pour de multiples causes et qu'il serait trop long d'analyser ici, cet effort se termine par un lamentable échec.

La même année, naissent, un peu dans tous les domaines de l'art, une sorte de renouveau. On assiste aux débuts de la Montreal Opera Company, de l'Ecole d'Art Lyrique (ancienne Société Canadienne d'Opérette), de l'Académie Nationale de Comédie, du Studio d'Art Maubourg, de la Montreal Theatre League. De toutes ces nouvelles "académies" et "écoles", il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir assez vague de promesses aussi reluisantes et aussi éphémères que celles de tant de politiciens.

Il faut toutefois rappeler qu'au cours de cette même saison 1933 nous avons eu une série d'excellentes représentations de la troupe Georges Colin, de Paris, au His Majesty's, les spectacles réguliers et soignés du Montreal Repertory Theatre, dirigé par Mlle Martha Allan, et — en concert — trois opéras de la Compagnie fondée par M. Victor Brault, qui nous présentait *Les Noces de Figaro*, de Mozart, *Orphée*, de Gluck et *Le roi David*, d'Honegger.

L'espoir de 1940

Voici que 1940 s'est levé. Dans deux ans, ce sera le troisième centenaire de naissance de notre ville et le 168ème anniversaire du "théâtre du notaire Foucher", qui semble avoir été l'ancêtre de nos scènes locales. Aurons-nous encore du théâtre en 1942, à Montréal? Tout en étant optimiste par nature, je n'oserais faire de prédiction. Mais il semble bien que nous avons, pour le moment, toutes les raisons d'espérer que le regain de popularité qu'a connu le théâtre, chez nous, ces derniers temps, se maintiendra.

Du côté de l'opérette, qui touche de très près au théâtre, nous sommes rassurés par le succès sans défaillance qu'ont su obtenir depuis leur fondation *Les Variétés Lyriques* de MM. Daunais et Goulet, qui auront bientôt comme émule amical — plus que comme concurrent — l'Opéra Comique de Montréal.

Mais, pour ce qui est du théâtre proprement dit, notre espoir réside dans le groupement dramatique si vivant du MRT français qui, sous la direction de M. Mario Duliani, est en train de briser tous les obstacles et de faire fondre l'apathie glaciale qui a paralysé le théâtre depuis quelques années. Le MRT français, ancienne filiale plutôt effacée du *Montreal Repertory Theatre*, vole maintenant de ses propres ailes depuis 1937, et il a même dépassé, en activité et en popularité sa mère. Il serait superflu de rappeler l'importance et la variété du répertoire qu'il a présenté depuis à peine vingt-huit mois. Qu'il suffise d'évoquer, comme points de repère, des oeuvres telles que *Le Coeur*, de Bernstein, *Asmodée*, de François Mauriac, *La Vie profonde de saint François d'Asssie*, d'Henri Ghéon, *Chacun sa vérité*, de Pirandello, *Le Grillon du Foyer*, de Dickens, *Les Plaideurs*, de Racine, *Cyrano de Bergerac* et l'*Aiglon*, d'Edmond Rostand, sans parler des nombreuses créations d'oeuvres d'auteurs canadiens. Le MRT français semble avoir trouvé la formule exacte pour ramener nos gens au théâtre. Il a accompli, à date, un travail des plus sérieux et il mérite des succès de plus en plus affirmés.

Pour que cette rétrospective soit moins incomplète, il faudrait sans doute y signaler le travail persévérant et très appréciable fait par la troupe Louis-Philippe Hébert au Gesù, le théâtre radiophonique dont nous n'avons pas à nous occuper ici, l'oeuvre admirable d'instauration du théâtre chrétien entrepris énergiquement dans une petite ville voisine par les *Compagnons de saint Laurent*, les manifestations artistiques des groupements amateurs des maisons d'éducation de langue française et de langue anglaise.

De ces notes hâtives et forcément incomplètes, il faut conclure que le théâtre n'est pas mort à Montréal que si, pendant un certain temps, il avait toute l'allure d'un moribond, il semble renaître vraiment. Il reste qu'à souhaiter qu'il ne s'agisse pas là du "mieux de la fin".

L'écran. . . adversaire naturel du théâtre

Bien que le cinéma ne soit pas de mon domaine, on me demande d'en dire un mot, ce qui est assez logique étant donné qu'il est presque impossible de raconter les déboires du théâtre sans songer, presque immanquablement, à l'écran... adversaire naturel du théâtre, surtout depuis que cet écran fait non seulement fonction de photographie mais de gramophone, de peintre, de chanteur et de danseur. Au théâtre, on ne peut voir, à la même représentation, qu'une pièce jouée parfois par d'excellents acteurs, parfois par de médiocres interprètes. Au cinéma, on peut voir et entendre dans certains films à la fois de la musique d'opéra ou de music-hall, des extraits de symphonies ou de musique de chambre, de la comédie et de la tragédie, des ballets et des effets sonores saisissants. Le cinéma s'est tellement développé — et en si peu d'années — que rien ne lui semble désormais impossible. Il ne peut qu'empiéter de plus en plus non seulement sur le théâtre mais sur la vie quotidienne.

Il ne manque donc pas d'intérêt de connaître, si imparfaitement cela soit-il, ses débuts à Montréal.

Naissance du "Ouimetoscope"

On doit à M. Ernest Ouimet les premières "séances de vues animées". Sur ce début, M. Prévost nous donne des détails précis. Il nous apprend, par exemple, que durant les saisons de 1903-04 et 1904-05, M. Ouimet offre, au parc Sohmer, des bouts de "vues animées". Le succès est immédiat et incontestable.

"M. Ouimet décida donc d'ouvrir un théâtre de vues animées à Montréal; mais il n'avait que $78 en banque. Néanmoins, il loua la salle Poiré, au coin des rues Montcalm et Ste-Catherine, pour la somme de $50. Puis, il dut donner $25 à des intéressés qui avaient des droits de location sur cette salle: il ne lui restait plus, à son actif, que $3. Ce n'était pas énorme...

"Le 1er janvier 1906, le "Ouimetoscope" ouvrait ses portes au public. La première semaine rapporta au hardi jeune homme $120. C'était un succès. L'exploitation se montra si prospère que, le 15 décembre de la même année, le propriétaire de la salle Poiré mettait M. Ouimet en demeure d'acheter l'édifice ou de déménager. Il préféra acheter, au prix de $100,000 et donna en acompte $17,000, soit les profits de l'année.

"Mais, en 1907, un ancien employé décidait de lui faire concurrence en fondant le "Nationoscope", autre théâtre de vues animées. M. Ouimet n'envisagea qu'un moyen pour empêcher son établissement de péricliter: fermer ses portes, démolir le vieil édifice et reconstruire sur le même site, au coût de $75,000. Il possédait alors $25,000 et une salle de vues animées à St-Jean, Nouveau-Brunswick.

"En 1908, M. Ouimet se procurait une caméra spéciale pour faire de la ciné-nouvelle, afin d'alimenter son "Ouimetoscope" de semaine en semaine. La première nouvelle importante qu'il filma fut le reportage des fêtes du Troisième centenaire de la ville de Québec. L'année suivante, on était au temps où le célèbre club de crosse le "National" jouait en pleine gloire. Avec l'aide de Lorenzo Prince, ex-coroner, et de Jos. Cattarinich, décédé récemment, les membres du club apparaissaient sur la scène du "Ouimetoscope" lorsqu'ils triomphaient. M. Ouimet présentait, en même temps, à son public, des scènes filmées de la dernière partie; il avoue avoir souvent manqué son coup parce qu'il se laissait trop entraîner par son esprit sportif".

...En 1910, le "père du cinéma" à Montréal enregistre les scènes émouvantes et incomparables du Congrès Eucharistique de Montréal. Vers 1914, M. Ouimet s'aboucha avec l'agence de films Pathé et agit comme représentant de cette compagnie au Canada, de 1915 à 1922. Souvent il fait venir des vedettes de cinéma telles que Ruth Roland, Helen Chadwick, Pearl White. D'autres fois, il échange avec des films Pathé certaines nouvelles canadiennes. Il fut ainsi le premier à photographier les désastres causés par l'explosion survenue à Halifax, en 1917, alors que, au cours d'une collision entre deux navires dont l'un était chargé de dynamite, 1,650 personnes perdirent la vie. De 1921 à 1927, M. Ouimet vit à Hollywood.

Vers cette époque, il est le seul représentant officiel au Canada de Van Buren, éditeur des *Fables d'Esope*, les premiers dessins animés ou "cartoons".

En 1930, de retour à Montréal, M. Ouimet se met en relations avec les cinéastes français pour obtenir leurs films. Mais il arrive trop tard. M. Hurel (maintenant décédé) s'en venait déjà au Canada pour y mener une petite enquête et surveiller lui-même, en ce pays, les intérêts du film français.

Ensuite, le cinéma se développe avec une rapidité inouïe, pour atteindre, avec le film sonore, l'extraordinaire popularité qu'il connaît de nos jours. Dans une enquête parue dans la *Revue dominicaine*, en 1936, M. Alban Janin nous donne des détails qui complètent l'étude de M. Prévost. Au début de la guerre, nous dit M. Janin, le film français (Pathé, Gaumont) avait le pas sur le film américain, bien que celui-ci eût déjà découvert Mary Pickford et Charlie Chaplin. Mais, une fois la guerre commencée, les studios français doivent fermer leurs portes et les cinéastes américains en profitent pour répandre leurs films. C'est vers cette époque que commence l'ère du film à grand spectacle et des luxueuses salles de cinéma. Jusqu'en 1927, le cinéma est déjà populaire au Canada, mais en maints endroits il n'est pas encore très populaire, car on ne montre que des films silencieux américains avec textes le plus souvent rédigés dans la seule langue anglaise. Vient, en 1927, le film sonore, qui connaît immédiatement le grand succès.

En 1930, on montre à Montréal le premier film parlant français. Les débuts de ce film, dans la Métropole, n'ont pas été très encourageants: nos gens étaient encore trop intoxiqués par le film américain. Mais notre population de langue française eut tôt fait de se ressaisir. La compagnie distributrice du film français (France-Film) a dû multiplier ses salles et ses services afin de satisfaire à la demande sans cesse plus importante.

* * *

De tout cela il ressort que le cinéma triomphe manifestement du théâtre, en attendant d'être vaincu à son tour (qui sait)? par la télévision. Et la vogue de celle-ci sera exposée à s'effriter avec l'usure des années ou des siècles, car, nous dit l'Ecclésiaste, "toutes choses ont leur temps, et tout passe, sous le ciel, dans les délais qui lui ont été fixés".

Il en sera sans doute ainsi jusqu'à ce que l'homme soit devenu tellement savant, tellement raffiné, qu'il n'aura plus besoin, pour se distraire, de théâtre, de cinéma ou de radio, ni pour s'inciter au bien de trucs artistiques beaucoup moins efficaces que les dictées simples et naturelles de sa conscience.

Lucien DESBIENS

Vient de paraître

"Prends la route"

par EDOUARD MONTPETIT

Etude d'un vif intérêt

En vente au *Devoir* et dans les principales librairies.
Prix: 25 sous



J. E. Jurcot

PIANOS
Tous les modèles neufs et d'occasion.



Comptoir musical
TURCOT
MUSIQUE
Instrumentale et vocale — Profane et religieuse.
Tous les instruments pour fanfare et orchestre.
GROS et DETAIL
COLLEGES et FANFARES
NATIONAL est sans contredit le dernier mot en fait de guitares électriques et amplifiées.
Nous sommes agents pour la province.
RADIOS-PHONOGRAPHES — Pour la ville ou la campagne, si vous voulez la plus belle valeur
GRAND CHOIX DANS TOUS LES PRIX



GUITARES
Mandolines et Banjos Enseignés, vendus ou loués.
Conditions pour convenir au client.

Achetez un PHILCO 1940 avec l'étonnant SYSTÈME INCORPORÉ D'ANTENNE SUPÉRIEURE

Meilleurs souhaits au DEVOIR

J. E. Jurcot
566-568 STE-CATHERINE EST
près Saint-Hubert
MONTREAL



Apprenez le PIANO-ACCORDEON
C'est facile parce que l'harmonie est toute faite dans l'instrument. Vous n'avez qu'à peser un bouton et vous avez votre accompagnement.
Les accordéons "SOPRANI" dits "amplifiphoniques" sont distribués par nous. Venez nous voir pour une démonstration gratuite pour une accordéoniste. Catalogue par notre envoyé avec plaisir sur demande.

Souscription en faveur des Orphelins de St-Jean-Bosco



NASH 1940, 6 cylindres, 4 portes, et 10 magnifiques autres prix de valeur, dont le tirage aura lieu dans quelques semaines.

Prix du billet: 25c, 5 pour $1.00, plus les frais de poste.

S'adresser à l'INSTITUT ST-JEAN-BOSCO, Chemin Ste-Foy, QUEBEC

Feuilleton du "Devoir"

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

28. (Suite)

Cependant la jeune femme fit bonne contenance et reçut d'un air riant les adieux de Mathilde qu'un essayage réclamait. Depuis que celle-ci s'était lancée dans une société plus élégante que raffinée, elle s'occupait de sa toilette avec une ardeur de plus en plus vive, éloignant ainsi tout homme de bon sens désireux de fonder un lover. En vain de vrais et fidèles amis essayaient-ils de la marier, ses prétentions, sa vanité croissante décourageaient les meilleures volontés et on l'eût bien surprise en lui apprenant qu'elle ne devait s'en prendre qu'à elle-même de l'insuccès de ces bienveillantes entreprises.

Il est indéniable que la prospérité d'Annie l'agaçait et que, tout au fond, elle n'eût pas demandé mieux que de trouver une fissure à ce bonheur presque insolent, encore que sa petite amie se gardât d'en faire étalage. De là, des conseils, des insinuations qui ne visaient point sans doute au seul intérêt de la jeune femme et la blessaient douloureusement.

Le retour de Bruno ne fut marqué d'aucun incident. Annie ne risqua aucune allusion aux révélations de Mathilde et, bien qu'elle tentât de le retenir à Paris pour le faire participer aux nombreuses distractions de sa saison printanière, elle ne put résister au désir véhément qu'il manifestait pour un prompt départ.

La verdure nouvelle des *Ombrettes* l'attirait invinciblement, assurait-il; de plus, il convenait que leur enfant naquît dans la maison de famille, où M. et Mme Castau les rejoindraient à la belle saison.

Ce souhait était trop conforme à ceux d'Annie pour qu'elle essayât de s'y opposer et ils ne tardèrent pas à regagner le Dauphiné.

IX

C'était un vieux château, aux toits bas, aux murs épais, une de ces formidables bâtisses de l'ancien temps, capables de supporter un siège, et qui avait peut-être subi de rudes assauts au cours des guerres de religion, si âpres en Dauphiné.

On montre encore, en certains villages, de quels créneaux élevés le barons des Adrets, de sinistre mémoire, avait coutume de précipiter les catholiques, ses ennemis.

Cet antique manoir, adossé à une montagne revêtue du haut en bas de noirs sapins, n'offrait rien d'attrayant.

Les arbres l'entouraient, le pressaient jusqu'à le dissimuler. N'eût été la mince colonne de fumée s'échappant journellement des hautes cheminées, il eût été difficile de soupçonner la présence d'êtres humains au milieu de ce fourré.

A vrai dire, ceux qui occupaient depuis peu le château de *Bon-Repos* ne révélaient guère leur présence.

A certaines heures, il est vrai, une servante d'un âge mûr franchissait le lourd portail fermant la cour et s'en allait aux provisions à la ferme voisine, située à un jet de pierre.

Parfois aussi le garçon boucher tirait la grosse cloche suspendue à l'entrée, à moins que ce ne fût le boulanger arrêtant un moment sa carriole, attelée à un petit cheval endiablé qui ne demandait qu'à ralentir.

Dans ces deux cas seulement, la même femme entr'ouvrait le portail et recevait la commande, offrant un visage bourru et peu avenant. Sauf ces relations indispensables avec le monde extérieur, aucun visiteur ne troublait jamais le silence de ce lieu retiré. Le facteur même devait en ignorer le chemin, car nul n'apercevait dans le sentier moussu son chapeau de paille et sa blouse bleue.

A part les bâtiments fermiers, peu importants, point d'habitations aux alentours, ce qui explique pourquoi la curiosité publique ne s'exerçait pas à l'endroit des nouveaux locataires, le château étant occupé depuis peu.

De temps à autre, cependant, un homme jeune et de grande allure arrivait dans une auto qu'il arrêtait à quelque distance, comme s'il eût craint de troubler la paix profonde de cette solitude. Il tirait alors une clé de sa poche et pénétrait sans façon dans l'enclos par une petite porte dissimulée sous un manteau de lierre.

Au bout d'une heure environ, il regagnait sa voiture, qui ne courait aucun risque de lui être enlevée en son absence.

Les fermiers, peu curieux de leur nature et très occupés d'autre part, fournissaient régulièrement le laitage, les oeufs et les légumes. Bien payés, ils ne s'inquiétaient guère de savoir par qui.

A plusieurs reprises toutefois leurs enfants, deux gamins éveillés, entrevirent un homme de haute stature, lourdement appuyé au bras d'une jeune et jolie personne, sa fille sans doute.

Tous deux parcoururent à pas lents le petit chemin ombragé, facile à des pieds fatigués. Mais ils n'allèrent pas loin: à peine s'étaient-ils éloignés de quelques mètres que la servante apparut au portail, l'air fâché, et les rappela à grands bras, avec une mimique des plus expressives.

On eût dit qu'elle s'était constituée leur gardienne et réclamait en retour une prompte docilité. Elle l'obtint en effet, le malade, l'infirme, plutôt, s'arrêta à la première injonction, pressé d'ailleurs par les supplications de sa compagne.

Ces sorties devinrent de plus en plus rares, pour cesser bientôt tout à fait.

Par une douce matinée de mai, alors que rossignols et fauvettes chantaient éperdument dans les arbres nouvellement feuillés, alors que les rayons de soleil devenus plus vifs et plus chauds donnaient un peu de vie et de beauté à cette triste demeure, on put entendre nettement du dehors des gémissements plaintifs.

Ils s'échappaient de la chambre d'honneur, située au premier étage, chambre immense, pourvue d'une alcôve et de nombreux recoins.

Dans cette chambre gisait un malade, que deux femmes attentives entouraient à l'envi de leur sollicitude.

— Je souffre, je souffre trop, murmurait parfois la voix angoissée; personne n'arrivera donc à me soulager?

— Encore un peu de patience, mon ami; Bruno ne saurait tarder à venir, il trouvera sûrement quelque remède. Peut-être, d'ailleurs, connaît-il dans la région un docteur habile et discret...

Le malade se redressa sur son lit avec une vigueur toute juvénile.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.



Directrice : Germaine BERNIER

La Poésie

"Vitrail"

Par Cécile Chabot

A une époque où il est de mode que tout le monde écrive, même ceux qui n'ont rien à dire, et où tant de gens, pour se donner, je suppose, l'illusion d'être poète, disposent leur prose en lignes inégales comme des vers..., où tant d'autres se réclament d'écrire en vers libres quand ce n'est qu'en vers informes, remplis de mots sonores parce que creux, à une époque enfin, où sont si rares ceux qui prennent le temps et la peine d'achever leurs travaux ou leurs ouvrages, qu'ils soient manuels ou intellectuels, quelle satisfaction de découvrir parmi les derniers nés des éditeurs un recueil de vers, si bien faits et si vraiment inspirés qu'ils constituent une oeuvre d'art: je veux parler des poèmes de Cécile Chabot, qui, vraiment, possède à un haut degré, le don de poésie.

Elle n'en est pas plus vaniteuse pour tout ça, et elle écrit modestement:

Je ne suis qu'une enfant solitaire et sauvage
Qui m'en vais dans la vie avec un coeur d'oiseau,
Et sur les étangs clairs, l'ombre d'un seul roseau
Fait encor plus de bruit que mon obscur passage.

Mais c'est trop de modestie, car ce coeur d'oiseau est avant tout un coeur d'artiste qui sait souvent capter les reflets de la beauté éparse dans la vie, dans l'univers et même dans la pauvre âme humaine et qui a le pouvoir de ressentir ce qu'il y a d'exaltant ou de douloureux à vivre quand on veut atteindre à la hauteur d'un grand rêve de perfection et d'art.

Comme l'ogive aux nefs des belles cathédrales,
Où tout le clair-obscur des ombres vespérales
S'illumine en passant à travers les vitraux,
Du bleu pur des saphirs, du reflet des cristaux,
Mon coeur a sa verrière où s'irise et flamboie
La grisaille des jours. Et tout m'est une joie:
L'appel de la nature et l'amour d'un regard,
L'étreinte de la vie et le tourment de l'art.

On ne sera pas surpris après cette image, d'apprendre que le recueil de ces vers est intitulé Vitrail.[1] *Notre attitude et nos sentiments devant la vie et le monde ne dépendent-ils pas, en effet, de la façon dont nous voulons, dont nous pouvons regarder et voir... de la sorte de verrières que nous avons à l'esprit et au coeur... verrières neutres, déformantes, ou embellissantes? Des prosateurs ont déjà parlé des lunettes roses de l'optimisme, des lunettes noires, etc. Une artiste s'exprime autrement et point n'est besoin de savoir que Mlle Chabot est passée par l'Ecole des Beaux-Arts, et de voir les illustrations de son livre pour constater le degré de son sens artistique.*

Je disais donc que, contrairement à bien des recueils parus depuis quelques années, les poèmes de Cécile Chabot sont faits de véritables vers, soumis à toutes les rigueurs de la versification française, et non bâtis à coups de licences poétiques ou grammaticales. Mlle Chabot ne s'est pas reconnu assez de génie (?) pour se dispenser des règles, mais elle a tout le talent nécessaire pour s'y soumettre, ainsi que l'ont fait les meilleurs poètes de chez nous ou d'ailleurs.

Evidemment, la bonne versification n'est pas forcément synonyme de vraie poésie. Un habile versificateur peut n'être que ça et pas du tout poète. C'est une vérité de toujours que bien des ambitieux oublient facilement. D'autres accuseront la rigueur des règles de nuire à leur inspiration. Les vrais poètes ne s'en plaignent jamais, et voilà pourquoi Mlle Chabot s'y est soumise sans que son inspiration ni son style en ait souffert.

Je ne suis pas de ceux qui demandent à la poésie de donner surtout des leçons, de sermonner, etc. Comme la musique, comme la peinture, etc., que la poésie exprime avec élégance, avec art, avec sincérité du vrai et du beau, cela me suffit et m'enchante. D'ailleurs une leçon de beauté est déjà assez rare pour que ce seul enseignement ait de la valeur. Personne ne pourra nier cette valeur à la plupart des poèmes de Mlle Chabot.

La poésie de Cécile Chabot est grave, d'un style vigoureux, âpre par moments. Ses envolées, même les plus audacieuses, ne nous placent pas dans cet état d'inconfort, coutumier de la grandiloquence et de l'obscurité, que plusieurs rimeurs connus cultivent avec génie et que, hélas! dégoûte avec raison de la poésie tant de lecteurs qui pourraient l'aimer vraiment. Et cette poésie grave et qui se plaint parfois n'est pas lamoyante, morose ou pessimiste comme elle l'est souvent chez nos poètes, tant masculins que féminins. Non. Et le grand amour aux multiples sujets qui anime l'âme de la poétesse, amour qui semble s'entretenir et se ranimer de sa propre flamme, l'empêchera toujours probablement, quelles que soient la dûreté des ascensions et la brutalité des chutes, de dire du mal de la vie ou de la mépriser. Sa prière de pardon au Seigneur le dit assez:

Pardonne-moi d'avoir, panthéiste ou païenne,
Adoré l'univers, d'avoir trouvé parfois
A la nature une âme identique à la mienne
Et de l'avoir aimée au-dessus de tes lois.

Toi! qui créas ce coeur qu'on blâmera peut-être,
Ce coeur tout à la fois mystique et sensuel,
Tu sais que de mes dieux tu resteras le maître,
O Toi! qui fis la terre et m'y donnas le ciel!

Et c'est "ce coeur tout à la fois mystique et sensuel" qui permet à la poésie de Vitrail *ces irrésistibles élans vers les pures régions de l'idéal et ses attaches, et ses retours hélas! bien humains.*

On ne voudrait pas qu'une poétesse qui est en même temps aquarelliste ne parlât pas de la lumière:

La lumière qui rit sur le seuil des matins
Irradiant la brume et les aurores blanches;
La lumière qui chante au-dessus des chemins,
Dans le beau champ d'azur où s'étirent les branches.

C'est tout ce que je permets de vous citer d'un beau poème, et je ne vous donnerai pas les titres des poèmes que je crois les meilleurs. En choisissant je pourrais en oublier.

Contrairement (encore une comparaison, mais je ne puis m'en défendre) à d'autres recueils de vers qui semblent avoir épuisé totalement l'inspiration de leur auteur, le livre de Cécile Chabot laisse deviner qu'elle n'a pas tout dit... Non, la lumière n'a pas irisé tous les cristaux du vitrail...

On peut donc souhaiter que Mlle Chabot continue son travail d'artiste qui veut, après avoir fixé des rayons sur la toile, réussir à en garder dans des vers.

Et ce second volume qui sera écrit probablement avec un métier encore plus souple, avec une pensée davantage élargie et mûrie, classera certainement notre poétesse parmi les meilleures artistes du vers et de la poésie.

PRISCA

21-II-40

[1] *Vitrail* par Cécile Chabot, $1.00 franco, au Service de Librairie du *Devoir*.

TOUS LES COEURS

Quand la fenêtre est close et que tout bruit s'éteint,
Ecoute de ton coeur monter la voix suprême;
Ta musique est en lui, c'est là qu'est ton poème,
Comme les fleurs et les oiseaux sont au jardin.

Ecoute. Pour saisir l'écho de ton destin,
Attentif, penche-toi longuement sur toi-même;
Le coeur que Dieu t'a fait, qu'il haïsse ou qu'il aime,
Heureux ou malheureux, contient le genre humain.

Poète, ta douleur ne t'est pas personnelle;
Ton âme souffre: hélas, des millions comme elle
Pleurent sans révéler au monde leur tourment!

Tous les coeurs sont pareils qui palpitent, en somme;
Dis le tien, tu diras celui des autres hommes:
Dans un morceau d'azur luit tout le firmament!

Albert LOZEAU



A l'occasion du 30ième anniversaire de sa fondation, ◆ nous sommes ◆ heureux de féliciter

LE DEVOIR

et de lui exprimer nos voeux les plus sincères de succès et de prospérité ◆ dans l'avenir ◆

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Les activités féminines

Partie de cartes

Lundi, le 26 courant, à 2 h., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronnesses, sous la présidence de Mme A. Bonin, au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la T. S. Face Inc., au no 4312 Papineau. Pour informations appeler: AM. 4959.

Chez les employées de bureau

Dimanche, 25 courant, à 4 h. à la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke, assemblée générale de l'Association des employées de bureau. Mme Rose Létourneau-Lasalle y donnera une causerie intitulée: De la Terre aux Etoiles. Il y aura programme musical et prix de présence. Toutes les associées sont priées d'être présentes.

Au profit d'un noviciat

Une partie de cartes, au profit du noviciat des RR. PP. Trinitaires, aura lieu mardi, le 27 février, à 8 h. 30, au no 1935 rue St-Antoine, sous la présidence du R. P. Louis, maître des novices.

Prière d'apporter cartes et marqueurs. Pour informations, WI. 3330, WE. 3979, WI. 3341.

L'Archiconfrérie N.-D.-des-Malades et la retraite annuelle

S. E. Mgr Desranleau, évêque coadjuteur, donne le sermon de clôture — Mystique de la souffrance

La semaine dernière, était donnée, à Sherbrooke et dans la région, par radio, sous les auspices de l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, la retraite annuelle des malades. Ces exercices furent suivis avec intérêt et grande piété, si l'on en juge par les diverses communications qu'a reçues le directeur de l'Archiconfrérie, M. l'abbé Zoël Fréchette. Les malades se sont montrés des plus heureux de pouvoir, cette année encore, faire chez eux, dans leur demeure, la retraite que font les bien-portants dans leur église paroissiale.

Et l'on sait aussi quel intérêt S. E. Mgr Desranleau, évêque-coadjuteur de Sherbrooke, porte à la cause des impotents, quand, à chaque réunion importante, il désire prendre la parole et tracer tout un programme de vie à ceux qui en en ont tant besoin. Oui, programme de vie surnaturelle, voilà le thème du sermon de Son Excellence.

Samedi après-midi, à Radio-Sherbrooke, Son Excellence daignait s'adresser aux malades, les encourageant, les bénissant.

Grâce à Dieu, la retraite s'est terminée avec succès. Elle a été, pour plusieurs, une source de consolations et pour d'autres, le début d'une vie nouvelle.

L'Archiconfrérie va publier, dans quelques jours, un tableau intitulé: "Mystique de la souffrance, ses moyens d'action". Ce tableau devrait être gardé par les malades, pour leur plus grand bien, car il contient bien des directives propres à chaque classe de malades.

S. E. Mgr Desranleau développa, avec la compétence qu'on lui connait, le problème de la douleur et sa place dans la vie de tout chrétien, en suivant les exemples de Jésus.

"Seigneur, le Dieu de ma santé, j'ai crié vers vous, et le jour et la nuit". (Ps. 87-2).

Par une délicate attention de la Providence, dit en substance Son Excellence, la retraite des malades se termine le premier samedi de la grande semaine du carême. En ce jour, la liturgie ramasse tout un lot de prières pour les malades. La messe de ce matin, avec ses six épîtres et oraisons, est une prière au bon Dieu, pour le bien des malades. Elle prêche deux grands bienfaits de la souffrance: elle tourne les malades vers Dieu et elle les transforme.

L'introït nous dit tout de suite: Que ma prière monte et pénètre jusqu'à vous; prêtez l'oreille à ma supplication. Par là, le malade peut facilement parler à Dieu en toute confiance; il peut, en outre, lui demander de se pencher vers lui, d'entendre sa voix.

La collecte demande au bon Dieu de regarder les malades d'un oeil favorable, d'éloigner des souffrants les fléaux de la douleur. Un véritable plaidoyer, habile entre tous, est donné dans le Graduel: Soyez-nous propice, guérissez-nous, de peur que les méchants disent: "Où est donc votre Dieu?" Aidez-nous, délivrez-nous pour la gloire de votre nom.

Dans la deuxième oraison, les malades sollicitent encore davantage. Dieu, notre protecteur, regardez-nous, nous qui sommes écrasés sous le poids de nos souffrances, et faites au moins que nous nous aimions avec un coeur libre et que nous soyons miséricordieusement délivrés pour votre plus grande gloire. Les épîtres invitent les malades à obéir à la voix du Seigneur; à faire ce qu'il veut; par contre, elles promettent le retour à la santé, la joie et la paix. Une d'entre elles, la quatrième, se fait suppliante: Ayez pitié, regardez-nous, vous êtes le Maître, montrez-nous votre miséricorde; renouvelez vos prodiges; hâtez la fin de nos douleurs, afin que les hommes proclament votre grandeur et votre bonté. Quant à la dernière épître, elle nous répète, avec saint Paul aux Thessaloniciens: Consolez ceux qui souffrent, soutenez les faibles, soyez patients, demeurez dans la joie, priez sans cesse afin que votre âme et votre corps soient irréprochables devant Dieu.

A la communion, l'âme est forte de la force de Dieu: Seigneur, mon Dieu, j'ai espéré en vous, sauvez-moi de toutes mes souffrances et que mon âme trouve tous les remèdes en vue de l'éternité.

Deuxième bienfait de la maladie: la transformation.

L'Evangile de ce jour, la Transfiguration de Notre-Seigneur, appelle la transfiguration des malades. Les malades doivent se détacher des créatures, hommes et choses. Les hommes sont peu utiles, et l'évangile du paralytique, qui fut trente-huit années à la piscine, attendant le secours des hommes, le prouve on ne peut mieux.

Les malades doivent abandonner le péché. La maladie épuise la sensibilité, et les malades s'habituent à vivre sans péché; d'où sa joie et son bonheur. Ils trouvent alors seulement le bon Dieu. Que d'âmes et que de saints doivent leur ciel à la souffrance.

Ils songent à expier leur faute et la souffrance commence alors à leur paraître utile. Elle purifie le présent et le passé, tout en préparant l'avenir. La souffrance, unie à celle du Christ, expie toutes les fautes.

C'est là que les malades arrivent à trouver que la douleur fait du bien aux autres. Et alors aussi commence l'apostolat; la joie d'aider Jésus dans les missions; dans les grandes villes, en appelant les pécheurs à Dieu; dans les campagnes, en infusant des pensées surnaturelles. Les malades saisissent aussi pourquoi Notre Saint Père le Pape aime tant les malades, pourquoi il leur demande de prier, pourquoi il aime l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, pourquoi, chaque année, il demande une journée missionnaire au jour de la Pentecôte. (Pie XI).

Pie XII, de son côté, demande de prier pour la paix, pour les pauvres soldats qui meurent dans la neige, gelés par les rigueurs d'un hiver terrible; il demande aux ouvriers malades, mais puissants par leur faiblesse, d'obtenir la paix.

Que l'objet de l'apostolat des malades, continue Son Excellence, soit bien la conversion des pécheurs qui, en ces temps du carême, ne veulent pas s'approcher des sacrements.

Que par vos souffrances, chers malades, à cause de vous, des âmes éloignées de Dieu reviennent à lui à jamais.

Et Son Excellence donne à tous les radiophiles la bénédiction qu'attendent les malades de partout

La retraite a porté des fruits nombreux, car les arbres ont été émondés en vue de rendre une moisson beaucoup plus grande.

Causerie historique à la Société d'étude et de conférences, mardi

La prochaine causerie qui sera donnée sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, mardi prochain, 27 février, est celle de M. Robert Rumilly, qui traitera de l'"Amitié de deux grands évêques: Mgr Laflèche et Mgr Taché". Journaliste, M. Rumilly a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire du Canada. Ce sont des travaux de vulgarisation pleins d'intérêt, qui nous font mieux connaître l'histoire de notre pays. La causerie de mardi prochain est dans cette veine.

La conférence se donnera, comme d'habitude, à 3 heures, dans la salle Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. Le public y est invité. On sert le thé.

Conférence du Dr C.-N. Valin au Monument National

M. le Dr G.-N. Valin, professeur à l'Université de Montréal, donnera le dimanche 25 février, à 3h., au Monument national, une conférence sur l'*hygiène*. Le sujet traité sera: *L'hygiène particulière à certaines époques de la vie:* 1o *L'enfance et l'adolescence.*

Cette conférence, donnée sous les auspices de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

Le public est cordialement invité. Entrée libre.

Pour être bien renseigné, lisez le DEVOIR



Pour de belles fourrures, venez chez Cummings

Depuis 50 ans, les fourrures CUMMINGS sont reconnues, d'un océan à l'autre, pour leur qualité, leur beauté et leurs bas prix. Nous avons actuellement un grand choix de renards argentés, de $18.00 à $60.00, et aussi une grande variété de fourrures de printemps, collerettes, boléros, aux prix de la manufacture.

Manteaux de printemps et tailleurs faits sur mesures. Nous avons actuellement un grand choix de draps dans les teintes qui seront les plus en vogue cette saison. Achetez votre manteau de fourrure maintenant et économisez 50% sur ce que vous aurez à payer l'automne prochain. Moyennant un léger dépôt, sans autres frais supplémentaires, nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne.

CUMMINGS
FURS LIMITED
284 OUEST, RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

JUSTEMENT REPUTEES PARTOUT



Tous les aromes

Louis XV mécontent et surpris de la capitulation

Le roi s'attendait à une plus longue résistance — Les malversateurs condamnés

En France, on apprit avec étonnement la capitulation de Montréal. Le ministre fit savoir à M. de Vaudreuil la surprise et le mécontentement du roi en recevant cette nouvelle. Sa Majesté, dit-il, connaissait bien le mauvais état de la colonie par suite du manque de secours; mais après les espérances que le gouverneur avait données, dans ses lettres de juin, de se maintenir encore quelque temps et ses assurances de soutenir l'honneur des armes du roi avant de se rendre, Sa Majesté ne s'attendait pas d'apprendre si tôt la reddition de Montréal. Malgré les motifs qui ont pu déterminer à capituler, le roi n'est pas satisfait des conditions peu honorables auxquelles il s'est soumis, surtout après les représentations qui lui ont été faites par M. de Lévis au nom de tous les corps militaires de la colonie. En lisant le mémoire de ces représentations, le roi a reconnu que, malgré le peu d'espérance de succès, le gouverneur était encore en état de tenter une attaque ou une défense, qui aurait pu engager le général anglais à lui accorder une capitulation plus honorable pour les troupes.

De Vaudreuil, Bigot et cinquante fonctionnaires et officiers commandants furent mis en accusation pour mauvaise administration ou malversation dans leurs emplois respectifs. Le 10 décembre 1763, une commission royale composée du lieutenant général de police, du lieutenant particulier et des conseillers au châtelet et siège présidial de Paris, prononça jugement en cette affaire. Bigot fut condamné à 1,000 livres d'amende et 1,500,000 de restitution; Jean-Victor Varin, ci-devant commissaire ordonnateur à Montréal, à 800,000 livres de restitution. Les deux furent bannis à perpétuité. Jacques-Michel Bréard, contrôleur de la marine; Joseph Cadet, munitionnaire général; Joachim Pennissault, négociant; François Maurin, tous bannis du royaume pour neuf ans et condamnés à payer chacun 500,000 livres d'amende. Le premier dut restituer 300,000 livres; les trois autres 6,000,000 chacun. On ignore dans quelle mesure ce jugement fut exécuté.

Parmi les autres accusés, quatorze avaient été fonctionnaires ou commandants dans le district de Montréal. A Jean-Baptiste Martel de Saint-Antoine, ci-devant garde-magasin du roi, il en coûta 6 livres d'amende et 100,000 de restitution; à Jean Corpron, négociant, 6 livres d'aumône et 600,000 de restitution. Nicolas Fayolle fut reconnu innocent et Jean-Pierre La Barthe mis hors de cour. "La contumace fut déclarée bien et valablement instruite" contre Dumoulin et Villefranche, gardes-magasins au fort de Chambly; Hautraye, garde-magasin au fort Saint-Jean; Rouville, commandant du fort de Chambly; Sacquespée, commandant au fort St-Jean. Il fut ordonné plus ample informé avant de prononcer la contumace contre Martel, ordonnateur de la marine; Belleau, garde-magasin à Chambly; Lemoine Despins, négociant; Salvat, commis du munitionnaire; d'Artigny, commandant au poste de Lachine.

Dans le cas de M. de Vaudreuil, les commissaires rendirent un verdict de non-lieu. Il est toutefois étonnant que tant de malversations aient pu se produire durant toute son administration, sans qu'il en ait eu connaissance. Averti par le ministre des abus qui se commettaient depuis longtemps, il prend quand même la défense de Bigot, au point de se compromettre lui-même. La mémoire de Vaudreuil ne souffre-t-elle pas quelque peu de l'ombre de Bigot et de ses complices?

Camille BERTRAND, *Histoire de Montréal.*

Au delà du machinisme

par Marcel Malcor

Première partie. — Pour que l'échange puisse être fécond.

Deuxième partie. — La machine contre la personne. L'avenir du machinisme. Signes de déclin. La descente. La remontée.

Volume de 325 pages. Prix régulier $1.00, réduit à .75s franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Frères maistres d'escolle"

L'un des premiers devoirs que leurs titres de concession imposaient aux seigneurs était l'éducation des Français, citadins et colons. M. de Maisonneuve avait d'abord confié ce soin à Marguerite Bourgeoys, dont l'oeuvre fut continuée et développée par la Congrégation de Notre-Dame pour l'instruction des filles; et le Séminaire dota l'institut de fonds nécessaires.

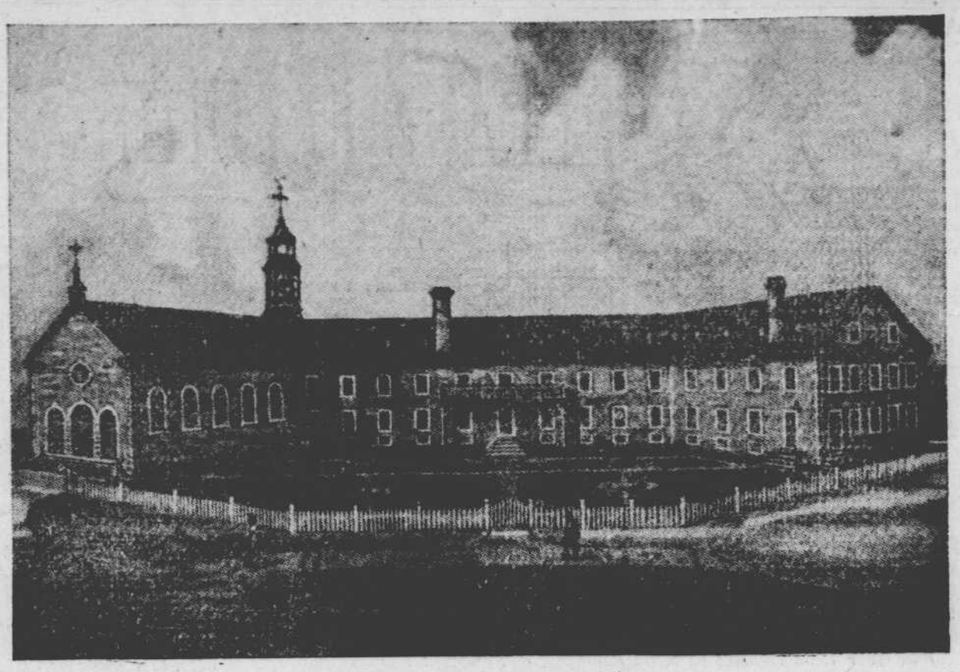
Depuis 1664, les Sulpiciens avaient eux-mêmes fait l'école aux petits "Montréalistes". Mais en 1686, le Séminaire abandonna à de pieux laïques, sous sa direction, l'enseignement primaire des garçons. M. Souart, qui s'était fait "le premier maitre d'école de Villemarie", pourvut la fondation d'une somme de 1,000 francs. Un autre Sulpicien, M. de la Faye, donna une maison, à l'angle des rues François-Xavier et Notre-Dame.

Les premiers instituteurs qui firent partie de cette "congrégation laïque" furent Mathurin Rouillé, Nicolas Barbier, Pierre Gaulin, Jacob Thoumelet, que le Séminaire avait choisis pour cette oeuvre importante. Benoist Basset et Philibert Boy vinrent se joindre dans la suite aux fondateurs.

Les instituteurs vivaient en communauté au séminaire et portaient le nom de frères. On ne voit nulle part qu'ils aient jamais reçu de salaire pour leurs services, les Messieurs de Saint-Sulpice pourvoyant à tous leurs besoins. Cet esprit de renoncement et de dévouement désintéressé s'est continué après eux, et le public a pris l'habitude de l'imposer à leurs successeurs. Pour se créer des revenus, la communauté acheté, en 1687, un arrière-fief à la rivière Saint-Pierre au prix de 4,500 livres dont 3,000 comptant. En 1691, les Frères établirent leur logis à l'école même.

L'entreprise paraissait bien lancée et viable, quand elle commença à péricliter. Thoumelet quitta l'institution et se maria, Barbier fut tué par les Anglais en 1691. Deux ans plus tard, MM. Rouillé et Boy, voulant se joindre aux Frères Hospitaliers, qui venaient de fonder l'Hôpital Général, remirent leur école et ses biens à M. Dollier de Casson.

Messire de la Faye se porta acquéreur et l'on dressa procès verbal des biens meubles et immeubles, qui "appartiennent aux écoles de Villemarie". En 1695, le Sulpicien Chaigneau, qualifié à cette occasion de "premier maître d'école", fit un accord avec Pierre Gadoys au sujet du terrain, pour lequel il y avait depuis longtemps contestation. A partir de ce moment, plus de traces de l'instruction des garçons, jusqu'à ce que les Frères Hospitaliers s'en fussent chargés plusieurs années après.



LE PREMIER HOPITAL DE MONTREAL

L'Hôtel-Dieu, fondé par Jeanne Mance, tel qu'il se trouvait une fois reconstruit, en 1755, coin nord-ouest des rues St-Paul et St-Sulpice.

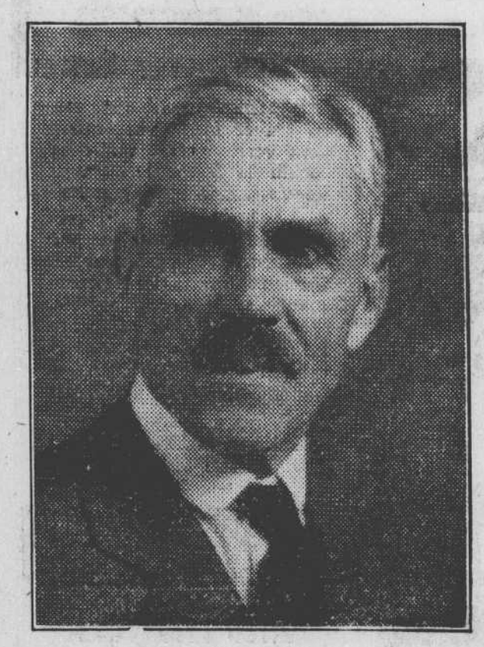
HOMMAGE AU "DEVOIR" A L'OCCASION DE SON 30ème ANNIVERSAIRE!

WISINTAINER & FILS INCORPOREE L'ENCADREUR

908 Boulevard SAINT-LAURENT, MONTREAL

FABRICANTS de CADRES, MOULURES, MIROIRS

IMPORTATEURS de VITRE et IMAGERIE



M. LOUIS WISINTAINER, père
Fondateur et Président
de la CIE WISINTAINER & FILS INC.

Débuts fort modestes d'une grande industrie

La maison Wisintainer & Fils, incorporée, est incontestablement l'une des plus grandes en son genre, non seulement en notre province mais dans tout le pays. Mais il ne faudrait pas en conclure que cette grande industrie d'encadrement, cette importante maison d'importation d'imagerie religieuse et de verre, a atteint du jour au lendemain la position enviable qu'elle occupe aujourd'hui dans le commerce canadien. Loin de là, ses débuts furent on ne peut plus humbles.

Lors de son arrivée au Canada, M. Louis Wisintainer père, originaire du Trentin, n'avait pour tout entrepôt qu'une modeste boîte en bois et utilisait un parapluie pour y étaler ses images.

Pourtant, les clients affluèrent autour du parapluie-étalage, si bien qu'un an plus tard, en 1888, le petit marchand tyrolien pouvait ouvrir, rue St-Laurent, une petite échoppe dans un passage de cour.

Premier magasin de la maison

Les affaires continuèrent à prospérer et l'année suivante — c'est-à-dire en 1889, — l'imagerie Wisintainer avait pignon sur rue. Le nouveau magasin occupait une humble bicoque rue St-Laurent, dont la fenêtre permettait un étalage un peu plus invitant pour la clientèle qui circulait dans "la grande rue St-Laurent", alors la principale artère commerciale de la ville

A partir de ce moment, les progrès de la maison furent rapides.

Deuxième magasin de Wisintainer & Fils

En 1907, la Compagnie Wisintainer était incorporée et le magasin de cette maison prenait rang parmi les établissements les plus en vue de la rue St-Laurent.

L'année suivante, on ajoutait au magasin un second étage; en 1909 un troisième et en 1910 un quatrième.

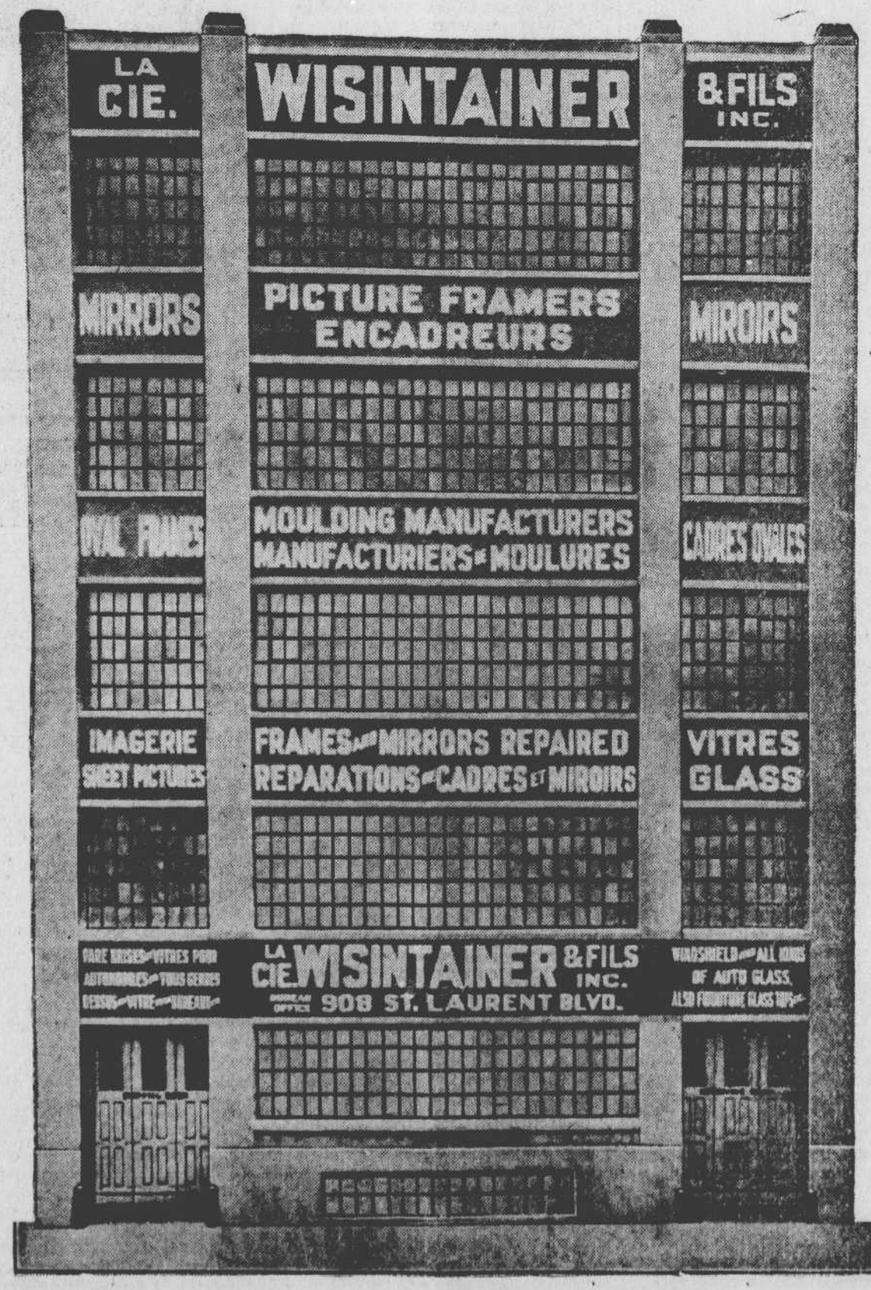
Enfin en 1911, la Compagnie acquérait les locaux de la rue St-Charles-Borromée, aujourd'hui la rue Clarke, adjacents à l'arrière de sa propriété et en 1912 et 1913, on agrandissait ces nouveaux locaux.

Finalement, en 1928, l'on démolissait de fond en comble toutes les bâtisses de la rue Clarke et l'on construisait sur leur site, le vaste édifice que nous connaissons aujourd'hui.

Le vaste immeuble aujourd'hui

Il y a loin du parapluie de 1887 à l'immeuble moderne, comportant l'outillage le plus moderne, le plus perfectionné qu'il soit posible de se procurer.

Dans ces vastes ateliers, on fabrique sur une grande échelle les cadres, moulures, miroirs de tous genres, voire même les miroirs taillés ultra-modernes, etc., dont les produits sont réputés d'Halifax à Vancouver.



FAÇADE DE LA RUE CLARKE



M. LOUIS-F. WISINTAINER (C4)
Secrétaire-Trésorier et Directeur-Gérant
Directeur de la Chambre de Commerce de Montréal
Membre du Club Kiwanis-St-Laurent, Montréal.

Les animateurs de cette industrie

Ce merveilleux résultat, qui ressemble plus à un conte qu'à la réalité et qui est pourtant d'une vérité absolue, est dû à l'inlassable énergie de M. Louis Wisintainer père, qui est, depuis quelques années, admirablement secondé par son fils, M. Louis F. Wisintainer.

A sa naissance, cette industrie avait adopté comme devise: "Grandir avec le pays" — et comme on peut le constater par les gravures qui ornent cette annonce, on peut dire qu'elle a été fidèle à sa devise.

Si ce résultat est en grande partie dû à la droiture, au courage, à la frugalité du fondateur de la maison, il faut tenir compte du fait que sa fidèle clientèle s'est constamment accrue, grâce à l'excellence de sa marchandise et aux efforts que font ses dirigeants pour assurer parfaite satisfaction à ceux qui lui font confiance.

C'est aujourd'hui l'une de nos vieilles — elle est dans sa 53e année — et de nos plus substantielles institutions canadiennes-françaises. . . oui, canadienne-française par le mariage de son fondateur avec l'une des nôtres, par la culture et l'éducation essentiellement canadiennes-françaises données à ses enfants, mariés eux aussi à des personnes de notre race. . . par son personnel technique, ses vendeurs, ses employés de bureau, tous canadiens-français.



PREMIER MAGASIN DE LA MAISON



DEUXIEME MAGASIN DE WISINTAINER & FILS

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

"L'Enseignement à l'Institut de la Présentation de Marie"(1)

Il parait si peu d'ouvrages de pédagogie, chez nous, que tout nouveau volume dans ce domaine mérite d'être signalé. La dernière addition à notre littérature pédagogique est une thèse de doctorat en pédagogie, à l'Université de Montréal, due à la plume d'une religieuse, de cinquante années d'expérience dans l'enseignement, Soeur Marie-Aimée-de-Jésus, de la Présentation de Marie. L'auteur y décrit les méthodes d'enseignement employées dans les 49 maisons de sa congrégation au Canada, et en particulier au Collège St-Maurice, à St-Hyacinthe, où elle est directrice des études.

C'est la première fois qu'un membre d'une de nos congrégations enseignantes dresse ainsi un tableau des principes et des méthodes d'éducation de son ordre. L'auteur fait d'abord une courte biographie de Mère Rivier, qui fonda la congrégation en France, à la fin du dix-huitième siècle. Elle expose ensuite la nécessité de la pédagogie, l'importance de connaître l'enfant, les principes de la formation de caractère, les méthodes fondamentales, et les procédés particuliers d'enseigner la grammaire, l'histoire, la littérature, les sciences, la religion, etc.

Ce qui frappe dans cet ouvrage, c'est le grand amour porté aux enfants, qui flotte à travers toutes les pages. On voit que l'unique souci qui anime les religieuses est le dévouement envers leurs élèves, le désir de leur donner le meilleur d'elles-mêmes. Suivant l'expression de l'auteur, c'est "la pédagogie de l'amour" qui inspire les religieuses. On sent que l'auteur guide sa vie sur les paroles de sa fondatrice: "Pour vivre heureuse dans l'enseignement, il faut aimer sa classe, voir ses élèves revenir chaque matin et en avoir de la joie; se trouver au milieu des enfants comme une mère entourée de sa famille".

On trouvera dans ce livre d'excellents principes, ainsi, cette remarque de Mère Rivier: "Les progrès des élèves sont généralement en rapport avec l'habileté du maître." L'Institut n'est pas enlisé dans la routine; au contraire, on cherche à "promouvoir partout les méthodes d'enseignement jugées bonnes et en perfectionner l'emploi dans nos établissements." On ne craint pas le progrès: "Tout est accepté, résolu, dès que rien, dans ces innovations, ne s'oppose aux vues et traditions de base de l'oeuvre." L'auteur soutient fort à propos que le point de départ de toute pédagogie doit se trouver dans la connaissance de l'enfant et qu'il faut s'adapter à sa mentalité — principe admis de tous, mais combien peu appliqué! Elle écrit encore qu'il faut rendre l'enseignement aussi attrayant que possible et chercher à le faire aimer.

Dans les méthodes d'enseigner les différentes branches scolaires, décrites par l'auteur, on en trouvera d'excellentes, tandis que d'autres sont sujettes à discussion. Ainsi, l'Institut n'emploie que des manuels français pour l'enseignement de la langue, au lieu de se servir d'ouvrages canadiens-français. On peut se demander si ce principe est sage, car l'enseignement du français rencontre des conditions différentes en France et au Canada. Le petit Français parle correctement sa langue, à l'instar de ceux qui l'entourent. Au contraire, l'enfant moyen, chez nous, vit dans un milieu contaminé; tous les jours, il entend des phrases incorrectes, des tournures vicieuses, des anglicismes, des mots mal prononcés. Les manuels ne doivent-ils pas tenir compte de ces dangers auxquels sont exposés nos élèves? Les ouvrages français ne peuvent évidemment être adaptés à un milieu si différent de celui pour lequel ils ont été préparés, et les maîtres doivent y suppléer.

Certains regretteront que l'auteur n'ait pas traité des principes particuliers à l'éducation féminine, des moyens employés pour capter l'intérêt des élèves, leur donner le goût des choses de l'esprit, des méthodes adoptées pour développer la personnalité, l'initiative, le raisonnement, le sens du réel, etc., mais peut-être l'espace a-t-il manqué. Ce livre mérite d'être lu par tous les éducateurs, par tous ceux qui s'intéressent à l'éducation. Il révèle comment l'une de nos meilleures congrégations enseignantes conçoit et pratique l'oeuvre de l'éducation. Les titulaires de classe pourront y puiser de nombreuses suggestions qui les aideront dans la tâche quotidienne et s'inspirer du véritable esprit qui doit animer l'éducateur. Souhaitons que l'exemple donné par l'auteur soit suivi, et que d'autres religieux et religieuses publient à leur tour les principes et les méthodes pédagogiques de leur congrégation.

Charles BILODEAU

(1) *L'Enseignement à l'Institut de la Présentation de Marie*, par Soeur Marie-Aimée-de-Jésus, St-Hyacinthe, 1939, 262 pages. Prix: $1.00. En vente au Service de la Librairie du *Devoir*.

La canalisation du Saint-Laurent

par Paul-Henri GUIMONT

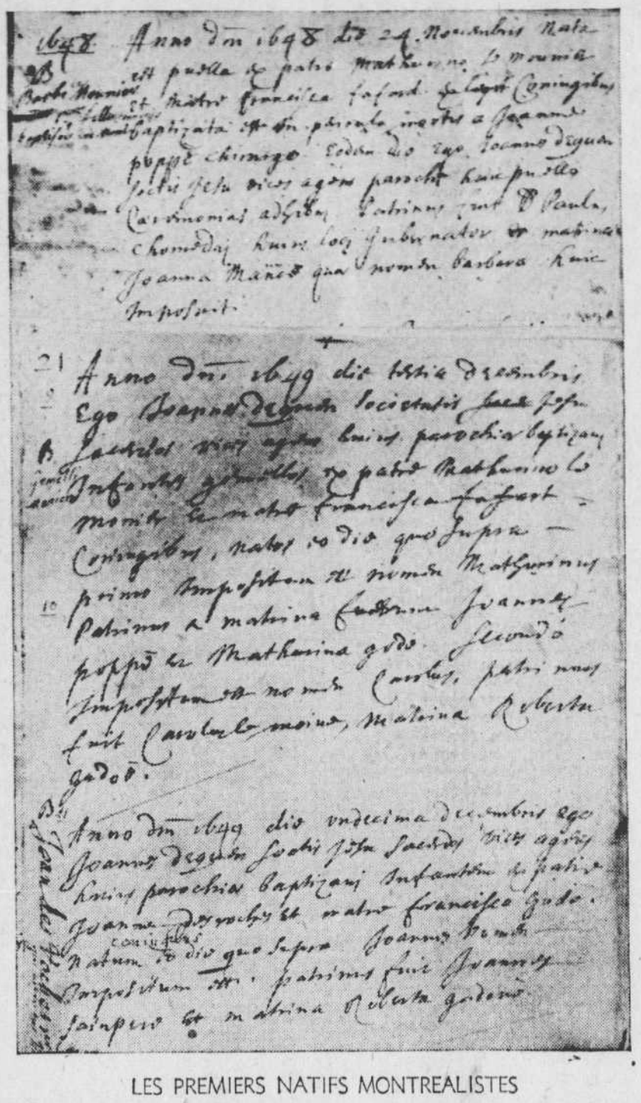
Professeur à l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de Québec

Rarement projet aussi important s'est présenté dans notre pays. Il comporte une dépense considérable qui oblige à en étudier de près l'aspect économique. Au point de vue national, il s'impose davantage à notre attention. Les intérêts de la province de Québec, en particulier, sont en cause et les conséquences les plus graves peuvent résulter pour elle de la réalisation de ce projet. Malheureusement, peu d'études approfondies en ont été faites.

C'est pour combler cette lacune que M. Paul-Henri Guimont a voulu étudier à fond le projet de canalisation du Saint-Laurent, tel qu'on le présente de ce temps-ci. Son travail paraît dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire. Ceux qui s'intéressent à la chose publique voudront lire cette brochure. Elle se vend 15 sous l'exemplaire au *Devoir*, à Montréal.

Allocutions de Noël de S. S. Pie XII

Le Souverain Pontife ne laisse passer aucune occasion d'exposer la vérité et d'appliquer aux problèmes du jour les solutions du christianisme. C'est ainsi que dans son allocution de Noël aux membres du Sacré Collège il parla du conflit actuel et indiqua quelles devraient être les conditions d'une paix juste. Quelques jours plus tard, recevant en audience plusieurs couples de jeunes mariés, il leur montra "à la lumière de Noël" ce que doit être la famille chrétienne.



LES PREMIERS NATIFS MONTREALISTES

Le 24 novembre 1648, une fille nommée Barbe, enfant de Mathurin Le Monnier et de Françoise Fafard — les premiers Français mariés à Villemarie — baptisée par le père jésuite Jean de Quen.
L'inscription suivante est celle de jumeaux — les premiers nés à Villemarie — enfants de Mathurin Le Monnier, baptisés par le père de Quen, le 3 décembre 1649.
Le troisième acte est celui du premier garçon qui survécut et fit souche: Jean des Roches, né et baptisé le 20 décembre 1649 par le père de Quen. Il était le fils de Jean des Roches et de Françoise Gudo.

Ces enseignements de Pie XII sont des plus précieux. Il faut les répandre afin qu'ils éclairent les individus et les peuples en ces jours de ténèbres que nous traversons. L'Oeuvre des Tracts vient de publier en plaquette ces deux allocutions. On la trouvera au *Devoir*, (Service de librairie) 10 sous l'unité.

"Mes Fiches" (15 février)

SOMMAIRE

Le Christianisme et l'avènement de l'idée de Progrès, Régis Jolivet. — Guerre et paix (Bibliographie). — Les Humanités gréco-latines, François Charmot, S.J. — L'Astronomie chez les Grecs, L. Laurand. — La Lutte contre les fumées, C. H. — Le Lait vivifiant et le Lait meurtrier, Laurent Maurice. — La Photo pendant les vacances: la Foule, C. de Santeul. — Les Origines et les Aspects de la "culture physique", Georges Hébert. — Les Grandeurs d'Athalie, Richard Arès, S.J. — Les Elections de 1792, E. Fabre-Surveyer. — Herman-Witruis Ryland, Francis-J. Audet. — La Finlande, Jean Mauclère. — Louis Lagrange, D. R.

Les deux Encycliques

"SUMMI PONTIFICATUS" et "SERTUM LAETITIAE"

"Sertum Laetitiae", l'encyclique de Sa Sainteté Pie XII à la hiérarchie américaine, est en vente dans la collection du "Document". Nous y avons joint la version française du discours radiodiffusé par le Pape à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Université catholique de Washington.

Quant à "Summi Pontificatus", la première encyclique de Sa Sainteté, des milliers d'exemplaires en ont déjà été distribués.

Les deux encycliques se vendent dix sous l'exemplaire, $1 la douzaine franco. Au cent, $7 port en plus. On peut commander ensemble les deux textes et bénéficier de réductions.

Les commandes à l'unité et à la douzaine sont strictement payables d'avance.

Adresser les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Can.

Sincères hommages
et longue vie au DEVOIR
de la part du "Doyen
des Restaurants Français
de Montréal
"Chez Stien"

Le commerce de la radio

Certains commerces n'ont guère changé depuis des siècles. D'autres, par contre, évoluent avec une déconcertante rapidité, tel, par exemple, celui de la radio.

M. Bernard Payette, fondateur de l'une des plus vieilles maisons du Canada dans le domaine de la T. S. F., raconte que depuis 20 ans l'industrie et le commerce de radio se sont métamorphosés.

Car l'industrie radiophonique initiale, dit-il, fut avant tout une véritable croisade d'amateurs qui furent d'ailleurs les grands découvreurs en cet art. C'est par milliers et par milliers que les Montréalais se lancèrent dans la science nouvelle. En ce temps, le commerce consistait surtout à vendre des pièces de construction, dont les variétés et les modes connurent d'invraisemblables aspects. Ce ne fut pas peine perdue, car de ces milliers d'amateurs sortirent les meilleurs sans-filistes que possède aujourd'hui le Canada.

D'ailleurs, les grandes lignes de construction restaient assez sommaires, et l'amateur, sans posséder le bagage très étendu des ingénieurs spécialisés en radio-technique, pouvait réussir assez facilement.

L'avènement des radios sans piles sèches ou humides, et surtout les lampes à multiples grilles, réduisirent le domaine amateur à quelques centaines de techniciens particulièrement spécialisés, qui s'occupaient surtout d'émission. Ils forment l'actuelle armée de sans-filistes qui coopèrent actuellement avec les autorités du pays.

Désormais ce fut la vente des postes manufacturés. La gamme en est très étendue, depuis le poste puissant, aux pièces de premier ordre, qui donne un rendement musical de haute qualité, jusqu'à la boîte minuscule dont le rendement est remarquable et surprenant et qui connaît le plus grand des succès, tant parce que nous traversons un temps de crise, que par son extrême commodité, au point de vue mobilier et transport.

L'industrie et le commerce de radio se divisent maintenant en deux grandes parties: la vente des récepteurs et la fabrication des pièces de construction. En règle générale, la production s'est spécialisée et les constructeurs de radio utilisent des pièces fournies par des industriels différents.

Dans le commerce, il y aura donc à la fois la vente de l'appareil complet et la vente des pièces séparées, pour la réparation, ainsi que des lampes. Ces pièces sont maintenant uniformisées, mais la liste en est immense et atteint plusieurs milliers d'item, où le choix est parfois délicat, car il y faut de solides connaissances techniques et commerciales.

La radio, sans avoir connu, ces années passées, de sensationnelles découvertes, du moins quant à la réception, présente néanmoins des additions nouvelles chaque année, et il est probable qu'il en sera ainsi encore pendant de nombreuses années.

Il faut prévoir aussi l'avènement commercial de la télévision. Il serait imprudent de faire des pronostics précis sur ce point, mais sans doute que dans dix ou quinze ans elle se généralisera.

Graphologie au "Devoir"

MIRIAM — Elle est sensée, pratique, un peu routinière et elle a peu d'initiative.

Bonne, affectueuse, capable de se dévouer quoiqu'elle ait un peu d'égoïsme qui la ramène sans cesse vers elle-même.

Remarquablement sincère et d'une franchise naïve et un peu gauche.

Elle est susceptible et elle attache beaucoup d'importance aux égards qu'on lui doit.

Volonté vive et théoriquement autoritaire, mais elle n'a ni l'énergie, ni la persévérance nécessaires pour établir fortement son autorité.

Un peu d'orgueil, mais peu de vanité. Plusieurs indices me font voir qu'en certaines occasions elle peut être ferme. Humeur et activité capricieuses, celle-ci dépendant de celle-là.

ALBUQUERQUE — Impressionnable, nerveux, imaginatif, il manque de sens pratique, il n'a pas d'ordre et l'humeur est très capricieuse.

Intelligent mais porté à effleurer beaucoup de questions sans les approfondir. Réflexions et raisonnement, besoin de dire ses opinions et ses idées. Il aime à contredire, il le fait vivement et il discute avec chaleur et souvent avec un entêtement raide.

Il affecte une grande indépendance, mais, au fond, il est très sensible à l'opinion des autres sur lui.

Négligent, faisant les choses vite et sans soin; mais toujours actif, parfois agité et nerveux.

Bon coeur délicat et sensible; besoin d'affection mais beaucoup de réserve fière et timide. Il est jeune et quelques années le modifieront.

DELFIER (Jol.) — Ni timbres, ni coupons.

QUI SAIT? — Imaginative, pas très sérieuse, un peu vaniteuse et ne perdant jamais le souci de plaire. Elle est d'humeur très capricieuse et son activité se modèle sur son humeur.

L'orgueil est bien marqué: elle a bonne opinion d'elle-même et sa susceptibilité s'offense promptement d'une critique ou d'une négligence à son égard.

Délicate et sensible, elle a un bon coeur qui s'attache facilement et jalousement.

Un égoïsme marqué nuit au dévouement sans le détruire cependant. La volonté est impulsive, assez énergique mais peu égale. Elle est impatiente et elle s'emporte devant la contradiction et la résistance. Jeune, de jugement peu formé encore, elle agit plus par instinct et impulsion que par raison. Contente d'elle-même cependant et s'attendant à ce que tous soient de son avis.

ESTELLE L. —L'esprit est clair, précis, sensé, le jugement se forme bien, elle a de la réflexion et du bon sens.

C'est une jeune personne calme et raisonnable, pas du tout sentimentale. L'activité est égale, persévérante, un peu routinière. La réserve est extrême et ne cède pas, même dans l'intimité: elle garde bien ses secrets. La volonté est ferme et égale: quelques vivacités et impatiences, mais elle se possède bien et cela va rarement à l'emportement.

Elle a l'habitude de contredire et de discuter. Autoritaire et très énergique. Loyale et sincère, ses amis peuvent compter sur elle.

Bon coeur, affections calmes, profondes et constantes, dévouement naturel associé aux affections.

COCOTTE —Sensée, active et assez pratique. Elle est distraite et elle agit et parle précipitamment, sans réfléchir, ce qui la met souvent dans l'embarras.

Le coeur est bon et généreux; elle est capable de se dévouer pour les siens, mais, comme elle manque de persévérance, c'est un dévouement un peu variable.

Volonté qui peut être ferme mais très influençable. Humeur inégale. Pas sérieuse. On ne fait rien qui vaille avec si peu d'écriture.

JEAN DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Samedi, 24 février 1940. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir". Montréal.



Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Aux sources du Nil

Quittant le terrain des conjectures entrons maintenant dans le domaine de l'histoire proprement dite et relatons succinctement les événements contemporains qui se rapportent à la découverte de l'Afrique Equatoriale, et en particulier à la découverte du royaume de l'Uganda.

Les pionniers

Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que la région des Grands Lacs de l'Afrique commença à être explorée et que de hardis voyageurs parcoururent en tous sens le coeur du Continent Noir, dotant de données précises la géographie inexistante du plateau central. Des pionniers intrépides comme Livingstone, Burton, Speke, Stanley et d'autres s'employèrent à ce travail qui illustra leurs noms.

La science cependant ne fut pas seule à mobiliser ses représentants. Des trafiquants, des aventuriers, des esclavagistes affluèrent aussi. Ces derniers pénétrèrent même un peu en deçà des frontières de l'Uganda; toutefois la traite de l'homme y fut promptement réprimée par l'Angleterre qui exerça de bonne heure dans ces régions son influence salutaire et civilisatrice.

Les missionnaires ne furent pas moins courageux que les explorateurs et les agents de négoce. Bravant les dangers, ils évangélisèrent ces contrées nouvelles ouvertes à leur zèle, moralisant, baptisant, fondant des missions, forçant en un mot l'admiration du monde civilisé par leur dévouement et le succès prodigieux de leur apostolat auprès des Nègres.

Toutefois les premiers étrangers à pénétrer dans l'Uganda ne furent que de simples commerçants, un Baloutche et deux Arabes, qui (de 1848 à 1852) firent successivement leur apparition à la cour du roi Suna. Le dernier en date, Snay bin Amir, étant retourné à Tabora, y rencontra (en 1858) l'explorateur Burton, qui venait de découvrir le Lac Tanganyika, et lui fit le récit de son voyage dans l'Uganda. Speke, compagnon de Burton, vivement impressionné par ce qu'il venait d'entendre, partit seul pour monter vers le nord; et, le 3 avril, il était le premier Européen à poser le pied sur la rive sud du Lac Victoria. Les sources du Nil étaient trouvées! Cette découverte cependant ne rencontra que des contradicteurs, parmi lesquels Burton lui-même.

Speke aux sources du Nil

Sans se décourager Speke repartit, deux ans plus tard, en compagnie de Grant pour continuer ses recherches. Contournant le Lac Victoria par le sud et remontant la rive gauche, il arriva (en 1862) auprès de Mutesa, successeur de Suna, et put se rendre compte "de visu" de l'exactitude de la relation de Snay sur la grandeur et l'importance de ce petit royaume de l'Uganda.

Mais d'autres pensées le préoccupaient davantage. Il demanda au roi où s'écoulaient les eaux du lac. Sans hésitation aucune Mutesa répondit que, à une faible distance de là, à Jinja, les eaux se précipitaient et donnaient naissance à un grand fleuve qui coulait vers le nord.

Tout radieux Speke comprit qu'il avait vu juste et que, dans quelques jours, il serait à l'heureux terme de son long voyage. Poursuivant donc fiévreusement sa marche vers l'est, il déboucha enfin (le 21 juillet) en face même du fleuve magique qu'il cherchait; et, sept jours après, il découvrait les chutes Ripon, déversoir des eaux du Lac Victoria. Le mystère des sources du Nil était définitivement mis en lumière, mystère qui hantait depuis des siècles l'imagination des savants.

Après Speke

La voie du nord était ouverte et de nombreux voyageurs n'allaient pas tarder à l'utiliser. De 1874 à 1877 trois Européens remontèrent successivement le Nil jusqu'à sa source: Chaillé-Long, Linant de Bellefonds (qui rencontra à la cour de Mutesa l'explorateur Stanley, occupé à dresser la carte du Lac Victoria avant de continuer sa traversée de l'Afrique de l'est à l'ouest) et Emin-Pacha (envoyé par Gordon, gouverneur de l'Equatoria, pour ramener une expédition que Mutesa retenait virtuellement prisonnière).

De Bellefonds, de retour à Lado auprès de son chef, se vit confier une mission militaire d'apaisement en pays Bari. Dans cette opération malheureuse le vaillant Français, n'étant pas suffisamment sur ses gardes, donna dans une embuscade et fut massacré avec presque toute son escorte.

Cependant au Soudan égyptien des événements graves se préparaient. Devant des difficultés sans cesse renaissantes Gordon, le gouverneur général, démissionna en 1880. Un an après éclatait la révolte de H Mahdi, musulman illuminé qui fanatisa le peuple et se trouva bientôt en mesure de faire échec au gouvernement. Emin-Pacha, devenu gouverneur de l'Equatoria, se vit du coup bloqué dans sa province du sud, ne pouvant ni correspondre avec ses chefs ni être ravitaillé.

A Londres l'opinion s'alarma. Allait-on perdre dans cette aventure des droits si chèrement acquis sur les importantes provinces du Haut-Nil? Gordon seul, pensait-on, pouvait encore sauver une situation presque désespérée. Il reparut donc à Khartoum; mais, le 16 janvier 1885, la ville, cernée de toutes parts par les Mahdistes, tomba entre leurs mains et le gouverneur fut tué avec la garnison.

L'explorateur Stanley

On était toujours sans nouvelles d'Emin-Pacha. Le public en émoi réclamait à grands cris l'envoi d'une expédition de secours. Stanley, pressenti, accepta cette tâche délicate et périlleuse. Ayant donc préparé à Zanzibar une puissante caravane, il la conduisit par voie de mer jusqu'à la côte occidentale d'Afrique; et, en juin 1887, il se lança vers l'Equatoria en remontant le Congo. Arriverait-il à temps? On se le demandait avec inquiétude. Stanley, lui, ne doutait pas; et, de fait, après des péripéties extraordinaires il atteignait son but.

Chose étrange, Emin-Pacha le reçut froidement. Malgré une situation précaire et sans issue il ne voulait pas quitter son poste. Il fallut tout l'ascendant de Stanley pour lui faire comprendre que sa tâche n'avait plus sa raison d'être et que pour sa propre sécurité ainsi que pour celle de ses hommes, il n'avait qu'à profiter du secours qu'on lui apportait. L'immense caravane s'ébranla enfin et, à la fin de 1889, arriva à Zanzibar où les deux héros furent l'objet d'une réception triomphale.

Huit ans se passèrent avant que l'Egypte du sud ne fût réoccupée par l'Angleterre, C'est Kitchener qui, dans une longue et difficile campagne (de 1896 à 1898), en fit la conquête. En cette dernière année eut lieu l'affaire de Fachoda; et la France, pour éviter une guerre, abandonna aux Anglais ce poste occupé par l'expédition Marchand.

L'esclavagisme

Mais revenons un peu en arrière et parlons d'un autre sujet auquel se rattache l'occupation de l'intérieur de l'Afrique par les nations européennes: l'esclavagisme.

L'Association Internationale de Bruxelles, fondée en 1876, avait pour programme de travailler à l'abolition de l'esclavage. Après des débuts pleins de promesses elle dévia bientôt de sa fin pour mettre au premier plan les explorations et découvertes scientifiques. L'année 1885 ramena de nouveau la question sur le tapis. Au congrès de Berlin les chancelleries se partagèrent l'Afrique, établirent des sphères d'influence, et s'engagèrent à supprimer du même coup l'esclavage et la traite des Noirs.

Croisade du cardinal Lavigerie

Encore une fois des considérations étrangères surgirent et firent oublier les engagements pris. Il fallut la voix puissante du Cardinal Lavigerie (fondateur des Pères Blancs) pour réveiller enfin les esprits et rappeler les princes à leur devoir. En 1888 le Cardinal, dans une croisade fameuse, parcourut les principales villes d'Europe pour dénoncer les horreurs de l'esclavagisme en Afrique et soulever les masses en faveur de l'abolition de la traite de l'homme. Cette campagne amena, en 1890, la réunion d'une dernière conférence qui se termina par l'Acte de Bruxelles. Enfin des mesures précises et efficaces étaient prises.

Pour finir ce bref résumé de l'histoire de l'Uganda, disons que l'Angleterre prenait définitivement possession du pays en 1890 avec l'arrivée du capitaine Lugard, qui établit son camp à proximité de la cour royale, sur la colline de Kampala.

Les missionnaires protestants et catholiques l'y avaient précédé depuis longtemps et comptaient déjà de nombreux convertis. Malheureusement de profondes rivalités existaient entre les deux partis, rivalités qui entravaient le travail de l'apostolat et qui devaient aboutir à une guerre à main armée.

Amédée GOULET, P.B.

La Procure des Pères Blancs à Montréal est à 1626, rue Saint-Hubert.

Ainsi va le monde
CE QUI SE DIT DANS LES JOURNAUX...

Le Français moyen et la religion

Témoignages des prêtres-soldats

Que vaut la religion du peuple français? A cette question, *Custos* répond aux *Etudes*, la remarquable revue des Pères Jésuites. Les témoignages fournis sont ceux des prêtres-soldats. *Custos* observe justement que les circonstances confèrent à ces témoignages une valeur objective exceptionnelle. En effet, des milliers de prêtres — et autrement que sous l'insigne d'aumônier militaire qui désigne, mais isole — se trouvent en contact fraternel sans privilège d'aucune sorte, avec les soldats. Ils ont ainsi le peuple de France à portée des yeux et des oreilles. "[Les prêtres] qui croyaient le mieux "connaître leur monde", qui pensaient n'avoir jamais perdu le "contact avec la masse", avouent qu'il leur restait beaucoup à apprendre." Nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs des plus marquants de ces témoignages.

Christianisme de tradition

Il y a "une carte de la France chrétienne", dit *Custos*, des formes chrétiennes appartenant à des couches géologiques différentes.

Commençons d'abord par constater l'existence — c'est l'un des faits qui nous ont le plus frappé — d'un vieux fonds de christianisme, maintenu par les traditions familiales et paroissiales des terres chrétiennes. C'est celui qu'on rencontre dans certains milieux paysans de l'Ouest, de la Lorraine, de la Savoie, des Cévennes. Il se caractériserait par l'assurance d'une foi robuste, non exempte toujours de superstition, par un attachement familier à l'Eglise qui touche parfois à l'esprit de clan; au demeurant, il réalise un équilibre des vertus naturelles et surnaturelles qui lui donne une remarquable solidité. Foncièrement traditionnel, il ne se prête guère au renouvellement des formes de la piété et il manque d'esprit de conquête. Mais il a le sens de la prière, il est accoutumé à un usage restreint, mais régulier, des sacrements, il est fidèle. Par-dessus tout, face à la tentation de laisser-aller universel, qui est bien la tare de notre époque et de notre régime, il garde intact le sens du sacrifice.

Dans les cercles d'études improvisés au hasard des cantonnements, et qui groupent souvent de jeunes militants des mouvements spécialisés, étudiants ou ouvriers, avec ces catholiques terriens d'ancienne souche, c'est merveille d'entendre les gars des vieilles paroisses résoudre paisiblement, à leur manière, ou plutôt écarter comme des bavardages inutiles, les objections qui arrêtent et émeuvent sincèrement les plus fervents apôtres des milieux déchristianisés. Leur catéchisme et leur expérience quotidienne leur ont appris que la terre est un lieu d'épreuves, que l'on n'évite pas la peine, et qu'avant de prétendre au repos, de l'autre côté de la vie, il faut en prendre sa part. S'ils sont entre eux, ou si nul ne les intimide, ils s'enhardissent à dire qu'ils trouvent les choses justement disposées ainsi. Ils ont une façon à eux de résoudre le problème du mal — et de la guerre — qui les situe aux antipodes de la révolte. Peu s'en faut qu'ils ne confessent avoir prédit l'événement. Car, enfin, dans un monde qui est à l'envers, où chacun prétend gagner davantage en travaillant moins, se marier sans avoir d'enfants, commander sans obéir, tout savoir sans connaître Dieu... il fallait bien qu'un jour ou l'autre la machine se détraquât et que cela finît mal. Ne les poussez pas trop sur ce chapitre; vous arriveriez à vous faire dire des injures. Car nul ne les en fera démordre, celui qui prétend faire fortune en dix ans est le cousin d'un filou, et celui qui reste garçon par peur des gosses à élever fait le raisonnement d'un lâche.

Il importe de souligner ce dernier trait: une absence presque totale d'indulgence ou même de curiosité à l'égard de ce que pensent et font ceux qui ont abandonné les traditions ancestrales. Point d'autre devoir à leur endroit que de leur dire la vérité et d'attendre qu'ils y reviennent. Cette intransigeance, sauf chez les meilleurs, peut aller jusqu'à la dureté et à l'incompréhension. C'est grand dommage; ils se privent, par là, d'un rayonnement certain. Ces familles et ces provinces chrétiennes, aptes, semble-t-il, à jouer le rôle actif d'une élite dont la valeur morale ennoblirait tout le pays, ne jouissent encore que d'une influence fort restreinte; elles constituent du moins, dans la nation, de précieux îlots de vaillance et de santé morale. Et l'on compte infailliblement sur ces réserves aux heures de péril.

C'est au même fonds traditionnel toujours subsistant, antérieur aux mouvements d'Action catholique, qu'appartiennent aussi certains milieux de bourgeoisie parisienne ou provinciale et d'aristocratie qui forment une bonne partie des cadres de l'armée et où se recrutent également nombre d'Instituts missionnaires. Les traits en seraient analogues: une foi solide, une piété parfois fervente, un grand sens du service et du dévouement à la patrie. Ces milieux nous sont trop proches pour qu'il soit nécessaire de décrire ici leurs ressources et leurs limites. S'ils ne possèdent pas assez d'audience dans ce pays pour le persuader à temps de faire l'économie d'une expérience ou d'une crise, ils lui permettent du moins de les traverser sans périr.

A côté de ce type — et se rattachant au christianisme de tradition, — le milieu bourgeois en présente un autre qui se réfugie de préférence dans les emplois de bureaucratie militaire de quelques services annexes assez proches de la vie civile. C'est le personnage qui, dès qu'il sait que vous êtes prêtre, se présente aussitôt à vous. Il a fait ses études dans un collège religieux, il a une tante Augustine ou Trinitaire, il est prêt à vous rendre tous les services. Il assiste à la messe le dimanche, de préférence à celle que fréquentent les officiers supérieurs, non pour s'y faire remarquer, mais pour éprouver l'impression agréable d'être en bonne compagnie. Soyons sûr qu'à Paris cet aimable jeune homme est un habitué de la messe de midi et que son curé ne l'invite pas en vain à sa vente de charité.

A l'armée, le prêtre-soldat s'aperçoit vite que l'ancien élève est bien compromettant pour ses maîtres. Il a de l'argent et en profite. Il se dérobe le plus possible aux obligations communes, ayant sa chambre en ville et prenant ses repas au restaurant. Son catholicisme officiel voisinera avec une existence fort libre. Ce n'est plus pour lui qu'une valeur parmi d'autres valeurs mondaines et sociales, ne comportant aucun engagement de vie, réduite à une affaire de convenances ou à un pur loyalisme envers une institution. Il est un garçon "de principes". S'il s'agit de défendre la religion outragée, on peut compter sur son concours, mais, personnellement, — je veux dire pour sa vie intime, — il n'en use pas. La dose de dévotion et de morale qu'il a absorbée au collège lui suffit pour toute sa vie.

Ainsi réalise-t-il, sans en avoir pleine conscience, la scandaleuse collusion de l'argent et de l'Eglise, si souvent dénoncée par les pharisiens des temps modernes... et tant d'incroyants de bonne foi. Sa seule présence constitue un argument de contre-apologétique.

Ce type de chrétien mondain, qui n'est pas tellement rare, semble cependant en voie de régression. Ajoutons, pour être équitable que, malgré sa navrante légèreté, il est sans doute moins vil que ne le prétendent d'impitoyables censeurs. Dans "les grandes circonstances", lorsque les événements l'acculent à choisir entre un sacrifice onéreux, parfois héroïque, et le reniement de ses principes religieux, d'ordinaire... il choisit bien. D'authentiques martyrs de la Révolution française et de la révolution espagnole furent de ces chrétiens mondains.

Le monde déchristianisé

Au delà des deux manifestations du catholicisme ancestral que nous venons de décrire — le vieux fonds chrétien authentique et toujours vivant, et sa dégradation, la religion "de convenances", s'étend le monde déchristianisé: paysans du centre et du sud de la France, fonctionnaires et petits commerçants des grandes villes, ouvriers des régions industrielles. La religion d'antan a plus ou moins complètement disparu et n'a pas encore été ranimée. Le stade de l'apostasie et de l'anticléricalisme semble d'ailleurs dépassé. Il s'agit avant tout d'une indifférence profonde.

On constate la survivance de certaines pratiques religieuses: baptême des enfants, mariage à l'église, voire port de médailles pieuses. Il n'y a pas d'anticléricalisme, même chez les instituteurs. Chez les ouvriers, naguère communistes, la conquête jociste porte déjà les premiers fruits de sympathie.

Ceci dit, essayons de décrire ce qu'est le comportement du Français moyen, semi-pratiquant ou indifférent, tel que l'armée nous le présente à quelques millions d'exemplaires. Le premier fait à retenir c'est qu'il y a une attitude religieuse. Le Français totalement étranger au christianisme, qui ne s'y relie ni par des attaches traditionnelles ni par des contacts apostoliques, reste l'exception. La majorité a été baptisée et a fait sa première communion; leurs enfants sont au catéchisme. Assister à un office peut être rare chez beaucoup, ce n'est pas, néanmoins, un acte purement extérieur. Tel qui se dispense de toute pratique me dire: "J'ai ma religion à moi."

C'est là, d'ailleurs, le mot juste. Il y a un christianisme du Français moyen qui est une religion à part et ne coïncide pas avec le christianisme complet. C'en est, à vrai dire, une forme dégradée où l'on a laissé tomber presque tout ce qui comportait des exigences un peu pénibles: une religion à la mesure d'une générosité médiocre et d'une vieille civilisation, qui n'a gardé que les modes d'expression propres au christianisme, sans en conserver le principe vivificateur.

Cette religion comporte d'abord le sens de l'importance de certains rites. Il n'y aura aucune pratique habituelle qui demanderait un trop gros effort. Mais, le cas échéant, on assistera volontiers à la messe dominicale. Surtout on aimera que la religion soit associée aux principaux actes de la vie: mariage, naissance, funérailles; on lui fera place à certains jours de l'année: le Vendredi-Saint, la Toussaint, plus volontiers qu'à Noël ou à Pâques, qui éveillent des souvenirs plus profanes. La religion a quelque chose de majestueux et de triste qui s'accorde bien aux circonstances graves de la vie. Il y a persistance du sentiment religieux, sans qu'il y ait bien souvent de foi réelle.

Cette religion comporte, en second lieu, un vague besoin d'assurance contre les dangers temporels, la recherche d'une certaine protection qui est une forme élémentaire de confiance dans la Providence. Nos hommes n'hésitent pas à mettre des cierges à sainte Thérèse ou à baiser la relique du saint patron du lieu où ils cantonnent au jour de sa fête. Je me souviens l'an dernier, au moment de Munich, de toute une chambrée où personne ne pratiquait et où, spontanément, s'organisait une collecte en vue d'un cierge à mettre à Notre-Dame de Fourvière. Que de fois aussi ai-je été surpris de voir attachées au bracelet militaire de tel, qui ne donnait pas précisément l'exemple d'une vie chrétienne, des médailles de la Vierge ou de sainte Thérèse de Lisieux!

Mais ce reste de foi en un monde surnaturel ne va pas jusqu'à une pratique religieuse fidèle chez le grand nombre. Tel même, qui est "pratiquant", se dispensera pour un rien de la messe dominicale. Il ne songera pas, un jour de départ, à se lever un peu plus tôt pour pouvoir y assister ou à déplacer le moment d'une corvée. Quant à la pratique sacramentelle, elle reste le fait d'une élite restreinte. A une messe militaire à laquelle assistent un grand nombre d'officiers et de soldats, deux ou trois communions, parfois une seule. Et ceci semble assez général, du moins tant qu'un courant n'est pas créé qui ranime les cendres attiédies.

La morale, elle aussi, est ramenée à des exigences qui ne soient point trop contraignantes. On étonnerait beaucoup la plupart en leur disant qu'il y a une morale des affaires et que celui qui réussit par des moyens douteux n'est pas enviable de tous points. En cet ordre, toute loi est considérée comme pénale: il n'est que de ne pas se faire prendre. L'attitude à l'égard du mariage appellerait de longs développements. On admettra bien qu'il est anormal pour un ménage, après plusieurs années, de n'avoir pas d'enfants, mais, après tout, ajoutera-t-on, ils sont libres. D'ailleurs, pourquoi avoir des enfants aujourd'hui, alors qu'on ne sait ce qu'on pourra en faire? De famille nombreuse, il n'est bien entendu pas question, et la restriction du nombre des enfants semble bien profondément entrée dans les moeurs.

Le plus clair en tout cela est une séparation très nette du domaine religieux, duquel relèvent les actes proprement cultuels, et du reste de la vie. L'idée de chercher la signification religieuse des événements actuels, cette "apologétique vivante" dont parle l'Encyclique *Summi Pontificatus*, n'effleure pas les esprits. Je me souviens d'un cercle d'études où nous nous étions demandé, à propos des responsabilités de la guerre, si nous n'avions pas tous à cet égard à nous reprocher des fautes d'omission à tout le moins. Cette seule idée a paru scandaleuse à quelques-uns. Très peu ont l'idée qu'il y a des leçons à tirer de la guerre. Ils la subissent, attendent sa fin pour pouvoir reprendre la vie qu'ils avaient avant, sans penser que la cause du mal est partiellement en eux-mêmes.

Avec ce fond chrétien, élémentaire, mais subsistant, le second trait qui frappe dans la grande majorité des cas, c'est la sympathie à l'égard du prêtre. De ceci les témoignages sont très nombreux et touchants. Les hommes sont heureux d'avoir "l'abbé" au milieu d'eux. On l'accueille en général avec sympathie.

Sympathie d'ailleurs qui s'accompagne de respect. Le "tu" cède spontanément la place au "vous" dès que le ton se fait plus grave. On évitera, en général, les jurons, les plaisanteries trop osées, les chansons trop grossières quand le camarade prêtre est là. Je me souviens d'une soirée de Toussaint au cantonnement, où l'on fit cuire des châtaignes que l'on arrosait de vin blanc et où le diapason monta assez haut sans que rien cependant fût dit ou chanté qui pût un instant me gêner. Ailleurs, après quelques chansons fort osées dans la chambrée, un type entonne: "Il est né l'Agneau si doux (*sic*)", et se tournant vers son voisin, prêtre-soldat, gentiment: "Ça, c'est pour toi."

Il serait facile de multiplier les traits et les scènes pittoresques. Ceux-ci suffisent à illustrer une évolution notable: depuis de nombreuses années, le Français moyen, semi-pratiquant, était instinctivement anticlérical. Le prêtre, en dehors de l'église, lui apparaissait gênant, et pour ainsi dire indiscret, par le seul fait de sa présence. Combien d'apôtres ont souffert de se sentir ainsi isolés, tenus à l'écart, presque mis en quarantaine, leur vie durant!

Aujourd'hui, dans ces mêmes milieux, malgré une indifférence persistante, une ignorance au moins égale, cette forme d'anticléricalisme a disparu: la quarantaine est levée.

CUSTOS

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Rhumes — Asthme
Toux — Bronchites

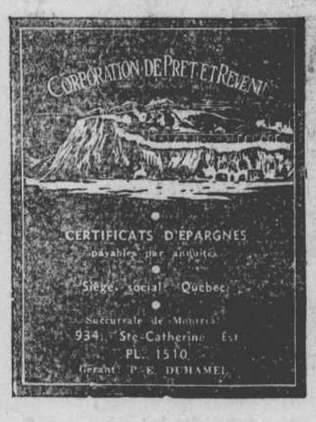
Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats:

.50 et $1.00

Voyez votre pharmacien

CANADA DRUG CO.
Maison essentiellement canadienne-française



OU L'ON S'HABILLE BIEN

Coupe s'adaptant le mieux à votre personnalité. Satisfaction assurée — A votre disposition:
"VALET SERVICE"

ERNEST MEUNIER,
MARCHAND-TAILLEUR
994, rue Rachel (est) FR. 9343-9850

L'industrie du meuble à Montréal

Les Mobiliers Scolaires Modernes, Limitée

S'il est une industrie qui mérite d'être soutenue, encouragée et aidée par les Canadiens français, c'est bien l'industrie du meuble.

Pourquoi? Parce que le meuble doit être — parce qu'il faut — que le meuble soit et demeure une industrie nationale, sinon un art national. D'abord, parce que le meuble est l'instrument indispensable de la vie familiale et sociale. La table, les sièges, le lit constituent les relations, la base, les moyens qui unissent et rassemblent les êtres.

Le meuble résume toute une époque. Il est le reflet de nos moeurs, de notre manière de penser, de nos émotions, de nos besoins.

Ainsi, ceux qui le réalisent, artisans et décorateurs, méritent-ils de figurer au sommet de la hiérarchie ouvrière, ils font partie déjà du monde des arts.

Tandis que dans les premiers âges de l'humanité civilisée le meuble se bornait à satisfaire les seuls besoins de la vie domestique, peu à peu, avec le progrès et le raffinement de la culture, il empiétait dans le domaine de l'art où il devait prendre la place glorieuse que l'on sait.

Le voici aujourd'hui qui, sans rien abdiquer de ses prétentions à l'esthétique, pénètre dans la technique la plus raffinée — il entre au service de la science, de l'enseignement, de la médecine, de la chirurgie et du laboratoire — c'est le mobilier scolaire moderne: la table de famille s'est muée en autel de la science, le vieux bahut de nos grand'mères en vitrine de musée!

Eriger en industrie la fabrication d'un ameublement aussi spécial, parvenir à satisfaire "en séries", si j'ose ainsi m'exprimer, la clientèle aussi exigeante, — et légitimement exigeante — des institutions religieuses, des gouvernements, des hommes de sciences, chimistes, savants, professeurs, conférenciers, etc., semblait une gageure!

A la vérité, l'entreprise était audacieuse, il fallait cet enthousiasme, cette foi, cette confiance, qui sont les privilèges de la jeunesse pour oser entreprendre, d'abord, et persévérer jusqu'à complète réussite, ensuite. Une fois de plus le "*Audaces fortuna juvat*", de l'immortel Virgile, s'est vérifié et a donné raison à la magnifique équipe de jeunes, trois de moins de 30 ans, trois frères, trois Canadiens français, Claude, Pierre et Jacques Bélanger, qui président avec compétence et autorité aux destinées de Mobiliers Scolaires Modernes Limitée.

Qu'est-ce donc que Mobiliers Scolaires Modernes? Une industrie déjà vieille de cinq ans... Cinq ans! Autant dire un siècle pour des hommes qui n'en ont pas encore trente et qui se retrouvent à la tête d'une affaire solidement établie, occupant quelques cinquante ouvriers qui s'affairent autour d'une machinerie des plus modernes, après avoir modestement débuté par la fabrication des tableaux noirs, quelque part, dans un coin de hangar, péniblement transformé en atelier...

C'est M. Jacques Bélanger, secrétaire-trésorier et contrôleur de Mobiliers Scolaires Modernes, qui me fait les honneurs de la maison et qui, avec une modestie et une simplicité qui contrastent trop avec ses véritables mérites, me conte la prodigieuse fortune d'une entreprise qui est un exemple vivant — et combien convaincant — des ressources inépuisables de l'initiative canadienne-française quand cette qualité innée de la race se double de la vertu de persévérance...

L'affaire conduite avec tant d'habileté et d'intelligence par les frères Bélanger, secondés par le talent et la compétence professionnelle de Victorin Dufaud, un ancien de l'Ecole du Meuble, est installée à Montréal, rue Desjardins, en plein centre canadien-français, comme il convenait à cette industrie bien de chez nous.

La manufacture occupe trois étages et partout règne l'activité la plus fébrile. Au premier étage, le magasin à bois et son débitage. Au-dessus, la salle des machines, remarquablement aménagée. Cette jeunesse possède vraiment la sagesse des anciens de la vieille Rome: elle n'a voulu confier à d'autres qu'à des spécialistes éprouvés, à des installateurs américains, le soin de l'installation des machines. Scies à ruban, raboteuses, dégauchisseuses, machine à reproduire, sableuses, polisseuses, etc., se succèdent, travaillent dans un ordre méthodique, laissant aux ouvriers et à la matière première tout l'espace nécessaire, toute l'aisance des mouvements et des manipulations.

Au troisième étage, l'assemblage. Ailleurs, le collage des bois; ici, parfaitement ventilé, l'atelier de peinture et de vernissage.

Une salle d'exposition me permet d'examiner à loisir les principales spécialités de Mobiliers Scolaires. Voici devant moi un immense tableau, dur et brillant comme l'ardoise, noir comme du jais. Je m'immobilise un peu ému. Ce tableau vient de me renvoyer, d'un coup, quelque trente années en arrière et je revis, devant cet objet inoffensif, des minutes angoissées; les cruelles absences de mémoire, l'affre des questions sans réponses. Mais M. Jacques Bélanger ne s'est douté de rien. Il m'explique les particularités de ce tableau, vraiment unique, objet d'un brevet exploité exclusivement par Mobiliers Scolaires Modernes. L'excellence de cette fabrication amiantée, incombustible, à la surface parfaitement plane, est aujourd'hui unanimement reconnue et appreciée au Canada. C'est par milliers de pieds carrés, (plus de cent mille en 1938!) que ce tableau est manufacturé pour être expédié dans toutes les provinces du Dominion.

Partout d'élégants et solides pupitres individuels, pour toutes les tailles et pour tous les âges. Bancs, bureaux de maîtres, tout l'ameublement scolaire est réuni là et je ne cesse d'importuner M. Jacques Bélanger de mes questions sur les mille imprévus que constitue pour moi cette intéressante visite. Une chaise retient mon attention. C'est un siège pliant comme je n'en avais pas encore vu. Brevet de la maison, souligne M. Bélanger. J'examine curieusement, je déplie, replie, éprouve cette chaise. Confortable, à la vérité et solide certes, puisque de construction triangulée, donc indéformable. Stable, et d'un encombrement limité, rigoureusement limité, à l'épaisseur des montants, sans la moindre saillie extérieure. Comme c'est simple, ingénieux... Oui, mais il fallait y penser!

Mobiliers Scolaires Modernes, je vous l'ai déjà dit, ont grandi avec une étonnante rapidité. L'affaire compte déjà des aménagements de laboratoires, tel celui de la voirie provinciale de Québec, des mines et autres, qui sont des références de tout premier ordre. La jeune entreprise non seulement ne recule devant aucune difficulté technique, mais elle ne dédaigne pas affronter le domaine de l'art et de l'esthétique. C'est ainsi qu'elle a déjà exécuté le superbe mobilier de l'église de Saint-Louis de France, celui de Mont-Rolland et que, si vous le demandez, ses artistes exécuteront pour vous les meubles les plus délicats, salles à manger, chambres à coucher, dans le style moderne le plus hardi ou dans la note rustique avec un touchant respect de la tradition toute de charme et de naïveté de l'art "habitant".

Vous pensez sans doute que ce champ déjà vaste suffit à l'activité de ces jeunes? Détrompez-vous. Mobiliers Scolaires Modernes embrasse tout ce qui touche à l'aménagement rationnel de l'installation scolaire, à tout ce qui intéresse l'institution religieuse, le couvent, le collège, l'institut, le musée, la faculté, l'enseignement ménager, ainsi que les meubles de bureau. C'est ainsi que grâce à des intérêts que l'affaire a su se réserver dans une fonderie spécialisée, elle peut étudier et fournir pour toute installation de cuisine, réfectoires, etc., un équipement aluminium des plus modernes, évidemment, et d'un rendement insurpassable, au point de vue calorifique.

Que conclure d'une manifestation aussi rassurante de l'initiative et de l'ardeur au travail de nos jeunes? Tout simplement et... une fois de plus, que c'est sur cette jeunesse que reposent toutes nos espérances et que c'est sur elle qu'il faut résolument fonder notre avenir, je dirai plus: notre survivance! La voilà la voie véritable qui nous conduira sûrement à cette indépendance, à cette autonomie tant prêchée, mais garantie cette fois par notre propre valeur, nos talents intelligemment mis au service des industries judicieusement choisies parmi celles qui répondent le mieux à nos aptitudes et à nos inclinations de race.

Aussi bien, ces jeunes méritent-ils d'être efficacement aidés et soutenus par tous ceux d'entre nous qui bataillent pour la prépondérance économique à laquelle les nôtres ont droit dans ce pays. "L'achat chez nous" l'a compris parfaitement, m'a confié M. Jacques Bélanger. Comprenon-le à notre tour.

H. J.
(Echange)

LA GRANDE ALLÉE À AHUNTSIC

● Le plus beau site résidentiel de la Ville de Montréal ●

La Grande Allée est un magnifique boulevard situé au centre de la belle paroisse d'Ahuntsic. C'est la première rue à l'est de la rue St-Laurent et elle va du boulevard Gouin à la rue Fleury. Ce boulevard, qui a une largeur de 100 pieds, est orné d'un terre-plein central de gazon et bordé de beaux peupliers.

Toutes les maisons en bordure de cette artère sont du meilleur goût. La Grande Allée peut, sur ce point, se comparer avantageusement avec les plus belles rues de Montréal et des environs. Cela est dû, pour une bonne part, à la Société Canadienne Immobilière qui, se basant sur les lois de l'Urbanisme, a édicté soigneusement des règlements de construction pour que seules les maisons bien faites et du meilleur goût puissent y être élevées.

Un mode d'éclairage moderne et d'une très bel effet vient d'y être inauguré.

Celui qui vient demeurer sur la Grande Allée est assuré d'y trouver une classe de gens distinguée. Ses enfants s'y développeront dans une atmosphère bienfaisante. L'espace et l'air pur ne leur manqueront pas.

Il est à noter aussi que l'église et les écoles sont situées sur la rue voisine de la Grande Allée.

Les moyens de communication entre le quartier Ahuntsic, au centre duquel se trouve la Grande Allée, et le bas de la ville sont très accommodants.

La Société offre en vente plusieurs maisons, cottages et duplex, en pierre ou en brique, qu'elle a fait construire récemment.

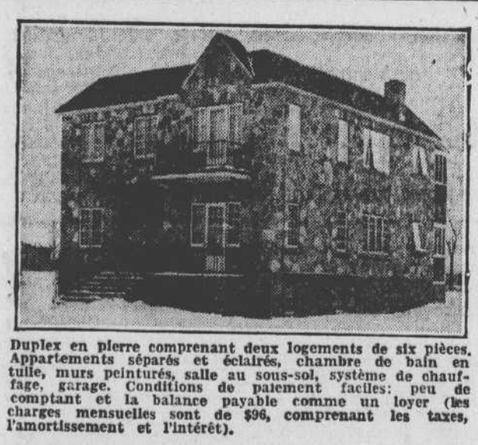
La Société peut aussi disposer de plusieurs lots qui ont tous 50 x 100 pieds de dimensions.

La Société a payé depuis 10 ans sur les lots qu'elle détient encore une grande partie des taxes d'améliorations, communément appelées taxes spéciales (égouts, trottoirs, pavages). Il ne faut pas oublier d'en tenir compte quand on compare le prix des terrains situés sur la Grande Allée avec ceux situés sur d'autres rues.

La Société Canadienne Immobilière est aussi prête à construire sur demande tous genres de résidences sur la Grande Allée, pourvu que soient sauvegardés les règlements de construction établis.

On ne saurait passer sous silence ce qui fait le charme et l'attrait particuliers de cette localité. A Ahuntsic on jouit de tous les avantages de la campagne sans rien sacrifier du confort de la ville. On y bénéficie de 6 mois de villégiature sans quitter la ville de Montréal.

Le public est admis à visiter les dimanches après-midi.



Duplex en pierre comprenant deux logements de six pièces. Appartements séparés et éclairés, chambre de bain en tuile, murs peinturés, salle au sous-sol, système de chauffage, garage. Conditions de paiement faciles: peu de comptant et la balance payable comme un loyer (les charges mensuelles sont de $96, comprenant les taxes, l'amortissement et l'intérêt).



Deux cottages semi-détachés ultra-modernes. Appartements bien éclairés, murs peinturés et lavables, 2 chambres de bain, salle finie au sous-sol, garage, chauffage à l'huile "Timken". Ces cottages se vendent séparément. Construits sous la Loi Fédérale sur le Logement, chacun d'eux peut être acheté avec peu de comptant et la balance payable comme un loyer (les charges mensuelles se totalisent à $47, comprenant les taxes, l'amortissement et l'intérêt).

La Société Canadienne Immobilière Limitée

2 EST, RUE BELLECHASSE — CAlumet 8313 — (Soir : CAlumet 5949)

BEURRE·OEUFS·PROVISIONS
TOUSIGNANT
FRÈRES LIMITÉE

Crémerie	Première Qualité	28c	6920, rue SAINT-HUBERT
Crémerie	Deuxième Qualité	27c	6312, rue SAINT-HUBERT 5195, rue SAINT-LAURENT 2475, rue ONTARIO Est 2929, rue MASSON 2034, rue MONT-ROYAL Est 1127, rue MONT-ROYAL Est
Crémerie	Troisième Qualité	26c	1374, rue ONTARIO Est 2300, rue ONTARIO Est 1584, rue S.-CATHERINE Est 4835, rue WELLINGTON

CRÉMERIE 2135

Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

La Vie Musicale

Fanatisme? Bêtise? Les deux? — Raoul Jobin au "Metropolitan" — M. Jean-Marie Beaudet au Festival de la Croix-Rouge — Ce qu'on pense à Toronto de Jean Dansereau — "Like it or get out" — Pour les saints Thomas

L'histoire suivante est vraie, authentique, même si elle dépasse un peu les bornes de ce que nous avons accoutumé de croire celles du bon sens ou du fanatisme. Je n'en retrancherai que les noms de personnes et de lieu, parce que rien dans la lettre qui la raconte ne m'autorise à m'en servir et qu'il est trop tard pour que je demande une permission et la reçoive à temps. C'est la femme d'un médecin canadien-français qui exerce sa profession dans une ville ontarienne qui parle:

"Mon mari, qui est médecin, est en même temps président d'une succursale des....., société qui fait beaucoup de bien à l'enfance et aux aveugles...., il y a deux réunions par mois sous forme d'un diner et souvent un invité d'honneur fait un discours. En janvier l'invité n'était autre que M....., notre député, et tout son entretien a été sur l'unité nationale.... Après le discours, mon mari, comme président, a demandé que l'on chantât O Canada *et trois ou quatre ont entonné le* God save the King, *que l'on avait chanté au début du repas en guise de* Benedicite, *je suppose. Alors mon mari n'a pas désarmé; il a demandé de nouveau* O Canada. *Un des membres a répondu qu'on ne savait pas les paroles. Alors (notre député) s'est levé et leur a dit:* "Every Canadian should know the words of "O Canada". Shame, shame on you. *Alors chacun a pris son* Code — *livre de la Société dans lequel sont écrites les paroles et on l'a chanté.*

C'était une faible excuse, car on l'avait chanté auparavant depuis que mon mari est président.... Le lendemain de cet incident, mon mari a rencontré un des membres qui lui a demandé pourquoi il insistait tant pour faire chanter O Canada. "Is it because it was written by a French Canadian?"..... *Tous les membres ne sont pas de ce calibre-là, car mon mari ne serait jamais arrivé à la présidence du club. Mon histoire est longue, mais elle vous démontre comme nous sommes une quantité négligeable en certains points d'Ontario."*

Ces Messieurs du XXX Club de la ville ontarienne en question étant tous de parfaits unilingues, cela va sans dire, je devrais leur dire en leur propre langue ce que je pense d'eux. On voudra bien croire que ce n'est pas cela qui m'embarrasserait. Mais j'ai bien d'autres chats à fouetter que de perdre mon temps à leur dire mon idée de leur intelligence et de leur largeur d'esprit *in words of one syllable*, comme aiment à écrire les Américains.

D'ailleurs le médecin en question leur réserve un plat de sa façon quand il laissera la présidence au mois de juin. Je vais m'occuper de lui en fournir tous les éléments, pour qu'il ait lui aussi sa petite vengeance. Une bonne leçon à ces Messieurs ne sera pas d trop.

* * *

M. Raoul Jobin a débuté lundi soir au Metropolitan dans le rôle de Des Grieux, sous la direction de M. Wilfred Pelletier, qui a la charge des opéras français.

Je connais un Québécois pure étoffe du pays qui va être content. A l'époque où M. Jean-Marie Beaudet prit la charge des programmes de Radio-Canada, ce Vieille-Capitale écrivit dans un journal quelconque qu'il avait plaisir à constater que Montréal avait besoin d'aller chercher à Québec ses meilleurs musiciens. (M. Beaudet venait de Thetford-les-Mines, mais ça ne fait rien: il avait fait ses études à Québec).

Bien! nous, de Montréal, ne sommes pas jaloux: M. Raoul Jobin est un Québécois bon teint, et nous sommes les premiers à applaudir à la double consécration que lui ont donnée l'Opéra de Paris et le Metropolitain. Adressons-lui le souhait latin *Ad multos annos!*

Une seule ombre à ce concert d'éloges. Après l'air *Ah! fuyez, douce image*, M. Jobin l'aurait repris, ce que dans un journal on a qualifié d'*amateurist*. Cela ne se fait pas au Metropolitan; il n'y a qu'à Montréal — et on me dit à Paris aussi, — qu'un chanteur interrompt une action pour redonner le même plat. J'aime mieux la façon du Metropolitan et je doute qu'à l'Opera ou à l'Opéra-Comique cela soit permis. Le désir du public, même si, comme chez nous, il se manifeste avec une insistance qui frise l'impolitesse, n'a rien à voir avec la conduite de l'action sur la scène. Ceci, le public ne l'apprendra jamais, si les chanteuses et chanteurs ne commencent par se comporter autrement qu'en petits amateurs; il le comprendra encore moins.

* * *

Et, puisque je viens de mentionner le nom de M. Jean-Marie Beaudet, je lui rends mes hommages pour la façon dont il a dirigé, lundi dernier, sa part du programme offert par la Croix-Rouge au Forum. M. Douglas Clarke, qui régnait sur la seconde partie, a lui aussi donné un très beau relief aux oeuvres qu'il dirigea. Mais il avait, sur M. Beaudet, cet avantage que, ces oeuvres, il les avait choisies lui-même, tandis que son collègue avait pris un programme choisi par un autre et qu'il ne l'avait préparé qu'à quelques jours d'avis. Sans vouloir entrer sur le terrain dangereux et glissant des comparaisons, je puis bien aussi faire remarquer que M. Clarke a une douzaine d'années d'expérience de la direction d'orchestre, en regard de la demi-douzaine de M. Beaudet, et que, tous les ans, il a dirigé une moyenne d'une quinzaine de concerts. Que M. Beaudet se soit montré son égal, il n'y a qu'à s'en réjouir.

* * *

Une fois embarqué dans l'éloge de nos musiciens, je continue avec celui de Jean Dansereau, car je le découvre dans un coin inattendu: le *Saturday Night* de Toronto.

Parlant de l'exécution par ce pianiste du *Concerto en fa mineur* de Chopin, à la salle Massey, avec la Symphonie de Toronto, le journal écrit: *By a coincidence, the eminent pianist Brailowsky was heard over the air in the same Concerto with the New York Philharmonic Orchestra two days previous, and it would be difficult to say which rendering was the better.*

Je n'ai pas besoin de traduire, n'est-ce pas?

* * *

Chaque fois qu'on se sert du Forum pour y donner un concert, il se trouve un chroniqueur musical pour faire la remarque qu'après tout ce n'est pas si mauvais que ça, par exemple qu'avec des tentures on parvient à masquer les défauts, bref avec la conclusion inexprimée que nous aurions bien tort de nous donner tant de mal pour avoir une vraie salle de concerts. Je connais bien ce chroniqueur qui, en conversation, ne parle pas du tout de la même façon, d'où il est clair qu'il reçoit des ordres de l'administration de son journal, qui se résument à ceci: *Like it or get out.*

Donc à lui il faut donner pleine et entière absolution: personne n'est obligé de crever de faim pour un principe qui n'est ni d'ordre religieux, ni d'ordre moral.

Dire ce qu'on pense du journal qui lui fait faire la *sale besogne* d'écrire le contraire de ce qu'il pense sous peine de mourir, cela ne sert absolument de rien. C'est le paradis des autruches, qui fourrent la tête dans le sable pour cacher ce que vous savez. On encaisse, puis on recommence.

Mais si, en 1942, nous n'avons encore que cette patinoire, pour recevoir des Reines de Roumanie et des grands artistes, espérons qu'il se trouvera des gens qui n'ont pas peur de Croquemitaine et qui le diront. Si Dieu me prête vie, je ne serai pas le dernier, car il y a longtemps que je ne suis plus effrayé.

* * *

Quand, il y a une couple d'années, les Concerts Symphoniques annoncèrent qu'ils comptaient avoir un prince japonais, au surplus musicien renommé, pour conduire une de leurs soirées, il y eut en certains quartiers, plus tapageurs qu'influents, des levées d'épaules et des sourires sceptiques.

Pensez donc, un prince japonais qui faisait de la musique, *thare was no sich animal.*

Quand les complications sino-japonaises arrivèrent et que l'armée et la marine du Soleil levant commencèrent à se conduire en hors-la-loi, l'engagement dut être résilié et nos *Know-it-all* s'écrièrent: Je vous l'avais bien dit: *Thare is no sich animal.*

Or il existe un prince Konoyé, frère du prince Fumimaro Konoyé, naguère et alors premier ministre de Sa Majesté le Mikado, qui a deux frères, dont l'aîné est le chef d'orchestre de la Symphonie de Tokyo et qui a voué sa vie à faire connaître et aimer la musique occidentale.

C'est John Gunther qui le confirme dans son livre extraordinaire *Inside Asia* (chez Harper Bros., New-York), page 70, dernier paragraphe. Par John Gunther, nous apprenons aussi qu'il y a au Japon cinq familles dont le titre de prince, commun à tous les hommes, est le seul à dater d'avant la Restauration Meiji (Mutsuhito 1868).

Ces cinq familles descendent toutes de la famille Fujiwara, qui seule a, par tradition, le droit de fournir les impératrices. Les Konoyés font remonter leur ascendance à 1202.

Donc *thare is sich animal*: un authentique et très ancien prince Konoyé, qui préfère, à la politique, l'armée ou la marine, faire de la musique; ce qui n'est pas si bête.

Frédéric PELLETIER

24-II-40

1910 -- 1940

Hommage

au

vaillant lutteur

Le Devoir

constamment

sur la

brèche depuis

30 ans

et

meilleurs

souhaits

Un AMI

Gazette artistique

24 fév.: THEATRE ST-SULPICE. — Le MRT français, dans l'*Aiglon*, d'Edmond Rostand. Aussi demain et la semaine prochaine.

* * *

24 fév.: MONUMENT NATIONAL. — Les Variétés Lyriques, dans *Le Barbier de Séville*, opéra-comique de Rossini, avec Violette DeLisle, dans le rôle de Rosine et Lionel Daunais, dans celui de Figaro. Aussi le 25 février en soirée.

* * *

26 fév.: SALLE DU GESU. — Le choeur de France, dirigé par M. José Delaquerrière.

* * *

27 fév.: AUDITORIUM DU PLATEAU. — Les "Concerts Symphoniques de Montréal". Dernier concert régulier de la saison.

* * *

28 fév: RITZ CARLTON. — Wednesday's Nine O'Clock: Anna Mairon, soprano, et Jan Kury, ténor.

* * *

28 fév. HIGH SCHOOL OF MONTREAL. — Les étudiants et étudiantes dans *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, version anglaise de Brian Hooker.

* * *

29 fév. RITZ CARLTON. — Récital de Noël Brunet, violoniste, prix d'Europe.

* * *

2 mars: ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE d'Outremont. — Récital de Raoul Pâquet, organiste à Saint-Jean-Baptiste.

* * *

5 mars: SALLE ST-SULPICE. — L'Orchestre Municipal de Montréal, avec solistes.

* * *

PROCHAINEMENT. — Débuts de l'Opéra-Comique de Montréal, dans *La Fille du Tambour-Major* opérette d'Offenbach. Le MRT français, dans *Marius*, de Marcel Pagnol.

* * *

5 et 6 avril: HIS MAJESTY'S. — Les célèbres ballets Joots, qui donneront trois représentations.

Le concert du "Choeur de France"

Voici le magnifique programme que le "Choeur de France", dirigé bénévolement par M. José Delaquerrière, donnera le lundi soir 26 février, à la salle du Gesù en faveur des jeunes qui ont du talent musical:

La chanson du Printemps (Mendelsshon), par le Choeur; O Saint-Laurent (José Delaquerrière), par l'auteur; Mon horloge normande (gabaroche), par le Choeur; L'Anneau d'argent (Chaminade), par Mlle A. Bouchard; La Petite Eglise (P. Delmet), par le Choeur; Chanson à danser (XVIIe siècle), MM. Latour, Lemonde et Dubois; Gentils Gallans de France (XVe siècle), par le Choeur; Colinette (Brunette XVe siècle), Mlle G. Sney et M. V. Désorcy; Auprès de ma blonde (ronde XVIIIe siècle), harmonisé par J. Delaquerrière. Soli par Mlles Laperle et Sney et M. Lemonde; par le Choeur; Intermède par José Delaquerrière dans son répertoire; Barcarolle des Contes d'Hoffmann (Offenbach), par le Choeur; "Il est un petit bonhomme" (farce de Poitou, XVIIe siècle), le choeur; "Comme Frère et soeur" (duo de *Ciboulette*, de Reynaldo Hahn), par Mlle R. Morand et M. D. Morin; a) La pêche des Moules, b) La femme du Marin (chanson des Charentes, XVIIIe siècle), par le choeur; Rondeau de Nicette, du *Pré aux Clercs* (Hérold), Mlle Sirois; Notre-Dame de la Garde (cantique de Marins, XVIIe siècle), par le choeur, Sous le Soleil de la Provence (Warms), par le choeur. (Danse et farandole, avec fifre et tambourin).

O Canada!

Au piano, M. Henri Leroux.

Aux "Concerts Symphoniques"

Le huitième et dernier concert de la saison régulière des Concerts symphoniques aura lieu mardi soir prochain, à l'Auditorium du Plateau. Pour clôturer la saison la plus brillante de son existence, la Société présentera comme soliste un des grands pianistes contemporains, le célèbre Mischa Levitzki, et comme chef d'orchestre, Charles O'Connell, du Philadelphia Orchestra.

Voici le programme:

Le Barbier de Séville, ouverture, de Paisiello. Suite miniature, de J.-C. Smith. Concerto no 3 en do mineur, de Beethoven. Symphonie no 4 en do mineur (La Tragique), de Schubert. Fugue à la gigue: chorale: Herzliebster Jesu. Passacaille et gigue, de Bach.

Pour toute information: chambre 219, hôtel Windsor, LA 6037.

Reconnu par sa qualité

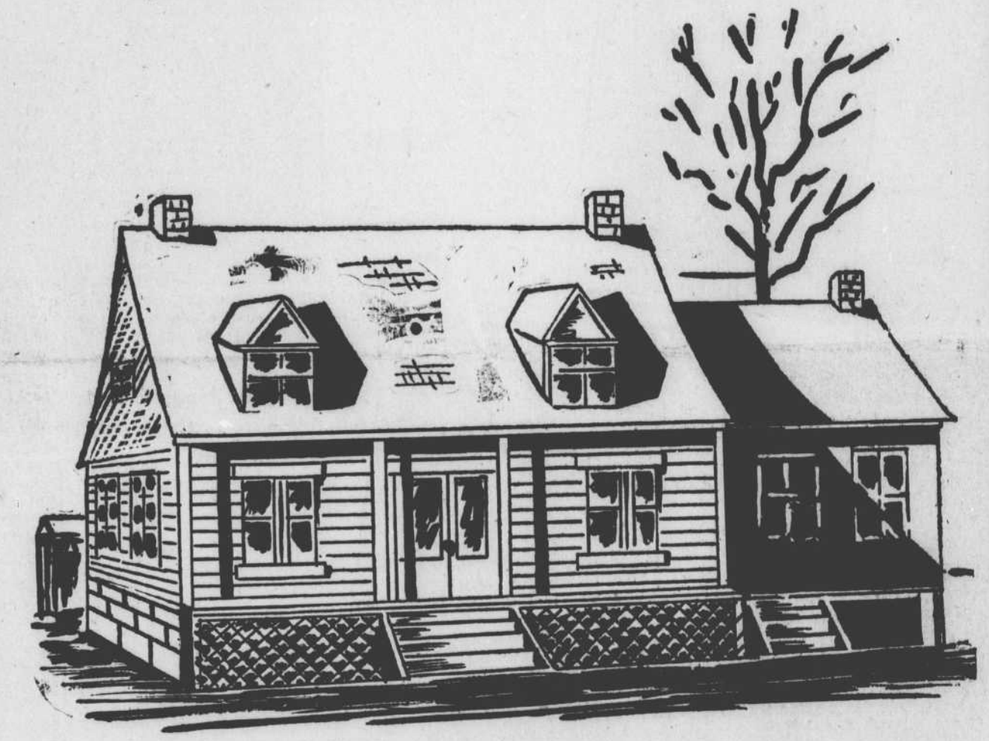
THÉ "SALADA"

La Cie Mutuelle d'Immeubles Limitée

a distribué à ses --- porteurs de certificats

$6,957,832.00

ETABLIE DEPUIS 36 ANS



La C. M. I. est une coopérative d'épargne et de prêts

La coopération doit être avant tout l'affaire des coopérateurs. Pour cela il faut que l'organisation, la direction et le contrôle ne viennent pas du dehors, mais appartiennent à ceux mêmes qui s'entendent pour coopérer.

Or, si l'on applique à la caisse d'Epargne et de Prêts Mutuels sans intérêt de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée les principes généraux qui s'appliquent à toute coopérative en général, il n'y a pas à le discuter, le système de la C.M.I. la classe d'emblée au rang de la coopérative définie plus haut nonobstant le titre incorporatif qui lui donne une apparence de corporation immobilière, impliquant l'idée de spéculation.

De fait, ni de près ni de loin, la Mutuelle d'Immeubles ne spécule sur l'immeuble.

Les avances de la Caisse sont remboursables sans intérêt

Les **$7,000,000.00** de dollars qui ont été versés depuis 1903 à tous les souscripteurs qui ont de ce chef épargné des sommes fabuleuses d'intérêts qu'ils auraient payés ailleurs, constituent un bénéfice indirect incalculable dont ils ont été les seuls à bénéficier et qu'ils n'eurent pas à partager avec les actionnaires ou directeurs, comme cela se voit dans toutes les autres institutions financières.

Ses sécurités

Les revenus de la Compagnie résultant des remboursements des membres débiteurs constituent notre plus sûr appoint de capital-réserve mieux garanti que n'importe quel capital puisqu'il repose sur la propriété immobilière des membres obligés, dont la valeur estimée est de beaucoup supérieure dans l'ensemble au montant qu'ils sont obligés de verser dans le fonds commun des coopérants.

Ce qu'elle a payé à ses membres depuis 1903, année de sa fondation

Le 19 février courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée, le Conseil d'administration a présenté le rapport de ses opérations pour l'année finissant le 31 décembre 1939; c'est le 35ème depuis la fondation au Canada et l'établissement dans cette province de la première coopérative d'épargne et de prêts sans intérêts parmi ses souscripteurs.

De ce rapport, il convient de souligner que cette association coopérative a payé à ses membres, jusqu'à la date susdite, $6,957,832 exactement.

Nous pouvons vous aider à construire votre propre demeure en coopérant avec vous à l'accumulation du capital nécessaire à cette fin

Sur présentation d'une application signée du postulant, et le paiement initial de $5.50, le Conseil d'Administration émet un CERTIFICAT de $1,000 dont l'enregistrement, dans les registres de la Compagnie, constitue le porteur, MEMBRE-SOUSCRIPTEUR de la Caisse d'Epargne pour Prêts Mutuels de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée.

Pendant la PREMIERE PERIODE, dite de SOUSCRIPTION, le bénéficiaire, jusqu'à l'avènement de son TOUR DE ROLE, dit MATURITE DU CERTIFICAT, paie au bureau de la Compagnie, ou à ses percepteurs autorisés, une

CONTRIBUTION MENSUELLE de $2.30 dont $2.00 est déposé au crédit du souscripteur au fonds coopératif, et 30c au fonds administratif.

La somme des dépôts mensuels à la Caisse coopérative est distribuée parmi les souscripteurs dont les certificats sont arrivés à maturité.

QUEL QUE SOIT le montant versé en contributions mensuelles, chacun, à son tour de rôle, REÇOIT LE CAPITAL SOUSCRIT DE $1,000.00 s'il n'a pas laissé acquitter volontairement son certificat, ou failli au paiement de ses mensualités.

Or, ce montant de $1,000.00, excède de six à sept cents dollars celui déposé à la Caisse Coopérative par le souscripteur qui devient de ce fait MEMBRE DEBITEUR et s'engage à payer l'excédent reçu moyennant un

REMBOURSEMENT MENSUEL, sans intérêt de..... $5.75 dont $5.00 à la Caisse coopérative et 75c à l'administration, et ce jusqu'à l'acquit intégral du capital avancé.

FELICITATIONS

Notre institution est heureuse de s'associer aux amis de l'oeuvre du Devoir *pour lui exprimer notre admiration de son 30ème anniversaire.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARLES-AUGUSTE GASCON, Président

J.-EDOUARD JEANNOTTE, N.P., Vice-Président et Trésorier

J.-A. TREMBLAY, Secrétaire-Gérant

EUGENE SIMARD, LL., L., Avocat conseil

DIRECTEURS: J.-O. CHAMPAGNE, J.-R. PARADIS, P. DUBUC

1306, rue Ste-Catherine Est --- Montréal --- Tél: CH 5415-5515

Pour connaître les origines de Montréal

"Ville-Marie"

par M. l'abbé LIONEL GROULX

Cette élégante brochure de vingt-quatre pages inaugure la Collection du Troisième Centenaire, publiée aux Editions du "Devoir".

Elle résume, avec la clarté, la prévision et l'habituelle éloquence de l'auteur, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les origines de Montréal.

C'est une excellente brochure à répandre comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire.

Prix: 10 sous l'exemplaire, $1 la douzaine, franco: $7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes à l'unité et à la douzaine doivent être rigoureusement accompagnées du prix d'achat.

10, RUE ST-JACQUES OUEST
MONTRÉAL, Québec
Tél. BElair 1657

HELITA OF AMERICA LIMITED

MAURICE QUEDRUE, Prés.
MARIUS DOYE, Vice-Prés.
CAMERON HAWKEN, Sec.-Trés.

Fournisseurs du VATICAN et des gouvernements
FRANÇAIS, BELGE, ITALIEN, HOLLANDAIS, BULGARE

LES PARATONNERRES RADIO-ACTIFS "HELITA-RADIUM"

Protection, contre la foudre, de bâtiments, de cheminées d'usines, etc., etc.

Protection, contre la foudre, des lignes de haute tension. Adopté par les Compagnies de Chemins de Fer et d'électricité en France, Belgique, etc.

Protection, contre la foudre, d'un groupe d'habitations grâce au paratonnerre HELITA fixé sur le clocher de l'église. (Voir N.B.)

N.B.— Dans le cas où l'on désirerait protéger le village environnant, il suffirait de prévoir un PARATONNERRE "HELITA" d'un rayon d'action correspondant à l'étendue du village.

LES PARAFOUDRES RADIO-ACTIFS "HELITA" DANS L'AVIATION

La Société "HELITA" construit deux types de PARAFOUDRE pour aéronefs: Les PARAFOUDRES d'antennes et les PARRAFOUDRES de carlingues.

PARAFOUDRES D'ANTENNES:

Cet appareil décrit dans une notice spéciale, est destiné à protéger un avion contre les coups de foudre, en général, et les *surtensions* atmosphériques ramenées à l'intérieur de l'avion par l'une des antennes de T.S.F. *Tous les avions de la Compagnie "AIR FRANCE" en sont actuellement munis, ainsi que tous les avions militaires français.*

PARAFOUDRES DE CARLINGUES:

Cet appareil est spécialement destiné à évacuer les charges électriques que peuvent accumuler les avions non métalliques ou les avions de construction mixte: bois et métal. Il a été particulièrement étudié en France pour les Avions Potez 62 de "AIR FRANCE" et Potez 64 de l'Armée de l'Air, mais il est maintenant appliqué à tous les autres types d'avions.

LES BOUGIES RADIO-ACTIVES "HELITA-RADIUM FRANCE"

Tous les automobilistes savent:

Que, par suite de l'IONISATION atmosphérique, les moteurs rendent mieux *au coucher du soleil et dans les forêts.*

N.B. La BOUGIE HELITA reproduit en les intensifiant considérablement les effets de l'IONISATION.

En l'utilisant vous devez obtenir un accroissement de puissance de votre moteur d'environ 15%; enfin 10 à 12% d'économie d'essence, plus de souplesse, plus de rendement, la suppression du cliquetage et de meilleurs départs avec un moteur froid durant l'hiver.
(Certificat de Contrôle No. 370, Serie 2 du Service des Mesures de l'Institut du Radium de Paris.) (Laboratoire Curie).

Mais tous les automobilistes ne savent pas:

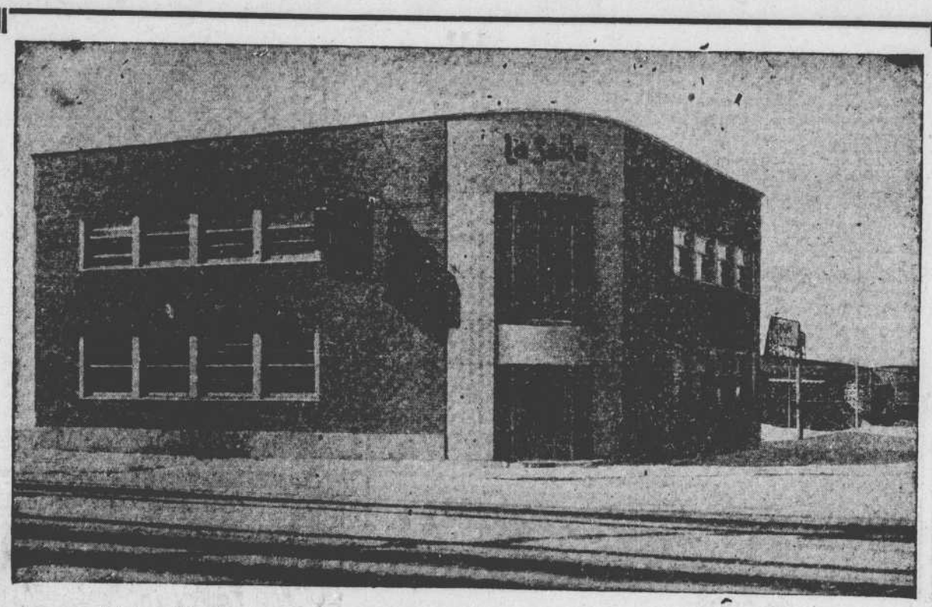
Que, le RADIUM agissant comme s'il enrichissait le mélange explosif, il peut être nécessaire de *réduire* de un à deux numéros *le calibre des gicleurs normaux* pour obtenir, avec les BOUGIES RADIO-ACTIVES, le meilleur rendement.

Que lorsqu'on enlève les BOUGIES "HELITA", l'action du RADIUM continue à se manifester pendant trois jours environ.

Que le rayonnement du RADIUM logé dans la BOUGIE "HELITA" affecte la combustion d'une telle façon que l'ETINCELLE EST PLUS CHAUDE ET PLUS NOURRIE.



R.-A. FORTIER,
directeur-gérant



Le nouvel immeuble de la Cie Matériaux Construction LaSalle Limitée, inauguré en mars 1939, l'un des plus modernes du genre au Canada



J.-S.-T. BETHUNE,
vice-président



MICHEL RINGUET,
gérant adjoint des ventes



H.-J. WOOD,
gérant des ventes



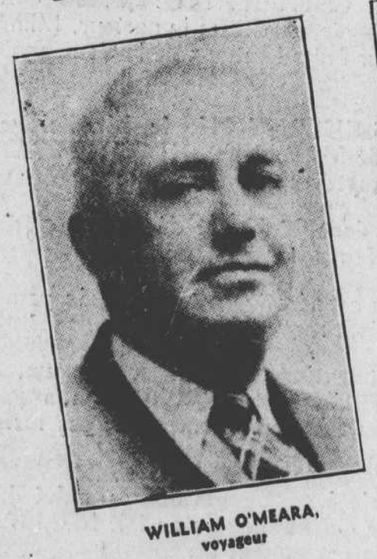
M. P.-H. DESROSIERS,
Président



J.-P. FERLAND,
secrétaire-trésorier



PAUL DECARIE,
comptable



WILLIAM O'MEARA,
voyageur



EMILIEN HETU,
chef du service des commandes



E.-F. VINCENT,
gérant département des matériaux réfractaires



MAURICE-L. ROY,
voyageur

Distributeurs spéciaux pour les cires à planchers Johnson.

Remerciements à toutes les institutions religieuses qui nous ont favorisés de leur patronage. Nous sommes fiers de leur exprimer notre satisfaction pour la confiance qu'elles ont témoignée à notre maison. Nos directeurs et notre personnel se tiennent à leur disposition, pour les assister de leurs conseils et de leur expérience, dans le choix de matériaux de construction de tous genres, que nous leur fournirons à des prix avantageux.

Consultez-nous. Demandez nos estimés.

Pour les réparations de votre chaufferie, exigez la brique à feu écossaise et les matériaux réfractaires LaSalle.

Visitez nos salles d'exposition

Cie Matériaux Construction LaSalle Limitée

BUREAUX ET SALLES D'EXPOSITION: 159 ouest, Jean-Talon, MONTREAL — CA. 5721

Aux nouveaux lecteurs

Les «Parce que» de mes «Pourquoi»

Par AIMÉ LEBLANC, linotypiste

J'ai pensé, nouveaux lecteurs, d'écrire ces quelques lignes pour vous dire les raisons pourquoi il faut lire le *Devoir*. Après plus de vingt-six ans à l'emploi du journal, il me semble que je connais assez bien au moins quelques-uns de ses rédacteurs pour vous les présenter. Un article tous les cinq ans, ce n'est pas la mer à boire pour le linotypiste qui en a tant composé pour nos journalistes.

Nos rédacteurs seraient trop gênés pour faire leur propre présentation. Alors je m'en charge. Connaissant leur réelle modestie, ils ne consentiraient jamais à se vanter qu'ils sont la "crème" des journalistes. Pourtant, que de fois j'ai entendu cette phrase: "C'est au *Devoir* que se trouvent nos meilleurs journalistes."

Après la parution de ce numéro spécial, il me semble que j'aurais des remords de conscience de n'avoir pas publié ces lignes qui m'obsédaient depuis que je savais que le *Devoir* devait publier un numéro anniversaire.

Je venais de terminer mon travail quotidien. Gaiment je sortis sur la rue Notre-Dame et, prenant la côte Bonsecours, je decendis rue Craig, où je monte, tous les soirs, dans le tram No 24 (Sault), qui ce conduit à Ahuntsic.

Des fois, qu'il est loin, le tram! Voir le trantran de la rue toujours le même, cela devient monotone. Ce soir-là, je pris mon journal (le *Devoir*, naturellement). Plongé dans la lecture des *Blocs-notes*, quelle ne fut ma surprise en m'entendant interpeller par un monsieur assez âgé et d'un air si renfrogné que je le pris tout de suite pour un adversaire du journal. D'une voix grave et assez dure, il me demanda à brûle-pourpoint:

— Pourquoi lisez-vous ce journal?
— Parce que je l'aime...
— Ce n'est pas de même que l'on répond. On dit: C'est parce qu'il est intéressant. J'ai cinq garçons et ils ne manquent pas de le lire chaque soir, comme moi, qui le lis depuis sa fondation...

Ouf! je n'en revenais pas de ma stupéfaction. Le sourire de mon interlocuteur me mit tellement à l'aise que je laissai passer bien des Sault. La conversation se continua et les souvenirs de ce vieil ami du *Devoir* me remplirent d'émotion, moi qui n'ai pas encore manqué de lire le journal depuis sa fondation. Depuis cette rencontre heureuse, je sais quoi répondre:

— Pourquoi lisez-vous le *Devoir*?
— Parce qu'il est intéressant...

Nouveaux lecteurs, en parcourant le numéro de ce jour, votre impression, après l'avoir lu de la première à la dernière page, ne pourra être autre que celle-ci: C'est un numéro vraiment intéressant. Alors, vous prendrez sans doute la résolution de continuer à le lire quotidiennement.

J'ai dit, au début, que je vous présenterais ses rédacteurs. Ma plume n'est pas même l'ombre de la leur, mais tout de même les voici:

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que son directeur, M. Georges Pelletier, nous donne de ce temps-ci et depuis le début de la guerre un résumé si substantiel des nouvelles du jour que nous n'avons guère besoin de courir les autres dépêches pour avoir du superflu. Et ses articles du samedi? Etude bien faite des sujets d'actualité. Moi qui ai l'avantage de les linotyper, je me demande toujours si son dernier article ne surpasse pas les précédents. Quand G. P. reviendra aux *Bloc-notes* après la "drôle" de guerre (que Dieu veuille qu'elle se termine au plus tôt pour le plus grand bien de l'humanité!), vous aimerez à le lire chaque jour davantage. Je souhaite que M. Pelletier fasse une autre randonnée en Europe après la présente guerre. Les nouveaux lecteurs se délecteront à lire ses lettres européennes;

parce que son rédacteur en chef, M. Omer Héroux, est l'ardent défenseur de toutes nos libertés et la vigie du *Devoir* depuis sa fondation. Il n'y a guère de sujets qu'il ne sache traiter de main de maître. Moi qui le linotype aussi depuis au delà de vingt-six ans, combien de fois des frissons n'ont pas secoué tout mon être à propos de ses articles sur les écoles séparées de l'Ontario; à tel point qu'un jour, lors de son article sur les difficultés de l'école de Green Valley, il s'est aperçu que j'avais les larmes aux yeux: "Allons! mais qu'avez-vous? — Ah! Monsieur Héroux, c'est beau ce que vous écrivez là."

Nos lecteurs d'hier l'ont lu, mais vous, les nouveaux, vous auriez dû lire son récent article sur la défense de notre université lorsqu'on a voulu s'en emparer pour la faire servir pour fins militaires. Cette défense fière semblait vouloir dire, comme les soldats français à Verdun durant la Grande Guerre: "Vous ne passerez pas!" M. Héroux, pour tout dire, est le champion de nos oeuvres nationales, s'il n'est pas celui du manuscrit... Je ne veux pas m'abuser en disant, comme dans mes souvenirs précédents, qu'il écrit très mal. Je ne fais que m'en apercevoir après vingt-six ans... C'est que je vieillis avec lui.

Lorsque le Congrès de la Langue française lui conféra le magnifique honneur que l'on sait, M. Dupire profita de son absence au journal pour lui décerner des éloges bien mérités. Connaissant sa grande modestie, je sais que M. Héroux ne permettrait pas, après lui avoir soumis mon article, de dire tout le bien que je pense de lui. Mais je crois pouvoir souligner qu'il n'y a guère de projets qui ont été accomplis sans qu'il en ait exprimé l'idée première. Habituez-vous à le lire tous les jours et vous verrez que mon jugement est loin d'être erroné. Son article d'aujourd'hui sur les *Hospitalières de Saint-Joseph* vous fera regretter de ne l'avoir pas suivi depuis trente ans;

parce que M. Louis Dupire, dans son domaine particulier, les questions municipales, vous intéressera toujours. Pour ou contre, il sait disséquer ces questions aussi prestidigieusement qu'un médecin avec son bistouri... Ses souvenirs dans l'*Actualité* sont remarquables de mémoire. Il sait faire revivre les heures délicieuses dans les collèges qu'il a fréquentés. Aussitôt qu'il eut écrit des articles politiques, on l'a accusé d'avoir été payé pour les avoir publiés. Hélas! que le monde est envieux. Mais si la chose eût été véridique, je lui connais un coeur assez généreux qu'il m'aurait fait partager son bonheur pour me récompenser d'avoir à déchiffer son labyrinthe de manuscrit.

J'ai dit questions municipales... Mais que penser des oeuvres sociales auxquelles il a apporté le meilleur de soi-même? Je crois que le Jardin botanique est une des oeuvres qu'il affectionne le plus. Les *Cercles de Jeunes naturalistes* lui doivent une large part de leurs succès. S'il traite des questions d'hygiène, vous penserez: "Tiens! un journaliste qui a manqué sa vocation de médecin";

Si je continue de la manière dont j'ai débuté, je vais prendre plus d'espace qu'il ne m'est alloué pour vous présenter tous les autres rédacteurs, chacun à son mérite.

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que les journalistes suivants sauront vous plaire dans n'importe quel domaine: M. Emile Benoist, aux *Bloc-notes* comme dans ses enquêtes mémorables; M. Alexis Gagnon, dans ses chroniques insurpassables de la "fournaise" parlementaire de Québec; M. Léopold Richer, l'impartial chroniqueur des lettres d'Ottawa, qui fait dire à mes confrères linotypistes: "Avez-vous travaillé sur Richer? Je vous dis qu'il leur donne ca. — Richer les connait, nos ministres et nos députés. — Mais, mon Dieu! que ce journaliste est sérieux et épatant... M. Richer a montré la valeur de son talent, quand il a analysé, pour nos lecteurs, le Statut de Westminster. Il vient de terminer ces jours-ci une étude bien documentée sur le vote de la conscription en 1917, qui a donné lieu à des débats historiques; M. Lucien Desbiens, notre actualiste du samedi et le rapporteur attitré des randonnées de notre vibrante jeunesse, — il continue au foyer son apostolat en formant d'autres journalistes de sa trempe avec notre ancienne chroniqueuse *Jeanne* de la page féminine; M. Paul Sauriol, le statisticien qui devrait paraître plus souvent aux premier-Montréal; M. Alfred Ayotte, le rapporteur acharné des choses anciennes, l'interviewer sans prétention; M. Alvarez Vaillancourt, l'animateur de la page des finances: s'il ne brasse pas des millions, il les voit brasser par ceux qui en ont; M. Xiste Narbonne, le roi des sports à la page sportive, celui que l'on voit toujours avec un air narquois ou un sourire moqueur, qui nous donne *A mon avis...* sans parti pris; notre chef nouveles, M. Louis Robillard, qui ne fait pas grand bruit, mais qui sait, d'un coup d'oeil rapide, nous donner les sobres titres quotidiens du *Devoir*; M. Pierre Vigeant, qui fait sa part, sans que cela paraisse, dans la traduction, travail ingrat, mais cheville indispensable d'une bonne rédaction: Franco-Américain et bilingue parfait, la fonction lui revient de droit. Quand il monte surveiller la mise en page de l'édition hebdomadaire et qu'il arpente l'allée des pages, tête penchée et fumant sa cigarette, je me dis: "C'est un penseur"; enfin, le benjamin de la rédaction, M. Maurice Huot, qui, avec son esprit observateur, nous brosse assez souvent des petits tableaux de la vie courante dans *Gens et Choses*, sans oublier la conscience qu'il met dans ses critiques théâtrales.

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que vous trouverez dans sa page féminine de chaque jour des articles qui intéressent particulièrement les femmes et, si je mentionne *Fadette*, aussi les hommes...

Oui, nouveaux lecteurs et lectrices, vous ne cesserez d'aimer davantage *Fadette* dans sa lettre hebdomadaire du mardi. Depuis la fondation du journal, que de conseils précieux elle a donnés à ceux et à celles qui ne manquent pas de la lire. J'en sais quelque chose pour ma part, quand j'entends au foyer des voix féminines s'exclamer: "Gardez-moi le *Devoir*, je n'ai pas eu le temps de lire *Fadette*." *Fadette*! Pseudonyme qui intrigua fort les lecteurs jusqu'au jour où une indiscrétion dévoila le nom de celle qui est la reine de la *Page féminine* depuis trente ans. J'ai nommé Madame Saint-Jacques; et celle qui s'occupe tous les jours à rendre la page féminine de plus en plus intéressante: *Prisca* (Mlle Germaine Bernier). Elle sait, avec tact, conserver la flamme que *Jeanne* lui a remise en nous quittant.

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que, si vous vous intéressez plus que jamais aux questions internationales, vous trouverez dans notre correspondant de Genève, M. Alcide Ebray, un ancien ministre résident, un écrivain sûr de ce qu'il dit. S'agit-il d'une question aux répercussions internationales, quelques jours plus tard, M. Ebray nous envoie la clé de l'énigme en quelques lettres claires et précises.

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que, tous les samedis, d'abord pour les passionnés de la musique M. Frédéric Pelletier, sans contredit un de nos meilleurs musicographes, nous donne toujours ses deux colonnes de notes fort appréciées des mélomanes;

parce que, tous les samedis, vous trouverez dans la page intitulée *Dans le monde...* de quoi satisfaire votre curiosité sur les choses d'Europe;

parce que les jeunes trouveront dans le *Coin des Jeunes naturalistes* tout ce qui se rapporte aux merveilles de la nature;

parce que, dans la page des missions, vous suivrez chaque samedi les dévouements innombrables et prodigieux qui animent nos chers et valeureux missionnaires dans les pays encore dominés par le paganisme.

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce que, en l'encourageant et en lui procurant de nouveaux abonnés, vous lui prouverez que son oeuvre doit durer, ce qui récompensera ceux qui ont encore assez de patriotisme au coeur pour se battre tous les jours pour un idéal canadien-français — comme on le dit si bien dans une annonce de ce jour, — *"pour son effort persistant à maintenir devant l'opinion publique les grands problèmes d'ordre politique, national et économique qui font l'objet des préoccupations de l'élite intellectuelle de notre province"*. C'est bien là ce que voulait M. Henri Bourassa, notre premier directeur, dès la fondation du journal.

On a reproché jadis à ses propriétaires de passer le chapeau dans des moments d'adversité. L'esprit d'indépendance qui anime le *Devoir* ne l'a point enrichi, mais contre les tempêtes ses pilotes ont été assez heureux pour le conduire dans la voie de l'honneur. Moi qui ne fais pas partie de l'administration, mais qui connais bien les moments critiques que j'y ai vécus, je ne suis point gêné pour passer le chapeau. Je me f..... des qu'en-dira-t-on. A une époque où l'on parle tant d'action catholique, l'occasion vous est offerte, nouveaux lecteurs, de faire quelque chose pour notre quotidien sans peur et sans reproche, quoi qu'on dise. Si vous ne pouvez le coucher sur votre testament (ce qui serait aussi bien que pour n'importe quelle autre bonne oeuvre), au moins "garrochez"-lui des abonnements à profusion, afin qu'un jour il se sente assez fort pour faire face à tous les assauts et atteindre le port de ses noces d'or!

Pourquoi devez-vous lire le *Devoir*?

Parce qu'il est intéressant... et qu'il doit vivre!

Aimé LeBLANC

Tél. LA. 1344

Maison fondée en 1892

FELICITATIONS

Le "Devoir", organe de révéil national. Il nous plaît de le reconnaître en son 30ème anniversaire de fondation et de lui offrir nos meilleurs voeux.

C. X. Tranchemontagne & Cie

Succ. J.-A. BERNIER ET SES FILS

459, rue St-Sulpice, MONTREAL

IMPORTATEURS DE TISSUS, TOILES ET COTONS POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES.

VENTE du 30ème ANNIVERSAIRE

L.-N. MESSIER LIMITEE

1910-1940

A tous ceux et celles, de plus en plus nombreux, qui fréquentent nos magasins, qu'ils trouvent ici l'expression de notre satisfaction et de nos remerciements.

du 26 FEVRIER au 2 MARS

Histoire, en peu de mots, des progrès du magasin MESSIER



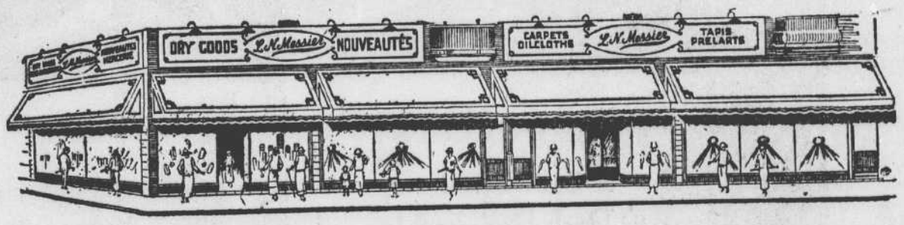
1910 — Fondation du magasin MESSIER

Local ayant 25 pieds de façade, rue Mont-Royal.



1912 — Premier agrandissement

Déjà on a besoin de doubler l'espace en prenant 50 pieds de façade, rue Mont-Royal.



1920 — Deuxième agrandissement

Cette année-là, on double encore l'étendue du magasin en prenant 100 pieds de façade, rue Mont-Royal.

LE DEVOIR

1910-1940

Il nous fait plaisir d'offrir nos meilleurs souhaits au Devoir qui, comme nous, a débuté en 1910 et célèbre aujourd'hui son trentième anniversaire.

Venez profiter cette semaine de notre 30e VENTE ANNIVERSAIRE Tous nos rayons rivalisent pour vous offrir des centaines d'aubaines de tout genre.

Quel que soit le jour — du 26 février au 2 mars — de la VENTE ANNIVERSAIRE, le grand magasin de nouveautés de la rue Mont-Royal vous offre les plus belles occasions d'économiser.



1939 FAÇADE DE NOS NOUVEAUX MAGASINS, 1480-1490, RUE MONT-ROYAL EST

Le 1er juin de l'année dernière, notre magasin prenait possession de l'immeuble actuel construit spécialement pour lui. Cet immeuble, qui comprend trois étages, est situé sur le côté sud-ouest de la rue Mont-Royal, angle Fabre, et de biais avec l'ancien local. On y a mis toutes les améliorations modernes dans l'aménagement des différents rayons, qui sont beaucoup plus nombreux que dans l'ancien.

ANNEXE — Depuis, du fait de l'augmentation constante de notre commerce, le deuxième étage a été agrandi du double pour donner plus d'espace à la confection pour dames, les chapeaux, les fourrures, les étoffes à robes, à manteaux, crêpes et soies; les tissus lavables, les cotons, les toiles, les serviettes, la flanellette.

J.-E. Cadieux, président

L.-E. Cabana, secr.-trésorier

L.N. MESSIER Limitée

Rue Mont-Royal près Fabre

1480-1490, rue MONT-ROYAL EST - Tél: FAlkilk 3541

Au DEVOIR

Nos voeux les meilleurs à l'occasion de son 30ème anniversaire

DUVAL MOTORS Ltée

DEPOSITAIRES

CHEVROLET — OLDSMOBILE PONTIAC — BUICK

Vente — Réparation — Pièces

Autos usagés portant notre garantie personnelle

"Les pionniers de l'automobile dans l'est de Montréal"

3930, rue Ste-Catherine est - 529, rue Jarry

RADIO-GAZETTE

Samedi, 24 février

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.00 p.m., Choeur religieux Westminster, de Détroit.
2.55 p.m., Nouvelles.
3.00 p.m., Concert de la Ligue des compositeurs, de Philadelphie.
6.00 p.m., Nouvelles.
6.45 p.m., Aujourd'hui, en Europe.
7.00 p.m., La plate-forme du peuple.
7.30 p.m., Sky Blazers.
8.55 p.m., Nouvelles.
10.15 p.m., La chose publique.
11.00 p.m., Nouvelles.
11.30 p.m., Résultat du championnat de l'A.A.U.
1.55 a.m., Nouvelles.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.25 p.m., Nouvelles .
6.30 p.m., La religion dans les nouvelles.
7.30 p.m., Causerie sur l'art.
8.00 p.m., Les pièces d'Arch Oboler.
10.00 p.m., Caravane Camel.
11.00 p.m., Nouvelles.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

1.55 p.m., Le Metropolitan Opera, dans Othello, de Verdi.
5.00 p.m., Ondes magiques.
6.25 p.m., Nouvelles.
7.30 p.m., Orch. Guy Lombardo.
8.30 p.m., Radio-théâtre.
10.00 p.m., L'Orchestre symphonique de la NBC — Direction Bruno Walter.
11.30 p.m., Nouvelles.

Radio-Canada

Le discours de M. Chamberlain

Le premier ministre Neville Chamberlain prononcera un discours à Birmingham, le samedi, 24, à 10 h. du matin, de notre heure. Le premier ministre d'Angleterre parlera des opérations de la guerre et de leur acheminement vers la victoire.

Ce discours sera relayé dans notre pays par Radio-Canada.

Une version française suivra immédiatement.

Le poste CKAC transmettra aussi ce discours.

"Othello" de Verdi au Metropolitan Opera

Othello, que les artistes du Metropolitan Opera de New-York chanteront le samedi 24 février, à 2 h. de l'après-midi, et dont les postes de Radio-Canada feront le relais, a été représenté pour la première fois à la Scala de Milan, le 5 février 1887. Ce fut un triomphe inoubliable pour l'auteur. Comme on le sait, Verdi s'inspira de l'oeuvre de Shakespeare.

La direction du Metropolitan a confié à Mme Elizabeth Rethberg le rôle de Desdémone, à Giovanni Martinelli, celui d'Othello, et à Lawrence Tibbett, celui d'Iago. C'est Ettore Panizza qui dirigera.

Aux entr'actes, M. Léo-Pol Morin fera des commentaires en français.

Le concert de la NBC

Bruno Walter, au concert de l'orchestre symphonique de la NBC, le samedi, 24, à 10 h. du soir, et que les radiophiles du Québec pourront suivre grâce à Radio-Canada, fera entendre des oeuvres de Vincent d'Indy, de Ravel et de Schubert.

Istar, de Vincent d'Indy, que l'orchestre jouera tout d'abord, est par sa forme l'une des créations les plus originales du compositeur qui en a puisé l'inspiration dans un chant du poète assyrien, Izdubar.

L'orchestre jouera en deuxième lieu la Rhapsodie Espagnole, de Ravel (Prelude à la nuit, Malaguena, Habanera et Feria) et pour terminer, la Symphonie en do majeur, de Schubert.

Les syndiqués à la radio

Radio-Canada annonce des conférences sur les métiers, à partir du 1er mars. Ces conférences seront irradiées toujours à la même heure, c'est-à-dire à 10 h 30 du soir, au poste CBF. Voici les dates: vendredi, 1er mars, les employés de tramways, M. Philippe Girard; vendredi, 8 mars, la ganterie, par M. Georges St-Pierre; vendredi, 15 mars, la chaussure, par M Ernest St-Amand; vendredi 22 mars, scieries mecaniques, par M. Osias Filion

Ces causeries dureront 15 minutes.

Le Conservatoire de musique de la Nouvelle-Angleterre

De Boston, le Conservatoire de musique de la Nouvelle-Angleterre présente un autre de la série d eses concerts de musique symphonique relayés par le réseau Columbia. CKAC, 11 h. 05 à midi, samedi.

Concert de la Ligue des compositeurs

La League of Composers présente, de Philadelphie, un autre concert compose exclusivement d'oeuvres de compositeurs américains contemporains. On entendra des pièces d'Arthur Cohn, Vincent Persichetti, Isodore Freed, Samuel Barber, Paul Nordhoff, Leonard Bernstein et Oscar Levant. CKAC, 3 à 4 h. p.m., samedi

Dimanche, 25 février

Ondes courtes

PARIS — midi — Nouvelles en anglais — 11.84 még., 35.33 m.
BUDAPEST — 7 p.m. — Ouverture hongroise — HAT-4, 9.12 még., 32.8 m.
ROME — 7.30 p.m. — Nouvelles en anglais — Opéra: Elisir d'amore, de Donizetti (acte 3) — La voix de minuit — 2RO, 11.81 még., 25.4 m.; IRF, 9.83 még., 30.5 m.
MADRID — 8.25 p.m. — Nouvelles en anglais — EAQ, 9.86 még., 30.4 m.
LONDRES — 9 p.m. — Service religieux — GSC, 9.58 még., 31.3 m.
PARIS — 9.15 p.m. — Drame français — TPB-11 et TPA-4.
LONDRES — 10 p.m. — Nouvelles complètes — GSC, 9.58 még., 31.3 m.
PARIS — 11.30 p.m. — Nouvelles en anglais — TPB-11 et TPA-4.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

11.00 a.m., Nouvelles.
11.30 a.m., La famille du major Bowes.
12.30 p.m., Choeur et orgue de Salt Lake City.
1.30 p.m., Nouvelles.
1.35 p.m., Grand Hotel.
2.00 p.m., Democracy in action.
2.30 p.m., Nouvelles et rythme.
3.00 p.m., L'Orchestre philharmonique de New-York — Direction John Barbirolli.
6.00 p.m., Silver Theater.
7.00 p.m., Le monde, cette semaine.
7.30 p.m., Screen Guild Theater.
8.00 p.m., Campbell Playhouse.
8.55 p.m., Nouvelles.
9.00 p.m., Concert dominical Ford — Orchestre symphonique et choeur mixte dirigés par Reginald Stewart — Soliste: Grace Moore, soprano du Metropolitan Opera.
10.00 p.m., Campbell Playhouse.
11.00 p.m., Revue des nouvelles, par Paul Sullivan.
1.00 p.m., Nouvelles.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

11.50 a.m., La musique et la jeunesse américaine.
12.15 p.m., Oyanguren, guitariste.
1.00 p.m., Musique moderne.
2.00 p.m., L'Orchestre symphonique NBC — Dir. Frank Black.
3.30 p.m., Nouvelles européennes.
6.00 p.m., L'Heure catholique américaine.
8.00 p.m., Programme Chase and Sanborn.
8.30 p.m., One man's family.
9.00 p.m., Manhattan merry-go-round.
9.30 p.m., Album américain de musique familière.
10.00 p.m., L'Heure charmante.
11.00 p.m., Nouvelles.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

11.00 a.m., Nouvelles.
12.00 p.m., Concert de Radio-City.
2.00 p.m., Les grandes pièces de théâtre: Pelléas et Mélisande, de Maeterlinck.
3.00 p.m., Concert commémoratif du dixième anniversaire de la section des concerts municipaux au réseau NBC — Direction Frank Black — Solistes célèbres.
4.00 p.m., National Vespers — Programme religieux.
5.15 p.m., Sinah Shore, contralto.
5.30 p.m., Les auditions dominicales du Metropolitan Opera — Dir. Wilfrid Pelletier.
6.05 p.m., Les nouveaux amis de la musique de concert.
7.00 p.m., Nouvelles européennes.
8.00 p.m., Musique de Spitalny.
9.15 p.m., La famille Parker.
9.30 p.m., Irene Rich.
9.45 p.m., Sport.
10.30 p.m., Emission internationale de nouvelles.
10.30 p.m., Mosaïque musicale.
11.00 p.m., Nouvelles.

Radio-Canada

Le Quatuor Hart House

Le quatuor à cordes Hart House a choisi un groupe des oeuvres les mieux aimées du répertoire classique pour son émission du dimanche, 25 février, de deux heures à deux heures et trente de l'après-midi, aux postes de Radio-Canada.

Son programme comprendra le quatuor en fa bémol majeur, opus 12, no 1, de Mendelssohn, et le finale de l'opus 33, no 2, en fa bémol majeur de Haydn. C'est là le dernier mouvement de Surprise, la symphonie bien connue dans laquelle le maître fait suivre un pianissimo d'un formidable fortissimo au cours où son auditoire s'endormirait — comme il l'a dit lui-même à un ami, à cette phase de ma symphonie, toutes les femmes de l'auditoire vont pleurer.

Pour l'écoute à Montréal, le poste CBM.

L'Heure dominicale

L'Heure dominicale aux postes du réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 25 février, de 5 à 6 h. p.m., sera diffusé d'Ottawa. A la direction du choeur: le R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de musique de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur: M. Paul Larose.

Ecce sacerdos magnus, Ravanello; Tu es pastor ovium, R. P. Habets, O.M.I.; Oremus pro Pontifice, Mgr Reflce — le choeur.

Causerie du R. P. Georges Simard, O. M.I., professeur d'Histoire de l'Eglise à l'Université d'Ottawa. Sujet: La Paix du Christ.

Petits motets sur la Passion, Surlands; Tristis est — Pater, si vis — Quid Formitis? — Pater, dimitte — Mulier, ecce; Ecce Mater — Eli, Eli — Deus meus — Pater, in manus tuas — le choeur.

Chronique de l'actualité religieuse par M. Charles Gautier, journaliste.

O Domine Jesu Christe, Ingignerius; Ego sum pauper, Cruce; Adoramus te, Christe, Ruffus; Nous venons contempler vos douleurs. — Guy Ropartz — le choeur.

Germaine Lebel au Réveil rural

Voici le programme du Réveil rural aux postes de Radio-Canada, le dimanche, 25 février, à 6 h. 45 du soir. Mlle Lebel chantera: Chanson intime, H. Gratton: Moi, je m'en passe, folklore; Danse du sol, H. Gratton.

"Hernani" de Victor Hugo

Radio-Canada a mis à l'affiche pour l'émission théâtrale du dimanche, 25 février, à 8 h. du soir, une oeuvre que l'on considère comme le type du théâtre romantique. Hernani, de Victor Hugo.

Mlle Parsons, pianiste

Mlle Margaret Parsons, pianiste de Toronto, sera la soliste de l'Orchestre Chuhaldin, le dimanche, 25 février, à 9 h. et demie du soir, aux postes de Radio-Canada.

Mlle Parsons exécutera Rondeau, du Concerto en do majeur, de Haydn; Trois Ecossaises, de Chopin, et Romance, de Schumann.

Pour l'écoute à Montréal le poste CBM.

L'Album de la musique

Au cours de l'émission l'Album de musique dont Radio-Canada fera le relais, le dimanche, 25, à 9 h. 30 du soir, Frank Munn, ténor, chantera Sweet Genevieve, et Moon Love, d'après la cinquième symphonie de Tschaikowsky, et Jean Dickenson chantera Tirolese, de Rossini.

Le violoniste Bertrand Hirsch jouera une Mélodie composée par l'ancien vice-président des Etats-Unis, Charles G. Danes.

L'orchestre de Gustave Haenschen et les pianistes Arden et Arden joueront la Marche militaire, de Schubert et le concert se terminera par la valse de Lehar, Gold and Silver, interprétée par tous les artistes au programme.

Auditions du Metropolitan Opera

5.30 p.m., CFCF-WJZ — Chef d'orchestre Wilfrid Pelletier — Hôte d'honneur: Edward Johnson, directeur gérant du Metropolitan Opera; candidats au Met invités au programme.

Lydia Summer, contralto, de Benton Harbor, Mich.; Gertrude Gibson, soprano, de Hawthorne, New-York; Francisco Naya, ténor, de New-York; Alfred Drake, baryton, de Brooklyn, N.-Y.

L'Heure catholique

1.00 p.m., CKAC — Les causeries à l'Heure catholique, organisée par le Comité des oeuvres catholiques de Montréal, sont consacrées cette année à l'encyclique Summi Pontificatus de Sa Sainteté Pie XII. Celle du 25 février sera donnée par l'abbé Philippe Perrier. Il parlera à 1 h., au poste CKAC, de la source des maux actuels, telle que l'expose l'encyclique. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'une brève chronique d'actualité littéraire par le R. P. Georges-Henri d'Auteuil professeur de Belles-Lettres au collège Ste-Marie.

"So you think you know music?"

Edwin McArthur, jeune chef d'orchestre américain qui promet beaucoup et Johnny Green qui a déjà fait sa marque dans la musique populaire comme chef d'orchestre et compositeur, seront les invités de Ted Cott, directeur du programme So you think you know music? qui les interrogera sur leurs connaissances musicales. Leonard Liebling jugera de l'exactitude des réponses.

McArthur a été pendant longtemps pianiste accompagnateur de Mme Kirsten Flagstad, soprano norvégien, et depuis quelques années il dirige des orchestres, notamment dans la musique wagnérienne. En mars, il dirigera l'orchestre symphonique de Philadelphie au cours de trois concerts de Wagner, avec Mme Flagstad comme soliste. Ces concerts auront lieu à New-York et Philadelphie. Green est l'auteur de Body and Soul et nombre d'autres chansons à succès. CKAC, 2 h. 30 à 2 h., dimanche.

L'Orchestre symphonique de New-York

La suite du ballet L'Age d'Or du jeune compositeur russe de 33 ans, Shostakovitch, sera l'une des pièces au concert de musique des 18e, 19e et 20e siècles présenté dimanche après-midi par l'orchestre symphonique de New-York, sous la direction de John Barbirolli.

Le programme commence par le concerto Brandebourg no 3 pour cordes de Bach, qui sera suivi de l'oeuvre de Shostakovitch et la quatrième Symphonie en fa mineur de Tschaikowsky. Le ballet L'Age d'Or a été publié en 1935 et présenté pour la première fois en Amérique l'année suivante. Les quatre mouvements sont Introduction, Adagio, Polka et Danse.

Shostakovitch, selon nombre de critiques, est l'un des compositeurs les plus originaux de cette génération. Beaucoup de sa musique qui comprend cinq symphonies et deux opéras est basée sur des idées politiques ou sociales. Lauréat du gouvernement soviétique, il est professeur au Conservatoire de Léningrad. CKAC, 3 h. à 4 h. 30, dimanche.

Récital de chant

Charles Jourdan, baryon, Georges Charron, ténor, et Antoinette Boulay, leur accompagnatrice au piano, présenteront dimanche soir un récital composé exclusivement de musique canadienne ils ont choisi un programme bien représentatif de notre trésor musical trop souvent ignoré, dont voici le détail: Quand il neige sur mon pays, paroles d'Albert Lozeau, musique d'nAtoinette Massicotte, B.M.; Le moulin, paroles d'Alice Lemieux, musique d'Omer Létourneau, M. Charron; Ressemblance, paroles de Sully Prudhomme, musique de J. J. Gagnier, D.M., M. Jourdon; Trois pièces brèves de Georges-Emile Tanguay: 1) Hommage à Couperin, 2) Apaisement, 3) Danseuse devant Aphrodite (Mlle Boulay, solo); Le vieil arore, musique d'Eug. Lapierre, directeur du Conservatoire, paroles de Pamphile Lemay M. Jourdan; Villanelle, paroles et musique d'Eug. Lapierre, M. Charron (ces deux dernières pièces seront créées par MM. Jourdan et Charron. On les entendra à la radio pour la première fois); Gavotte à l'antique, musique d'Arthur Letondal, professeur de Mlle Boulay, Mlle Boulay.

Sommaire

SAMEDI, 24 FEVRIER

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

1.00 Orch. Reek.
1.15 La Bourse de Montréal.
1.30 Orch. Richard.
1.55 Opéra du Metropolitan: Othello, de Verdi.
5.00 Orch. Steck.
5.30 Orch. Hawkins.
5.45 Orch. Garrand.
6.00 Les plus beaux disques.
6.30 Radio-journal
6.45 Southwestern Serenade, NBC.
7.00 A la manière de McIver.
7.30 Les pianistes Russell et Guilaroff.
7.45 Sur la scène du monde. Causerie de M. Louis Francoeur.
8.00 Scènes de cantine.
8.30 Concert des îles Hawaï.
9.00 Fantaisie musicale, sous la dir. de Robert Talbot.
9.30 Radio-théâtre: Chomedey de Maisonneuve.
10.00 Orch. symphonique de la NBC, sous la dir. de Bruno Walter.
11.30 Orch. de danse.
11.45 Radio-journal.

CBM — 286 mètres — 960 kilocycles

1.00 Under the big top. Causerie de M. Jack Rogers .
1.15 La bourse.
1.30 Orch. McIntyre.
2.00 Orch. de danse.
2.15 Programme musical.
2.30 Music Styled for you.
3.00 Golden Melodies.
3.30 Orch. Brissett.
4.00 Programme musical.
4.15 Campus Capers.
4.30 KSTP présente...
5.00 Orch. Steck.
5.30 Orch. Gordon.
5.45 Romance of the Past. Causerie de M. Currelly.
6.00 Weekly Sports Parade. Causerie de
6.15 Concert.
6.30 Radio-journal en anglais
6.45 Southwestern Serenade, NBC.
700. What is my name? avec Budd Hulick et Arlene Francis: Harry Salter et son orch.
7.30 Les pianistes Russell et Guilaroff.
7.45 Causerie de M. Raymond Gram Swing.
8.00 Share of Wealth, NBC.
8.30 Le dîner annuel des scouts.
9.00 Fantaisie musicale. Orch. sous la dir. de Robert Talbot.
9.30 Les Cordes symphoniques, sous la dir. de Wallenstein.
10.00 Relais de Londres.
10.30 Orch. de danse.
11.00 Radio-journal en anglais.
11.15 Orch. Ween.
11.30 Orch. Olson.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

1.00 La bourse.
1.15 Nouvelles
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.45 Ligue d'hygiène du Canada.
2.00 Sons of the pioneers.
2.15 Brush Creek Follies.
2.30 Causerie agricole.
2.45 Programme provincial.
3.00 Concert de la Ligue des compositeurs.
4.00 Orch. Connolly.
4.15 Evénements sociaux.
4.30 Buffalo présente.
4.45 Pierre et Pierrette.
5.00 Heure du thé.
5.15 Symphonette.
5.30 Orch. King.
6.00 CKAC ce soir.
6.05 Mélodies à l'orgue.
6.15 Progrès civique.
6.30 Orch. Martin
6.40 Le ski.
6.45 Nouvelles de chez nous.
7.00 Thérèse Lenoir au piano.
7.15 Causerie.
7.30 Trio de concert.
7.45 Club sportif.
8.00 Orch. Turner.
8.15 Parlons français, par Idola St-Jean.
8.30 Orch. King.
8.55 Ski.
9.00 Souvenirs de théâtre.
9.30 Rhapsodies modernes.
9.45 Orch. Reyes.
10.30 Le journal parlé.
10.45 Gay nineties.
11.00 Allo, allo les sports.
11.10 Mélodies à l'orgue.
11.15 Orchestres.
1.00 Bulletin d'informations.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6005 kilocycles

1.00 Nouvelles.
1.15 Orgue, par Richard Leibert.
2.00 Le Metropolitan Opera dans Othello, de Verdi, NBC.
5.15 Ondes magiques.
6.15 Nouvelles-éclairs.
7.15 Rapport sur le ski.
7.30 Orch. Lombardo.
7.45 Sport.
7.55 National Breweries
8.30 Radio-Guild: My father, the Emporer.
9.00 Studio.
9.15 Buddy Payne, organiste.
9.45 Musique.
10.30 Orch. symphonique NBC.
11.00 Dernières nouvelles Moison.
1.00 Nouvelles

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

1.00 Heure féminine.
2.00 Heure.
2.00 Mélodies.
3.00 Poèmes symphoniques.
4.15 Dyana Gale.
4.30 Le thé dansant.
4.55 Sommaire, température.
5.00 Heure
5.00 Radio-spécial.
6.00 Heure méli-mélo.
6.30 Heure.
6.31 Radio-annuaire.
7.30 Le pianiste sentimental.
8.00 Radio petit-monde.
8.30 Variétés théâtrales.
9.00 Gilbert Hill, pianiste.
9.30 Orchestre
10.00 Petite musicale.
10.30 Orchestre — Heure.

DIMANCHE, 25 FEVRIER

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

8.00 Aubade.
8.15 Les cloches du monastère. NBC.
8.30 Tone Pictures, NBC.
9.00 Radio-journal.
9.05 Elévation.
10.00 Quatuor à cordes Walden, NBC.
10.30 Quatuor vocal, NBC.
10.45 Trio Ross.
11.00 Intermède musical.
11.05 Orch. Logan, NBC.
11.30 Quatuor vocal, NBC.
12.00 Radio City Music Hall on the Air.
1.00 Signal horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1.00 Radio-journal.
1.05 Programme varié.
1.20 Intermède musical.
1.30 Les pianistes Al e Lee Reiser.
2.00 Orch de la NBC, sous la dir. de Frank Black.
2.30 Airs d'opérettes.
3.00 Hockey: Royaux vs As.
4.30 Musique de chambre.
5.00 Heure dominicale.
6.00 La Carte de l'Europe. Causerie de M. Benoit Brouillette.
6.15 Intermezzo.
6.30 Les Fureurs d'un puriste. Causerie de M. Paul Morin.
6.45 Radio-journal.
6.50 Le Réveil rural.
7.00 Cantates de Bach, sous la dir. de Wallenstein.
7.30 Orch. Chuhaldin.
8.00 Hernani de Victor Hugo.
9.00 Manhattan merry-go-round, avec Rachel Carley, Pierre Le Kreeun le trio Man About Town et l'orchestre de Don Donnie, NBC.
9.30 Album de musique familière, avec Frank Munn, ténor, Jean Dickenson, soprano, Elizabeth Lennox, contralto, et le choeur Buckingham; orchestre sous la dir. de Gustave Haenschen.
10.00 Les chefs-d'oeuvre du piano, avec Alice Ste-Marie.
10.30 Orch. à cordes de la NBC.
11.00 Radio-journal.
11.15 Récital de violon.
11.30 Sweet and low.

CBM — 286 mètres — 960 kilocycles

8.00 Programme musical.
8.15 Orgue et xylophone, NBC.
8.30 Gene and Glenn, pianistes.
9.00 Radio-journal.
9.05 Quatuor vocal, NBC.
9.15 Tom Terris, NBC.
9.30 Sunday drivers, NBC.
10.00 Heure symphonique.
11.00 Service religieux, Montréal.
12.30 Radio-journal en anglais.
12.35 Mélodies.
12.50 Signal-horaire de l'observatoire d'Ottawa.
1.00 Old Country Mail. Causerie de M. R. S. Lambert.
1.15 Music for Moderns, NBC.
1.30 And It Came to Pass Adaptation radiophonique d'une scène biblique.
2.00 Le Quautor à cordes Hart House.
2.30 Devotional Period.
3.00 Programme musical.
4.00 Orch. Dorsey.
4.30 Musically Speaking Causerie de M. Harry Adaskin.
4.45 Concert.
5.00 The Church of the air. Conférencier, rév. Wesley.
5.30 Pour l'heure du thé.
6.00 Airs d'opérette.
6.30 The world today.
6.45 Radio-journal en anglais.
7.00 Jell-O Program, avec Jack Benny, Mary Livingston et Andy Devine; orchestre sous la dir. de Phil Harris.
7.30 Service religieux.
9.00 Carry On, Toronto.
9.30 Rendez-vous, avec Agostini.
10.00 Number 17. Sketch.
10.30 Nocturne. Texte de Frank Willis.
11.00 Radio-journal.
11.15 Récital de violon.
11.30 Sweet and low.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

9.00 L'heure.
9.00 Bulletin d'informations.
9.15 Nouveautés instrumentales
9.30 A l'opérette
9.55 CKAC aujourd'hui.
10.30 Musique dominicale.
11.00 Ça, c'est Paris!
11.30 Major Bowes CBS
12.15 L'heure du rafraîchissement.
12.30 Les amateurs de Ken Soble.
1.00 L'heure catholique
1.30 Eddie Allen et les Sunday Singers.
1.45 Symphonette.
2.00 Bulletin d'informations.
2.15 L'igloo à musique.
2.30 So you think you know music.
3.00 Orch symphonique de New-York CBS
4.30 Pursuit of happiness.
5.00 Ecole de musique.
5.30 CKAC ce soir
5.35 Nouveautés instrumentales.
6.00 Silver theater.
6.30 Les ambassadeurs.
6.45 Les nouvelles de chez nous.
7.00 Association des marchands détaillants du Canada.
7.15 Joson et Josette.
7.30 Trio de concert.
7.45 Mémoires
8.00 Radio Playhouse.
8.55 Pianologue.
9.00 La mine d'or.
9.30 Souvenirs romanesques.
10.00 Récital de chant.
10.30 Le journal parlé.
10.45 Orch. Lajoie.
11.00 Allo allo, les sports!
11.10 Mélodies à l'orgue.
11.15 Orchestres.
1.00 Bulletin d'informations.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6005 kilocycles

12.00 Concert de Radio City Music Hall, NBC.
1.15 Nouvelles.
1.25 Musique.
1.30 Ernest Seitz, pianiste.
2.00 Les grandes pièces de théâtre, NBC.
3.00 Concert municipal, NBC.
4.00 Le dimanche au foyer
5.15 Vincent Gomez, guitariste.
5.30 Auditions dominicales du Metropolitan Opera. NBC
6.30 Nouvelles.
6.40 National Breweries.
7.00 Concert Hall. Dir. Rosario Bourdon.
7.45 Revue du sport.
8.00 Variétés de Chase and Sanborn. NBC.
8.30 One man's family
9.00 Manhattan Merry-go-round, NBC.
9.30 Album de musique familière.
10.30 Cheerio, NBC.
11.00 Dernières nouvelles Moison.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

5.00 Sommaire, température, chansons françaises.
5.30 Paris Swing.
6.00 L'heure précise.
6.00 Chansons françaises.
6.15 Centre social de radiologie.
6.30 Prog. J.-A Bélanger.
6.45 Les herbages Célestins.
7.00 For mother and Dad.
7.30 Il était une fois.
8.00 L'heure. Fin de l'émission.

Paris-Mondial

Puissance: 100 kw.
Longueur d'ondes: 25 mètres 60; 25 mètres 24; 30 mètres 99.
Tous les jours de 17 h. 30 à 18 h., Greenwich, soit 12 h. 30 p.m. à 13 h. p.m., heure normale de l'Est, informations et revue de la presse en français.

HEURE NORMALE DE L'EST	PROGRAMMES	HEURE DE GREENWICH
8.03 à 8.15 p.m.	Informations en anglais	1.03 à 1.15 a.m.
8.15 à 8.30 p.m.	Chronique	1.15 à 1.30 a.m.
8.30 à 8.45 p.m.	Revue de presse en français	1.30 à 1.45 a.m.
8.45 à 9.00 p.m.	Soliste	1.45 à 2.00 a.m.
9.00 à 9.15 p.m.	Informations en espagnol	2.00 à 2.15 a.m.
10.30 à 10.45 p.m.	Actualités et reportage	3.30 à 3.45 a.m.
10.45 à 11.30 p.m.	Musique de chambre	3.45 à 4.30 a.m.
11.30 à 11.45 p.m.	Informations en anglais	4.30 à 4.45 a.m.
11.45 à 12.00 p.m.	Informations en espagnol	4.45 à 5.00 a.m.
12.00 à 12.15 a.m.	Actualités, reportages	5.00 à 5.15 a.m.
12.15 à 12.30 a.m.	Informations en anglais	5.15 à 5.30 a.m.
9.15 à 10.30 p.m.	(Lundi) Concert symphonique	2.15 à 3.30 a.m.
	(Mardi) Emission dramatique en anglais	
	(Mercredi) Evocation radiophonique	
9.15 à 10.30 p.m.	(Jeudi) Radio-reportage, musique légère	2.15 à 3.30 a.m.
	(Vendredi) Emission lyrique	
	(Samedi) Evocation radiophonique	
	(Dimanche) Emission dramatique en français avec présentation en anglais.	

* * *

LONGUEURS D'ONDES

	Mètres	Kilocs.
CBF	329.7	910
CBM	286.	960
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CFCX	49.96	6005
CHLP	266.	1120
CNRC	465.	645
CRCS	200.	1360
CKCV	222.	1310
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790

POSTES DE RADIO-CANADA
RESEAU DU QUEBEC

Mutual Broadcasting System (MBS)
Columbia Broadcasting System (CBS)

	Watts	Kiloc.
CBF Montréal	50,000	910
CBM Montréal	5,000	960
CBV Québec	1,000	950
CBJ Chicoutimi	100	1120

POSTES AFFILIES

CJBR Rimouski	1,000	1030
CHNC New-Carlisle	1,000	610
CKCH Hull	100	1210

LE COMPOSÉ
AREX
CONTRE
RHUMATISMES

CONSTIPATION

CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat
demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1566, rue St-Denis
Montréal.

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL
Nom .....
Adresse .....
(D)

Imprimeurs!
Editeurs!
Publicistes!
Annonceurs!

Nous vous invitons à profiter des nombreux services que vous offre La Photogravure Nationale Limitée, *pour l'exécution de vos travaux de:*

PHOTOGRAPHIE ::: DESSIN COMMERCIAL
ET CLICHÉS EN UNE OU PLUSIEURS COULEURS

La Photogravure Nationale Limitée
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
PAUL-F. LALONDE, président, gérant général
ARTISTES :: PHOTOGRAPHES :: GRAVEURS
282 ouest, rue Ontario, près Bleury :: :: Montréal

Ecrire ou téléphoner:
BElair 3984*
Jour et nuit

Vive LE DEVOIR ENCORE LONGTEMPS!



affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec.

COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — F. MARIE-VICTORIN, F. E. C., Dr Georges PREFONTAINE, Pierre DANSEREAU, Jacques ROUSSEAU, Marcelle GAUVREAU, respectivement président honoraire, président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N.
MEMBRES DESIGNES PAR LE CONSEIL DE LA SOCIETE — F. ADRIEN, C.S.C., directeur général des C.J.N.; Sr SAINTE-ALPHONSINE, C.N.-D., sous-directrice. — Les chefs de service suivants: F MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr Georges PREFONTAINE (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P Léo MORIN, C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TEUSCHER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie.)
LE SIEGE SOCIAL DE LA S.C.H.N. ET DES C.J.N. EST AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL. ON EST PRIE D'ADRESSER COMME SUIT TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA SOCIETE ET LES CERCLES :

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal.

No 458. 24 février 1940.

Les maladies des plantes

Par Omer Caron, ministère de l'Agriculture, Québec

On peut définir la maladie: "l'état d'un être vivant lorsque ses fonctions vitales sont altérées". Les principales fonctions vitales dont il est ici question sont: la *nutrition*, la *croissance* et la *reproduction*. La maladie ne suppose pas nécessairement la souffrance; dépourvues de sensibilité, les plantes peuvent quand même être malades parce qu'elles sont des êtres vivants qui se nourrissent, croissent et se reproduisent.

Une plante entière peut être malade, mais il y a des maladies propres à chacune de ses parties. Certaines pourritures ne se trouvent que sur les racines; certaines brûlures ne se verront que sur les feuilles.

La science qui s'occupe de la nature et du traitement des maladies végétales se nomme la Phytopathologie. C'est une partie importante de la botanique économique. On nomme phytopathologiste celui qui fait profession d'étudier les maladies végétales et de lutter contre elles.

Nature des maladies végétales

Maladies non parasitaires.

La cause de ces maladies peut être cherchée dans la plante elle-même ou dans son entourage. La plante peut, en effet, manquer de vitalité, provenir d'une semence faible ou souffrir de rachitisme. La mauvaise condition du sol, le climat défavorable, l'excès ou le manque d'eau, la chaleur ou le froid, y compris la gelée, sont des causes fréquentes de maladies diverses.

Si on excepte les conditions climatériques tout à fait imprévues comme les tempêtes, la grêle et la gelée, l'homme, par ses méthodes de culture, peut intervenir pour arrêter ou diminuer les dégâts causés par les conditions défavorables du milieu ambiant, tel l'excès ou l'absence d'humidité dans le sol.

Chaque fois que la plante n'est pas située dans le sol qui lui convient, que les éléments dont elle se nourrit ne sont pas dans une bonne proportion, qu'il lui manque certains sels minéraux dont il lui faut parfois de toutes petites quantités, elle le manifeste par des signes le plus souvent bien apparents, mais dont l'interprétation n'est pas toujours facile.

Maladies parasitaires.

Les maladies végétales parasitaires sont causées par des organismes qui vivent aux dépens des plantes. Ces parasites peuvent être des insectes, des champignons microscopiques, des bactéries (microbes) ou des virus.

Les insectes causent parfois des dégâts qui affectent gravement la santé des plantes. L'étude et le traitement de ces maladies relèvent de l'entomologie.

Tout le monde connaît les gros champignons à chapeau. Ceux qui nous intéressent comme affectant la santé des plantes sont plutôt les champignons très petits qui se nourrissent aux dépens des plantes vivantes. Les *mildious* (duvets ou poussières blanches), les *rouilles* (poussières rouges), les *moisissures* (poudres vertes) représentent les champignons microscopiques les plus ordinairement rencontrés sur les tiges, les feuilles ou les fruits. Ces poussières colorées que l'on voit à la surface des plantes sont les spores ou germes de ces petits champignons dont la partie principale est formée de filaments qui se développent dans les tissus, s'en nourrissent, les désagrègent et les font souvent mourir.

Les bactéries (microbes) sont, par nature, des agents de décomposition. Elles détruisent la matière organique morte et restituent au sol les éléments minéraux que les plantes vertes leur avaient empruntés. Cependant, un petit nombre d'entre elles se développent sur les êtres vivants eux-mêmes et sont la cause de maladies chez les hommes, les animaux et les plantes.

Il existe enfin des maladies végétales qui se comportent un peu comme si elles étaient causées par des champignons ou des microbes, sans qu'il soit possible d'apercevoir le moindre organisme dans le tissu des plantes affectées, même avec les meilleurs microscopes. Elles sont contagieuses et peuvent aisément se transporter d'une plante à une autre plante dans la même espèce. On les désigne sous le nom de *maladies à virus*. Sans connaître la nature des virus, nous sommes assez bien renseignés sur leurs effets. Les maladies à virus (mosaïques, etc.) sont ordinairement propagées par les insectes suceurs: les pucerons, les punaises, etc.

Lutte contre les maladies végétales

Si l'homme ne peut prévoir ni arrêter les dégâts causés par les tempêtes, la grêle et la gelée, il est très souvent capable d'atténuer ceux qui proviennent d'autres causes naturelles comme l'humidité, la sécheresse, tantôt par une manière spéciale de préparer le sol, tantôt par son entretien.

Les maladies causées par les champignons sont généralement prévenues ou traitées par l'application de substances protectrices sur les plantes. Ces substances tuent les spores infectieuses et partant préviennent la pénétration du tissu de la plante par le champignon. On les désigne sous le nom de *fongicides* (tueurs de champignons), comme on désigne sous le nom d'*insecticides* les substances qui tuent les insectes. Les plus connues sont la bouillie soufrée (chauf soufrée), employée surtout dans les vergers, et la bouillie bordelaise (sulfate de cuivre et chaux), employée surtout pour les légumes. D'autres fongicides sont aussi utilisés.

Il est à propos quelquefois de désinfecter les graines ou les plants que l'on met en terre. Les semences peuvent être porteuses de bactéries ou de spores de champignons nuisibles. La désinfection des céréales, des graines potagères et des "plantons" de pommes de terre est une opération bien connue des cultivateurs.

La lutte contre les maladies occasionnées par les bactéries exige d'ordinaire l'enlèvement et la destruction du sujet, opération qu'il faut faire avec d'autant plus de soin que la maladie est plus virulente. La brûlure du pommier, celle du tâbac, la jambe noire et la flétrissure des pommes de terre sont les exemples les plus connus.

Enfin, il est possible d'empêcher la propagation des maladies à virus, dont les mosaïques représentent les types les plus fréquents. Il faut pour cela détruire les sujets affectés et combattre au moyen d'insecticides, les insectes suceurs comme les pucerons, les punaises, qui transportent l'infection d'un plant malade à un plant sain.

Chez les plantes on parle rarement de guérir les maladies; on s'efforce plutôt de les prévenir.

Cette prévention se fait de cinq manières:

1o Par la bonne culture.

2o Par le choix et la désinfection de la semence.

3o Par le traitement de la culture.

4o Par le choix des variétés résistantes.

5o Par un entreposage convenable de la récolte.

(Tract No 69, Société canadienne d'Histoire naturelle).

Une bonne nouvelle !

Les directeurs et directrices de C.J.N. sont priés de noter dès maintenant que l'Institut Botanique de l'Université de Montréal offrira, en collaboration avec le Jardin Botanique de Montréal, une session de vacances d'un mois, du 26 juin au 26 juillet. Le programme en sera bientôt rendu public. Cette session, qui comprendra des cours, travaux pratiques, excursions, visites, démonstrations pédagogiques, etc., est précisément ce qu'ont réclamé avec insistance, depuis nombre d'années, nos directeurs et directrices de cercles. Nous sommes heureux de pouvoir enfin nous rendre à ce désir!

Frère Marie-VICTORIN

BOITE AUX QUESTIONS

Q.—Où peut-on se documenter sur les hybrides connus chez nos arbres forestiers?

(P.G., Montréal)

R.—Vous trouverez dans le numéro de décembre 1939 du *Canadian Journal of Research*, publié par le Conseil National des Recherches, à Ottawa, une liste de ces hybrides avec une bibliographie très étendue qui épuise la matière. Ce travail de L.-P.-V. Johnson est très important pour tous ceux qui étudient la forêt canadienne à un titre quelconque.

Frère MARIE-VICTORIN

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LE MAGASIN CLASSIQUE DE LA
MUSIQUE
DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

PRESENTE
AU JOURNAL "LE DEVOIR"
SES FELICITATIONS
ET SES MEILLEURS VOEUX

INSTRUMENTS D'ORCHESTRE ET DE FANFARE
PIANOS ET RADIOS
DISQUES ET MUSIQUE EN FEUILLES
ORGUES "NORTHERN-HAMMOND"
ARTICLES RELIGIEUX

Ed. Archambault INC
MONTREAL

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

FELICITATIONS

Nous applaudissons au succès du "Devoir" qui célèbre son 30ème anniversaire. — A son fondateur et à ses continuateurs nos meilleurs voeux.

RADIOS

C'est encore et toujours chez Payette que vous trouverez toutes les marques de radios — ondes courtes — ondes longues.

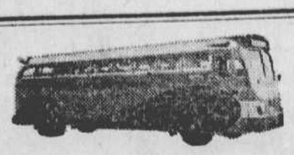
Escompte spécial aux membres du clergé ainsi qu'aux communautés religieuses

Haut-Parleurs

de grande fidélité et puissance — nuances délicates de tonalité.

Payette & Cie Limitée

910, RUE BLEURY, MONTREAL
Tél. PLateau 4858



LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

PL. 7141
1188, rue Dorchester ouest (angle Drummond)

Comment passer PAQUES à New-York

SERVICE RAPIDE D'AUTOBUS SE RENDANT DIRECTEMENT A NEW-YORK
(12½ h. de trajet — Pas de voyageurs locaux)
Départ de Montréal, Terminus central, de 6 h. 30 à 7 h. 30 p.m.
JEUDI SOIR, 21 MARS
Service rapide pour le retour de New-York: départ du Capitol Terminal, à la 50ème Rue, à 7 p.m., dimanche, le 24 mars, et lundi, le 25 mars, arrivée à Montréal à 7.30 a.m. le lendemain.

Direction unique $8.50 — TOUS LES SIEGES RESERVES — Excursion spéciale de 5 jours $13.05

Taux spéciaux aussi, comprenant 2 nuits à New-York, vendredi et samedi et 3 nuits à New-York. Demander détails.

FONDEE IL Y A 55 ANS

La Plus Importante
Librairie et Papeterie Française
au Canada

La librairie Granger a été fondée en 1885, côte Saint-Lambert, par M. Flavien Granger, qui venait d'abandonner la gérance de la maison Cadieux-Derome. M. Granger disposait d'un capital de $500, c'est dire qu'il n'avait pas d'employés et les premiers temps, quand il fallait livrer des marchandises, il fermait tout simplement sa boutique. En 1888, il s'associa son frère Hector et, à la mort de celui-ci, en 1890, son autre frère, Alphonse Granger, qui abandonnait la gérance chez J.-B. Rolland & Fils. En même temps, le commerce était transporté à la Place d'Armes. Les frères Granger avaient commencé par le commerce de détail: ils entreprirent en plus le gros et réussirent. Ils prirent un, puis deux étages de plus et enfin, tout l'édifice. Ils absorbèrent même un peu plus tard la maison Cadieux & Derome, en 1902, et ils se portèrent acquéreurs du fonds de commerce de Gareau & Sauriol, de la National Loose Leaf Company et de la librairie Napoléon Giroux.



En 1906, comme on achevait de transporter dans le magasin de la Place d'Armes les marchandises de Cadieux & Derome, l'édifice croula. Cet accident fit beaucoup parler à cette époque. Il s'était produit la nuit, heureusement, et il n'y eut pas de victimes. Les frères Granger eurent avec leur proprio, la succession Muir, un long procès, qu'ils gagnèrent et tout finit par s'arranger; la librairie Granger achetait l'immeuble qui fut réparé, consolidé, remis à neuf. Un peu plus tard, les frères Granger achetaient l'immeuble voisin, qui servit d'entrepôt et de magasin de gros.

L'incendie de 1926 détruisit complètement l'immeuble occupé par la librairie Granger, qui se transporta alors dans le local actuel, 54 Notre-Dame ouest, et fit l'acquisition de la maison Arthur Leblanc Compagnie, spécialistes dans les articles scolaires.

Le succès de la maison Granger est une preuve de plus à ajouter à toutes celles que nous avons déjà données du progrès des Canadiens français dans le domaine économique. Cette entreprise représente cependant plus pour notre groupe qu'un avancement matériel, puisqu'elle participe très directement à son développement intellectuel. Les administrateurs actifs, depuis 25 ans, sont M. Edouard Gariépy, directeur-gérant, et M. Paul Granger, directeur.

● Livres ● Articles de bureau ● Meubles
● Classeurs ● Articles religieux ● Articles de fantaisie ● Maroquinerie
Livres français — religieux — canadiens. Albums d'images pour enfants. Livres et articles de classe.
Jeux et jouets. Tapisseries. Décorations. Drapeaux.

● Nos meilleurs souhaits au "DEVOIR" à l'occasion de son 30ème anniversaire. ●

Case postale no 909 Place d'Armes

GRANGER FRÈRES Limitée

Téléphone : LA. 2171★

LIBRAIRES PAPETIERS IMPORTATEURS

54, RUE NOTRE-DAME OUEST :: :: MONTREAL

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Le Cinéma

Au cinéma St-Denis

"Entente Cordiale

Entente Cordiale obtint un tel succès cet automne au cinéma de Paris qu'il a été mis à l'affiche du cinéma Saint-Denis pour la semaine prochaine. En vue du bénéfice du lecteur de cette chronique, nous rappelons en quelques mots ce qu'est *Entente Cordiale*.

Cette grande fresque historique tournée d'après l'oeuvre d'André Maurois, *Edouard VII et son temps*, et réalisée par le génial Marcel L'Herbier, évoque les heures principales du rapprochement franco-anglais depuis Fachoda jusqu'au voyage de Loubet en Angleterre. La reine Victoria freine l'ardeur belliqueuse de ses ministres et trouve un appui inattendu dans l'attitude du Prince de Galles, ami de la France, pour des raisons qui ne sont pas exclusivement politiques.

Devenu roi, Edouard VII réalise l'entente cordiale, qui jouera mieux qu'une alliance en 1914. A ce revirement de l'opinion publique correspond une évolution parallèle dans les sentiments intimes de deux familles anglaise et française, qui aboutira à un mariage entre l'héritier français et la jeune Anglaise.

Cette tranche d'histoire présente, à raison même des événements actuels, un intérêt puissant, au moment où la France et l'Angleterre combattent côte à côte le nazisme. La réalisation est d'une grande somptuosité, l'évocation des scènes historiques est très exacte. L'interprétation est soignée, assurée qu'elle est par Victor Francen, qui joue avec virtuosité le rôle écrasant de l'amène Edouard VII, tandis que Gaby Morlay crée avec perfection le rôle sympathique de la reine Victoria. Citons aussi Jean Galland dans la peau de Clemenceau; Jean Worms dans le rôle de Delcassé; l'inimitable Dorville dans le rôle d'un cocher reflétant l'opinion populaire.

Ce film constitue en plus un magnifique portrait d'Edouard VII, qui non seulement fut un grand monarque, mais aussi un fin diplomate.

Au même programme, le cinéma Saint-Denis présente une fine comédie intitulée *Le Gagnant*, avec René Lefèvre, Sylvia Bataille, Saturnin Fabre, Ginette Leclerc, Aimos et Sinoël. Ces acteurs ont, apprend-on, tourné cette oeuvre en s'amusant. C'est sans doute la plus sûre garantie que le spectateur fera de même en voyant le film.

M. H.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui et pour les deux jours suivants, le premier film présenté à l'Impérial sera "The Tower of London", avec Basil Rathbone, Boris Karloff.

Basil Rathbone joue le rôle de Richard. Boris Karloff a un rôle qui convient particulièrement à sa personnalité: il est l'exécuteur des hautes oeuvres de la Tour. Jan Hunter joue le rôle de Richard IV. Barbara O'Neil sera Elizabeth, femme d'Edouard.

Le scénario raconte la vie de Richard, que les ambitions et la déloyauté conduisent à tuer cinq personnes qui se dressent entre lui et le trône.

Le second film, "The Witness Vanishes", met en vedette Edmund Lowe et Wendy Barrie. Ce film est interprété par des artistes anglais ou d'éducation anglaise et qui ont acquis une longue expérience au théâtre royal de Londres.

(Comm.

Les ballets Joos nous reviennent

Grande nouvelle de dernière heure, dans la saison artistique: le retour des célèbres ballets Joos qui donneront trois représentations au His Majesty's les 5 et 6 avril prochains.

Récital d'orgue par M. Raoul Pâquet

Le prochain concert de l'Ecole supérieure de Musique d'Outremont sera donné, le samedi 2 mars, par M. Raoul Pâquet, professeur de la section d'orgue.

Le programme comprendra des oeuvres des trois plus illustres maîtres qui aient écrit pour cet instrument: Bach, Franck, Vierne.

Le récital aura lieu à la maison-mère des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 1410 Blvd Mont-Royal, Outremont.

L'entrée est libre.

Au Capitol

"The Fighting 69th", avec James Cagney, George Brent et Pat O'Brien, est présenté depuis hier au Capitol. Ce film nous montre James Cagney comme un jeune homme indompté et, semble-t-il, indomptable, qui se trouvera en opposition et en lutte sourde et parfois ouverte avec son sergent du 69e régiment d'élite. Des hommes, l'aumônier du régiment et le colonel tenteront d'exercer une influence bienfaisante sur ce jeune indiscipliné, mais longtemps ces efforts paraîtront vains. Cependant un jour le jeune homme s'avouera vaincu. Ce film est l'occasion de nous montrer la vie d'entraînement et de formation des milieux militaires américains. On y verra également des types d'hommes qui, paraît-il, sont empruntés à la réalité et ont effectivement existé dans le régiment en question. C'est leur pensée que l'on fera revivre ici. Cependant le caractère incarné par James Cagney est fictif et n'a pas existé dans ce milieu d'élite.

(Comm.)

Le programme de Noël Brunet

Cet artiste se fera entendre jeudi prochain au Ritz-Carlton

Voici le programme qu'interprétera Noël Brunet, jeudi prochain, le 29 février au soir, en l'hôtel Ritz-Carlton, lors de son grand récital précédant son départ pour l'Europe:

Sonate en ré majeur, d'Haendel; Sonate en sol mineur, de Debussy; Concerto en ré majeur, de Mozart; Sonate en mi mineur, d'Eugène Ysaye; Zéphyr, de J. Hubay; Fontaine d'Aréthuse, de Szymanowsky; Variations sur un thème, de Corelli-Kreisler.

L'"Aiglon"

Aujourd'hui samedi, et demain dimanche, le M.R.T. français présentera quatre représentations de l'*Aiglon*, c'est-à-dire en matinée et soirée. Ces représentations feront le cycle de la deuxième semaine, puis les artistes entreprendront, avec aisance, la troisième semaine avec les représentations de lundi, le 26 et mardi le 27 février.

Dimanche soir, le spectacle sera réhaussé par la présidence de M. Henri Groulx, secrétaire de la province de Québec.

Poursuivant son oeuvre artistique le M. R. T. français marque avec les représentations de l'*Aiglon* un sommet dans sa féconde carrière théâtrale.

Tous ceux qui voudront assister à la représentation de dimanche soir, laquelle est sous l'égide du gouvernement provincial, ou à toute autre représentation de *l'Aiglon*, devront retenir le plus tôt possible leurs billets en téléphonant à MAR 3937, au bureau de location du M. R. T. français, ou chez Edmond Archambault, MArquette 6201.

Au Loew's

"Gone with the Wind" a commencé hier sa seconde semaine à l'écran du Loew's. Les réalisateurs ont fait un prodige en produisant un film de quatre heures et en parvenant à condenser non seulement les événements principaux mais encore l'esprit et l'âme qui apparaissent dans l'oeuvre de Margaret Mitchell. Pour réaliser cette oeuvre on a fait appel à des artistes de grand talent comme Vivien Leigh, qui ajoute à son charme personnel une très grande finesse et une grande intelligence dans toute son action. Clark Gable, qui crée un personnage d'un cynisme parfait, et Leslie Howard, qui, tout au long du film, manifeste une profonde et contenue émotion. La figure certainement la plus attachante de ce film est sans contredit Olivia de Havilland, qui joue avec beaucoup de tendresse et de profondeur.

(Comm.)

Programme définitif du festival-concours

Le secrétariat du Festival-Concours de Musique vient de publier le programme définitif des auditions qui auront lieu, à Montréal, du 6 au 16 mars prochain. Cette année, les concurrents, qui sont très nombreux parmi l'élément canadien-français, auront l'avantage de se présenter devant un jury particulièrement représentatif composé de M. Bernard Naylor, de Mme Jeanne Varney, de M. Louis Hasselmans, ainsi que de M. Roland Boisvert, docteur en musique, qui remplace M. Antoine Montreuil, retenu à New-York. M. Maurice Genevoix, le romancier français bien connu que les Montréalais ont eu l'occasion d'entendre lors de son passage parmi nous, a bien voulu accepter de juger en finale les classes de littérature dans la section française.

On remarque que les concurrents canadiens-français sont particulièrement nombreux dans les classes instrumentales. Les concours de piano pour la classe III junior commenceront à 10h. 45 le 6 mars. Le juge sera M. Bernard Naylor. Le concours de violon pour la classe élémentaire commencera le même jour à 2h. 30 de l'après-midi. Et, pour la classe supérieure, à 4h. 45. Les auditions se poursuivront pour chaque section: piano, orgue, violon, violoncelle, jusqu'au lundi 11 mars. Ce jour-là commenceront les concours de diction française, sous la direction de Mme Jeanne Varney, en même temps que se poursuivront les concours éliminatoires, dans les divers domaines de la musique, jusqu'au 16 mars, où aura lieu le concert final.

Ce concert final sera donné à 8h. 15 dans la soirée du 16 mars par un groupe de lauréats et de sociétés chorales à la St. James United Church de Montréal. Les vainqueurs dans les diverses sections se verront attribuer, outre les médailles d'argent et de bronze du lieutenant-gouverneur et le trophée de sir Charles Lindsay, nombre de récompenses et de trophées offerts par diverses institutions et des mécènes en vue de Montréal et de la province. Parmi ces trophées, singalons celui du Club Kiwanis, celui de Mme C. N. Sommer, de Joseph Kruger et celui de M. et Mme Samuel Hart. Ces divers trophées sont offerts en récompense aux lauréats des sections suivantes: Classe 48, classe de chant, degré A; Classe 49, classe de chant, degré B; Classe 26, choeurs; Classe 80, choeurs de jeunes gens, de jeunes filles; Classe 131, classe d'instruments à cordes; Classe 117, classe de piano et d'orgue; Classe 79, choeurs d'enfants.

AU PALACE



Eleanor Powell et Fred Astaire dans "BROADWAY MELODY OF 1940", une charmante comédie musicale qui a pris l'affiche hier au cinéma Palace.

AU CAPITOL



James Cagney et Pat O'Brien dans une scène de "FIGHTING 69th", film qui se déroule dans les milieux malitaires américains et qui tiendra l'affiche jusqu'à jeudi prochain au cinéma Capitol.

AU ST-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS





Pierre Richard-Willm et Bernard Lancret dans "ENTENTE CORDIALE" au cinéma St-Denis en programme double avec René Lefèvre dans "LE GAGNANT". A droite, Michèle Morgan et Michel Simon dans "QUAI DES BRUMES", film qui poursuit une intéressante carrière au cinéma de Paris.

Fondée en 1865

JOSEPH PONTON, Enrg.

LOUIS AUTHIER, co-prop. gérant

COSTUMES DE THEATRE

La plus vieille maison du genre au Canada et la seule canadienne-française.

Fournisseur des communautés religieuses

35 est, rue Notre-Dame - MONTREAL - Tél. HA. 8744

M.R.T. français

2e SEMAINE.

TOUT LE MONDE VA VOIR

"L'AIGLON"

POURQUOI PAS VOUS!

Matinées 24-25 février, prix: 25c - 35c - 50c

Soirées 24-25-26-27 février, prix: 30c-40c-60c.

Information: MA. 3937-6201

LA RADIO

(Suite de la page 14)

Lundi, 26 février

Radio-Canada

La Société du Bon Parler français

La Société Radio-Canada, poursuivant l'oeuvre éducatrice que soulignait tant dernièrement encore en des termes élogieux M. Charles Bruneau, de la Sorbonne, dans une série d'articles que publie Le Travailleur de Worcester, Mass., fera le relais, le lundi, 26 février, à 8 h. et demie du soir, d'une tranche de la séance annuelle publique de la Société du Parler français au Canada, tenue en la salle des Promotions de l'Université Laval.

L'oeuvre accomplie par cette société depuis sa fondation en 1922, est connue de tous. Aussi, les auditeurs de Radio-Canada suivront avec intérêt cette émission dont voici le programme: allocution du président de la Société du Parler français, Me Antonio Langlais, C.R., professeur à l'Université Laval; Menuet antique, Tanguay, la Société symphonique de Québec; L'énervement de notre langue écrite, M. l'abbé Pascal Potvin, professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière; Marche indienne, Sellinic, la Société symphonique de Québec.

Pour l'écoute, les postes CBV, CBJ et les postes affiliés.

"Quiz of Two Cities"

Une équipe de bureau de Montréal d'une importante compagnie canadienne en rencontrera une de bureau de Toronto, au cours d e l'émission questionnaire Quiz of Two Cities, lundi soir. Deux messieurs et deux demoiselles de chaque ville répondront aux mêmes questions et l'équipe qui donnera les meilleures réponses sera victorieuse. Toronto a une grosse côte à remonter puisque Montréal a remporté 5 victoires contre 2 au cours des émissions précédentes. CKAC, 8 h. 30 à 9 h. lundi.

L'Institut de musique Surtis

L'oratorio Utrecht de Haendel, comprenant un Te Deum, composé à la demande de la reine d'Angleterre, en 1713, pour célébrer la paix d'Utrecht sera joué et chanté lundi soir par un orchestre symphonique et un choeur de 90 voix, sous la direction de Fritz Reiner. CKAC diffusera la deuxième partie de ce concert de l'Institut de musique Curtis, de 10 h. 45 à 11 h. p.m., lundi.

LUNDI, 26 FEVRIER

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

8.00 Radio-journal.
8.15 Chansonnettes.
8.30 Ray Perkins, NBC.
8.45 Le quart d'heure de...
9.00 Intermède musical.
9.05 Happy Jack, chanteur, NBC.
9.15 The band goes to town. Orch. d'Irving Miller et Dorothy Rochelle, chanteuse, NBC.
9.30 Les chansons que vous aimez.
10.00 Vie de famille. Sketch de M. Henry Deyglun.
10.15 Courrier-confidences.
10.30 Quelles nouvelles? avec Jovette Bernier.
10.45 Matinee musicale.
11.00 Le vieux maître d'école. Sketch.
11.15 Heure symphonique.
12.00 Le Réveil rural. Causerie.
12.15 Merry music.
12.30 Radio-journal.
12.45 Trio Toronto.
12.59 Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1.00 Cobwebs and Cadenzas, NBC.
1.15 Chansonnettes françaises.
1.30 Orch. municipal de Rochester,, sous la dir. de Guy Fraser Harrison.
2.00 Mademoiselle au piano.
2.15 La rue principale.
2.30 Concert de la marine américaine.
3.00 Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00 Fémina, sous la dir. de Mme Pierre Casgrain.
4.15 La campagne électorale fédérale.
4.30 Récital de chant.
4.45 Chansonnettes.
5.00 Orch. Child.
5.15 Version française des nouvelles de la BBC.
5.35 La chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.45 La bourse.
6.00 Les plus beaux disques.
6.25 La chronique sportive Chiclets.
6.30 Radio-journal.
6.45 Non, mais est-ce possible?
7.00 La Pension Velder Sketch radiophonique de M. Robert Choquette.
7.15 The Music Makers.
7.30 Le Quatuor de la Bonne chanson.
7.45 Un homme et son péché Adaptation radiophonique du roman de Claude-Henri Grignon.
8.00 SVP.
9.00 Au Restaurant d'en face.
9.30 Arabesque.
10.00 La Demi-heure Carnation.
10.30 Quelques problèmes scientifiques d'actualité. Causerie de M. Louis Bourgouin.
10.45 La campagne électorale fédérale.
11.00 Radio-journal et chronique sportive.
11.20 Orch de danse, NBC.
11.30 Orch. de danse, NBC.

CBM — 286 mètres — 960 kilocycles

8.00 Radio-journal en anglais.
8.15 Do you remember. Groupe instrumental, NBC.
8.30 Marches en musique.
9.00 Intermède musical.
9.05 Happy Jack, chanteur, NBC.
9.15 The band goes to town. Orch. Miller.
9.30 Trio vocal.
9.45 Edward MacHugh, chanteur.
10.00 The man I married. Sketch.
10.15 Cordes mélodiques.
10.30 Album Red Seal.
11.15 The Road of Life. Sketch.
11.30 Musique symphonique.
12.00 Ernest Coulton, baryton.
12.15 Radio-journal.
12.30 La ferme et ses produits.
12.59 Le signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1.00 The happy gang.
1.30 Réunion du Canadian Club.
2.00 Mademoiselle au piano.
2.15 Songs for you.
2.30 Relais de Londres.
3.00 The Story of Mary Marlin. Sketch, NBC.
3.15 Ma Perkins, Sketch, NBC.
3.30 Pepper Young's Family. Sketch, NBC.
3.45 The Guiding Light. Sketch, NBC.
4.00 Backstage Wife. Sketch.
4.15 La campagne électorale fédérale.
4.30 Vic and Sade Sketch, NBC.
4.45 Nouvelles de la BBC
5.15 La chronique sur les programmes de la soirée et intermède.
5.30 Les chansons de Simone.
5.45 La bourse.
6.00 Yvette, chanteuse. Orch. Barron.
6.15 Intermède.
6.25 La chronique Chiclets.
6.30 Radio-journal en anglais.
6.45 Fémina. Version anglaise.
7.00 Modern English Poetry. Intervioue avec Mlle Louise MacNeice.
7.15 The Music Makers Toronto.
7.45 The Story of Poland. Causerie de Gerald S. Graham.
8.00 Quaker Variety Show Orch Rich.
8.30 Heure Firestone, avec Crooks
9.00 Quentin MacLean, organiste.
9.30 With the Troops in England. Reportage de Bob Bowman.
10.00 Contented Hour avec Opal Craven, le quatuor Continental; orch sous la dir de Percy Pasternack.
10.30 This Canada. Causerie de M. Artnur L. Phelps.
10.45 La campagne électorale fédérale.
11.00 Radio-journal et retransmission du
11.15 Récital de violon.
11.30 Songs of Empire.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.15 Réveil de la bonne humeur.
7.45 Pot-pourri matinal.
8.00 Gazette matinale.
8.05 Variétés métropolitaines.
8.30 Déjeuner musical.
8.45 Voisinons.
9.25 Conseils pratiques.
9.30 Nouvelles.
9.45 Smiling Jack and Todd Russell.
10.00 Chansonnettes.
10.15 Nommez la chanson.
10.30 L'heure récréative.
10.45 Grande Soeur.
11.00 Les accents de Paris.
11.15 Stars of the week and voice of Memory.
11.30 Big Sister.
11.45 Love and Life of Dr Susan.
12.00 Allons, c'est parisien.
12.15 Coquetel musical.
12.00 La parade du midi.
12.45 Variétés internationales.
1.00 La bourse.
1.15 Nouvelles.
1.25 Moment musical.
1.30 Le monde féminin.
1.50 Orch Erdody.
2.00 Intermède.
2.15 La famille Gauthier.
2.30 Au music-hall.
3.00 A l'opérette.
3.30 Nouvelles.
3.45 Richard Maxwell, ténor.
4.00 Conservatoire de musique de Cincinnati.
4.15 Les événements sociaux.
4.30 Sérénade tzigane.
5.00 Heure du thé.
5.15 Mélodies rythmées.
5.30 La rue principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 CKAC ce soir.
6.05 Mélodies d'orgue.
6.15 Orch Erdody
6.30 Jamais de la vie.
6.40 Intermède musical.
6.45 Les nouvelles de chez nous.
7.00 Amos and Andy.
7.15 Light up and listen Club.
7.30 Nazaire et Barnabé
7.45 Le don Juan de la chanson.
8.00 Tune up time.
8.30 Questionnaire des deux villes.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Orch. Reyes.
10.15 Le restaurant Alouette.
10.30 Le journal parlé.
10.45 Institut de musique Curtis.
11.00 Allo allo, les sports.
11.10 Nouvelles.
1.00 Bulletin d'informations.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6005 kilocycles

12.00 Nouvelles.
12.20 Musique.
1.00 Nouvelles.
1.30 Orch. municipal de Rochester, NBC.
2.30 Fanfare de la marine américaine.
3.45 Entre les appui-livres, NBC.
4.00 Matinee-Club, NBC.
4.55 Musique.
6.00 Home sweet Home.
6.15 Nouvelles-eclairs.
7.15 Imperial Tobacco Co.
7.45 Sport.
7.55 National Breweries.
8.15 Revue du théâtre.
9.45 Dinah Shore, contralto, NBC.
10.00 Variétés.
11.00 Dernières nouvelles Molson.
1.00 Nouvelles.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.15 Sommaire, température, chansons françaises.
8.30 Réveille-matin musical.
9.00 Vos refrains préférés.
9.20 Nouvelles
9.30 Le train de bonheur.
10.00 Chansonnettes.
10.30 Chansonnettes.
10.45 Le kiosque à musique.
11.00 The Mandolettes.
11.15 Kunz au piano.
11.30 Emission Tessier.
11.45 Quintette
12.00 Heure féminine.
1.00 Radio-journal.
1.05 Heure féminine.
2.00 Heure — Orchestre de salon.
2.30 Half and half.
3.00 Opéra.
4.15 Just Relax.
4.55 Sommaire température.
5.00 Heure — Radio-spécial.
6.00 Heure, méli-mélo.
6.15 Radio-journal.
6.25 Sommaire.
6.30 Musique sur demande.
6.45 Radio-annuaire.
7.30 Commentateur sportif.
7.45 Mon oncle.
8.00 Les aventures de Blanchard
8.30 La Pluie d'Or.
9.00 Les débonnaires.
10.00 Orchestre.
10.30 Le quatuor Venus.
11.00 Heure.

Cercle des fermières de Bécancourt

LE VOTE DES FEMMES

Considérant qu'au pays de Québec, rien ne doit changer de ce qui est de nos traditions vitales;

Considérant que le suffrage féminin est une grave menace contre elles;

Considérant qu'il est demandé par une faible minorité seulement des femmes du Québec;

Considérant que le désir de nos fermières s'exprime dans les voeux suivants: "Nous voulons que nos maris, nos pères et nos frères se rendent compte de leurs responsabilités individuelles et collectives, qu'ils nous gardent le plus longtemps possible en dehors de cette chose salissante qu'est la politique, nous voulons pouvoir toujours leur dire et leur apprendre que nous désirons compter sur eux et nous fier à eux";

Il est proposé par Mme Lucien Dumont, secondée par Mlle Gratia Deshaies, et résolu que l'expression de nos désirs soient adressée au premier ministre de la province et au député de notre comté et que copie de telle résolution soit envoyée à quelques journaux ainsi qu'à la directrice de *Paysana*..

Adoptée.

(signé) Mme Léopold Cyrenne, présidente;
(signé) Mme Albert LaHaye, secrétaire.

JEUDI, 29 FEVRIER, 8 h. 30 p.m.
HOTEL RITZ-CARLTON
Noël Brunet
VIOLONISTE
au piano ROSS PRATT
Billets en vente: $1.00 et $1.50 chez Ed. Archambault et Lindsay.

IMPERIAL
Aujourd'hui — Demain
BASIL RATHBONE
BORIS KARLOFF
"TOWER OF LONDON"
2ème pièce au programme : Edmund LOWE - Wendy BARRIE dans
"WITNESS VANISHES
Lundi à 8 h. 30: Soirée d'amateurs
PRIX - LE MATIN 20¢ - APRES-MIDI 25¢ - LE SOIR 25¢ 34¢

GONE WITH THE WIND
Semaine: spectacle continu. (10 a.m. à 2 h. 30 p.m., film complet). Sièges libres 75c, taxe incl. Billets en vente pour 2ème semaine. Soir, 8 h., dim. mat. 2 p.m., tous sièges réservés, taxe incluse.
(Ce film ne sera représenté de nouveau, cette année, qu'à prix plus élevés).
A l'affiche présentement au
LOEW'S

FRED ASTAIRE
ELEANOR POWELL
in "BROADWAY MELODY OF 1940"
PALACE
A l'affiche

JAMES CAGNEY
PAT O'BRIEN
GEORGE BRENT
in "THE FIGHTING 69TH"
A l'affiche
Capitol

GEORGE RAFT - JANE BRYAN - WILLIAM HOLDEN
in "Invisible Stripes"
The Jones Family "YOUNG AS YOU FEEL"
PRINCESS
A l'affiche

CINÉMA de PARIS
3ème SEMAINE
Le meilleur film du cinéma mondial!
JEAN GABIN
MICHÈLE MORGAN
et MICHEL SIMON
dans
"LE QUAI des BRUMES"
PRODUCTION CINE-ALLIANCE

ST. DENIS
GABY MORLAY et VICTOR FRANCEN
dans "Entente CORDIALE"
PRODUCTION MAX GLASS
RENÉ LEFÈVRE
SYLVIA BATAILLE
SATURNIN FABRE
GINETTE LECLERC
dans
"LE GAGNANT"
PRODUCTION Y. ALLEGRET

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de fonctionnarisme

Montréal, le 24 février 1940.

M. le rédacteur, le *Devoir*.

Je lisais dans le *Devoir* du 1er février une lettre d'un ancien député provincial, M. Ferdinand Paradis, au sujet d'une commission provinciale du service civil. M. Paradis, se basant sur de récentes révélations de M. J.-F. Pouliot, député fédéral de Témiscouata, concernant les "bouffonneries de la commission fédérale du service civil", croit que le meilleur parti à prendre est de se croiser les bras et de ne rien faire. Tout ce qui manque à M. Paradis pour parler avec connaissance de cause, c'est de connaître ce qu'est la vie d'un fonctionnaire provincial; car on voit bien d'après sa lettre que ce bon monsieur n'a jamais été fonctionnaire. M. Paradis, qui fait un cruel reproche aux libéraux d'être partisans à lunettes rouges, ne pouvant voir autre chose que rouge, st lui aussi atteint du même mal, avec cette seule différence qu'il est partisan de l'Union nationale.

En ce qui me concerne, il y a eu quatre ans au commencement de janvier que je suis au service le l'Etat. J'ai obtenu ma position par la seule entremise d'un bureau de placement. Je débutai au gouvernement comme commis-sténographe à $75 par mois. J'étais heureux car je n'avais jamais auparavant gagné un tel salaire; mais je fus vite désillusionné car je ne tardai pas à être en butte aux tractations politiques de tous genres... avec un parti comme avec l'autre.

A la convention libérale tenue à Québec en juin 1938, et à laqueile assistaient la majorité des ministres du gouvernement Godbout, ainsi que le premier ministre lui-même, les congressistes ont approuvé à l'unanimité, diverses mesures d'intérêt national, d'une urgente nécessité, dont la mise à la raison des "trusts", l'abolition du Conseil législatif, la municipalisation de l'électricité dans les villes à population dense, et enfin la création d'une "Commission provinciale du fonctionnarisme". A peine l'élection d'octobre 1939 terminé, voici qu'un premier son de cloche se fit entendre. M. Henri Groulx définit l'attitude du gouvernement à peu près en ces termes: "Le gouvernement Godbout, dit-il, est favorable à la création d'une "Commission provinciale du fonctionnarisme", mais ne veut pas d'une commission similaire à celle du fédéral, qui, affirma-t-il, mène droit à la bureaucratie; nous voulons, ajouta-t-il, établir un système d'examens publics conformément aux positions sollicitées, mais de telle façon que les ministres se réservent le droit de nommer les candidats heureux aux positions vacantes.

Depuis, un autre son de cloche s'est fait entendre, cette fois anonyme, voulant que le projet précité ne soit pas étudié lors de cette première session, mais soit remis à une session ultérieure. Un autre petit truc que savent inventer a l'occasion nos politiciens quand ils se voient sommés d'accomplir leurs promesses... La comédie va-t-elle durer encore longtemps ainsi, ou bien le projet va-t-il finalement prendre la direction des calendes grecques comme tant d'autres?... On le devine bien. Entre politiciens intimes on doit à peu près tenir ce langage: "Tu sais Jos., faut pas passer ce projet là tel quel, ça serait trop honnête et puis ça serait contre nous, tu sais on est peut-être ici rien que pour 4 ans, faut en profiter; puis au diable les promesses électorales. Notre prochaine élection s'en vient et faut se faire financer, pour le reste on inventera toutes sortes de prétextes aux électeurs, et puis faut être docile si on veut avoir l'appui du parti". Ou bien entre politiciens pas trop intimes on tient à peu près le même langage, mais en termes plus voilés: "Tu sais Fred, la politique faut pas prendre ça trop au sérieux, faut pas s'en faire avec le nationalisme, tu sais si on passe ce projet-là tel quel on va froisser tel et tel "trusts" qui ont financé notre dernière élection, et si on se montre trop rebelles, notre nom va être sur la liste noire du parti, et à la prochaine élection on va être flanqué, et patati et patata" ... Et c'est à des individus de cette espèce qu'on confie les affaires de l'Etat, quand on ne leur confierait pas ses propres affaires. Les peuples ont, paraît-il, les gouvernements qu'ils méritent.

Si le gouvernement n'a pas de meilleures dispositions nous garantissant d'accomplir ses promesses tout ce qui reste à faire c'est aux fonctionnaires eux-mêmes de se mettre à la besogne, en se groupant en corporation afin de revendiquer et de protéger leurs droits. La chose n'est d'ailleurs pas nouvelle... Qu'on se souvienne depuis combien de temps à l'hôtel de ville de Montréal des politiciens, en mal de capital politique, promettaient aux fonctionnaires la "fameuse" Commission du service civil, et pourtant à chaque élection la guillotine fonctionnait de plus belle.. Les fonctionnaires consciencieux et loyaux se sont un bon jour rendu compte qu'il ne fallait pas trop attendre des politiciens, et ont formé: "L'Association des Fonctionnaires Municipaux", afin de protéger leurs droits contre le patronage et le favoritisme politiques, et surtout de ne pas être au blanc à chaque élection. Pourquoi les fonctionnaires provinciaux consciencieux et loyaux à la province avant un parti politique quelconque n'imiteraient-ils pas leurs confrères du municipal, en formant: "La Corporation des Fonctionnaires Provinciaux"? C'est d'ailleurs ce que nous enseignent les encycliques papales, lesquelles prônent l'union des employés entre eux de même que des employeurs entre eux, afin de pouvoir mieux s'entendre réciproquement. C'est aussi le principe fondamental du corporatisme.

Je déplore toutefois, avec M. Paradis, le fait qu'il se commette autant d'injustices criantes envers les Canadiens français à Ottawa. On tente en effet, en appliquant la politique du "Need not apply", d'éloigner les nôtres le plus possible des postes de commande presque exclusivement réservés aux Anglais; mais il n'en reste pas moins vrai que proportionnellement il se commet plus d'injustices envers les nôtres à Québec. Nous sommes pourtant chez nous en majorité dans Québec, et cependant nous sommes témoins tous les jours de luttes fratricides et d'atrocités sans nom commises entre des frères de même race. Nous sommes divisés aujourd'hui comme jamais dans toute notre histoire. Devant des problèmes d'intérêt vital nous ne savons plus réagir comme le faisaient nos ancêtres, les La Fontaine, les Papineau, etc... nous ne semblons pas comprendre le principe élémentaire de "L'union fait la force". Observons les Anglais, surtout depuis la guerre, et nous serons bien forcés de constater comme ils savent s'unir devant le danger... Nous avons pourtant les meilleures raisons au monde de nous unir, car un véritable danger nous menace constamment... notre salut national en dépend Mais si nous faisons toujours mine d'esclaves contents, à la longue nous finirons par nous faire assimiler comme race... et alors combien des nôtres devront dire: "Mea culpa, mea maxima culpa"...

Avant de terminer, je crois sincèrement, n'en déplaise à M. Paradis, que la création d'une "Commission provinciale du fonctionnarisme", même telle que préconisée par M. Henri Groulx, est plus enviable que le fait d'être continuellement en butte aux plus basses passions politiques comme le sont présentement les fonctionnaires provinciaux. Avec le néfaste système de division des partis politiques qui nous régit depuis déjà trop longtemps, hélas! il ne faut pas s'attendre à l'adoption de mesures vraiment salvatrices; nous n'avons pas un grand choix. En attendant l'avènement d'un gouvernement vraiment démocratique, la seule liberté qui nous reste, c'est de choisir le moindre mal...

Fonctionnaire provincial
(qui a vu les deux partis politiques à l'oeuvre...)

Les savons à la radio

M. le directeur,

L'heure est aux savons. En! Vas-y! Vite, à la queue leu leu au poste d'émission!

Hop là! doux savonniers, donnez-vous carrière; voici le microphone. Ah! mes amis, quelle lessive! les bavures débordent en bulles onctueuses par tous les bouts de nos radios ahurissants: "Mesdames, votre linge deviendra blanc comme neige; votre vaisselle disparaîtra sous des montagnes de mousse riche, aux couleurs de l'arc-en-ciel. Votre peau restera souple et fraîche comme fleurs sous la rosée. Plongez jusqu'au cou dans ce velouté savonneux. Une vapeur de propreté débordera la baignoire".

"Après des siècles de recherches en laboratoire, nos experts ont enfin découvert la soude et la potasse, ces décrasseurs incomparables. Ils en ont éliminé tout élément corrosif. Les graisses, les huiles, la poussière, ces parasites des cotonnades et des soiries tombent sous les coups de nos produits. Essayez nos savons enrichis des meilleurs ingrédients chimiques.

"Mesdames, êtes-vous dyspeptiques, apathiques, rachitiques? Le savon régénérateur Zède chassera, éliminera les humeurs de votre corps. Bientôt, vous vous sentirez ravissantes de fraîcheur et de jeunesse; vous susciterez l'envie des matronnes qui s'écrieront: Ah! quel savon, ma chère, quel savon qui opère de si grands miracles!"

"Achetez donc dès ce soir une grosse boîte de flocons Zède, le savon pur et qui flotte. Procurez-vous sans tarder les trois grandes barres du savon doré Igrec".

Ainsi, la réclame à haute pression saponifie les ondes. Récemment, un retardataires rebondit au micro: "Mesdames, mes bonnes dames, délaisseriez-vous le pain de savon pur, soyeux, jaune comme l'or? Le savon auquel vos aïeules devaient leur teint vermeil? Le savon qui a blanchi votre linge d'enfantelet; qui roule depuis des décades sur la planche à laver ancestrale?"...

Après cela, attendez-vous au pire. Un bon soir on proclamera les ventes exclusives du savon de chien. Vous entendrez. Vous entendrez. Le savon sans pareil. Le bon savon de chien à mousse blonde et flottante...

Si messieurs les savonniers avaient eu la moindre mesure, ils auraient mesuré leurs tirades à la patience des auditeurs. Mais non, ce sont eux les commanditaires de nos programmes de choix. Ils sont libres de nous torturer à leur aise. Si bien que, sous leur contrainte, les radio-romans, déjà découpés en auditions d'un quart d'heure chacun, réduisent encore à cinq minutes leur menu quotidien. Les gourmets n'en ont pas pour leur creuse dent.

Jadis, tel grand savonnier canadien-français n'eût jamais amorcé la clientèle par de tels procédés; pourtant son produit se vendait bien; mais lui il avait le sens de la discrétion et de la mesure. Il n'eût jamais lancé telle forme de concours qui donne une piteuse impression aux gens intelligents écoutant tels programmes à la radio.

Vous, madame, *Radio-Canada*, vous qui faites profession de bon sens et d'éducation, passez donc au savon fort ces commanditaires impudents. Décrassez-les à fond!

LECTEUR

Saint-Hyacinthe-Bagot

St-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — M Joseph Fontaine, maire de Notre-Dame de St-Hyacinthe, a été élu président de l'Association de la Jeunesse libérale de St-Hyacinthe-Bagot, en remplacement de M. Roméo Péloquin, sortant de charge. Les autres dignitaires de l'Association, pour le prochain exercice, seront MM. Albert Fontaine, échevin de St-Hyacinthe, 1er vice-président; Janvier Coderre, 2e vice-président, Ste-Rosalie; Raoul Lassonde, secrétaire-trésorier; Jean-Paul Breault, secrétaire-archiviste; directeurs, MM. Gustave Morin, Lucien Chagnon, Roméo Péloquin, Fernand Bousquet, ce dernier de St-Dominique de Bagot; Alphonse Desroches, Paul Morrissette, Clovis et Emilien Poirier, de St-Pie de Bagot.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

A Mac Gregor demandez, si c'est fait de papier

Mac Gregor Paper Bag Co. Inc.

451, rue St-Sulpice LAncaster 2274-5
MONTREAL

A QUALITE ET PRIX EGAUX

il est de votre devoir d'encourager une maison canadienne-française comme la Compagnie Chimique FRANCO-Américaine.

Fondée depuis près de 50 ans par des Canadiens français, cette maison a su prendre de l'envergure dans le domaine des remèdes. Manufacturés sous le contrôle d'un docteur en chimie, d'un médecin, d'un pharmacien, les remèdes suivants sont efficaces:

PILULES ROUGES : anémie, faiblesse générale chez la femme;

PILULES MORO : tonique reconstituant pour les hommes;

ROBOL : remède à la constipation;

OVONOL : tonique pour les enfants;

MONOCAL : tonique dépuratif;

RAVA : maladies féminines.

Constamment améliorés, ces remèdes n'ont rien à envier à bien des produits importés. Ils ont subi l'épreuve du temps, car la publicité seule n'eût pas réussi à les maintenir dans le domaine public; ils font du bien et on se le dit.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée

1566, rue St-Denis :: Montréal
LA. 6249

Nous sommes heureux de rendre au Devoir le témoignage de notre appéciation pour son effort persistant à maintenir devant l'opinion les grands problèmes d'ordre politique, national et économique qui font l'objet des préoccupations de l'élite intellectuelle de notre province.

Confitures
et autres produits alimentaires

RENAUD & FRERES
INCORPOREE

1337 est, rue ONTARIO RF INC **FRontenac 3197**
MONTREAL

Qualité et saveur valent mieux que prix trompeur

HORACE-A. RENAUD, président
LEOPOLD-A. RENAUD, vice-président
HECTOR RENAUD, directeur

Depuis sa fondation, notre maison a toujours fui la publicité tapageuse, mais la variété et la qualité supérieure et constante de ses produits les a fait s'imposer à l'appréciation des consommateurs et s'implanter dans tous les milieux soucieux d'obtenir une QUALITE SUPERIEURE POUR UN PRIX RAISONNABLE.

ESSAYER NOS PRODUITS, C'EST LES ADOPTER.

Nous félicitons

LE DEVOIR

à l'occasion de son

30ème ANNIVERSAIRE

En 1786, John Molson construisit sa première brasserie sur le site de l'établissement Molson actuel. Au cours de ces 154 années, cette entreprise — la Brasserie Molson — a grandi avec la ville. Elle a connu les jours agités de 1812, elle a été témoin de l'inauguration du pont Victoria, elle a vu naître la Confédération. Elle a aussi assisté aux débuts d'autres entreprises, dont certaines devaient connaître le succès, d'autres choir en chemin. A l'âge vénérable de 124 ans, elle assista à la naissance du **DEVOIR,** le vit ensuite progresser et se fortifier avec les ans jusqu'à ce jour où, âgé de 30 ans, il est reconnu l'un des grands journaux du Canada français. Nous félicitons le **DEVOIR** de tout ce qu'il a accompli pendant les trente années de sa remarquable carrière.

MOLSON'S

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

COMMERCE ET FINANCE

La guerre et les prix

La situation n'est pas la même aujourd'hui qu'en 1914 — La demande massive d'autrefois et les réserves de septembre dernier

Notre planche de salut

Dans son bulletin de février, la *Banque Canadienne Nationale* note que le mouvement des prix est à juste titre l'une des questions qui préoccupent le plus, à l'heure présente, les hommes d'affaires. Tous les chefs d'entreprises subordonnent naturellement l'importance de leurs commandes aux prévisions sur l'évolution des marchés et ils ne cachent pas leur embarras.

La guerre est un facteur de hausse. L'histoire le démontre. Lors de la dernière guerre le relèvement des prix n'a cependant pas été immédiat, il ne s'est produit qu'un an environ après le début des hostilités pour déclencher des vagues successives de spéculation aboutissant à la période d'inflation qui se prolongea de 1916 à 1920. Dès les premiers mois du présent conflit, tous les marchés ont subi une brusque poussée, qui était surtout d'ordre psychologique. Comme tout le monde craignait un renchérissement général, tout le monde s'est empressé de se constituer des réserves. L'alerte passée, les cours ont fléchi, sauf quelques exceptions, dont la laine, les cuirs et les peaux, dont les stocks ne sont pas proportionnés à la demande subitement accrue.

La situation aujourd'hui n'est pas celle d'il y a vingt-cinq ans. Il y a vingt-cinq ans, la production et la consommation des grandes matières premières s'équilibraient tant bien que mal. La demande massive des Alliés à cette époque provoqua, notamment au Canada et aux Etats-Unis, une vaste extension de certaines cultures, un rapide développement de l'industrie minière, la création de tout un monde industriel pour répondre aux besoins artificiels de la guerre. C'est la cause de l'essort de l'activité économique qui a fatalement et logiquement amené la phase de spéculation et d'inflation qui nous écrasait encore en septembre dernier.

En septembre dernier nous n'étions pas sortis d'une crise de surproduction ou de sous-consommation qui se manifestait par la présence de stocks volumineux, reportés d'année en année, de denrées alimentaires et de matières premières. Les réserves étaient telles en septembre 1939, elles excédaient à un si haut point les possibilités d'absorption des marchés que plusieurs Etats avaient jugé à propos d'intervenir pour faciliter l'écoulement ou la résorption des stocks excédentaires, quand ils ne restreignaient pas la production. Les débouchés étaient tellement insuffisants qu'il s'était constitué des ententes, sur le plan national, et même des cartels internationaux, pour répartir au moyen du contingentement la production sur les différents marchés et entre les différents producteurs. Du point de vue économique et militaire les Alliés sont mieux préparés à la guerre cette fois-ci qu'ils ne l'étaient en 1914; et la centralisation de leurs achats leur permet de mieux répartir leurs commandes, de s'approvisionner à meilleur compte, tout en bénéficiant de la concurrence que se font les pays d'Empire et les nations neutres, pour mieux déjouer la spéculation.

La spéculation, qui fut pendant la dernière guerre un puissant facteur de hausse des prix, est loin d'offrir aujourd'hui les mêmes attraits. Dans tous les pays, les gouvernements frappent les bénéfices de guerre d'impôts si lourds qu'ils constituent une véritable confiscation. Aussi, ceux-là sont-ils rares qui veulent choisir, dans l'alternative d'abandonner au fisc à peu près tous leurs profits ou de subir des pertes comme celles que tant de spéculateurs ont essuyées au lendemain de 1918.

Parce que le souvenir de la débâcle économique engendrée par la guerre de 1914-1918 reste gravé dans les esprits, on est donc justifiable de conclure que, normalement, une hausse sensible et rapide des prix, sauf quant aux produits dont les stocks sont limités, ne paraît pas probable au cours des prochains mois, ni peut-être même au cours de 1940. Si la guerre se prolongeait, en s'intensifiant, au delà d'une année, il y aurait évidemment, conclut l'économiste de la *Banque Canadienne Nationale*, lieu de faire de nouveaux pronostics en s'appuyant sur de nouvelles données.

En marge de ces observations, il paraît évident que les petites et les moyennes entreprises et l'artisanat souffriront le moins de la situation que nous fait la guerre; et c'est donc de ce côté que doivent tendre nos efforts pour assurer notre survivance et notre émancipation.

Alvarez VAILLANCOURT

L'état des affaires au Royaume-Uni

La chute des affaires semble arrêtée

Le commerce au Royaume-Uni a été bouleversé durant les quelques derniers mois, ce qui a rendu nécessaire l'abandon des pratiques établies depuis longtemps et la résolution des problèmes de tous les jours à la lumière de circonstances tout à fait nouvelles. Dans une revue de l'état des affaires au Royaume-Uni en 1939, M. Frederic Hudd, premier commissaire du Commerce du Canada en ce pays, écrit au ministère du Commerce que "la chute des affaires qui suivit la déclaration de la guerre semble arrêtée, si l'on en juge par des éléments comme la hausse de l'embauchage, le maintien à un haut niveau du rendement des matières premières de base et des produits chimiques, et la grande activité qui règne dans toutes les industries de grosse machinerie, de la construction des navires, et des tissus. Cependant, le pays est encore dans une période de transition d'une économie de paix à une économie de guerre, et le maximum de l'activité industrielle n'a en aucune façon été atteint."

Comme il fallait s'y attendre, le commerce extérieur du pays a souffert sérieusement, ajoute-t-il. Dans un discours à la Chambre des Communes, le 7 décembre, le président du *Board of Trade* a annoncé que les exportations étaient revenues au niveau du dernier mois précédant le début des hostilités. Cependant, le volume général du commerce extérieur a été fortement réduit par la prohibition ou la réglementation de nombreuses importations — prohibition et réglementation dictées par la politique financière visant à la conservation des devises pour l'achat des denrées indispensables à l'effort de guerre, tout en évitant l'accumulation de la dette non en sterling.

Il y a lieu de s'attendre à ce que les importations d'origine canadienne au Royaume-Uni de denrées alimentaires indispensables, de matières premières, d'armements et d'autres approvisionnements de guerre se développent autant que le permettront les facilités de la navigation. Dans le cas du bacon, un contrat a été conclu en vertu duquel le ministère de l'Alimentation achètera du Dominion une moyenne hebdomadaire d'à peu près 5,600,000 livres de bacon et de jambon canadiens, dont une partie sera pour les forces armées. Les exportateurs canadiens peuvent juger de l'importance de ce contrat par le fait qu'en 1937 et en 1938 les importations de bacon et de jambon du Canada au Royaume-Uni ont représenté 1,701,718 qtx et 1,507,656 qtx, respectivement, tandis que le Dominion s'est engagé à en fournir 2,600,000 qtx en 1940. Ceci semble indiquer la possibilité d'achats par contrat de grosses quantités d'autres produits du Canada, dit en terminant M. Hudd.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

PAUL GOULET FARRELL VINCENT

L.-J. FORGET & CIE

Bourse de Montréal
Montreal Curb Market

MArquette 8191 469-73, St-François-Xavier

MONTREAL

En passant...

Des licences seront émises par la Trinité pour l'importation du Canada de toutes les marchandises dont l'entrée est permise en provenance du Royaume-Uni ou de tout pays ou toute dépendance de l'Empire britannique, sauf Terre-Neuve, Hong-Kong et le Soudan.

* * *

Le bacon et le jambon en contenants hermétiques, ainsi que le saindoux, ont été ajoutés à la liste des denrées dont l'importation au Royaume-Uni est prohibée sauf avec licence.

* * *

M. A. E. Bryan, commissaire du commerce du Canada à Liverpool, vient de recevoir une demande d'une firme importatrice et exportatrice de Manchester concernant la possibilité de conclure des arrangements avec des firmes canadiennes pour approvisionner ses clients du Sud-américain, tout particulièrement en Colombie et au Venezuela, dans certaines denrées qu'il est difficile de se procurer au Royaume-Uni.

* * *

L'importation au Royaume-Uni de la pâte et du papier, ainsi que d'un bon nombre de leurs produits ouvrés, sera prohibée sauf avec licence, à partir du 3 mars.

* * *

En dépit de la perte des débouchés de l'Europe centrale pour le cacao et les huiles végétales, des gros stocks et des pas prix du cacao, ainsi que de la contraction des affaires causée par la guerre, nous pouvons dire que l'économie de l'Afrique occidentale anglaise est assez bonne, avec d'excellentes perspectives pour l'avenir.

Le blé

EXPEDITIONS ET MOUVEMENT PRIMAIRE

Les expéditions outre-mer et les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en régie se placent à 2,953,111 boisseaux la semaine du 16 février, à rapprocher de 1,801,663 la semaine correspondante l'an dernier. Le total cumulatif de la période du 1er août au 16 février est de 83,137,937 boisseaux, en regard de 86,719,483 la période correspondante de la campagne précédente.

* * *

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 16 février s'élèvent à 1,357,693 boisseaux, comparativement à 1,298,641 la semaine précédente et 313,052 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les arrivages sont les suivants (Chiffres de la même semaine l'an dernier entre parenthèses): Manitoba, 67,684 (33,697) boisseaux; Saskatchewan, 674,781 (132,455); Alberta, 615,228 (146,900).

Les arrivages des vingt-neuf semaines terminées le 16 février forment un total de 370,394,761 boisseaux, contre 260,558,969 la période correspondante l'an dernier. Par province, les totaux sont les suivants: Manitoba, 50,294,995 (40,714,730) boisseaux; Saskatchewan, 206,279,700 (103,850,920); Alberta, 113,820,066 (115,993,319).

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 22 février 1940 sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1,354 bêtes à cornes, 142 moutons et agneaux 4,529 porcs et 1,888 veaux. En plus 2,226 porcs furent vendus sur la classification abattue. Aussi 230 bêtes à cornes, 189 agneaux et 350 porcs furent consignés aux maisons de salaisons.

Il y a eu une amélioration dans la qualité et les prix des agneaux. Les veaux ont perdu .25 à .50 sous du 100 livres durant la semaine. Les vaches se vendaient plus cher, tandis que les autres catégories des animaux vivants y compris les porcs étaient à peu près stables.

Les bons bouvillons se vendaient $7.25 à $7.75, et les moyens autour de $6.50 à $7.10 et les communs au-dessus de $6.00. Les taures rapportaient autour de $6.50, les vaches de boucherie $3.75 à $5.75. La plupart des moyennes vaches rapportaient entre $4.50 et $5.00. Les vaches pour la mise en conserve $3.00 à $3.60 et les taureaux entre $4.00 et $6.00 et les communs se vendaient au-dessus de $5.25.

Les bons veaux de lait obtenaient au-dessus de $11.50 durant les premiers jours de la semaine et en fermeture des ventes jusqu'à $11.00. La plupart des veaux vendus en lots mélangés de qualité ordinaire à moyenne entre $9.25 et $10.50. Les veaux nourris à la chaudière $5.00 à $8.00 et ceux d'herbe $4.00 à $4.50.

Les agneaux variaient de $8.50 à $10.00, quelques agneaux se vendaient jusqu'à $11.00. Les moutons $3.50 à $6.00, la plupart $5.50 à $6.00.

Les porcs obtenaient $9.25 à $9.40 pour les bacons nourris et abreuvés $9.40 livrés par camions et $12.30 et $12.40 sur la classification abattue pesés chauds. Les truies étaient $6.00 à $7.25 en fermeture des ventes pour la plupart entre $6.00 et $6.50. Les choix obtenaient $1.00 de prime par tête avec les coupes ordinaires sur les autres catégories.

Ecole des Hautes Etudes commerciales

COURS PUBLICS

Lundi prochain, le 26 février, à 5 heures 30, sera donné, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, le troisième d'une série de cinq cours publics inaugurés par cette institution.

Le sujet sera: *Une solution au problème économique et social de la province: le coopératisme*, et le conférencier, M. Victor Barbeau, président de la coopérative de consommation *La Familiale* et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. L'entrée est libre.

La situation économique en 1939

L'année 1939 a été une période de développements économiques distinctifs. La reprise des affaires, interrompue l'année précédente, s'est continuée en 1939. Le résultat net a été un nouveau maximum dans plusieurs domaines au cours de la période d'observation depuis la dernière guerre mondiale.

Les opérations commerciales ont augmenté en volume à la suite d'une hésitation au cours du premier trimestre. Elles ont fait excellente figure les huit premiers mois et reçu un nouveau stimulant lors du déclenchement des hostilités. Le dernier trimestre, l'indice du volume physique des affaires a atteint une moyenne plus forte que celle de toute période similaire en vingt ans. La récolte de blé a été plus abondante qu'en toute autre année excepté en 1928. Le rendement des grandes cultures a accusé un gain de 18 p.c. sur 1938 et la valeur estimative à la ferme a passé de $550,000,000 à $634,000,000. L'emploiement industriel s'est relativement bien maintenu et l'indice a monté à un niveau particulièrement élevé à la fin de l'année. L'avance des articles ouvrés a été de 7.5 points, à 81.1.

La position des banques à charte a continué d'être forte, les dépôts atteignant une nouvelle cime. Tandis que les prêts courants ont enregistré un gain encourageant, le surplus des dépôts à terme a révélé le maintien d'une forte position liquide. Les obligations du Dominion, après avoir touché un nouveau maximum la première partie de l'année, ont réagi brusquement au début des hostilités. La reprise a été considérable pendant le dernier trimestre, par suite du rétablissement de la confiance occasionné partiellement par l'introduction du contrôle gouvernemental. Les actions ordinaires se sont assez bien maintenues ces deux dernières années, mais en décembre elles se plaçaient à un point légèrement inférieur à celui du même mois de l'année précédente. Elles se sont orientées à la baisse les huit premiers mois, mais elles ont monté considérablement peu après le déclenchement de la guerre. D'une manière générale, l'indice des actions ordinaires au cours des deux dernières années ne s'est pas beaucoup éloigné de la position qu'il occupait pendant l'année de base. Les prix de gros se sont ralliés brusquement les quatre derniers mois à la suite de la réaction intermédiaire en regard du premier trimestre de 1937.

Le Canada a passé par une année fertile en événements, au cours de laquelle les affaires ont été influencées par de multiples développements mondiaux et par un certain nombre de facteurs domestiques importants. On ne peut nier que même en temps de guerre la solidarité est grande dans l'économie sociale et que tout développemnet spectaculaire dans une région est tout à fait certain d'influencer les autres. Des changements marqués caractérisent l'économie de guerre. Le chiffre d'affaires pendant la dernière partie de l'année s'est effectué sans dislocation indue et, après quatre mois de guerre, nous trouvons que les affaires générales du pays n'ont pas été grandement troublées et qu'en somme le progrès vers l'amélioration de la situation s'est maintenu.

En estimant les perspectives de l'an prochain il faut prendre en considération le nouvel accord d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. On s'attend que les dépenses s'établiront à $100,000,000 en 1940 et qu'elles profiteront principalement aux firmes, au personnel aérien et aux ouvriers du Canada. Ceci représente un nouveau pouvoir d'achat et devrait aider à maintenir le haut niveau actuel des opérations commerciales.

AVIS

est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la SOCIETE D'ADMINISTRATION et de FIDUCIE aura lieu le mardi 19 mars 1940, à 3 h. 30 de l'après-midi, aux bureaux de la Société, 5 est, rue St-Jacques, Montréal, immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien.

J.-C. BROSSEAU, Secrétaire

Montréal, le 24 février 1940.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 188956, Cour Supérieure, A. H. Manningham, demandeur, vs Bernard Millman faisant affaires sous le nom de Sol Millman & Son Reg'd, défendeur. Le 4ème jour de mars 1940 à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt dudit défendeur, au no 1432, rue St-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus en bloc par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en showcases, caisse enregistreuse "National", 1 lot de marchandises sèches assorties, etc. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 24 février 1940.

Province de Québec, District de Montréal, No 176847, Cour Supérieure, Woodhouse & Co. Ltd, demanderesse, vs Thomas Gale, défendeur. Le 4ème jour de mars 1940 à deux heures de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au no 729, rue Imperial en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 24 février 1940.

Province de Québec,
District de Montréal,
No 189209

Cour supérieure

DAME AMANDA GALARNEAU, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens d'EDMOND MIRON, actuellement de lieu inconnu dans la province d'Ontario, Demanderesse

— vs —

EDMOND MIRON, de lieu inconnu, dans la province d'Ontario, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 22 février 1940.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL.

IN RE : Succession vacante JOSEPH GAREAU,

en son vivant, bourgeois, de la Paroisse de St-Joachim de la Pointe-Claire.

Aux parents et créanciers dudit feu Joseph Gareau.

Sachez qu'en vertu d'une ordonnance de l'honorable juge Alphonse Décary, de ladite cour Supérieure, dit district, en date de ce jour, vous êtes par les présentes, convoqués à comparaître devant ladite cour, jeudi, le sept mars prochain à dix heures et trente minutes de l'avant-midi, à la chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, aux fins de nommer un curateur à ladite succession vacante.

Montréal, 23 février 1940.

J.-A.-Emile BOILEAU, notaire.



Où voulez-vous demeurer? Nous avons des logements dans tous les quartiers. Modernes, propres, bien entretenus. A loyers variés. Vous en trouverez sûrement un qui fera votre affaire. Signalez: *HArbour 3291* et demandez *Service de location.*

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

41, O.St-Jacques, Montréal-HA.3291

CAPITAL VERSE ET RESERVE
$5,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIR HERBERT S. HOLT, Président
F. G. DONALDSON, Vice-Président et Gérant Général
MORRIS W. WILSON, Vice-Président

J. E. ALDRED
WILLIAM F. ANGUS
C. H. CARLISLE
W. H. COVERDALE
HAROLD CRABTREE
G. H. DUGGAN
A. E. DYMENT
GEORGE B. FOSTER, C.B.
ANDREW P. HOLT
J. D. JOHNSON
R. V. LESUEUR
G. W. MACDOUGALL, C.B.
A. D. MACTIER
G. H. MONTGOMERY, C.B.
JOHN C. NEWMAN
JOHN S. NORRIS
HUGH PATON
F. W. ROSS
HON. GORDON W. SCOTT
PAUL F. SISE
JAMES MCG. STEWART, C.B.



MONTREAL TRUST COMPANY
Etablie 1889
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
HALIFAX TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER
ST-JEAN, TERRENEUVE LONDRES, ANG. NASSAU, BAHAMAS

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Laurier Bedding Co., 5140, 8ème ave Rosemont, Roland Campeau, et R. Gauthier, célibataires.
Atlantic Buckle Company, 1449, St-Alexandre, Ch. 514, Joe Blicker, marié, et Sam Gilbert, célib.
Canada Motor Race Contest Reg'd, 2272, rue Ste-Catherine est, William Thinel, marié, et René Barlati, marié, et L. Montbriand, célib.
Alva Shipping Company Ltd, 3975, rue St-Ambroise, H. W. Conant, président.
Radio Atelier Pansonor, 455, rue Duluth, Antoni Lemay, célibataire.
Le Corset Illusion, marchand, 1104 est, rue Mont-Royal, Dame Fab. Auclair, mariée.
Cecil H. Gonnett & Co., mag. et importateur, Cecil H. Gonnett, célibataire, 759 ave Green.
Saucy Sue Frocks, 1435, rue Bleury, Louis Shaffer, non marié.
The Garden Mfg Co., mercerie pour hommes, Samuel Bercuson, marié.
The Atlas Novelty Co., 130, rue Villeneuve ouest, Moses Hishop, marié.

Maison canadienne-française

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la St. Lawrence Paper Bag Co., qui paraît en page 54, avec les neuf autres des principaux fournisseurs de Tousignant Frères Limitée, les plus grands détaillants de beurre à Montréal, et nous les prions de noter qu'en dépit du nom à consonance anglaise, cette maison, fondée à Québec il y a quarante ans, est essentiellement canadienne-française. Son fondateur est M. J.-Aimé Déry, le président actuel, de Québec.

Fabricante de sacs de papier de tous genres: sacs à thé, imprimés sur les quatre côtés en une, deux ou trois couleurs, sacs à marche, sacs d'épicerie, sacs en "glossine", etc., la St. Lawrence Paper Bag Co. fait des affaires dans le Canada entier.

Son représentant à Montréal est M. Lionel Pagé, qui est à son emploi depuis une quinzaine d'années.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. LABRECQUE I.C.
M. CAILLOUX I.C.
G. J. PAPINEAU I.C.
ARPENTEUR-GEOMETRE

INGÉNIEURS CONSEIL

LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTRÉAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THÉMIS

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778★ - Québec

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays.
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays.
Demandez le manuel traitant des Brevets marques de commerce etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1253 rue Université, Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C. C.A., L.I.C.
Roméo Carle L.S.C. C.A.
A Darenais L.S.C. C.A.
Aurèle Choquette C.A.
Paul Huot, C.A. L.I.C.
84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

Caron & Caron
Comptables agréés Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
59, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HArbour 1553

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Lucien-P. Bélair, C.A.
Dollard Huot, C.A. Paul-E. Brunet C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal — Québec

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
Machines à additionner
— TOUTES MARQUES —
Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons, sur demande, notre liste de prix gratis.
Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

ROYAL, REMINGTON UNDERWOOD
Silencieux, régulier et portatif
Machines à additionner. Service.
N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY BE. 2318

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAnc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A BERNIER - Fondée en 1892
C.-X. Tranchemontagne Cie
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses
459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 rue Dorion Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112



LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

A la suite d'une déclaration faite par Jack Adams, gérant du club de hockey Détroit, de la Ligue Nationale, à l'effet que Sylvanus Apps était le plus fameux joueur de hockey de tous les temps, il s'est engagé une polémique à ce sujet à laquelle prirent part Arthur Ross, Lester Patrick ainsi que plusieurs rédacteurs sportifs et commentateurs à la radio, mais les amateurs du sport national canadien n'ont pu savoir qui avait raison.

Le gérant des Bruins et le "vieux renard" des Rangers ont fait remarquer que Jack Adams n'était pas qualifié pour traiter de ce sujet, car le pilote des Ailes Rouges de Détroit n'avait pas eu l'avantage de voir à l'oeuvre les étoiles des anciens jours et nous pourrions faire la même remarque au sujet de ceux qui ont traité cette importante question au cours de leurs émissions, car au temps où Cyclone Taylor se mettait en évidence sur les équipes professionnelles, ces experts du hockey n'avaient pas eu l'occasion d'assister à une lutte entre nos pros ou ils n'étaient pas d'âge à pouvoir établir la valeur des joueurs.

Au moment où nous faisions nos débuts dans le journalisme, il y a près de trente ans, nous avions l'occasion de voir évoluer sur la glace des joueurs de toute première valeur, tout comme nous voyons aujourd'hui des étoiles qui brillent avec éclat.

Lors de notre entrée au Devoir *nous avions l'avantage d'applaudir des joueurs émérites tels que Cyclone Taylor, les frères Patrick, Rowe, du club Renfrew; Lalonde, Bernier, Pitre, Laviolette et Poulin, du Canadien; Lake, Shore, Ridpath, des Sénateurs d'Ottawa; Ross, Ronan et Povet, du Hailebury; Marshall, Russell, Pud Glass, Hyland et Jimmy Gardiner, des Wanderers; Vair, Doran et McMillan, du Cobalt, ainsi que Dunderdale, Mulcair, Holden et D. Smith, du Shamrock.*

Tyalor, Lalonde, Pitre, Glass, Hyland, Smail, Vair, Lake et Ross figuraient parmi les joueurs les plus effectifs et Newsy Lalonde eut la distinction de terminer la saison en tête des compteurs avec un total de 38 points en 11 parties.

Taylor était un joueur redoutable et ses descentes en spirales et sa précision dans ses lancers faisaient de lui l'une des plus redoutables de la ligue, tandis que les lancers de Didier Pitre inspiraient la crainte à tous les gardiens de buts. De plus, le joueur du Canadien pouvait patiner avec autant de rapidité dans les deux sens, soit en arrière soit en avant, et il promenait son bâton sur la glace de façon à couvrir beaucoup d'espace. Il fut sans contredit l'un des meilleurs joueurs de son temps.

Laviolette était le joueur-éclair de la ligue, car Jack pouvait devancer tous ses adversaires lorsqu'il s'agissait de leur enlever la rondelle, mais il manquait quelque peu de précision lorsqu'il lançait le disque vers les filets adversaires.

Plus tard nous avons vu d'autres grandes étoiles tant sur le Canadien que sur les autres équipes de l'Association de Hockey Nationale et ceux qui ont suivi régulièrement nos professionnels ont pu se rendre compte que les frères Cleghorn, Odie et Sprague, Roberts, Joe Malone, Joe Hall, Crawford, Darragh, Broadbent, Denneny, Wilson, Foyston, Boucher, Joliat, Morenz, Nighbor, Bailey, Stewart, Dye, les frères Green, Herbie Gardiner, Bill et Bun Cook, Frank Boucher, Lionel et Chuck Conacher pouvaient être classés avantageusement, mais il est difficile, sinon impossible, d'établir une comparaison entre les étoiles d'autrefois et celles qui défendent aujourd'hui les couleurs des clubs du circuit Calder, pour l'excellente raison que le jeu diffère de celui d'autrefois et que les conditions ne sont plus les mêmes.

Autrefois les joueurs ne pouvaient faire des passes en avant et l'on devait avoir recours au jeu de combinaison en ligne parallèle, car donner le caoutchouc à un compagnon qui se trouvait placé en avant de celui qui faisait la passe constituait un hors-jeu. Les joueurs devaient donc savoir manier le bâton, être précis dans leurs passes et savoir attraper la rondelle quoique le jeu fût plus lent mais par contre plus scientifique. Les équipes étaient aussi composées d'un plus petit nombre de joueurs, car les substituts étaient peu nombreux, ce qui nécessitait plus d'endurance et à ce moment-là les gérants ne changeaient pas leurs lignes à toutes les trois minutes comme la chose se pratique de nos jours.

Pour rendre le jeu plus rapide et pour d'autres raisons jugées nécessaires par les dirigeants du hockey, l'on a opéré plusieurs changements dans les règles du jeu, probablement dans le but rendre la chose plus spectaculaire, mais l'on n'a nullement amélioré la qualité des joueurs et il serait téméraire d'affirmer que les étoiles d'aujourd'hui sont plus brillantes que celles que nous voyions filer sur la glace il y a quinze ans et plus.

Nous pourrions faire la même remarque en ce qui concerne le baseball, la boxe et la lutte. Babe Ruth fut sans contredit la plus grosse attraction du sport national américain, mais il ne fut jamais l'égal de Ty Cobb comme joueur complet. Joe Louis est aujourd'hui le champion mondial des poids lourds à la boxe, mais il ne possède pas la science de Jim Corbett ni les qualités d'un Bob Fitzsimmons et nous croyons que le nègre est inférieur à ce qu'était Jack Dempsey alors que ce dernier était à son meilleur.

Pour ce qui en est de la lutte, il n'y a aucune comparaison à faire, car la plupart des athlètes qui apparaissent aujourd'hui dans les arènes ignorent presque totalement les belles prises et n'ont recours qu'au spectacle pour attirer les amateurs et remplir la caisse de nos promoteurs. Frank Gotch, les frères Zbysko, Youssif Mamouth, Beel, Hackenschmidt, Tremblay, Paradis, Luthberg, Bothner, Bénard, Maupas et des centaines d'autres lutteurs savaient passer en revue et appliquer solidement toutes les prises du genre libre, tandis que les athlètes d'aujourd'hui, chez les poids lourds du moins, s'appliquent à frapper de l'avant-bras, du genoux, de la tête et commettre une foule d'autres infractions, quand ils ne s'aventurent pas à s'attaquer à l'arbitre ou à d'autres figurants. L'on cherche aujourd'hui la sensation pour grossir les recettes, mais l'on ne réussit pas toujours.

X.-E. NARBONNE

Deux parties en deux jours pour le Canadien

Le Canadien nous est revenu de Chicago, où il a essuyé son plus rude échec de la saison, car jeudi soir les Habitants du président Savard ont été défaits par un résultat de 10 à 1, alors que Wilf Cude laissa passer cinq lancers avant d'être blessé et forcé de se retirer du jeu pour être remplacé dans les filets par Charlie Sands, qui en était à sa première expérience.

Avec un tel handicap, le Bleu Blanc Rouge ne pouvait pas esperer vaincre ses rivaux et de plus le tricolore était privé des services de trois joueurs pour la circonstance et il n'y a rien d'étonnant que le Bleu Blanc Rouge se soit fait rosser.

Le tricolore aura à faire face aux redoutables Rangers ce soir, au Forum, mais pour cette joute comme pour toutes les autres qui seront jouées d'ici la fin de la saison, Mike Karakas, ancien gardien de but des Eperviers Noirs de Chicago, qui a été suspendu par Paul Thompson pour avoir refusé de se rapporter à un club d'une ligne mineure, sera chargé de défendre les filets du Canadien, et comme il tient à reprendre sa place dans la Ligue Nationale l'an prochain, Karakas fera l'impossible pour tenir ses rivaux en échec.

Dimanche soir les deux mêmes clubs seront à New-York, pour une autre joute des séries du président Calder. Le Bleu Blanc Rouge tentera de s'assurer la victoire, tout comme il le fera ce soir, pour s'assurer une place dans les séries eliminatoires.

Les chances du Bleu Blanc Rouge semblent être très minces, mais son cas n'est pas désespéré, et les courageux Habitants promettent de donner du fil à retordre aux protégés de Lester Patrick.

Deux autres parties seront disputées dans le circuit professionnel demain soir, alors que les Américains de Red Dutton seront les rivaux des Ailes Rouges à Detroit, où les tricots étoilés espèrent pouvoir s'éloigner davantage du Canadien en répétant son exploit de jeudi dernier alors qu'ils infligèrent un blanchissage aux Rangers. Pendant que ces deux clubs batailleront à Détroit, les Bruins feront la lutte aux Eperviers Noirs à Chicago. Les hommes du gérant Ross se disent assurés de vaincre leurs rivaux et la chose paraît fort probable.

Festival de l'orphelinat Saint-Arsène

On est actuellement en train de clore les entrées pour les courses des écoliers, qui doivent avoir lieu au Forum, samedi, le 2 mars, à 2 heures de l'après-midi. Les entrées seront closes à 8 heures ce soir. Le champ des coureurs sera le plus formidable dans les annales des courses d'écoliers à Montréal car, actuellement, le nombre d'inscrits est plus fort que le brand total de l'an dernier.

Les écoliers ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la grande nouvelle de la venue du fameux Rin-Tin-Tin. Il est toutefois bon de noter que nous devons la visite de ce prodigieux chien à un humble bienfaiteur des Frères Saint-Gabriel de l'Orphelinat Saint-Arsène qui, soit dit en passant, sont les promoteurs et les organisateurs de ces grandes fêtes écolières d'hiver. Le Dr White est le propriétaire du chien Rin-Tin-Tin et il a dû obtenir la permission des studios de Hollywood avant de pouvoir garantir sa présence au carnaval.

La course en échasses sera, cette année, l'un des plus gros numéros à l'affiche, car c'est la première du genre au Canada. Tous ceux qui ont vu les patineurs à l'entrainement pour cette fameuse course originale s'entendent pour lui prédire un énorme succès. Outre cette course spéciale, on nous annonce un match de hockey avec des joueurs patinant sur des échasses. Le patinage de fantaisie sera sous la direction du Frère Adolphe.

Harmel Vincent, champion patineur de genre du Canada, devrait se faire applaudir dans l'exécution de ses courses en vitesse; ses patinages de fantaisie et sur échasses et ses acrobaties sur patins, pour ne pas mentionner ses dangereux sauts de barils, en avant comme en arrière. Son saut de la mort va faire dresser les cheveux. Le Frère Eusèbe va présenter une vingtaine de sauteurs sur patins, dont les âges varients entre 9 et 16 ans.

Deux orchestres fort réputés en ville feront les frais de la musique, de sorte qu'il n'y aura pas une seule seconde de perdue au cours de ce grand gala écolier. Le numéro des cinq bouffons joyeux sera encore le clou de l'après-midi.

Etant donné que la fête aura lieu dans une semaine, nous invitons les écoles à réserver leurs billets le plus tôt possible. On annonce qu'on a réservé une section complète pour les fillettes.

Les Braves sont déclassés par le Québec

Québec, 24 — Les Castors de Québec ont infligé une véritable raclée aux Braves de Valleyfield, dans la dernière joute de ces deux clubs, dans les séries de la Ligue Provinciale Senior, cette saison, car les locaux ont vaincu leurs adversaires par un résultat de 10 à 1, hier soir, mais comme les Québécois étaient déjà éliminés des séries de fin de saison, le résultat de cette joute n'apporte aucun changement dans le classement des Castors, qui finissent la saison en dernière position.

Alignement des équipes:

VALLEYFIELD. Buts: Lascelles; défenses: Gromoll et Matte; centre: Joannette; ailes: Lapointe et Boyer. Subs.: Callahan, Philbin, Despelteau, Lafontaine, Leduc.

QUEBEC. Buts: McKinnon; défenses: Labrie et Sabourin; centre: Hamel; ailes: Mentzel et Paquet. Subs.: Lepage, Forget, David, Parent, Poitras, Tremblay.

Arbitres: Leclaire et Boucher.

Première période

1. Québec: Hamel-Sabourin 2.06
2. Québec: Labrie-David .. 11.10
3. Québec: Hamel 12.48
4. Québec: Paquet, (Parent-Lepage) 13.22

Pun. Hamel.

Deuxième période

5. Québec: Paquet-Parent . 3.04
6. Québec: Lepage, (Paquet-Parent) 4.45
7. Québec: Mentzel, (Sabourin-Hamel) 17.20
8. Valleyfield: Boyer-Matte 18.11

Pun.: Labrie, Poitras (10 min.).

Troisième période

9. Québec: David, (Mentzel-Hamel) 6.32
10. Québec: Labrie-Lepage . 9.38
11. Québec: David, (Hamel-Mentzel) 13.13

Pun.: Labrie, Callahan.

Rude rival pour Madison au St-Jacques

Le champion Harry Madison ne sera pas appelé à défendre son titre, lundi soir prochain, à la salle du marché Saint-Jacques, lorsqu'il aura à faire face à Arthur Legrand, l'hercule de Laprairie, dans la finale mise à l'affiche par le promoteur Ray Lamontagne, car Legrand n'a pu se réduire à 200 livres et comme il est au-dessus du poids réglementaire, cette rencontre sera considérée comme une exhibition, mais cela n'empêchera pas les deux hommes de faire l'impossible pour décrocher la victoire afin de soutenir leur renommée.

Depuis longtemps, le public montréalais demandait au promoteur Lamontagne de trouver un homme de taille à faire la vie dure au champion et les habitués du St-Jacques seront peut-être servis à souhait lundi soir. Legrand est un rude gaillard, qui ne ménage pas ses coups pour vaincre ses rivaux et l'Irlandais sera le premier à se rendre compte que la rudesse ne lui est pas chose exclusive.

Dans la semi-finale, deux populaires athlètes, Paul Gaudette et Bob Steel, fourniront certainement une rencontre mouvementée et très rapide. Ce match, comme tous les autres qui le précéderont, est limité à 30 minutes ou une chute.

Aurel Lebel qui s'est fait pourchasser par Victor Delamarre lundi dernier, aura le brillant René Bélair comme adversaire.

Chief War Eagle et Lucien Leblanc feront les frais du second match de la soirée, et comme ouverture le promoteur Ray Lamontagne présente un autre nouveau venu dans Jean Latreille. Ce dernier est un jeune Canadien français dont l'on dit beaucoup de bien. Il fera face à Jack Miller.

Excursion du Rinky Dink Club

Les fondateurs du Rinky Dink Club de la Côte-des-Neiges organisent, pour la fin de semaine, à Montfort, une excursion de ski à laquelle participeront plus de 50 membres de leur association. Le départ aura lieu dimanche matin, à 8 h. 30, à la gare Mont-Royal, du Canadien National, par voiture spéciale attelée au train régulier, et le retour s'effectuera le soir même.

Le Rinky Dink Club n'est pas une association comme on en voit souvent: il s'agit de bambins et de bambines d'une part, et d'autre part, de parents prévoyants, désireux de protéger leur progéniture des périls de la rue.

Il y a quelques années, les fondateurs du Rinky Dink Club (les parents), louaient un terrain rue Van Horne, et, à leur frais, ils y installaient des glissoires, des jeux de tennis, des patinoires, des jeux de tenis-sur-le-pont, des enclos sablés et le reste. Puis ils s'entendaient avec une experte patineuse qui venaient deux fois la semaine donner des cours de prouesses sur patins aux marmots.

Toutes ces activités donnèrent aux parents l'envie de participer aux débats de leurs héritiers. Et maintenant, l'associatiton du Rinky Dink Club fonctionne à deux temps, celui des enfants, rue Van Horne, et celui des parents qui, par exemple, comme cette semaine, partent en excursion pour Montfort.

Quels sont les fondateurs et directeurs du Rinky Dink Club? Néant, une clause des règles de l'association interdit aux membres de la direction toute publicité dans la presse ou à la radio.

Le Concordia annule avec les Vo.ants

Cornwall, 24. — Les clubs Cornwall et Concordia, de la Ligue Senior de Québec, ont fourni la plus intéressante exhibition encore offerte au public de Cornwall depuis l'admission des Volants dans le circuit du président Slater, car ces deux équipes ont bataillé pendant soixante-dix minutes sans pouvoir compter aucun point et la joute prit fin à la conclusion de la période supplémentaire avec un résultat nul de 0 à 0. C'était la dernière partie de ces deux équipes dans la saison régulière et cette rencontre ne produit aucun changement dans le classment de la ligue.

Cornwall		*Concordia*
Haggerty	but	Bouvrette
Lamoureux	défense	Cain
Wright	défense	Belhumeur
Robertson	centre	Jotkus
Brown	avant	Carignan
Shaw	avant	Cormier

Cornwall, subs: McMahon, Massey, Edmison, Maundrell, Gillie, Proulx et Blais.

Concordia, subs: Fraocneur, Larochelle, Desroches, Martel, Gaudette, Armand, Laframboise et Cadorette.

Arbitres: Bert Hedges et Bert McCaffrey, Toronto.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions: Jotkus, Shaw, McMahon et Laframboise.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Francoeur, Maundrell (majeure), Larochelle (majeure).

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Laframboise, Lamoureux, Brown, Francoeur, Larochelle.

Période supplémentaire

Aucun point.

Punition: Aucune.

Killifer, gérant du club Elmira

Elmira, 24. — La direction du club Elmira, de la Ligue Eastern, vient d'annoncer la nomination de Bill Killifer comme gérant de son équipe de baseball pour la prochaine saison. Le nom de Killifer avait été mentionné comme candidat à la gérance des Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale, mais aussitôt que Clyde Sukeforth fut engagé par le président Racine pour succéder à Burleigh Grimes, les directeurs du club local entrèrent en pourparlers avec Bill et les conditions furent acceptées.

Harvard vaincu

Kingston, 24. —L'équipe de l'Université Queen's de Kingston a eu facilement raison des joueurs de l'Université Harvard, hier soir, dans une joute des séries de la Ligue Intercollégiale-Internationale, alors que les locaux l'emportèrent par un résultat de 10 à 2 pour se mettre sur un pied d'égalité avec le McGill pour la deuxième position.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les Olympiques perdent contre le St-Hyacinthe

Boston, 24. — Les Gaulois de Saint-Hyacinthe ont réussi à vaincre les Olympiques de Boston, hier soir, par un résultat de 6 à 5 dans une joute de la Ligue Provinciale Senior. Comme le résultat l'indique, la partie fut chaudement contestée et ce n'est que dans la période finale que les visiteurs purent s'assurer l'avantage sur leurs rivaux.

Composition des équipes:

ST-HYACINTHE. — Buts: Leclerc; défenses: Bennett et Dugré; centre: T. Lemay; avants: A. Lemay et Mailey. Subs.: Nickarz, Ranger, Cardinel et Campbell.

BOSTON. — Buts: Moon; défenses: Splaine et Stubbs; centre: Foster; avants: Guibord et Thomson. Subs.: Smith, Desrosiers, Anderson, Allen, Carvelli, Harris et Jeremiah.

Arbitres: Cleary et Gallagher.

Sommaire:

Première période

1—Boston, Lewis (Desrosiers-Allen) 5.03
2—St-Hyacinthe, Ranger (Cardinal-Nickarz) 6.22
3—Boston, Stubbs (Guibord) 12.07
4—St-Hyacinthe, Ranger (T. Lemay) 16.36
5—Boston, Carvelli (Harris) 19.31

Punitions: Dugré, Ranger, Lewis.

Deuxième période

6—Boston, Foster (Guibord-Thompson 2.55
7—St-Hyacinthe, A. Lemay (T. Lemay) 13.20

Punitions: Foster, Campbell et Cardinal.

Troisième période

8—St-Hyacinthe, Nickarz (Ranger) 8.13
9—Boston, Allen (Lewis) 11.56
10—St-Hyacinthe, Ranger (Cardinal-Nickarz) 13.33
11—St-Hyacinthe, T. Lemay (Cardinal) 17.11

Punitions: Dugré, Splaine, Mailley (10 minutes, insubordination).

Le classement des équipes

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	J	G	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	37	25	8	4	135	72	54
Rangers	40	23	9	8	119	67	54
Toronto	40	20	15	5	103	88	45
Chicago	39	17	16	6	89	99	40
Détroit	40	13	21	6	68	100	33
Américain	40	12	25	3	81	115	27
Canadien	38	9	25	4	71	123	22

LIGUE SENIOR

Royaux	29	13	7	9	117	84	35
Concordia	30	13	9	8	109	108	34
Verdun	29	11	10	8	96	98	30
Cornwall	30	12	14	4	103	107	28
Ottawa	29	11	15	3	103	121	25
Québec	29	9	14	6	78	83	24

LIGUE PROVINCIALE

Sherbrooke	40	24	12	4	166	126	52
Lachine	40	19	14	7	133	116	45
x-Boston	40	18	11	4	108	102	45
St-Hyacinthe	41	15	20	6	123	125	35
Valleyfield	41	16	24	1	122	159	33
Shawinigan	41	13	25	3	127	173	29
Québec	40	12	25	3	127	173	27

x-A 4 points pour les victoires à l'étranger

LIGUE INTERCOLLEGIALE

Toronto	7	7	0	0	59	11	14
McGill	5	4	1	0	31	17	8
Queen's	7	4	3	0	35	27	8
Queen's	6	3	3	0	35	27	6
Yale	6	2	3	1	24	32	5
Princeton	7	2	4	1	21	43	5
Dartmouth	6	2	4	0	25	41	4
Harvard	6	0	1	4	12	35	0

Le sport de la lutte à Montréal

Avant 1902, dans aucune ville de l'Amérique du Nord il n'avait jamais été question de séances de luttes hebdomadaires.

A Montréal comme dans toutes les grandes villes du continent américain, la lutte était organisée comme l'est aujourd'hui la boxe professionnelle.

Après une publicité intensive qui durait plusieurs semaines et très souvent à l'aide d'articles publics en première page des grands quotidiens, un match principal était organisé entre deux lutteurs connus, dont un local habituellement, et les préliminaires étaient fournies par des amateurs ou semi-professionnels locaux.

Des programmes de ce genre intéressaient le public suffisamment pour remplir le Parc Somher, où avait lieu chaque match important, après lequel il n'était plus question de lutte pour un temps plus ou moins long.

Dans les grandes villes de l'Europe ou de l'Amérique du Sud, la lutte était présentée sous forme de championnats ouverts à tout venant et l'élimination se faisait par une seule chute, les adversaires étant désignés par tirage au sort et les vainqueurs étaient qualifiés pour une deuxième série éliminatoire et ainsi de suite jusqu'à la poule finale, à laquelle prenaient part les dix lutteurs qualifiés aux semi-finales.

De cette manière, l'intérêt d'un championnat allait crescendo au fur et à mesure que les lutteurs sélectionnés aux préliminaires étaient mieux connus du public, qui choisissait ses favoris et chaque fois les séances de la poule finale faisaient salle comble.

En Amérique du Nord, aucun championnat de ce genre n'avait été organisé avant celui qui a été présenté au Parc Sohmer par Geo. Kennedy.

Les séances hebdomadaires de lutte inaugurées à Montréal en 1902 étaient une innovation que les grandes villes américaines ne tardèrent pas à imiter lorsque le succès en fut révélé par la Presse Associée.

Montréal fut donc le véritable berceau de la lutte en Amérique et cela grâce à cette popularité des séances hebdomadaire, qui permettent de faire connaitre les lutteurs sans encombrer les colonnes des grands quotidiens outre mesure.

Dans la métropole canadienne, dès le début, deux catégories de lutteurs se sont partagé la faveur du public. Ce furent les poids légers (135 livres) et les poids lourds (au-dessus de 175 livres).

Ce n'est que plus tard que les amateurs de lutte s'intéressèrent aux catégories intermédiaires.

Deux genre de lutte étaient présentés alternativement au public: le gréco-romain et le genre libre.

Le premier fut en grande faveur jusqu'au jour où Frank Gotch fut battu deux fois en une minute par Pietro du Carn, lutteur très habile et d'une vitesse foudroyante.

A partir de ce jour-là, Gotch comprit que pour lutter en gréco-romain il fallait d'abord se donner la peine de l'apprendre, et comme il n'y avait personne pour le lui enseigner, il refusa catégoriquement de prendre aucun engagement pour ce genre de lutte.

Le grand défaut de la gréco-romaine était d'exiger un trop long apprentissage: il fallait au moins cinq ans de pratique pour y exceller.

Le genre libre, surtout lorsqu'il n'est question que d'un échange de taloches, est plus vite appris et le public peut le suivre sans se fatiguer les méninges pour savoir où les lutteurs veulent en venir. C'est à qui surprendra l'adversaire par quelque coup plus ou moins vicieux.

Il se peut que de tels procédés puissent attirer la foule, mais ils ont contribué à faire disparaître d'excellents lutteurs qui sont morts des blessures qui leur ont été infligées dans l'arène.

L'extrême brutalité de certains lutteurs ne cessera que le jour où les commissions athlétiques décideront de saisir leur salaire, afin de venir en aide aux accidentés de ce sport.

Ce jour-là, une foule d'amateurs de véritable lutte, que le style moderne n'intéresse pas, reviendront prendre leurs places autour de l'arène.

En attendant, le moins qu'on puisse demander aux lutteurs, c'est de prendre la peine de s'entraîner; la partie la plus intéressante de la foule qui assiste aux luttes se compose de ceux qui veulent voir la démonstration des qualités acquises et entretenues, à l'aide d'un travail assidu et quotidien, qui seul peut permettre au professionnel de sport d'exceller dans sa spécialité.

La forme du lutteur est le baromètre de sa popularité qui est une chose assez précieuse pour qu'elle vaille la peine d'être conservée.

Emile MAUPAS



Avec mes félicitations et mes meilleurs voeux au "Devoir", à l'occasion de son 30ème anniversaire

LEON-A. HURTUBISE

COMPTABLE LICENCIE

IMMEUBLE VERSAILLES, MONTREAL

DANS L'ANCIEN TEMPS, il n'était pas question de publicité. Tout homme qui avait quelque chose à vendre devait en parler personnellement au public. Cela ne constituait pas un gros désavantage, car personne n'avait beaucoup à vendre.

Mais dès que commença la fabrication massive, il fallut trouver un moyen de parler, à un grand nombre de gens, des produits offerts, et d'atteindre tout ce monde d'un seul coup et promptement. C'est pour répondre à ce besoin qu'a surgi, tout naturellement, la publicité qui a tôt pris l'ampleur d'un procédé commercial universel. Sans elle, il serait impossible d'exploiter de vastes usines qui fabriquent des marchandises pour des millions de consommateurs.

L'on dit parfois de la publicité qu'elle est un genre spécial de commerce, une industrie distincte qui s'appuie sur d'autres branches d'affaires. Ce n'est pas du tout cela. La publicité est simplement partie du procédé de vente des produits de chaque industrie. Sa tâche, très importante, consiste à renseigner le public sur la marchandise, à lui dire où se la procurer, à stimuler chez lui le désir de l'achat.

Ce n'est pas tout de produire la marchandise et de la transporter aux endroits où les consommateurs peuvent l'acheter. Il faut parler de la marchandise au public, lui dire comme l'acquisition en est désirable; comme il peut, en l'achetant, s'assurer plus de confort, de santé, de bonheur. En d'autres termes, il faut que la marchandise se vende, qu'elle ne soit pas simplement placée sur le marché. La publicité effectue une large part de la vente et il n'existe aucune autre méthode qui la puisse remplacer.

Depuis l'époque où n'existait point de publicité, le volume de marchandises produites s'est multiplié maintes fois. La part de chaque consommateur s'en trouve, par conséquent, fortement accrue. La richesse que crée la production de la marchandise est distribuée aux consommateurs sous forme de paiement de gages, de matériaux et de dividendes, ce qui leur permet d'acheter le volume accru des marchandises produites.

Mais le simple fait d'être en mesure d'acheter n'est pas ce qui incite les gens à l'achat. Il faut tenir en activité constante le vendeur et la publicité pour que la marchandise puisse passer sans cesse de la fabrique au consommateur; sans quoi, tous les rouages cesseront de fonctionner. Le travail de vente a tout autant d'importance que le travail de production et de transport. Or, la publicité est le seul moyen par lequel puisse se vendre le fort volume de marchandises que l'on produit présentement.

En accomplissant son travail de vente, la publicité nous indique la voie vers une vie plus agréable parce qu'elle suscite en nous le désir d'articles de meilleur qualité. Grâce aux commodités que la publicité a fait pénétrer dans les foyers, les corvées domestiques ont connu un allégement et le régime alimentaire de la famille s'est amélioré. Les bébés ont meilleure santé, les maisons sont plus hygiéniques, par suite de l'influence éducative de la publicité.

Malgré tout le travail utile et précieux qu'elle accomplit, la publicité ne coûte rien au consommateur parce que c'est la méthode de vente la plus économique et qu'elle réduit le coût de la distribution. La publicité est le porte-parole de l'industrie, qui nous dit à tous comment vivre plus heureux et comment faire fructifier davantage notre argent.

Texte reproduit du Bureau de Recherches et d'Education de l'"Advertising Federation of America", New-York.

A l'île Sainte-Hélène

Seconde exposition de l'artisanat, du 15 juin au 7 juillet

Trois concours: jouets; tapis, carpettes et catalognes; affiche illustrée

La seconde exposition de l'Artisanat, organisée par la Commission du IIIème Centenaire, aura lieu à l'Ile Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet prochain.

Cette année, le nombre d'exposants sera double de celui de l'an dernier et leur choix sera l'objet d'une enquête rigoureuse, la Commission voulant présenter au public ce que les meilleurs artisans du terroir produisent actuellement.

Afin de stimuler les efforts de ces artisans, la Commission a institué deux concours, dont le CONCOURS DU JOUET, et le CONCOURS DE TAPIS, CARPETTES ET CATALOGNES.

En outre, nos artistes de la province sont invités à participer à un troisième concours, pour une AFFICHE ILLUSTREE.

Nous donnons ci-après les conditions de ces trois concours:

Concours de jouets

Le comité de l'artisanat de la Commission du IIIe centenaire de Montréal annonce l'organisation d'un concours de jouets dans le but d'encourager cette forme d'artisanat trop peu connue chez nous, et de développer l'esprit d'ingéniosité de nos artisans.

Les conditions sont les suivantes:

1. Le jouet présenté devra être original et ne pas être copié. Le comité dégage immédiatement sa responsabilité au cas où certains concurrents enfreindraient les lois du "Copyright". Le jury considérera aussi dans une section spéciale les pièces de mobilier destinées à l'amusement des enfants, telles que chaises berçantes, tables, trottinettes, etc.... à condition que la conception en soit originale.

2. La matière principale employée devra être le bois. S'il s'agit d'un jouet mécanique, les concurrents pourront utiliser les pièces métalliques nécessaires. L'objet principal du concours est de promouvoir l'utilisation du bois et des nombreux déchets de bois.

3. On pourra laisser au bois sa couleur naturelle ou le décorer, comme on l'entendra; si l'on utilise de la teinture, elle devra être végétale ou du moins non toxique (pour les enfants qui porteraient ces jouets à leur bouche).

4. Chaque concurrent ne devra soumettre que deux projets au jugement du concours.

5. Toute personne résidant dans la province de Québec peut être admise à concourir.

6. Le ou les jouets primés deviendront la propriété de la Commission du IIIe centenaire qui pourra par la suite autoriser les gagnants à fabriquer ces modèles à leur profit, à la deuxième Exposition de l'artisanat à l'Ile Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet 1940.

7. Chaque modèle soumis au jury devra être accompagné d'une enveloppe cachetée, à l'intérieur de laquelle le concurrent inscrira son nom et son adresse. Toute marque d'identification inscrite sur ladite enveloppe suffira pour écarter automatiquement le concurrent.

8. Les concurrents voudront bien faire parvenir leur envoi du 1er mai au 15 mai 1940, à 6 h. p.m., au plus tard, à la Commission du IIIe Centenaire, à ch. 806, édifice Dominion Square, Montréal.

9. Les noms des juges seront:

Président: M. Clarence Gagnon, R.C.A., M. A.-T. Galt Durnford, B. Arch.; A.R.I.B.A.; Mme Donald Baillie, Mme Pierre Casgrain, un représentant de la maison Dupuis Frères, Lucien Séguin, un représentant de la maison T. Eaton Co., C.-F.-R. Brown, et un représentant de la maison Henry Morgan Co. William Oakes.

Les juges accorderont une attention égale à l'originalité, à la présentation et à la facilité d'exécution pour la production en série.

10. La décision du jury sera finale. Les concurrents, en participant au concours, n'auront aucun recours en justice contre les membres du jury, pas plus que contre le comité de l'artisanat ou ses membres individuellement.

11. Une somme de $200 sera accordée en prix, ce montant ne devait pas être divisé en plus de six prix.

12. Si les membres du jury sont d'avis que les jouets soumis ne méritent pas de récompense, ils seront libres d'agir ainsi, et aucun prix ne sera accordé.

Concours de tapis et de carpettes

La Commission du IIIe centenaire organise un concours de tapis et de carpettes dans le but d'encourager la création de modèles exclusifs et l'originalité dans la présentation de nos travaux d'arts domestiques.

Prix

Une somme de $200 sera distribuée en prix, à la discrétion des juges. Cependant, ce montant ne sera pas partagé en plus de six prix.

Dessin

Le dessin du tapis ou de la carpette devra être original. On pourra s'inspirer de scènes traditionnelles. Les tapis tressés et crochetés de même que la catalogne, pourront figurer avec honneur au concours, pourvu qu'ils soient l'œuvre exclusive du concurrent. Toutefois, ce dernier pourra se faire aider dans son travail à la condition de mentionner le nom de ses collaborateurs. Les pièces qui représenteront des copies de peintures d'artistes connus seront hors de concours. Nous suggérons les dessins suivants: fleurs locales, animaux, édifices, rivières, etc., ainsi que des motifs géométriques. Les juges apprécieront particulièrement la richesse et l'harmonie des couleurs.

Les travaux au crochet mécanique, sous n'importe quelle forme, seront acceptés, mais ne seront pas primés.

Identité

Les articles soumis ne devront porter aucune marque d'identification et les concurrents ne devront révéler leur identité à aucun juge, directement ou indirectement.

On attachera sur chaque article une enveloppe blanche, opaque et scellée, sans aucune inscription, et dans laquelle le concurrent indiquera son nom et son adresse. Les tapis et les enveloppes seront numérotés sur réception, d'après leur ordre d'entrée. Les enveloppes seront ouvertes lorsque les récompenses auront été attribuées aux articles primés.

Nombre de pièces exposées

Le concurrent ne pourra soumettre plus de deux projets dans chaque catégorie d'articles acceptés au concours.

Expédition des articles

Les projets soumis au concours seront reçus à la Commission du IIIe centenaire, à Ch. 806, Edifice Dominion Square, Montréal, jusqu'au 15 mai 1940, à 6 h. p.m., au plus tard. Ils devront être soigneusement emballés afin que le transport ne les endammage pas. Tous les articles sont expédiés et retournés aux risques des concurrents. Toutefois, nous porterons une attention particulière à la manipulation et à la conservation des articles, dès qu'ils seront sous le contrôle de la Commission.

Droit de propriété

Tout article demeurera la propriété du concurrent, mais la Commission du IIIe centenaire se réserve le droit, sans aucune condition, de l'exhiber à l'Exposition de l'artisanat 1940. Elle pourra aussi en publier une photographie, un dessin ou une description exacte. Les concurrents qui désireront vendre leurs articles pendant ou après l'exposition, devront en indiquer le prix demandé pour chacun. Il sera ajouté à ce montant un léger pourcentage destiné à couvrir les dépenses; le prix de vente sera fixé en conséquence.

Jury

Les juges du concours seront: Président, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du meuble; M. Clarence Gagnon, R.C.A.; Mlle Alice Lighthall, du *Canadian Handicrafts Guild;* Mme Gerald-W. Birks, du *Canadian Handicrafts Guild;* un représentant devant être nommé par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Les juges se réuniront vers le 15 mai 1940, et leur verdict sera publié au plus tard le 20 mai 1940. Leur décision sera irrévocable dans tous les domaines du concours. S'ils jugent que les travaux ne méritent pas de récompense, aucun prix ne sera accordé.

Le jury et la Commission du IIIe centenaire dégagent immédiatement leur responsabilité au cas où certains clients enfreindraient les lois du "Copywright". Ils se dégagent également de tout recours en justice.

Renvoi des articles

Les articles qui ne seront pas en vente, ou qui n'auront pas été vendus seront retournés à leurs propriétaires, à leurs propres risques, mais aux frais de la Commission.

Les articles expédiés en dehors de la ville seront affranchis et assurés d'avance par la Commission du IIIe centenaire, d'après la valeur indiquée par le propriétaire lui-même, sur sa formule d'inscription au concours.

On pourra obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant aux bureaux de la Commission du IIIe centenaire, à chambre 806, Edifice Dominion Square, Montréal, Qué.

Concours d'affiche

La Commission du IIIe centenaire de Montréal organise un concours d'affiche pour annoncer la prochaine exposition de l'artisanat à l'Ile Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet 1940.

Le concours est ouvert à tous les Canadiens.

PRIX—Premier prix: $75.00; second prix: $15.00; troisième prix: $10.00.

DESSIN—Ces prix seront accordés pour les trois dessins en couleur qui auront été jugés les meilleurs. Le texte de l'affiche sera: *Montréal—Ile Sainte-Hélène—1940*

Dimensions du dessin: hauteur, 36"; largeur, 24".

Les dessins devront être envoyés à la chambre 806, Edifice Dominion Square, Montréal, pas plus tard que le 1er avril 1940, à 6h. p.m.

JUGES—Les juges du concours seront:

Président, M. J. Murray Gibbon, agent général de la publicité, C.P.R., et MM. Clarence Gagnon, R.C.A., Raoul Bonin, élève de Cassandre, de Paris; Marcel Parizeau, architecte, professeur Ecole du Meuble; J. Chauvin, directeur des Publications Poirier, Bessette.

La décision du jury sera finale. Aucun prix ne sera accordé, si, d'après lui, aucun dessin n'en mérite.

ANONYMIE — Les dessins soumis ne devront contenir aucun signe, aucune marque quelconque pouvant laisser deviner leur auteur, pas plus qu'aucun concurrent ne pourra révéler, de quelque façon que ce soit, son identité à l'un des juges du concours.

A chaque dessin devra être attachée une enveloppe opaque, scellée et parfaitement blanche, (i.e. ne portant aucune inscription), contenant le nom réel et l'adresse du concurrent. Les dessins et enveloppes seront numérotés par la Commission, à mesure qu'ils arriveront à son bureau. Les enveloppes seront ouvertes par les juges, lorsque les décisions auront été prises.

PROPRIETE des dessins. Tous les dessins primés deviendront la propriété exclusive de la Commission, qui se réserve tous les droits et pouvoirs de reproduire et d'exhiber les dessins, n'importe où et n'importe quand.

Les dessins non primés seront retournés aux propriétaires, à leurs risques, mais aux frais de la Commission. L'envoi des dessins se fait aux risques du concurrent, à partir du moment où ils sont expédiés, jusqu'au jour où ils sont retournés, inclusivement.

On pourra obtenir toute autre information au bureau de la Commission du IIIe centenaire, situé à l'adresse suivante: 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Edifice Dominion Square, chambre 806, Montréal, Qué.



RELIQUES DU TERROIR SOUS LES COMBLES

Dans le grenier aux poutres géantes que le temps n'a pu ébranler, à la maison de ferme des RR. SS. de la Congrégation de la Pointe St-Charles (illustrée dans une autre page) où dorment depuis de longues années les instruments de l'artisanat paysan dont les religieuses furent les pionnières.

Le prêt à la Colombie

Ottawa, 24. (D.N.C.) — Par un décret ministériel en date du 7 février, et que publie aujourd'hui la *Gazette du Canada*, le gouvernement canadien accorde un renouvellement d'un prêt consenti à la Colombie canadienne, au montant de $5,710,000 et échéant le 22 février écoulé.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

FOURRURES

Porter des fourrures REID, c'est s'assurer le summum de l'élégance et du confort. Porter des fourrures REID, c'est aussi économiser. Et qui achète chez REID, achète NATIONALEMENT.

● 1473, rue AMHERST ●
Tél.: CH. 3181

REID

A l'occasion de son 30ème anniversaire, il nous est bien agréable d'exprimer au Devoir notre admiration et de lui souhaiter longue vie.

LIQUEURS KIST (MONTREAL) LIMITEE



Chez DUPUIS
GRAND CONCOURS
à l'occasion de notre 72e Anniversaire qui approche

Combien ferons-nous de factures portant la date de lundi 11 mars 1940?

La personne qui donnera le chiffre se rapprochant le plus du nombre exact gagnera le premier prix — les autres prix seront accordés à la suite.

Ce chiffre sera contrôlé par notre vérificateur et sa décision sera conisdérée comme finale.

NOTEZ BIEN:

Le montant des prix sera doublé

si votre lettre est accompanée d'une facture de DUPUIS FRERES potrant une date du 24 février au 9 mars 1940.

Vous pouvez envoyer autant de lettres que vous le désirez. Ce concours est ouvert à tout le monde, EXCEPTE LES EMPLOYES DE DUPUIS FRERES LIMITEE ET LEUR FAMILLE.

Voici la liste de prix
(en marchandises)

1er prix $50.00
2e prix $25.00
3e prix $15.00
4e prix $10.00

Ce concours commence aujourd'hui, 24 février pour se terminer samedi le 9 mars prochain. Aucune réponse ne sera acceptée après cette date.

Vous pouvez vous servir de la formule suivante:

Concours Anniversaire Dupuis Frères Limitée Montréal

Le nombre de factures ou coupons de caisse enrégistreuse de la maison Dupuis Frères portant la date de lundi 11 mars par suite de ventes à l'occasion de son 72ème Anniversaire sera de: .....

(inscrivez ici votre réponse)

Nom .....

Adresse .....

Vente préliminaire, armoires, sacs, penderies anti-mites

à prix fin de saison -- Commandes téléphoniques acceptées: PL 5151 - local 202

"Dustex"

Epaisses housses de fort papier rouge résistant. A l'épreuve des mites et garanties protéger les vêtements de la poussière. Chacune ... .39



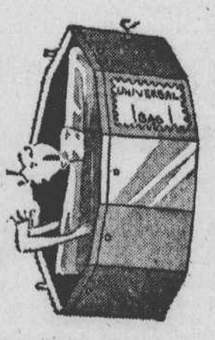
"Kwiklox"

Sacs-housses antimites en papier fort et résistant. Pour environ 3 vêtements. Chacun 1.12



"Universal"

Sacs-housses en épais papier rouge, spécialement traité pour éloigner les mites. Extérieur rouge, intérieur blanc. Chacun ... .69





"KRAFTEX"

Penderies solides en épais carton brun sur barre de bois. Porte coulissante de haut en bas. Chacun 1.59

SACS ANTI-MITES "CEDAR PACK"

Environ 60" x 72" x 3", fort papier rouge cédrerisé. Chacun ..... .14



Armoires "Protector"

Penderies ou armoires à porte double. Fabrication solide, en épais carton brun.

Très spécial, chacune

1.19

DUPUIS
Rez-de-chaussée
(St-André)

Dupuis Frères
LIMITEE
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le journal des gens qui pensent

LE DEVOIR

2ème fascicule: pages 17 à 32

VOLUME XXXI — No 46 — FAIS CE QUE DOIS — MONTREAL, SAMEDI 24 FEVRIER 1940

Pour préparer le TRICENTENAIRE de Montréal

Les Jésuites au berceau de Ville-Marie

Inspirateurs et soutiens des fondateurs

Quinze ans à la tâche

Du Père Vimont au Père Pijart

Par le R. P. Paul DESJARDINS, S.J.

"Le dix septième de May de la présente année 1642, Monsieur le Gouverneur mit le sieur de Maisonneufve en possession de cette Isle, au nom de Messieurs de Montréal, pour y commencer les premiers bastimens: le P. Vimont fit chanter le *Veni Creator*, dit la saincte messe, exposa le Sainct Sacrement, pour impêtrer du Ciel son heureux commencement à cét ouvrage: l'on met incontinent apres les hommes en besongne; on fait un reduit de gros pieux pour se tenir à couvert contre les ennemis."

Telle est, écrite par le P. Vimont dans la Relation de 1641-42, la première page de l'histoire de Montréal. C'est aussi la date de fondation de la première résidence des Jésuites en cette ville. Pendant quinze ans, ils y auront seuls charge d'armes.

Depuis longtemps déjà les Jésuites avaient les yeux tournés vers l'île de Montréal. Ils avaient reconnu la richesse de son sol pour la culture et surtout l'importance de son site comme avant-poste vers les missions huronnes. A l'automne de 1636, le P. Paul Le Jeune avait accompagné le Gouverneur, M. de Montmagny, qui désirait "voir la résidence de la Conception aux Trois-Rivières et les païs plus haut." Arrivés aux Trois-Rivières le 16 septembre, ils en repartaient le 18, pour aller au delà du Lac P. LeJeune notait: "Nous avons receu du contentement à la veuë des hommes de Messieurs de Montréal, pource que leur dessein est entièrement à la gloire de nostre Seigneur, s'il reüssit. Le contentement a receu du meslange par le retardement du sieur de Maisonneuve qui... est arrivé si tard, qu'il ne scaurait monter plus haut que Kébec cette année..." Ils y attendirent jusqu'en mai 1642.

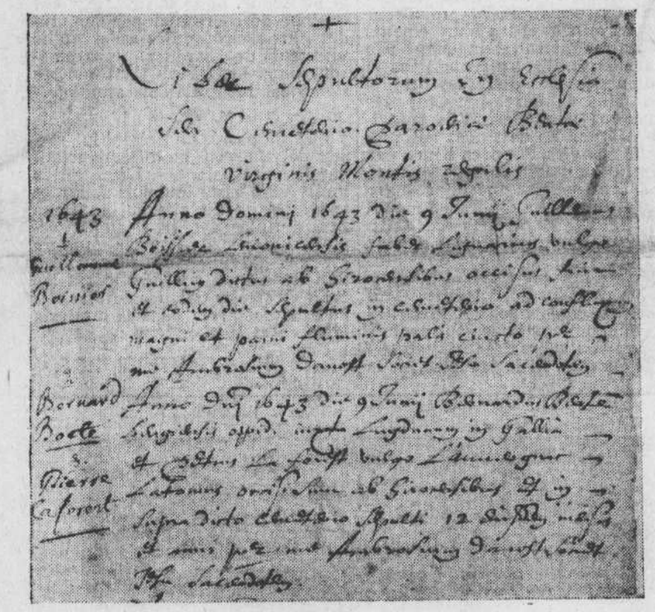
* * *

Les Jésuites avaient donc ardemment désiré cette fondation. Ils en avaient encouragé le projet de leurs voeux et des conseils que leur dictait la connaissance du pays; ils en avaient suivi les préparatifs et, dans la mesure de leurs moyens, favorisé l'exécution.

La mission du P. Vimont

Quand, au mois de mai, le groupe des fondateurs se met en route, le P. Vimont les accompagne, "pour impêtrer du Ciel un heureux commencement de cet ouvrage", sans doute, mais aussi, et sur la demande de M. de la Dauversière, pour établir une résidence à Montréal et pour pourvoir aux besoins spirituels de la nouvelle habitation.

Une résidence de la Compagnie de Jésus est un établissement permanent. C'est plus qu'une mission que des prêtres viennent de temps



LE PREMIER SANG VERSE

Actes des trois premières sépultures à Ville-Marie, consignés par le père Jésuite Ambroise Davost, le 9 juin 1643.

Ce même jour, six colons furent surpris à l'entrée de la forêt et brutalement attaqués par une bande de sauvages. Trois furent massacrés sur place. Deux dont les noms sont restés inconnus furent emmenés au pays des barbares pour y être torturés; un seul réussit, croit-on, à s'échapper et à s'enfuir dans les colonies voisines. Les restes mutilés des trois premiers furent inhumés le lendemain. Ce sont Guillaume Boissier, Bernard Berté et Pierre Laforest dit l'Auvergnat, noms glorieux qui apparaissent sur l'émouvant document ci-dessus.

Ce fut le premier sang versé au pied du Mont-Royal.

Saint-Pierre. "Au haut de ce grand lac poissonneux, on rencontre quantité de belles Isles fort agréables. Nous prismes en allant, le costé du Sud, et au retour le costé du Nord." Ils remontent ainsi jusqu'au lac Saint-Louis, pour redescendre par la rivière des Prairies, explorant en cours de route îles et rivières. "Dans toutes les Isles que nous vismes là, il n'y en a que deux ou trois remarquables". D'après la description qu'en donne le P. Le Jeune, on reconnait l'île Bizard, "qui a peut-être une lieuë et demie de long, mais elle est fort estroite", l'île de Montréal, "qui paroist couppée par le milieu d'une double montagne qui semble la traverser", et l'île Jésus, appelée alors l'Isle de Montmagny. "Nous descendismes à terre en ces trois isles, que nous trouvasmes toutes fort bonnes et bien agréables."

Quelques années plus tard, la Société Notre-Dame de Montréal était fondée à LaFlèche. M. de la Dauversière, ancien élève du collège des Jésuites en cette ville, se déterminait à donner corps au rêve qu'il caressait depuis de nombreuses années, "par le moyen", écrit Dollier de Casson, en enchérissant quelque peu sur la description du P. LeJeune", d'une relation de la Nouvelle-France qui parlait fortement de l'Isle de Montréal comme étant le lieu le plus propre du pays afin d'y établir une mission et recevoir les sauvages..."

En 1640, la Société Notre-Dame de Montréal annoncait pour l'année suivante l'arrivée de "nombre d'hommes" et expédiait "vingt tonneaux de vivres et d'autres choses nécessaires pour commencer en son temps une nouvelle habitation en l'Isle de Montréal". Les hommes annoncés arrivèrent bien en 1641; ils étaient au nombre de quarante sous la conduite de M. de Maisonneuve; mais la saison était trop avancée pour se rendre jusqu'à Montréal. Dans la Relation de cette année, le à autre visiter. Des Pères y demeurent à l'année et y exercent tous les ministères propres à leur Institut, sauf celui de l'enseignement de la jeunesse. Trois éléments concourent à la constituer: des prêtres, une maison où les loger, une chapelle. Mais dès que les prêtres sont à l'oeuvre, la résidence a commencé d'exister; chapelle et maison peuvent attendre quelque peu.

A Montréal, les prêtres furent vite trouvés. Le P. Vimont pourra écrire dès le 22 septembre 1642 au R. P. Général: "Deux de nos Pères s'établissent à Montréal à nos dépens". A nos dépens: les Pères devront, avec les seules ressources que leur fournit leur supérieur de Québec, à même les aumônes reçues de France, pourvoir à leur subsistance et s'efforcer de compléter la fondation dont ils sont l'âme, en lui donnant un corps: une chapelle et une maison.

Pour célébrer la Sainte Messe, ils n'ont au début à leur disposition qu'une petite chapelle bâtie à la hâte, dit Charlevoix, peut-être une simple tente dressée à la Pointe-à-Callières, d'après la Soeur Morin. Près de trois mois durant, ils n'auront que ce modeste abri à offrir au Dieu de l'Eucharistie. Il y réside en permanence cependant, entouré pendant tout le jour de la prière et du labeur des vaillants ouvriers. La nuit, des lucioles retenues captives continuent à leur façon la prière du jour. "On n'avait point de lampes ardentes devant le saint Sacrement, écrit Dollier de Casson, mais on y avait certaines mouches luisantes qui brillaient fort agréablement jour et nuit étant suspendues d'une façon admirable et belle, et toute propre à honorer selon la rusticité de ce lieu, le plus adorable de nos mystères." Mademoiselle Mance et Madame de la Peltrie y avaient mis la main, elles à qui on avait donné le loisir de préparer un autel.

(Suite à la page 20)

Le Grain de Sénevé

Devenu un grand arbre sur les branches duquel d'innombrables oiseaux du ciel sont venus s'abriter

Hommage à l'église de Montréal

Par S. E. le Cardinal VILLENEUVE

ON n'a pas à rappeler l'héroïque fondation de Ville-Marie, le 17 mai 1642, non plus que l'épopée mystique qui commença de se dérouler dès lors en l'île de Montréal. Au moment où le Vicariat Apostolique de Nouvelle-France fut créé, Ville-Marie en était la plus importante mission, hors de Québec, résidence de l'Evêque. Elle en était peut-être aussi la plus édifiante.

Quand Monseigneur de Laval, l'année d'après son arrivée, y fit la visite pastorale, pour la première fois (1660), elle ne comptait pourtant qu'une église, la chapelle de bois de l'Hôtel-Dieu, qui servait de temple paroissial. La cabane d'écorce qui, depuis le début de la colonie, pendant environ quinze ans, avait abrité à l'intérieur du fort les offices publics, subsistait encore. Et Soeur Marguerite Bourgeoys venait de jeter les bases de l'église de Bonsecours, dont la construction retarderait d'une douzaine d'années. L'église paroissiale elle-même, commencée en 1672, ne serait ouverte au culte que vers 1678, pour quatre ou cinq cents individus. Au moment de la visite de l'Evêque, il y avait en tout une trentaine de maisons, avec une population d'environ deux cents âmes.

Depuis un an, Jeanne Mance, au retour de son deuxième voyage en France, en avait ramené trois hospitalières, et Marguerite Bourgeoys, trois filles pour sa Congrégation. Les Sulpiciens, depuis 1657, y faisaient le ministère.

C'était là tout le noyau ecclésiastique de Ville-Marie.

Le Vicaire Apostolique baptisa solennellement quelques sauvages. Lambert Closse servit de parrain, Jeanne Mance de marraine. Le lendemain, il confirma cent sept personnes, parmi lesquelles, au premier rang, de Maisonneuve, Jacques LeBer, Lambert Closse.

Et c'est cette vie surnaturelle, semée en quelque sorte à pleines mains, par le Pontife missionnaire, dans une terre déjà si féconde, qui devait germer au sillon et produire les plus admirables fruits de chrétienté. Qu'on s'en tienne au témoignage de Soeur Morin, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu. Après des détails précis, elle conclut: "Enfin, c'était une image de la primitive Eglise que ce cher Montréal dans son commencement; c'est-à-dire pendant trente-deux ans environ".

Observons comment va monter la sève du catholicisme dans le rameau *villemarien* et comment sous son écorce devenue plus rude le tronc va se fortifier et s'agrandir comme par couches concentriques, pour se dresser aujourd'hui superbe en notre pays, portant ses branches toutes lourdes d'oeuvres et allongées.

L'embryon paroissial de deux cents fidèles a cédé la place à une métropole qui comprend maintenant cent quinze paroisses, outre qu'il en est une soixantaine autour, formant un chiffre total de plus de huit cent mille âmes sous la houlette de l'Archevêque. Et il s'ajoute à ce qui est devenu l'archidiocèse de Montréal cinq autres diocèses suffragants, avec tout près d'un demi-million de catholiques. Les quatre Sulpiciens d'alors sont remplacés par un clergé de quelque treize cents prêtres, à Montréal, et de plus de deux mille autres, dans le reste de la province ecclésiastique.

* * *

Rien de plus saisissant que le dessein historique qui s'y développe à la façon d'une arabesque dont le motif allonge graduellement sa courbe jusqu'à des proportions gigantesques.

Le vieux Séminaire s'élève en 1685 et stabilise ainsi la Compagnie de Saint-Sulpice, puisqu'elle y habite encore de nos jours, au service de *la paroisse*. Les Messieurs s'y seront employés pendant bientôt trois siècles à former une chrétienté solide, et qui, malgré les morsures du temps, résiste à la rouille et aux orages.

En vrais pasteurs, ils ont voulu dès le début se soucier avant tout de l'enfance: *spes in semine*. Aussi les voit-on se faire maîtres d'écoles pour les petits "montréalistes", comme Soeur Bourgeoys pour les petites. Ils ne peuvent bientôt plus suffire à la tâche. Aussi, dès 1686, maintenant qu'ils auront où les loger chez eux, ils mettent la main à former sur place une espèce de "congrégation laïque" de "Frères maistres d'escolle", et les garderont ainsi au Séminaire cinq ou six ans.

Entretemps, le soin des vieillards, des infirmes et des orphelins ne les préoccupe pas moins. D'où, encouragés du reste par Monseigneur de Laval, favorisent-ils l'établissement d'un Hôpital Général, confié à une autre fondation chrétienne, celle des Frères Hospitaliers, dits Frères Charron, du nom de leur fondateur, qu'approuvera comme Institut religieux Monseigneur de Saint-Vallier, en 1694, et dont les premiers membres feront profession en 1702. Il est vrai que des épreuves intérieures et des tracasseries externes gardent l'oeuvre précaire. Et que, bientôt, l'autre société congréganiste ayant décliné, on impose le soin des petites écoles au zèle des Frères Charron, qui se répandent en cinq ou six paroisses à Montréal et dans les environs. Trop d'oeuvres et trop peu de moyens provoquent la ruine et la disparition. L'effort a tout de même duré cinquante-quatre ans (1693-1747). L'arbrisseau sauvage s'abat, mais dans la friche où il tombe pousseront plus tard nombre d'Instituts du genre, en particulier celui des Frères des Ecoles Chrétiennes, sur lequel a cherché à s'enter celui des Frères Charron (1717), et dont deux religieux viendront, en 1737, explorer les bases d'une fondation. Tels furent les préludes de la venue à Montréal, juste un siècle plus tard (1837), de cet Institut de religieux laïques enseignants, suivis depuis lors de plusieurs autres.

Car le sol canadien n'est pas stérile. En 1737 encore, Madame d'Youville a institué, avec trois pieuses compagnes canadiennes, les Soeurs Grises de la Charité, pour les infirmes et les indigents. C'est elle qui héritera, en 1747, de l'Hôpital Général, en banqueroute. Les incendies tenteront vainement de décourager son zèle et de détruire son oeuvre, en attendant que viennent la guerre et la cession du Canada aux Anglais: au chant du *Te Deum*, elle relève les ruines et agrandit son entreprise plus à la mesure de sa foi et de sa charité. L'Institut sera reconnu par Monseigneur de Pontbriand en 1753.

Mais aux guerres avec les sauvages succèdent les guerres avec les Anglais, le pays vit à peine, il cède graduellement, abandonné à sa misère. Ce sont les Sulpiciens, les Jésuites et les Récollets revenus depuis 1692, qui, avec l'Hôtel-Dieu, la Congrégation et l'Hôpital Général, servent d'appuis à la vie chrétienne, au courage militaire, à la charité pour les pauvres, à une vie sociale grugée, loin de la cour, par tant d'abus. Quand sonne l'heure fatale de 1760, où le pays passe aux vainqueurs de la France, alors que l'Evêque de la colonie s'éteint à Montréal comme pour symboliser la gravité des malheurs publics, nonobstant les périls d'apostasie, les bruits d'indépendance, les luttes politiques, et le ressac de tant d'erreurs morales et de systèmes révolutionnaires qui déferlent d'Europe, on discerne sur le fond du tableau montréalais une population pauvre, peu instruite, très rudement exercée, mais que la religion sauve par ses prêtres et ses institutions.

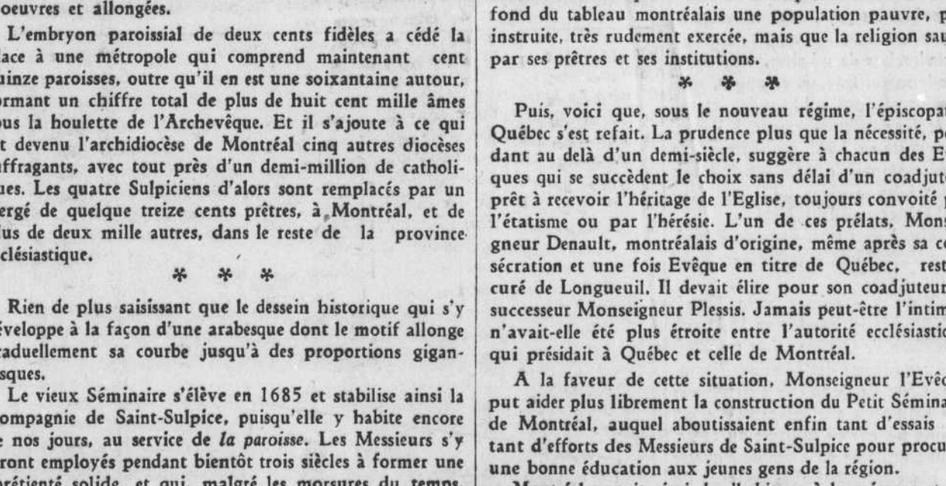
* * *

Puis, voici que, sous le nouveau régime, l'épiscopat à Québec s'est refait. La prudence plus que la nécessité, pendant au delà d'un demi-siècle, suggère à chacun des Evêques qui se succèdent le choix sans délai d'un coadjuteur prêt à recevoir l'héritage de l'Eglise, toujours convoité par l'étatisme ou par l'hérésie. L'un de ces prélats, Monseigneur Denault, montréalais d'origine, même après sa consécration et une fois Evêque en titre de Québec, restera curé de Longueuil. Il devait élire pour son coadjuteur et successeur Monseigneur Plessis. Jamais peut-être l'intimité n'avait-elle été plus étroite entre l'autorité ecclésiastique qui présidait à Québec et celle de Montréal.

A la faveur de cette situation, Monseigneur l'Evêque put aider plus librement la construction du Petit Séminaire de Montréal, auquel aboutissaient enfin tant d'essais et tant d'efforts des Messieurs de Saint-Sulpice pour procurer une bonne éducation aux jeunes gens de la région.

Montréal venait ainsi de s'habituer à la présence et au rayonnement d'un Evêque. Aussi bien tel fut le souci dominant de Monseigneur Plessis, en divisant son incommensurable diocèse, qui s'étendait depuis les Iles de la Madeleine jusqu'au pays de la Rivière Rouge, soit plus de cinq cents lieues de territoire, que d'obtenir, pour le district de Montréal, un Vicaire Général revêtu de la dignité épiscopale et qui lui fût un suffragant. C'était la création par le Saint-Siège d'une province ecclésiastique, avec archevêché à Québec et des diocèses subordonnés, qu'on masquait ainsi aux regards au moins du fanatisme protestant, sinon des autorités civiles.

(Suite à la page 18)



UN COIN DE TERRE A JAMAIS SACRE

Vue centenaire, prise de la Place Royale, face à la Pointe-à-Callières, endroit précis du débarquement de M. de Maisonneuve et de ses compagnons, le 17 mai 1642, à la fin du jour. Tout près, le matin du 18, sur un autel rustique, le Père Vimont célébrait la première messe. Ville-Marie prenait naissance.

Réalisation du pieux désir de M. Olier

Fructueux labeur des fils de Saint-Sulpice

Oeuvre trois fois séculaire

Prêtres — Seigneurs Éducateurs

Par M. HENRI GAUTHIER, P.S.S.

Ils vinrent en 1657. Ils étaient quatre. Ils auraient voulu venir plus tôt. Tel était le désir de leur supérieur, fondateur de leur communauté. Car le grand amour de Monsieur Olier, l'objet de son zèle, la matière de ses supplications et de ses prières, après la sanctification du clergé et la réforme de sa paroisse, a été l'oeuvre de Ville-Marie. A peine Dieu a-t-il tourné ses regards vers l'Amérique où a surgi une France Nouvelle, qu'immédiatement il est gagné à la cause des sauvages idolâtres dont il veut conquérir l'âme à la foi et à la civilisation. Sa pensée, son ambition c'est de voir bientôt s'allumer au firmament de l'Eglise, comme des astres radieux, ces âmes païennes régénérées et converties. Les événements d'ailleurs semblaient répondre à ses plans d'apostolat. Dieu lui envoyait de partout des collaborateurs dévoués. En 1641 on quitte la France, en 1642 on est à Ville-Marie. Le 18 mai, sur les bords du Saint-Laurent, auprès de la forêt qui a fourni à l'autel improvisé le bois de ses arbres séculaires et le décor agreste de son feuillage naissant, le sacrifice eucharistique s'offre dans l'imposante solennité de ses rites et Dieu prend possession du sol où des âmes héroïques vont se dépenser maintenant à la gloire de son nom.

Les années passent. Lentement Ville-Marie se développe. Le colon, défricheur et soldat à la fois, fait peu à peu la conquête des bois profonds et de la plaine inculte. Monsieur Olier suit ces progrès, connaît ces travaux, aspire à ces luttes. Non content de s'enquérir et de prier, il envoie des hommes, de l'argent, des vivres. Il voudrait venir lui-même. Cette grâce lui sera refusée, en partie seulement. Quand une mort prématurée le ravit à l'affection de ses disciples, il laisse son zèle comme héritage. Les projets du père seront repris et exécutés par les fils.

Les quatre premiers arrivés

Nous sommes en 1657. Monsieur Olier est mort le 2 avril. Quatre mois plus tard Messieurs de Queylus, Galinier, Souart, d'Alet débarquent à Ville-Marie. Voyage qui a duré longtemps, voyage pénible, voyage dangereux. C'est la mer à traverser, la mer immense avec ses tempêtes, ses calmes plats, ses brumes, ses naufrages. Le vaisseau est petit. Barque, frégate, brigantin, sloop, goélette, gabarre, il jauge cent tonneaux ou moins encore. Son équipage compte cinquante ou soixante hommes, rarement atteint-il la centaine. La disette, la maladie et, en temps de guerre, la captivité, guettent les passagers effrayés, épuisés, candidats inconscients au désespoir et à la mort. De Québec à Ville-Marie il faudra naviguer encore. Dans des conditions différentes c'est vrai. Le fleuve est plus sûr, ses eaux sont moins tumultueuses et, si les Iroquois ne surgissent pas sur les rives apaisées, le voyage bien que long d'une semaine offrira aux voyageurs de soudaines et nobles jouissances. Juin et juillet orneront les grèves d'un décor pittoresque et charmant.

Ce fut le 29 juillet que les quatre premiers sulpiciens arrivèrent à Ville-Marie où, sur le rivage dorment, ancrés dans l'eau tranquille, quelques rares bateaux. Ils s'arrêtent un instant pour contempler l'embryon de ville qu'ils ont sous les yeux. Tout près, le moulin à vent, plus loin le fort, murs de maçonnerie disposés en quadrilatère et flanqués aux angles de courtines en bois; derrière le fort, un large ruisseau au delà duquel s'élève la maison à l'aspect sévère de Monsieur de Maisonneuve; ici et là montant vers le coteau ou longeant la grève, des sentiers gris dans le gazon vert, par lesquels on va vers les maisons les plus éloignées du nord, ou, à l'est, vers la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours en construction. C'est tout. A ajouter cependant un trait à ce tableau: non loin de la maison du gouverneur, en allant vers l'est, il y a l'Hôtel-Dieu. C'est ici que vont vivre les nouveaux arrivants. Quelques années plus tard ils s'installeront avec les compagnons que la Providence leur aura envoyés, dans la

(Suite à la page 18)

Jeanne Mance et les "Hospitalières"

Fondation et origines de l'Hôtel-Dieu — Trois siècles de dévouement aux malades de Montréal — Vers l'avenir

Par OMER HÉROUX

Voici quelques notes, hâtivement griffonnées par un profane — le sujet, comme la plupart de ceux qui sont traités dans ce numéro, exigerait un volume et la main d'un spécialiste — sur Jeanne Mance et les Hospitalières de Saint-Joseph: la fondatrice et les grandes ouvrières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Nous touchons ici aux plus lointaines origines de notre ville. Jeanne était à Montréal le 17 mai 1642, avec la petite troupe de Maisonneuve. Quant aux Hospitalières de Saint-Joseph, qui devaient compléter et si admirablement développer l'oeuvre de Jeanne Mance, si elles ne sont arrivées à Ville-Marie que dix-sept années plus tard, en octobre 1659, il semble bien que, dès leur fondation, elles aient été destinées à ce poste, qu'elles aient été fondées d'abord et surtout pour l'occuper.

L'histoire ici confine au merveilleux; on dirait même qu'elle ne trouve que dans le surnaturel une complète explication.

* * *

Nous avons — et c'était un acte d'impérieuse gratitude — dressé au coeur de notre ville la statue du *moine-soldat*, Paul de Maisonneuve, qui fut un si magnifique agent d'exécution, qui, un quart de siècle durant, dirigea sur place le travail de ses colons et la défense de la colonie. Nous avons glorifié dans le bronze, avec Lambert Closse et Charles Le Moyne, le père des *Macchabées de la Nouvelle-France*, notre grande Jeanne Mance. Et c'était encore un geste d'élémentaire justice.

Jeanne ne fut pas seulement la première infirmière montréalaise, la première qui pansa les plaies de nos pères. Elle fut à la vérité un homme d'Etat de haute taille; elle a tenu dans les débuts de notre ville un rôle si considérable qu'on a pu la qualifier de cofondatrice de Montréal. En une ou deux heures tragiques, par sa hardiesse de pensée, par son esprit de décision, elle a probablement assuré le salut de Ville-Marie. "*...Denonville, le gouverneur général, écrivant plus tard à la cour*, dira aux fêtes de 1909 le regretté Mgr Bruchési, *parlera d'elle comme de la libératrice de Montréal et de toute la colonie*". Jamais nous ne saurons assez dire à Jeanne la gratitude de notre peuple.

Mais aucun monument ne rappelle la mémoire de Jérôme Le Royer de la Dauversière, fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph, qui fut, au témoignage d'historiens compétents, le premier et, si l'on peut employer ici le singulier, le véritable fondateur de Montréal, l'homme qui conçut l'idée de cette colonie, qui en prépara la réalisation.

Cet apparent oubli tient probablement au fait que Jérôme Le Royer de la Dauversière n'est jamais venu en Nouvelle-France, qu'il n'aperçut l'Ile de Montréal que des yeux de son imagination. Il est naturel que le souvenir de ceux qu'on avait vus sur place, au milieu des difficultés locales, face au Barbare et à la forêt, se soit plus profondément ancré dans la mémoire des hommes.

Mais ce demi-oubli, s'il s'explique, ne doit pas indéfiniment se prolonger.

* * *

Le récit qui va suivre semble relever de la légende; mais il se rattache à l'histoire même. Il en éclaire des aspects qui, autrement, paraîtraient, au regard des profanes tout au moins, invraisemblables et inexplicables.

C'est donc, d'après les mémoires de son fils, le 2 février 1630, que Jérôme Le Royer de la Dauversière, petit fonctionnaire de la Flèche, dans l'ouest de la France, eut une vision où il comprit que Dieu lui imposait un triple mandat: la fondation, sous le patronage de saint Joseph, d'une congrégation de religieuses hospitalières, la colonisation de l'île de Montréal pour son évangélisation et l'établissement dans la colonie naissante d'un hôtel-Dieu que desserviraient les futures congréganistes.

Ceci paraissait excéder les bornes du vraisemblable et ne pouvait manquer de susciter chez les conseillers du petit fonctionnaire une prudente réserve. Songeons-y bien: l'homme qui se déclarait chargé de la fondation d'un ordre de religieuses hospitalières était un simple laïc, marié et père de famille, engagé par-dessus le marché dans une carrière de fonctionnaire fiscal; l'île où il croyait devoir établir une colonie et installer les futures religieuses, où il n'avait pas le moindre intérêt propre, n'était même pas en ce moment sous l'empire de son souverain.

(Suite à la page 22)

Le Grain de Sénevé

(Suite de la page 17)

Montréal formait alors une ville d'environ vingt-cinq mille âmes. Monseigneur Lartigue, son premier Evêque, essuiera le choc des troubles civils de l'époque non moins que de certaines épreuves encore plus amères. Sa grande oeuvre fut sans doute de se choisir dans la personne de Monseigneur Bourget un Coadjuteur et un Successeur qui sera, à la vérité, le second fondateur de l'Eglise de Montréal, véritable Charles Borromée en notre Canada. Sous son règne, au prix de quelles mésintelligences et de quelles oppositions, la paroisse de Montréal avec ses quelques succursales commença de se subdiviser. La première cathédrale Saint-Jacques, celle de l'Est, bâtie en 1823, deviendra paroisse en 1866.

On voit aussi sous la bénédiction du saint Evêque s'épanouir, outre le Petit Séminaire de Montréal, ceux de Sainte-Thérèse (1825) et de l'Assomption (1832).

Quatre communautés de femmes prennent racine à peu près simultanément et qui deviendront des Instituts fort puissants, comptant de nos jours, les trois premiers, plus de deux milliers de sujets, le dernier, plusieurs centaines. Ce sont, pour l'enseignement, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1843) et les Soeurs de Sainte-Anne (1850); et, pour les oeuvres d'hospitalisation, les Soeurs de la Providence (1843) et les Soeurs de Miséricorde (1848). Peu après naissent à l'ombre du Séminaire les Petites Filles de Saint-Joseph.

En même temps sont appelées au diocèse les Dames du Sacré-Coeur (1842); les Soeurs du Bon Pasteur d'Angers (1844); les Soeurs de Sainte-Croix du Mans (1847), celles-ci devant former au pays un Institut indépendant (1886) encore de plus de deux ou trois mille membres présentement; et plus tard les Adoratrices du Précieux-Sang (1874).

Pour ce qui concerne les Ordres et Congrégations de religieux, l'Evêque amène les Oblats de Marie-Immaculée (1841), fait rentrer les Jésuites (1842), appelle aussi du Mans les Religieux de Sainte-Croix (1847) et de Lyon les Clercs de Saint-Viateur (1847). En outre les Frères de la Charité, qui viennent de Belgique (1865).

Une autre plume dira le bourdonnement apostolique de cette période par le zèle qu'inspire au diocèse la flamme du premier Pasteur et que soutient le développement des institutions. C'est l'époque d'un admirable rayonnement missionnaire au lointain. Le geste des Sulpiciens du XVIIe siècle déléguant, malgré leur petit nombre, des prêtres aux missions indiennes, a servi de prélude et comme d'exemple à cette expansion de Ville-Marie, au milieu du dernier siècle. La jeune métropole fournira des prêtres et parfois des Evêques à nombre de diocèses lointains. Voici les Oblats, bientôt *montréalisés*, si on ose dire, et qui s'embarquent en leurs plus héroïques aventures. Les Soeurs Grises de la Charité de l'Hôpital Général les accompagneront jusqu'au pôle nord, pendant qu'avec la bénédiction de leur Evêque, Soeurs de la Providence vont à l'Orégon, Soeurs de Sainte-Anne vont en Colombie, Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie vont en Californie.

* * *

Sous les successeurs de Monseigneur Bourget, ce sont encore d'autres Instituts qui envahissent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la place à Montréal. Pendant l'épiscopat de Monseigneur Fabre d'abord, parmi les moines et congréganistes qui viennent renforcer le clergé et multiplier les fondations pieuses de tout genre, il faut mentionner: les Cisterciens de la Trappe (1881), les Rédemptoristes (1884), les Franciscains (1890), les Pères du Très Saint-Sacrement (1890), les Montfortains (1894). Viennent prêter main-forte aux Frères des Ecoles Chrétiennes les Frères Maristes (1886), les Frères de Saint-Gabriel (1888), les Frères de l'Instruction Chrétienne (1896).

Les Petites Soeurs des Pauvres (1887) et les Carmélites (1896) veulent ajouter leur dévouement ou leurs prières aux plus anciennes communautés de femmes qui multiplient chaque jour leurs saintes entreprises.

L'épiscopat en partie conjoint de Monseigneur Bruchési et de l'Archevêque actuel, Son Excellence Monseigneur Gauthier, n'est pas moins fécond. Le clergé et les paroisses augmentent des plus rapidement. Dominicains (1900), Prêtres de Sainte-Marie (1910), Servites de Marie (1912), Capucins (1913), Trinitaires (1915), Basiliens (1923), Missionnaires du Sacré-Coeur (1927), Pères Blancs (1934), Prêtres du Sacré-Coeur (1936) et d'autres, s'adjoignent au clergé paroissial ou aux religieux prédicateurs déjà établis, qui de leur côté décuplent leur personnel et leurs institutions. En diverses écoles, de nouveaux Instituts de Frères enseignants font aussi leur apparition, les Frères du Sacré-Coeur (1902), et ceux de la Présentation (1910). Les Frères de Saint-Vincent de Paul (1908), puis ceux de Saint-Jean de Dieu (1928) apportent l'exemple de leur admirable soin des pauvres et des vieillards, tandis que surgit chez les Clercs de Saint-Viateur, comme il est arrivé depuis longtemps chez les Soeurs de la Providence, pour les femmes, un Institut aussi admirable que silencieux, celui des Oblats de Saint-Viateur, pour les Sourds-muets.

Puis s'introduisent encore des Congrégations de femmes: les Soeurs de l'Espérance (1901), les Compassionnistes Servites de Marie (1905), les Soeurs de Marie Réparatrice (1911), les Franciscaines de l'Immaculée-Conception (1912), les Filles de la Sagesse (1912), les Franciscaines Missionnaires de Marie (1919), les Soeurs de Saint-François d'Assise (1920), les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus (1921), les Soeurs Antoniennes de Marie (1924), les Petites Franciscaines de Marie (1925), les *Sisters of Service* (1926), les Soeurs de l'Assomption (1926), les Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie (1927), les Soeurs de la Présentation (1930), les Soeurs Grises de la Croix (1932), les Dominicaines du Rosaire (1932), les Petites Soeurs de l'Assomption (1934), les Soeurs Missionnaires du Christ-Roi (1936), les Moniales Bénédictines (1937), et quelques autres sans doute. Elles viennent chercher un sol fertile à leur apostolat et plonger des racines qui les soutiennent et les approvisionnent. Mais il faut mentionner deux fondations locales remarquables, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (1902), pour l'apostolat lointain, et les Soeurs du Bon Conseil (1923) vouées aux oeuvres sociales, outre deux sociétés charitables en formation, les Oblates franciscaines de Saint-Joseph et les Filles Consolatrices du Divin Coeur.

Légions d'âmes tout apostoliques, vouées à l'enseignement, au soin des pauvres, au soutien des apôtres: saintes femmes de prière et d'abnégation qui forment l'arrière-front dans la lutte de plus en plus rude qu'il faut soutenir contre une civilisation qui ramène avec elle un paganisme recrudescent.

* * *

Ce qu'on ne saurait oublier, c'est l'influence rayonnante et l'expansion lointaine de toutes ces communautés et institutions plantées et affermies dans la cité maintenant séculaire de Ville-Marie. Une université, trois séminaires pour les clercs, quarante-deux scolasticats ou noviciats, vingt-trois juniorats et postulats, douze collèges classiques, sept cent vingt et une écoles et couvents, trois écoles normales, deux instituts pédagogiques, soixante-dix hôpitaux, asiles ou orphelinats, sont une première preuve de leur utilité pour le bien. Car tout ce clergé et ces communautés multiplient leurs oeuvres, fondent, grandissent, se croisent les unes les autres et se recoupent comme dans une forêt luxuriante, s'emparent de tout le terrain de la charité, de l'éducation, de l'apostolat, et portent jusqu'aux extrémités du diocèse une fécondité qui permettra successivement d'en détacher cinq églises diocésaines toutes mûres.

La Congrégation de Notre-Dame, de Marguerite Bourgeoys, réunit environ trois mille sujets et couvre la région de Montréal, la province ecclésiastique de Québec, divers diocèses d'Ontario et des Provinces Maritimes, outre une quinzaine de maisons aux Etats-Unis et deux couvents au Japon. Les Soeurs Grises de la Charité, avec quinze cents religieuses, forment soixante-sept établissements, dont une trentaine dans l'Ouest canadien, où elles ont atteint, en 1925, à Aklavik, les confins de l'Océan boréal. On ne doit pas omettre de rappeler que six autres branches de Soeurs Grises, ombrageant aujourd'hui le Canada et les Etats-Unis, et même l'une d'elles rendue au Basutoland, ont poussé sur le tronc vigoureux planté par la Vénérable d'Youville.

Les Soeurs de la Charité de la Providence, de leur côté, possèdent cent quatorze établissements, avec trois mille quatre cents religieuses. Elles ont franchi le district de Montréal pour venir non seulement jusqu'à Québec et Moncton dans l'est du Canada, mais traverser l'Ontario et, comme leurs émules les Soeurs Grises de la Charité, enrichir l'Ouest canadien d'une vingtaine de maisons et pénétrer dans la Grande République jusqu'aux Etats de l'Illinois, de Washington, de l'Orégon, de la Californie, du Montana, de l'Idaho et de l'Alaska.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se comptent au nombre de plus de trois mille deux cents, avec deux cents établissements en vingt-six diocèses. Outre Montréal et quelques diocèses suffragants littéralement fleuris de leurs écoles et couvents, elles ont une province en Ontario, une au Nouveau-Brunswick, une au Manitoba, une à New-York, une en Californie, une en Orégon. Elles travaillent aussi au Basutoland et au Japon.

Venues de France, les Soeurs du Bon Pasteur d'Angers ont ensuite émigré de Montréal aux diocèses de Halifax, de Saint-Jean, de Winnipeg, et plusieurs monastères de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale furent fondés ou soutenus par le Bon Pasteur de Montréal: il y a encore, parties de cette ville, des religieuses au Pérou, en Bolivie, au Brésil et à Costa Rica.

Les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs, branche canadienne, ont deux milliers de religieuses, une soixantaine de maisons au Canada, environ vingt-cinq aux Etats-Unis et quatre ou cinq aux Indes.

Les Soeurs de Sainte-Anne, à peu près du même nombre, sont réparties dans quinze diocèses en quatre-vingt-neuf établissements, dont une vingtaine au moins aux Etats-Unis, parmi lesquels des maisons à Seattle, au Yukon, en Alaska, et aussi une mission au Japon.

Malgré leur oeuvre spéciale, les Soeurs de Miséricorde possèdent toutefois vingt institutions, et jusque dans l'Ouest canadien et américain.

Enfin, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, après moins de quarante ans, ont trente-cinq établissements, dont plusieurs en Chine, au Mandchoukouo, au Japon et aux Iles Philippines.

Voilà pour le rayonnemnet des principales communautés montréalaises de femmes. Voyons les Instituts masculins.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal ont formé trois districts, quatre-vingt-deux établissements, avec une mission au Japon et une autre en Mandchourie. Les Clercs de Saint-Viateur ont aussi envoyé des sujets au Mandchoukouo. Les Frères de la Charité se sont étendus depuis 1865 en quatre diocèses au Canada et un aux Etats-Unis. Les Frères du Sacré-Coeur depuis 1888 ont essaimé en plus de cinquante communautés canadiennes. Ceux de Saint-Gabriel en ont une vingtaine.

Depuis leur retour au Canada, les Jésuites, multipliant de Montréal collèges et autres oeuvres, s'élèvent à plus de huit cents religieux, et ils entretiennent la mission de Süchow, en Chine. Les Frères Mineurs, réapparus en 1890, ont formé une grande province au pays, avec missions au Japon et même au delà.

Cinq provinces et six vicariats de mission, entretenus, il est vrai, par beaucoup de sujets français et autres, mais qui ont eu le premier point d'appui à Montréal, et qui doivent leur expansion et leur affermissement à l'appel du saint Monseigneur Bourget, en 1841, constituent un personnel d'autour de seize cents religieux Oblats de Marie Immaculée au Canada, outre les missions qu'ils ont fondées ou aidées aux Etats-Unis et au Basutoland.

Les Clercs de Sainte-Croix, à part leurs oeuvres d'enseignement au Canada et aux Etats-Unis, entretiennent aussi la mission du Bengale, aux Indes.

Tout cela ne paraissait point exprimer assez l'esprit apostolique de l'antique Ville-Marie. Fondée en 1921 par tout l'Episcopat de la Province de Québec, c'est toutefois à Montréal que la Société canadienne des Missions Etrangères a placé son berceau. C'est de là qu'elle s'est élancée à l'apostolat lointain, en Chine où elle dirige déjà deux vicariats, et aux Philippines où elle en prépare un autre. La Société compte déjà une centaine de membres, quatre millions d'âmes lui sont confiées. Admirable bouquet du grand arbre de l'apostolat de Ville-Marie.

* * *

Voilà donc en raccourci l'histoire de l'évolution religieuse et missionnaire de l'Eglise de Montréal depuis 1642. L'on n'a pas dit cependant le travail interne accompli en chacune des paroisses, tant de fruits de vertus, tant d'oeuvres diverses, tant d'apostolat dû à l'élément laïc, secondant les efforts du clergé et des communautés, et ces groupements d'Action catholique qui, en ces dernières années, y ont accompli un travail insoupçonné de défense et de régénération.

Il suffit. Québec entend présentement, et au nom de toute la Nouvelle-France, rendre à la grande ville catholique, à l'approche de son troisième centenaire, un hommage de joie et d'admiration. Hommage singulièrement doux à celui qui tient la plume en ce moment: successeur de l'illustre de Laval, il ne peut oublier qu'il eut à Ville-Marie son modeste berceau.

N'était-ce point à cause de tant de gloire entrevue, de tant de force chrétienne et de puissance apostolique contenues en virtualité dans le petit groupe de montréalistes qui s'obstinait à quitter Québec au printemps de 1642, qu'il en coûta tant à l'aînée des deux colonies de la Nouvelle-France de voir s'éloigner la cadette? Les desseins du ciel se révèlent maintenant au grand jour, et de tout coeur la vieille capitale s'associe à la grande métropole pour chanter les merveilles dues au Seigneur.

A la vérité, quand cette semaine l'Archevêque de Montréal se sera incliné pour recevoir le pallium de sa dignité archiépiscopale, il n'aura pu s'empêcher de contempler avec un saint orgueil Ville-Marie, sa brillante épouse mystique, toute parée d'oeuvres qui l'enrichissent plus que tous les diamants. Et avec le Voyant de Pathmos, il se sera écrié: *Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de coelo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo* (Apoc. XXI, 2).

Le rêve le plus saintement audacieux que faisaient à Paris vers 1640 les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal se sera au delà de toute mesure réalisé. Et le grain jeté en terre au printemps de 1642 est vraiment devenu le grand arbre sur les branches duquel d'innombrables oiseaux du ciel sont venu s'abriter.

J.-M. Rodrigue Cardinal VILLENEUVE, O.M.I.
Archevêque de Québec.

Réalisation du pieux désir de M. Olier

(Suite de la page 17)

maison du gouverneur. Vers la fin du XVIIe siècle leurs successeurs s'établiront dans leur maison à eux, la maison qu'ils auront construite, solide et humble comme leur vertu, et dont la porte cochère, surmontée d'un écusson, rappellera seule, sans grand tapage et réclame, qu'ils sont en même temps les seigneurs de toute la région.

La voie est ouverte. De Normandie et de Bretagne, de Champagne et de Provence, plus tard même de Suisse et de Lorraine, d'Espagne et d'Angleterre, on la trouvera. A travers l'Atlantique, de La Rochelle ou de Bordeaux, ou de Saint-Malo, à Québec et de là à Montréal, on la suivra en dépit d'une mer inclemente, de traversées prolongées au delà de deux mois, prolongées parfois jusqu'à trois mois. Vite on se mettra au travail dans une fraternité qui mêlera la fine culture des gentilshommes de race à l'apostolique ardeur des fils de l'industrie ou de la terre. Et ce sera merveille. Le sillon s'ouvrira large et profond. Dans le silence et la solitude d'abord, puis un jour, dans le bruit et l'activité d'une ville qui grandit rapidement, la semence tombera, promesse des moissons futures.

Scène restreinte des débuts

Le théâtre des premiers efforts fut d'abord très restreint: la chapelle attenante à l'Hôtel-Dieu avec les quelques maisons disséminées depuis le fleuve jusqu'au coteau prochain, du fort à Notre-Dame-de-Bonsecours. Puis le champ s'étendit, la ville se développant par le fait des naissances et l'arrivée de nouveaux colons. Aux envolées légères de la clochette qui, la première, avait appelé du haut de son aérienne demeure les fidèles à la prière, s'unirent bientôt les sons plus graves des cloches de la nouvelle église paroissiale. Elle s'élevait dans l'axe de la rue Notre-Dame, son abside touchant à la rue Saint-Joseph, aujourd'hui rue Saint-Sulpice, son portail confinant au Séminaire d'où par un couloir souterrain, pour le ministère quotidien, débouchaient à toute heure du jour les prêtres de la communauté.

Elle fut longtemps un centre d'où rayonnait la vie chrétienne, où affluaient de toutes parts les âmes en quête de lumière et de force. Elle assista, attristée un peu d'abord, puis résignée, à l'éparpillement d'une population qu'elle avait couverte et protégée de son ombre salutaire. Elle vit du haut de son clocher, dans toutes les directions, les coteaux et les vallées se couvrir de maisons et se remplir du bruit grandissant du labeur et de l'industrie. Elle gardait toutefois son prestige. Ses nefs silencieuses se peuplaient chaque matin et souvent l'après-midi, pour les messes qui s'y succédaient depuis l'aurore jusqu'à huit heures, pour les prières communes que ramenaient chaque année les époques de pénitence, les neuvaines, les retraites, les Quarante-Heures. Un cérémonial soigneusement détaillé marquait alors à chacun ses fonctions et ornait l'église de l'entrée au sanctuaire avec plus ou moins de pompe et de splendeur. Il multipliait aux fêtes solennelles les recommandations. C'étaient alors les grands jours du temple aimé. Des côtes et des coteaux on accourait vers lui, heureux de répondre à l'appel puissant de ses quatre cloches en branle. Le beau et pieux spectacle! Défilé des prêtres, chantres en chapes, élèves du collège, petites filles et petits garçons des écoles, les soeurs de la Congrégation et de l'Hôpital, les officiers publics, les militaires, un monde énorme dans les nefs et les galeries, le sanctuaire drapé de rouge, illuminé des cent lumières de ses grands lustres, le Supérieur du Séminaire à l'autel, en chaire l'un de ces vicaires auxquels les vieux catalogues accolent l'épithète un peu naïve de "grand prédicateur", à l'orgue l'union des instruments et des voix dans l'exécution d'une messe à saisissants effets. Spectacle bien propre à toucher les âmes, à une époque surtout où les saines et salutaires distractions pour le peuple ne se trouvaient qu'à l'église. Manifestement les esprits et les coeurs n'avaient qu'à y gagner.

Vie paroissiale intérieure

D'ailleurs un zèle toujours actif, toujours en éveil, toujours à l'affût d'oeuvres et d'industries, lui donnera son complément nécessaire. Les confréries, les dévotions, les visites aux malades, les catéchismes, le culte des morts atteindront partout les âmes et les façonneront aux vérités surnaturelles. Les grandes manifestations de piété et de foi y ajouteront encore. Processions dans l'église aux Rogations, à la Saint-Marc, à l'issue des vêpres, les trois premiers dimanches du mois; processions qui souvent quittaient le temple pour se dérouler le long des rues Saint-Paul et Notre-Dame; procession de la Fête-Dieu surtout. Il y avait alors un déploiement de splendeur dont les spectacles présents donnent à peine une idée. Au son des cloches de l'église et des chapelles; sous l'ombre flottante des drapeaux et des banderoles; saluée par les cantiques, par les fanfares, par les décharges de mousqueterie; escortée de chantres, de religieux, de religieuses, de prêtres; dans les fumées de l'encens et sur une voie jonchée de fleurs, la Sainte Hostie s'avance sous un dais aux franges d'or et adorée par tout un peuple à genoux. Mai finissant ou juin éclairait alors le ciel au-dessus de cette fête, parfumait la terre de fleurs naissantes et festonnait les arbres de jeune verdure.

C'est dans ce décor de piété, de paix, de joie pure que vécurent ceux qui furent nos pères, avec leurs qualités modestes de patience, d'obstination, d'endurance, avec aussi les qualités brillantes qui leur permirent de marquer à leur empreinte les événements de leur époque.

En dehors du Séminaire, à côté de la vie paroissiale, les prêtres durent donner satisfaction à d'autres besoins. Deux communautés, celle de Notre-Dame et celle de l'Hôtel-Dieu, furent d'abord l'objet de leurs soins. Avec elles la leur forma cette trinité mystique dont la Sainte Famille de Nazareth devenait le modèle. Une autre leur fut plus tard adjointe, celle de l'Hôpital Général. Ici allaient les pauvres, les orphelins, les vieillards; là les malades ou les ignorants. Chez tous se dépensaient sans compter les sulpiciens qui vivaient au Séminaire. Ils s'employaient à consoler, à réconforter, à encourager, à aider. Les anciennes listes disent simplement de tel ou tel: vingt-cinq, trente, quarante ans auprès des malades ou aumônier de religieuses. Elles disent encore parfois: maître d'école.

Je relève ce mot à dessein. Dès l'origine, on eut à Ville-Marie, dans la personne des filles de Marguerite Bourgeoys, des institutrices et des maîtresses d'école. Les petites filles françaises ou sauvagesses trouvèrent sans peine auprès de vraies mères les connaissances divines et humaines dont elles avaient besoin. Les petits garçons ne furent pas moins favorisés. Et c'est touchant de voir avec quel coeur on se donna à cette besogne ingrate. Au bout de la ville, dans le soubassement de la chapelle de Bonsecours; dans la suite, en face du Séminaire, on eut des écoles et pour ces écoles des maîtres que leur naissance et leur rang semblaient destiner à d'autres fonctions. Dépouillant tout privilège et tout apparat, ces prêtres connurent la sainte ambition de Gerson au déclin de sa vie, et voulurent eux aussi amener au Christ les petits qu'il aime tant. Non seulement ils acceptèrent ce rôle mais ils s'en glorifièrent. Ces classes auxquelles ils président enseigneront les éléments de la lecture et de l'écriture, de la grammaire et de la religion, en attendant que par une initiative hardie un humble curé de village annexe à son presbytère, pour les aspirants au sacerdoce, un internat d'où sortira, en 1773, le Collège de Saint-Raphaël.

Les Sulpiciens chefs civils

Seigneurs de l'île et de la ville, ils avaient aussi comme tels droit à des hommages qu'ils ne répudiaient pas. Longtemps ils furent la suprême autorité, nommant les officiers publics ou les présentant à la nomination, exerçant haute, moyenne et basse justice, concédant les fiefs, prélevant les cens et les rentes. Si, à cette magistrature presque souveraine, on ajoute les fonctions de grand vicaire des évêques de Québec, on se fait une idée assez nette de l'importance et de la grandeur de leur rôle dans toute la région où s'était d'abord dépensé leur zèle. Cette importance devait nécessairement diminuer avec les années et les changements qu'elles amenèrent. Longtemps elle fut immense. Elle s'affirma dans la solution des plus difficiles problèmes, dans le développement des ressources naturelles. Elle contribua à forger les destinées nationales. De ces vies, données heure par heure à un même labeur toujours pénible et souvent méconnu, il se dégage une leçon d'héroïsme qu'il serait injuste de ne pas recueillir.

Dévoués auprès des colons venus d'Europe, les Sulpiciens de Montréal n'oublieront pas les sauvages enfants des bois dont les têtes emplumées, les rouges figures, les corps nus et tatoués se sont parfois montrés à l'improviste à leurs regards étonnés. Ni la jeunesse, ni le rang social, ni les infirmités, ni le froid, la neige, le fleuve et les cours d'eau glacés, la solitude, les longues et dangereuses courses à travers la forêt, les embuscades, les tortures, les veilles, la cruauté ou la grossièreté des moeurs, les difficultés d'une langue absolument inconnue et sur laquelle aucun renseignement n'existe, ne les arrêtera. Ils s'associent à la vie du sauvage, s'assoient dans sa cabane enfumée, mangent de sa nourriture grossière; ils l'instruisent, le baptisent, l'accompagnent dans ses expéditions, relèvent son existence et consolent son trépas. Ils font plus: les voilà à l'école de ces barbares pour apprendre leur langue, noter les intonations et les accents de leur parler, constituer après bien des insuccès une grammaire et un lexique. Ils pourront alors lui parler son propre langage, lui faire chanter les louanges de Dieu, composer pour lui un catéchisme et des cantiques, pénétrer ainsi plus avant dans sa confiance, dans ses moeurs, dans son histoire. Et pour l'atteindre plus directement et plus efficacement l'amener à Ville-Marie, lui construire au penchant de la montagne une demeure confortable et agréable où les tribus différentes de noms et de coutumes se fondront dans une fraternité chrétienne et apprendront aux pages de l'Evangile et dans les exemples de leurs pères en Dieu, les principes qui règlent la vie sociale et religieuse en même temps que les vertus qui y font trouver la joie, la sécurité et la paix.

Le collège Saint-Raphaël

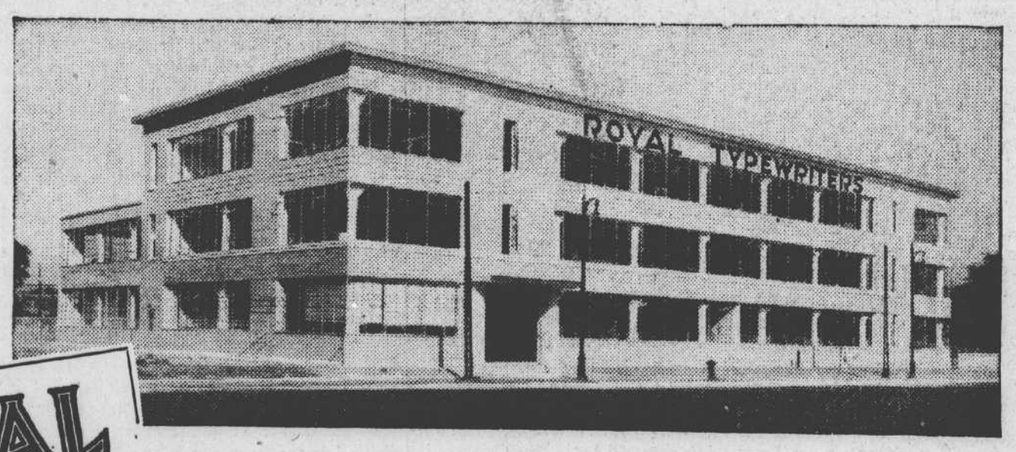
L'oeuvre paroissiale, si active et si remplie qu'elle ait été, n'a jamais fait oublier la grande affaire de l'éducation. En 1803, le collège Saint-Raphaël est incendié. Il est aussitôt rebâti ailleurs, entre les rues William et Saint-Paul. Les très anciens se le rappellent encore avec son corps de bâtisse accru d'ailes, les parterres de son entrée, le ruisseau qui traversait ses cours, la vie de piété et de travail qu'on y menait. Le commerce et l'industrie, la fumée et le bruit rendront nécessaire plus tard un second déménagement. Les besoins du gouvernement aussi. C'est aux flancs de la montagne qu'il s'élèvera désormais, près de l'endroit où déjà s'élève le Grand Séminaire, où s'élèvera un jour le Séminaire de philosophie. Où "étaient évangélisés les sauvages" se forment maintenant au sacerdoce les jeunes gens que Dieu y appelle. De leurs dortoirs ou de leurs cellules, ils peuvent, par un temps clair, contempler non seulement la ville et ses faubourgs, mais encore par delà la ville jusqu'aux montagnes lointaines, le champ immense où ils auront à travailler et où les attendent "les plaines blanches pour la moisson". Si le désir leur vient un jour de couronner par des études plus approfondies celles qu'ils viennent de terminer, ils trouveront dans le Collège Canadien de Rome cet inappréciable avantage.

* * *

C'est le passé. Le présent lui ressemble, un peu modifié pourtant par les circonstances. L'âme qui a tout vivifié reste toutefois active et généreuse. C'est elle qui envisage sans crainte l'avenir. Car elle garde l'espérance de pouvoir toujours avec la grâce divine répondre à tous les appels, accepter toutes les tâches, remplir tous les devoirs, en un mot de servir dans la lumière, la force et la charité.

Henri GAUTHIER, P.S.S.

La Nouvelle Usine de la Royal Typewriter, à Montréal.



La ROYAL

PROGRESSE AVEC MONTRÉAL

La nouvelle usine de la Royal Typewriter Company, Ltd., à Montréal, est l'une des plus belles et des plus modernes du genre dans l'Empire Britannique.

Il y a sept ans seulement que la Royal commença à fabriquer des machines à écrire, à Montréal, dans une bâtisse construite pour fins manufacturières, avec à peine une poignée d'employés. Sa nouvelle usine donne présentement de l'emploi à près de deux cents Montréalais et Montréalaises et l'on a pris des dispositions en vue d'agrandissements futurs.

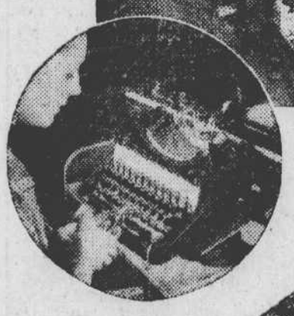
Le but de la compagnie est de produire les meilleures machines à écrire possible au minimum de coût et d'utiliser ainsi la plus forte somme possible de pièces et de matériaux canadiens. L'accroissement constant des ventes de machines à écrire Royal au Canada et à l'étranger témoigne de la faveur dont jouissent ces superbes dactylographes.

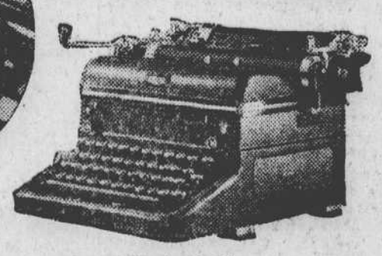
Les machines à écrire Royal s'offrent en plusieurs types de modèles réguliers ou portatifs. La plupart d'entre elles sont pourvue des merveilleux et exclusifs perfectionnements Royal: MAGIC* MARGIN, TOUCH CONTROL* et ELIMINATION DU SOULEVEMENT DU CHARIOT.

Quand vous aurez besoin d'une nouvelle machine à écrire chez vous ou à votre bureau, entendez-vous avec votre plus proche marchand de Royals. Faites-vous livrer une nouvelle Royal à l'essai et jugez-en par vous-même.

*Marque de fabrique (MARGEUR MAGIQUE) et (CONTROLE DE LA TOUCHE)







Royal régulière

● *Le département de l'assemblage, où l'on requiert habileté et précision.*

● *Médaillon: Mise des caractères sur le clavier.*



Royal portative

ROYAL TYPEWRITER COMPANY LIMITED

Une unité de la plus vaste organisation au monde vouée exclusivement à la fabrication de machines à écrire.

Fabrique et Siège Social : 7035, avenue du Parc, MONTREAL

Marchands dans Toutes les Principales Villes du Canada.

LES ORIGINES

De la Dauversière, premier fondateur de Ville-Marie
Ses grands collaborateurs: de Fancamp, Olier, Maisonneuve, Jeanne Mance — Foyer de civilisation chrétienne et française

Par CAMILLE BERTRAND

La fondation de Montréal est presque une énigme pour l'historien sincère. Quand celui-ci, à travers les documents de l'époque, cherche à saisir les véritables motifs, les intérêts réels des fondateurs dans cette entreprise merveilleuse, il se trouve comme entouré d'une atmosphère de mysticisme qu'il ne lui est pas facile de dissiper pour atteindre le fond même des choses.

Aussi quelques auteurs, même chez les modernes, gagnés par ce caractère de naïve et sincère crédulité, particulier aux raconteurs de ces temps-là, ont-ils donné à leurs récits tournure et couleur d'épopée antique. Nous croyons que la vérité toute simple des faits certains, débarrassée de cette sorte de spiritisme pieux, est plus solide et tout aussi belle. Celle-là seule s'impose et demeure.

Il nous paraît bien établi que, dans la pensée des fondateurs, Montréal devait être un centre d'apostolat pour soutenir les missionnaires dans leur oeuvre évangélisatrice des tribus nomades, dispersées jusqu'aux Grands Lacs. Ils en firent effectivement une création française et catholique désintéressée, au moins les premières vingt-cinq années.

L'initiateur de ce beau projet et l'animateur incontesté de l'entreprise est M. Jérôme Le Royer de La Dauversière. Son nom est peu connu du public. Ceux qui l'ont secondé dans son oeuvre le sont bien davantage, tels Olier, Maisonneuve, Jeanne Mance. Et cependant le véritable fondateur de notre ville, celui qui en a lancé l'idée, qui en a marqué le caractère désintéressé et jeté les premiers fondements est bien M. de La Dauversière, citoyen de La Flèche, en Anjou. C'était un modeste percepteur de tailles dans sa ville, et un digne père de famille de six enfants. Ce pieux laïque n'étant jamais venu au pays, cela explique peut-être pourquoi il a été si longtemps tenu dans l'ombre des autres personnages, poussés au premier plan de la fondation par les historiens du passé.

Mais comment M. de La Dauversière a-t-il été amené à deviser d'une fondation dans l'Ile de Montréal? On ne le sait pas au juste. Mais l'on n'ignore pas sans doute que ce saint homme avait, en 1632, fondé à La Flèche un ordre de religieuses cloîtrées pour le service des malades, et dont les Jésuites avaient la direction spirituelle. On peut croire que des entretiens avec les Pères et la lecture de leurs "Relations" des missions canadiennes ont fait naître en lui l'idée de cet étrange projet.

La cession de l'Ile

Quoi qu'il en soit, le 7 août 1640, M. de La Dauversière commence la réalisation de son entreprise en se faisant céder l'Ile de Montréal par M. Jean de Lauzon, premier concessionnaire. A ce moment il avait un premier associé, M. le baron de Fancamp, prêtre, qui est resté son plus fidèle ami jusqu'à la fin.

Quand on connaît l'avarice et l'ambition de l'Intendant de la Compagnie des Cent-Associés, on s'étonne que celui-là ait abandonné, à deux étrangers pour lui, 250,000 arpents de terre, qu'il avait pris soin de se faire donner au nom d'un autre, M. Denis de La Chaussée, en 1636. On ignore quelles influences ont porté M. de Lauzon à se montrer aussi généreux en cette occasion, alors qu'il le fut si peu comme gouverneur de Québec.

Quant à M. de Fancamp, dont le nom apparaît le premier dans l'acte de cession, c'est aussi un personnage peu connu. Comme il possédait une grande fortune, il est certain qu'il contribua pour beaucoup aux dépenses de la fondation et qu'il fut pour le fondateur un solide appui.

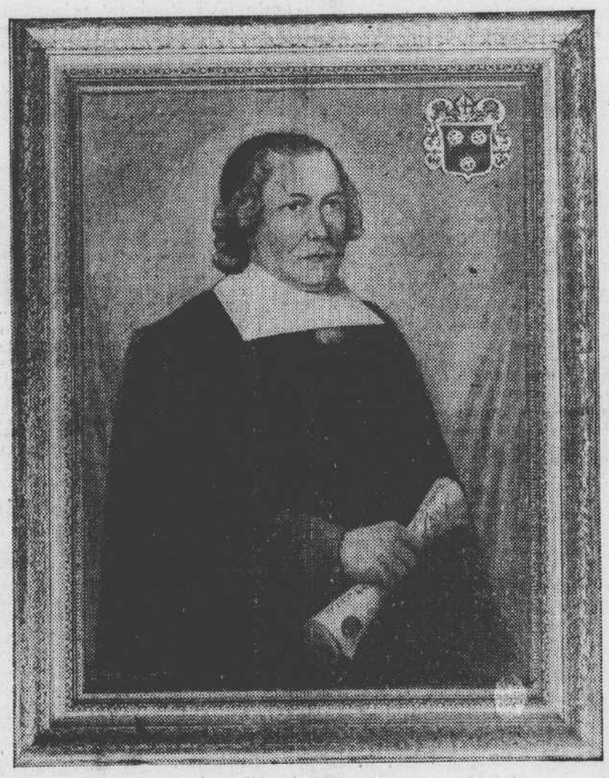
Dans le temps qu'il négociait avec M. de Lauzon la cession de l'Ile, M. de La Dauversière, de concert avec M. de Fancamp, se mettait en quête d'associés. A Paris, il rencontra M. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice, qui fut le premier, pense-t-on, à entrer dans le projet, qu'il soutint largement de ses dons. A son tour, M. Olier prit une part active à la formation de la Compagnie de Montréal, dont presque tous les membres, on le verra, appartenaient à la noblesse de France.

MM. de Fancamp et Olier avaient à Paris de précieuses relations dans le haut monde et M. de La Dauversière, par leur intermédiaire, réussit à faire entrer dans ses vues des personnes influentes dans le royaume. Leurs noms et qualités illustrent brillamment le blason de Ville-Marie à l'origine de sa fondation. Les rappeler ici est plus qu'un plaisir, c'est un strict devoir de justice envers ceux auxquels nous devons tant. Voici comment un poète les rappelle à notre souvenir, par la bouche de M. de Maisonneuve, s'adressant à M. de Montmagny:

"Notre cher fondateur a puisé de [grands noms
"Qui jettent leur éclat sur les an- [ciens blasons;
"Monsieur *Jean-Jacques Olier*, qui [fonda Saint-Sulpice,
"S'engage le premier. Il offrit en [prémice
"Plus de cent louis d'or, pour l'éta- [blissement
"De ce poste chrétien qu'il désire [ardemment;
"Sieur de *Bretonvilliers* est un autre [mécène
"Dont le coeur et l'esprit sont de [valeur ancienne;
"*Antoine Barillon*, seigneur de Mo- [rangis
"Et conseiller d'Etat, porte haut [fleur de lys;
"*Pierre Denis Le Prêtre*, avec *Louis* [son frère,
"Ayant du sacerdoce le nom et [caractère;
"Messire *Du Plessis*, marquis de [Liancour
"Et aussi pair de France à l'hon- [neur de la cour;
"Le sieur de *Saint-Firmin*, et notre [secrétaire,
"Monsieur *Bertrand Drouart*, gen- [tilhomme ordinaire
"De la chambre du Roi; *Christo- [phe Du Plessis*,
"Sieur baron de Montbart; *Jean [Gaston de Rentis;*
"Le chevalier Girard, seigneur de [*La Chaussée*,
"A qui l'Ile d'abord avait été pas- [sée;
"Antoine Jean d'Irval, vicomte de [*Vaudreuil*.
"Et que d'autres encore, ayant fait [bon accueil,
"A la Société; Madame seigneuresse
"Pierre *Séguier*, et puis Madame la [la comtesse
"de *Buzançois;* enfin, je puis bien [la nommer,
"Mademoiselle Mance, en qui l'on [doit aimer
"Madame Bullion, une autre bien- [faitrice,
"Qu'il fit de ses grands biens un [large sacrifice".

Il convient d'ajouter à cette liste les noms suivants: Jean Galibal, président du Conseil d'Etat; Gabriel de Queylus, abbé de Locdieu; Louis Habert, seigneur de Montmort; Louis D'Ailleboust, de Coulonge, madame de Phélypeaux.

Il est bien glorieux pour notre Ville de compter un aussi grand nombre de personnes de qualité, au berceau de ses origines. Et tout de suite on comprend que la naissance de Ville-Marie ait eu un caractère de parfait désintéressement et de haut idéal, dont il est peu d'exemples dans l'histoire.



JEROME LE ROYER DE LA DAUVERSIERE,

premier fondateur de Montréal d'après un portrait peint par Emile Vézina.

Foyer d'apostolat

Aussi bien, dans la pensée du fondateur comme de ses nobles associés, Montréal devait être un centre de civilisation française, un foyer d'apostolat pour la conversion des aborigènes, et pas autre chose. Pas un seul d'entre eux n'entendait en retirer des avantages personnels. Effectivement, pas un seul n'en bénéficia aucunement. Les lettres patentes royales de 1644 disent formellement que même leurs héritiers n'en "prétendront aucune succession d'intérêts"; et il en fut ainsi. En fait, aucun des membres de la Compagnie de Montréal, qui dura seize ans, ne reçut le moindre bénéfice de la concession, non plus que de l'établissement des colons. Au contraire, durant quinze ans, ils continuent la colonie de larges contributions à fonds perdu. N'est-ce pas admirable?

La Compagnie de Montréal étant formée, le fondateur s'employa à l'organisation de la future colonie. Avant fait le choix d'un premier groupe de colons, il les confia aux soins de Paul de Chomedey de Maisonneuve, gentilhomme champenois, rencontré à Paris, et qu'il nomma premier gouverneur de Montréal. Il accepta Jeanne Mance comme fondatrice de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, dont il se proposait de confier la direction à ses religieuses de La Flèche. La colonie organisée, M. de La Dauversière fait tous les préparatifs de l'embarquement, et les futurs "Montréalistes" font voile pour le Canada, en mai 1641.

Tout de suite, le fondateur met sur pied un second contingent d'émigrés, puis un troisième (1642-1643). Mais, pour les années qui suivirent, nous connaissons peu de chose sur les activités de M. de La Dauversière. L'on sait pourtant que certaines influences françaises s'attaquèrent à l'oeuvre si brillamment commencée. Ces personnes, bien intentionnées, on veut bien le croire, voulaient diriger l'effort entrepris, du côté des missions de la Huronie plutôt qu'à Montréal. Elles ne réussirent qu'à détacher de la Compagnie la plupart des premiers associés. Lorsque Mlle Mance passa en France, en 1650, elle trouva à peine sept ou huit membres disposés à continuer l'oeuvre primitive. A ce moment, M. de La Dauversière dut réorganiser la Compagnie, qui ne compta plus que neuf membres actifs, dont six seulement étaient en France.

On ignore quelle part prit le fondateur aux deux recrutements de 1653 et 1659. Sur ce point, les seize lettres, écrites à Mlle Mance, jetteraient, bien sûr, quelque lumière; malheureusement elles furent détruites dans l'incendie de l'hôpital, en 1695, et nous n'avons plus aucun écrit de M. de La Dauversière.

Son dernier acte fut l'envoi des trois religieuses de La Flèche, qui vinrent prendre charge de l'Hôtel-Dieu, en 1659. Déjà atteint de la maladie qui devait causer sa mort, il voulut quand même accompagner les soeurs au port d'embarquement. Il mourut au retour, 6 novembre 1659.

Tel fut le premier fondateur de Montréal. Sa vie est une énigme, sa fondation de Montréal, une étrange entreprise, sa mémoire se dérobe cruellement à l'histoire. Son oeuvre seule rappelle son nom, mais avec quelle gloire!

Ce que nous venons de dire du fondateur ne diminue en rien les mérites de M. de Maisonneuve. Choisi comme gouverneur pour l'établissement de Montréal, il en supporta sur place toutes les difficultés et les épreuves; et l'on sait qu'elles ne lui furent pas ménagées. La nouvelle fondation, conduite un peu en marge de l'établissement de Québec, fut une entreprise arduc et traversée de toutes sortes de contradictions. En 1650, la colonie ne comptait guère qu'une cinquantaine de personnes et fut sur le point d'être abandonnée.

Geste sauveur de Jeanne Mance

C'est alors que Jeanne Mance accomplit un geste qui devait sauver Villemarie. Elle convainquit le gouverneur de passer en France pour lever une nouvelle recrue et, dans ce but, elle lui confia les fonds de l'Hôtel-Dieu. A ce moment, de Maisonneuve traversait une crise de découragement et il ordonna le retour des colons en France, si la mission, que lui imposa en quelque sorte Jeanne Mance, ne réussissait point.

Enfin, en 1653, le gouverneur ramenait avec lui 103 nouveaux colons, tous gens de métiers et artisans. D'un coup la population était triplée. De ce jour commence l'établissement solide de notre ville. Six ans plus tard (1659) un autre contingent vint renforcer la colonie, qui, dès lors, formera bloc contre toutes les tentatives du dehors d'anéantir Montréal.

Notre ville était pour toujours établie, grâce à Dieu.

Dès la seconde année, les Iroquois s'attaquèrent à Villemarie, et, durant vingt ans, ce fut presque un combat continuel avec les sauvages, qui venaient chaque année lever sur la colonie un tribut de martyrs et de prisonniers. Le fameux combat du Long-Saut, suivi de l'attaque au ruisseau, 1662, termina ce régime de la terreur. Pour en prévenir le retour, de Maisonneuve se décida enfin à créer, en 1663, la milice permanente de la Sainte-Famille, chargée de monter la garde à la lisière des bois.

Courage, endurance, héroïsme, foi en l'avenir sont des vertus françaises de l'époque. Le motif pouvait en être l'intérêt, l'ambition. Assurément cela serait encore assez beau chez des hommes de condition médiocre, venus pour fonder un foyer et tenter fortune. Intérêt, ambition? Cherchons à comprendre.

La situation où se trouvaient ces pauvres gens ne leur permettait pas d'escompter un avenir bien brillant, abandonnés qu'ils furent, durant vingt-cinq ans, par les autorités de Québec et de la Compagnie des Cent-Associés. Leurs espoirs, s'ils en eurent jamais, d'exploiter le commerce des fourrures avec les sauvages furent longtemps sans résultat, puisque chaque année, ou presque, ils durent au contraire subir les embuscades, les attaques, les coups de traîtrise des Iroquois. Ils ne pouvaient compter davantage sur la spéculation pour s'enrichir. Durant un quart de siècle les concessions de terre n'atteignirent pas 3000 arpents, divisés entre une centaine de colons. La plus forte concession fut faite à l'Hôtel-Dieu. En compensation de 30 ou 40 mille livres, abandonnés au gouverneur en 1651, l'hôpital reçut 200 arpents de forêt. C'est avec ça que l'Hôtel-Dieu s'est maintenu au service des malades depuis 300 ans.

Courage, endurance, héroïsme, foi en l'avenir sont aussi des vertus chrétiennes de l'époque. L'intérêt, l'ambition, surgiront plus tard, après 1665, quand disparaîtra la Compagnie de Montréal et que le gouvernement royal succédera aux fondateurs.

MM. de La Dauversière, de Fancamp, Olier, de Maisonneuve, Jeanne Mance, et tous leurs Associés, avec les colons des premiers vingt-cinq ans, avaient accompli leur héroïque folie d'un foyer d'apostolat et de culture française: Montréal était fondé. Le roi et ses représentants allaient à leur tour, durant cent ans, préparer un magnifique empire canadien à la couronne britannique.

Camille BERTRAND

Aventure tragique de Jean Bourdart et de Chiquot

Entre les actions qui ont laissé après elles une plus grande impression dans les esprits cette année (1650), celle de Jean Bourdart est fort remarquable: ce pauvre homme étant sorti de chez lui avec un nommé Chiquot fut surpris par 8 ou 10 Iroquois qui les voulurent saisir; mais eux s'enfuyant, Chiquot se cacha sous un arbre et tous ces barbares se mirent à la suite de Jean Boudart, lequel s'en alla à toutes jambes vers sa maison vers laquelle il trouva sa femme, à laquelle il demanda si le logis était ouvert: "Non, lui répondit-elle, je l'ai fermé. —Ah! voilà notre mort à tous deux, lui dit-il, fuyons-nous-en". Lors, en courant de compagnie vers la maison, la femme demeura derrière et fut prise, mais elle, criant à son mari, qui était près d'être sauvé, le mari touché par la voix de sa femme la vint disputer si rudement à coups de poings contre ces barbares, qu'ils n'en purent venir à bout sans le tuer; pour la femme ils la réservèrent pour en faire une cruelle curée, ce qui fait toute leur joie, aussi n'en tuent-ils point sur le champ à moins qu'ils en soient contraints.

M. Lemoine, L'Archambault et un autre, ayant accouru au bruit, furent eux-mêmes chargés par quarante autres Iroquois qui étaient eux-mêmes en embuscade derrière l'hôpital, lesquels les voulurent couper: ce qu'eux trois ayant aperçu, ils voulurent retourner sur leurs pas, mais cela était assez difficile à cause qu'il fallait passer assez près de ces quarante hommes, lesquels ne manquèrent pas de les saluer avec un grand feu, toutefois il n'y eut autre effet que le bonnet de M. Lemoine percé; bref ils s'enfuirent tous trois dans l'hôpital qu'ils trouvèrent tout ouvert, et où Mademoiselle Mance était seule, en quoi il y a bien à remercier Dieu, car s'ils ne l'eussent trouvé ouvert ils eussent été pris et si les Iroquois eussent arrivé à passer devant l'hôpital, sans que les Français y eussent entré, comme la maison était toute ouverte ils eussent pris Mademoiselle Mance, pillé et brûlé l'hôpital.

Mais ces trois hommes y étant entrés et ayant fermé les portes ils ne songèrent qu'à s'en retourner avec cette pauvre femme et à chercher Chiquot qu'ils avaient vu cacher. Enfin l'ayant trouvé, il les frappait si fort à coups de pieds et de poings qu'ils n'en purent pas venir à bout, ce qui fit que craignant d'être joints sur ces entrefaites par les Français qui venaient au secours, ils lui enlevèrent la chevelure avec un morceau du crâne de la tête, ce qui ne l'a pas empêché de vivre près de quatorze ans depuis, (ce qui n'a pas été toutefois, sans l'étonnement de beaucoup de monde), ce qui est bien admirable

Dollier de CASSON,
Histoire de Montréal.

Eclaircissements sur Mein Kampf

par BENOIST-MECHIN

Table des matières: LA VIE
Années de jeunesse et d'apprentissage.
L'Hydre à trois têtes.
La guerre et l'effondrement.
Les débuts du Mouvement national-socialiste.
Hitler, chef de parti.
Le coup d'Etat manqué du 9 novembre 1923.

L'OEUVRE A ACCOMPLIR
La doctrine raciste
Organes de combat et principes d'action
La quadruple révolution
L'Allemagne face au monde
L'avenir du Reich.
Brochure de 190 pages.
Au comptoir ou par la poste .60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



MAISON-MERE DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME

Commencées vers la fin du XVIIème siècle, ces nobles maisons qui grandirent avec l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys, furent rasées par le démolisseur municipal vers 1915 — et, avec elles, la chapelle de Notre-Dame de Pitié, qui en était l'âme, — pour permettre le prolongement, vers le port, de la rue Saint-Laurent. C'est, depuis, une terre désolée, une plaie en plein coeur du vieux Montréal.

Marguerite Bourgeoys MÈRE de la COLONIE

La « Congrégation » gardienne de l'enfance et de l'adolescence — Les immenses bienfaits de son oeuvre d'éducation, de Montréal vont rayonner au loin

« *Va, je ne t'abandonnerai point* », avait promis la Vierge

Par M. HENRI GARROUTEIGT, P.S.S.

Ville-Marie n'était fondée que depuis onze ans lorsque Marguerite Bourgeoys y arriva en 1653. On peut donc dire que la fondatrice de la Congrégation a veillé sur l'enfance de notre ville, au moins jusqu'à l'adolescence, pour en assurer, grâce à son oeuvre, la plénitude de son âge parfait.

Née à Troyes, en Champagne, elle avait été discernée par M. de Maisonneuve, qui vit en elle une femme providentiellement apte à entreprendre l'éducation des enfants dans la ville naissante. Encouragée par la Sainte Vierge, qui lui dit: "Va, je ne t'abandonnerai point", Marguerite partit, n'ayant qu'un peu d'argent en poche, et, pour tout bagage, qu'un baluchon de hardes. La traversée, longue et pénible, lui donna l'occasion de montrer sa charité à l'égard des malades. Enfin, la voici au pays de ses désirs.

Ville-Marie n'était alors qu'un village, où l'existence, toujours précaire, devenait souvent dangereuse à cause des incursions des Iroquois. Marguerite se met au service de tous, elle visite les malades, assiste les pauvres, instruit les ignorants, répare les vêtements des soldats. Et comme elle est femme d'intelligence et de jugement, elle donne au gouverneur lui-même des conseils que celui-ci a la sagesse d'écouter. Elle groupe les enfants, et ouvre la première école dans une étable qu'on a mise à sa disposition. Plus tard, elle s'installera dans l'une des tours du fort de la Montagne encore debout aujourd'hui sur le terrain du Grand Séminaire, rue Sherbrooke, à la hauteur de la rue du Fort.

Secours aux filles pauvres

Pour assurer la persévérance de ses anciennes élèves, elle établit ce qu'elle appelle la Congrégation externe, ancêtre des futures sociétés d'Enfants de Marie et des Amicales. Soucieuse de l'avenir des filles pauvres, elle fonde, pour leur apprendre à travailler, un ouvroir, germe de nos écoles ménagères, qui prospère au point d'attirer l'attention de M. de Denonville, gouverneur général du Canada. Elle prélude à l'institution si salutaire des retraites fermées en recevant dans sa maison les jeunes filles et les femmes mariées désireuses de se recueillir et de s'affermir dans le bien. Toujours prête à seconder l'autorité civile, elle va chercher jusqu'au "bord de l'eau" celles qu'on appelle les "filles du roi" c'est-à-dire les jeunes filles soigneusement choisies par Colbert et par M. de Harlay, archevêque de Rouen, pour devenir la souche des familles canadiennes. Marguerite Bourgeoys les reçoit, les nourrit, les instruit, les prépare à contracter un mariage honnête et chrétien. Par ce dévouement si actif, elle mérite le titre de "mère de la colonie" qu'on lui a justement donné.

Mais une personne, même aidée par d'habiles auxiliaires, ne peut assurer seule l'avenir d'une oeuvre. C'est pourquoi Marguerite conçut le projet de fonder une communauté. Son idée maîtresse était d'instituer des religieuses non cloîtrées, "filles de la paroisse", qui pourraient se consacrer dans les diverses missions à l'éducation des enfants. C'était une nouveauté, à une époque où l'on ne connaissait guère pour les femmes que le cloître et les voeux solennels. Après bien des difficultés, que je ne puis raconter ici, elle réussit à fonder sa congrégation à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. Enfin, parvenue au terme d'une longue carrière de travail, de prière et de souffrance, elle mourut saintement à Ville-Marie, qu'elle avait tant aimée, le 12 janvier 1700, à l'âge de 80 ans.

Le grain jeté en terre par l'apôtre était destiné à une magnifique croissance. Comme il est impossible de suivre dans un article tous les stades de son développement, j'en donnerai un exposé d'ensemble, en présentant l'état actuel de la Congrégation de Notre-Dame, au triple point de vue de l'étendue, de l'oeuvre et du personnel.

1o — *L'Etendue* — La Communauté est répandue dans la Province de Québec jusqu'aux Iles de la Madeleine, à Ottawa et dans l'Ontario, dans les Provinces maritimes jusqu'à l'Ile du Prince Edouard, aux Etats-Unis entre New-York et Chicago, enfin au Japon, où elle a deux missions au diocèse de Sendaï, confié aux Dominicains canadiens. La maison mère est à Montréal. Les Provinces sont au nombre de huit: trois dans la ville même, et cinq dans les centres de Québec, Sherbrooke, Joliette, Ottawa et Charlottetown.

2o — L'OEUVRE. — La Congrégation donne l'éducation à tous les degrés. Elle a fondé recemment à Montréal un Institut pédagogique où, non seulement des jeunes filles, mais des religieuses de diverses communautése se préparent à leur tâche ou s'y perfectionnent. Elle possède des collèges classiques: Marguerite-Bourgeoys, à Montréal; Mount Saint-Bernard, à Antigonish; Notre-Dame College, à Staten-Island, près de New-York. D'autres maisons donnent aussi l'enseignement secondaire, par exemple, celles de Bellevue, à Québec, et d'Ottawa. Six Ecoles normales sont dirigées par la Congrégation: à Montréal, à Joliette, à Sherbrooke, à Saint-Pascal, à Saint-Jean et à la Baie Saint-Paul. Viennent ensuite les pensionnats, académies, ecoles paroissiales, dans les villes grandes et petites et jusque dans les plus modestes villages. Des écoles ménagères ont été organisées dans diverses maisons pour préparer les jeunes filles à leur noble tâche domestique. Parmi elles, mentionnons en particulier celle de la maison-mère et celle de Saint-Pascal. Enfin, on a établi à Montréal une école spéciale d'Arts et Métiers, où, comme son nom l'indique, les travaux artistiques, la couture et le tissage sont en honneur.

On peut ajouter que, dans les diverses maisons, ont été fondés ics groupes spécialisés d'Action catholique, selon les directives du Souverain Pontife et des évêques.

3o — LE PERSONNEL. — L'oeuvre de la Communauté s'accomplit dans cent quatre-vingt-quinze (195) maisons peuplées de deux mille huit cent quatre vingts (2880) religieuses et de soixante mille (60,000) élèves. Tout le personnel enseignant est formé à la maison-mère dans un unique noviciat.

La ville de Montréal doit donc se réjouir d'avoir été choisie pour devenir le centre de ce grand mouvement d'éducation. Dans les pieux pèlerinages à l'église de Bon-Secours, fondée par Mère Bourgeoys, religieuses, parents et enfants s'uniront pour demander à la Reine de Ville-Marie des jeunes filles instruites, mais surtout des mères chrétiennes, semblables à celles qui, dans le passé, ont fait l'honneur et la force du pays.

Henri CARROUTEIGT, P.S.S.



NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

Les petits plans au sommet montrent, superposées, les trois transformations que subit la chapelle renommée, lieu de pèlerinage et église de prédilection des navigateurs dont de nombreux ex-veto, sous forme de navires, sont suspendus à la voûte.

Marguerite Bourgeoys, en 1657, avait obtenu du Père Pijart la permission de bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours, et qui est restée une des plus vénérables reliques des jours héroïques de Montréal.

Au printemps, Marguerite Bourgeoys avait fait charroyer du sable et cherché des maçons. M. de Maisonneuve y avait travaillé avec les ouvriers. Le travail interrompu fut repris en 1670, à l'occasion de la guérison de Marguerite Bourgeoys, qui fit élever, sur les fondations construites en 1657, "un petit bâtiment en bois, mais si dévôt que le peuple y allait comme à un asile assuré dans ses besoins". Ce fut l'origine des pèlerinages à Bon-Secours.

Le 30 juin 1675, M. Gabriel Souart, supérieur de Saint-Sulpice, posa la première pierre de la chapelle, que la population voulut construire en pierre afin d'y conserver une statue miraculeuse de la Sainte Vierge, emportée de France par Marguerite Bourgeoys. En 1754, la chapelle fut détruite par un incendie, mais on retrouva la statue miraculeuse — elle était de bois et mesurait six pouces — intacte sous les cendres.

Le 30 juin 1771, M. Etienne Montgolfier, supérieur du séminaire, posa la pierre angulaire de la nouvelle chapelle, qui mesurait cent deux pieds de longueur; la largeur du corps principal était de quarante-six pieds et celle du choeur, de trente. C'est l'église actuelle (sise rue St-Paul, face à la rue Bonsecours et voisine du marché).

En 1890, le peintre Meloche commença le monument qui domine le port; en 1893, on installa un fac-similé de la sainte maison de Lorette. Vers cette époque, on ajouta deux clochetons de pierre aux angles et on construisit au centre une tour qui soutient un clocher plus élevé; enfin, vers 1908, Bon-Secours eut ses autels, ses revêtements de marbre et ses mosaïques de verre; puis on plaça des vitraux de couleur aux fenêtres et on décora la voûte. La chapelle de Bon-Secours se trouva complètement transformée.



Résidence et chapelle des Jésuites à Montréal, 1692 à 1803 — Elles étaient situées sur l'emplacement actuel de l'ancien Palais de Justice, et place Vauquelin. — Le portail de la chapelle ferait face aujourd'hui à la colonne Nelson. — Commencée vers 1692, et destinée uniquement aux réunions de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, fondée en 1693, cette chapelle ne fut couverte que vers 1721, au témoignage du P. Charlevoix. — La résidence ne fut achevée qu'en 1742. La pierre gravée qui commémorait cet événement fut retrouvée en 1860. (Journal de l'Instruction publique, juillet 1860, p. 123.) — Après la conquête, vers 1773, les tribunaux judiciaires et la prison furent installés dans la résidence, où le P. Bernard Well, continuera à demeurer. — En 1789, l'Eglise épiscopalienne obtint, pour ses réunions, l'usage de la chapelle des Jésuites. — Un incendie, en juin 1803, détruisit complètement chapelle et résidence.

Les Jésuites au berceau de Ville-Marie

(Suite de la page 17)

Le premier local un peu plus digne du nom de chapelle fut sur pied au milieu du mois d'août. Il faisait partie d'une suite de bâtiments hâtivement érigés pour y "loger Mademoiselle Mance, celles qui devaient l'accompagner et les infirmes" dont elles allaient prendre soin. Mademoiselle Mance décrit cette chapelle comme ayant "de neuf à dix pieds en carré, fort propre, bien voûtée et tellement disposée que de la salle des malades on pouvait y entendre la messe; ...le 15 août; le Saint Sacrement y fut solennellement transporté."

La "grande Feste" du 15 août 1642

La Relation de 1642 nous donne le détail de la fête. "Le quinzième d'Aoust, on solennisa la première Feste de cette Isle Saincte, le jour de la glorieuse et triomphante Assomption de la Saincte-Vierge. Le beau tabernacle que ces Messieurs (de Paris) ont envoyé fut mis sur l'Autel d'une Chapelle, qui pour n'estre encore bastie que d'écorce, n'en est pas moins riche. Les bonnes Ames qui s'y rencontrèrent, se communièrent. On mit sur l'Autel les noms de ceux qui soutiennent les desseins de Dieu en la Nouvelle-France, et chacun s'efforça de bannir l'ingratitude de son coeur et de se joindre aux Ames Sainctes qui nous sont unies par des chaisnes plus précieuses que l'or et que les diamans, (on) chanta le *Te Deum* en actions de grâces, de ce que Dieu nous faisoit la grâce de voir le premier jour d'honneur et de gloire, en un mot la première grande Feste de Notre Dame de Montréal; le tonnerre des canons fit retentir toute l'Isle et les Demons, quoy qu'accoutumez aux foudres, furent épouvantez d'un bruit qui parloit de l'amour que nous portons à la grande Maistresse; je ne doute quasi pas que les Anges tutélaires des Sauvages et de ces contrées n'ayent marqué ce jour dans les fastes du Paradis. Après l'instruction faite aux Sauvages, se fit une belle Procession après les Vespres, en laquelle ces bonnes gens assistèrent, bien étonnez de voir une si saincte cérémonie, où on n'oublia pas à prier Dieu pour la personne du Roy, de la Reine, de leurs petits Princes et de tout leur Empire; ce que les Sauvages firent avec beaucoup d'affection. Et ainsi nous unismes nos voeux avec tous ceux de la France."

Une chapelle aux dimensions plus grandes devint assez vite nécessaire; les nombreux indigènes qui s'arrêtaient à Montréal et dont quelques-uns furent assez tôt baptisés, l'arrivée en 1643 d'un second contingent de colons, exigèrent son aménagement. Cette chapelle était sûrement achevée en 1645. Jeanne Mance nous en donne les dimensions, quarante pieds par vingt-six, mais sans indiquer la date précise de sa construction. Peut-être était-elle déjà prête le 19 mars 1643. Il y eut grande fête ce jour-là. "La providence, écrit Dollier de Casson, ayant pourvu M. de Maison-Neufve de fort bons ouvriers et l'ayant tenu caché aux ennemis pendant les premiers temps, il faisait travailler avec une telle diligence, qu'on s'étonnait tous les jours de ce que l'on voyait fait de nouveau. Enfin le 19 mars, jour de St Joseph, patron général du pays, la charpente du principal bâtiment étant levée, on mit le canon dessus, afin d'honorer la fête au bruit de l'artillerie, ce qui se fit avec bien de la joie, chacun espérant de voir par après bientôt tous les logements préparés, et en effet de jour en jour on quittait les méchantes cabanes que l'on avait faites à la hâte, pour entrer dans des maisons fort commodes que l'on achevait incessamment."

Quelle que soit la date de l'achèvement de cette chapelle de quarante pieds par vingt-six, les Jésuites n'en auront pas d'autre à leur disposition pendant tout le temps de leur premier séjour à Montréal. Ils assisteront bien le 28 août 1656 à la pose de la première pierre de l'église adjacente à l'hôpital, rue Saint-Paul, mais avant qu'elle ne soit achevée, ils auront remis aux Messieurs de Saint-Sulpice le soin de veiller aux intérêts spirituels de Montréal.

Il en sera de même pour Notre-Dame-de-Bonsecours, qui doit son nom au P. Claude Pijart. Le P. Lemoine en posera la première pierre au printemps de 1657, sur le terrain concédé à la Mère Marguerite Bourgeois par M. de Maisonneuve. La chapelle ne sera achevée qu'en 1659.

Une méchante cabane comme logement

Quant à leur habitation, un passage du *Journal des Jésuites* nous montre que les Pères durent l'attendre assez longtemps. Elle n'était pas encore prête à la fin d'octobre 1645. Voici ce que le P. Jérôme Lalemant, supérieur de la Mission depuis le 16 septembre, a consigné le 30 octobre: "Lorsque j'arrivé à Montréal (le 7 septembre), on avait préparé un logis de charpente pour nos PP. et il semblait qu'il n'y eut plus qu'à le lever; comme on en estoit sur le poinct, les vaisseaux arriverent qui apporterent nouvelle et ordre de France à ceux qui commandoient à Montréal, d'employer tous les ouvriers à autre chose, scavoir à dresser un hospital, pour lequel on avoit touché de grands deniers dès les années precedentes, et cependant il n'y avoit rien de commencé. Mons. de Maisonneuve qui estoit pour lors à Montréal avoit de la peine de dire cette nouvelle à nos PP. Je me chargé de le faire et de leur faire trouver bon. Depuis on me jetta le chat aux jambes, comme si c'estoit moy qui l'avois empesché". Les Pères durent donc se résigner à passer l'hiver de 1645-46 dans leur "méchante cabane bâtie à la hâte".

Le but principal des Messieurs de Montréal était d'amener les indigènes à cesser leur vie errante et à se fixer dans l'île, en leur garantissant assistance et protection contre l'Iroquois. Le P. Vimont les avait encouragés dans sa Relation de 1640, en leur désignant l'île de Montréal comme favorable à leur dessein. "Si jamais les Français s'establissent en cet endroit, j'espère, écrivait-il, que les Sauvages qui ont autrefois habité cette contrée, et qui sont montés plus haut pour la crainte de leurs ennemis, retourneront dans leur ancien pays, où ils trouveront la vie de l'âme, n'y cherchans que la vie du corps". En 1643, après une année d'expérience, l'espoir conçu semble devoir se réaliser et le P. Vimont écrit: "C'est à présent que l'on voit les voeux de l'ancienne France exaucez, et que le temps de grâce est venu en ce bout du monde, où la sagesse et bonté divine commence à se faire sentir si benignement dans les coeurs, que sans bruit et sans voix, les anciens habitants de ces contrées y sont invitez et attirez fortement par les chaisnes d'amour que le seul S. Esprit imprime dans leurs coeurs: ils envoyent icy de toutes parts, leur couriers pour nous asseurer qu'ils se veulent rendre aux touches du Ciel et s'arrester pour ce subject en ce lieu tous de compagnie". Le projet ne réussit pas. Après quelques mois de calme, les Iroquois recommencèrent leurs incursions, et la terreur qu'ils inspiraient fut plus forte que les "chaisnes d'amour".

L'établissement des sauvages

Les Jésuites faisaient bien leur possible pour favoriser l'établissement des sauvages. Chaque année, le Supérieur de Québec avait soin de désigner, pour résider à Montréal, deux Pères versés dans les langues algonquine et huronne. Les Français n'étaient pas les derniers à profiter de leur présence. "Comme il y avait alors à Villemarie deux Pères Jésuites, écrit Faillon (d'après le Journal de la soeur Morin), on célébrait ordinairement deux messes: la première avant le jour en hiver, et à quatre heures en été, était pour les hommes. Ils y assistaient tous. Celui qui y eût manqué un jour de travail... se serait regardé comme excommunié de la société des autres; et, pour s'abstenir d'y assister ces jours-là, il fallait avoir des motifs d'empêchement aussi forts que ceux qu'on exige aujourd'hui pour s'en dispenser les fêtes d'obligation et les dimanches. C'était un spectacle bien édifiant... de voir tous ces hommes aussi modestes et aussi recueillis, pendant le saint-Sacrifice, que pourraient l'être les plus dévots Religieux. La seconde messe se célébrait à huit heures, et celle-ci était pour les femmes, qui ne le cédaient pas à leurs maris en dévotion ni en vertu".

Si les Relations donnent peu de détails sur le ministère des Pères auprès des Français, c'est que les pratiques en usage ne diffèrent de celles des paroisses de France que par la ferveur plus grande et générale des colons. "Le gros des Français qui sont icy, écrit le P. Vimont, en 1643, est composé de gens bien différens à la vérité de condition, d'âge et de naturels, pour estre quasi tous de divers pays, mais ils ne sont qu'un en volonté, visans tous à un mesme but de la gloire de Dieu et au salut de ces pauvres Sauvages, et je puis dire que leur vertu a servy à la conversion de plusieurs qui ont esté gagnez à Dieu par l'affection qu'ils leur ont temoignée. Croyriez-vous bien que plusieurs des ouvriers qui travaillent icy, dès leur départ de France ne se sont proposé autre motif que celui de la gloire de Dieu et de leur salut, en un lieu retiré des occasions de mal faire? La seule pensée qu'ils contribuent autant qu'ils peuvent au salut des âmes, les fait travailler de si bon courage, qu'il ne leur arrive jamais de se plaindre".

Cette ferveur des débuts se maintint longtemps. "Tous ces colons, écrit la Soeur Morin dans les Annales de l'Hôtel-Dieu, restèrent près de onze ans renfermés dans le Fort, sans que, durant tout ce temps, il y eût entre eux aucun différend qui pût blesser la ferveur de la charité. Ceux à qui il échappait quelques paroles trop vives en demandaient pardon, avant de se coucher, à ceux qu'ils avaient offensés de la sorte, et aussi exactement qu'on aurait pu le pratiquer dans un monastère plein de régularité et de ferveur. Enfin, dans ce premier temps, on vivait à Villemarie comme dans la primitive Eglise, selon le témoignage de plusieurs serviteurs de Dieu, à qui je l'ai ouï dire".

Il serait trop long de relater ici les heureux fruits de grâces recueillis par les Pères auprès des indigènes. Ce sont des chapitres entiers des Relations qu'il faudrait citer. Le centenaire qui approche donnera sans doute l'occasion de publier à nouveau ces pages. Disons seulement que pendant les quinze années de leur séjour, les Jésuites baptisèrent plus de cent cinquante indigènes et soixante-douze enfants français.

* * *

L'exercice du ministère spirituel

Des Jésuites qui résidèrent à Montréal de 1642 à 1657, il n'existe pas de liste absolument précise. N'ont été retrouvés que les catalogues des années 1643, 1645, 1648 et 1649. On arrive à y suppléer par d'autres documents, mais sans obtenir toutefois pour chacun des Pères, la durée exacte de son séjour. Le plus précieux document est le *Petit Registre de la Cure de Montréal* (1642 à 1680). Il est conservé à la Paroisse Notre-Dame. La signature des actes de baptêmes, mariages et sépultures qui y sont consignés nous révèle les noms des missionnaires en résidence, ou du moins de passage, à Montréal.

Le premier en date est le P. Joseph-Antoine Poncet. Il était cousin de saint Gabriel Lalemant et fut bien près de partager son glorieux sort quand, en 1653, il fut capturé par les Iroquois, non loin de Sillery. Le P. Poncet demeura trois ans à Montréal. Le 28 juillet 1642, il signait le premier acte de baptême. "Un Capitaine (algonquin), nous dit la Relation de 1642, présenta son fils au Baptême, âgé d'environ quatre ans; le P. Joseph Poncet le fit chrétien, et le Sieur de Maison-Neufve et Mademoiselle Mance le nommèrent Joseph, au nom des Messieurs et Mes-dames de Nostre Dame de Montréal. Voilà le premier fruit que cette Isle a porté pour le Paradis, ce ne sera pas le dernier".

Le P. Joseph-Imbert Duperron vient bientôt rejoindre le P. Poncet. D'après la lettre du P. Vimont au R. P. Général, il est à Montreal dès la fin de septembre. Le 6 février, il accompagne M. de Maisonneuve, quand celui-ci va planter une Croix sur le Mont-Royal, en exécution du voeu fait le 25 décembre précédent, au moment où la grande crue du fleuve menace d'une ruine totale l'habitation naissante. "Et le jour estant venu, porte la Relation de 1643, qui fut le jour des Roys, qu'on avait choisi pour cette cérémonie, on bénit la Croix, avec toutes les cérémonies de l'Eglise: il la charge sur son espaule, quoy que tres-pesante, marche une lieuë entière chargé de ce fardeau. Le P. du Perron y dit la Messe, et Madame de la Pelleterie y communie la première".

Au catalogue de 1643, le P. Ambroise Davost est désigné comme supérieur de la résidence de Montréal. Son nom apparaît au *Registre* le 9 juin, pour l'acte de sépulture de trois Français tués par les Iroquois, première sépulture à se faire. Son séjour fut bref cependant. Il meurt en septembre au cours de la traversée qui le ramenait en France. Le P. Davost fut vraisemblablement remplacé par le P. Gabriel Druillettes, dont nous trouvons la signature au *Registre*, en octobre 1643, et de nouveau en 1646.

A l'automne de 1645, "le P. Le-Jeune, à la requête de Mons. de la Dauversière, intendant des affaires de Montréal en France, et le P. Jogues y sont destinés pour y hyverner". (Journal des Jésuites). Saint Isaac Jogues avait déjà passé l'hiver précédent à Montreal, à son retour de France, après avoir échappé une première fois à une longue captivité chez les Iroquois. C'est de Montréal qu'il partit en mai 1646, avec le titre d'ambassadeur, pour aller cueillir chez eux la palme du martyre, le 18 octobre. Il avait eu comme compagnon à Montréal pendant l'hiver de 1644-45, le P. Jacques Buteux, qui devait lui aussi, en 1652, tomber sous les coups des Iroquois, "dans les Trois-Rivières, au troisiesme portage".

Bénédiction du premier mariage

Puis ce furent les Pères Adrien Doran et Georges d'Eudemare. Ce dernier bénit en octobre 1647 le premier mariage contracté entre Français, celui de Mathurin Lemounier et de Françoise Taffart. En novembre 1648 naissait le premier fruit de cette union, une fille qui reçut le prénom de Barbe; le chirurgien Jean Pappe avait, par mesure de prudence, ondoyé l'enfant, et le P. Jean de Quen n'eut qu'à compléter ensuite les cérémonies du baptême.

Le catalogue de 1649 nous indique comme ayant séjourné à Montréal l'automne précédent, en plus des deux Pères assignés, les PP. d'Eudemare et de Quen, tout un groupe de missionnaires, "en route pour la mission huronne". Parmi eux se trouvaient le P. Bressani et saint Gabriel Lalemant, martyrisé le 17 mars 1649.

1650 marque la fin des missions huronnes. C'est de là qu'arrive pour s'établir à Montréal, le P. Claude Pijart. Les Pères André Richard, Simon Lemoyne et Charles Albanel viennent successivement l'assister en 1650. De 1651 à 1657, il est seul à signer les actes et les catalogues manquent pour nous dire quels furent ses compagnons.

De tous les missionnaires de Montréal, le P. Pijart est celui qui y demeure le plus longtemps, et son souvenir resta longtemps grave dans les mémoires. Au lendemain de sa mort, en novembre 1683, le P. Martin Bouvart écrivait de lui. "Ce fust alors (en 1650), qu'il commença d'estre principalement occupé auprez des Français. En effet il fit assez long temps l'office de Curé dans l'Isle et dans la ville de Monreal, ou l'on n'estoit alors guere plus en asseurance que dans le milieu des forests. Quoy qu'il n'abandonnast pas le soin des Sauvages qui se rendoint de divers lieux auprez de luy, il cultiva si bien tous les habitans de la colonie, que sa mémoire y est encore en bénédiction depuis vingt six ou vingt sept ans qu'on l'a retiré de ce poste pour le mestre à Quebec. Aussi la louange que luy donnent tous ceux qui luy ont succédé dans ses fonctions, ou qui ont esté dans les lieux de ses missions est que l'on a point veu dans le Canada de meilleurs chrestiens, soit François, ou sauvages, que ceux qu'il a formez par ses soins".

Le P. Pijart se trouvait à Montréal précisément au temps où, suivant la Relation de 1653, "les Iroquois la muguetoient incessamment faisans des courses dedans l'Isle, dressans à toute heure des embuscades, tenans nos François si estroitement assiégés, qu'on n'osoit tant soit peu s'écarter, sans un danger évident de perdre la vie". C'est sous sa conduite que "nos Pères, voyans ces dangers si pressans, porterent nos François à avoir recours à la Sainte Vierge par quelque dévotion extraordinaire. On fit des jeusnes, des aumosnes, on institua les oraisons de quarante-heures, on offrit plusieurs communions en son honneur, bref on fit un voeu solemnel de célébrer publiquement la feste de sa Presentation, demandant à Dieu par l'entremise de cette Mère des bontés, ou qu'il arrestast la fureur de ses ennemis, ou qu'il les exterminast, s'il prévoyait qu'ils ne se voulussent pas convertir, ny rendre à la raison. Chose estrange et très-remarquable, les Iroquois depuis ce temps-là, non seulement n'ont eu aucun avantage dessus nous, mais ils ont perdu beaucoup de leur monde dans leurs attaques, et Dieu à la parfin, les a si fortement touchés qu'ils ont demandé la paix".

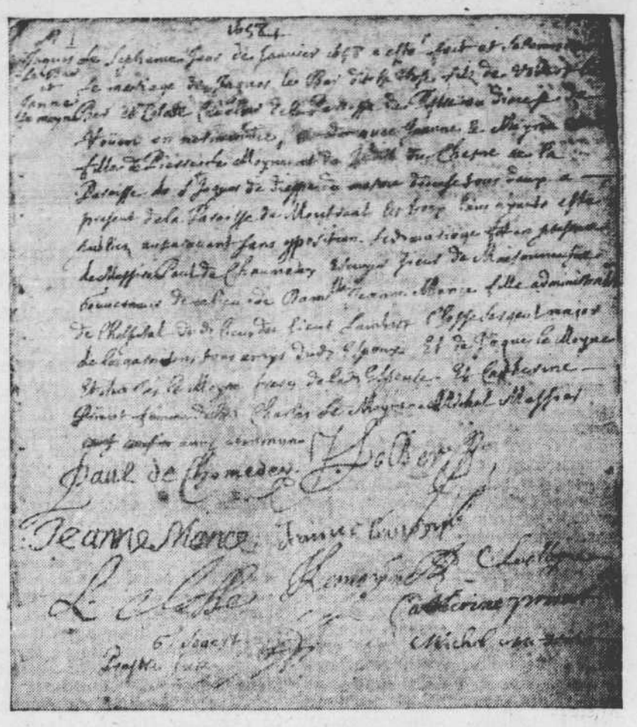
Quinze ans de fécond apostolat

Pendant les quinze années du premier séjour des Jésuites à Montréal, un seul Père y mourut. Ses supérieurs ne l'avaient pas désigné pour y travailler, mais Dieu, dans ses desseins, avait choisi cette île pour le lieu de son repos. Au mois d'août 1656, le P. Léonard Garreau accompagne un groupe d'Algonquins qui remontent vers l'Outaouais. Parvenus au bord de la Grande Rivière (l'Outaouais), ils tombent dans une embuscade d'Iroquois, et le P. Garreau est frappé d'une balle qui lui rompt l'épine dorsale. C'était le 30 août. Trois jours plus tard, le 2 septembre, les Iroquois viennent déposer le blessé à Montréal, "jettant deux méchans petits presens, selon leur coutume: l'un pour témoigner qu'ils estoient marris de l'accident qui estoit arrivé; l'autre pour essuyer nos larmes et appaiser nos regrets".

C'est le P. Pijart qui l'accueille et qui l'assiste à ses derniers moments. "Il ne pouvait assez remercier Dieu et les Anges, porte une notice qui lui est consacrée, de l'avoir conduit à Montréal, lieu consacré à la Sainte Vierge, pour le faire mourir pour ainsi dire dans les bras de cette très suave Mère, et de combattre son dernier combat sous son égide. Il mourut un samedi, jour consacré à cette Mère de Dieu. Si bien que ni le temps, ni le lieu, ne firent défaut à sa piété pour sa Mère du Ciel." Dans la Relation de 1656, nous lisons aussi: "Sur les onze heures de nuit du mesme Samedy, le second jour de Septembre, une convulsion l'emporta, nous laissant à tous une joye au coeur, et une douce espérance que son sang produirait un jour des fruicts dignes de la gloire de Dieu. On n'omit rien pour honorer ses funérailles et pour luy témoigner l'affection qu'on luy portait." Vers 1683 enfin, le P. Bouvart écrira que "le P. Léonard Garreau, par les graces que l'on obtient à son tombeau dans l'Eglise de Montréal où repose son corps, montre que sa mort aussi bien que sa vie ont esté précieuses devant Dieu."

* * *

A l'été de 1657, des prêtres de M. Olier, envoyés par les Messieurs de Notre-Dame de Montréal, arrivent en Canada. Ils viennent relever les Jésuites du poste avancé qu'ils tenaient depuis 1642. Le 28 août, M. Gabriel Souart prend charge de la cure.



SIGNATURES DE MONTREALISTES ILLUSTRES

Acte de mariage en date du 7 janvier 1658 tel qu'il se trouve au "Petit Registre de la Cure de Montréal", de Jacques le Ber dit la Rose avec Jeanne Le Moyne de qui devait naître l'admirable recluse Jeanne. Cette pièce parfaitement conservée en dépit des ans, outre les signatures des époux, porte celles de M. de Maisonneuve — qui signe Paul de Chomedey; de Jeanne Mance, de Lambert Closse, de Jacques le Moyne et de Charles le Moyne, frères de la mariée; de Catherine Primot, femme de Charles le Moyne, de Michel Messier et de M. Gabriel Souart, sulpicien, premier curé d'office, qui bénit l'union.

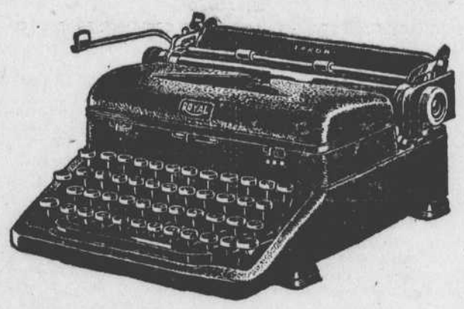
Les Jésuites cessent alors d'avoir à Montréal une résidence permanente. Ils reviendront de temps à autre donner un coup de main; en 1664, par exemple, le P. Chaumonot y passe plusieurs mois et jette, de concert avec M. Souart, Mme la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, Madame d'Ailleboust et mademoiselle Mance, les fondements de la *Confrérie de la Sainte-Famille*, qui existait encore au début du vingtième siècle. Ce n'est toutefois qu'en 1692 que les Jésuites s'établissent à Montréal, et qu'ils acquièrent le terrain où se trouvent aujourd'hui le Palais de Justice et le Champ de Mars. La mort du P. Bernard Well, en 1791, marquera la fin de ce second établissement.

Le 12 août 1657, le P. Claude Pijart avait inscrit son dernier acte au *Registre:* le mariage du fils aîné de Pierre Gadois, premier colon de Montréal à obtenir la concession d'une terre sur l'île. En 1842, les Jésuites reviennent à Montréal, et c'est sur un coin de la terre de Pierre Gadois que s'élève aujourd'hui le Collège Sainte-Marie, la plus ancienne maison de ce troisième établissement.

Paul DESJARDINS, S.J.
Collège Sainte-Marie.

Apologétique
Nos raisons de croire.
Réponses aux objections.
Ouvrage écrit en collaboration (30 collaborateurs). Volume relié de près de 1500 pages. Nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste $5.00.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LANDRY
CAISSES ENREGISTREUSES LTEE
ETABLIE EN 1906



Nos meilleures félicitations sont acquises au "Devoir" à l'occasion de son 30e anniversaire.

Toutes les marques: Underwood — Royal
Empire — L. C. Smith — Remington.
Achetées — vendues — réparées et louées.

Pionniers dans notre industrie, nous vous offrons directement Balances, Caisses Enregistreuses, Dactylographes, Machines à additionner.





Nous n'employons pas d'intermédiaire et l'économie réalisée profite à nos clients.

Nous invitons cordialement les marchands à nous rendre visite.

Appareils neufs ou reconstruits. Conditionnement parfait. Prix très spéciaux.

LANDRY CAISSES ENREGISTREUSES Ltée
DACTYLOGRAPHES, BALANCES ET MACHINES A ADDITIONNER
1 est, Notre-Dame (angle St-Laurent) Tél.: HA. 2330

La "Paroisse" Notre-Dame

ÉGLISE MÈRE

Les deux temples — On construit pour répondre au besoin d'un ministère sans cesse croissant — Coup d'oeil sur la vaste nef: son décor, ses orgues, ses vitraux — Les trésors de son musée

SES MURS TEMOINS DE GRANDS EVENEMENTS

Par Mgr OLIVIER MAURAULT, P.S.S.

I

Le jour même où les fondateurs de Montréal mirent pied à terre dans notre île, en mai 1642, un Père Jésuite célébra la messe. Au cours de la cérémonie, le P. Vimont prédit les grandes destinées de la pieuse entreprise. De cette date jusqu'en 1657, onze pères jésuites desservirent la ville naissante. Il faut signaler parmi eux saint Isaac Jogues.

Ville-Marie n'était encore qu'une mission: elle devint une paroisse à l'arrivée des Sulpiciens. Ceux-ci, en débarquant, le 29 juillet 1657, purent compter une quarantaine de maisons, protégées par un fort. Au milieu du petit bourg se dressait un Hôtel-Dieu, construit 12 ans auparavant par Mlle Mance, et dont la chapelle servait d'église. Les quatre Sulpiciens, — MM. de Queylus, Souart, Galinier et d'Allet, — prirent logement à l'hôpital même avant d'habiter leur propre maison en 1661.

Ils ne devaient pas s'occuper seulement des Français, ils voulaient évangéliser les Indiens. Aussi dès 1669, avaient-ils établi pour eux une mission au pied de la montagne. Cette mission a une histoire intéressante qui se continue de nos jours, car la paroisse d'Oka n'en est que le prolongement.

La population de Ville-Marie, à l'époque où le curé commença la construction de la première église paroissiale, en 1672, était de 830 âmes. (Qui aurait pensé que 200 ans plus tard, cette population catholique aurait centuplé!) Montréal devait grandir sans cesse. Il compte 2100 âmes en 1700, 6,351 en 1730, 7,710 en 1740. En 1822, quand la construction de l'église actuelle fut décidée, la population catholique était de 15,000; en 1845, de 33,360; en 1871, après le démembrement de la Paroisse, elle est de 80,000.

Ministère étendu

C'est entre ces deux dernières dates que l'histoire de la paroisse Notre-Dame a atteint son apogée.

Les 33,360 catholiques de 1845 sont répartis en 9 quartiers urbains et 5 suburbains. Outre la vaste église paroissiale, la cathédrale, (angle Saint-Denis et Sainte-Catherine), et les chapelles des communautés religieuses, il y a dans la paroisse plusieurs chapelles succursales: Bon-Secours, les Récollets, la chapelle du Cimetière Saint-Antoine (Place Dominion), celle des tanneries des Rolland (Saint-Henri), de la côte Saint-Luc, de la côte des Neiges, de la côte de la Visitation et du courant Sainte-Marie (Pied-du-Courant). Chaque jour, des Sulpiciens partent du Séminaire et vont exercer le ministère dans les succursales. Au Séminaire même, ils sont nombreux et leurs occupations multiples. N'a-t-on pas, en cette année 1845, célébré 2560 baptêmes, 505 mariages et 1704 sépultures? Chacun de nos Messieurs a sa tâche marquée. Celui-ci est chargé des baptêmes, celui-là des sépultures, un troisième des mariages et des aumônes, d'autres de la congrégation des Hommes de Ville-Marie, de la congrégation des jeunes filles, de la confrérie des dames de la Sainte-Famille, de la confrérie de la Bonne-Mort, des confréries du Sacré-Coeur, du Rosaire, du Scapulaire, de Notre-Dame-Auxiliatrice, des malades de l'Hôtel-Dieu, des malades de l'hôpital anglais (Général), des malades de l'hôpital militaire, des extraits de l'état civil, des messes et du casuel, des cérémonies et du chant, de la direction des Frères, des Soeurs de l'Hôtel-Dieu, des Soeurs Grises avec leurs pauvres et leurs enfants, des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, de la prison, des écoles et de la bibliothèque paroissiale. Et nous ne disons rien de la population irlandaise à qui on accordait une attention spéciale. Les catéchismes étaient nombreux, les instructions fréquentes, les confessions quotidiennes.

Le jour vint où il fallut démembrer cette énorme paroisse. Mgr Bourget, par un décret de 1865, mit fin à l'ancien ordre de choses. En peu de temps les succursales de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, du Mile-End, de Notre-Dame de Toutes-Grâces, de Saint-Vincent de Paul, de Sainte-Brigide, de Saint-Jacques, de Saint-Henri, devinrent paroisses indépendantes de Notre-Dame. Celle-ci reçut alors à peu près ses limites actuelles qui vont du fleuve à l'Hôtel-Dieu, et de la gare Viger à la rue McGill.

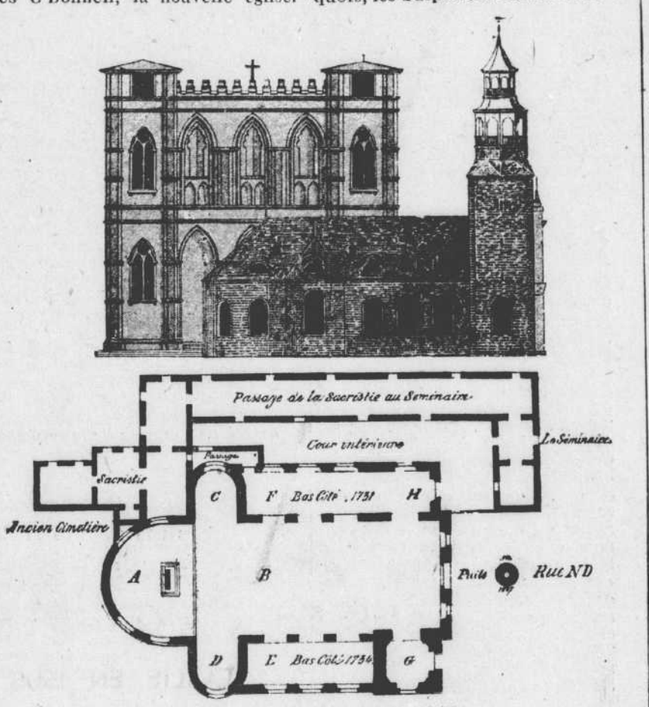
Si le démembrement de la paroisse primitive soulagea les prêtres du Séminaire de longues courses à l'extérieur et de bien des soucis matériels, il ne diminua guère l'activité spirituelle à l'église même. Triduums, neuvaines, mois, retraites, associations pieuses continuèrent comme par e passé. D'autres dévotions, comme l'Adoration Diurne et l'Adoration nocturne, vinrent même s'y ajouter. De nos jours encore, Notre-Dame est restée *la Paroisse*, toujours prête à accueillir dans sa vaste nef, au pied de son grandiose autel et dans le secret de ses nombreux confessionnaux, les pieux fidèles de l'ancien territoire de Ville-Marie et du *plus-grand* Montréal. Elle nous donne chaque année ce spectacle pendant les retraites préparatoires à la fête de Pâques, et surtout les dimanches du Carême: depuis 1888, les plus grands prédicateurs de France s'y font entendre et leur parole magnifique ou émouvante répand le bien parmi nous.

II

Les deux églises

Ce ne serait pas le cas, si la paroisse avait conservé comme église le vénérable temple commencé par M. Dollier de Casson en 1672. Nos pères avaient su l'embellir certes, au cours de ses 150 ans d'existence, mais il avait toujours gardé, au moins à l'extérieur, son aspect d'église de campagne. Du point de vue archéologique et historique, on peut regretter sa disparition. L'urbanisme y gagna cependant, puisque la démolition de l'ancienne église rendit possible la Place d'Armes.

Déjà à la fin du XVIIIe siècle elle était trop petite pour la population. Lorsque, en 1822, les marguilliers décidèrent de la remplacer, ils virent grand, très grand même, mais pas plus que ne l'exigeait la paroisse d'alors. Or donc, de 1824 à 1829, s'éleva, sur les plans de James O'Donnell, la nouvelle église.



LES DEUX EGLISES NOTRE-DAME
en 1829
et plan par terre de l'ancienne commencée en 1672 et démolie en 1830.

Tout de suite après son inauguration on démolit l'ancienne qui obstruait la rue Notre-Dame. De 1841 à 1843, s'élèvent les deux tours jumelles. Dès 1843, on y place dix cloches et en 1847, le Gros Bourdon de 24,780 livres. Puis on se met en frais de décorer l'intérieur de l'église de 1874 à 1880. On érige le monumental maître-autel (architecte: Bourgeau; statuaire Bouriché); on construit la nouvelle chaire (architecte: Bourgeau; sculpteur: Philippe Hébert). De 1888 à 1891, s'élèvent la chapelle du Sacré-Coeur et la sacristie, sur les plans de Perrault et Mesnard. Enfin, en 1894, le grand orgue Casavant vient compléter l'harmonieux ensemble que nous connaissons. Compléter? Non pas. Restaient les vitraux. Ils apparurent à leur heure, à l'occasion du centenaire de l'église. On sait que les hautes fenêtres sont coupées par deux galeries formant trois étages de vitraux. Ceux du haut reçurent une décoration florale et symbolique. Ceux de l'étage intermédiaire déroulent devant nos yeux la série des saints et des saintes chers aux Canadiens, parmi lesquels les Martyrs jésuites du XVIIe siècle, les Martyrs sulpiciens des Carmes de 1792, et le Bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur, baptisé à Montréal. Au rez-de-chaussée, chaque vitrail est une page illustrée de l'histoire de la paroisse. Le premier en entrant à droite représente Jacques Cartier lisant l'Evangile sur le chef d'Hochelaga en 1535; les autres, à la suite: la Fondation de Ville-Marie à Notre-Dame de Paris en 1640; la Première messe à Ville-Marie en 1642; Maisonneuve portant une croix au mont Royal en 1643; l'Arrivée des Sulpiciens en 1657; le Sacrifice de Dollard et de ses compagnons en 1660; la Milice de la Sainte-Famille et la Confrérie de la Bonne-Mort, 1663; Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu; Marguerite Bourgeoys, première institutrice, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, 1659; Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité, 1752; la Construction de Notre-Dame, 1829. Cette galerie historique, fabriquée par la maison Chigot, de Limoges, est d'un dessin clair et très accessible. Les amateurs de vitraux dans le goût moderne en trouveront, dans la sacristie, de bons exemples sortis de l'atelier Rinuy, de Paris.

En même temps que l'église se parait de ces verres de couleur, on la mettait à l'épreuve de l'incendie: elle est désormais pourvue de gicleurs automatiques, capables de l'inonder à la première alerte.

Quelques mois après, on débarrassait le maître-autel, la nef et les galeries des innombrables ampoules électriques qui faisaient autrefois notre admiration. Un éclairage indirect, parfaitement calculé, jette maintenant une douce lumière sur la riche polychromie des piliers et des balustrades, sur les magnifiques boiseries des autels et sur les belles statues de bois.

Une dernière entreprise est venue ajouter un intérêt nouveau, à notre grande église: la création d'un musée. Il tient à la fois du musée historique et du *trésor* de cathédrale. On y admire, à côté de manuscrits et de pièces historiques, de beaux ornements d'église et des meubles de style. La visite en vaut la peine.

— III —

Grands événements

Il conviendrait maintenant, me semble-t-il, de passer en revue les grands événements, dont *la Paroisse*, véritable sanctuaire national, a été témoin au cours de sa longue histoire. Pour cela, il ne suffirait pas d'ouvrir les registres de baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame, dont la série est complète, des origines jusqu'à nos jours: cas unique sur ce continent. Le premier d'entre eux, cependant, — trésor sans prix, — contient les noms de toutes les grandes âmes de nos temps héroïques. On y trouve la trace des premières victimes des Iroquois, les Sulpiciens LeMaître et Vignal, Lambert Closse, Dollard et ses compagnons.

Mais, mieux que les registres, la grande histoire, comme l'histoire anecdotique, nous a gardé la mémoire de certaines cérémonies mémorables qui se déroulèrent dans l'église paroissiale de Notre-Dame. Sans parler des visites d'évêques ou de gouverneurs, signalons le jour de Pâques 1674: M. de Fénelon s'étant permis de prendre en chaire la défense de M. Perrot, gouverneur de Montréal, incarcéré par M. de Frontenac, causa une petite émeute dans l'église, car M. Calvelier de la Salle sortit en manière de protestation et se plaignit au gouverneur. Signalons aussi les prières publiques faites, en 1711, pour éloigner du Canada l'invasion des colons de la Nouvelle-Angleterre, prières qui semblent avoir eu pour résultat la destruction de la flotte ennemie à l'Ile-aux-Oeufs. En revanche, c'est dans cette même église que fut chanté un *Te Deum*, pour célébrer la victoire de Nelson sur Napoléon à Aboukir. Les choses avaient bien changé depuis ce jour de 1759 où les Montréalais avaient aperçu, dans le sanctuaire de leur chère église, la vénérable figure de Mgr de Pontbriand, chassé de Québec par le bombardement. Ils ne devaient pas tarder à assister, dans le même lieu, à ses funérailles, car le dernier évêque du régime français s'éteignait, au Séminaire, l'année suivante.

Quand Montréal, en 1822, eut son propre évêque, Mgr Lartigue, c'est à Notre-Dame qu'il fut sacré et à Notre-Dame que, pendant quelques mois, il exerça les fonctions épiscopales.

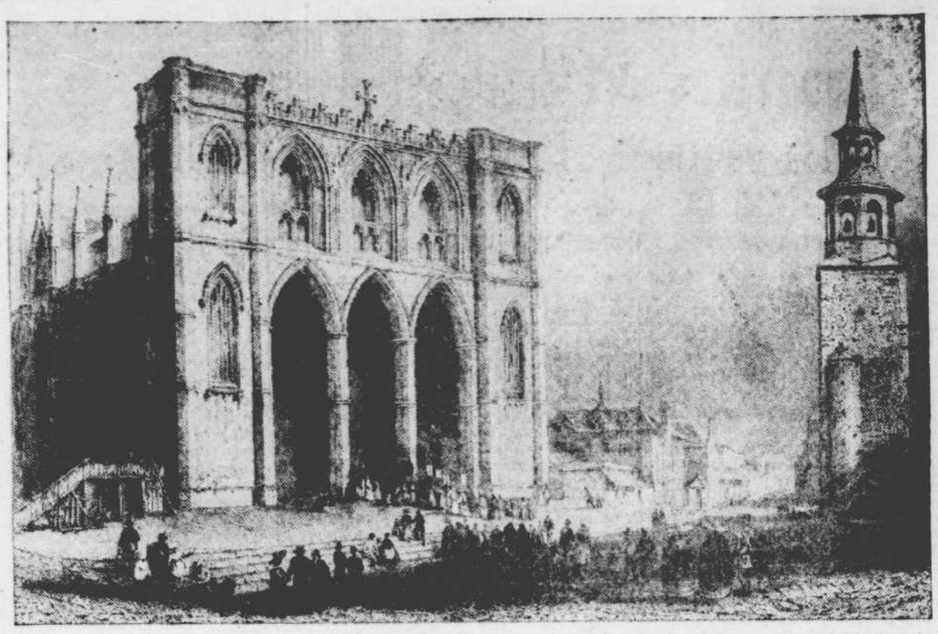
Dans la nouvelle église qui s'y prête si bien, les grandes célébrations se multiplièrent. Après l'inauguration solennelle du 15 juillet 1829, à laquelle officia Mgr Lartigue, en présence du gouverneur sir James Kempt, beaucoup des événements religieux importants eurent lieu à Notre-Dame: Jubilé d'or sacerdotal de M. Roque, supérieur du collège, en 1835; jubilé d'or de Mgr Bourget en 1872; 60e anniversaire du couronnement de la reine Victoria en 1897, en présence de Mgr Merry del Val et du gouverneur général; 700e anniversaire de la mort de saint François d'Assise; béatification des Martyrs des Carmes et en particulier d'André Grasset de Saint-Sauveur en 1926; centenaire de l'inauguration de l'église en 1929...

Maintes célébrations patriotiques ont fait vibrer les voûtes de Notre-Dame: on se rappelle entre autres la Saint-Jean-Baptiste de 1874, et tout récemment le retour des cendres de Calixa Lavallée. Les fêtes militaires ne manquèrent pas non plus: à la bénédiction des drapeaux du premier bataillon des Royaux-Canadiens en 1797, par Mgr Denaut, répond celle des drapeaux de l'héroïque 22e pendant la Grande Guerre, et des drapeaux du régiment de Maisonneuve en ces derniers mois. Mais, dans cet ordre de choses, rien n'approchera jamais du départ des Zouaves en 1868.

Cinquante ans plus tard Notre-Dame, débordant d'une foule vibrante, rendait hommage au grand cardinal Mercier, symbole du droit et de la fidélité.

Passons sur les scènes de deuil, dont les funérailles de sir Georges-Etienne Cartier, en 1873, furent le plus mémorable exemple; tenons-nous-en, pour finir, aux événements joyeux: tel le sacre de Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface, en 1932, tel le Congrès Eucharistique international de 1910, telle la consécration de l'église en 1929. Nous avons choisi ces trois moments, parce qu'ils apparaissent dans notre mémoire comme des sommets lumineux: ils nous rendent chère à jamais la vieille et glorieuse *Paroisse*...

Olivier MAURAULT, P.S.S.



L'EGLISE NOTRE-DAME ET LE SEMINAIRE

Cette deuxième église des Sulpiciens commencée en 1824 fut inaugurée en 1829; ses tours venues plus tard et dressées comme deux sentinelles au-dessus de la ville furent terminées en 1843. Tout à côté se trouve le vénérable Séminaire de Montréal, la plus ancienne construction existante à Montréal.

Le clocher à droite est ce qui restait, il y a plus d'un siècle, de la première église Notre-Dame construite en 1672, au milieu même de la rue Notre-Dame. Elle fut érigée en "église paroissiale" en 1678 alors qu'elle était presque terminée, puis démolie cinquante ans plus tard au moment de l'inauguration du spacieux et magnifique temple actuel.

Portrait de la Montréalaise

Pierre Kalm, savant suédois, en tournée d'observation au Canada (1748-1749), a fait un parallèle entre la québécoise et la montréalaise, où celle-ci fait assez bonne figure.

"La québécoise, dit-il, est une vraie dame française par l'éducation et les manières; elle a l'avantage de causer souvent avec des personnes de noblesse venues de France. A Montréal, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes aussi distingués. Les Français eux-mêmes reprochent aux dames de cette ville d'avoir beaucoup trop de l'orgueil des Indiens et de manquer d'éducation... Pour continuer la comparaison entre les dames de Québec et celles de Montréal, j'ajouterai que celles-ci sont généralement plus belles que les premières. Les manières m'ont semblé quelque peu trop libres dans la société de Québec. J'ai remarqué à Montréal plus de modestie qui va si bien au beau sexe. Les dames de Québec, celles qui ne sont pas en puissance de mari, mènent une vie passablement oisive et frivole. A Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont point d'autre devoir à remplir. Cela ne les empêche pas d'être gaies et contentes; personne, non plus, ne peut les accuser de manquer d'esprit ni d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir trop bonne opinion d'elles-mêmes."

Camille Bertrand: *Histoire de Montréal*, pp. 225-226.

Montréal ravagé par le feu

Montréal fut dévasté par un violent incendie en 1721. Le 19 juin, pendant la procession du Saint-Sacrement, le feu se déclara dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu et se propagea à plus de la moitié de la basse-ville. Cent vingt-six maisons furent consumées sur les rues Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Joseph et Saint-François-Xavier. A la nouvelle de cette calamité, M. de Vaudreuil monta à Montréal. "La grande détresse de la population, celle des Hospitalières en particulier, l'émurent profondément." Il manda à Mgr de Saint-Vallier et à l'intendant Bégon de le rejoindre sur le lieu du sinistre, pour aviser aux mesures à prendre pour réparer le désastre.

L'intendant profita de son séjour à Montréal pour passer des règlements sur l'élargissement et l'alignement des rues et des trottoirs et la construction des maisons. Par précaution pour l'avenir, il ordonna que les bâtiments seraient munis d'échelles et que l'on devrait dorénavant ramoner les cheminées une fois par mois.

L'influence du "Devoir" en ces derniers trente ans de son existence s'est fait sentir dans plus d'un domaine... Nous le reconnaissons et lui adressons nos meilleurs voeux

Le spécialiste Optométriste
LORENZO FAVREAU, O.O.D.
et ses assistants
Pierre Crevier, Ba. O., Lucien Hébert, Ba. O., Guy Monette, Ba. O. Optométristes — Opticiens licenciés, Bacheliers en Optométrie.



EXAMEN DE LA VUE
Troubles musculaires de l'oeil. Ajustement des verres CORRECTEURS.

CHEZ
TAIT-FAVREAU LIMITEE
L. FAVREAU, O. O. D., président
Bureau du Centre: 265 E., rue Ste-Catherine, Tél. LA. 6703
Bureau du Nord: 6890, rue St-Hubert, Tél. CA. 9344
Bureau de ST-LAMBERT
TOUS LES JEUDIS: 270 AVE VICTORIA, TEL.: 2355

Veuille le Devoir, à l'occasion de ses 30 ans d'existence, recevoir nos félicitations et nos voeux les plus sincères.

Lefebvre Frères, Ltée
ATELIER DE REPARATIONS MECANIQUES
SPECIALITES : Soudure électrique et au gaz.
Réparations — Ventes et déménagements de machines d'imprimerie.
986, rue de Bullion - Tél. PLateau 9011 - Montréal

Comment nous vous sommes utiles

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises au Canada et à l'étranger. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales payables dans toutes les parties du monde. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 534 succursales et agences.

✦ ✦ ✦

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de $160,000,000

Jeanne Mance
et les "Hospitalières"

(Suite de la page 17)

C'est en effet le 20 juillet 1629 que Champlain avait dû abandonner à Kirke le fort de Québec, et ce n'est qu'après le traité de Saint-Germain-en Laye, en 1632, que la Nouvelle-France devait revenir au Roi de France. Projeter, en 1630, la fondation d'une colonie française à Montréal, cela pouvait paraître un rêve fou.

Et, pourtant, le triple mandat que la Dauversière disait avoir reçu s'est pleinement, largement, royalement réalisé. La congrégation a été créée, la colonie a été fondée dans la Nouvelle-France retournée à nos gens et, l'heure venue, les congréganistes se sont installées au milieu des colons. Le petit fonctionnaire a réussi à faire mouvoir tout le monde; il a trouvé sur sa route d'admirables bonnes volontés, de grandes générosités; il a aidé à leur groupement, il les a stimulées. Et, si la Mort l'a saisi à l'heure où la colonie était encore dans l'enfance et ses filles par le coeur et par l'esprit à peine installées dans la maison de sa collaboratrice Jeanne Mance, dotée par la charitable Madame de Bullion; s'il est mort aux débuts de toutes ces choses, la grande ville d'aujourd'hui, les maisons des Hospitalières réparties sur deux continents, notre propre Hôtel-Dieu, riche de trois siècles de généreux dévouement, attestent la puissance et la fécondité de son oeuvre. Ils élèvent à sa mémoire le plus glorieux des monuments.

* * *

Quand on se reporte vers ce lointain passé, il faut se défendre contre la pire et la plus naturelle des tendances, — celle de croire que ce qui est a toujours été, que les choses que nos yeux voient tous les jours apparaissaient ainsi à nos pères. Deux minutes de réflexion brisent cette illusion. Mais nous imaginons-nous bien tout de même ce que pouvait être, non seulement le Montréal de 1642, quand Maisonneuve y descendit avec Jeanne Mance, mais celui de 1659 quand les trois premières Hospitalières vinrent y porter secours à Jeanne?

A la place de la grande ville d'aujourd'hui, c'était le bois, les accidents de terrain que devait lentement aplanir ou adapter le travail de l'homme, — et tout autour la sauvagerie, les Sauvages. Les maisons mêmes où l'on devait s'abriter n'avaient aucun rapport avec ce qui existe aujourd'hui.

Aussi bien, lors du deux cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des trois premières Hospitalières, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, alors M. le chanoine Gauthier, curé de la Cathédrale, évoquait-il en quelques lignes qui ouvrent de larges perspectives sur les heures premières de la maison ces dures années. Il faut lire et méditer cette page qu'illumine la figure des pionnières.

Leur pauvreté, disait-il, *est extrême. Elles sont à peine arrivées que la fondation de Mme de Bullion, engagée dans la cession que M. de la Dauversière doit faire de ses biens, est totalement perdue pour elles. A leur départ de La Rochelle elles ont acheté quelques marchandises: toile, étoffe, souliers. Elles vendent tout pour se procurer le strict nécessaire. Elles n'ont pas un sou pour défricher les cent arpents de terre que M. de Maisonneuve leur a donnés, et pendant vingt ans elles n'ont à manger que du blé, du lard et des légumes. Et cependant elles savent encore ajouter à ces mortifications que la Providence leur envoie. Pour réserver le lard à leurs domestiques elles n'en mangent qu'une fois le jour, et même qu'une fois de deux en deux jours; et l'exacte historiographe que fut votre première recrue canadienne nous assure qu'elle fut au moins dix ans dans la maison sans y avoir vu aucun fruit au réfectoire, sinon quelques prunes sauvages une ou deux fois l'an.*

Ce que pendant vingt-huit ans elles eurent à souffrir de nos hivers ne se raconte pas. Le premier hôpital est construit en planches mal jointes; et la Soeur Morin nous affirme que la neige, "quand elle était poussée par le vent, y entrait par plus de cent fentes". Cette neige inclémente, elles la trouvent partout: dans la salle de communauté, les cellules, les escaliers, les tribunes, le choeur. Quand elles réussissent à tempérer ses rigueurs par quelque chaleur, c'est à leurs malades qu'elles songent; et il faut qu'elles en reçoivent l'ordre de leur confesseur pour qu'elles osent en prendre leur part.

A leur arrivée, elles avaient dû s'installer dans un grenier au-dessus de l'hôpital de Jeanne Mance.

* * *

Mais ce n'est pas tout. Cette époque n'est pas simplement celle de la misère commune, si l'on ose dire; de l'habitation lamentable et de l'insuffisante nourriture; c'est celle aussi de la menace iroquoise, de l'alerte quasi quotidienne, et le futur Archevêque de Montréal, évoquant les glorieux services des Hospitalières, les soins qu'elles prodiguaient aux malades, pouvait encore dire:

Mais à cette tâche essentielle de l'Hospitalière vos mères ajoutaient encore d'autres préoccupations. Leur âme battait à l'unisson de celles des pionniers qu'elles assistaient; et c'était à leur manière qu'elles luttaient elles aussi pour la patrie naissante. De 1660 à 1666, dans la terrible guerre que l'Iroquois fait aux colons, l'Hôtel-Dieu est rempli. Elles se multiplient. Elles mènent de front l'observance de la règle dont elles veulent que rien ne les dispense, les soins du ménage et le service des malades. C'est à tout instant l'alerte, et sitôt que la pauvre place de Ville-Marie est battue par la vague iroquoise, c'est la Mère de Brésoles et la Soeur Morin qui montent au clocher sonner le tocsin, afin "de ne pas employer un homme qui allait courir sur l'ennemi". De ce lieu élevé elles assistaient au combat et elles qui n'avaient jamais reculé dans la lutte pacifique qu'en leur hôpital elles livraient à la mort, elles tremblaient devant ce champ de bataille où tombaient trop souvent les meilleurs défenseurs de la patrie. Un seul espoir les animait, si elles venaient à tomber aux mains de leurs féroces ennemis: celui de donner leur sang pour la foi et de jeter leur vie comme une semence dans le sillon sanglant où s'élaborait la grandeur religieuse de notre pays.

Votre imagination fait-elle revivre ces heures tragiques? Pouvez-vous, à leur souvenir, vous défendre d'une poignante émotion?

* * *

Voici trois cents ans bientôt que les Hospitalières sont avec nous. Elles ont partagé toutes nos épreuves, soigné tous nos malades, les Sauvages comme les Blancs (et l'on sait qu'un Iroquois blessé essaya un jour de tuer la Supérieure de la maison), les soldats d'Amherst comme ceux de leurs propre race. Elles ont littéralement passé par le feu. Il leur a fallu construire et reconstruire dans ce coin du vieux Montréal où, pendant deux siècles, leur hôpital fut le refuge et l'abri de toutes les souffrances. Puis, chassées comme d'autres par la ville croissante, elles se sont réfugiées sur ce Mont-Sainte-Famille qui paraissait alors—c'était en 1861—lointain; où elles vivent encore aujourd'hui, tout à côté du parc Jeanne-Mance, mais entourées déjà d'une population dense. Elles ont agrandi, agrandi, mais ce n'est pas encore suffisant. Et l'on souhaite que 1942 voie se dresser dans le ciel des édifices nouveaux, qui permettront à la science et à la charité associées de faire plus de bien encore.

Le besoin en est aussi clair qu'urgent.

Ne serait-ce point une magnifique façon de célébrer le Troisième Centenaire et l'un des plus beaux hommages que l'on puisse offrir à la mémoire de Jeanne Mance, de M. de la Dauversière, des premières Hospitalières, des centaines d'autres qui les ont aidés ou suivis?

* * *

On se perdrait à vouloir faire le calcul de ce que Montréal doit à Jeanne et à ses continuatrices. Les chiffres d'abord manquent pour une partie de leur carrière; puis, que peuvent dire les chiffres? Que peuvent-ils faire de plus qu'éveiller l'imagination et la plus émouvante réflexion?

Des milliers et des milliers de malades, depuis 1642, ont été hospitalisés par l'Hôtel-Dieu. Combien cela représente-t-il de douleurs accumulées, de plaies pansées, d'attentions infiniment charitables, de vies sauvées, d'agonies consolées?

Nous avons le témoignage des anciens; mais nous ne l'aurions pas qu'il nous suffirait pour deviner le passé, pour en imaginer la grandeur et le prodigieux mérite, haussés encore par la difficulté des circonstances générales, de regarder ce qui se passe sous nos yeux.

Le cadre a changé, mais les coeurs sont restés ce qu'ils étaient il y a trois siècles. L'Hospitalière qui travaille et prie dans les grands édifices d'aujourd'hui a conservé toutes les traditions des fondatrices, de Judith de Brésoles, la chimiste et l'administratrice, de Marie Maillet, que l'on a qualifiée d'hospitalière-type, de Catherine Macé. Elle joint à la charité intelligente et douce, et si souvent souriante, le goût du progrès en tout; elle collabore avec les médecins au grand coeur et les infirmières laïques, auxquelles elle a insufflé une partie de son âme; elle réussit, par des prodiges d'ordre, de méthode, d'économie, à faire face comme jadis aux pires difficultés. Elle puise à la même divine source que ses aïeules le secret de son inlassable dévouement. C'est l'un des plus hauts types qu'ait produits notre race baptisée.

Notre vénération, notre bénédiction s'élèvent respectueusement vers les Hospitalières d'aujourd'hui comme, de génération en génération, depuis les premiers jours de Montréal, montèrent vers leurs aînées l'affectueuse et respectueuse gratitude de nos pères.

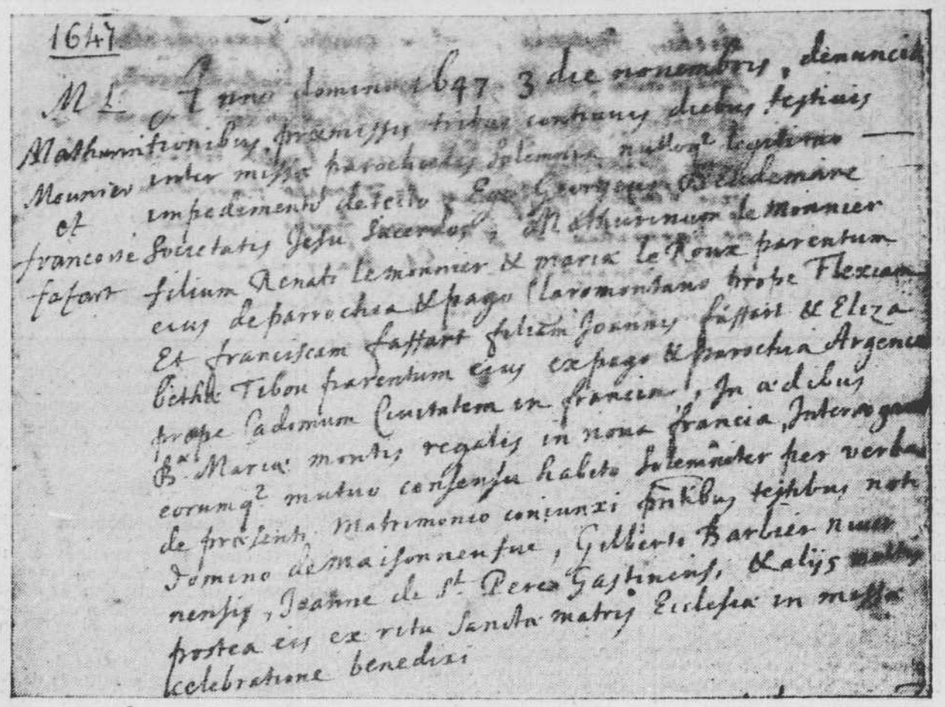
* * *

Pour la grande majorité des Montréalais, nous le craignons fort, le nom des Hospitalières de Saint-Joseph n'évoque que l'image de l'Hôtel-Dieu de Montréal. En fait, combien de gens même connaissent le nom des Hospitalières de Saint-Joseph? Depuis trois siècles tout près, notre peuple dit simplement *les Soeurs de l'Hôtel-Dieu.*

Mais, à la vérité, l'oeuvre de Jérôme de la Dauversière et de sa collaboratrice Marie de la Ferre est plus considérable que nous ne l'imaginons, pour la plupart. Il y a quelques maisons d'Hospitalières en France; il en est une quinzaine en Amérique, — au Canada ou aux Etats-Unis. Celles-ci sont les filles ou les petites-filles de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Quelques-unes ont été directement fondées par lui, d'autres sont nées de ces premières fondations. (Toutes, on le sait, gardent leur autonomie, au lieu d'être, comme dans tant d'autres institutions de ce genre, reliées par une direction générale.)

* * *

L'une des fondations les plus émouvantes fut assurément celle de Tracadie.



PREMIER MARIAGE DE FRANÇAIS

Facsimile de l'acte de mariage, le 3 novembre 1647, de Mathurin Le Mounier ou Monnier avec Françoise Fafard ou Taffart, béni par le père jésuite Georges d'Eudamare, en présence de M. de Maisonneuve, Jean de Saint-Pierre, notaire, et Gilbert Barbier, entrepreneur de la construction des maisons. De cette union devaient naître les premiers Canadiens montréalais. Une des filles de Mathurin Le Mounier épousa Isaac Pasquier-Lavallée qui fut l'ancêtre de Calixa Lavallée, auteur de la musique de "O Canada".

Aux fêtes du deux cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des Hospitalières, le regretté Docteur James Guerin évoqua, d'après le récit qu'il tenait de l'illustre sir William Hingston, les débuts de cette oeuvre.

Un jour, disait-il, *il y a de cela quelque quarante ans, la supérieure de l'Hôtel-Dieu recevait une lettre où on lui demandait des Soeurs pour soigner les lépreux. Certes, elle le savait bien, à l'Hôtel-Dieu un appel à la charité doit toujours être entendu. Mais avait-elle le droit de condamner, sans son aveu, telle ou telle de ses compagnes à une "mort vivante"? Elle réfléchit quelques jours dans le silence. Certain soir, après la prière à la chapelle, elle communiqua à ses Soeurs la demande qu'elle avait reçue. Elle ne cacha rien des horreurs qui attendaient celles qui voudraient se dévouer au redoutable apostolat, le contact avec ces tristes et repoussants malades, l'isolement dont on ne pourrait plus sortir, les dangers de la contagion... Puis elle conclut: "Personne ne peut aller à pareille mission, sans y avoir une vocation toute spéciale. Interrogez vos âmes. Je vais mettre une petite boîte au pied de l'autel. Celle qui se sentirait appelée de Dieu y pourra demain glisser le carré de papier sur lequel elle aura écrit son nom". Le lendemain, ce fut vraiment un jour de ferveur dans la communauté. Les jeunes Soeurs semblaient plus zélées encore qu'à l'ordinaire, et les anciennes retrouvaient l'ardeur de leur jeunesse. Le soir venu, après la prière toujours et sous l'oeil de Dieu, la supérieure ouvrit d'une main émue la petite boîte. Elle la trouva pleine de carrés de papier et de noms. Et, coïncidence curieuse et parfaitement authentique, le premier billet qu'elle sortit de l'urne portait précisément son nom à elle, le nom de la supérieure! Du reste, les noms de toutes les Soeurs s'y trouvaient également! Le lazaret de Tracadie fut ainsi bientôt fondé.*

N'est-ce pas une page de la *Légende Dorée*?

* * *

On sait que la première Canadienne à entrer chez les Hospitalières fut Soeur Morin, qui connut ainsi les trois fondatrices et, plus tard, après avoir été dépositaire et supérieure, devint par obéissance l'annaliste de la maison.

De ces trois religieuses angevines, Soeur Morin écrivait: *C'était trois filles d'une vertu signalée, destinées toutes trois à être les fondements de cet édifice, où la divine Majesté doit être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles par un grand nombre de filles qui, à leur imitation, offriront leur santé et leur vie pour être sacrifiées au service des pauvres malades...*

Voici trois siècles déjà qu'à travers les pires difficultés et des changements de toute sorte se vérifie l'audacieuse prophétie, formulée par cette humble religieuse au temps où Montréal n'était encore qu'une bourgade.

Nous avons vu trop de métropoles tomber dans l'abîme pour qu'une mélancolique inquiétude n'assombrisse point un peu nos visions d'avenir; mais ce n'est peut-être pas fixer trop haut nos rêves que d'espérer que l'oeuvre qui fut la contemporaine de ses plus vieilles origines vivra aussi longtemps que notre ville même.

* * *

Nous devons, en tout cas, faire tout le possible pour qu'il en soit ainsi.

Omer HEROUX

FAITS et CHIFFRES

Les voies des Tramways de Montréal s'étendent sur une distance approximative de 300 milles — soit l'équivalent de la distance qui sépare Montréal de Toronto. Ce réseau se complète par 80 milles (dans un seul sens) de circuits d'autobus.

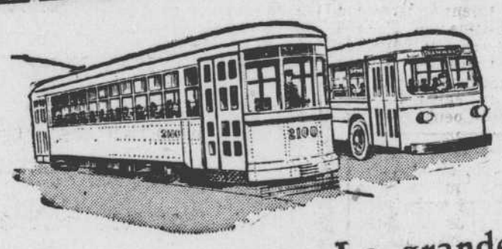
Si tous les tramways de Montréal étaient placés à la suite les uns des autres, ils formeraient un convoi de plus de huit milles de longueur.

Les voitures et l'outillage modernes, les sous-stations, les voies, etc., tout ce qui constitue l'excellente organisation de transport urbain dont dépend le progrès de Montréal, représentent un placement de plus de 50 millions de dollars.

Trois fois et quart la circonférence du globe par jour — 32 millions de milles par année — telles sont les distances parcourues par les tramways et autobus de Montréal, qui transportent annuellement 208 millions de voyageurs payants.

En 1892, la première voie de tramways électriques, de Montréal, qui remplaçait le système des tramways à chevaux, passait dans la rue Craig, remontait Bleury, prenait la rue Mont-Royal et descendait Amherst. Aujourd'hui, près de 100 circuits de trams et autobus desservent toutes les parties de la grande métropole moderne et ses banlieues.

LES VEHICULES LES PLUS IMPORTANTS DANS LES RUES D'UNE VILLE



La grande majorité des citoyens doivent compter régulièrement sur les tramways et les autobus.

Il n'y a pas dans une ville de fonction plus importante ou plus nécessaire que le transport urbain.

Les services de tramways et d'autobus sont une nécessité de tous les jours dans l'existence de la plupart des gens. Ils transportent les clients et les employés des maisons d'affaires et ils rendent possible l'expansion d'une ville.

A Montréal, la Compagnie des Tramways, avec plus de 900 tramways et 200 autobus, a su établir et maintenir sa suprématie dans le domaine du transport urbain. Par le développement et la haute efficacité de ses services, depuis plus de trois quarts de siècle, elle a été un facteur essentiel dans la croissance de la métropole.

Les récompenses successives accordées à la Compagnie des Tramways dans des compétitions qui s'étendaient à tout le continent prouvent, d'une façon à la fois évidente et impartiale, que cette organisation continue d'assurer des services de transport sans cesse améliorés dont Montréal peut se montrer fière et sur lesquels elle peut compter pour son expansion future.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Elle assure régulièrement le transport quotidien de 80% des citoyens de Montréal.

CONCOURS

Prix décernés à la Compagnie des Tramways de Montréal dans des concours entre toutes les compagnies de tramways des Etats-Unis et du Canada:

1933

"Certificat spécial de Mérite", Transit Journal Maintenance Contest.

1934

"Certificat de mention honorable, Anthony N. Brady", pour la prévention des accidents.

1935

Premier prix, Transit Journal Maintenance Contest.

1936

"Certificat spécial de Mérite", Transit Journal Maintenance Contest; Médaille "Anthony N. Brady Memorial" pour la prévention des accidents.

1937

Médaille "Anthony N. Brady Memorial" pour la prévention des accidents.

1938

"Certificat spécial de Mérite", Transit Journal Maintenance Contest.

La FLORAISON APOSTOLIQUE

Par le R. P. Léon POULIOT, S.J.

Monseigneur Bourget ensemence le sillon ouvert par Monseigneur Lartigue. — Merveilleuse moisson de fondations et d'oeuvres qui vont rayonner sur le continent et à travers le monde. — Saint-Sulpice chargé de la formation du clergé.

Les continuateurs, NN. SS. FABRE et BRUCHESI

Un ensemble de circonstances qu'il serait trop long de rappeler ici a rejeté dans l'ombre le premier évêque de Montréal, qui fut un grand évêque.

Fils d'un médecin et, par sa mère, Marie-Marguerite Cherrier, cousin de Louis-Joseph Papineau et de Denis-Benjamin Viger, Jean-Jacques Lartigue naquit à Montréal, le 20 juin 1777. Après un cours classique des plus brillants au Collège de Montréal, il se livre à l'étude du droit, puis entre dans la carrière sacerdotale. Prêtre, en 1800, il est nommé secrétaire du diocèse de Québec et habite le presbytère de Longueuil avec son évêque, Mgr Pierre Denaut. En 1806, il obtient de Mgr Plessis la permission de s'agréger au Séminaire de Saint-Sulpice. "Pendant quinze ans, lit-on dans sa notice nécrologique, il fut l'ornement de cette communauté par son zèle infatigable, par son rare talent pour la prédication, son ardeur incomparable pour la conversion des pécheurs et sa grande charité envers les pauvres. Malgré les nombreuses occupations qui devaient, ce semble, absorber tout son temps, il mettait un si bel ordre dans l'accomplissement de ses devoirs qu'il trouvait toujours le loisir de visiter régulièrement les faubourgs dont on l'avait chargé, d'y maintenir l'ordre, comme l'attestent les personnes qui ont eu le bonheur d'être sous son administration, de passer une partie considérable de la journée au confessionnal, d'étudier avec profit la théologie et l'Ecriture Sainte, comme le prouvent les manuscrits qu'il a laissés, de se tenir au courant de toutes les affaires de son pays qui l'intéresse toujours vivement."

Désirant diviser son immense diocèse qui s'étendait à tout le Canada —moins la Nouvelle-Ecosse—, Mgr Plessis entreprit, en 1819, le voyage d'Europe. Il avait porté son choix sur l'abbé Lartigue comme premier évêque de Montréal. La susceptibilité du gouvernement anglais s'opposa au projet de division du diocèse de Québec. Elle permettait seulement à l'évêque d'avoir des auxiliaires dans les différentes parties de son diocèse, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à la Rivière-Rouge et à Montréal.

Mgr Lartigue, évêque à Montréal (1821-1836)

Cette solution du problème n'était pas sans avantages pour l'Eglise; et c'est pourquoi, le cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat de Pie VII, l'accepta. Il savait qu'en Angleterre le fait crée souvent le droit et que, s'habituant à voir un évêque *à* Montréal, Londres finirait par admettre un évêque *de* Montréal. Mais, du point de vue pratique, la solution offrait mille difficultés et l'abbé Lartigue fut le premier à les voir. Déjà, quand il avait appris, à Londres— car il avait fait la traversée avec Mgr Plessis— sa promotion probable au siège de Montréal, il avait connu des heures d'angoisses, car il se croyait absolument indigne de l'épiscopat. Quand, en février 1820, il apprit, à Paris, qu'il serait évêque *à* Montréal, mais non évêque *de* Montréal, ce fut bien pire encore. Aussi, il fit entendre à Mgr Plessis sa résolution bien arrêtée de ne pas accepter l'épiscopat, si Rome ne le lui ordonnait, au nom de la sainte obéissance. Mais, quand cet ordre qu'il redoutait fut arrivé, il fit taire ses répugnances. Seules, les grandes âmes sont capables d'une pareille soumission: la voix du Pape, c'était pour lui la voix même de Jésus-Christ.

Sacré évêque de Telmesse à Notre-Dame de Montréal le 21 janvier 1821, Mgr Lartigue ne tarda pas à souffrir tout ce qu'il avait prévu et plus encore. Peu de temps après le sacre, il quittait le Séminaire Saint-Sulpice et se retirait à l'Hôtel-Dieu, dont la chapelle lui servira d'abord d'église. La construction d'un temple à lui —le premier Saint-Jacques-de-Montréal—et d'une résidence ne se fit pas sans difficultés. En un mot, Mgr Lartigue vit pendant 14 ans les catholiques et le clergé de Montréal divisés à son sujet, les uns acceptant, les autres rejetant son autorité. Plus d'une fois, il offrit sa démission au Saint-Siège, se croyant la cause de tout le mal; démission que la Propagande accepta un jour, mais que le Pape refusa de ratifier. Ancien Préfet de la Propagande, Grégoire XVI connaissait les difficultés religieuses de Montréal et il avait une très haute estime pour Mgr Lartigue; il lui demanda encore une fois d'obéir. En 1835, l'opposition tomba d'elle-même: une requête du clergé, portée à Rome par Mgr Provencher, demandait l'érection de Montréal en évêché et Mgr Lartigue pour premier évêque.

Mgr Lartigue, évêque de Montréal (1836-1840)

Après une journée de gloire, celle de l'intronisation, 8 septembre 1836, Mgr Lartigue allait connaître encore la souffrance qui fut son pain quotidien. Les Troubles de 1837 ne lui laissèrent pas de repos. Aussi Canadien que les plus ardents "patriotes", il était d'abord et avant tout évêque de la Sainte Eglise Catholique et Romaine. On a critiqué son attitude envers les soldats morts alors sur le champ de bataille; on n'a pas prouvé qu'il s'était trompé.

Dans cette atmosphère peu favorable au développement de la foi, Mgr Lartigue travaille efficacement au bien du diocèse. Il soutient Mme Gamelin dans ses oeuvres de charité, fait venir au pays les Frères des Ecoles Chrétiennes, lutte contre la littérature irréligieuse, fonde la Société de la Propagation de la foi, envoie les premiers missionnaires au Témiscamingue, qui dépendait alors de Montréal. Ce n'était là qu'une faible partie de ses projets. Car Mgr Bourget ne cède pas à la fausse modestie quand il écrit dans son mandement d'entrée: "Enfin, ce qui nous inspire un vrai courage, c'est que toutes les oeuvres que Nous allons entreprendre pour votre salut éternel ont été, depuis de longues années, projetées par notre illustre prédécesseur. Car, dans son vaste génie, qui embrassait plusieurs siècles, et dans ses immenses calculs pour le bien de son cher troupeau, il a prévu tout ce qui pouvait contribuer à son bonheur. Aussi est-ce dans le sein de la confiance dont il Nous a honoré, que Nous avons puisé tout ce que Nous avons à faire pendant Notre Episcopat. C'est surtout dans les derniers jours de sa vie que, ranimant toutes ses forces et laissant parler toute sa tendresse pour ses brebis, il Nous a tracé la marche que Nous avions à suivre, pour la réforme des abus et l'établissement des solides vertus."

Mgr Lartigue mourut à l'Hôtel-Dieu dans la nuit du 18 au 19 avril 1840. La notice nécrologique que lui consacraient les *Mélanges Religieux*, en 1841, se terminait par ces mots: "Là repose le premier des évêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un rang bien élevé, parmi les pontifes qui ont illustré la chaire épiscopale sur ce continent".

Mgr Ignace Bourget (1799-1885)

De nouveau auxiliaire :

A la faveur de la paix enfin rétablie, Mgr Bourget organisera le diocèse. Triste conséquence de la conquête et triste effet de la jalousie d'un gouvernement hostile, le développement de l'Eglise du Canada n'avait pas marché de pair avec le développement de la population. Un peuple fièrement attaché à sa foi et qui, dans la lutte n'avait rien perdu de sa belle vitalité ne trouvait pas chez lui les prêtres, les éducateurs, les institutions de bienfaisance dont il avait un si pressant besoin. Et ce fut le premier souci de Mgr Bourget de faire appel aux forces vives de l'étranger ou d'organiser celles jusque-là inconnues de son propre diocèse. Son premier voyage en Europe (1841) fut particulièrement fécond. Il attirait à Montréal, d'où ils allaient bientôt se répandre dans tout le pays, les Oblats de Marie-Immcaulée (1841), les Jésuites (1842), les Dames du Sacré-Coeur (1842), les Religieuses du Bon-Pasteur (1844). Quelques années plus tard, la France nous envoyait encore, toujours sur les instances de Mgr Bourget, les clercs de Saint-Viateur, les Pères et les Religieuses de Sainte-Croix (1847). Les Frères de la Charité nous viendront de Belgique en 1865.

C'était beaucoup déjà; au gré de Mgr Bourget, c'était trop peu. N'attendait-il pas également une congrégation enseignante, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie de Marseille? N'avait-il pas la promesse que les Filles de Saint-Vincent de Paul viendraient donner aux oeuvres de Madame Gamelin le couronnement qu'elles méritaient? Ni les unes ni les autres ne purent tenir parole. Que faire? Fonder sur place, dans le diocèse. Et c'est ainsi que sans l'avoir recherché, mais par la seule force des choses, Mgr Bourget assuma ce rôle de fondateur d'instituts religieux, rôle si bienfaisant et qui suffirait déjà à rendre sa mémoire immortelle parmi nous. Le 25 mars 1843, il préside à la première prise d'habit chez les Soeurs de la Providence et il parle ainsi: "Comme l'archange Gabriel annonça à Marie le mystère de l'Incarnation, de même, je vous annonce de la part de l'Eglise que vous êtes chargées d'avoir soin des pauvres, d'être leurs mères. Comme aussi l'ange dit à Marie de ne point craindre, ainsi je vous dis: Ne craignez pas, petit troupeau, la grâce ne vous manquera pas. Vous aurez des croix, vous pouvez vous y attendre. Vous n'avez pas de maîtresse des novices, mais je vous remets aux soins de la sainte Vierge. Elle voudra bien, j'espère, vous servir de maîtresse. Dans vos peines, vos chagrins, vos inquiétudes, allez à cette bonne mère; je ne crains pas de vous laisser seules avec cette auguste Maîtresse".

Le 28 février de l'année suivante, Mgr Bourget inaugurait le noviciat des Religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Longueuil. C'est encore à sa bénédiction que nous devons les admirables Soeurs de Miséricorde dont la première profession est de 1848 et les Soeurs de Sainte-Anne, fondées à Vaudreuil en 1850.

La formation du clergé

Organiser un diocèse, n'est-ce pas avant tout procurer au clergé une solide formation dans la piété et dans les sciences sacrées? C'est là ce qu'avait compris Mgr Lartigue quand il fondait un grand séminaire dans son palais épiscopal en 1825. Décision des plus heureuses, mais arrangement provisoire. Il n'était pas normal que l'évêché fût la maison de formation des clercs. Ceux-ci devenant plus nombreux, devraient bientôt chercher logis ailleurs. Et puis, dans les débuts, le personnel de l'évêché et l'évêque lui-même pouvaient encore se livrer à l'enseignement. Désormais, l'abondance des affaires ne leur permettrait plus ce souci. Bien peu de prêtres du diocèse de Montréal étaient suffisamment préparés pour l'enseignement de la théologie et tous étaient instamment réclamés par le ministère des âmes. Des temps meilleurs étant arrivés, rien n'empêchait Saint-Sulpice de revenir au but premier de sa fondation. Et c'est le 7 novembre 1840 qu'en vertu d'un accord conclu entre Mgr Bourget et M. Quiblier, le Séminaire se charge de la formation du clergé. Evénement important de notre histoire religieuse, dont cette année marque le centième anniversaire et qu'on se prépare à célébrer dignement. En attendant, qu'il nous soit permis d'adresser ici nos actions de grâces non seulement à Mgr Bourget, mais encore aux Messieurs de Saint-Sulpice. La tâche qu'ils ont accomplie est immense.

Les multiples sollicitudes du Bon Pasteur :

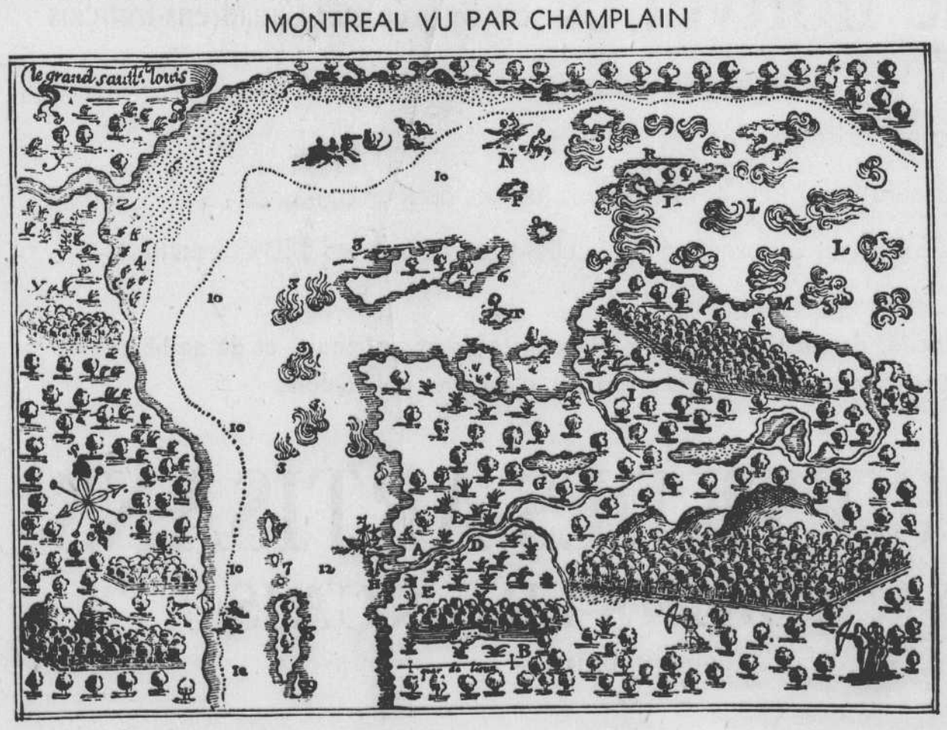
Pendant les 36 années de son gouvernement épiscopal le zèle de Mgr Bourget pour la formation chrétienne et intellectuelle de ses ouailles n'a pas connu de relâche. Dès 1841, il donne suite à un projet de son prédécesseur et invite Mgr de Forbin-Janson à inaugurer chez nous les missions populaires; il lutte contre l'intempérance, et, pour des raisons d'ordre surnaturel, s'efforce de retenir au pays les jeunes gens qui veulent émigrer aux Etats-Unis; il institue les Prières des Quarante-Heures perpétuelles dans le diocèse, fait de Notre-Dame de Bonsecours un sanctuaire de pèlerinage à Marie, de l'église du Gesù, le temple du Sacré-Coeur. Ses pastorales et ses mandements sont des trésors de doctrine et de piété. Il est l'apôtre de Rome et on ne saurait exagérer la part qui lui revient dans l'attachement de notre peuple au Saint-Siège. Si, pour des raisons de prudence, il n'apparaît pas comme l'initiateur du mouvement des zouaves, on peut affirmer que sans lui cette belle page de notre histoire n'aurait pas été écrite. Cette Rome qu'il aime tant devait procurer à Mgr Bourget deux des grandes joies de sa vie: c'est lui qui représente le Canada à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, en 1859; et comme il est heureux d'affirmer sa foi et celle de son peuple à l'infaillibilité du pape en 1870! On ne peut renfermer dans les limites d'un diocèse le zèle apostolique d'un saint; et Mgr Bourget fut ce qu'on appelle aujourd'hui un grand évêque missionnaire. L'Ouest du Canada, l'Ouest des Etats-Unis et l'Amérique du Sud doivent saluer en lui un bienfaiteur; car il leur a donné des prêtres, des religieuses, de larges aumônes. Les besoins de son diocèse étaient grands, et il le savait. Mais, disait-il, un bon moyen d'enraciner la foi chez nous c'est de contribuer à la répandre au loin.

Le zèle de Mgr Bourget pour la formation intellectuelle du peuple se manifeste déjà dans les nombreuses congrégations enseignantes qu'il introduit ou qu'il fonde au pays. Il voulut le premier doter le Canada français d'une université catholique et il n'a pas cessé de lutter pour obtenir cet avantage au diocèse de Montréal. Il ne devait pas voir ses travaux parfaitement récompensés. Mais, du moins, il avait vu juste, il avait préparé l'avenir. Et Son Excellence Mgr Georges Gauthier pouvait dire un jour: "Cet illustre prélat avait une vision prophétique. Il pressentait l'agrandissement de Montréal. Quarante ans plus tard, quand je plaidais l'autonomie de notre université à Rome, je n'avais qu'à reprendre les arguments invoqués par Mgr Bourget".

L'épiscopat de Mgr Bourget a donc été merveilleusement fécond: il a solidement organisé le diocèse de Montréal en multipliant les apôtres et les institutions de charité. Ce qu'il a produit dans les âmes, c'est un attachement plus profond au Saint-Siège, une foi plus éclai-

(Suite à la page 24)

MONTREAL VU PAR CHAMPLAIN



Cette carte du "Grand Sault St-Louis" (les rapides de Lachine) ne manque pas de précision. Elle fut établie en 1609 par Samuel de Champlain en sa qualité de "géographe du roi", titre qu'il tenait d'Henri IV.

Les références qui s'y rapportent sont de la main même du fondateur de Québec. Nous les reproduisons dans toute leur saveur archaïque.

A—Petite place que je fis défricher.
B—Petit estang.
C—Petit islet ou je fis faire une muraille de pierre.
D—Petit ruisseau ou tiennent les barques.
E—Prairies ou se mettent les sauvages quand ils viennent en ce pays.
F—Montaignes qui paroissent dans les terres.
G—Petit estang.
H—(1) Mont Royal.
I—Petit ruisseau.
L—Le saut.
M—Le lieu ou les sauvages passent leurs canots, par terre du côté du Nort.
N—Endroit ou un de nos gens et un sauvage se noyèrent.
O—Petit islet de rochers.
P—(2) Autres islets ou les oyseaux font leurs nids.
Q—(3) L'isle aux Hérons.
R—(4) Autre isle dans le Saut.
S—Petit islet.
T—Petit islet rond.
V—Autre Islet demy couvert d'eau.
X—(5) Autre islet ou il y a force oiseaux de rivière.
Y—Prairies.
Z—Petite rivière.
2—(6) Isles assez grandes et belles.
3—Lieux qui se découvrent quand les eaux baissent, où il se fait grand bouillonnements, comme aussi fait audit saut.
4—Prairies plaines d'eau.
5—Lieux fort bas et peu de fonds.
6—Autre petit islet.
7—Petits rochers.
8—Isle Sainct Hélaine.
9—Petit islet desgarny d'arbres.
10—Marécages qui s'escoulent dans le grand saut.

(1) La lettre H se trouve en double; l'une sur la montagne, et c'est là sa place, l'autre au bas de l'ilot Normandin. Cette dernière n'est probablement que le chiffre II, dont le graveur aurait fait une lettre.

(2) La lettre P est en double. Evidemment cet autre ilet est entre N. et O.

(3) La lettre Q ne se trouve pas dans la carte. C'est la lettre R qui se trouve à sa place.

(4) Cette lettre devrait être à la place de celui des deux P qui désigne l'ile au Diable, c'est-à-dire, cette autre île dans le Saut qui est au sud-ouest de l'Ile aux Hérons.

(5) X dans la carte.

(6) Ce chiffre 2 se trouve tellement placé après de l'île Saint-Paul, qu'on le prendrait pour la lettre n.

Félicitations et voeux sincères au journal "Le Devoir"

Votre testament et le Trust Général du Canada

Biens en régie : au delà de $80,000,000

Président, L'Hon. J.-M. Wilson

Vice-Président, L'Hon. D.-O. L'Espérance

Vice-Président, Beaudry Leman

Capital versé : $1,105,000

Combien de fois vous êtes-vous dit : "Il faut que je fasse mon testament." Pris par d'autres affaires, vous remettez de jour en jour cet important devoir.

Avant qu'il ne soit trop tard, prenez quelques minutes de votre temps pour discuter avec l'un ou l'autre des officiers du TRUST GENERAL DU CANADA des termes de votre testament. Notre expérience pourra sans aucun doute vous être très utile.

Vous pourrez soumettre ensuite notre projet à votre notaire ou à votre avocat. Remarquez bien qu'en cette matière il y a deux points importants :

FAIRE VOTRE TESTAMENT
ET LE BIEN FAIRE.

René Morin, Directeur Général

Jean Casgrain, Secrétaire — Louis Trottier, Trésorier

Trust Général du Canada

112, rue St-Jacques MONTREAL — 71, rue St-Pierre QUEBEC

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

(Université de Montréal)

ÉCOLE D'INGÉNIEURS — FONDÉE EN 1873

Travaux publics • Bâtiments • Mines • Electricité • Chimie Industrielle

Cinq années d'études sanctionnées par un diplôme d'"ingénieur" attestant une formation dans toutes les branches de l'art de l'ingénieur, et permettant aux élèves, dès leur sortie de l'Ecole, de s'orienter vers les carrières industrielles et de s'engager dans une spécialité quelconque du génie.

PRINCIPAUX COURS

Mathématique, Physique, Chimie, Dessin industriel, Géométrie descriptive, Arpentage.

Mécanique, Résistance des Matériaux, Minéralogie, Géologie, Mines, Métallurgie.

Thermodynamique, Machines thermiques, Hydraulique, Electrotechnique, Constructions civiles, Béton.

Ponts, Constructions métalliques, Voirie rurale et urbaine, Chimie industrielle, Législation industrielle, Finances.

1430, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

ADMINISTRATION : LAncaster 9207

LABORATOIRE DES MINES : LAncaster 7880

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

La FLORAISON APOSTOLIQUE

(Suite de la page 23)

rée et plus priante, un esprit catholique capable de mieux comprendre les grandes souffrances, les grandes joies et les grandes nécessités de l'Eglise universelle.

La sainteté de Mgr Bourget

Ce résultat admirable s'explique d'abord par les circonstances extérieures de calme et de paix relative dans lesquels travaille Mgr Bourget et que ne connut jamais son prédécesseur; ils s'expliquent aussi par la longue préparation du nouvel évêque. En 1840, il y a dix-neuf ans déjà qu'il est intimement mêlé à la vie et à l'administration du diocèse. Secrétaire, confesseur, sage conseiller de Mgr Lartigue, dont il tempérait la violence, et, à partir de 1837, évêque coadjuteur, Mgr Bourget avait l'expérience des hommes et des choses; il était prêt pour la tâche qui l'attendait.

Ce résultat s'explique surtout par la sainteté rayonnante de Mgr Bourget. Sainteté évidente par la générosité avec laquelle pendant 36 ans il travaille et il souffre; sainteté qui se manifeste aussi par la prière; car, ce grand réalisateur fut un grand contemplatif. Et ici les faits et les témoignages des contemporains ne manquent pas. Dans la petite biographie qu'il publiait, en 1885, année même de la mort de Mgr Bourget, Leblond de Brumath nous montre l'évêque de Montréal, favorisé de grâces extraordinaires, à Notre-Dame-des-Victoires de Paris, en 1841. La même année, l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, raconte le fait suivant: Mgr Bourget avait promis de venir célébrer la fête de l'Assomption au sanctuaire parisien de la Vierge et il tiendra parole. Ite tenu à Rome plus longtemps qu'il n'avait prévu, il voyage, par diligence, jour et nuit, arrive enfin, célèbre la sainte messe; et il reste devant l'autel de Marie de neuf heures du matin à neuf heures du soir, sans interruption. C'est en vain qu'on l'invite à se reposer: "Non, non, répond-il, je dois tout à cette bonne Mère". A l'évêché de Montréal, quand la nuit est venue et que les lumières sont éteintes, Mgr se rend à la chapelle, et, un cierge à la main, il fait son chemin de croix; ou encore, il allume à la lampe du sanctuaire la chandelle qui doit l'éclairer pendant la rédaction de ses *Pastorales* ou *Mandements*. Le travail fini, il dépose ces lettres sur l'autel, devant le tabernacle, et il demande à Jésus de les bénir. Lorsque, bientôt âgé de 77 ans, il quitte l'évêché de Montréal pour la solitude de Saint-Janvier, sa grande joie, c'est de penser qu'il va pouvoir enfin s'occuper de son âme et méditer en paix "les années éternelles". Et il pria beaucoup, moins qu'il ne l'avait espéré pourtant. Car, non seulement les amis d'autrefois, les pauvres, les malades affluaient à Saint-Janvier. A tous, il manifestait la même charité, la même bonté; et l'un de ses compagnons nous affirme qu'il faisait des miracles. Or, pendant que, sur la route qui les ramène à Montréal, les derniers visiteurs se félicitent d'avoir vu le saint, lui s'examine et s'accuse. Il considère comme dissipation de l'esprit et temps perdu ces longues conversations avec les hommes. Et je le vois se diriger lentement vers sa table de travail. Il écrit à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Madawaska; il demande l'hospitalité pour un vieux prêtre, tout casse de fatigue, mais désireux de solitude et de prière. La Supérieure comprend: "Ce vieux prêtre, ne serait-ce pas vous, Monseigneur?" Et il avoue. Ce projet n'eut pas de suite; il nous apprend, du moins, ce qu'était la prière, l'union intime avec Dieu dans la pensée de Mgr Bourget et il nous aide à mieux comprendre la souveraine efficacité de son apostolat. Tout ce qu'il a entrepris a prospéré et grandi parce qu'avant d'agir sous le regard des hommes, il avait longuement et saintement prié sous le regard de Dieu.

Le tombeau de Mgr Bourget occupe le centre de la chapelle mortuaire, élevée dans la Basilique Saint-Jacques, aux évêques de Montréal. Allons nous y agenouiller souvent. Demandons à l'évêque de nous bénir; à Dieu, de glorifier son serviteur, de donner comme modèle à l'épiscopat du monde entier cet humble fils d'habitant, né à Saint-Joseph de Lévis, le 30 octobre 1799.

Mgr Edouard-Charles Fabre
(1827-1896)

Troisième évêque (1876-1886)
Premier archevêque (1886-1896)

Quand Mgr Edouard-Charles Fabre accède au siège de Montréal, en 1876, le diocèse est donc solidement organisé. Bien qu'il ait cédé une partie de son territoire à Ottawa (1897) et une autre à St-Hyacinthe (1852), son clergé est encore nombreux. Grâce à la ténacité de Mgr Bourget la ville possède le nombre de paroisses dont elle a besoin. Aux Instituts religieux que nous connaissons déjà viendront bientôt s'ajouter les Trappistes, les Rédemptoristes, les Pères du Saint-Sacrement, les Franciscains, les Frères Maristes, les Frères de Saint-Gabriel, les Frères de l'Instruction Chrétienne, les Frères du Sacré-Coeur, les Petites Soeurs des Pauvres. Trois grands événements marquent les vingt années de gouvernement de Mgr Fabre: l'érection de Montréal en archevêché, une solution apaisante dans la question universitaire, l'inauguration de la cathédrale.

Dans un mémoire qu'il soumettait à Mgr Smeulders, commissaire Apostolique au Canada, en 1883, Mgr Fabre demandait l'élévation de son diocèse au rang d'archevêché. Trois ans plus tard la chose était faite: et en 1887, on voyait naître la Province ecclésiastique de Montréal qui avait pour suffragants les évêques de St-Hyacinthe et de Sherbrooke.

La question universitaire

Depuis 1876, l'Université Laval avait à Montréal une succursale, administrée par un vice-recteur qui était de Québec; condition qui, du point de vue pratique, se heurtait à bien des difficultés. Aussi longtemps qu'il était simple suffragant de l'Archevêché de Québec, chancelier de l'Université, Mgr Fabre n'avait qu'un droit et ce droit se confondait avec son devoir: obéir, accepter l'état de choses existant et contre lequel il ne pouvait rien. Peu de temps après son élévation au titre d'archevêque, il devenait vice-recteur de Laval et acquérait ainsi sur la succursale une autorité qu'il n'avait pas jusque-là. Grâce surtout à ses efforts, la Constitution *Jamdudum* de 1889 donnait à la succursale une quasi-indépendance vis-à-vis de Québec: étape importante dans la question universitaire qui ne devait être définitivement réglée que trente ans plus tard.

L'inauguration de la Cathédrale

L'incendie qui, en 1852, ravageait tout le faubourg de Québec, détruisit la cathédrale et le palais épiscopal. Il fallait reconstruire. Or, Mgr Bourget avait pour l'Eglise-mère de tout le diocèse une très haute idée: il la voulait belle, riche, grande. Et comme la détresse était universelle à Montréal, il conçut le projet d'aller quêter en Europe la somme d'argent nécessaire. Les Montréalais ne pouvaient permettre la chose et ne le permirent pas. Seulement l'enthousiasme pour la reconstruction de la cathédrale diminua notablement quand l'évêque eut affirmé sa volonté bien nette d'en changer le site. Pourquoi Mgr Bourget quittait-il le centre de la ville, l'angle des rues St-Denis et Mignonne (aujourd'hui de Montigny), quartier alors fashionable? Il n'a donné ses raisons qu'à un homme, croyons-nous, à Mgr Taché. Tenu au secret, celui-ci nous dit pourtant qu'il en admira la haute sagesse. Lors de son voyage à Rome en 1854, Mgr Bourget précisait son projet: la cathédrale de Montréal serait une imitation aussi fidèle que possible de St-Pierre de Rome. A son retour du Concile du Vatican, en 1870, Mgr Bourget bénissait la première pierre du nouveau temple. Les travaux progressèrent lentement. La cathédrale s'ouvrait en 1885 pour recevoir les restes de son fondateur et de son père. L'inauguration solennelle eut lieu neuf ans plus tard, le dimanche de Pâques 25 mars 1894. Mgr Fabre célébra la grand'messe, tout rayonnant de joie: il avait mené à bonne fin l'oeuvre de son prédécesseur. La liturgie du jour: *"Haec dies quam fecit Dominus"* fournissait au chanoine Bruchési le texte de son sermon. Et il disait, entre autres choses: "La ville, ravagée par les flammes, est devenue — c'est l'étranger lui-même qui le dit — l'une des plus belles de l'Amérique, et nous voici, après avoir connu bien des obstacles, des inquiétudes et des angoisses, dans une cathédrale, monument le plus vaste de ce continent, et copie fidèle du premier temple de l'univers. Oui, Saint-Pierre de Rome, ce que les hommes ont jamais fait de plus beau et de plus grand, disait Silvio Pellico, l'oeuvre du génie et de la foi, Saint-Pierre revit au milieu de nous! Aucune autre cité ne partage avec nous cet honneur. Un plan qui paraissait hardi, téméraire peut-être, a été exécuté, grâce à une persévérance opiniâtre et à un dévouement auxquels tous sont heureux de rendre hommage".

Mgr Paul Bruchési
(1855 1939)

Deuxième archevêque
(1897-1939)

Les quarante-deux années d'épiscopat de Mgr Bruchési se partagent en deux périodes bien distinctes: la période de l'action et la période de la souffrance.

L'action :

En ces vingt premières années du siècle où la communion des enfants, la communion fréquente et les oeuvres de jeunesse apparaissent comme des préparations à l'Action catholique si recommandée de nos jours par les Papes, Mgr Bruchési fut l'homme de la Providence à Montréal. Abondamment pourvu des dons de la nature, très savant, très pieux et très actif, il stimule, il encourage et il aime. Le Congrès Eucharistique international qui se tint à Montréal, en 1910, suffirait déjà à rendre son épiscopat inoubliable. L'éclat de ce grand événement ne doit pourtant pas nous faire oublier la vérité: pendant plus de vingt-deux ans, c'est toute la vie du diocèse qui a profité de son intelligence et de son dévouement. Le témoignage de Son Excellence Mgr Georges Gauthier mérite ici d'être rappelé: "Il a multiplié les paroisses et les oeuvres, et ce qu'il faut dire, c'est qu'il n'est pas une paroisse et qu'il n'est pas une oeuvre: communautés, cercles de jeunesse ou d'ouvriers, oeuvres d'enseignement ou d'assistance, qui n'ait reçu de lui l'encouragement et l'impulsion. L'Esprit-Saint qui, au témoignage de saint Paul, partage à chacun ses dons, comme il lui plaît, lui a de toute évidence départi celui de l'action. L'on n'aura rien expliqué en disant qu'il avait un naturel plein de ressort et qui se fût usé davantage à ne pas se dépenser. La vérité, c'est qu'il avait du dévouement épiscopal une conception arrêtée et qu'il estimait, malgré nos représentations affectueuses, n'avoir jamais assez rempli son devoir d'évêque".

La souffrance :

Cet archevêque si admirablement doué et si actif devait être confiné à sa chambre pendant près de vingt ans. Mais l'épreuve ne le prenait pas au dépourvu: il connaissait et il appréciait plus que personne l'aspect surnaturel de la souffrance. Déjà, dans son Mandement d'entrée, 10 août 1897, il avait écrit: "La glorieuse couronne dont le Seigneur a ceint notre tête deviendra peut-être une couronne d'épines comme celle qu'Il voulut porter lui-même. Nous acceptons et adorons d'avance sa volonté très sainte, nous rappelant que la couronne d'épines fut son diadème à l'heure où il racheta le monde sur la croix."

Dans sa longue épreuve, il connut des jours de sainte joie: tels les jours de septembre 1935 où Montréal célébra le 25ème anniversaire du Congrès Eucharistique, si riche de beaux souvenirs pour le vieil archevêque: telles encore les deux visites qu'il reçut du Délégué Apostolique au Canada, en 1938. Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti venait d'introniser le premier évêque d'Amos, 20 septembre 1939, quand il apprit la mort de Mgr Bruchési. Et dès le lendemain, il rendait hommage à l'archevêque de Montréal:

"Je ne pourrais mieux résumer mes voeux en ce moment qu'en souhaitant que le nouvel évêque d'Amos puisse faire rayonner, dans l'exercice de son ministère, les mêmes éminentes vertus pastorales qui ont rendu si glorieux et si bienfaisant le pontificat de Mgr Bruchési.

"Avec lui a disparu une figure lumineuse d'évêque, de pasteur et de citoyen. Son esprit était doué d'une noblesse délicate qui s'imposait au respect et à l'admiration de tous. Mgr Bruchési a été grand dans les jours prospères de son pontificat par l'activité inlassable dans la direction sage, paternelle et clairvoyante de ses prêtres comme dans l'assistance spirituelle de ses fidèles pour qui il était le pasteur bon, zélé et charitable.

"Mais Mgr Bruchési a été grand aussi dans la période de souffrances physiques et morales dont il a été victime pendant vingt ans et qu'il a supportées avec une force d'âme héroïque, soutenue par la prière dans une union intime avec Notre-Seigneur.

"Bon et saint Pasteur! Je n'oublierai jamais l'émotion éprouvée le jour où, il y a exactement un an, j'eus le bonheur de le connaître personnellement. Le vénérable vieillard voulut s'incliner devant le jeune représentant du Pape et demanda humblement la bénédiction. Scène inoubliable de foi et d'amour.

"Permettez-moi, Monseigneur, lui dis-je, de vous embrasser, car je vois en vous la plus belle personnalité de cette chère Eglise du Canada, dont vous êtes le symbole vivant.

"Mgr Bruchési conservait dans son âme apostolique un amour profond et filial envers le Saint-Siège, dont il a toujours été le serviteur empressé et fidèle. Il parlait du pape, les larmes aux yeux, et rappelait avec émotion le souvenir de sa formation ecclésiastique reçue à l'ombre du Vatican et son ordination au sacerdoce dans la basilique de Saint-Jean avec celui qui devait être le pape Benoît XV.

"J'offre à Dieu mes souffrances pour le triomphe du Saint-Père et pour la réalisation de ses voeux de paix, me disait-il souvent.

"Et quand le 21 décembre dernier, j'eus la grande joie de présider dans ses appartements, en présence des membres de l'archevêché et de sa famille, la cérémonie du soixantième anniversaire de son ordination, une communion mystique de sentiments serra davantage nos coeurs.

"Rarement, je crois, dans l'histoire de l'Eglise, un anniversaire sacerdotal a été célébré dans une forme plus touchante. Après la messe, je lui donnai la communion et je lui lus une lettre personnelle du défunt pontife Pie XI qui saluait en des termes affectueux "son vénérable et cher frère dans l'épiscopat, Paul, archevêque de Montréal" invitant tout le diocèse à s'unir à lui pour bénir et remercier le Pasteur éternel de nos âmes et rendre au vénéré jubilaire un tribut public d'amour et de reconnaissance.

"Le saint évêque répondit de son lit avec l'éloquence douce et paternelle dont il possédait le secret conquérant. Son esprit prompt triomphait encore sur la chair martyrisée par les souffrances les plus cruelles. Dans sa délicatesse discrète il ne voulut pas de cérémonie publique, mais ses enfants spirituels, les grands et les humbles, prirent part à son jubilé, lui témoignant leur attachement et leur fidélité... Veuille Dieu donner encore à l'Eglise canadienne des pasteurs selon son coeur comme l'a été le regretté et bien-aimé Mgr Bruchési, apôtre incomparable de Notre-Seigneur, dont le nom restera toujours en bénédiction".

Léon POULIOT, S.J.

Le Devoir! Au journal qui s'est distingué dans tous les domaines de l'activité nationale, au cours de ses trente années d'existence, nos félicitations et nos voeux de succès.

Placez votre commande
— de —
Fameux CAFÉ "Désy"
Thé, Confitures, etc.
à la maison
J.-A. DÉSY
Limitée
Importateurs directs de thé et café de choix et manufacturiers de confitures de haute qualité.
1459, avenue DeLorimier
Tél. FR. 2147 Montréal

ARTS FEMININS
Atelier-Ecole de Couture
et Tissage à la Main
1581, rue St-Denis, MONTREAL

Une vie nouvelle: Une vie de sécurité et de progrès est assurée aux Canadiens-français

Qui reconnaissent la nécessité de l'épargne;
Qui donnent leur coopération à LEURS institutions, dignes de leur confiance;
Qui retiennent CHEZ EUX et au bénéfice de LEURS propres oeuvres LEURS capitaux.

Un moyen simple, facile, de pratiquer l'économie profitable et nationale et de se libérer de tous soucis, sans charge excessive, c'est une police dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS
— FONDEE EN 1876 —

Protection familiale, économique et avantageuse
Assurance-VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE, RENTES VIAGERES

La plus forte société française d'Amérique. Assure les hommes, les femmes et les enfants, depuis $100.00 jusqu'à $10,000.00, d'après les systèmes les plus modernes et les plus avantageux.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

Assurance en vigueur : $50,000,000.00
Bénéfices payés : $28,500,000.00
Fonds accumulés : $15,500,000.00

Siège social : MONTREAL

Mère d'Youville

La grande réalisatrice

Reprenant l'oeuvre trop tôt disparue des Frères Hospitaliers, les Soeurs Grises fondent la première communauté d'hospitalisation canadienne et deviennent les premières missionnaires.

Cinq mille soeurs disséminées sur trois continents

Par ALBERTINE FERLAND-ANGERS

Lorsque la cupidité, les rivalités et les scandales eurent saccagé l'oeuvre des "Associés de Notre-Dame" la colonie de Ville-Marie passa sous la tutelle du Roi et subit le sort des entreprises politiques. L'âge héroïque était passé, la flambée mystique apparemment éteinte. Mais voici que de cette noblesse canadienne appauvrie, nonobstant toujours fière, il sortit un jour une âme d'élite: Marie-Marguerite du Frost de la Jemmerais, fille de Renée Gaultier de Varennes, petite-fille du gouverneur des Trois-Rivières, arrière petite-fille de Pierre Boucher de Boucherville. En elle surgit la flamme mystique qui éclaira non seulement "l'isle Saincte" mais bientôt le pays tout entier. Le rêve magnifique des fondateurs de Montréal, ce fut elle, plus tard par son Institut, qui le réalisa: apprivoiser l'Indien, le civiliser, le préparer à l'évangélisation. Guidée par l'unique souci de la gloire de Dieu, d'un coeur magnanime elle reprit ce projet apostolique et sans soutiens humains, sans bruit, sinon celui de la contradiction, elle ouvrit asile aux élans généreux en fondant à Montréal la première communauté de religieuses canadiennes: celle qui devait essaimer dans maintes provinces et qui, après avoir rendu possible l'évangélisation des Indiens, s'emploie aujourd'hui à celle des Esquimaux de l'Arctique canadien.

Des beaux jours de ferveur des colons de la Vierge il devait nécessairement rester quelque chose, car même lorsque les actions des hommes se heurtent et s'enchevêtrent elles concourent néanmoins aux plans providentiels de Dieu. Si, donc, la généreuse initiative de M. François Charron, dont nous allons parler, semblait aboutir à un échec, c'est que dans les desseins du Ciel elle ne devait servir que d'assises à une autre grande oeuvre: celle de Madame d'Youville.

L'oeuvre des "Frères Charron"

La vie aventureuse des colons, les expéditions militaires grevèrent vite la colonie de veuves, d'orphelins et de vieillards nécessiteux. Dès avril 1688 le Conseil Souverain était obligé d'ordonner l'établissement de Bureaux des pauvres dont la fonction était de placer les malades indigents dans les hôpitaux, les enfants en apprentissage et de secourir les pauvres en général. Cependant ces Bureaux ne recevaient aucune subvention du gouvernement; ils dépendaient uniquement de la charité publique et, pour l'administration, du concours bénévole des citoyens. Leur efficacité suivait donc les fluctuations de l'ardeur ou de l'apathie populaire; aussi lorsqu'en 1692 M. François Charron offrit sa fortune pour fonder un Hôpital général — nous dirions un hospice — Monseigneur de Saint-Vallier accueillit le projet avec beaucoup de bienveillance. Sur recommandation du gouverneur, M. de Frontenac, et de l'intendant Champigny, M. Charron avec quelques autres pieux laïques furent formés en communauté sous le nom de "Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix" par lettres patentes de Louis XIV, datées du 15 avril 1694. Le douze octobre de la même année, Mgr de Saint-Vallier accorde la permission de "vivre en communauté, de faire les fonctions d'hospitaliers à l'égard des pauvres, comme le permettent les Lettres patentes de Sa Majesté, de faire bâtir une chapelle et d'élever un petit clocher." Les Frères Charron, comme le peuple les appelait, construisirent alors un hôpital à la Pointe-à-Callières sur un terrain de neuf arpents concédé par M. Dollier de Casson et commencèrent à recevoir les orphelins, les infirmes, les vieillards et les malades de leur sexe. Le 19 août 1698, l'intendant Champigny permet aux Frères "d'établir des manufactures, arts et métiers, autant que les Frères seront en état de le faire" afin de préparer les enfants à gagner leur vie. D'aucuns voient ici l'origine de nos Ecoles d'arts et métiers à Montréal.

L'historien Ferland nous apprend que la fortune de M. Charron "était considérable"; de plus l'Hôpital général recevait du Roi une allocation de 1,000 livres; les Frères étaient dispensés de certaines taxes et jouissaient de plusieurs privilèges accordés tant par le Roi que par les Seigneurs de Montréal, les Sulpiciens; de son côté Mgr de Saint-Vallier, par contrat daté du 15 octobre 1709, céda ses rentes aux Hospitaliers, enfin, ils étaient autorisés à vendre les produits de leur Ecole d'arts et métiers. Comme l'on peut voir, l'entreprise, au temporel, était bien étayée. Du côté religieux, les garanties étaient plus aléatoires. L'histoire a démontré maintes fois que dans l'élaboration d'oeuvres philanthropiques la bonne volonté ne suffit pas, il faut y joindre la compétence. Or, les événements nous forcent à conclure que les pieux Frères en manquaient. Les dotations furent tôt épuisées, le noviciat, désert, l'enseignement scolaire échoua faute de maîtres qualifiés. Alors, pour parer à l'extinction, les Frères Hospitaliers tentèrent, sans succès, de greffer leur Institut sur celui des Frères des Ecoles chrétiennes, puis sur la Compagnie de Saint-Sulpice. Lorsque en 1719, se rendant en France, François Charron mourut en mer, ce fut le glas funèbre de l'Institut, qui, ensuite, périclita rapidement.

Vie de tristesse et d'abandon

En 1701, Christophe du Frost de la Jemmerais, premier fils cadet d'une vieille famille bretonne dont les titres de noblesse remontaient au XIIIe siècle, après s'être distingué dans les troupes de M. de Denonville et gagné le grade de capitaine, fondait un foyer en épousant Renée Gaultier de Varennes. Le premier enfant né de cette union fut Marie-Marguerite, qui, à l'âge de vingt ans, était devenue "l'une des belles personnes de son temps", si bien qu'elle fut remarquée par l'un des élégants cavaliers de Montréal, François d'Youville. Il était le fils de Pierre You de la Découverte, qui suivit de La Salle dans ses expéditions et fut co-signataire de la prise de possession de la Louisiane en 1682. Il reçut en retour de ses services le titre de sir de la Découverte et le droit de traite. M. d'Youville épousa Mlle de la Jemmerais le 12 août 1722 et installa sa jeune femme à Montréal chez sa mère, Mme de la Découverte. Les lunes de miel en trio sont généralement brèves. Si Marie-Marguerite avait rêvé d'émancipation elle ne tarda pas à découvrir qu'elle était passée des contraintes de la pauvreté à celles de la parcimonie qui présidait à ce nouveau foyer. Les longues et fréquentes absences de son mari qui faisait la traite à son établissement de l'Ile-aux-Tourtes, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, la laissaient en vis-à-vis continuel avec sa belle-mère. Que de petits à-côtés nous suggère ici la plus élémentaire psychologie féminine! Sa vie nous apparaît terne et triste dans le quasi abandon d'un mari indifférent. Sans doute elle connut les joies de la maternité, mais, chez une nature fière, peuvent-elles compenser les intimes blessures de l'amour humilié? Après la mort de Mme de la Découverte, M. d'Youville entrant en possession de son patrimoine, son épouse pouvait espérer de meilleurs jours. Hélas! il n'en fut rien. Il se lança dans une vie de plaisirs, et le jeu, la grande plaie du beau monde d'alors, dévora sa fortune, de sorte que, lorsqu'il mourut inopinément, le 4 juillet 1730, il ne légua à son épouse que des dettes et deux fils en bas âge. Pour les élever et pourvoir à sa subsistance Mme d'Youville ouvrit un petit commerce de mercerie près de la Place du Marché à la basse ville, avec des marchandises que des amis secourables lui avancèrent.

La Place Publique, ouverte au Marché en 1676, était le centre d'une continuelle activité. (C'est aujourd'hui notre Place Royale). Elle s'étendait de la rue Saint-Paul à la Porte du Port, celle-ci flanquée à l'est du corps de garde et à l'ouest des magasins du Roi. C'était le lieu de la traite, des proclamations au son du tambour, des punitions corporelles et exécutions capitales, le carcan, le pilori et la potence y étant élevés en permanence, et enfin de la vente des denrées tous les mardis et vendredis, de huit à onze heures du matin. Comme il n'y avait pas alors d'horloges publiques on sonnait les cloches de l'église paroissiale en signal d'ouverture et de fermeture. Mme d'Youville, dans sa petite boutique voisine du coin est, pouvait pour ainsi dire tâter le pouls de la ville puisque tous les événements tristes ou joyeux avaient leurs répercussions à la Place du Marché. Que de misères défilaient sous ses yeux! Devant ces détresses, dépassant la sienne puisqu'elles étaient à la dérive, son coeur compatissant chavirait de pitié, lui faisait ouvrir sa bien mince bourse, y suppléer au besoin par l'assistance personnelle. Elle alla, un jour, jusqu'à quêter de porte en porte pour faire inhumer un criminel qu'on venait d'exécuter et qui gisait sur cette Place publique. Dans le petit Montréal, ce zèle inusité ne manqua pas d'attirer l'attention malveillante des uns et bienveillante des autres, puisque trois demoiselles s'offrirent pour la seconder dans ses oeuvres charitables.

Durant ses dures années de ménage Mme d'Youville s'était insensiblement tournée vers Dieu, cherchant en Lui courage et consolation.

Renonciation au monde

L'abbé Dufrost nous dit que "sa dévotion était solide et sans affectation, n'ayant rien d'austère, de farouche, ni de singulier". Sous l'inspiration divine, elle résolut, en 1738, de renoncer au monde pour se consacrer uniquement au soulagement des pauvres de toutes catégories. Autorisée par son confesseur, M. Louis Normant du Faradon, elle loua à cette fin la maison de Mme LeVerrier, près des Récollets, dont la chapelle et le monastère se trouvaient alors situés à l'angle des rues Ste-Hélène et Notre-Dame ouest. Avec trois compagnes, elle y entra la veille de la Toussaint, et leur première action fut de s'agenouiller devant une statue de la Sainte Vierge pour lire leur acte de consécration au service des pauvres. Cette statue est conservée avec vénération à la maison-mère de Montréal, car elle fut miraculeusement préservée lors de l'incendie de 1765. Quoiqu'elles eussent fait transporter leur pauvre mobilier et leurs effets aussi secrètement que possible, le public en eut connaissance. Le lendemain, comme elles longeaient la rue Notre-Dame pour aller entendre la messe à la Paroisse, on les invectiva publiquement, allant jusqu'à leur lancer des cailloux. Ce n'était que le début des entraves, des calomnies et des persécutions dont leur oeuvre fut poursuivie sans répit jusqu'à l'approbation du Roi, quinze ans plus tard.

Entre temps, l'Hôpital général tombait littéralement en ruines; il n'y restait que deux Frères caducs, et quatre pauvres végétant dans la plus grande malpropreté. Les dettes accumulées avaient atteint le chiffre respectable de 48,000 livres. Les créanciers harcelaient le gouvernement, réclamant une solution à cette impasse. Qui, en effet, voudrait se charger d'un pareil fardeau sans revenus assurés? M. Normant proposa Mme d'Youville. On l'accepta comme pis aller. Elle prit donc possession de l'Hôpital général le 7 octobre 1747 en qualité d'administratrice temporaire.

Après inventaire, elle offrit d'acquitter les dettes de l'Hôpital pourvu qu'on lui transférât tous les droits des Frères Hospitaliers. Durant les neuf années précédentes elle avait réussi à vaincre les préjugés et à gagner le coeur de la population; désormais elle allait subir les tracasseries d'esprits plus subtils et devenir pion impuissant sur l'échiquier politique. En effet, comment expliquer en haut lieu cette tenace opposition à une personne qui réglait si aisément une situation devenue intolérable? Serait-ce que de tous temps les gouvernements préfèrent les solutions compliquées? Il serait fort intéressant, et surtout édifiant, de pouvoir suivre par le menu cette longue lutte entre le pur désintéressement et les concussionnaires de la fin du régime français. Enfin le 3 juin 1753, par Lettres patentes, Louis XV transféra à Mme d'Youville tous les droits accordés aux Frères Hospitaliers, l'autorisant aussi à former une Communauté.

Servante des pauvres

Les réparations les plus urgentes terminées, les Règles et le Costume religieux approuvés par Mgr de Pontbriand, libre enfin d'entraves, Mme d'Youville se consacra au soulagement de toutes les misères qui ne tardèrent pas d'affluer à l'Hôpital. C'est alors qu'apparurent en elle les qualités de sa race; ce n'était pas en vain que coulait dans ses veines le sang de hardis militaires et de sages gouverneurs. Elle fit preuve dans l'administration de l'Hôpital de pondération, d'un jugement solide et d'un sens des affaires rare. Malgré son application à l'humilité, elle avait la dignité et l'aisance de manières d'une femme de bonne éducation. "Sa grande piété, nous dit M. Faillon, ne lui faisait négliger en rien les moindres devoirs de la bienséance la plus délicate." Elle avait le don de se faire aimer et craindre tout à la fois, la douceur tempérant chez elle l'austérité inhérente à sa vocation. Elle avait embrassé la pauvreté et elle se considérait littéralement la servante des pauvres. Maints actes de sa vie nous prouvent qu'elle estimait la pauvreté comme le don le plus précieux d'une communauté. Lors de la rédaction des Lettres patentes, des personnes d'autorité proposaient de faire une séparation des biens de l'Hôpital général dont une partie aurait été destinée aux pauvres et l'autre aux administratrices. Mère d'Youville s'y opposa et voulut que tout fût en commun pour prévenir tout esprit de propriété chez ses Soeurs. Cet acte initial posé, elle le fit observer à la lettre, veillant au confort des pauvres avant celui des Soeurs.

La première conséquence de la pauvreté, c'est la nécessité du travail. Elle avait une dévotion marquée envers la Sainte Famille, dévotion fort répandue jadis dans tout le pays, or la Sainte Famille vivait de son travail au jour le jour. Mère d'Youville ne songea pas à mieux faire. Elle entreprit de subvenir aux besoins de cet établissement considérable par le seul travail manuel. Elle sollicita et obtint toutes sortes de travaux imaginables. La plus grande partie lui venait des magasins du Roi: broderie d'objets de traite, confection d'habits de soldats, de tentes militaires, etc., etc. Après sa mort, les Soeurs entreprirent, suivant les circonstances, d'autres industries telles que: fabrication des cierges, des hosties, des ornements d'église, ouvrages en cire, dorure, reliure, imprimerie, etc. En 1785 elles ne dédaignèrent même pas d'élever des serins qu'elles vendaient vingt-quatre francs la paire, rapporte l'annaliste. Cette tradition du travail pour vivre s'est perpétuée dans l'Institut jusqu'à nos jours et il nous semble que ce doit être là un sujet de légitime fierté pour toute Soeur Grise. C'est le produit de son travail payé qui soutient les Missions, les hospices, les orphelinats non payants.

Sous le régime anglais

Tandis que Mère d'Youville affermissait les bases de son Institut, le pays, victime des plus tragiques dissensions, passait sous la domination anglaise. Outre la grande affliction qu'elle en ressentit, ce fut pour son oeuvre une cause de désorganisation et de pertes incalculables. Les nouveaux maîtres du pays restreignirent et surveillèrent étroitement le recrutement des Soeurs, mesure néfaste pour un si jeune Institut. Par surcroît, sur 106,624 francs en lettres de changes à Paris qu'elle avait économisés, on sait au prix de quelles peines, elle ne reçut en définitive que 699 francs de rentes par suite de la dépréciation des valeurs coloniales (1). Les notables de la colonie retournant en France il n'y avait presque plus de travail. La situation était des plus angoissantes quand, le 18 mai 1765, un incendie détruisit l'Hôpital de fond en comble. Tandis que les flammes consumaient le fruit de tant de labeurs, que les cent dix-huit personnes à sa charge se lamentaient tout autour d'elle, son esprit de foi, en un bond prodigieux, aperçut dans cette accablante épreuve une grande grâce de sanctification, alors elle récita le *Te Deum* à la stupéfaction de ses gens qui ne pouvaient la suivre en cette évolution sublime. Sa confiance en la Divine Providence n'était nullement ébranlée.

Dieu, poursuivant son travail de purification en cette âme admirable, d'autres peines de nature plus intime s'ajoutèrent à son calice d'amertume, mais elle n'en détourna jamais les lèvres jusqu'au jour où elle courba la tête devant la mort en un dernier spasme de douleur à l'âge de soixante-dix ans, le 23 décembre 1771.

Nous n'avons rien dit de son esprit d'oraison, de son culte fervent au Père Eternel dont elle a fait la dévotion principale de son Institut, et nous n'avons qu'indiqué son aveugle abandon à la Divine Providence qui en plusieurs occasions fut récompensé par ces secours miraculeux: pour elle aussi le miracle fut "une fleur de confiance". Cette confiance illimitée en la Providence, elle l'a transmise à ses continuatrices Le berceau de l'Institut à Montréal, sans craindre le tarissement, a toujours répondu avec générosité aux appels de l'épiscopat en sacrifiant ses sujets de choix. L'exode des fondations commença en 1840 lorsque quatre Soeurs partirent pour Saint-Hyacinthe, puis quatre autres pour Ottawa en 1845, cinq pour Québec en 1849, pour former en ces divers endroits de nouvelles cellules de charité. Lors de l'épidémie du typhus en 1847 la communauté ne se composait que de trente-deux membres, cependant vingt-quatre furent immédiatement assignés aux lazarets. Dix-sept Soeurs furent atteintes par la contagion à laquelle huit succombèrent. C'était une lourde perte pour une si petite société. D'autres épidémies ravirent à l'Institut un plus grand nombre de sujets, mais alors il était plus vigoureux.

Vers les missions

Des prêtres zélés s'en étaient allés à la conquête spirituelle des Indiens du Nord-Ouest, mais pour apprivoiser l'Indien il fallait l'aide des Soeurs de la Charité, ces agents de liaison évangéliques. En 1844 Mgr Provencher offrit ce rôle aux Soeur Grises. Jusqu'alors l'Institut n'avait cultivé que le sillon tracé par la Fondatrice quoique son esprit de charité portât en germe l'aptitude à tous les apostolats. Ne considérant ni l'exil, ni les distances, ni les risques en pays non policé, les Soeurs n'entendirent que l'appel des âmes et elles s'engagèrent dans la rude voie missionnaire. Elles allèrent se consumer sans éclat, comme le lumignon de leur petite chapelle de mission, perdues dans les vastes "Pays d'en-Haut" et dans le désert glacial du MacKenzie. Missionnaires, elles le sont encore, s'étant rendues d'étapes en étapes jusqu'au cercle polaire. Quel cadre pour l'apprentissage de la sainteté!

Les Soeurs Grises sont devenues gardes-malades universitaires, institutrices, bachelières, missionnaires au MacKenzie, à la Baie d'Hudson, en Chine, en Afrique. Sous des cieux étrangers, suivant des méthodes différentes, qu'elle vienne d'ici ou de là, de telle ou telle obédience, toute Soeur Grise est une Fille de Mère d'Youville et originaire de Montréal. Aujourd'hui, il y a au delà de cinq mille Soeurs Grises disséminées sur trois continents. Quelle gloire pour cette Fille du Saint-Laurent! Avec sa largeur de vues coutumière, cette Vénérable Mère approuverait de plein coeur la formation technique que la Soeur Grise moderne doit acquérir pour soutenir l'honneur de l'Eglise au champ d'action sociale. Les yeux sur l'avenir, n'a-t-elle pas légiféré: "Les Soeurs seront toujours prêtes à entreprendre TOUTES les bonnes oeuvres que la Providence leur offrira et dans lesquelles elles seront autorisées par leurs supérieurs ecclésiastiques." Forte des directives épiscopales, la Soeur Grise avec de nouvelles armes poursuit toujours le but primitif de l'Institut.

Dans le domaine de la charité au Canada, la primauté des Soeurs Grises paraît, je crois, incontestable. Première communauté canadienne et premières missionnaires au pays. Premières à ouvrir une école de gardes-malades laïques canadiennes-françaises. C'est, en effet, la Mère Elodie Mailloux qui, en octobre 1899, inaugura à l'hôpital Notre-Dame cet enseignement d'importance capitale. Le docteur Albert Lesage, lors d'une collation de diplômes à l'Université de Montréal, s'est plu à décerner publiquement à Mère Mailloux le titre de "fondatrice". Les Soeurs Grises ont aussi ouvert à Régina, Saskatchewan, la première Clinique du cancer au pays. Puis voici la Soeur Julianna Panet, de Montréal, qui conçut l'idée de l'adoption légale des enfants trouvés ou orphelins. Ridiculisée au début, elle persiste et élabore un projet de loi que les législateurs, ébahis, édictèrent en 1909. Les bienfaits de cette loi sont inappréciables. Enfin voici Soeur Bonneau dont le nom est éternellement associé à l'Oeuvre des *Sansabri* et à celle, combien touchante, des *Pâques des Gueux*. C'étaient des oeuvres inexistantes avant la bonne Soeur Bonneau. Vraiment, ces Humbles projettent l'ombre de leur bienfaisance sur toute notre vie sociale. Aussi, leurs mérites n'ont pas été complètement ignorés car dix-huit d'entre elles ont reçu des décorations. Citons les trois principales; la France a décerné à la Soeur Eloïse Lachance les palmes académiques au titre d'officier; le roi Georges V a élevé la Mère Marie-Anne Piché au rang de commandeur de l'Ordre de l'Empire; la Mère Marie-Evangéline Gallant a eu l'honneur de recevoir de Sa Sainteté Pie XI la plus haute décoration accordée aux femmes par le Pape, la médaille d'or *Bene Merenti*.

La Providence a voulu que l'Institut des Soeurs Grises prît naissance à la Pointe-à-Callières, qu'en conséquence le nom de la fondatrice fût attaché aux lieux de ses activités, que cette Pointe fût celle-là même où abordèrent les fondateurs de Montréal, de sorte que l'historien ne peut évoquer notre passé sans rappeler aussi le souvenir de la Vénérable Mère d'Youville. Le Ciel a de ces détours imprévus pour immortaliser ses élus!

Place d'Youville—Youville Square — c'est là que, dans l'ancien jardin des Soeurs Grises, s'érige l'édifice des Douanes, cette plaque tournante du commerce; l'aubain qui s'y rend, ignorant tout de notre humble héroïne, répète malgré lui le nom de cette grande Canadienne. Il peut, en son coeur, mépriser ses Filles, elles l'assisteront quand même à ses heures de détresse, mais nous, Montréalais, saluons bien bas *nos Soeurs Grises*.

Albertine FERLAND-ANGERS

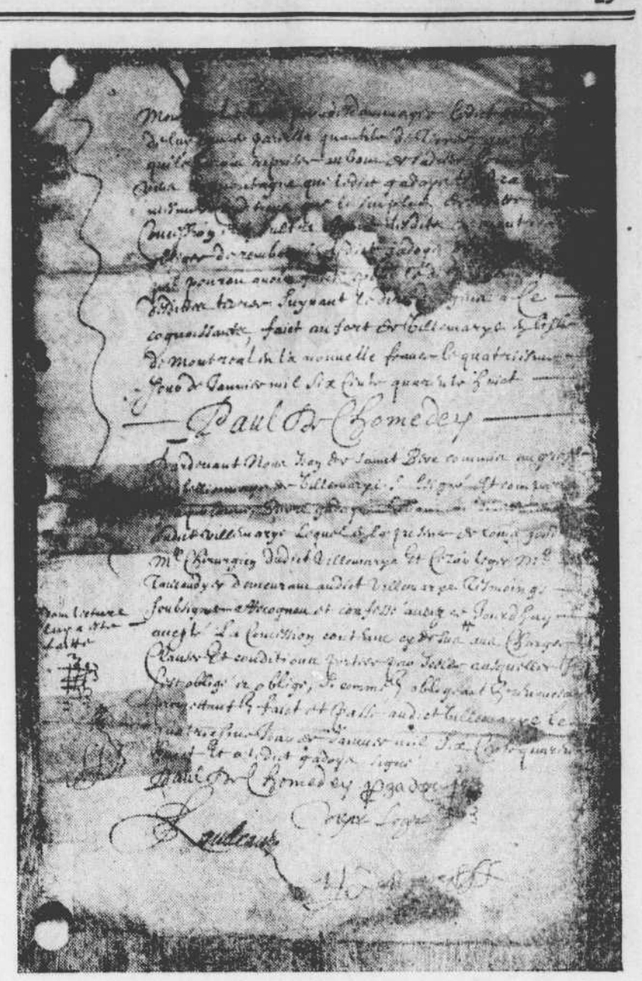
(1) Faillon, Vie de Madame d'Youville, page 203.

Les pompiers volontaires

Au cours de son histoire Montréal fut ravagé par plusieurs conflagrations, notamment en 1721, 1734, 1765 et deux fois dans la seule année de 1852, ainsi qu'on a pu en lire les détails dans d'autres colonnes.

Très longtemps, la seule façon de combattre l'incendie était de se servir d'eau par des moyens rudimentaires ou de démolir la maison. Une loi de 1777 ordonnait, sous peine de $10 d'amende, d'avoir deux seaux, une hache et deux perches dans chaque maison et autant d'échelles sur le toit qu'il y avait de cheminées.

En avril 1786, quinze marchands formèrent le premier "Club contre le feu", afin de protéger leurs propriétés. Puis un groupe de citoyens achetaient une pompe d'incendie et organisaient une équipe de pompiers volontaire. En 1820, la ville se divisait en cinq quartiers chacun avec sa pompe et son équipe. Plusieurs citoyens possédaient aussi des pompes en propre. En 1829, une loi créa la Société du feu de Montréal, comprenant treize personnes, nommées par les juges de paix. On divisa la ville en plusieurs quartiers, chacun avec une pompe à incendie et 20 volontaires sous un capitaine. Sans salaire, le volontaire était exempt de corvée, de la milice et des fonctions de jurée, mais passible d'une amende de $1 ou $2 pour négligence dans son service. En 1833, Montréal comptait neuf équipes de pompiers volontaires avec neuf pompes. En 1841, le conseil de ville créa un service des incendies, dont les pompiers servaient sous des officiers. En 1839, la "Société du feu" avait formé une compagnie additionnelle de 60 volontaires. Le système des volontaires disparut en 1836 avec l'achat de 6 pompes et la nomination de 30 pompiers de métier avec salaires allant de $240 à $360, mais on garda quelques volontaires avec allocation de $20 par an. Les pompes à bras servirent jusqu'en 1872, quand on les remplaça par des pompes à vapeur et des fourgons-dévidoirs. Les compagnies d'assurance anglaises ouvrirent des bureaux au Canada en 1790; la première compagnie montréalaise fut la compagnie d'assurance de Montréal, fondée en 1818.



CONCESSION AU PREMIER COLON

Acte de la première concession de terre, à Montréal, consentie par Maisonneuve à Pierre Gadoys ou Gadois, le 4 janvier 1648, par devant le notaire Jean de Saint-Père. Cette pièce historique, jaunie par les ans, constitue en quelque sorte un des plus beaux titres de noblesse. Sur un coin de la terre de Gadois s'élève aujourd'hui le collège Sainte-Marie, des Pères Jésuites (rue Bleury).

On trouvera dans une autre page la liste des quelque cent premiers concessionnaires qui furent nos premiers ouvriers du sol.

Félicitations

Depuis sa fondation, il y a trente ans, le DEVOIR a constamment lutté pour le triomphe des plus nobles causes. Par son travail infatigable et intelligent, il nous a été très utile dans tous les domaines de notre vie nationale. Au point de vue économique en particulier, il a fait connaître, soutenu et encouragé le développement de l'industrie et du commerce réellement canadiens parmi notre population.

Nous félicitons très cordialement le Devoir *des succès qu'il a jusqu'ici obtenus et lui souhaitons de tout coeur, pour les années à venir, la continuation de son rôle utile et la prospérité.*

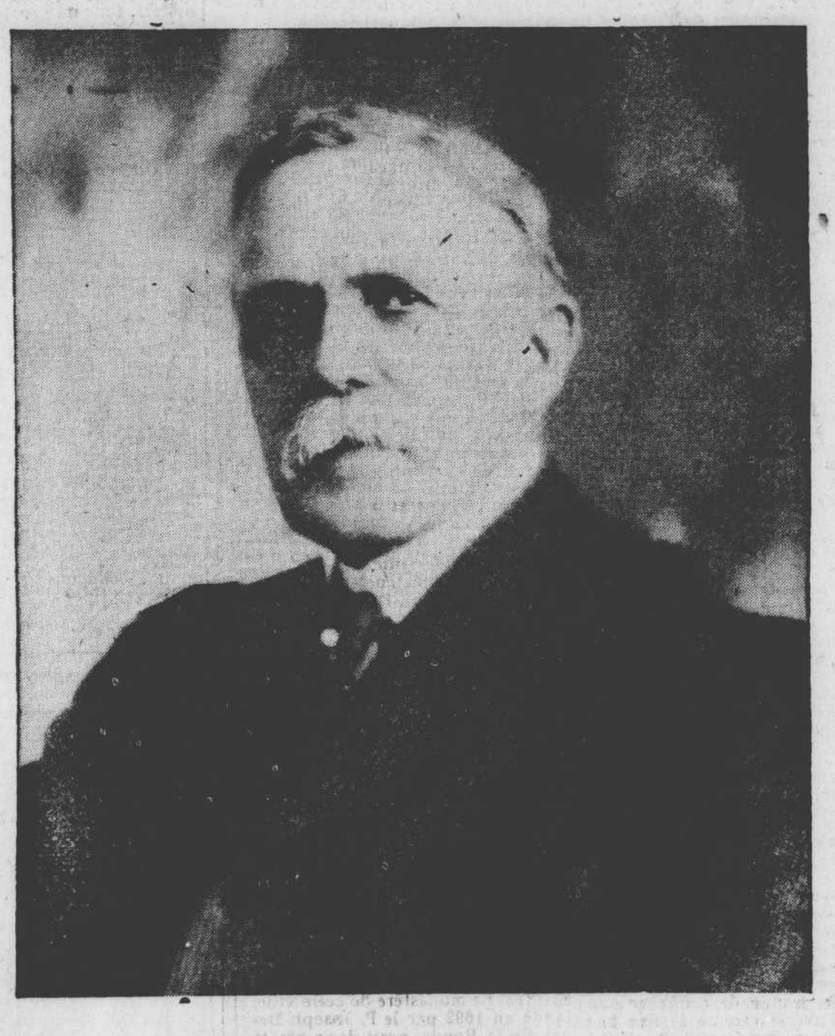
Acme Glove Works
LIMITED
Angle des rues Sainte-Elisabeth et Vitré
MONTREAL

Hommages de

"La Sauvegarde" au DEVOIR

En souvenir de

Feu GUILLAUME-NARCISSE DUCHARME



FONDATEUR

DE TROIS GRANDES INSTITUTIONS CANADIENNES-FRANCAISES

LA BANQUE PROVINCIALE
avec



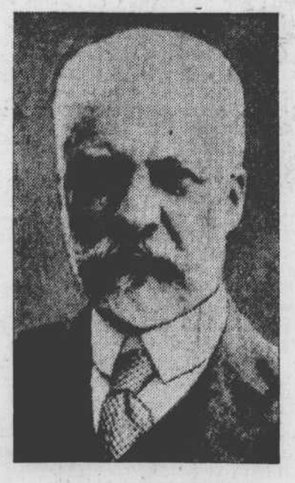
Feu Tancrède BIENVENU

LA SAUVEGARDE
avec



Feu Philorum BONHOMME

LE DEVOIR
avec



Henri BOURASSA

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL DE "LA SAUVEGARDE"



Gustave Lacasse, M.D., sénateur.



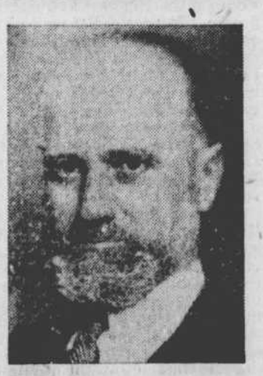
Arthur Vallée, C.R.



Adjutor Côté, N.P.



Alphonse Milette, 2ème vice-président.



Narcisse DUCHARME, président.



L.-M. Lymburner, 1er vice-président.



Robert Bachand, notaire.



Chs-A. Roy.



Paul Drouin, C.R.

Que ceux qui ont succédé à feu G.-N. Ducharme, dans les Conseils d'administration de ces trois institutions, s'inspirent des exemples d'énergie, de ténacité, de désintéressement, de probité et de loyauté qu'il a donnés durant toute sa vie.

Les Récollets

Première messe en Amérique du Nord célébrée à la rivière des Prairies

Le père Viel et Ahuntsic, premiers martyrs du Canada
Cent cinquante ans au service de l'habitant et de l'indigène

Le rameau séraphique reverdit aux mains des Franciscains

Par le F. ARCHANGE, O.F.M.

Il y avait six ans, en 1614, que quelques dizaines de traiteurs et de colons vivaient groupés autour de l'Habitation de Québec sans recevoir aucun secours de la religion. Pour qui connaît les sentiments profondément chrétiens du fondateur du Canada français on imagine combien cette situation lui pesait. Ayant confié à différentes personnes son désir de missionnaires, Champlain fut mis, par Louis Houel, sieur du Petit-Pré, contrôleur général des salines de Brouage, en relation avec les Récollets de cette ville. Deux de ces religieux partirent pour Paris, mais ne poussèrent pas plus loin, faute d'une juridiction suffisante.

Le projet abandonné par les pères de Brouage fut repris sans retard par le provincial de la province de Saint-Denis, le Père Garnier de Chapouin. Actif et considéré, ce Père pourvut à tout, et, le 24 avril 1615, s'embarquaient à Honfleur sur le *Saint-Etienne*, commandé par Pont-Gravé, quatre missionnaires franciscains, les véritables fondateurs de l'Eglise canadienne. Leurs noms sont dans toutes les mémoires: Denys Jamet, supérieur de la Mission, futur provincial de Saint-Denis, Jean Dolbeau, d'une famille alliée à celle de Jeanne Mance, l'héroïne de Ville-Marie, Joseph Le Caron, oncle de Monsieur Gabriel Souart, sulpicien, premier curé de Montréal, enfin le Frère Pacifique Duplessis, dont l'opportune intervention sauvera la petite colonie. Les Récollets avaient reçu de vive voix les pouvoirs très étendus, qui furent concédés officiellement par le Pape Paul V, le 26 mai 1615.

Aussitôt débarqués à Québec, les missionnaires se partagent l'apostolat: le P. Denys Jamet réservera son ministère aux Français du pays; le P. Le Caron ira ouvrir, dans la région du lac Supérieur, la mission huronne; le P. Dolbeau accompagnera les Montagnais dans leurs pérégrinations le long de la côte nord du Saint-Laurent; quant au Frère Pacifique, on lui assigne le poste des Trois-Rivières.

Deux grands événements

Montréal fut marqué par deux événements qui firent date dans l'histoire de l'Eglise canadienne. En effet ce fut à la rivière des Prairies, au point terminus de la navigation fluviale, à l'entrée des ténébreuses solitudes indiennes que fut inauguré le culte catholique dans le nord-américain. Là, le 24 juin 1615, dans un décor champêtre, devant quelques Français humblement prosternés et des hordes de peaux-rouges religieusement silencieuses, le P. Denys Jamet offrit, pour la première fois, en sacrifice la divine victime du Calvaire. Dix ans plus tard, au même endroit, un autre sacrifice se consommait, cette fois dans les eaux bouillonnantes du rapide: celui du P. Nicolas Viel. Il revenait de la Huronie, après deux ans de labeur. Un jeune converti, Ahuntsic, l'accompagnait. Au dernier saut de la cascade, le canot qu'ils montaient tous deux chavira, par la malice, fut-il découvert peu après, de quelques sauvages païens. Des missionnaires s'apprêtaient à partir pour les Hurons; ils n'osèrent s'y hasarder, craignant de se confier à cette race perfide. Le Sault-au-Récollet rappelle à la postérité la fin glorieuse du premier martyr canadien.

L'espoir de l'avenir est dans la jeunesse. Les premiers missionnaires du Canada avaient remarqué combien il était difficile à leurs néophytes de conserver leur foi et leurs pratiques chrétiennes au sein de la barbarie et de la superstition indiennes. Aussi résolurent-ils d'isoler les petits sauvages afin de les former à la vertu: telle fut l'origine du séminaire — lisez: de l'école — Saint-Charles, près de Québec. Malheureusement leur plus insigne bienfaiteur en même temps que le procureur de la mission canadienne décéda au début de 1623. Chercher à intéresser la Compagnie des Marchands, tout entière à ses profits, il n'y fallait pas songer. Une solution restait, tout apostolique: celle d'appeler un autre Ordre missionnaire. Les Récollets sollicitèrent les Jésuites, qu'ils savaient secondés d'amis puissants et riches. Deux ans durant, les religieux des deux Ordres peinèrent sous le même toit. Déjà la moisson s'annonçait pleine d'espoir, lorsque Québec tomba au pouvoir des Kirke (20 juillet 1629).

Par le traité de Saint-Germain-en-Laye, la France récupéra ses possessions d'outre-Atlantique. Immédiatement les Récollets se mettent en route pour Dieppe afin d'aller reprendre leurs travaux apostoliques. Une douloureuse déconvenue les y attend. M. de Lauzon, représentant de la nouvelle Compagnie des Cent-Associés, leur fait savoir qu'il n'a pas d'ordre de les embarquer. A l'instigation de son confident, le P. Joseph du Tremblay, Capucin, Richelieu avait substitué trois Capucins aux anciens missionnaires de la Nouvelle-France. Mais la Compagnie de Jésus était puissante à la Cour. Le P. Joseph se désista et les Jésuites reprirent leurs missions. Les Récollets furent ignorés.

Vers l'Acadie

Tandis que les Franciscains de la province de Saint-Denis évangélisaient la Nouvelle-France, leurs frères de la province d'Aquitaine cinglaient de Bordeaux vers Miscou, où s'établissait un poste de pêche sédentaire (1619). L'activité des missionnaires s'étendait de là à Port-Royal et jusqu'à la rivière Saint-Jean, où était le centre de la mission. On connaît peu de choses de leur obscur labeur, sauf que l'un d'entre eux, le P. Sébastien, périt victime de son zèle. C'était au cours de l'hiver 1623. Un groupe d'Indiens partait pour la chasse. Le Père, désireux de les instruire, résolut de les accompagner. On marcha de longs jours. Le gibier manqua. De faim et de misère tous succombèrent les uns après les autres.

Comme il en avait été pour Québec, l'expédition des Kirke fut fatale à la mission acadienne. Plus fortunés cependant que leurs confrères du Saint-Laurent, les Récollets d'Acadie rejoignirent leurs ouailles, dès 1630, sans attendre la restitution du pays à la France. Le drapeau fleurdelisé n'avait, du reste, pas cessé de flotter au Cap de Sable, à l'extrémité de la péninsule acadienne. Un des directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, Jean Tuffet, résolut de ravitailler ce poste. A cette fin, il nolisa à Bordeaux deux navires, qu'il mit sous le commandement du capitaine Jean Marot. Trois Récollets étaient à bord. On ne sache pas que les Capucins envoyés par Richelieu en Acadie aient arrêté l'élan de leurs frères en saint François. Tandis que les premiers se fixaient à Port-Royal, les seconds s'attachaient à la fortune de Charles de la Tour. Mal leur en prit. D'Aulnay, l'implacable adversaire de la Tour, incendia d'abord leur monastère et leur chapelle du Cap de Sable. Réfugiés au fort Saint-Jean, ils n'en sortirent que pour assister à la ruine de leur protecteur. Ce tragique événement sonna le glas de leurs activités sur la côte de l'Atlantique (1643).

Retour en Nouvelle-France

Les Récollets de Saint-Denis ne s'étaient pas consolés de n'avoir pu retourner, en 1632, dans leur mission du Canada. Une occasion inespérée s'offrit à leur zèle, en 1669. Louis XIV avait pris en mains, en 1664, l'administration de la colonie. A tort ou à raison, il s'offusqua de l'autorité prise par les Jésuites en notre pays. N'avaient-ils pas fait sacrer un évêque de leur choix dans la personne de Mgr de Laval; le gouverneur Saffray de Mésy n'était-il pas lui aussi une de leurs créatures? Le roi pensa que l'introduction au Canada d'une autre famille religieuse contre-balancerait avantageusement l'influence de la Compagnie de Jésus. Voilà pourquoi il donna ordre, le 15 mai 1669, au P. Germain Allart, provincial des Récollets de Saint-Denis, futur évêque de Vence, de rétablir l'Ordre franciscain à Québec. Inutile de souligner que les vues de la Cour n'étaient pas pour autant celles des Récollets. Pour ceux-ci la Nouvelle-France était un champ d'apostolat, jadis fertilisé de leurs sueurs, et rien d'autre. Certains, malheureusement, ne le comprirent pas. De longues années durant, les premiers apôtres de la Nouvelle-France s'étiolèrent dans leur monastère solitaire de la rivière Saint-Charles, alors que des milliers de colons souffraient de la pénurie des biens surnaturels. Quatorze ans après leur arrivée, le 1er avril 1684, le ministre Seignelay devait encore écrire à l'intendant de Meules: "L'intention de Sa Majesté est que l'évêque emploie des Récollets dans les missions et les cures où les prêtres du Séminaire ne peuvent subsister".

La bure partout sur nos rives

On attendait d'eux du désintéressement et on avait raison. Pendant près de 150 ans les Récollets, infatigables, sillonnèrent les établissements du haut et du bas Saint-Laurent. La plupart de nos vieilles paroisses ont eu ces religieux pour premiers desservants. Les premières églises surgirent sous leur direction: on bâtissait "à la récollate". Mais de longues années avant cette époque, le missionnaire avait catéchisé et célébré les saints offices chez l'habitant après de fatigantes randonnées, en canot, l'été, en raquettes, l'hiver. Aussi la bure franciscaine fut-elle de tout temps extrêmement populaire. Alors que les Jésuites ne comptaient que quelques sujets natifs du Canada, les Récollets se recrutaient largement chez nous. La table de la province Saint-Denis pour 1759 mentionne 58 religieux résidant au Canada. Sur ce chiffre, 50, soit 32 prêtres et 18 convers, sont Canadiens d'origine.

Les plus beaux noms de la colonie figurent au nécrologe récollet. Citons les Denys de la Ronde, Leneuf de la Vallière, de Gannes de Falaise, Chartier de Lotbinière, de la Corne, Martin de Lino, Barbel d'Argentenay, de Berey, etc.

Desservants des paroisses en formation, nos religieux étaient encore aumôniers des forts, à commencer par la garnison de Québec. Ils étendaient ainsi leur action sanctifiante jusqu'à la Louisiane, en passant par les Grands Lacs et la vallée du Mississipi-Missouri.

Les Indiens ne sont pas délaissés. Tandis que le P. Chrétien Leclercq catéchise les Micmacs de la Gaspésie et le P. Simon de la Place les Esquimaux, le P. Luc Masson prêche les Illinois.

Prêts à toutes besognes

Ces bons Pères se prêtent à toutes les besognes: le P. Emmanuël Jumeau est cartographe; le P. Anselme Bardon, constructeur d'aqueduc; le P. Jucorde Drué, expert en art et architecture; le Frère Luc, peintre recherché. Tout le monde connaît Sagard, Leclercq, Hennepin, historiens de quelque valeur, et le P. Michel Levasseur, que la reine de France vint chercher chez nous pour en faire son aumônier.

Certains ont laissé dans l'Ordre franciscain un véritable renom de sainteté, tels les Pères Bernardin de Gannes, Etienne Sauger, Exupère Dethunes, Pierre Le Poivre et les Frères Didace Pelletier, Didace Jérémie et Alexis Charest. D'autres, massacrés par les Indiens, connaîtront peut-être un jour la gloire des martyrs. Nommons les Père Gabriel de la Ribourde, Zénobe Membré, Constantin de l'Halle.

Le dernier Récollet prêtre, le P. Louis Demers, décéda à Montréal en 1813. Le monastère de cette ville, fondé en 1692 par le P. Joseph Denys de la Ronde, avait donc abrité les fils de saint François 121 années durant. Pendant un siècle et quart, les Montréalais étaient allés chercher dans l'humble chapelle des Récollets le pardon et l'amour de Dieu. Sise au coin des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène, celle-ci fut remaniée en 1830, alors qu'on l'allongea et qu'on lui assujettit le portail de l'ancienne église paroissiale de Montréal. Le 9 mars 1867, Lewis, Kay et Cie en firent l'acquisition. Aujourd'hui, le commerce et la finance passent indifférents devant une inscription qui perpétue à sa manière un passé fécond de dévouement et de sacrifices.

Successeurs des Récollets

Le dernier Récollet canadien, le Frère Marc Contant, s'éteignit à Montmagny, le 4 mars 1849. Quelque quarante ans plus tard, un rameau de l'arbre séraphique reverdissait à Montréal. Quelques Franciscains s'installaient dans un vieux bâtiment donné par la fabrique St-Joseph. Ce n'étaient pas des Récollets — tous avaient disparu dans la tourmente révolutionnaire — mais des observants de fondation espagnole. Toutefois, pour qui sait que les dénominations Observants, Réformés, Récollets, Alcantarins désignent des groupements franciscains gouvernés par un même Général, les Frères Mineurs d'aujourd'hui sont bien les successeurs authentiques des Récollets.

Partie de très humbles débuts, la fondation de 1890 grandit rapidement. Le 23 mars 1920, après trente années d'existence, elle se séparait de la province-mère avec le titre de Commissariat, et, le 1er février 1927, elle était érigée en province autonome. De 162 religieux qu'elle comptait en 1920, elle était passée à 463 en 1939. De ce nombre, 57, dont 38 prêtres et 19 frères convers, résident en pays de mission.

L'apostolat franciscain canadien est extrêmement varié. Au pays, il se concrétise surtout dans la prédication des retraites. Durant le carême de 1940, 33 Pères se feront entendre dans 28 paroisses, réalisant 122 semaines de prédication.

On se souvient de la magnifique campagne de tempérance menée par les Franciscains, il y a vingt-cinq ans. Ils viennent de la reprendre avec vigueur dans le diocèse de Montréal. Au reste, ils font jouer toutes les cordes de la piété pour mener les âmes au Christ: chemin de la croix, adoration nocturne, heure des saintes plaies, mardis de saint Antoine... Il ne faut pas manquer de mentionner à leur crédit cette admirable formule de vie chrétienne qui a nom le Tiers-Ordre. Les dernières statistiques enregistrent 557 fraternités et 95,752 tertiaires.

Ces chiffres montrent quelle emprise a, sur notre peuple, le fils de saint François. Quand il passe tête et pieds nus, il attire, il fascine. On va à lui d'instinct, certain de rencontrer sous ce froc pénitent un coeur compréhensif et compatissant. Quoi d'étonnant que les plus belles âmes comme les plus souillées se coudoient sur le seuil du confessionnal franciscain!

La Province franciscaine de Saint-Joseph au Canada compte actuellement chez nous 10 couvents formés et 4 résidences, ainsi qu'une résidence aux Etats-Unis. Elle dessert 9 paroisses disséminées dans tout le pays.

A l'étranger, elle possède 7 maisons au Japon, une en Corée, et compte des missionnaires en Chine, au Pérou, en Terre-Sainte et au Canal de Suez.

Ajoutons que notre province a eu l'insigne honneur de fournir à l'Ordre franciscain un définiteur ou conseiller général, représentant des huit provinces françaises, dans la personne du T. R. P. Théodoric Paré, natif de St-Vincent-de-Paul (Laval), le vicaire apostolique de Chefoo (Chine), dans Son Excellence Mgr Prosper Durand, originaire de Coaticook, et le préfet apostolique d'Urawa (Japon), dans Mgr Ambroise Leblanc, né à Saint-Jacques l'Achigan.

F. ARCHANGE, O.F.M.



MONASTERE ET CHAPELLE DES RECOLLETS

Erigée en 1694 à l'est de la rue Notre-Dame à l'endroit où se trouve la rue Sainte-Hélène, cette construction devint en 1818 la propriété de William Grant, baron de Longueuil, en échange de son domaine de l'île Sainte-Hélène, par suite d'un troc avec le gouvernement du Bas-Canada. A cet endroit les autorités militaires établirent les casernes restaurées ces dernières années.

VILLE-MARIE

par M. l'abbé GROULX

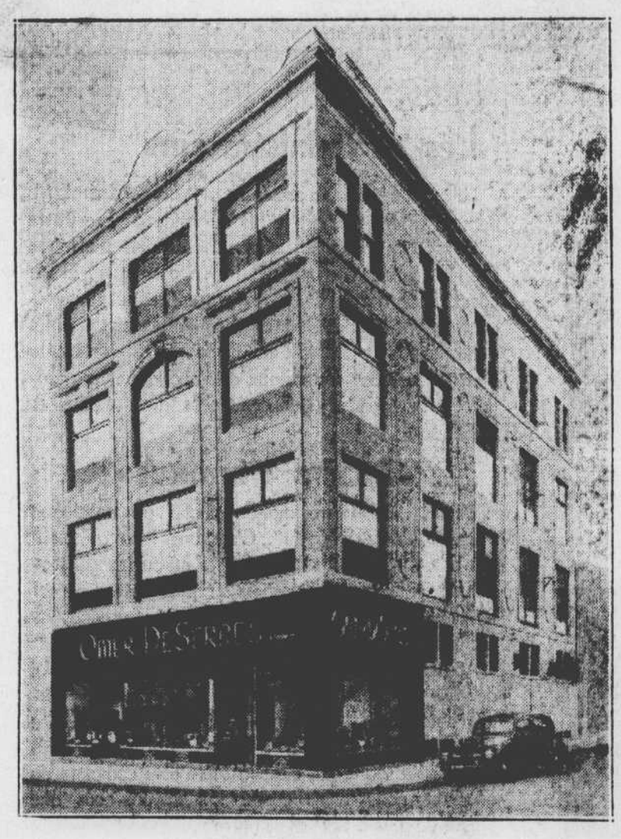
Nous sommes assurés de faire plaisir à un très grand nombre de gens en annonçant que le texte de la conférence de M. l'abbé Groulx sur Ville-Marie, donnée récemment à Outremont, vient de paraître aux "Editions du "Devoir", en une élégante brochure de vingt-quatre pages, qui inaugure la Collection du Troisième Centenaire et lui fera un magnifique frontispice.

C'est un texte qui pourra être répandu en abondance, afin de faire connaître l'exacte couleur des premiers temps de notre ville.

Prix: 10 sous l'exemplaire, $1 la douzaine, franco; $7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Canada.

Nos félicitations au "Devoir" à l'occasion du 30ème anniversaire de sa fondation



Notes chronologiques de la maison - - - -

Omer DeSerres LIMITÉE MONTREAL

1908 — 26 juin: Fondation de la quincaillerie Omer DeSerres au no 469 boul. St-Laurent.

1909 — Déménagement à 444 Ste-Catherine est (en face de chez Dupuis Frères).

1913 — Prise de possession du magasin actuel à 1406 rue St-Denis (près Ste-Catherine).

1920 — Construction de notre entrepôt à 1210 rue Sanguinet, et déménagement du rayon de plomberie.

1929 — Ouverture de notre succursale de plomberie, 6793 rue St-Hubert.

1930 — Ouverture de notre nouveau local de papier-tenture à 343 rue Ste-Catherine est.

1934 — Agrandissement de notre magasin de plomberie, rue Sanguinet.

1936 — Ouverture de notre "Magasin du Cadeau" à 359 rue Ste-Catherine est.

1939 — Modernisation de notre façade du magasin principal, 1403 rue St-Denis.

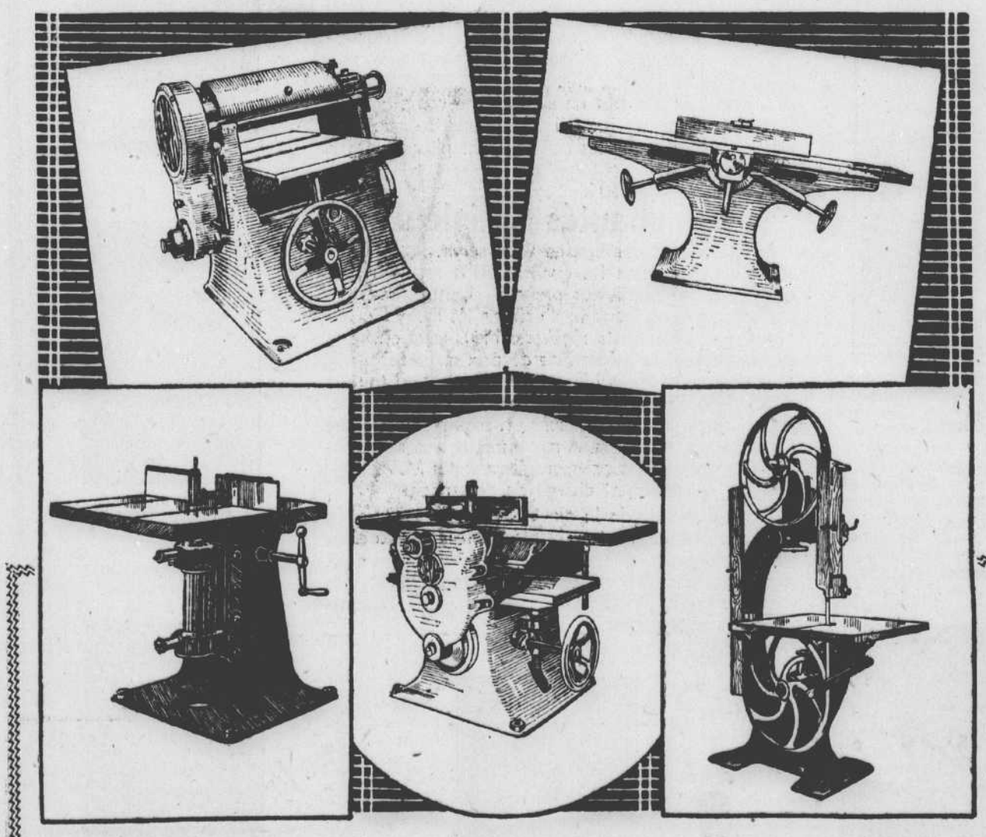
"LA GRANDE QUINCAILLERIE CANADIENNE-FRANÇAISE"

Omer DeSerres LIMITÉE MONTREAL

Bureau-chef et magasin principal : 1406 rue St-Denis, (angle Ste-Catherine) LAncaster 0251

Succursale : 6793 rue St-Hubert, DOllard 1151

Magasin de plomberie et entrepôt : 1210 Sanguinet - Magasin du Cadeau : 359 Ste-Catherine est
Papier-tenture : 343 rue Ste-Catherine est



Nous offrons à notre clientèle la ligne la plus complète de machines à bois fabriquées dans la province de Québec, par des Canadiens français, avec du capital canadien-français.

Nous nous appliquons à développer les différents types de nos machines selon les exigences de notre clientèle et d'après une expérience dans ce commerce de près de quarante ans.

Nos machines à bois sont remarquables par la précision de leur travail, — une forte capacité de production, — une grande économie de force motrice, — et une solidité de construction à toute épreuve.

La plupart de nos machines à bois roulent sur billes (ball-bearings).

Nos prix sont sans compétition si l'on considère la qualité de nos machines.

Nos conditions de paiement sont basées sur la capacité de paiement de l'acheteur.

Nous offrons aux communautés religieuses, nos services techniques gratuits pour l'organisation ou la réforme d'un atelier pour le travail du bois.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE.

Achetons, vendons et échangeons machines usagées.

BOURNIVAL & Cie 338, rue Notre-Dame est, MONTREAL

COUVRETTE-SAURIOL LIMITEE

Bref historique de la Maison

★ ★ ★

A l'occasion du 40ème anniversaire de la fondation de notre maison les administrateurs sont heureux de donner à ses nombreux clients et amis quelques notes au sujet de son histoire et de rendre en même temps hommage à son fondateur.

Cette maison, composée à l'origine (en 1901) de MM. Eugène Couvrette et J.-F. Sauriol occupait un bien modeste local, rue Bonsecours tout près de la petite église historique du même nom; à la suite de son incorporation en 1911 elle dut se transporter dans un édifice beaucoup plus vaste rue St-Paul pour s'agrandir encore en 1926 lors de la formation d'un groupe d'épiceries "Frontenac". Grâce à la coopération des membres de ce groupe et de ses autres clients elle n'a cessé de progresser depuis lors, à tel point qu'en 1937, la maison dut déménager dans les locaux spacieux et modernes qu'elle occupe présentement aux numéros 50-70 rue De Bresoles, un endroit familier aux épiciers, puisque la maison L. Chaput, Fils & Cie Limitée s'y trouvait autrefois. Depuis lors ce fut une ascension ininterrompue et aujourd'hui, la maison Couvrette-Sauriol Limitée ne le cède à nulle autre au pays.

"Maison de chez nous", elle se rappelle à votre bon souvenir, en remerciant ses nombreux clients de leur encouragement dans le passé et compte, pour l'avenir, sur leur bienvaillante coopération dans leur intérêt comme dans le sien.



M. EUGENE COUVRETTE, notre fondateur, 1863-1936
Président depuis la fondation jusqu'à sa mort

Un homme consciencieux, énergique et doué d'un jugement exceptionnel dont l'esprit d'initiative joint à un travail assidu et persévérant et à des méthodes d'affaires qui semblaient toujours devancer en quelque sorte l'évolution du commerce donnèrent à notre maison l'essor qui devait lui faire prendre son ampleur d'aujourd'hui. "Ce qu'il a semé, nous le récoltons maintenant".

Caractéristiques de la Maison

★ ★ ★

Institution entièrement canadienne-française, la maison s'est toujours efforcée de viser d'abord et en tout l'intérêt de ses clients car ses administrateurs ont toujours compris qu'en ce faisant, ils ne pouvaient mieux servir l'intérêt de la maison elle-même.

C'est pourquoi elle a toujours cherché à leur vendre aux meilleurs prix possible et à donner un service prompt et courtois et reconnu aujourd'hui comme insurpassable. Une direction d'économie et pratique, un personnel compétent et expérimenté ont permis de réaliser ces projets.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

Tous les camionneurs trouvent très facile l'accès à notre service d'expédition, où 12 portes donnant sur la très large rue Le Royer et une installation très au point pour notre genre de commerce nous permettent de les servir rapidement. Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne qui viennent chercher eux-mêmes leurs marchandises à se prévaloir de tous les avantages que nous offrons

Nous avons toujours à la disposition de la clientèle un assortiment complet de toutes les marchandises en demande. C'est encore là une chose qui nous vaut de nouveaux clients tous les jours.

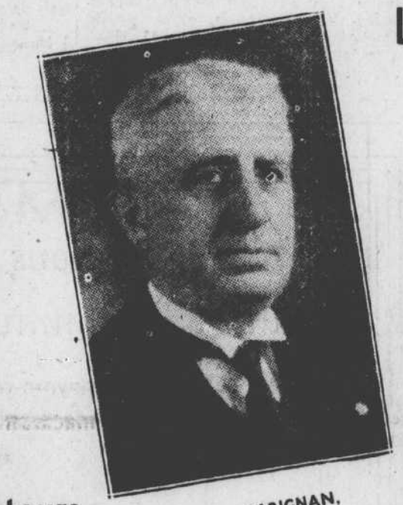
LES ADMINISTRATEURS,



ARTHUR GAUTHIER,
comptable



H. BIGRAS,
gérant du crédit et de l'intérieur



J.-B.-R. CARIGNAN,
vice-président



BERNARD COUVRETTE,
président et gérant général



J.-A. ST-YVES,
secrétaire-trésorier



PAUL ST-CERNY,
acheteur en chef



ART. LABELLE,
expéditeur en chef

Les Administrateurs

La maison, dont le président et gérant général, M. Bernard Couvrette, est le fils du fondateur, se flatte d'avoir pour administrateurs des hommes d'affaires avertis, jouissant d'une réputation d'intégrité et de compétence dans toutes les entreprises et sociétés dont ils font partie. Dévoués sans limites aux intérêts de la maison et des épiciers, ils sont aussi conscients de tous leurs devoirs sociaux et s'appliquent particulièrement à traiter leurs employés avec équité et humanité.

«Notre Vendeur»

Depuis 1936, notre maison publie un catalogue intitulé "Notre Vendeur". C'est une liste complète des prix des produits alimentaires et autres généralement vendus par les épiciers en gros. Cette liste est envoyée mensuellement aux meilleurs marchands de Montréal et de la province de Québec.

Accueillie partout avec faveur, elle est aujourd'hui devenue en quelque sorte le "Vade Mecum" de l'épicier détaillant, tellement elle lui est utile pour faire ses achats et le calcul de ses prix coûtants. Car, nous tenons à le souligner, c'est la seule liste complète du genre et nous avons donné là, croyons-nous, une preuve de plus à l'appui de notre prétention de vendre au meilleur compte possible. C'est sans crainte que nous publions cette liste complète de nos prix et la répandons par toute la province, une chose digne de mention pour qui s'y entend en épicerie.

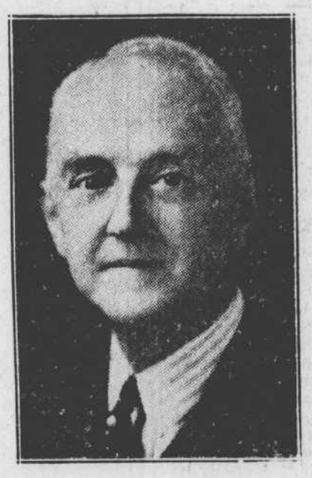
Tous les marchands qui ne la reçoivent déjà l'obtiendront en nous en faisant la demande.



I. ST-PIERRE,
assistant de l'acheteur



J. LANGLOIS,
voyageur



ARMAND CHAPUT,
administrateur



C.-O. MONAT,
administrateur

Nous sollicitons votre encouragement et nous sommes assurés que vous serez très heureux de vos relations d'affaires avec nous.



BUREAUX ET ENTREPOTS

Le Personnel

La maison la mieux dirigée ne pourrait certes fonctionner longtemps et avec succès sans des employés compétents, actifs, loyaux et dévoués. Aussi les administrateurs de Couvrette-Sauriol, Limitée, sont particulièrement heureux de rendre ici hommage à tout le personnel qui possède bien à un haut degré ces qualités. Ils ne désirent qu'une chose, c'est d'être compris et estimés du personnel, et ils espèrent avoir réussi. D'ailleurs une preuve qui semble concluante c'est que près du septième du personnel est au service de la maison depuis plus de 20 ans, près du tiers depuis plus de 15 ans, près des deux tiers depuis plus de 10 ans, et que pas un employé ne compte moins de trois ans de service. Il faut admettre que véritablement en ce cas les chiffres sont plus éloquents que les mots.



A. PORCHERON,
assistant de l'expéditeur

Communautés Religieuses

Nous sommes désireux de vous servir. Nous avons certainement toutes les qualifications requises pour devenir votre fournisseur préféré. Contrairement à d'autres maisons, nous vous offrons les mêmes avantages qu'à nos clients réguliers. Nous vous envoyons mensuellement la même liste de prix qu'ils reçoivent. (Les communautés qui la désirent peuvent en faire la demande à nos bureaux). Deux vendeurs sont à votre entière disposition et se feront un plaisir de se rendre à toutes vos demandes. A nos bureaux, vos représentants seront reçus avec empressement par M. Armand Chaput, spécialement chargé de ce service.

Les marchands de la province et surtout ceux de Montréal, lesquels ont nécessairement intérêt à choisir le meilleur fournisseur possible au meilleur compte, nous accordent de plus en plus leurs faveurs. Les mêmes raisons d'affaires et d'économie ne doivent-elles pas vous animer?



G. GAUDETTE,
voyageur



L. BEAUDOIN,
voyageur



H. GROULX,
doyen des employés



T. SAUVAGEAU,
voyageur



J.-E. LEFEBVRE,
voyageur



E. BRISEBOIS,
voyageur



E. BERTHELET,
voyageur



G. CUILLIERRIER,
voyageur



A. MONTAMBAULT,
voyageur



JOS. PROVOST,
voyageur



L. MONIER,
voyageur

Montréal centre d'éducation

L'Université et les écoles spécialisées

Mlle Bourgeoys, première institutrice; ▲▲▲ M. Souart, premier maître d'école — Difficultés des débuts — L'Union, qui devait nous tuer, nous apporte le salut — L'enseignement grandit sous toutes ses formes — Venue de légions d'éducateurs — La Commission scolaire ▲▲▲

Par l'abbé ADÉLARD DESROSIERS

L'instruction publique est aujourd'hui un des grands services de l'Etat. Elle atteint toutes les classes de la société et n'oublie aucune partie des connaissances humaines. Son organisation, qui se perfectionne sans cesse, ne date guère que d'un siècle. Laissée autrefois à l'initiative privée, elle relevait de la morale chrétienne.

Notre province n'a pas fait exception à cette règle générale. Il y a cent ans, elle n'avait pas de système scolaire régulier. Depuis l'Union, surtout, son effort pédagogique a couvert tous les domaines d'enseignement, étudié toutes les méthodes, utilisé toutes les ressources du savoir humain.

La colonie de Maisonneuve

C'est d'abord un poste de soldats, jeté dans la forêt laurentienne, à soixante lieues de Québec, la petite capitale de la Nouvelle-France. Pas un enfant. Le premier garçon naît en 1643; la première fille, en 1644.

Mais dix ans plus tard arrive la première institutrice, Marguerite Bourgeoys, qui ouvre bientôt son école de petites filles, françaises et indiennes. Un peu plus tard, le Sulpicien Souart sera fier de son titre de "premier maître d'école de ce pays". Les temps sont durs. Le fort est petit et, à quelques pas, c'est la forêt où se cachent les Iroquois. Après 1663, c'est la paix extérieure, mais la lutte est quotidienne contre la nature, le climat et l'ennui.

Deux congrégations veillent maintenant sur l'instruction des enfants de Montréal: la Congrégation de Notre-Dame et Saint-Sulpice. Les Sulpiciens ont commencé, aussitôt qu'arrivés, l'oeuvre qu'ils seront seuls à accomplir pendant plus d'un siècle et demi. Dans leur séminaire, ils abritent une école primaire qui subit les multiples changements imposés par l'état instable du pays. Plus tard, ils y enseignent le latin et les Jésuites, à leur tour, songent en vain à un commencement de collège.

Un essai qui semble heureux donne un moment d'espoir à la petite ville. De charitables laïcs, connus sous le nom de Frères Charron, adjoignent à leur oeuvre hospitalière le recrutement et la formation de maîtres d'écoles. Un moment, ils en ont bien une vingtaine, mais ils ont trop entrepris; l'aide pécuniaire du gouvernement ne réussit pas à les sauver. Ils se dispersent. Leur hôpital échoit à Mère d'Youville, mais leurs petites écoles se ferment. Sulpiciens et Congrégation de Notre-Dame restent donc à leurs postes et agrandissent leur oeuvre scolaire. Le soldat Franquet trouve même que les quatre-vingts religieuses de 1755 dépassent la mesure d'instruction qu'il convient de donner à une pauvre colonie comme celle de Montréal.

1760, c'est la rupture d'avec la France, le départ des fiers soldats, l'effacement de la noblesse, l'isolement, la mort, semble-t-il, à bref délai. Amherst guigne les biens des Jésuites, les derniers Récollets errent dans les campagnes, les Sulpiciens doivent disparaître. Les instructions royales vont à l'apostasie religieuse et nationale des Canadiens, nos pères.

Les Sulpiciens répondent aux menaces en fondant un collège pour l'élite de Montréal (1767) et ils offrent même d'entretenir de leurs deniers une université de haut savoir.

Les écoles surgissent

L'Institution royale s'y oppose et offre à une population française et catholique des écoles anglaises et protestantes. Personne, chez nous, n'en veut, et le petit peuple rural n'a d'autre instruction que celle qu'il recueille de la bouche de ses prêtres de paroisse. Seules quelques religieuses de la Congrégation, prises sur le personnel enseignant à Montréal, tenaient quelques petites écoles à la campagne. Enfin, Papineau paraît et fait l'éducation politique du peuple, qui comprend maintenant ce qu'est le droit public. Des lois scolaires émanent du parlement. Les paroisses, les députés, de généreux bienfaiteurs, s'intéressent aux écoles. Elles surgissent maintenant de partout. Montréal en a déjà plusieurs.

Depuis longtemps la ville a débordé au delà de ses vieilles fortifications. Dans ses faubourgs de Saint-Laurent, de Québec, des Récollets, à Près-de-Ville, les Sulpiciens et la Congrégation de Notre-Dame ont de bonnes écoles, presque en nombre suffisant pour la population grandissante.

"Des cinquante-deux écoles, dit Jacques Viger, qui existent en 1825 dans Montréal et la banlieue, il y en a vingt-cinq sous la direction du clergé et des religieuses de l'Eglise catholique, sans compter les 300 écoliers du petit Séminaire fondé par le Sulpicien Curateau, en 1767." 1200 enfants au moins y reçoivent presque gratuitement l'instruction dans les langues française et anglaise.

Il y a même, en 1836, un embryon d'école normale qui a un excellent programme d'études, mais peu d'avenir assuré. Elle est venue trop tôt, au moment où le gouvernement abandonne à leur malheureux sort toutes les écoles primaires. Il y a mieux. Saint-Sulpice obtient le droit de vivre, à la condition d'employer ses revenus à l'instruction de la jeunesse du pays. A-t-il jamais failli à sa mission? En pleine crise, il appelle de France les Frères des Ecoles chrétiennes et leur confie les quatre cents enfants de son école du séminaire. Installés au faubourg Saint-Laurent, leur voisinage se peuple d'écoles françaises et anglaises. Ce sera plus tard un centre scolaire important.

L'ère des fondations

L'Union, elle était impossible. Elle voulait nous tuer, elle nous sauva.

C'est en effet une époque moderne qui s'écarte des sentiers battus et regarde en face l'avenir. C'est l'ère des fondations, de tous les commencements. L'Union nous donne tout de suite un système scolaire qui s'impose à la population. Après cinq ou six ans d'essais, on trouvera une formule acceptable. Et les écoles se multiplient.

A Montréal, la commission scolaire, composée de six membres, ouvre ses séances en 1846. Elle n'a qu'un petit nombre d'écoles et son budget est plus que modeste, mais c'est déjà un commencement. Elle construit en 1853 à la rue Côté sa première école, celle qui sera l'Académie commerciale transportée dix-sept ans plus tard au Plateau; vient ensuite l'académie Sainte-Marie, ou Montcalm, en 1860. La commission ne cessera plus d'allonger la liste de ses fondations scolaires.

Près-de-Ville devient un centre scolaire important. Il réunit l'école Saint-Laurent (1840), une école catholique anglaise sous la direction de M. Doran, 1857, l'école catholique française ou académie Archambault (1859), une école de dessin, les facultés de l'Université McGill (1852), une école d'équitation, un jardin botanique, un pensionnat tenu en 1862 par les Dames du Sacré-Coeur, sans compter une école et une église anglaise protestante, une synagogue, un théâtre.

La multiplication des congrégations enseignantes est le fait capital de cette époque. Mgr Bourget est l'âme de cet admirable mouvement. Il fonde lui-même les Soeurs de la Providence, 1843, les Soeurs de Jésus-Marie (1845), les Soeurs de Sainte-Anne (1850), les Soeurs de Miséricorde.

Il appelle de France les Soeurs de Sainte-Croix (1847), les Dames du Sacré-Coeur, 1842, le Bon Pasteur d'Angers (1844). Elles ne tarderont pas à tenir à Montréal et ailleurs de nombreuses écoles. Plusieurs congrégations d'hommes, voués à l'enseignement, Sainte-Croix, Saint-Viateur, etc., viennent de France offrir à Montréal leur dévouement et leur compétence. Plusieurs paroisses leur confient les enfants, à qui ils donnent l'enseignement à tous les degrés, même l'enseignement spécial, qui maintenant devient possible.

Pour les déshérités

En effet, les Viateurs reçoivent les sourds-muets (1865), les Soeurs de la Providence, les sourdes-muettes, les Soeurs Grises fondent le Nazareth des aveugles (1861), les Frères de la Charité se chargent de l'école des jeunes délinquants (1873). Asiles pour enfants pauvres, orphelinats, refuges, écoles de métiers, les congrégations enseignantes pourvoient à tout, soulagent toutes les misères. Les nouvelles paroisses de Montréal, devenues autonomes par le décret de 1865, ne manqueront pas de les appeler à leur secours.

Après l'organisateur Meilleur, vient le grand animateur Chauveau.

Il habite le château de Ramezay, devenu le siège de l'Instruction publique. Il y a installé, en 1857, l'Ecole normale, l'Association des instituteurs laïcs, le *Journal de pédagogie*. C'est un beau centre d'études, ayant ses cours publics, sa bibliothèque et son musée. L'Ecole normale tient la tête du mouvement qui anime étudiants et chercheurs.

D'autre part, les Sulpiciens ont élargi leur oeuvre d'éducation et ils ont créé à la rue Sherbrooke un centre d'études supérieures. En 1861, leur collège classique s'y transporte, devancé quatre ans auparavant par le séminaire de théologie, qui a été fondé en 1825 à l'évêché de Montréal, et installé à Notre-Dame depuis 1840. Plus tard, la philosophie et un petit séminaire l'y suivront. On était retourné aux lieux où jadis furent évangélisés, par eux et la Congrégation de Notre-Dame, les anciens Indiens.

En 1848, les Jésuites sont revenus à Montréal, à la grande surprise du gouverneur anglais qui ne les attendait pas si tôt. Ils construisent le deuxième des collèges classiques de Montréal, pour lequel ils obtiennent plus tard une charte universitaire. Une autre élite sortira de ce centre de rayonnement.

La Confédération

A l'ère des fondations en tous genres succède la période d'une plus stricte réglementation scolaire. En 1865, la paroisse de Notre-Dame rendait leur autonomie aux églises qu'elle avait fondées au cours des temps. Ces nouvelles paroisses deviennent aussitôt autant de municipalités scolaires indépendantes. Mais la ville gardait les principaux faubourgs avoisinant le noyau primitif. Sa commission scolaire restait la plus importante de toutes, avec une charte spéciale, un programme d'études, un mode d'administration qui serviront de modèles. L'école du Plateau donne le ton, et son principal, M. Archambault, joue un rôle de surintendant local. La commission scolaire édifie plusieurs belles écoles qui font l'orgueil de la ville: le Plateau et Sarsfield (1870), Olier (1875), Belmont et Plessis, etc...

L'Ecole normale, qui n'a plus M. Chauveau, devenu premier ministre et ministre de l'Education à Québec, gagne le haut de la ville et continue d'alimenter d'instituteurs les écoles laïques, et aussi, grâce à son programme d'études supérieures, les facultés universitaires. L'oeuvre pédagogique, mal comprise, reste impuissante à barrer la route aux trop nombreux professeurs diplômés par les bureaux d'examinateurs. Elle faillit même un jour sombrer au milieu de l'indifférence générale. Elle avait réussi cependant à créer un département d'élèves-institutrices, lequel servit de modèle aux écoles normales rurales fondées après 1900. En réalité, l'école normale de la Congrégation de Notre-Dame s'alimentait d'élèves venant de la campagne et qui y retournaient presque toutes.

Et maintenant les anciennes congrégations enseignantes, celles mêmes qui ont été fondées ou amenées au pays de Montréal par Mgr Bourget, ont élevé leur cours d'études presque au niveau universitaire. Les grands couvents de Villa Maria (1854), du Mont Sainte-Marie (1860), d'Hochelaga (1860), du Mont-Royal (1894), sont des établissements scolaires de haute réputation. Le Mont Saint-Louis (1883), pour l'instruction des jeunes gens, n'a guère d'égal à Montréal.

Succursale de Laval

Quelques congrégations enseignantes plus récentes arrivent de France, pour la plupart: ce sont les Frères Maristes (1886), de l'Instruction chrétienne, (1890), de Saint-Gabriel, (1892), de la Charité, (1865). Ces maîtres, qui ont appris la pédagogie française, ne tarderont pas à entrer dans Montréal pour y fonder des maisons de leur ordre.

Enfin commence à Montréal, malheureusement dans un quartier commercial, l'enseignement universitaire. C'était en 1876. L'Université Laval de Québec consentait à y ouvrir une succursale qui dépendrait d'elle entièrement, sans pouvoir même décerner ses diplômes. Plusieurs facultés éparses, le droit, la théologie, s'y agrégèrent aussitôt. La médecine, qui, depuis 1845, avait son école indépendante, refusa longtemps de s'y agréger. Après bien des luttes, elle céda enfin en 1890 et devint de ce fait la faculté la plus importante de l'université, qui ne donnait guère encore que l'enseignement professionnel: art dentaire, pharmacie, école polytechnique et, vers 1900, quelques cours de littérature française. Une sorte d'union morale ne réussissait pas toujours à vaincre l'esprit d'indépendance.

Les 40 dernières années

En l'an 1900, Montréal est déjà une très grande ville de 300,000 âmes, et elle attire d'un mouvement irrésistible la population rurale: elle augmente d'un million. Le besoin d'écoles n'est jamais entièrement satisfait. Pourtant tous les pouvoirs, le gouvernement, le système scolaire officiel, les congrégations enseignantes, l'initiative privée s'y emploient avec ardeur.

L'enseignement primaire tend vers une centralisation de plus en plus forte. Les limites de la commission seront bientôt celles de la grande ville. Mais alors, l'annexion à Montréal des municipalités civiles n'entraîne pas toujours avec elle les commissions scolaires. En 1914, la plupart des quartiers récemment jetés dans le grand Montréal pour les fins municipales ont gardé leur indépendance scolaire et forment une trentaine de commissions dont plusieurs cependant sont unies en une association ayant un visiteur commun. Le bureau scolaire de Montréal, composé de neuf membres depuis 1894, possède trente-sept écoles et en contrôle viugt-quatre autres appartenant à des associations privées, avec une population scolaire de 29,000 enfants et un personnel enseignant de 754 professeurs de toutes catégories. Depuis 1908, il a construit douze écoles et ce mouvement va s'accentuant. En 1917, de nouvelles annexions ont rendu possible le partage du territoire scolaire en cinq commissions relevant de la même administration financière. Enfin, en 1928, une seule commission scolaire, composée de deux comités, l'un pédagogique, l'autre administratif, prend le contrôle de toutes les écoles de Montréal, sous la direction d'un président général, devenu depuis surintendant de l'Instruction publique.

Le territoire scolaire est celui de Montréal même. En dix ans, jusqu'en 1937, il se construit plus de quarante écoles. Aujourd'hui, la commission administre 226 écoles ayant une valeur de quarante millions; 3,700 professeurs et institutrices, laïcs et religieux, enseignent à 120,000 enfants. Et ces chiffres ne comprennent pourtant pas toute la population scolaire de la grande agglomération montrealaise. La commission a sa bibliothèque pour les professeurs, elle publie une revue pédagogique, elle possède un service pour contrôler les absences d'élèves, elle patronne un service social pour enfants débiles, les colonies de vacances et d'autres oeuvres d'utilité publique. Elle a des classes d'infirmes et d'anormaux.

Programme plus vaste

On comprend que les besoins scolaires spéciaux d'une si grande ville aient amené dans l'organisme scolaire de profonds changements. Les programmes d'études, plusieurs fois modifiés, ont donné bonne place à des matières nouvelles: travaux manuels, dessin, chant, culture physique, etc.

L'enseignement primaire supérieur dont la première classe fut ouverte au Plateau en 1917, s'étendit rapidement. Huit grandes écoles, pourvues de laboratoires, donnent un cours scientifique complet: ce sont le Plateau, Saint-Stanislas, Maisonneuve, Saint-Viateur, de Lévis, N. D. de Grâce, Saint-Henri et le High School d'Arcy McGee.

On accorda aussi une plus grande attention à la préparation professionnelle des maîtres. Outre ses oeuvres scolaires, comme les colonies de vacances (1912), la Société du Bon Parler français, une bibliothèque et un musée pédagogique, l'Ecole Normale eut ses cours de perfectionnement pour professeurs, ses cours publics, un cercle pédagogique. L'institut de pédagogie qu'elle offrait de fonder alla aux Frères des Ecoles chrétiennes (1934). Quelques années auparavant, la Congrégation de Notre-Dame avait ouvert une école supérieure de pédagogie qui fut affiliée à l'Université et qui devint de ce fait un actif centre d'études groupant les écoles normales de musique et d'enseignement ménager, ainsi que le collège Marguerite Bourgeoys, cours d'enseignement secondaire pour jeunes filles. Enfin, en 1932, les congrégations enseignantes transformèrent leurs scolasticats en autant d'écoles de pédagogie ayant même programme d'études que les écoles normales officielles. C'était un grand progrès qui s'est étendu dans la suite à la plupart des congrégations enseignantes de femmes.

Les écoles libres

Un bon nombre d'écoles libres, religieuses ou laïques, c'est-à-dire ne relevant pas de la commission scolaire de Montréal, donnent l'instruction à des milliers d'enfants: couvents affiliés à l'Université, cours supérieurs ou spéciaux, jardins d'enfants (ce sont en réalité des classes primaires préparant aux études secondaires), orphelinats, écoles ménagères etc.

On doit également à l'initiative privée la fondation de quelques institutions d'enseignement classique, internats ou externats: le collège Jean-de-Brébeuf, 1928; l'externat classique de Saint-Sulpice, 1927, le collège de Sainte-Croix et l'Ecole Saint-Ignace, 1929.

D'autre part, le gouvernement provincial a accompli à Montréal une oeuvre scolaire importante. Il a donné des millions à l'Université et a fondé lui-même plusieurs grandes écoles; les Ecoles normales, 1857 et 1899, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, 1910, l'Ecole Technique, 1907, l'Ecole des Beaux-Arts, 1922.

Vers 1886, Honoré Mercier instituait des cours d'adultes qui se donnent encore dans 52 écoles sous la direction des maîtres laïcs. Enfin, au Monument national, sous le nom d'école d'Arts et Métiers, le gouvernement réunit un ensemble considérable de cours théoriques et pratiques sur le dessin, les sciences appliquées, l'histoire de l'art, la géographie économique, etc. Des professeurs de réputation ne dédaignent pas d'y enseigner.

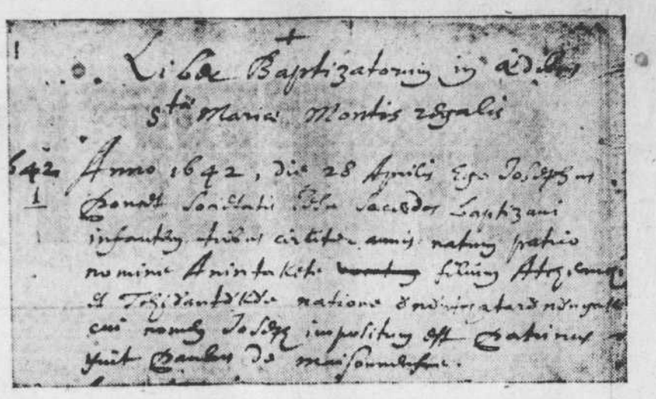
L'Université de Montréal

En 1920, l'Université s'affranchissait de la tutelle de l'Université Laval, de Québec. Elle recevait une charte pontificale et une charte royale lui garantissait son autonomie. Elle affiliait aussitôt une douzaine de collèges de la région de Montréal. Le nombre de ses facultés était déjà considérable: médecine, loi, théologie, lettres, philosophie, sciences, arts, les écoles polytechnique, de pharmacie, de chirurgie dentaire, des Hautes Etudes commerciales, etc. Elle accorde même, suivant le mode américain, des titres universitaires à des institutions d'enseignement primaire ou d'enseignement secondaire moderne. Elle augmente ainsi considérablement sa liste déjà longue d'élèves de toutes catégories. Ajoutons enfin que l'Université n'a pas réussi à occuper le grand édifice qu'elle a commencé de construire en 1930 et qu'elle a laissé inachevé, faute de ressources.

D'autre part, l'Institut de botanique, une des facultés de l'Université (1921), vient de se transporter au grand jardin botanique créé récemment dans l'est de Montréal. Il ne peut manquer de devenir un centre important d'études scientifiques. De bon augure pareillement la naissance d'institutions nouvelles: géologie, biologie, géographie, etc.

Ce bref historique ne rend pas justice aux institutions éducatives de Montréal. Réduit à une trop rapide nomenclature, il donne toutefois une idée des progrès scolaires qu'a réalisés, pendant le dernier siècle surtout, la métropole du Canada.

Adélard DESROSIERS



PREMIERE ENTREE AU REGISTRE DE VILLEMARIE

Aux **Actes de Baptême**, celui du fils d'un Algonquin âgé de 4 ans, fait chrétien par le père jésuite Joseph Poncet, le 28 avril — ce qui révèle que ce baptême est antérieur de trois semaines à l'arrivée des fondateurs à Villemarie. Parrain et marraine, M. de Maisonneuve et Mlle Jeanne Mance.

LA COMPAGNIE CATELLI

se joint aux nombreux amis du **DEVOIR** *pour offrir à ce quotidien canadien-français ses meilleurs voeux de succès et de longue vie.*

Notre maison, qui existe depuis 1867, a débuté avec une production de 600 livres par jour et est aujourd'hui, grâce à ses nombreuses usines, la plus grande industrie du genre dans tout l'Empire Britannique.

LA COMPAGNIE CATELLI

Aimé GEOFFRION, C.R. *Président* — Paul BIENVENU *Directeur-gérant*

MONTREAL

CATELLI est synonyme de qualité pour toutes les ménagères qui désirent : **spaghetti, macaroni, nouilles aux oeufs frais, fèves au lard** et **spaghetti en conserve.**

MINISTERE DU SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Hon. Henri GROULX, Ministre — M. Jean BRUCHESI, Sous-ministre

Le 20 juin 1913, dans un article intitulé "A L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL, le "Devoir" publiait les résultats obtenus aux examens par les premiers diplômés de cette école. Depuis lors

L'ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL

n'a pas failli à la tâche que ses fondateurs lui ont confiée: — "FORMER POUR L'INDUSTRIE DES TECHNICIENS COMPETENTS ET DES OUVRIERS HABILES".

On peut juger l'importance de l'oeuvre de cette école par le nombre des jeunes gens qui, à date, ont obtenu des diplômes ou des certificats après avoir complété l'un ou l'autre de ses cours :

COURS TECHNIQUE	858
COURS DES METIERS	503
COURS DE TYPOGRAPHIE	117
COURS D'AUTOMOBILE	1987
COURS DU SOIR	4713
COURS DE RELIURE (fondé en 1938)	

Le programme des études a subi maintes modifications pour s'adapter aux progrès de l'industrie. Encore aujourd'hui

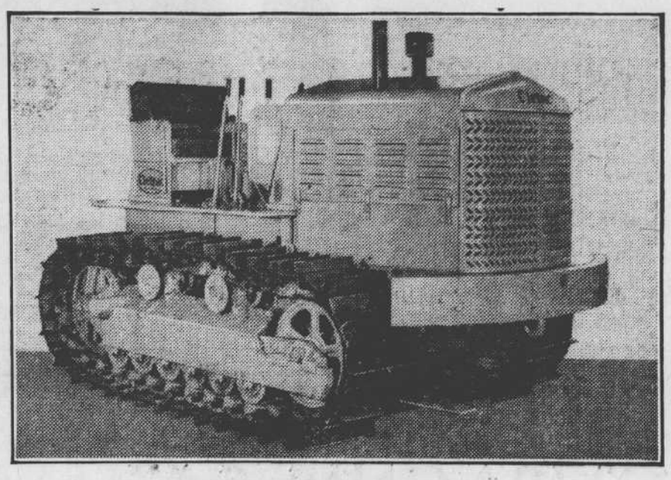
L'ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL

s'applique à perfectionner ses méthodes d'enseignement afin de donner aux jeunes gens qui fréquentent ses cours une formation des plus complètes.

Prospectus sur demande

200 OUEST, RUE SHERBROOKE.

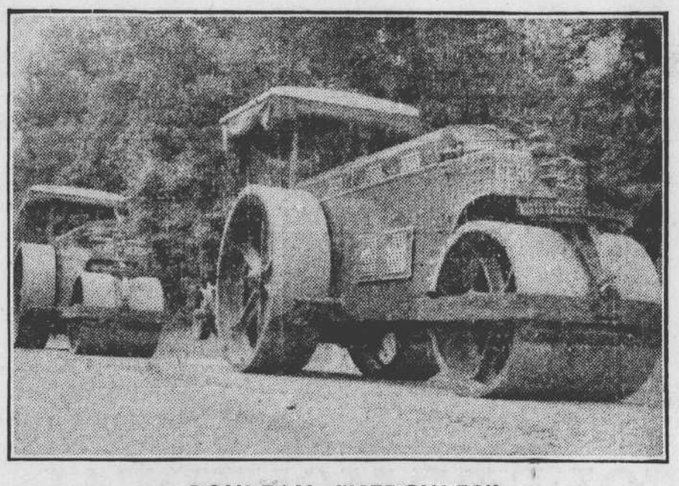
ENTREPRENEURS, ATTENTION!



TRACTEURS CLETRAC
16 à 95 H.P.
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"



EXCAVATEURS
GENERAL ou OSGOOD
Capacité : 3-8 verge à 2 verges
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"



ROULEAU "HERCULES"
Capacité : 6 à 15 tonnes
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"

● Le succès de votre travail et le profit que vous devez en retirer dépendent grandement de l'excellence de votre outillage.

● Notre maison est en mesure de vous procurer tout ce qu'il y a de plus moderne et de plus pratique pour répondre à vos besoins et vous assurer le maximum d'avantages.

EXCAVATEURS
COMPRESSEURS
CONCASSEURS

MACHINES A ASPHALTE

TRACTEURS SUR CHENILLES

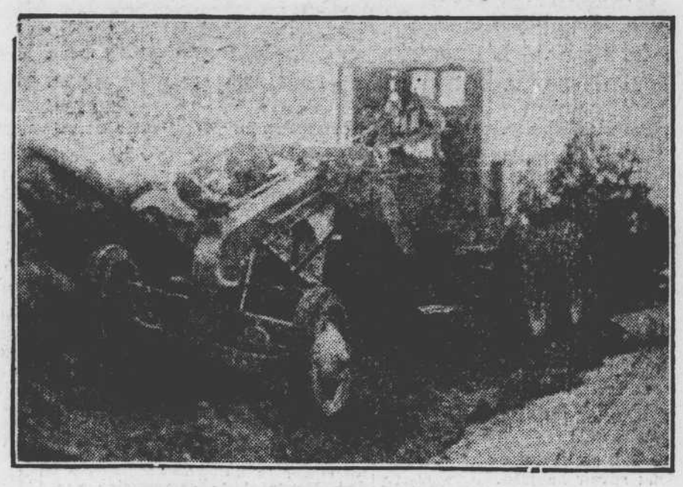
"TRAILBUILDER"

WAGON GRATTOIR

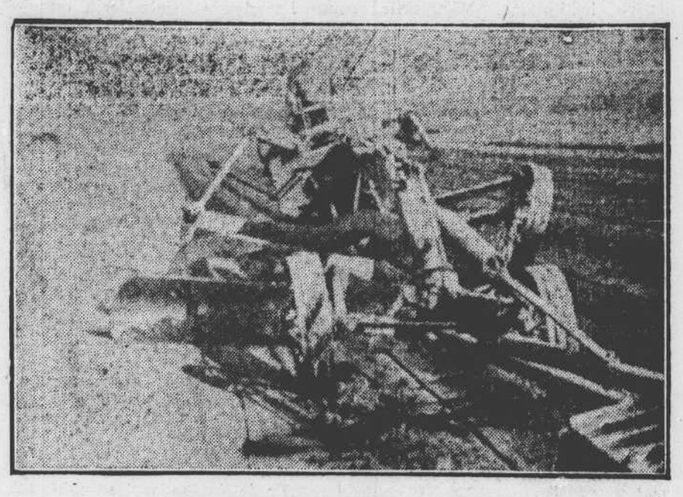
GRATTES MECANIQUES

CHARGEUSES MECANIQUES

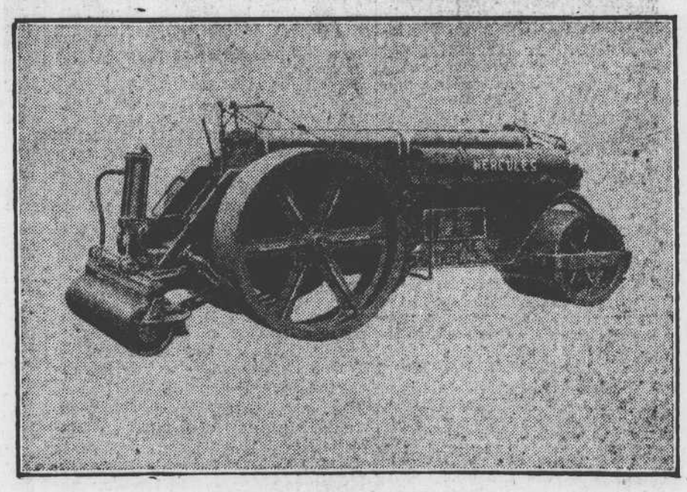
CAMIONS-TRACTEURS
(Pouvoir positif sur les quatre roues)



GRATTES MECANIQUES ADAMS
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"



GRATTE A ROUES ADAMS
INCLINABLES
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"



ROULEAU "HERCULES"
avec rouleau à pression auxiliaire
Capacité : 6 à 15 tonnes
MOTEUR à GAZOLINE
ou "DIESEL"

MOTEURS A GAZOLINE ~ MOTEURS "DIESEL"
(Stationnaires ou marins)

C. O. MONAT & CIE Limitée

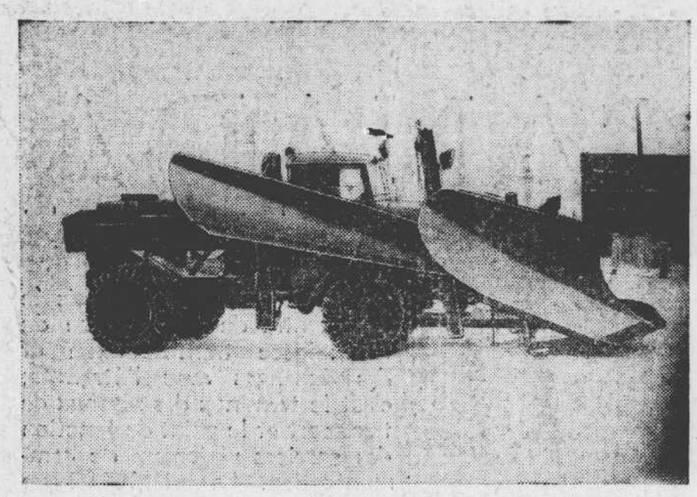
INGENIEURS

OUTILLAGE MECANIQUE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION,
L'INDUSTRIE, LES TRAVAUX MUNICIPAUX ET LES CHANTIERS MARITIMES

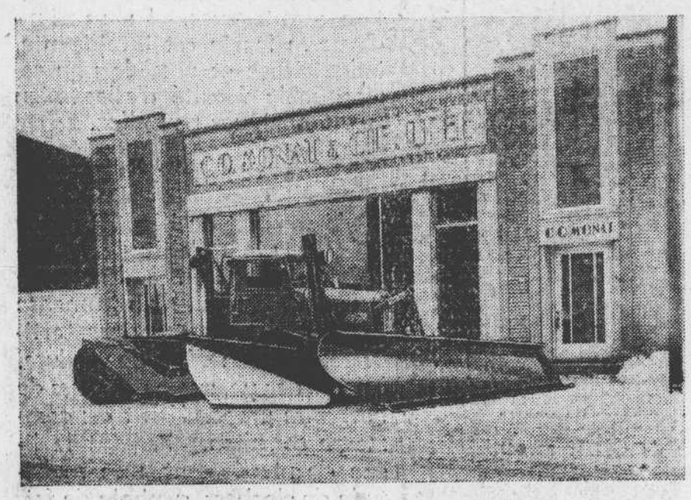
6520, AVENUE DU PARC :: MONTREAL

LES CHASSE-NEIGE "WALTER"

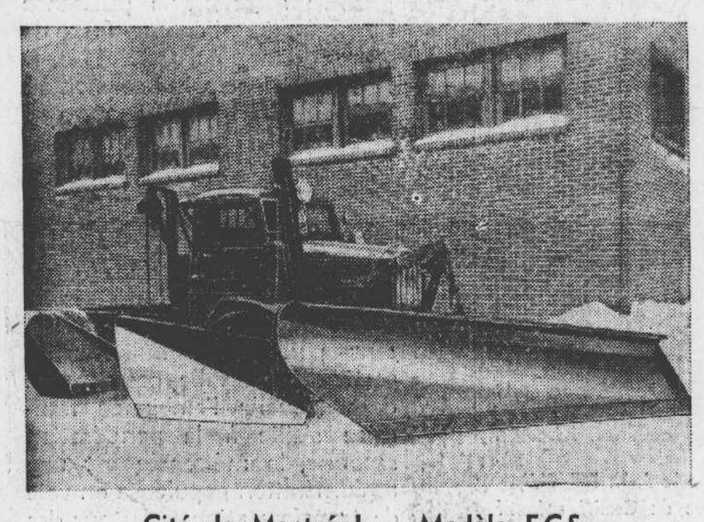
encore en évidence



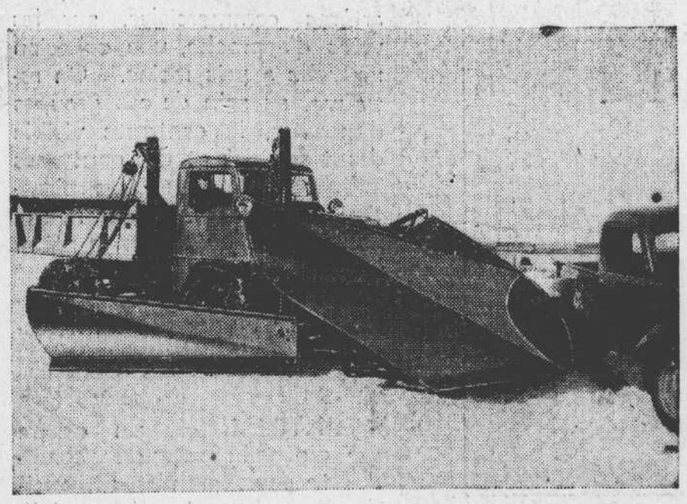
M. Edouard Simard, Marine Industries, Ltd, Sorel — Modèle FDBD



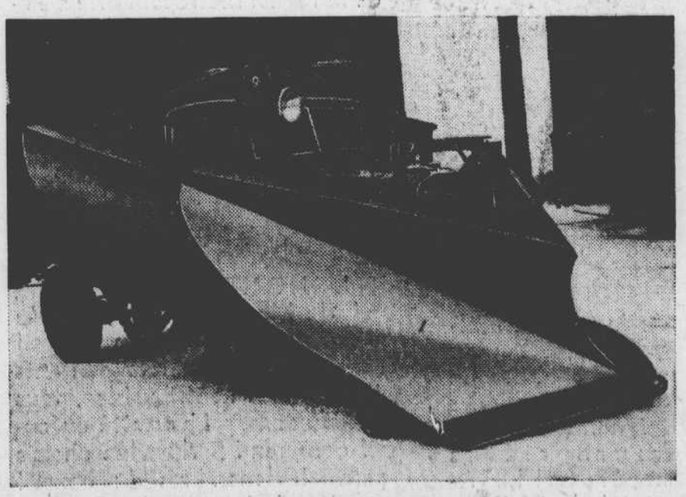
Cité de Montréal — Modèle FCS



Cité de Montréal — Modèle FCS



Commission Métropolitaine, Montréal-Nord — Modèle FMD



Ayers Limited, Lachute, Qué. — Modèle FND

A la longue liste des usagers des camions-tracteurs «WALTER», quatre autres noms sont venus s'ajouter, avec cinq unités, depuis que l'année est commencée.

(Voir, à gauche, les noms et illustrations des modèles vendus.)

● ● ●

Le camion-tracteur «WALTER», avec traction positive sur les quatre roues, n'assure pas cette traction seulement lorsque l'état des routes et la température sont à souhait, mais également là où les conditions sont les plus défavorables. L'efficacité et la supériorité du camion-tracteur «WALTER» sont dues à ses différentiels brevetés avec barrure automatique; c'est ce qui lui donne une traction positive sur les quatre roues en tout temps et dans toutes les conditions.

● ● ●

Nous pouvons fournir, en tout temps, des camions-tracteurs dans toutes les capacités désirées de 3 à 20 tonnes.

● ● ●

Quelques usagers des camions-tracteurs «WALTER» dans le Québec:

Beauharnois Light, Heat & Power Cons.
Gouvernement fédéral Aéroport St-Hubert, Cité de Québec
Bell Telephone Co., Ville de Valleyfield
Gouvernement provincial Voirie, Cité de Longueuil
Provincial Transport, Ville de Pointe-Claire
Dominion Bridge
Thomassin Transport, Ville de Shawinigan
Montreal Tramways Co., Cité de Lachine

C.O.MONAT & CIE Limitée

INGENIEURS

OUTILLAGE MECANIQUE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION,
L'INDUSTRIE, LES TRAVAUX MUNICIPAUX ET LES CHANTIERS MARITIMES

6520, AVENUE DU PARC :: :: :: :: MONTREAL

MONTRÉAL
LA MÉTROPOLE DU CANADA

DOMINANT le marché régional, au carrefour des voies de pénétration sises au nord du continent, Montréal a conquis la prépondérance économique sous l'influence des grands courants qu'entretient la finance industrieuse. Par étapes rapides, la métropole incontestée du Canada a grandi dans un vaste pays pourvu de richesses latentes à peine explorées. Montréal, surnommé le réservoir de la finance canadienne, a concouru à donner l'impulsion initiale à de multiples entreprises dont le Dominion s'enorgueillit. La région métropolitaine groupe une population d'environ un million et quart répartie comme suit d'après l'origine ethnique :

Race française		800,000
Race britannique :		
anglaise	170,000	
irlandaise	68,000	
écossaise	65,000	
autres	2,000	305,000
Race hébraïque		75,000
" italienne		35,000
" polonaise		8,000
" allemande		7,000
Autres races		20,000
		1,250,000

★ ★ ★

MONTREAL ne doit pas son prestige uniquement à son importance numérique. Divers facteurs à la fois géographiques et sociaux contribuent à lui créer une situation privilégiée, tant à l'intérieur que sur les places étrangères. C'est avant tout un centre de production et de distribution merveilleusement outillé. Au fait, l'entreprise locale alimente un pourcentage élevé des besoins régionaux, en plus de concourir à l'essor du commerce extérieur. Montréal compte les entreprises suivantes :—

Description	Nombre d'établissements	Débit annuel
Industrie	2,500	$500,000,000
Commerce de détail	12,500	370,000,000
Commerce de gros	2,000	775,000,000

★ ★ ★

L'INDUSTRIE établie dans la région de Montréal groupe une mise de fonds de $500,000,000 et procure de l'emploi à 115,000 travailleurs qui ont reçu $126,000,000 en salaires et gages au cours de l'année 1937. La production globale de ces établissements avait une valeur totale de $617,000,000.

★ ★ ★

L'ILE de Montréal couvre une superficie totale excédant cinquante milles carrés; elle s'étend sur une distance de trente-deux milles et dans sa partie la plus large, en direction nord-sud, environ treize milles relient le Saint-Laurent à la rivière des Prairies. Montréal est le plus important port maritime au monde qui soit situé à 1000 milles à l'intérieur des terres et le second du continent par le volume de ses expéditions.

Trafic du port de Montréal, en 1938

Enumération	Nombre de navires	Tonnage net enregistré
Arrivages :		
Océaniques	1,133	4,473,961
Caboteurs	4,589	4,165,296
Départs :		
Océaniques	1,144	4,492,851
Caboteurs	4,594	4,042,049
Navires étrangers	10,060,958	tonnes
Navires locaux	6,639,426	tonnes
Trafic total :	16,700,384	tonnes



Echevin JOHN KERRY, membre du Comité exécutif



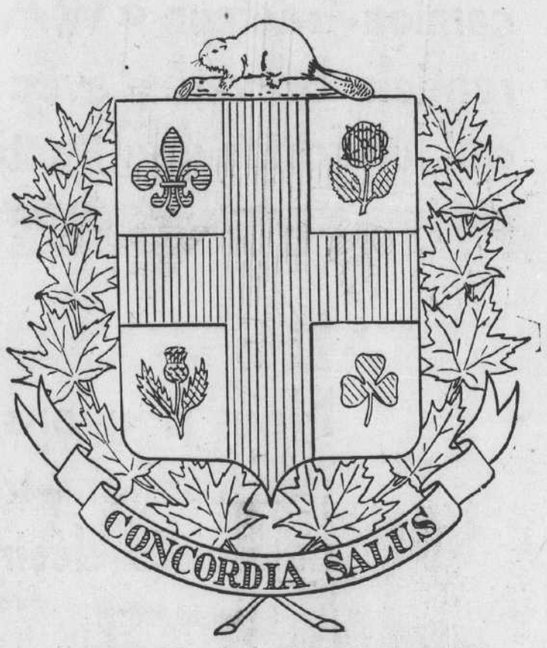
Son Honneur le Maire, M. CAMILLIEN HOUDE



Echevin HECTOR DUPUIS, membre du Comité exécutif



Echevin JANVIER COUPAL, membre du Comité exécutif



Les armoiries de la Cité de Montréal



Echevin J.-H. DELISLE, membre du Comité exécutif



Echevin OSCAR BELISLE, leader du Conseil



Echevin J.-M. SAVIGNAC, N.P., président du Comité exécutif



Me HONORE PARENT, C.R., dir. des Services municipaux

Les administrateurs de la Cité de Montréal

LA superficie totale des parcs de Montréal atteint 1,549 acres et celle des terrains de jeu 222 acres. La longueur des rues ouvertes est d'approximativement 900 milles dont environ 700 milles de rues pavées en matériaux durables et 37 en macadam.

LE budget de la Cité se chiffrait à $53,178,892 pour l'exercice 1939-40. En 1939, la valeur des immeubles imposables atteignait $921,699,954 et celle des propriétés exemptes d'impôt $314,837,275, soit un total de $1,236,537,229.

MONTREAL est à la fois le centre de convergence du négoce trans-canadien et des échanges avec l'étranger; c'est le terminus des réseaux de transport et le point de jonction des services régionaux de communication. La variété ainsi que l'abondance des sources d'approvisionnement, en disponibilité en tout temps, procurent à l'industrie et au commerce une situation avantageuse. La main-d'oeuvre locale est intelligente, industrieuse et possède une remarquable faculté d'adaptation aux techniques nouvelles.

★ ★ ★

DU sommet du Mont-Royal, à 700 pieds d'altitude, Montréal apparaît à l'observateur sous l'aspect d'un immense jalonnement d'entreprises, articulées dans un décor de verdure, à perte de vue, sur le parcours de l'estuaire prépondérant du commerce canadien. Perçant la ligne de nivellement, une multitude de clochers, symbole de foi, s'élèvent de partout vers le ciel, à travers les volutes de fumée grisâtre attestant la puissance de production, l'énorme force de travail d'une collectivité laborieuse. Montréal compte au delà de 260 églises de rites et cultes divers. La religion catholique prédomine.

★ ★ ★

DEUX éléments de civilisation nettement distinctifs s'entremêlent, à Montréal, sans perdre leur individualité particulière. Ville cosmopolite dans laquelle l'ambiance française s'allie à la pondération saxonne, la métropole est une agglomération populeuse en voie de transformation. Autour des vestiges de l'époque française, en bordure des quais, le long des artères commerciales, sur les voies d'approche, une cohésion nouvelle a pris racine. On retrouve, au sein de ces groupes disparates, le contraste visible des traditions et des coutumes indiquant l'emprise d'une migration variée. De bonne heure, notre esprit de tolérance attira vers les rives du Saint-Laurent les étrangers qu'un riche territoire ne manque pas d'intéresser.

★ ★ ★

MONTREAL est un centre culturel réputé; on y compte deux grandes universités, l'une française (Montréal) et l'autre anglaise (McGill). Le nombre des écoles élémentaires de la région métropolitaine s'élève à 500. Ces institutions sont fréquentées par plus de 200,000 élèves. De plus, les maisons d'enseignement secondaire sont au nombre de huit. Les écoles et collèges spécialisés y sont aussi nombreux.

★ ★ ★

L'AUTORITE administrative de Montréal est constituée du maire et d'un conseil comprenant 35 représentants élus par les contribuables, tous les deux ans. Le comité exécutif comprend 5 échevins choisis parmi les membres du conseil municipal. Le comité exécutif a charge des deniers municipaux.

L'œuvre qui accote ▲▲ toutes les autres

LE DEVOIR

3ème fascicule: pages 33 à 48

VOLUME XXXI — No 46

FAIS CE QUE DOIS !

MONTREAL, SAMEDI 24 FEVRIER 1940

1636

Les Notables de Montréal

DIRIGEANTS, PROFESSIONNELS ..... ET ARTISTES .....

Par E.-Z. MASSICOTTE
Archiviste

1760

Ce travail s'adresse à ceux qui, pour se rendre compte de la vie publique à Montréal, sous le régime français, veulent savoir quelles ont été à certaines périodes les autorités militaires, religieuses et civiles; les professionnels, les artistes ainsi que les grands artisans qui séjournèrent dans la future métropole et qui contribuèrent ou durent contribuer à son administration comme à son développement.

Les listes de toutes ces personnalités marquantes existent en bonne partie. Plusieurs sont éparses dans des livres, des brochures ou des périodiques que l'on n'a pas toujours à sa portée; les autres sont encore inédites.

Ce fait, que nous avons constaté par expérience, nous a induit à présenter un mémento peu volumineux formé d'une série de tableaux facilement consultables suivis de leur bibliographie.

L'abréviation B.R.H. réfère au Bulletin des Recherches historiques.

I — LES SEIGNEURS DE MONTREAL

1636, 15 janvier. — Jean de Lauzon se fait adjuger l'île de Montréal, au nom de son ami, M. de la Chaussée. (Faillon I. 349).

1640, 7 août. — M. de Lauzon cède l'île de Montréal à la Compagnie Notre-Dame de Montréal. La Compagnie des Cent associés réclame le droit de propriété, puis elle abandonne l'île à la réserve de la partie supérieure. (Faillon, I. 393-397).

1659. — La Compagnie des Cent associés remet l'île entière à la Compagnie Notre-Dame de Montréal. (Faillon, I. 397).

1663, 9 mars. — La Compagnie Notre-Dame de Montréal cède la seigneurie au Séminaire de St-Sulpice. (Faillon, III, 61)

1663, 18 août. — L'abbé Gabriel Souart, supérieur du S. St-Sulpice de Montréal, en présence de M. de Maisonneuve, gouverneur, prend définitivement possession de la seigneurie. (Greffe Basset).

II — AUTORITES MILITAIRES

Gouverneurs particuliers

1641-1665 — Paul de Chomedey de Maisonneuve.
1669, 13 juin — François-Marie Perrot.
1684, 10 avril. — Louis-Hector de Callières.
1699, 28 mai. — Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil.
1704, 15 mai. — Claude de Ramezay.
1724, 9 septembre. — Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil.
1730, 16 juin. — Jean Bouillet de la Chassaigne.
1733, 1er avril. — Josué Boisberthelot de Beaucours.
1749, 15 février. — Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil.
1757, 1er mai. — François-Pierre de Rigaud, de Vaudreuil.

Nous ne donnons ici que les titulaires.

Biblio. — Leblond de Brumath. **Histoire de Montréal.** 439. — F.-J. Audet. **Canadian Dates & Events.** Liste complète p. 78. — P.-G. Roy. **Officiers d'état-major.**

LIEUTENANTS DE ROI

"C'était un officier qui commandait dans une place de guerre, en l'absence du gouverneur et immédiatement avant le major." (Guyot, Répertoire, vol. X.)

"Il avait le rang de lieutenant-colonel d'après les règlements de la cour et marchait d'après la date de sa commission."

"On dit lieutenant *de* roi et non *du* roi. Ce personnage n'était qu'une doublure... Assez souvent, il servait de frein pour arrêter la marche des plus hauts fonctionnaires, car il était porteur de pleins pouvoirs secrets qu'il ne faisait connaître qu'en temps et lieu..." (Benjamin Suite, B.R.H. XIII, p. 191).

1697, 13 février. — Antoine, marquis de Crisafy.
1699, 28 mai. — François de Gallifet.
1710, 5 mai. — Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil.
1720, 7 mai. — Jean Bouillet de la Chassaigne.
1726, 23 avril. — Jean-Louis de la Corne.
1733, 1 avril. — Claude-Michel Bégon.
1743, 1 mai. — François de Gannes de Falaise.
1748, février. — Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil.
1749, 23 mai. — Gaspard Adhémar de Lantagnac.
1756, 17 mars. — Charles-Joseph d'Ailleboust.

Biblio. — P.-G. Roy. **Officiers d'état-major.**

MAJORS

1648. — Lambert Closse (sergent major).
1662. — Zacharie Dupuis.
1677, 1er mai. — Jacques Bizard.
1694, 15 avril. — Charles Gaspard Piot de Langloiserie.
1699, 28 mai. — Michel Le Neuf de la Vallière.
1706, 27 mai. — Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil.
1710, 5 mai. — Jean Bouillet de la Chassaigne.
1716, 27 avril. — François le Verrier de Rousson.
1725, mai. — Jacques-Charles de Sabrevois.
1729, 16 mars. — François de Gannes de Falaise.
1733, 1er avril. — Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil.
1748, 6 mars. — Gaspard Adhémar de Lantagnac.
1749, 23 mai. — Pierre-Jacques Chavoy de Noyan.
1756, mars. — François Dupleissy-Faber.
1757, 15 avril. — Charles de Raymond (intérimaire).

Biblio. — P.-G. Roy, **Officiers d'état-major.**

AIDES-MAJORS

A plusieurs reprises, il semble y avoir deux aides-majors. "D'autre part, on voulut abolir ce grade, et nous n'avons aucun nom pour la période de 1737 à 1745. En cette dernière année, le gouverneur demande le rétablissement des aides-majors. Ce qui eut lieu."

La liste ci-dessus est incomplète. On n'y voit que les noms que nous avons pu relever incidemment, dans les registres de l'état civil et dans les actes notariés.

1658-62. — Zacharie Dupuis.
1693-1719. — Gilles Denis d'Estienne de Bourguet, sieur de Clérin.
1705. — Henri le Fournier du Vivier.
1728-33. — Christophe de Sabrevois, sr de Sermonville.
1728-35. — Daniel de Chapt, sr de la Corne.
1732-33. — Joseph-Hippolyte Le Ber de Senneville.
1735-36. — Daniel Liénard de Beaujeu.
1745-56. — C. de Sabrevois, sr de Sermonville.
1748. — Charles Le Moyne de Longueuil, enseigne du major.
1748-51. — Gabriel-Antoine-Francois Benoist, lieutenant.
1756. — Louis-Hector de Villeray, sr d'Artigny.
1758. — Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès, de Malartic "aide-major au régiment de Bearn en garnison en cette ville".
1760. — Jean-Francois de Beauchatel.

INGENIEURS DU ROI

Entre les officiers du génie, qui ont séjourné à Montréal, nous relevons les noms des ingénieurs militaires qui suivent:

1686. — Robert de Villeneuve.
1688-99. — Gédéon de Catalogne.
1721. — Gaspard Chaussegros de Léry.
1750-55. — Etienne Rocbert de la Morandière.

Biblio. — Massicotte. **Faits curieux de l'histoire de Montréal,** pp. 50, 51, 55 et 57.

CAPITAINE DES PORTES DE LA VILLE

1734-53 — Antoine Salvaye de Trémont.

Cet officier, qui faisait partie de l'état-major du gouverneur particulier, paraît en outre avoir été chargé par la Compagnie des Indes de surveiller, avec ses gardes, l'entrée et la sortie de certaines marchandises.

Biblio. — E.-Z. Massicotte. **Un recensement inédit de Montréal, en 1741.** M.S.R.C.

LA MARECHAUSSEE

De par sa constitution, elle devait veiller à la sûreté des grands chemins et sur la conduite des gens de guerre. Ses attributions étaient analogues à celles de la gendarmerie.

Créée à Québec, la maréchaussée apparait à Montréal incidemment en 1677, 1681 et 1682.

En 1709, François-Marie Bouat reçut une commission de lieutenant de la maréchaussée à Montréal et il semble avoir conservé ce grade jusqu'en 1713.

Biblio. — **Bulletin des recherches historiques,** 1916, pp. 16-18 et 1930, pp. 458-460.

MILICE DE 1663

Fondée par M. de Maisonneuve le 27 janvier 1663.

Composition: 139 colons partagés en 20 escouades. Chaque escouade avait pour chef un caporal *élu* à la pluralité des voix.

LISTE DES CAPORAUX

1.—Jean de la Vigne.
2.—Urbain Bodereau dit Graveline.
3.—Pierre Bonnefons.
4.—Gabriel Le Sel, sr du Clos.
5.—Jean Gasteau.
6.—Gilbert Barbier.
7.—Pierre Raguideau, Saint-Germain.
8.—Claude Robutel de Saint-André.
9.—Jacques Mousnier.
10.—Jacques Testard de la Forest.
11.—Jacques Le Moyne.
12.—Louis Prud'homme.
13.—Mathurin Goyet dit La Violette.
14.—Artus de Sailly.
15.—Pierre de Lugerat Desmoulins.
16.—Honoré Dasny.
17.—Nicolas Hubert-Lacroix.
18.—Jean Cicot.
19.—Jean Valiquet.
20.—Marc-Antoine Galibert Descoulombiers.

Biblio. — **B.R.H.** 1926, 66, 405-418. Art. de E.-Z. M. Ordonnance, liste complète des miliciens avec date, de leur arrivée à Montréal, notes et références.

III — AUTORITES CIVILES (a)

JUGES SEIGNEURIAUX ET ROYAUX

1648-63. — Paul de Chomedey, sr de Maisonneuve.
1663-67. — Joseph - Charles d'Ailleboust des Musseaux.
1663-66. — Louis Artus de Sailly (Sénéchaussée).
1667-90. — Jean-Baptiste Migeon de Branssat.
1690-93. — Jacques Alexis de Fleury Deschambault.
1693-1701. — Charles Juchereau de Saint-Denis.

De 1648 à 1693 le juge seigneurial était dit: "Balli, juge civil et criminel". Après 1693, le juge royal porta le titre de "Lieutenant général civil et criminel".

1701-15. — Jacques Alexis de Fleury Deschambault.
1715-27. — François - Marie Bouat.
1727-40. — Pierre Raimbault.
1740-53.— Jean-François Malhiot (Juge assistant).
1740-41. — Jacques de la Fontaine de Belcour.
1741-60. — Jacques-Joseph Guiton de Monrepos.

Biblio. — **B.R.H.** 1921, p. 177 — E.-Z. Massicotte. **Les Tribunaux et les officiers de justice à Montréal,** 1648-1760. M.S.R.C.

LES SYNDICS DE MONTREAL

(Nos premiers maires)

1651-55. — Jean de Saint-Père.
1656-59. — Marin Jannot dit Lachapelle.
1660. — Médéric Bourduceau.
1661-63. — Jacques Testard de La Forest.
1663. — Urbain Baudreau dit Gravelne.
1667. — Mathurin Langevin dit Lacroix.
1668-71. — Gabriel le Sel, sr du Clos.
1672-76. — Louis Chevallier.

Biblio. — E.-Z. Massicotte, **Faits curieux de l'histoire de Montréal,** pp. 18-26.

JUGES DE POLICE

Au mois de février 1664, M. de Maisonneuve tenta une innovation, celle de créer un tribunal de police dont les juges au nombre de cinq furent élus par les habitants de l'île de Montréal. Voici leurs noms:

1.—Jacques Le Moyne, marchand, frère de Charles Le Moyne de Longueuil.
2.—Gabriel Le Sel, sr du Clos, officier de justice ancêtre des familles De Celles.
3.—Jacques Picot dit Labrie, cultivateur.
4.—Jean Leduc, cultivateur.
5.—Louis Prud'homme, capitaine de milice et brasseur.

Ces cinq "personnes notables avaient le pouvoir de juger et de régler toutes matières concernant la police nécessaire pour le bien de cette habitation".

Biblio. — **B.H.R.** 1920, p. 180, Art. E.-Z. M.

LES PROCUREURS FISCAUX ET ROYAUX

1657-62. — Gilbert Barbier dit le Minime.
1663-64. — Jean-Baptiste Minon ou Le Mignon.
1663-67. — Charles Le Moyne (1er proc. de la Sénéchaussée).
1667-77. — J.-B. Migeon de Branssat.
1677-88. — Mathieu Hubou des Longchamps.
1673-85. — Jean Gervaise.
1684-87. — Hilaire Bourgine.
1693-1702. — Jacques Alexis de Fleury Deschambault, (1er procureur royal).
1702-06. — Pierre Raimbault.
1727-60. — François Foucher.

Biblio. — B.R.H. 1926, p. 393. E.-Z. Massicotte. **Les Tribunaux et les officiers.** M.S.R.C.

LES GREFFIERS DES TRIBUNAUX

1648-57. — Jean de Saint-Père.
1651-55. — Raphaël Lambert Closse.
1652-53. — Nicolas Gastineau Duplessis.
1657-77. — Bénigne Basset.
1664-66. — Nicolas de Monchy. (Sénéchaussée).
1677-84. — Claude Maugue.
1684-87. — Hilaire Bourgine.
1687-1714. — Antoine Adhémar.
1707-18. — Jean - Baptiste Adhémar.
1719-26. — Jacques David.
1727-32. — Joseph-Charles Raimbault de Piedmont.
1732-44. — Claude - Cyprien - Jacques Porlier.
1744-60. — Louis-Claude Danré de Blanzy.

Biblio. — E.-Z. Massicotte. — **Les Tribunaux et les Officiers de Justice.** M.S.R.C. 1916. B.R.H. 1925, p. 114.

HUISSIERS ET SERGENTS DU BAILLIAGE ET DU TRIBUNAL ROYAL

1663. — Pierre Raguideau, sergent.
1666-67. — Jacques Bourdon.
1667-90. — François Bailly dit Lafleur.
1673-76. — Jean Roy.
1673-1715. — Pierre Cabazié.
1680 — Denis Marceau.
1680-81. — André Hachin (Achin).
1681-82. } 1693-1701. } Jean Quesnevillé.
1681-1702. — François Lorry.
1682-83. — Gilles Carré.
1682-93. } 1702-19. } Jean Petit Boismorel.
1683-1705. — Georges Pruneau.
1686-93. — Michel Moreau.
1698. — Michel Moreau.
1687-88 — Louis Gillet.
1688-89. — Pierre Cornillier dit Grand Champ.
1689-90 — René Antoine de la Faye.
1691-1709. — Jean - Baptiste Fleuricour.
1691-92. — Nicolas Lemoine.
1692-99-1705. — Antoine Hatanville.
1696-1718. — Daniel Normandin (passim).
1702-11. — Jean Meschin.
1703-19. — Jacques Bourdon.
1704. — Jean Leroux.
1705. — Jean-Baptiste Pottier.
1706-18. — Nicolas Senet.
1707. — Abel Michon.
1716-23. — Antoine Puyperoux de la Fosse.
1719-38. — Antoine Perrin.
1720-25. — Nicolas Thibault.
1720-29. — André Dorlen.
1722-34. — Claude Dudevoir.
1723-35. — Antoine Girouard.
1727-35. — Nicolas Marchand.
1731-59. — Jean-Baptiste Decoste.
1732-44. — Jean - Baptiste Adhémar.
1732-60. — Joseph Saulquin dit Saint-Joseph.
1735-37. — François Moreau.
1735-60. — Cyr. de Monmerqué.
1736-55.—François Comparet.
1736-55. — Amable Brugière.
1738-44. — Artus - Laurent Guignard.
1739. — Charles-Georges de Rey.
1740-51. — Charles Davaine.
1740-59. — Jacques Olivier.
1741-45. — Jean - Baptiste Guyart.
1746-60. — Nicolas-Francois Robert.
1750-55. — François Quenet.
1751-53. — Pierre Hastier dit Desnoyers.
1753-60. — Jean-Christophe Decoste.
1755. — François Rigaut.
1755. — Barthélemi-Joseph Richard.
1755-60. — Claude Le Houiller.
1755-60. — Etienne Miquel.

Biblio. — E.-Z. Massicotte, **Les Tribunaux et les officiers de Justice.** M.S.R.C. 1916. — **B.R.H.** 1926, pp. 74-92, Notices Hist. sur les Huissiers de Montréal, par E.-Z. Massicotte.

HUISSIERS DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE, A MONTREAL

1703-30. — Michel Le Palleur. N.R.
1732-44. — J.-B. Adhémar. N.R.
1746-50. — François Dumergue.
1751-1757 — J.-J. Cheval dit Saint-Jacques.

Biblio. — **B.R.H.,** art. E.-Z. M. 1926, pp. 84 à 90.

INTERPRETES AUPRES DES AUTORITES MILITAIRES ET CIVILES

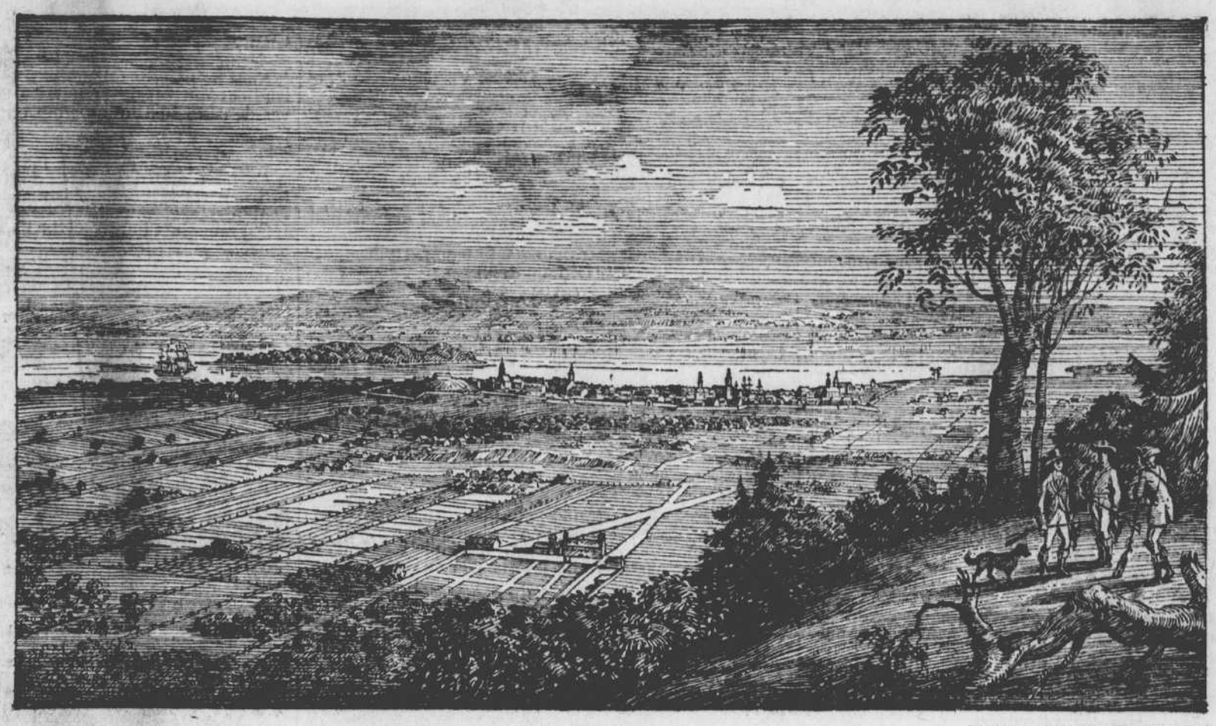
1646-54. — Charles Le Moyne.
1648. — Thomas Godefroy de Normanville.
1655-58. — Gilles Trottier.
1666. — François Dumas.
1676. — Jean Quenet.
1677. — Couc dit Lafleur.
1677-1705. — Jean Legras.
1686. — René Cuillerier dit Léveillé.
1686-88. — Jacques-Roch La Marque.
1688. — André David dit Lajeunesse.
1689. — Charles de Launay.
1702.—Françoise Goupil, veuve de Cybar Courault La Côte.
1703. — François Michauville.
1706-16. — Robert Poitiers du Buisson.
1708-19. — Louis Maray de la Chauvignerie.
1708-22. — Thomas de Joncaire.
1714. — Joseph Poupart.
1714. — Jean Lalande.
1720. — J.-B. Morisseau.
1725. — J.-B. Réaume.
1735. — Maurice Ménard.
1743. — Pierre Gamelin Maugras.
1753. — François Ménard.
1754-56. — Louis-Hector Piot de Langloiserie (Langue anglaise)
1756-58. — Louis Daveluy dit Larose (Langue anglaise).

Nous avons publié une notice sur chacun de ces interprètes dans le *Bulletin des recherches historiques* de 1928, pp. 140-150.

En 1659 et auparavant, ces fonctionnaires étaient payés 100 francs par an. Plus tard la rémunération varia et M. Maugras (1743) consentit à n'accepter aucun salaire "mais de jouir seulement de tous les honneurs, droits, prérogatives et exemptions attachés à sa charge".

(Suite à la page 3 /)

VUE DE MONTREAL EN 1784



Vignette Molson's Brewery, Ltd

Reproduction due à la plume d'Adam Sherriff Scott d'une aquarelle exécutée en 1784 par Peachey et conservée aux Archives fédérales. C'est l'une des vues les plus fidèles que nous possédions du vieux Montréal.

La ville, dont la population était alors d'environ 8,000, était encore à cette époque entourée d'une enceinte fortifiée, ainsi que le montre cette gravure. Ces murs se dressent, au nord, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ruelle bien nommée des Fortifications; à l'est, à la rue Berri, à deux pas du "Devoir" et, à l'ouest, à la rue McGill.

Quelques maisons isolées commençaient déjà à apparaître dans la campagne, là où à l'heure actuelle se trouvent quelques-uns des quartiers les plus populeux de la métropole.

Vers la droite, près du fleuve, on aperçoit un moulin à vent qui a donné son nom au site: Pointe au Moulin-à-Vent. Les groupements de maisons, au nord de la porte St-Laurent, se dressaient à peu près sur le parcours actuel de la rue St-Laurent, devenue la grande artère typiquement cosmopolite.

LA LOUISIANE

Fondation Montréaliste

Deux fils de Ville-Marie, IBERVILLE et BIENVILLE, parachèvent la grandiose entreprise de La Salle

▲▲▲ Les déportés d'Acadie reprennent et complètent la conquête ▲▲▲

NORD ET SUD DE NOUVEAU RÉUNIS

Par ANDRÉ LAFARGUE

A notre époque si troublée il est souvent question des dettes contractées par un pays vis-à-vis d'un autre. C'est toujours un sujet des plus épineux et qu'il faut traiter avec la plus grande circonspection, car il en est des nations comme des individus, elles sont parfois chatouilleuses et très susceptibles. Pour une nation comme l'Allemagne, dont les dirigeants actuels, comme leurs prédécesseurs, sont sans foi, sans la moindre notion même de ce que signifie l'honneur et l'acquittement d'une dette, la question ne se pose pas. L'Allemagne, comme les événements à la suite de la Guerre mondiale l'ont prouvé, contracte une dette avec la plus grande désinvolture et la répudie ou refuse de la payer avec le même aplomb. Mais il n'en est pas de même des nations dites civilisées. Une dette doit s'acquitter, et ne pas être en mesure de le faire est toujours une situation attristante sinon humiliante, tout en tenant compte de l'impossibilité matérielle où l'on peut se trouver d'effectuer un règlement. Nous concevons très bien qu'une nation, par suite de circonstances inéluctables ne puisse pas faire face à ses engagements. Nous concevons aussi qu'il y ait des dettes dont le caractère éminemment spirituel et moral les rende imprescriptibles, des dettes, en un mot, que l'on ne peut jamais éteindre. Celle que nous, Louisianais, nous devons au Canada est de ce genre.

Quiconque a étudié tant soit peu l'histoire merveilleuse et pittoresque de la Louisiane, de sa découverte, de sa colonisation et de son développement initial, laborieux et hérissé de dangers et de périls de tous genres, ne peut être que frappé par la grande dette de reconnaissance contractée par ce pays à l'égard de la Nouvelle-France. En somme la vieille et la Nouvelle-France ont collaboré à la naissance et à l'épanouissement de la Louisiane. Je l'ai dit et je l'ai écrit, et je le maintiens encore, sans l'appui du Canada, au début de sa colonisation — appui matériel, moral et spirituel — la nouvelle colonie située si loin de la France, et même aussi et si loin du Canada, aurait inévitablement péri.

La Salle ouvre la voie

C'est pourquoi la figure si belle, si altière et si impérieuse de Robert Cavelier de La Salle, ce paladin de la Normandie et de la brousse, nous est si chère. C'est à lui que d'abord va notre reconnaissance éternelle pour son oeuvre de découvreur et pour sa prise de possession des bouches du grand fleuve. C'est vraiment par ces bouches qu'il parla grandement et éloquemment à toute la vallée du Mississipi. Il était né à Rouen, mais tout jeune il s'était rendu au Canada où son esprit d'initiative, son opiniatreté et sa ferme détermination trouvèrent le terrain qui devait le préparer pour ses expéditions successives qui l'amenèrent finalement à faire la découverte magnifqiue que le Père des Eaux se jetait dans le Golfe du Mexique et ne conduisait pas à la route de la Chine. Les mâles paroles qui consacrèrent sa prise de possession des immenses forêts vierges de la vallée fluviale et de tous les tributaires du vieux Meschacébé, et par lesquelles il donnait à cette région apparemment sans bornes et sans horizons le doux nom de Louisiane, tombaient à la fois des lèvres d'un grand Français et d'un nom moins grand Canadien, naturalisé par l'épreuve et par l'expérience d'un séjour préparatoire de plusieurs années en Nouvelle- France. C'est le souffle du génie du Canada comme de celui de la France qui se fit sentir à cette occasion dans les marecages incultes du Bas Mississipi. Du reste il n'y a rien de surprenant à ce qu'il en fût ainsi puisque dans la petite troupe du grand explorateur se comptaient plusieurs Canadiens authentiques. Donc dès son berceau la Louisiane était marquée du sceau de la hardiesse d'entreprise et de l'esprit de persévérance du Canada. Elle ne pouvait pas périr. Elle portait d'ores et déjà le germe de l'immortalité.

Les deux Le Moyne de Montréal

Hélas! le plus grand, le plus illustre des explorateurs de la vallée du Mississipi ne devait pas avoir l'honneur et le bonheur de fonder le premier établissement en terre louisianaise. Le destin nous réserve souvent de ces surprises douloureuses. Mais ce furent deux Canadiens, de naissance ceux-là, deux vaillants fils de Ville-Marie (aujourd'hui Montréal), qui parachevèrent l'oeuvre formidable de Robert Cavelier de la Salle. Iberville (Pierre Le Moyne) conduisit l'expédition qui devait fonder, en 1699, la ville de Biloxi et plus tard Mobile et Fort-Rosalie, l'emplacement de Natchez, Etat du Mississipi. Il était accompagné de son jeune frere, Bienville (Jean-Baptiste Le Moyne de Longueuil) beau et hardi garde-marine, qui l'avait précédemment secondé dans toutes ses glorieuses entreprises navales dans la baie d'Hudson, et qui devait avoir l'honneur signalé de fonder ce qu'il a appelé de façon si pittoresque "le plus beau comptoir de négoce sur le plus beau croissant du fleuve", la Nouvelle-Orléans, "Reine du Sud". Dans cette famille illustre des Le Moyne de Longueuil, dont les enfants, au nombre de treize, furent tous nés et élevés sur les bords du vaste et torrentueux Saint-Laurent, presque tous les fils collaborèrent glorieusement à la fondation et au développement de la colonie louisianaise. "Les Macchabees de la Nouvelle-France", comme ils ont été si bien nommés, ainsi que leurs descendants, ont acquis vis-à-vis des Louisianais des titres immuables à notre gratitude. Je me rappelle combien je fus profondément ému, lorsqu'en 1917, à la suite d'un discours que j'avais prononcé à Paris, en Sorbonne, à une cérémonie qui marquait le bicentenaire de la fondation de la Nouvelle-Orléans, je fus accosté par une jeune fille accompagnée de sa mère, qui me dit très timidement: "Je suis une descendante authentique de Serigny, un des frères de Bienville, dont vous venez d'évoquer le nom". De Serigny, après s'être couvert de gloire au Canada, avait fondé une famille en France. Le grand arbre séculaire des Le Moyne de Longueuil étendait ses rameaux jusque sur le sol de la patrie des aïeux. Comme c'était touchant.

S'il me fallait encore fournir des preuves de la dette de reconnaissance contractée par la Louisiane vis-à-vis du Canada, je vous parlerais de ces hardis et intrépides "coureurs des bois", que ni les distances, ni les sauvages, ni les bêtes féroces n'intimidaient. Ce furent les premiers "agents de liaison" entre le Canada et la petite colonie louisianaise. Peut-on se les figurer partant des postes les plus avancés sur les frontières du Canada et traversant les forêts impénétrables de la vallée du Mississipi avant d'arriver aux avant-postes de la Louisiane? Ce sont eux qui très souvent nous ravitaillèrent. Ce sont eux qui souvent nous amenerent des hommes, des munitions, du matériel de campement et de défense. Ce sont eux surtout qui nous apportèrent si souvent le réconfort moral et spirituel dont nous avions grandement besoin. Qui dira tout leur héroïsme? Qui racontera leurs prouesses dans les forêts épaisses et les marécages incultes infestés d'hommes rouges cruels et de bêtes non moins cruelles? Nous leur devons beaucoup à ces coureurs des bois, coiffés de leur casquette de castor, la hache et le couteau à la ceinture, et le fusil porté en bandoulière. Ce sont les héros inconnus de la brousse. Les protagonistes admirables de drames epiques et inoubliables. Je les salue bien bas en passant, car je me rends compte du rôle décisif qu'ils ont joué dans notre histoire. Encore une grande dette vis-à-vis du Canada que nous ne pourrons jamais repayer.

Les conquérants venus d'Acadie

A la suite du "Grand Dérangement", l'expulsion inique des Acadiens en Nouvelle-Ecosse, en 1765, plusieurs d'entre eux vinrent s'établir définitivement en terre louisianaise, sur les bords des Bayous Têche et Lafourche et même sur ceux du Meschacébé. Ils vinrent avec la simplicité de leurs manieres et de leur coeur, avec leur esprit de persévérance et leur amour atavique du sol et du travail et aujourd'hui leurs descendants constituent une race forte, mâle et profondément attachée aux idéals de la Vieille et de la Nouvelle-France sur les bords du Saint-Laurent. Eux aussi ils ont cimenté les liens qui nous unissent au Canada, eux aussi ils tournent souvent les yeux vers le pays de Grand-Pré, vers les régions canadiennes en Nouvelle Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Ile du Prince-Edouard où fleurit encore le souvenir d'Evangéline. Depuis dix ans les *Evangélines* de la Louisiane et celles du Canada ont échangé plusieurs visites. Celles du Canada nous ont apporté leur gentil sourire et les vêtements que l'on ne porte là-bas, à Grand-Pré, autour de l'église historique, que dans les grandes occasions. Elles nous ont dit dans leur parler à l'accent délicieux de terroir et avec leurs tournures de phrases charmantes dans leur image et dans leur simplicité: "Qu'on était bien content de revoir les cousines du Bayou Tèche et du Bayou Lafourche". Et les nôtres, vêtues pareillement, promettaient de rendre la visite, de voir ce Canada si lointain dans l'espace et si près dans le coeur. Le *Devoir*, avec son rédacteur en chef admirable, a conduit ici un de ces pieux pèlerinage et j'ai encore à la mémoire la scène inoubliable qui se déroula à Saint-Martinville, le jour de l'inauguration du monument élevé à Evangéline sur les bords du "bayou silvestre", où l'héroïne de Longfellow poursuivit sans relâche et sans succès son Gabriel Lajeunesse. Je les vois encore, les prélats canadiens, les prêtres, les religieux, les hommes d'Etat, les juristes, les notaires, les gracieuses Evangélines, toute la fine fleur du Canada acadien et même du Canada français, car en me penchant je reconnais la silhouette robuste de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et celle de Mgr Maurault, le fin et distingué recteur de l'Université de Montréal. Et enfin, en 1937, une délégation importante de Lousianais, dont le chef était le gouverneur lui-même de l'Etat de la Louisiane, et qui était composée des personnalités les plus marquantes de notre Etat, se rendait à Québec pour assister au Deuxième Congrès de la Langue française, qui avait lieu précisément vingt-cinq ans à la suite de ces premières assises de la langue de nos aïeux au pays de Jacques Cartier et de Champlain. L'auteur de ces lignes ne peut oublier les fêtes mémorables qui se déroulèrent dans la vieille cité canadienne et dans toutes les grandes villes du Canada qui marquèrent nos étapes.

Il nous faut de ces prises de contact fréquentes et renouvelées.

Canada, nous nous souvenons, nous n'avons pas oublié les fils valeureux, nous n'avons pas oublié notre dette de gratitude, mais il faut nous envoyer souvent les enfants pour réchauffer nos coeurs et nous servir d'exemple inspirateur.

André LAFARGUE

Etonnante guérison de Jeanne Mance

Lors de son voyage en France pour en ramener les Hospitalières, Jeanne Mance avait été l'objet d'une étonnante guérison. Au mois de janvier 1657, étant tombée sur la glace, elle s'était rompu le bras droit et démis le poignet.

Après deux ans de souffrances, il était résulté de cet accident une sorte de paralysie localisée. Des médecins de France s'étaient déclarés impuissants à la guérir jamais. La pieuse fille eut recours à d'autres moyens pour obtenir sa guérison. Un jour qu'elle avait entendu la messe à Saint-Sulpice et vénéré le coeur de messire Olier, conservé dans un reliquaire de vermeil, elle se déclara complètement guérie.

Elle fit de ce fait une solennelle déclaration; la soeur Morin, dans ses Annales de l'Hôtel-Dieu, et Dollier de Casson, dans son Histoire de Montréal, rapportent le fait comme parfaitement authentique et jamais, croyons-nous, ces témoignages n'ont été infirmés par personne.

(Camille Bertrand: *Histoire de Montréal*).

Les Notables de Montréal

(Suite de la page 33)

IV — AUTORITES CIVILES (b)

SUBDELEGUES DE L'INTENDANT ET COMMISSAIRES ORDONNATEURS DE LA MARINE

1672. — Boucher, sr de Boucherville.
1685.—J.-B. Migeon de Branssat.
1686. — Nicolas Dupont.
1686-91. — Mathieu Gaillard.
1691-1701. — Louis Tantouin de la Touche.
Fleury D'Eschambault (Intérimaire).
1701-26. — François Clairambault d'Aigremont.
1723. — Louis de Lobinois, sr de Tourneuve.
1728-30. — Jen-Baptiste de Silly.
1730-47. — Honoré Michel de Villebois de la Rouvillière.
1747-57. — Jean-Victor Varin de la Marre.
1757-60. — Pierre-Michel Marbtel.

Les premiers subdélégués n'ont pas été commissaires de la marine. C'est Matthieu Gaillard qui paraît être le premier titulaire des deux fonctions réunies.

Le subdélégué de l'intendant pouvait juger sommairement jusqu'à 100 francs, semble-t-il. (De Montigny, *Histoire du droit.*)

Il y eut aussi quelques "contrôleurs de la marine". Des lettres patentes royales de 1733 accordent au commissaire-ordonnateur servant à Montréal le droit de séance et de voix délibérative au Conseil supérieur.

(Doutre & Lareau, **Le droit canadien**, p. 287 et **B.R.H.**, VII, p. 127.

GARDES-MAGASINS DES SEIGNEURS

1651. — Charles Le Moyne. 1666. — J.-B. Migeon de Branssat.

GARDES-MAGASINS DU ROI

1686-92. — Louis Tantouin de la Touche.
1692-1731. — Etienne Rocbert de la Morandière.
1731-43. — Louis-Joseph-Marie Rocbert de la Morandière.
1743-56.—J.-B. Grégoire Martel de S.-Antoine.
1757-59. — Jean-Pierre La Barthe.
1759-60. — Nicolas de Fayolle.

Biblio. — **Bulletin des recherches historiques**, 1925, pp. 329-330, art. E.-Z. M

SOUS-VOYERS

C'est le juge de Montréal qui d'ordinaire réglementait la voirie. Cependant on relève les nominations suivantes de sous-voyers:

1695-98. — René Cuillerier, marchand bourgeois, "fait fonction de voyer" en l'île de Montréal.
1706. — M. de Bécancour, grand voyer de la N.-F., nomme le sr Nolan, voyer à Montréal, mais l'intendant Raudot défend à Nolan de s'occuper de Montréal, et il confie l'exécution de ses réglements au juge Deschambault.
1711-15. — M. Gédéon de Catalogne est chargé le l'établissement d'un chemin hors la ville puis de veiller à faire conserver le niveau des rues dans la ville.
1713, 11 mars. — Mention de Louis Lefebvre Duchouquet, député du grand voyer à Montréal. (Ord'ce de M. Begon.)
1730-1740. — Mention de J.-B. Hervieux, marchand, commis du grand voyer à Montréal.
1747. — Le 21 février, Toussaint Pothier déclare au Tribunal que M. Lanouillier de Boiscler l'a chargé de vaquer en son absence à ses fonctions de voyer.

Biblio. — E.-Z. Massicotte, **Répertoire des arrêts, mandements, ordonnances, etc. . . passim.**

V. — AUTORITES RELIGIEUSES

PAROISSE DE VILLE-MARIE OU NOTRE-DAME

(a) DESSERVANTS ET MISSIONNAIRES JESUITES 1642-1657

(Relevé des noms des RR. PP. qui chaque année ont signé au registre paroissial.)

1642.—R. P. Joseph Antoine Poncet.
—Joseph Imbert du Peron.
1643.—Ambroise Davost.
—J.-A. Poncet.
—J. du Peron.
—Gabrielle Druillettes.
1644.—J. A. Poncet.
1645.—Paul Lejeune.
—Isaac Jogues.
—Jacques Buteux.
1646.—R.P. Paul Lejeune.
— " Adrien Daran.
— " G. Druillettes.
1647.—R.P. Georges d'Eudemare.
1648.— " Georges d'Eudemare.
— " Jean de Quen.
— " Pierre Bailloquet.
1649.— " Jean de Quen.
1650.— " Claude Pijart.
— " Jean de Quen.
— " André Richard.
— " Simon Lemoyne.
— " Charles Albanel.
1651-7.—" Claude Pijart.
— " P. Le Moyne.

Biblio. — **A.V.M. I**, pp. 198, 202, 207 et liste fournie par le R. P. Mélançon

La Compagnie de Jésus desservit la mission de Montréal de 1642 à 1657. Elle y eut ensuite une résidence de 1692 à 1790.

(b) CURES D'OFFICE SULPICIENS

1657-66. — Gabriel Souart.
1666-80. — Gilles Perot.
1680. — Pierre Remy.
1680-82. — Jean Frémont.
1682-93. — Etienne Guyotte.
1693-94. — Jean Frémont.
1694-96. — Michel Caille.
1696-1703. — Charles de Breslay.
1703-17. — Yves Priat.
1717-21. — Gentien Rangeard.
1721. — Benoit Baret.
1721-25. — Yves Priat.
1725-30. — Jean Gabriel Marie le Pape du Lescoat.
1730-60. — Antoine Déat.
1760-76. — Louis Jolivet.

De 1657 à octobre 1678, les Sulpiciens furent curés missionnaires, mais à partir de novembre 1678, les supérieurs du Séminaire furent curés titulaires et leurs premiers vicaires curés d'office.

Biblio — **Annuaire de Ville-Marie I**, p. 202, Abbé Henri Gauthier **La Compagnie de S.-Sulpice**, p. 106. Abbé Henri Gauthier, **Sulpitiana**, pp. 239-241.

(c) MARGUILLIERS DE LA PAROISSE

1657. 21 nov. — Louis Prud'homme.
1657. 21 nov. — Jehan Gervaise.
1657. 21 nov. — Gilbert Barbier.
1660. 21 nov. — Pierre Gadoys.
1660. 21 nov. — Charles Le Moyne.
1660. 21 nov. — Jacques Le Ber.
1664. 21 nov. — André Charly Saint-Ange.
1664. 21 nov. — Jean Leduc.
1664. 21 nov — Claude Robutel de Saint-André.
1666. 27 nov. — Zacharie Dupuy. (Marg. d'honneur).
1666. 27 nov. — Jacques Le Moyne.
1667. 7 jan. — Pierre Picot-Labrie.
1669. 6 jan. — Gilles Lauzon.
1670. 5 jan. — Jean Desroches (résigne en 1671)
1671. 11 jan. — Pierre Picoté de Belestre (Marg. d'honneur).
1671. 11 jan. — Pierre Gadois.
1672. 25 jan. — Jean Aubuchon l'Espérance.
1674. 30 nov. — Pierre Pigeon.
1674. 30 nov. — Jean Martinet de Fonblanche (chirurgien).
1676. 31 may. — François Pougnet.
1677. 11 juil. — Antoine Forestier (chirurgien).
1679. 23 juil. — Abraham Bouat.
1681. 16 mars. — Louis Chevalier (Reste 2 ans en charge).
1682. 8 fév. — Robert Perrov (N'a fait qu'un an).
1684. 30 jan. — Charles de Cousgne.
1685. 27 jan. — Jean-Louis Lecompte Dupré.
1686. 17 jan. — Jean Maihiot.
1687. 27 jan. — Jacques Cauchois.
1688. 1 fév. — Jean Martinet de Fonblanche (chirurgien)
1690. 29 jan. — Janvier François Le Maitre de la Morille.
1690. 29 jan. — Jean-Claude Pothier.
1691. 28 jan. — René Cuillerier.
1692. 28 fév. — Pierre Perthuis.
1693. 25 jan. — Pierre Lamoureux de Saint-Germain.
1694. 24 jan. — Jean Arnaud. (Résigne en 1695)
1695. 30 jan — Charles Millot.
1695. 11 fév. — Claude Pothier élu 29 jan 1695 (Il termina la gestion de Jean Arnaud)
1696. 29 jan. — Jean Quenet
1697. 27 jan. — Pierre Prud'homme.
1698. 26 jan. — Mathurin Guillet.
1699. 1 fév.—Jean Soumande.
1700. 17 jan. — Bertrand Arnaud.
1701. 2 jan. — Etienne Volant de Radisson
1701. 26 mai. — Louis Dominique Thaumur de La Source (chirurgien).
1701. 26 mai. — Louis Décary
1701. 26 mai. — Charles Gervaise.
1702. 30 avril. — Ignace Gamelin
1703. 28 avril. — Pierre Trottier Désaulnier.
1704. 27 avril. — Jean-Baptiste Charly.
1705. 1 mai. — Jean-Jacques LeBé.
1706. 2 mai. — Jean-Baptiste Neveu.
1707. 8 mai. — Etienne Volant de Radisson.
1708. 6 mai. — Jean Soumande.
1709. 1 mai. — Ignace Gamelin.
1710. 1 mai. — Francois-Marie Bouat. (Juge assistant).
1711. 1 mai. — Etienne Rocbert de la Morandière. (Garde-magasin du roi).
1712. 1 mai. — Maurice Blondeau.
1713. 1 mai. — Trottier Désaulnier.
1714. 1 mai. — Pierre De Lestage Despeiroux.
1715. 1 mai. — Jean Guichard de la Sonde. Chirurgien).
1716. 1 mai. — Francois Poisset Dutreuil de la Conche.
1717. 1 mai. — Louis Lefebvre Duchouquet.
1718. 1 mai. — Pierre Raimbault. (Procureur du roi).
1719. 1 mai. — Jean-Baptiste Hervieux.
1720. 1 mai. — Francois Poulin de Francheville.
1721. 1 mai. — René Decouagne.
1722. 1 mai. — Jacqu s-Pierre Pomereau.
1723. 2 mai. — Jean Pothier La Verdure.
1724. 27 déc. — François Maihiot.
1725. 27 déc. — Alexis Lemoine Monière.
1726. 27 déc. — Raymond Baby.
1727. 27 déc. — Charles Nolan de la Marque.
1728. 27 déc. — Julien Trotier-Desrivières.
1729. 27 déc. — Jacques Godfrois Maüger.
1729. 27 déc. — Jean-Baptiste Lefebvre Angers (remplaçant des marguilliers absents).
1729. 30 jan. — Antoine Magnan Lespérance (remplaçant Desrivières).
1730. 27 déc. — Pierre Chartier.
1731. 27 déc. — Jean-Baptiste Latour
1732. 27 déc. — Simon Guillory.
1733. 27 déc. — Jean-Baptiste Lecompte-Dupré.
1734. 27 déc. — Ignace Gamelin. fils.
1734. 27 déc. — Louis Charly (a remplacé Guillory, mais non Latour qui a rendu ses comptes).
1735. 25 déc. — François-Marie Soumande-Delorme.
1736. 30 déc. — Louis Prud'homme.
1737. 30 déc. — Jacques Quesnel-Fonblanche.
1738. 30 déc. — Pierre Guy.
1739. 30 déc. — Jacques Charly Saint-Ane (l'aîné)
1740. 27 déc. — Toussaint Lecavelier.
1741. 27 déc. — Pierre Courault de La Coste.
1742. 27 déc. — Toussaint Pothier.
1743. 27 déc. — Pierre Jean-Baptiste Hervieux.
1744. 27 déc. — Julien Rivard.
1745. 27 déc. — Pierre Gamelin Maugras.
1746 27 déc. — Louis Hervieux.
1747. 27 déc. — Pierre Hubert Lacroix.
1748. 27 déc. — Joseph Gamelin
1748. 27 déc. — Charles Héry pour remplacer Louis Hervieux décédé le 7 juin 1748)
1749. 27 déc. — Charles Douaire.
1750. 27 déc. — Paul Guillet.
1751. 27 déc. — Jacques Hervieux.
1752. 27 déc. — Simon Réaume.
1752. 27 déc. — Pierre Courault LaCoste, fils (remplaçant Paul Guillet malade)
1753. 27 déc. — Thomas Dufy-Desaulniers.
1754. 27 déc. — Charles Réaume.
1755. 27 déc. — Jacques Lemoine Despins.
1755. 27 déc. — Joseph Baby-Chenneville.
1756. 27 déc. — Jean L'Echelles.
1757. 27 déc. — Alexis Lepelle-Mezières.
1758. 27 déc. — Joseph Dyon (Guyon) Després.
1759. 27 déc. — Pierre Hubert.
1760. 20 juil. — Etienne Nivard Saint-Dizier (remplace Pierre Hubert, décédé le 17 mai 1760).

Biblio. — Liste revisée par M. O. Lapalice. **B.R.H.** 1913, p 276. **Annuaire de V.M. I.** 334.

(d) SEGRETAIRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME

1657-1672. — Bénigne Basset, notaire.
1683. 14 février au 21 juin. — Claude Maugue, notaire.
1693-1713. — Antoine Adhémar, notaire.
1714-28. — Michel Le Pailleur, notaire.
1729-54. — J.-B. Adhémar, notaire.
1754-60. — Danré de Blanzy, notaire.

Après 1672 et 1683, les marguilliers préparèrent leurs comptes eux-mêmes et les curés rédigèrent les procès-verbaux pendant un certain temps. (Renseignements fournis par M. O. Lapalice.)

COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

Supérieurs

1657-61. — Gabriel de Queylus.
1661-68. — Gabriel Souart.
1668-71. — Gabriel de Queylus.
1671-74. — François Dollier de Casson.
1674-76. — Gabriel Souart.
1676-78. — François Lefebvre.
1678-1701. — François Dollier de Casson.
1701-32. — François Vachon de Belmont.
1732-59. — Louis Normant de Faradon.
1759-91. — Etienne Montgolfier.

Biblio. — **A.V.M. I.** 197, Abbé H. Gauthier. **La Compagnie de S.-Sulpice.** Abbé H. Gauthier, **Sulpitiana. B.H.R.** 1932, p. 448.

La Compagnie de Saint-Sulpice, établie à Montréal en 1657, prit charge de la paroisse et de l'instruction des garçons.

COMPAGNIE DE JESUS

Supérieurs

1652-96. — François Vaillant de Gueslis.
1697. — Jacques de Lamberville.
1698. — Claude de la Chauchetière.
1699-1706. — Pierre Cholenec.
1707-15. — François Vaillant de Gueslis.
1716-18. — Pierre Lagrené.
1718-19. — Louis D'Avaugour.
1720. — Pierre Lagrené.
1722-24. — Jacques d'Heu.
1727. — Jacques d'Heu.
1730. — Jacques d'Heu.
1741. — P.-D. Richer.
1748. — Nicolas de Gonnor.
1749-54. — J.-B. de Saint-Pé.
1755. — Nicolas de Gonnor.
1756-59. — Pierre René de Floquet.
1760. — J.-B. de Saint-Pé.

Biblio. — **B.R.H.** 1928, p. 505. **A.V.M. I**, p. 209.

ORDRE DES RECOLLETS

Supérieurs ou gardiens

1692-97. — R. P. Joseph Denys de la Ronde. Fondateur et 1er gardien ou supérieur.
1714, 22 septembre. — R. P. Guillaume Bulteau (Le Pallieur).
1723, 11 août. — R. P. Augustin (Joseph) Quintal (David). (1)
1724. — R. P. Michel Brusié. Mort en charge le 7 septembre 1724.
1726, 16 août. — R. P. Hyacinthe Pelefresne. Mort en France après 1740 (Raimbault).
1733, 25 avril. — R. P. Etienne Piscot.
1747, 31 juillet. — R. P. Luc Hendrix.
1759-60. — R. P. Bernardin de Gannes, de Falaise.

(1) Ce R. P. est appelé François, dans certains actes.

D'après les annalistes de l'Ordre des Franciscains, la liste qui précède est encore incomplète, car l'on suppose qu'une vingtaine de supérieurs se sont succédé durant la période ci-dessus indiquée.

Biblio. — **B.R.H.** 1928, p. 19, art. E.-Z. M. et corrections dans **B.R.H.**, 1937, p. 366.

SYNDICS ET PERES TEMPORELS DE L'ORDRE DES RECOLLETS

1692-94. — Bertrand Arnaud, marchand, Syndic. (Adhémar, du 19 août 1692 au 26 nov. 1693 et document judiciaire, mars 1694).

1700, 29 mai. — L. H. de Callière, gouverneur et lieutenant général de S. M., protecteur et père temporel des RR. PP. Récollets en ce pays. (Adhémar).

1706, 7 mars. — Denis d'Estienne du Bourguet, sieur de Clérin, lieutenant et aide-major (Adhémar). Le 3 juillet 1706 il est dit syndic apostolique (Le Pallieur).

1706, 12 juin. — Philippe de Rigault, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, syndic apostolique des RR. PP. et protecteur de toutes leurs missions en ce pays (Adhémar).

1714, 22 sept. — Jean Soumande, marchand, bourgeois, syndic apostolique (Le Pallieur).

1721, 14 janv. — Etienne Rocbert de la Morandière, conseiller du roi, ancien procureur de la marine au Havre de Grâce, garde des magasins du roi à Montréal, est dit "Syndic et Père temporel" des Récollets de cette ville (Le Pallieur). Il occupe cette même charge en 1723 et 1726 (Raimbault), ainsi qu'en avril et août 1736. (Doc. jud.)

VI — AUTORITES EDUCATIONNELLES

ENSEIGNEMENT POUR LES GARÇONS

(a) Maitres de français sulpiciens

1664. — Gabriel Souart (1er maitre d'école).
1666. — Guillaume Bailly.
1669. — Mathieu Ranuyer.
1672-80. — Pierre Remy.
1681. — François Vachon de Belmont.
1682. — Zacharie Certain.
1688? — Léonard Chaigneau.
1701-15? — Antoine Forget.
1716. — Jean-Jacques Talbot (Enseigna pendant 40 ans).
1724. — Jean Girard (Enseigna pendant plus de 40 ans).

Biblio. — **Annuaire de V. M. I.** 156, Abbé Henri Gauthier, **La Compagnie de S. Sulpice.** Abbé Henri Gauthier, **Sulpitiana**, p. 230. Abbé Amédée Gosselin, **L'Instruction au Canada.**

(b) Maitres de français laïques

1683-88. — François La Bernarde, sieur de La Prairie.
1758. — François Masson dit Champagne.

Biblio. — **B.R.H.** 1921, p. 359, et Doc. judiciaire.

(c) Frères instituteurs

En 1686, l'abbé G. Souart et L.-F. de la Faye font un don pour la fondation d'une école, laquelle sera confiée à cinq hommes pieux qui formeront l'association des "Frères maistres d'escolle" sous la direction de l'un d'eux, Mathurin Rouillé.

L'essai ne réussit point et, en 1693, les Frères firent cession de leurs biens. Ils eurent pour successeurs les Frères hospitaliers ou Frères Charon.

Biblio. — Abbé A. Gosselin, **L'Instruction au Canada**, p. 82. E.-Z. Massicotte, **B.R.H.** 1922, p. 37 à 42.

(d) Maitre de latin jésuite

1694. — "Le R. P. de la Chauchetière avait alors 12 à 15 élèves sans compter les officiers qui suivaient son cours de mathématiques. Cette école préparatoire exista un certain temps."

(e) Maitres de latin sulpiciens

1703. — On sait qu'en cette année des fils de colons avaient fait des études d'humanités au séminaire de S.-Sulpice.
Après cette date on relève les noms des maitres suivants:
1716. — Marc-Anselme Métivier.
1733. — Guillaume Chambon.
1741. — Jean-Claude Mathevet.
1742. — Mathieu Guillon.
1756. — Claude Creitte de Métry.
1758. — J.-B. Curatteau de la Blaiserie.

Biblio. — **Annuaire de V.-M. I**, 257, Abbé Henri Gauthier **La Compagnie de St-Sulpice.** Abbé Henri Gauthier, **Sulpitiana.** Abbé Amédée Gosselin, **L'Instruction au Canada.**

(f) Ecole des arts et métiers

Frères Charon ou Frères hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix (Voir Hôpital général)

INSTRUCTION DES JEUNES FILLES
SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE MONTREAL

Supérieures

1658-93. — V. M. Marguerite Bourgeoys, fondatrice, soeur de Saint-Sacrement.
1693-98. — Marie Barbier, soeur de L'Assomption.
1698-103 — Marguerite Lemoine, soeur du Saint-Esprit.
1708-11. — Catherine Charly, s. du Saint-Sacrement.
1711-17. — Marguerite Lemoine, du Saint-Esprit.
1717-19. — Catherine Charly, s. du Saint-Sacrement.
1719-23. — Marguerite Lemoine, s. du Saint-Esprit.
1723-29. — Marguerite Trottier, s. de Saint-Joseph.
1729-32. — Marguerite Lemoine, s. du Saint-Esprit.
1732-39. — Marie-Elisabeth Guillet, s. de Sainte-Barbe.
1739-46. — Marguerite Amyot, s. de la Présentation.
1746-52. — Catherine Thivierge, s. de Sainte-Pélagie.
1752-58. — Marguerite de Langloiserie, s. de Saint-Hippolyte
1558-63. — Angélique Anger, s. de Saint-Simon.

Biblio. — Archives de la communauté. Abbé Henri Gauthier. **Sulpitiana.** Abbé Faillon. **Vie de la Soeur Bourgeoys**, 2 vols. **Histoire de la Congrégation de Notre-Dame.** 2 vols.

VII. — BIENFAISANCE ET CHARITE

HOPITAL DE L'HOTEL-DIEU

Fondatrice

Jeanne Mance, arrivée en 1647, décédée en 1673.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES DE S.-JOSEPH

Supérieures

1659-63. — Judith Moreau de Bresoles.
1663-69. — Catherine Macé.
1669. — Judith Moreau de Bresoles.
1669-70. — Andrée de Vernay du Ronceray.
1670-75. — Catherine Macé.
1675-81. — Renée le Jumeau de Lanaudière.
1681-87. — Catherine Macé.
1687-90. — Renée Le Jumeau de Lanaudière.
1690-93. — Catherine Macé.
1693-96. — Marie Morin.
1696 1702. — Françoise Maumousseaux.
1702-08 — Charlotte Gallard.
1708-11. — Marie Morin.
1711-17. — Charlotte Gallard.
1717-20. — Marie Leduc.
1720-25. — Charlotte Gallard.
1725-31. — Françoise Godé.
1731-33. — Geneviève Le Vasseur.
1733-39. — Françoise Godé
1739-45. — Françoise Leduc.
1745-51. — Angélique Boutbier.
1751-57. — Madeleine Guillet.
1757-63. — Catherine Martel.

Biblio. — **Annuaire de Ville-Marie**, 1ère livraison du 2nd volume (1878) pp. 1 et 2 **B.R.H.** 1929, p. 448.

CHIRURGIENS DE L'HOTEL-DIEU

1648. — Jean Pouppée.
1653. — Etienne Bouchard.
1681. — Antoine Forestier.
1681. — Jean Martinet de Fonblanche.
1730. — Simon Lafond.
1748. — Louis-N. Landriaux.

Nous ne pouvons nommer que quelques-uns des chirurgiens qui furent attachés à l'Hôtel-Dieu, les archives de cette institution étant en partie détruites.

Biblio. — **B.R.H.** 1914-1924 et 1940, p. 400. Notes par E.-Z. M.

L'HOPITAL GENERAL 1694) (a)

Ce fut d'abord un refuge ou un hospice pour les infirmes et les vieillards du sexe masculin, aussi une école des arts et métiers. Cette institution fut fondée par François Charon de la Barre, canadien de naissance.

FRERES CHARON OU FRERES HOSPITALIERS DE SAINT-JOSEPH DE LA CROIX

Supérieurs

1694-1719. — François Charon de la Barre.
1719-25. — Louis Turc, dit Frère Chrétien.
1725-32. — Michel André de Moyre (1728-prot.)
1732-45. — Jean Jeantôt.
1745-47. — Michel André de Moyre.

Biblio. — **A.V.M. II**, 90, 93, 94, tap. de l'archiviste de la P. de Q., 1923-24. Notes par E.-Z. Massicotte, pp. 163-201.

L'HOPITAL GENERAL (1747) (b)

En 1737, Mère d'Youville fonde un refuge, puis à partir de 1747, elle accepte de prendre charge de l'Hôpital général. Elle en étendit considérablement le champ d'action.

SOEURS GRISES OU SOEURS DE LA CHARITE

Fondatrice et supérieure

1747-1771. — Marguerite-Marie du Frost de la Jemmerais, veuve d'Youville.

Biblio. — **Annuaire de Ville-Marie**, 2ème livraison du supplément au 2ème volume (1879), p. 29. **L'Hôpital général des Soeurs de la Charité.** (Soeurs Grises 1692-1821) vol. I.

VIII. — PROFESSIONNELS ET ARTISTES

NOTAIRES

1648-57. — Jean de Saint-Père.
1651-56. — Lambert Closse.
1652-53. — Nicolas Gastineau-Duplessis.
1655. — Zacharie Desorson (Intérimaire).
1657-69. — Bénigne Basset.
1659. — Médéric Bourduceau (Intérimaire).
1664-67. — Nicolas de Monchy.
1669. — René Rémy.
1669-72. — Christophe Richard.
1669-1709. — J.-B. Fleuricour.
1669-78. — Thomas Frérot de la Chesnaie.
1673-93. — Pierre Cabazié.
1674. — René Oudain.
1676. — Charles Monmainier.
1676. — Pierre Mesnard.
1677-96. — Claude Maugue.
1677-1720. — Jacques Bourdon.
1679. — Pierre Chesné dit Saintonge.
1680. — Adrien Bétourné dit Laviolette.
1681-98. — Michel Moreau.
1685-90. — Hilaire Bourgine.
1686-1703. — Jean-Baptiste Pottier.
1687. — François La Bernarde, sieur de La Prairie (Intérimaire).
1687-1714. — Antoine Adhémar de Saint-Martin.
1697-1727. — Pierre Raimbault.
1699-1730. — Marien Tailhandier dit La Beaume.
1700-04. — Jean Cusson.
1702-33. — Michel LePailleur.
1702. — Pierre Benoist.
1704-31. — Nicolas Senet.
1706. — Abel Michon.
1706. — Jacques Courdon.
1709-44. — Guillaume Baretie dit Courville.
1712-18. — Jean-Baptiste Tetro.
1714-54. — Jean-Baptiste Adhémar.
1715. — Daniel Normandin.
1719-26. — Jacques David.
1721-32. — François Coron.
1725. — Antoine Puypéroux de la Fosse.
1727-37. — Joseph - Charles Raimbault de Plémont.
1727-52. — Nicolas Augustin Guillet de Chaumont.
1730-60. — Antoine Loiseau dit Challon.
1731-65. — Cyr de Monmerqué, sieur Dubreuil.
1731-32. — René Chorel de Saint-Romain.
1732-39. — Charles-René Gaudron de Chevremont.
1733-34. — Claude-Cyprien-Jacque- Porlier.
1733-39. — François Le Pailleur.
1733-50. — Jean-Baptiste-Jenyrin Dufresne.
1734-97. — Charles-Francois Coste.
1735-47. — Simon Sanguinet.
1736-55. — François Comparet.
1737-78. — François Simonnet.
1738-60. — Louis-Claude Danré de Blanzy.
1738-89. — François-Pierre Chergier.
1740-64. — Gervais Hodiesne.
1741. — Jean Latour.
1745-69. — André Souste.
1746-1800. — Antoine Foucher.
1748-62. — Jacques Crevier-Duvernay.
1749-83. — Jean-Baptiste Daguille.
1750-60. — Henri Bouron.
1751-85. — Thomas Vuatier.
1752-67. — Joseph Lalanne.
1753-54. — Charles Doullon Desmarets.
1754-81. — Louis de Courville.
1755-78. — Pierre Panet.
1755-78. — Philippe-Pierre Pilliamet.
1765-85. — Antoine Grisé.
1758-62. — Pierre Mézières.
1758-62. — Charles Deguire.
1760. — Louis Loiseau.
1692-1716. — J.-B. Le Riche dit La Sonde.
1692. — Michel Sarrazin.
1699. — René Gaschet.
1699. — Jean Guichard dit La Sonde.
1701-42. — Claude Le Boiteux de Saint-Olive (Apothicaire).
1705. — Pierre Baudeau.
1706. — Jean de la Tour et Jacques Guillantena.
1710. — Samuel Le Comte.
1712-40. — Henri Belisle-Levasseur.
1712-42. — Joseph Benoist.
1718-57. — Pierre Puibarau, sieur de Maisonneuve.
1724-49. — Timothée Silvain (Sullivan).
1727-60. — Joseph Istre.
1729-54. — Jacques Perreau.
1729. — Pierre Boucher de Monbrun, sieur de Noix.
1730-52. — Joseph Lalanne.
1730-64. — Simon Lafond.
1733. — J.-B.-Fernand Spagniolini.
1733. — Etienne-J. Rousseau.
Vital Dupont, J.-B. Blain.
1740. — Ch.-Joseph-Alexandre-Ferdinand De Feltz.
1741. — Claude Benoist.
1741. — Olivier Durocher.
1744. — Jean Lacoste.
1748-88. — Louis-Nicolas Landriaux.
1749-61. — Pierre Le Manceau dit Labonnerie.
1751-54. — Jean Bourdais.
1752-56. — Nicolas Morant.
1752. — Charles Cotin
1753. — Charles Doullon-Desmarets.
1754-78. — Marc-Antoine Vigneau.
1755. — Augustin Viger.
1755-78. — Honoré-Maur Bonnefoy.
1756 — Antoine Chastellain Derigny.
1756-67 — Jean-Charles-François De La Houssaye.
1756. — Louis Barbiez
1757 - J.-B. Villemart dit La Sonde.
1757-77. — Guillaume Labatte.
1757. — Philippe-Jean-Jacq. Lobossière dit Luandre.
1758. — Jean Ducondu.
1759. — Antoine Briault, chirurgien major.
1760-79. — Jean-Baptiste Jobert.
1760. — Edme Henry. Laurent Domer. André Arnoux.
1760. — Louis Ceuillier Lafourcade.

Tailhandier de la Beaume (1688), Lalanne (1730) et Doullon Desmarets (1753) furent chirurgiens et notaires.

Biblio. — **Rapport de l'archiviste. P. de Q.** 1922-23, notices par E.-Z Massicotte, pp. 131-155. Additions dans **B.R.H.** 1925, p. 166; 1928, p. 580; 1932, p. 515. **M. J. et G. Ahern, Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada.**

ARPENTEURS

1663-96. — Bénigne Basset.
1667-72. — Jean Guyon du Buisson.
1673-74. — Jean Le Rouge.
1679. — Louis-Marin Boucher Boisbuisson.
1679. — Gilbert Barbier.
1701. — Pierre Raimbault.
1702. — Gabriel Baudreau dit Graveline.
1703-08. — Jean-Michel Lefebvre dit La Ciserave.
1704-19. — Charles Basset-Vauvilliers.
1708. — Pierre Couturier.
1703. — Etienne Volant, sieur de Radisson.
1708-41. — J.-B. Lefebvre dit Angers.
1710-20. — Gilles Papin.
1720-37. — Toussaint Beaudry.
1721. — René de Couagne.
1730. — J.-B. Jenvrin Dufresne.
1734-78. — Jean Peladeau.
1736-52. — Germain Lepage de Saint-Francois.
1742-46. — François Pouchat dit Laforce.
1747-59. — J.-B. Chevrefils dit Belisle.
1751-68. — Joseph Raymond.
1753-74. — J.-B. Perrot.
1754-64. — Alexis Guyon.
1758-61. — Paul Jourdain dit Labrosse.

Biblio. — **E.-Z. Massicotte, Faits curieux de l'Histoire de Montréal**, pp. 45-64.

ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, MAÇONS

1653-1710. — Urbain Brossard. Architecte, entrepreneur, maçon.
1653-1703. — Michel Bouvier. Architecte, maçon.
1659-90. — François Bailly dit Lafleur. Architecte, maçon.
1666-1701. — L'abbé Dollier de Casson. Dirige certains travaux à l'église et au Séminaire; il trace les premières rues de Montréal.
1666-91. — L'abbé Guillaume Bailly. Architecte.
1680-1732. — L'abbé François Vachon de Belmont. Architecte probable du Séminaire de la rue Notre-Dame et du fort de la Montagne.
1685-1707. — L'abbé Louis Geoffroy. On lui attribue la reconstruction de l'église en pierre de la paroisse de Champlain et, en 1702 le rétablissement du couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.
1693-1743. — Pierre Janson-LaPalme. Architecte et entrepreneur.
1693-1750. — Jean-Marie Josué Boisberthelot de Beaucours, ingénieur, architecte, aurait fait le plan d'une prison de Montréal et de l'église de la Pointe-Claire.
1694. — Pierre Hay. Tailleur de pierre et maçon.
1700-15. — Pierre Couturier. Maçon, architecte et entrepreneur il construisit la prison de Montréal.
1703-11. — Gilbert Maillet. Maçon, architecte.
1717-56. — Gaspard Chaussegros de Léry. Architecte, ingénieur. Aurait fait les plans d'une façade de l'église de Notre-Dame.
1725-62. — Dominique Janson-Lapalme. Architecte et entrepreneur en maçonnerie.
1727-66. — Charles Guilbault. Maitre maçon.
1728-66. — Paul Tessier-Lavigne. Entrepreneur en maçonnerie, construisit le château de Ramezay.
1744. — Pierre Deslandes Champigny. Maçon et tailleur de pierre, construisit une sacristie à Montréal.
1743-55. — Antoine Cirier. Sculpteur et architecte.
1754. — J.-B. Testard de Montigny. Auteur de plans de maisons.
1758. — Louis Foureur dit Champagne, architecte, et François Périneau, maitre maçon, une chapelle à l'église des Récollets.

Biblio. — Notices par E.-Z. M. dans **B.R.H.** 1929, p. 132.

SCULPTEURS

1677. — Jean Latour.
1689-1708. — Pierre Hay.
1696-1743. — Denis Jourdain-Labrosse.
1701-08. — Charles Chabollez.
1701-25. — Noël Levasseur.
1704. — Denis Mallet.
1715-19. — Jean Jacquiese-Leblond.
1741-61. — Paul-Raymond Jourdain-Labrosse.
1748-55. — Antoine Cirier.

Biblio. — **B.R.H.** 1928, pp. 538-540. Notes par E.-Z. M.

PEINTRES

Pierre Le Ber.
Né à Montréal en 1669. Il fit élever une chapelle à la Pointe-Saint-Charles et l'orna de ses tableaux. On lui attribue un portrait de mère Marguerite Bourgeoys. Mort en 1707. (**B.R.H.** 1916, p. 366.)

Abbé Francois Vachon de Belmont.
Né en 1645, mort en 1732. Il peignit des tableaux pour la chapelle du fort de la Montagne dont "il entreprit la construction dès 1680". (Abbé O. Maurault, **Le Fort des Messieurs.** Abbé H. Gauthier, **Sulpitiana.**)

R. P. Claude de la Chauchetière, S.J.
Il a fait le portrait de Catherine Tekakwitha, ainsi que des tableaux religieux. (P. Edouard Lecompte, S.J., **Catherine Tekakwitha**, p. 228.)

ORGANISTES ET MAITRES DE MUSIQUE A L'EGLISE A NOTRE-DAME

1705-22. — J.-B. Poitiers du Buisson. Premier organiste mentionné (1705). En 1718, on dit qu'il avait joué les orgues pendant des années. Mort en 1727.
1723-34. — Charles-Francois Coron. Cessa d'être organiste en 1734, alors qu'il fut nommé notaire à l'île Jésus.
1734-39. — Jean Girard. Ecclésiastique. Musicien et organiste.
1739-40. — Perinau dit Lamarche, fils. (François?).
1741. — Nicolas Perthuis, "boulanger du roy". Organiste pendant cinq mois.
1742-65. — Jean Girard, ci-dessus nommé. Semble seul alors à exercer son art.

Biblio. — O. Lapalice, **B.R.H.** 1919, pp. 243-249.

Il y eut à Montréal des joueurs de trompette, de fifre et de violon.

FACTEUR D'ORGUE

1725, 16 juillet — Paul Jourdain est facteur d'orgue. (Reg. de N.-D. de Mtl).

GRAVEUR

1700, 8 mai. — Un nommé Langevin, graveur, est chargé de réparer deux des falots qui serviront dans la procession du Saint-Sacrement. (Arch. de la fabrique).

Sur les autres "métiers rares" à Montréal, voir notre article dans le B. R. H. 1930, pp. 609-613.

Les "capots bleus"

Dès l'hiver de 1665, M. de Courcelle, gouverneur du Canada, avait surnommé les Montréalais "ses capots bleus", à cause de la couleur de leur vêtement. Il avait pour eux une considération spéciale, et comme quelqu'un s'étonnait de cette prédilection: Que voulez-vous? répondit-il, je n'ai trouvé de gens qui m'aient mieux servi pendant la guerre et qui m'aient mieux obéi".

Dollier de Casson: *Histoire de Montréal.*

Première semence de blé

Au printemps de l'année 1644, on commença à semer à Villemarie le froment de France, à la sollicitation de M. d'Ailleboust. On avait craint d'abord que le froid excessif du Canada ne fit périr la semence; mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaitre, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années.

Abbé E.-M. Faillon: *Histoire de la colonie française, Vol. I.*

Nos voeux les plus cordiaux au "Devoir" à l'occasion de son trentième anniversaire.

C. E. RACINE
ET COMPAGNIE LTEE
Courtiers en Douanes
300, rue St-Sacrement
MArquette 5293

Au DEVOIR

Hommages et Voeux sincères de Succès et Prospérité

Une Maison

Le MANITOBA colonie MONTREALAISE

La Vérendrye ouvre la voie. — Rivalités des marchands de pelleteries. — Exploits de Lagimonière. — Fécond apostolat des Oblats, Jésuites, Soeurs Grises et des SS. NN. de Jésus et Marie.

ILLUSTRES EVEQUES PASTEURS ET PATRIOTES

Par l'abbé Denys LAMY

Toujours attentif à la vie et à l'histoire des groupes catholiques et français épars sur le continent américain, le *Devoir* a sollicité pour le numéro du trentième anniversaire de sa fondation, un article sur les relations de Montréal et de la province du Manitoba. Depuis deux siècles ces relations furent nombreuses. Ce n'est pas sans raison que l'on a dit que *le Manitoba est une colonie montréalaise.*

La Vérendrye

Bien que Trifluvien d'origine, c'est de Montréal que partit, le 8 juin 1731, le découvreur de l'Ouest canadien, Pierre Gaultier de La Vérendrye, accompagné d'une cinquantaine d'hommes de la région. Il franchit, par étapes, par la voie des Grands Lacs et celle du Lac des Bois et de la Rivière Rouge, l'immense distance qui séparait la métropole de l'Est et le site des futures villes de Saint-Boniface et de Winnipeg. Le 24 septembre 1738 il parvint à l'endroit précis où sont aujourd'hui établies ces deux villes, sur les rives de la Rouge. C'est ce deux centième anniversaire que le Manitoba, auquel s'est associée la province de Québec, a commémoré, il y a deux ans. A cette occasion, il a fixé dans le bronze la grande figure du découvreur. Ce monument — oeuvre de M. Emile Brunet, artiste de Montréal — se dresse au centre de la ville de St-Boniface.

Montréal fut pendant près de vingt ans la base d'opérations et de ravitaillement de La Vérendrye. Au cours de ses découvertes il y fit plusieurs voyages et y vécut les dernières années de sa vie. Il y mourut le 5 décembre 1749 et fut inhumé, le 7, dans ce qui était alors la chapelle Sainte-Anne de l'église Notre-Dame, comme l'indique son acte de sépulture.

Deux compagnies rivales

Ces relations entre Montréal et l'Ouest canadien se continuerent dans la suite et s'intensifièrent à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. En 1783 se fonda à Montréal la *Compagnie du Nord-Ouest*. La plupart de ses promoteurs étaient des citoyens de Montréal. Cette compagnie rencontra une puissante rivale dans celle de la *Baie d'Hudson*, dans laquelle elle se fondit et fut absorbée en 1821.

Avant d'en venir à cette entente pacifique ces deux compagnies, principalement intéressées dans la traite des pelleteries, se livrèrent des luttes acerbes, qui allèrent jusqu'à l'effusion du sang. En 1812, un noble Ecossais, lord Selkirk, membre de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, fonda une colonie à la Rivière Rouge. En 1815, comme les agissements de la *Compagnie du Nord-Ouest* mettaient les colons en danger, on confia à un Canadien français, nommé Jean-Baptiste Lagimonière, des dépêches importantes pour le fondateur, qui était alors à Montréal.

Ce hardi voyageur, originaire de Maskinongé, venu à la Rivière Rouge en 1801, était retourné, en 1806, dans sa paroisse natale et y avait épousé Marie-Anne Gaboury, qui le suivit dans son pays d'adoption. Ce fut la première Canadienne française à s'aventurer dans nos régions. Elle y éleva une nombreuse famille et décéda à l'âge de 96 ans. Un ancien missionnaire, M. l'abbé Georges Dugas, a écrit sa biographie.

Le 1er décembre 1815 Jean-Baptiste Lagimonière quitta le Fort Douglas, situé là où est aujourd'hui Winnipeg, pour Montréal, sans compagnon, en ne prenant que son fusil, une hachette et une couverture, pour effectuer à pied un trajet d'environ quinze cents milles, au coeur de l'hiver et par des sentiers gardés par des agents de la *Compagnie du Nord-Ouest*. Le 6 janvier 1816 il arriva heureusement au terme de son voyage et remit ses dépêches à lord Selkirk. Touché de cet acte de dévouement héroïque, le noble lord lui demanda quelle récompense il pourrait bien lui offrir en retour. Lagimonière répondit sans hésitation: *Des prêtres, envoyez-nous des prêtres au plus tôt!* Lord Selkirk lui remit une épée d'honneur et lui confia des documents pour le Fort Douglas.

Les premiers missionnaires

Lord Selkirk n'oublia pas la demande qui lui avait été faite et, quoique de foi protestante, se mit en relations avec Mgr Plessis, évêque de Québec, qui projetait lui-même l'envoi de missionnaires à la Rivière Rouge. Le choix de l'évêque se porta sur M. l'abbé Joseph-Norbert Provencher, ancien curé de la Pointe-Claire, alors curé de Kamouraska. M. l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, originaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, lui fut adjoint.

Les missionnaires partirent de Montréal le 19 mai 1818 pour leur long et pénible voyage en canot. Ils arrivèrent à la Rivière Rouge le 16 juillet.

Les premiers évêques

Le 1er février 1820 furent préconisés en même temps à Rome Mgr Lartigue, qui devint premier évêque de Montréal le 13 mai 1836, et Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, le 4 juin 1847, aux dates respectives de l'érection des deux diocèses.

Songeant à partager le morceau de continent sur lequel s'étendait sa juridiction, Mgr Plessis avait obtenu de la diplomatie britannique qu'elle ne s'opposerait point à la nomination d'évêques auxiliaires ou vicaires généraux avec caractère épiscopal. Rome s'était empressée de seconder les bonnes dispositions de Londres. C'était le premier pas vers la division canonique du diocèse de Québec.

Des deux évêques préconisés le premier, né à Montréal, appartenait à la Compagnie de Saint-Sulpice. Le second, né à Nicolet, avait été le premier élève inscrit au registre du Séminaire de cette ville lors de sa fondation en 1803. Mgr Lartigue fut consacré le 21 janvier 1821, mais il n'en alla pas ainsi de Mgr Provencher. Revenu à Montréal à l'automne de 1820, celui-ci se rendit à Québec pour faire connaître le résultat de sa mission à Mgr Plessis, qui lui tendit la bulle qui le nommait évêque. Consterné par cette nouvelle inattendue il lui remit le parchemin sans le lire et demanda du temps pour prier et réfléchir à une si grande affaire. Mgr Plessis l'envoya curé à Yamachiche.

Après la consécration de Mgr Lartigue, Mgr Provencher lui écrivit pour lui offrir ses félicitations et lui demander conseil. "Votre consécration m'a réjoui.... J'ai toujours grandement approuvé les vues et les plans de Monseigneur de Québec concernant Votre Grandeur; c'est le meilleur coup qu'il ait fait dans son voyage d'Europe. Je n'approuve pas autant ce qu'il a fait pour moi... Dites-moi ce que vous pensez vous-même. J'ai beaucoup de confiance dans votre conseil, vos lumières et votre esprit de Dieu. Si je ne puis m'ouvrir à mes confrères et amis, au moins permettez-moi de m'ouvrir à vous qui êtes au courant de tout."

Le 19 mars 1821, Mgr Provencher écrivit à Mgr Plessis: "La lettre de Mgr Lartigue m'a beaucoup consolé, rassuré et aidé à me rendre aux vues de la Providence manifestées par mes Supérieurs. Vous avez assez à combattre le contre-temps qui s'oppose à mon retour dans mon district, sans lutter contre moi. J'accepte en tremblant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés, pour le salut des fidèles et des infidèles confiés à mes soins."

Mgr Provencher fut consacré dans la vieille église paroissiale des Trois-Rivières le 12 mai 1822. Il se remit en route, peu après, pour Saint-Boniface, où il arriva le 7 août.

Mgr Lartigue et Mgr Provencher furent toujours unis par les liens d'une étroite amitié. Le premier évêque de Montréal confia bientôt à son secrétaire, M. l'abbé Ignace Bourget, un rôle de confiance auprès de son ami de Saint-Boniface, il l'établit son procureur à Montréal. Le dévoué secrétaire, jusqu'à son élévation à l'épiscopat en 1837, fit pour Mgr Provencher les achats de provisions et les démarches concernant les intérêts matériels de la mission. Leurs lettres d'affaires offrent un intérêt piquant. Elles révèlent de curieux détails sur la vie des premiers missionnaires et sur le sens pratique des deux correspondants.

Pendant l'hiver de 1835-1836 Mgr Provencher fit le voyage de Rome, où la question de l'érection du diocèse de Montréal était alors pendante. Des renseignements écrits furent demandés à l'évêque canadien, dont le rapport détermina l'assentiment des autorités romaines. Grégoire XVI créa le nouveau diocèse.

A son retour au Canada Mgr Provencher eut l'honneur et la consolation de présider la cérémonie d'intronisation de Mgr Lartigue comme premier évêque de Montréal, le 8 septembre 1836. Il prononça, en cette circonstance, un éloquent discours dont l'histoire a conservé le texte.

Relations entre les successeurs

Les liens noués au berceau même des églises de Montréal et de Saint-Boniface n'ont fait que se resserrer avec le temps et les titulaires successifs. Après Mgr Lartigue et Mgr Provencher, ce furent Mgr Bourget, Mgr Fabre et Mgr Taché, Mgr Bruchési et Mgr Langevin, Mgr Gauthier et Mgr Béliveau. Et depuis 1933, nouvel anneau d'or de la chaîne infrangible, c'est Mgr Yelle, venant de Montréal, de Saint-Sulpice, coadjuteur de Saint-Boniface, avec future succession. Le cadre de cet article ne permet pas d'entrer dans beaucoup de détails. Rappelons quelques traits seulement.

En 1875, il y avait vingt-cinq ans que Mgr Taché avait été nommé évêque et trente qu'il avait quitté Montréal pour la Rivière Rouge. Mgr Bourget proposa à ses amis de se joindre à lui pour fêter le grand missionnaire et le grand patriote, et lui offrir, à cette occasion, un présent qui lui serait spécialement agréable, de magnifiques orgues pour rehausser le service divin dans sa cathédrale. Dans une lettre émouvante, le saint évêque de Montréal rappela au jubilaire "le souvenir de l'union intime qui a toujours régné entre Saint-Boniface et Montréal."

"Je serai représenté à votre double anniversaire par M. Hicks, chanoine de la cathédrale, et par M. Poulin, vétéran du sanctuaire, qui partent aujourd'hui même, chargés des dons, voeux et souhaits que la province de Québec en général et le diocèse de Montréal en particulier désirent offrir à Votre Grandeur".

Comme Mgr Taché, Mgr Langevin était Oblat de Marie Immaculée et appartenait à une famille de la région de Montréal. Mgr Racicot, qui fut évêque auxiliaire de Montréal, était son oncle maternel.

En cette année, qui marque le vingt-cinquième anniversaire de son décès à l'Hôtel-Dieu de Montréal, comment ne pas évoquer le souvenir des triomphales funérailles que lui fit la métropole, qu'il avait habitée, tant de fois visitée et dans laquelle il avait souvent fait entendre sa vibrante parole? Il avait fait ses études classiques au Collège de Montréal, dans la même classe que Mgr Bruchési. Après lui avoir fait les honneurs de sa cathédrale, celui-ci voulut accompagner ses restes mortels jusqu'à Saint-Boniface. Deux jours avant le dernier service, un dimanche soir, l'Archevêque de Montréal, dans un émouvant entretien prononcé dans la cathédrale, fit revivre le grand patriote et le grand archevêque, qu'il avait connu dès l'enfance et avec lequel il était demeuré si uni.

Bien que né dans le diocèse des Trois-Rivières, Mgr Béliveau passa plusieurs années de son enfance à Montréal. Il avait douze ans lorsqu'il vint à Saint-Boniface. Il se lia d'amitié avec Mgr Gauthier au Grand Séminaire de Montréal et au Collège Canadien à Rome.

Ce que le Manitoba doit à Montréal

Il faudrait des volumes pour établir ce que le Manitoba — et par le rayonnement de l'Eglise-mère de Saint-Boniface tout l'Ouest canadien — doit à Montréal.

La province métropolitaine de Saint-Boniface, constituée en 1871, a été subdivisée, depuis moins de quarante ans, en trois nouvelles provinces ecclésiastiques. La devise de Mgr Provencher: *Pinguescent spectosa deserti*, s'est merveilleusement et divinement réalisée.

Reconnaissons d'un mot du coeur les abondantes aumônes, que la province de Québec et Montréal en particulier ont dirigées vers nos plaines, pour y propager la foi de toutes manières, et citons à l'ordre du jour les communautés de Montréal, dont les unes sont établies au Manitoba depuis près d'un siècle et les autres depuis de longues années.

Les Soeurs Grises

Ces *Femmes héroïques*, comme les a appelées le R. P. Duchaussois dans l'un de ses livres, sont arrivées à la Rivière-Rouge dès 1844. A l'automne de 1843, Mgr Provencher était à Montréal. Depuis plusieurs années il cherchait des religieuses aux Etats-Unis et en Europe. Il confia son projet à Mgr Bourget, qui lui indiqua les Soeurs Grises et voulut bien l'accompagner à leur maison-mère pour leur en faire la proposition. La mission fut bientôt acceptée et, dès le printemps suivant, les quatre premières religieuses accomplirent un voyage de cinquante-huit jours en canot pour s'y rendre.

En 1859, les vaillantes missionnaires montréalaises allèrent fonder une nouvelle mission dans l'Alberta actuelle, à huit cents milles de Saint-Boniface, et en 1867 se rendirent au Mackenzie. Elles sont encore les seules religieuses du lointain vicariat apostolique de ce nom.

Durant le siècle qui s'achève, les Soeurs Grises ont multiplié leurs couvents et leurs hôpitaux dans les trois provinces des prairies et le Mackenzie. Les hôpitaux considérables de Saint-Boniface, de Régina, de Saskatoon, de Gravelbourg, d'Edmonton et de Calgary leur font grand honneur.

Les Oblats de Marie Immaculée

Une année après les Soeurs Grises, en 1845, grâce encore à l'influence de Mgr Bourget, qui avait appuyé la demande de Mgr Provencher, les Oblats de Marie Immaculée arrivèrent à Saint-Boniface. Ils étaient deux: le Père Aubert et le Frère Taché.

La venue des Oblats causa une grande joie au coeur du vieil évêque missionnaire. C'était le salut de l'oeuvre à laquelle il avait consacré sa vie. Jusque là il avait eu bien de la peine à trouver des missionnaires, mais une Congrégation religieuse en assurerait le recrutement à l'avenir.

L'évangélisation du Nord-Ouest s'est faite dans des conditions d'isolement, de distance, de climat et de moeurs, qui constituent l'un des plus héroïques efforts d'apostolat connus. Les Oblats de Marie Immaculée sont à la tâche depuis près d'un siècle. La reconnaissance publique a pu justement les appeler *les sauveurs* de nos provinces et des pays du Nord, où ils exercent leur zèle à porter la lumière de la foi aux dernières tribus à évangéliser.

Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie

En 1874, Mgr Taché appela une nouvelle Congrégation religieuse de Montréal à venir enseigner au Manitoba. Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie remplacèrent les Soeurs Grises à Winnipeg. Elles y fondèrent une Académie célèbre et multiplièrent leurs couvents dans la ville et dans la province. Les services qu'elles rendent, dans le domaine de l'éducation, depuis soixante-six ans, sont vraiment inappréciables.

Les Jésuites

Quatre Jésuites avaient, à diverses reprises, accompagné La Vérendrye au dix-huitième siècle, au cours de ses voyages de découverte. L'un d'eux, le Père Aulneau, en 1736, avait versé son sang dans une île du Lac des Bois, en même temps que le fils aîné du découvreur et dix-neuf compagnons. Ils avaient été victimes de la perfidie des Sioux.

En 1885, Mgr Taché confia le Collège de Saint-Boniface aux Jésuites de Montréal, les frères des missionnaires du siècle précédent. Ce Collège, fondé par Mgr Provencher, n'avait recruté qu'avec beaucoup de misère jusque-là un personnel, la plupart du temps bien insuffisant. Les Jésuites y pourvoient depuis cinquante-cinq ans. Ils forment les jeunes générations et préparent au sacerdoce, aux professions libérales, à la société et à la nationalité des hommes compétents.

Grâce à la science et au développement de ses directeurs et de ses professeurs, ce Collège, affilié à l'Université du Manitoba dès sa fondation en 1877, fait toujours excellente figure dans les concours universitaires.

Comment estimer à sa valeur le service unique que rendent les Jésuites de Montréal à la province du Manitoba, en particulier à la nationalité canadienne-française? Depuis 1913 ces mêmes religieux rendent un service semblable à nos compatriotes de l'Alberta par leur Collège d'Edmonton.

Autres communautés

Pour compléter l'énumération des communautés religieuses de Montréal, qui travaillent au Manitoba depuis de longues années, il faut encore mentionner les Soeurs de la Miséricorde et celles de la Providence, ainsi que les Clercs de Saint-Viateur.

Prêtres et religieux

Longue serait la liste des prêtres, séculiers et réguliers, venus du diocèse de Montréal renforcer les rangs du clergé manitobain, si l'espace permettait de la dresser ici. Outre les Archevêques de Saint-Boniface plus haut mentionnés, nommons Nos Seignenrs Charlebois et Lajeunesse, O.M.I., vicaires apostoliques du Keewatin, dont le siège épiscopal est fixé au Pas, dans le nord de la province.

Dans le passé, pour ne citer que les principaux disparus, faisons mention de M. l'abbé Dumoulin, premier compagnon de Mgr Provencher, de M. l'abbé Belcourt, renommé missionnaire sauvage, de M. l'abbé Georges Dugas, le pionnier de notre histoire manitobaine, des RR. PP. Albert Lacombe et Zacharie Lacasse, tous deux Oblats et dont les noms sont demeurés légendaires, de Mgr Ritchot, de Mgr Dugas et de Mgr Cherrier, tous trois protonotaires apostoliques et vicaires généraux.

Parmi les personnes venues de la province de Québec embrasser la vie religieuse à Saint-Boniface, il convient de mentionner le nombre considérable de celles de Montréal entrées dans la Congrégation des Missionnaires Oblatès du Sacré Coeur et de Marie-Immaculée, fondée en 1904, par Mgr Langevin.

Les laïques

Nos paroisses manitobaines contiennent nombre de familles venues de la région de Montréal, comme des autres de la province de Québec. Il n'est pas facile d'en faire le dénombrement.

Terminons cet article en évoquant la pléiade de professionnels montréalais que Mgr Taché attira au Manitoba, entre 1870 et 1880 alors qu'il travaillait à former une nouvelle province de Québec sur les rives de la Rivière Rouge.

Le premier en date fut sir Joseph Dubuc, qui devint juge en chef du Manitoba, l'hon. Joseph Royal, les hon. Marc Girard, A.-A.-C. LaRivière, tous trois sénateurs, ainsi que le dernier survivant, l'hon. L.-A. Prud'homme, qui occupa le banc judiciaire pendant trente ans. Ces hommes, qui furent presque tous députés et ministres provinciaux, exercèrent une heureuse et profonde influence sur les destinées de notre nationalité. Il n'est que juste de joindre à leurs noms celui de Louis Riel, qui fit son cours classique au Collège de Montréal et qui dirigea le légitime soulèvement de 1869-70.

Le Manitoba semble bien être la province du Canada, en dehors de celle de Québec, qui a eu le plus de relations avec Montréal. A ce titre il est particulièrement heureux de saluer le prochain troisième centenaire de la fondation de Ville-Marie.

Denys LAMY, prêtre

"Les loups de Montréal"

D'après l'abbé Faillon, *Histoire de la colonie française*, les habitants de Ville-Marie étaient appelés parfois "les loups de Montréal", et voici l'explication plausible qu'il donne relativement à se sobriquet étrange.

"Dans la seconde moitié du XVIIème siècle Québec n'étant pas le siège ordinaire des combats (avec les Iroquois), ses habitants étaient moins exercés que ceux de Villemarie au métier des armes. Les guerres continuelles dont Villemarie était agitée et, au contraire, le calme dont on jouissait ordinairement à Québec devaient influer naturellement sur le caractère et les habitudes morales des habitants de ces deux postes. Ceux de Villemarie, toujours prêts à voler aux armes, inspiraient de la terreur aux Iroquois par leur intrépidité et leur bravoure; et les femmes elles-mêmes semblaient ressentir de cette humeur martiale... Les hommes, surtout, se montraient si audacieux et si terribles dans les combats que les Iroquois eux-mêmes les comparaient à des "démons"; et c'est sans doute ce qui a donné lieu à ce dicton: "Les loups de Montréal".

La colonie pourvue de bons artisans

MM. de La Dauversière et de Maisonneuve avaient fait un choix judicieux d'éléments utiles pour constituer en corps de société bien organisée la petite colonie. Tous les hommes engagés avaient un métier ou une occupation professionnelle. Le groupe des artisans comprenait trois meuniers, deux boulangers, un brasseur de bière, un tonnelier, quatre tisserands, un tailleur d'habits, un chapelier, trois cordonniers, un coutelier, un sabotier, deux armuriers, trois maçons, un tailleur de pierre, quatre couvreurs, neuf charpentiers, deux menuisiers, un taillandier, un cloutier, un serrurier, un paveur, deux jardiniers, un maréchal, trois chirurgiens; les autres étaient défricheurs ou colons.



Dessin d'Adrien Hébert — Vignette National Trust Co. Ltd

Ferme des Soeurs de la Congrégation à la Pointe Saint-Charles, face à l'île des Soeurs, au pied des rapides de Lachine. La construction principale date de 1698. — Cette précieuse relique pieusement conservée reste comme un témoignage des labeurs incessants des filles de Marguerite Bourgeoys. — C'est la deuxième plus ancienne construction existante de Montréal.

Radiateurs nettoyés réparés et refaits à neuf
Tél. CH. 9110

Hommages

Avec nos félicitations au vaillant journal le "Devoir", qui vient d'atteindre son trentième anniversaire. Puisse-t-il vivre encore de longues et fécondes années au service de notre patrie canadienne.

Henri Signori
1051, rue Amherst
MONTREAL

DEUX
Fondateurs

SUR la Place d'Armes de la ville de Montréal s'élève un monument à la mémoire du Sieur de Maisonneuve qui fonda à cet endroit, en l'année 1642, une petite colonie qui plus tard devint la ville de Montréal.

En face de la Place d'Armes s'élève la Banque de Montréal qui ouvrit ses portes, il y a plus de cent ans, à quelques mètres seulement du monument à Maisonneuve.

De la première colonie fondée par Maisonneuve la civilisation s'est répandue par tout le pays, de l'est à l'ouest et aujourd'hui la Puissance du Canada s'étend de Halifax à Vancouver.

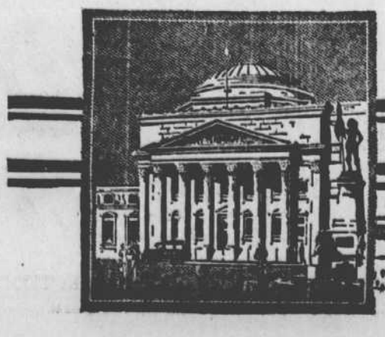
La Banque de Montréal a également grandi dans les mêmes proportions et après plus d'un siècle de progrès la banque possède des succursales dans toutes les grandes cités et villes du Canada, des agents avec bureaux dans les principaux centres financiers du monde et des correspondants dans tous les pays.



BANQUE DE MONTREAL
Fondée en 1817
"banque qui accueille bien les petits déposants"

53 SUCCURSALES à MONTREAL et les ENVIRONS

L'ACTIF DEPASSE $1,025,000,000



Une grande institution canadienne

PIANOS
Pratte, Langelier,
Mansford, Strathmore

RADIOS
Toutes les meilleures marques

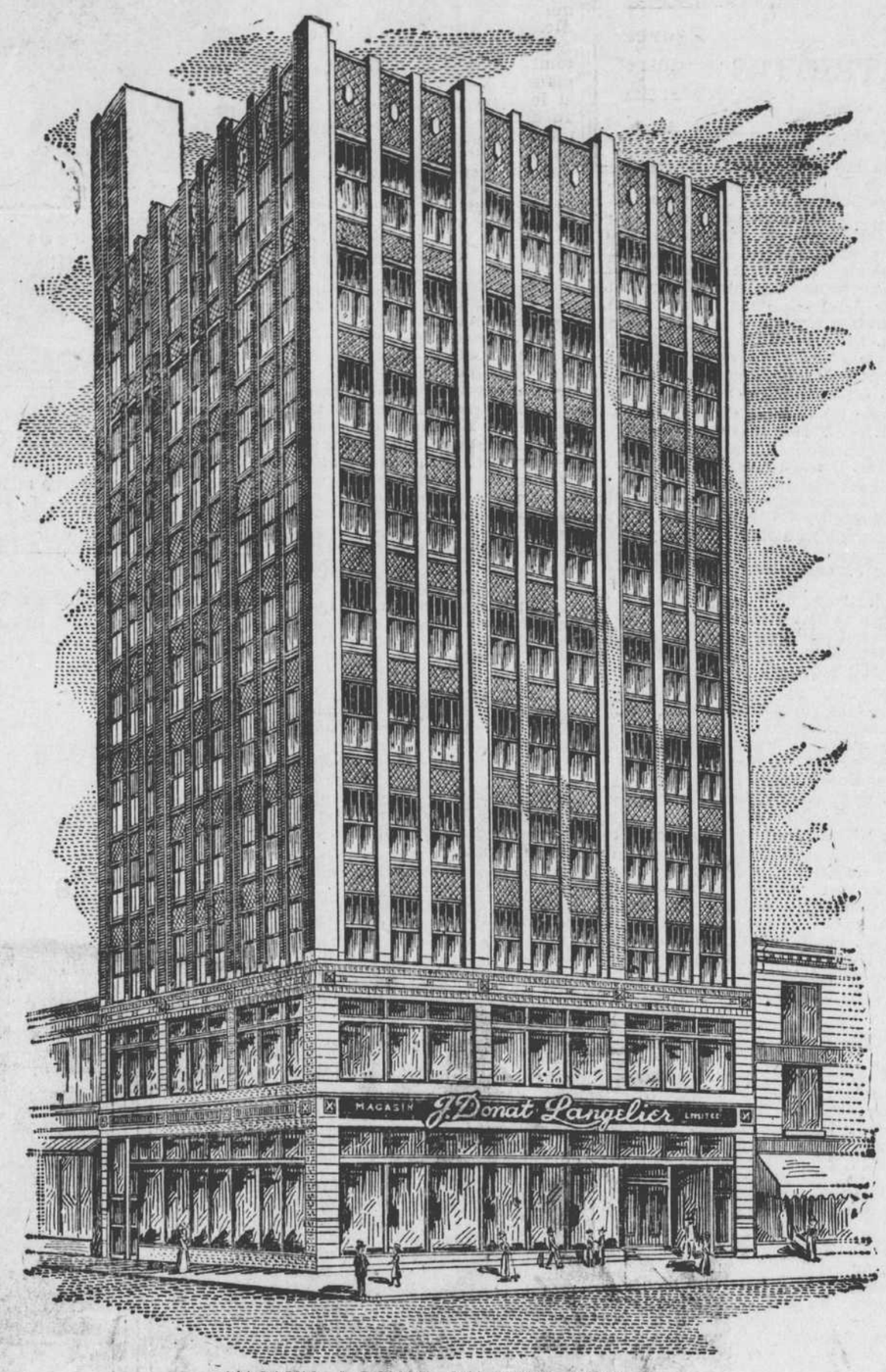
HARMONIUMS
et orgues à tuyaux,
du plus petit instrument
aux plus grandes orgues

MEUBLES ET TAPIS
De toutes qualités et aussi —
Sur commande

RÉFRIGERATEURS
Nous sommes les distributeurs
des réfrigérateurs Westinghouse —
reconnus les meilleurs au monde :
Autres marques: Franklin, Langelier, Norge

REPASSEUSES (calandres)
de toutes grandeurs,
du modèle domestique
au plus grand pour buanderie

POÊLES
Toutes les meilleures marques
Bois, Charbon, Gaz, Electricité



MAGASIN J.-DONAT LANGELIER LIMITEE

MACHINES A LAVER
Westinghouse, Speed Queen et Langelier

BRÛLEURS A L'HUILE
Silent Glow
Amer Oil
Norge

UTILITÉS MÉNAGÈRES
Grille-pain
Fers à repasser
Lampes de fantaisie
Horloges électriques
Balayeuses électriques
Ustensiles en aluminium
Etc., etc., etc.

DISQUES
Victor

ROULEAUX
pour pianos automatiques

AIGUILLES
Victor, Mil-Odi

LA FABRIQUE
de J. Donat Langelier, Ltée

Fondée en 1916, l'exploitation commence fin 1917.

Le directeur de la maison avait vite découvert que, pour réussir dans le commerce des pianos et des harmoniums, il faut fabriquer soi-même. C'est la seule façon de donner au client meilleure garantie, meilleur service (y compris les réparations) au plus bas prix. Or cette pratique est la ligne de conduite inaltérable de la maison et c'est à elle seule qu'elle doit son succès.

En 1918, c'est la grande vogue du gramophone.

La maison se lance donc dans cette fabrication, si bien qu'en dix ans elle a fait et vendu près de 50,000 de ces appareils.

A l'apparition de la réfrigération électrique, M. Langelier se rend compte du grand avenir de cette invention devenue tout de suite indispensable pour les particuliers, pour les institutions et pour le commerce. Il décide donc de se lancer dans la fabrication de ces appareils, y compris les comptoirs, et autres meubles (cabinets) destinés à recevoir les organes de réfrigération.

Le succès cette fois dépasse de si haut les prévisions qu'en pleine crise M. Langelier décide de transporter son usine de la banlieue au coeur de Montréal.

Au lieu d'agrandir, il préfère construire à neuf une usine ultra-moderne adaptée spécialement aux nécessités actuelles de la maison. Il y a sept ans, surgissait donc au no 9090 du boulevard Saint-Laurent une superbe usine en béton armé, totalement à l'épreuve du feu et de lignes architecturales de la plus sobre élégance.

Ainsi est réunie sous un même toit, mais distribuée dans trois départements distincts, la fabrication des trois articles principaux vendus par la maison : le piano, l'harmonium, le réfrigérateur électrique. Résultat de cette concentration et de cette localisation centrale: accélération et efficacité accrues du service et grande réduction dans le coût de fabrication.

Vu la grande demande de pianos usagés, la maison était désormais en état d'offrir au public un piano entièrement reconstruit, aussi bon que neuf, à une économie, pour l'acheteur, de 50%. Seule fabricante de pianos à Montréal, la maison est seule en état d'effectuer économiquement cette réparation. Dans un atelier de réparation, on répare; il n'y a que dans une fabrique que l'on peut construire et reconstruire.

Nous invitons respectueusement le public à venir juger par lui-même. Les visiteurs, tant à l'usine qu'au magasin, sont toujours les bienvenus.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement le journal le "Devoir", à l'occasion de son trentième anniversaire de fondation, . . . et d'offrir aux membres de son personnel de rédaction et d'administration l'expression de notre sincère estime et nos meilleurs voeux de succès.



LA FABRIQUE

LE MAGASIN
J. Donat Langelier, Ltée

La maison J.-Donat Langelier, limitée, fut fondée vers le mois de mai 1916 dans l'édifice du théâtre Saint-Denis. Elle ne vendait alors que des pianos.

Un an plus tard, elle était déjà à l'étroit dans ce local. Elle déménage rue Sainte-Catherine, angle de Berri. Au commerce des pianos, elle ajoute celui des gramophones.

En 1920, un concurrent a acheté l'immeuble occupé par la maison, mais le directeur de celle-ci n'en était pas autrement embarrassé: pour la deuxième fois, en effet, l'augmentation des affaires l'avait forcé à chercher un magasin plus spacieux. C'est le dernier déplacement. La maison loue un vaste immeuble qui vient d'être terminé, l'un des plus considérables de tout l'est, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Labelle, et en fait bientôt l'acquisition.

Les radios ont fait leur apparition à cette époque. La maison Langelier joint ce commerce à celui des pianos, des harmoniums et des gramophones et s'y place, comme dans les autres, au tout premier rang des maisons du pays.

En 1932, la maison Langelier se lança dans le commerce de meubles et ses affaires allant en augmentant elle dut ajouter cinq autres étages à son immeuble, soit 25,000 pieds de plus de plancher. Elle vendait déjà depuis quelques mois les poêles à gaz et électriques, les laveuses électriques, tous les appareils électriques et les ustensiles de cuisine, de sorte qu'on peut désormais chez elle meubler une maison de la cave au grenier. Elle est le grand palais de l'ameublement pour le centre est de la ville.

— Quels sont les facteurs du développement phénoménal de votre maison à une époque où tant d'autres périclitent ou disparaissent?

— Le mérite, répond M. J.-Donat Langelier, à qui nous posons cette question, le mérite en revient exclusivement à notre clientèle. Dès le début, nous nous sommes appliqués à comprendre la mentalité du public acheteur. Nous l'avons comprise: il cherche, à qualité égale, le meilleur prix. C'est-à-dire qu'il a la tournure d'esprit des gens d'affaires qui veulent toujours en avoir pour leur argent. De cela, on ne saurait le blâmer.

"Nous nous sommes appliqués à ne pas dévier de cette ligne de conduite et nous en avons eu notre récompense: en effet, nous avons pu construire en pleine crise une grande usine moderne. Le chiffre de vente que nous avions atteint dans certaines lignes nous justifiait de devenir nos propres fournisseurs, ce qui est encore au bénéfice du client puisqu'il est le premier à tirer avantage de l'économie réalisée par la suppression de l'intermédiaire".

Les vastes galeries de la maison Langelier sont devenues comme la salle d'exposition et de vente de la fabrique. Elles sont plus centrales et conséquemment plus accessibles que la fabrique, mais, dans beaucoup de cas et avec le maximum de commodité, c'est du point de vue prix, tout comme si le client achetait directement de la manufacture.

Fabrique :
9090, rue Saint-Laurent
Tél. *HArbour 8111

J. Donat Langelier
LIMITEE
MONTREAL

Magasin :
510 Est, rue Ste-Catherine
Tél. *HArbour 8111

DE LA BOURGADE ▲▲▲▲ A LA MÉTROPOLE

● Les divers gouvernements de la ville sous les régimes français et anglais — Promue au rang de «Cité» en 1832 — Viger, premier maire — Ses successeurs notoires — Deux fois Capitale — Revisions électorales et refontes de charte — Jours d'épreuves — Nombreuses annexions — Rapide croissance en nombre et en étendue

● Les deux figures dominantes de notre époque, MM. Martin et Houde ▲▲▲▲

Par PAUL SAURIOL

Résumer en un article de journal l'histoire de Montréal serait chose impossible, si l'on prétendait y faire entrer même la seule histoire officielle réduite à la plus sèche nomenclature. Ce serait, au surplus, un travail parfaitement inutile car la liste des personnages qui, à des titres divers, ont participé au gouvernement de notre ville depuis sa fondation ne voudrait rien dire.

La mention, même sommaire, des grandes étapes qui ont marqué les progrès de la bourgade de Ville-Marie peut donner une bien meilleure idée de cette transformation d'un établissement missionnaire en une vaste et populeuse métropole.

Pendant tout le régime français on ne saurait, à propos de Montréal, parler d'un gouvernement municipal. Le fondateur, M. de Maisonneuve, en demeure le gouverneur pendant un quart de siècle. A partir de 1651, les Montréalais élisent un officier public, le syndic, qui se fait l'avocat des désirs des habitants auprès de l'autorité; il voit à l'exécution des travaux et à l'entretien de la ville, mais l'autorité du gouverneur reste absolue. L'élection du syndic avait lieu au Hangar des Habitants — ancêtre de notre hôtel de ville — qui était situé rue Saint-Paul, au coin sud-ouest de la place du premier marché.

Cette place du marché est occupée aujourd'hui par l'édifice de l'accise et la Place Royale. C'est à cet endroit que les huissiers proclamaient — avec tambour ou trompette — les ordonnances, édits, arrêts, et les affichaient ensuite. Là aussi avait lieu le châtiment des criminels. Spectacle salutaire, les instruments de la justice y étaient installés en permanence: la potence, le carcan, le pilori, le cheval de bois.

Saint-Sulpice

Quand, en 1663, les Cent-Associés abandonnèrent leurs droits et que les colons passèrent sous l'autorité du gouvernement royal, la Compagnie de Montréal céda ses privilèges et obligations au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Les associés de Montréal avaient, pendant vingt-deux ans, assuré la vie de Ville-Marie sans en retirer autre chose que le mérite de contribuer à une oeuvre d'évangélisation et de civilisation. C'est la grande période héroïque. Ville-Marie restera encore longtemps un poste d'honneur et de danger, théâtre de grands et glorieux exploits; mais après le départ de Maisonneuve, son caractère va se modifier, il s'y mêlera peu à peu du moins bien; des ombres apparaîtront au tableau, rançon du développement de la ville naissante.

La population augmente: 500 en 1665, 1,500 en 1672, 2,000 en 1680. Vers le même temps plusieurs petits établissements naissent autour de Ville-Marie: Côte Saint-Martin, Côte Sainte-Anne, et maints autres, parmi lesquels la Côte Saint-François, qui devait devenir la Longue-Pointe; la Côte Saint-Jean, aujourd'hui Pointe-aux-Trembles; les Tanneries, plus tard Saint-Henri des Tanneries. Saint-Sulpice donne les terres, mais aide en plus à l'installation des colons. En 1666 on commence à dresser le cadastre officiel de Montréal.

La traite des fourrures prend de plus en plus d'importance dans la vie de la bourgade. Après quelques années de développement rapide sur l'île et tout autour, où s'établissent des seigneuries, la conduite maladroite et vexatoire des autorités de la colonie envers les Iroquois provoque des représailles qui ont comme point culminant le Massacre de Lachine. Mais les choses changent avec le retour de Frontenac; on prend des mesures de sécurité, on construit une palissade autour de Ville-Marie.

Centralisation

Pendant ces années les autorités de la colonie centralisent de plus en plus le gouvernement de Montréal dans leurs mains. Les pouvoirs des seigneurs de l'île diminuent, le poste de gouverneur de Montréal tend à devenir plutôt honorifique. Les Montréalais participent aux expéditions contre les Anglais, qui attisent l'hostilité des Iroquois envers la colonie. Puis c'est la grande paix de Montréal, conclue en 1700 avec les Iroquois.

Peu après survient la guerre de succession d'Espagne. La ville n'est toujours protégée que d'une mauvaise palissade. En 1717 on commence des fortifications plus sérieuses; une muraille de 17 pieds de hauteur, avec 13 bastions et 5 portes; elle suit à peu près le tracé de la palissade, à l'ouest, la ruelle des Fortifications, à l'est la rue des Commissaires, et s'étend du faubourg des Récollets jusqu'à la place Viger. (Les travaux durèrent longtemps et ne furent pas bien utiles. En 1760, la ville devait capituler sans même attendre l'assaut de l'ennemi.)

Toute cette période est remplie des discussions au sujet de la traite des fourrures. Tantôt on accorde des congés de traite, tantôt on organise des monopoles. Malgré les sanctions, les coureurs de bois sont toujours nombreux, et ce goût de l'aventure joint à l'appât du gain rapide nuit grandement au développement agricole. En 1700 se fonde la Compagnie des Habitants pour le commerce du castor, mais elle se déclare insolvable en 1706. En 1717 s'organise une société française, la Compagnie d'Occident, dont le monopole embrasse jusqu'à la Louisiane. Pendant plusieurs années elle aura ses entrepôts à l'extrémité nord-est des fortifications; en 1745 elle achète le château de Ramezay pour y loger ses bureaux. En 1727, en vue d'une expédition contre les Renards — les seuls sauvages qui aient violé la grande paix de Montréal — on décida d'accorder des privilèges de traite à une compagnie qui irait établir un poste bien organisé chez les Sioux, voisins et amis des Renards; ce fut la Compagnie des Sioux.

Conflagration

A treize ans d'intervalle Ville-Marie a subi pendant cette période deux grandes conflagrations: 1721 et 1734.

Avant de quitter cette période, notons qu'en 1726 Charles Le Moyne, baron de Longueuil, devint gouverneur de Montréal — c'était le premier Canadien à occuper ce poste, — et qu'en 1734 on compléta la première route carrossable entre Montréal et Québec; jusque là le Saint-Laurent avait été la seule voie entre les deux villes.

Capitulation

Les deux dernières guerres du régime français eurent de fortes répercussions sur la vie de Montréal. A l'automne de 1759, après la chute de Québec, Montréal devint capitale de la colonie; le 8 septembre 1760, la capitulation de Montréal marquait la fin de la Nouvelle-France, notre ville avait été la dernière parcelle de terre française au Canada.

Sous le régime britannique, c'est le gouverneur général qui, à partir de 1763, administre les affaires provinciales et municipales, avec l'assistance d'un conseil exécutif. Sous l'Acte de Québec, c'est le Conseil législatif, siégeant à Québec, qui dirige l'administration de Montréal. Cette situation continue après 1791. Dans chaque province le parlement et le Conseil exécutif nomment des juges de paix pour l'administration des affaires locales.

Montréal grandit. En 1800, la législature nomme un ingénieur pour diriger l'ouverture de nouvelles rues; il a même juridiction au delà des limites de la ville. Heureuse époque où le développement de la ville pouvait se faire selon un plan d'ensemble; si Montréal était restée fidèle à ce rudiment d'urbanisme, l'on aurait évité maintes erreurs fort coûteuses. A mesure que la ville s'étend, s'ouvrent de nouveaux marchés. De 1800 à 1840 on compte une dizaine d'ordonnances à ce sujet.

Première charte

L'idée d'une administration municipale moins dépendante de Québec faisait du progrès. Le 6 décembre 1828 les citoyens tiennent une assemblée pour demander l'incorporation de la ville. La législature incorpore la Commission du port en 1830, puis en 1831, par la loi 31 Guillaume IV, chapitre 54, elle crée la Corporation de la Cité de Montréal. Cette loi fut sanctionnée par le roi le 12 avril 1832, et la sanction royale fut déclarée par proclamation du gouverneur général le 5 juin 1832. La ville était divisée en 8 quartiers et le conseil municipal comptait 16 membres qui élisaient l'un d'entre eux comme maire. Les conseillers étaient élus pour deux ans, et le conseil se renouvelait par moitié chaque année à une élection qui avait lieu le 1er lundi de juin. Pour voter, il fallait avoir 21 ans et être propriétaire d'immeuble à Montréal. Après la première élection, tenue le 1er juin 1833, les élus choisirent comme maire Jacques Viger.

En 1836 la charte fut suspendue et les juges de paix reprirent l'administration de la ville comme avant 1833. En 1840, la ville reçut une nouvelle charte du Conseil spécial qui siégeait au Château de Ramezay. La corporation constituée avait pour titre: Le Maire, les Echevins et Citoyens de la Cité de Montréal. Pour le premier terme, le gouverneur nomma lui-même les membres du conseil, dont la majorité furent des citoyens anglais, à commencer par le maire, Peter McGill. La population de Montréal était alors de 40,000 âmes.

Capitale une deuxième fois

Montréal devint de nouveau la capitale du pays en 1843. La même année il y eut élection municipale, les citoyens élirent une majorité de Canadiens français au conseil. Joseph Bourret fut choisi comme maire. La ville était divisée en six quartiers: Est, Centre, Ouest, Saint-Laurent, Sainte-Marie et Queen. Chaque quartier élisait deux conseillers, les conseillers choisissaient le maire parmi eux et nommaient en outre six citoyens qui faisaient partie du conseil et portaient le titre d'échevins.

La carte électorale fut modifiée en 1844 et le nombre des quartiers, porté à neuf. Trois quartiers: Est, Centre et Ouest, élisaient chacun trois membres, et les autres, quartiers suburbains, en élisaient chacun deux. Cette année-là l'hôtel de ville changea de local. Le conseil municipal avait d'abord tenu ses séances dans une maison de pierre appartenant à Mme de Beaujeu, rue Notre-Dame, entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean. En 1844 on transporta les bureaux de la ville dans l'édifice de l'aqueduc Hayes, devenu propriété municipale. L'étage supérieur était occupé par un réservoir de quelques milliers de gallons; on rapporte que le réservoir se brisa pendant une séance du conseil et faillit noyer le maire, les conseillers et les échevins.

Le milieu du siècle fut marqué à Montréal par plusieurs événements tragiques. En 1849 le bill d'indemnité pour les pertes subies pendant la Rébellion provoqua des désordres qui allèrent jusqu'à l'incendie du Parlement et déterminèrent les autorités à transporter le siège du gouvernement à Québec. Pendant l'année 1850, les Montréalais subirent une grave crise économique, des émeutes sanglantes, plusieurs incendies.

Marché Bonsecours

La ville avait acheté l'aqueduc quelques années plus tôt et en 1851 on inaugura un nouveau réservoir construit sur la côte à Barron, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le square Saint-Louis. Le 24 janvier 1852 le conseil municipal siégea pour la première fois dans le nouveau marché Bonsecours, dont on avait commencé la construction en 1844, et qui servit d'hôtel de ville en même temps que de marché jusqu'en 1878.

1852 reste surtout mémorable dans l'histoire de Montréal par deux conflagrations comparables à celle de 1721 et de 1734. Le 7 juin le feu détruisit les foyers de quatre cents familles. Le 9 juillet, nouveau sinistre, tout fut brûlé de la rue Saint-Laurent à la rue Saint-Denis, notamment l'église Saint-Jacques, qui servait de cathédrale. L'incendie, qui avait cessé vers cinq heures de l'après-midi, se ralluma à la tombée de la nuit et rasa toutes les maisons entre la rue Lagauchetière et le fleuve, de la place Dalhousie au chemin Papineau. Onze cents maisons furent détruites. On n'avait pas pu lutter contre le feu parce que le réservoir de la côte à Barron avait été vidé temporairement pour l'installation de nouveaux tuyaux.

L'aqueduc

C'est depuis cette conflagration que la construction des maisons en bois est interdite à Montréal. En 1765, nouveau désastre: 6,000 personnes, soit 215 familles, perdirent leur maison par le feu. On décida aussi d'installer un nouvel aqueduc avec une prise d'eau aux rapides de Lachine, et un réservoir à la montagne (McTavish). Ce fut l'embryon de l'aqueduc actuel. Pendant plusieurs années la glace qui se formait l'hiver dans le canal causa des ennuis et à diverses reprises les gens manquèrent d'eau. Il fallut élargir le canal.

Ce nouveau service constituait une rapide amélioration, si l'on considère qu'au début du siècle l'approvisionnement d'eau était fourni par quelques pompes installées à la place d'Armes, à la place du marché et à d'autres endroits. Le premier aqueduc aménagé en 1801 utilisait des sources du mont Royal et l'eau était amenée par gravitation dans des tuyaux de bois. A partir de 1815 l'eau fut puisée dans le Saint-Laurent. Ce vieil aqueduc, acheté par la compagnie Hayes en 1832, et plus tard vendu à la ville, fut abandonné après l'aménagement du canal de l'aqueduc et du réservoir McTavish.

La Législature changea de nouveau la carte électorale de Montréal en cette même année 1852. Tous les quartiers devaient élire chacun trois conseillers et le nombre des échevins était porté à neuf. De plus, le maire, choisi jusque-là par les conseillers, devenait l'élu du peuple. Le premier maire de Montréal désigné par le suffrage populaire fut Wolfred Nelson, qui avait été l'un des principaux chefs de la rébellion de 1837. Emprisonné puis exilé aux Bermudes, Nelson était revenu au pays vers 1842; il habitait au coin nord-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent; ce site avait été au siècle précédent la propriété du forgeron Plessis-Bélair et c'est là qu'avait grandi le futur Mgr Plessis; après la mort de Nelson et de sa veuve, le pittoresque Jos. Poitras installa à cet endroit un restaurant dont le nom est passé en manière de proverbe: le Petit Windsor; puis en 1898 Trefflé Berthiaume acheta la propriété pour y installer la *Presse*, qui y est encore.

Un bien pénible incident se produisit en 1853. Un moine apostat du nom de Gavazzi vint donner une conférence à Montréal. Des gens qui

(Suite à la page 39)



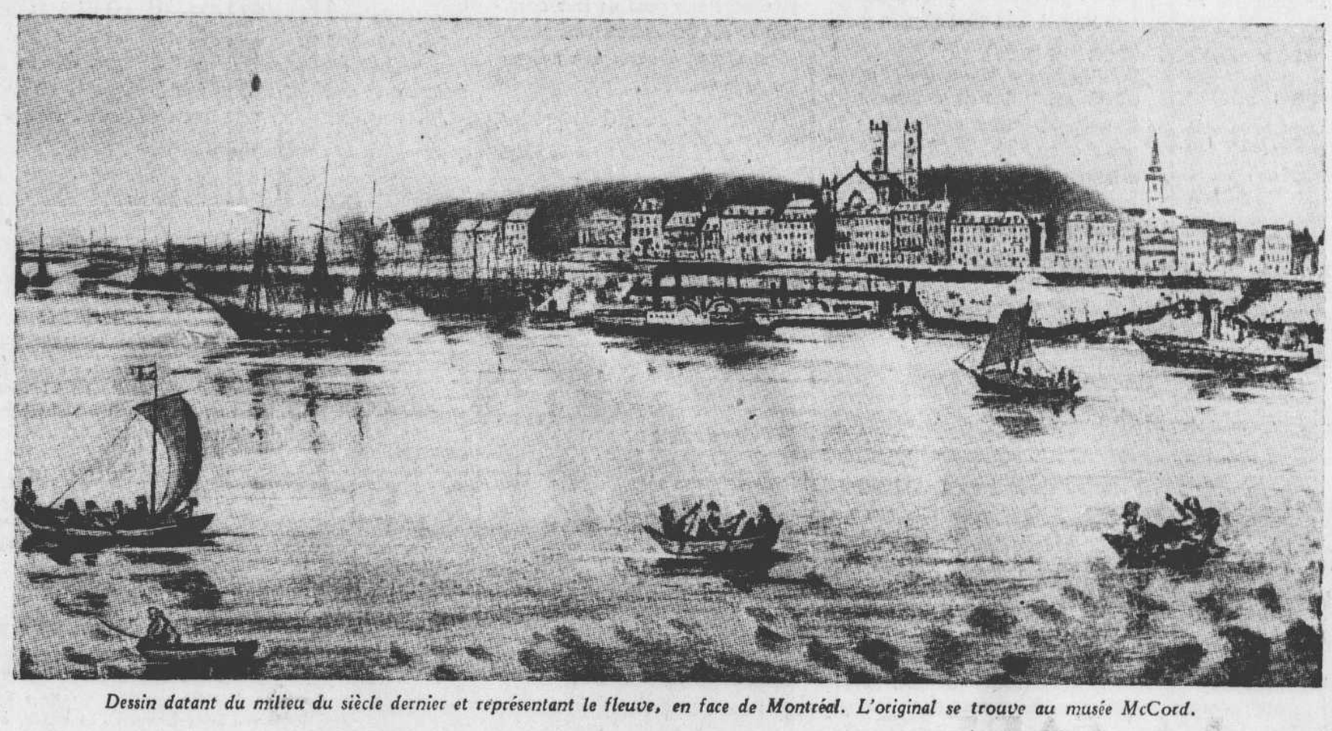




Vignette Molson's Brewery

POUR SUPPLEER A L'ABSENCE DE NUMERAIRE

L'exode considérable de monnaie d'or et d'argent qui se produisit dans le cours de l'année 1887 causa une grande rareté de numéraire au Canada et, afin de parer aux difficultés qui résultaient de cette situation, des compagnies et même certains individus durent mettre eux-mêmes en circulation des billets et des pièces, dont le succès dépendait naturellement de la confiance que le public pouvait avoir dans ceux qui émettaient cette monnaie d'urgence. La Brasserie Molson jouissait déjà à cette époque d'une si bonne réputation que ses billets à demande avec le terme "UNE PIASTRE", en français, et ses jetons furent immédiatement acceptés par tout le monde et eurent cours partout comme médium d'échange. Nous reproduisons ci-dessus l'avers et le revers d'un jeton d'un sou, ainsi qu'un billet d'un dollar. Malgré la présence du nom "Molson's Bank" sur ce billet, il n'existait pas encore d'organisation distincte de ce nom, et la valeur de rachat des billets comme des jetons reposait sur l'excellent crédit de la famille Molson.



Dessin datant du milieu du siècle dernier et représentant le fleuve, en face de Montréal. L'original se trouve au musée McCord.

Nous Avons Progressé Ensemble

Morgan est assurément une institution montréalaise. Son existence même est étroitement liée à l'histoire de la cité.

Nous avons progressé ensemble et avons connu l'exubérance d'une jeunesse mouvementée, la stabilité qui est l'apanage de la maturité et la satisfaction d'avoir surmonté de nombreuses difficultés.

Nous avons connu l'isolement de longs hivers après la fermeture de la navigation, alors que le transport par terre était lent et dangereux, et où le printemps était annoncé par l'arrivée du premier bateau apportant des ravitaillements nécessaires.

Alors comme maintenant, le succès du marchand reposait sur la confiance que la cité lui accordait et, à son tour, la cité se tournait vers lui pour sa subsistance et comptait sur son esprit d'initiative pour ces objets de luxe qui ajoutent au confort et au bien-être.

Depuis la fondation de nos établissements vers le milieu du 19ème siècle, plusieurs générations se sont succédé. Quoique le train de vie soit changé et que nos méthodes aient subi de nombreuses améliorations, nous avons toujours maintenu les mêmes principes d'*HONNETETE, de COURTOISIE et de QUALITE* sur lesquels fut édifié cet établissement commercial.

Vous êtes toujours certains de la qualité chez Morgan

1843 *Henry Morgan & Co., Limited* 1940

Le magasin identifié avec Montréal depuis 1843

UN SALAIRE PERPÉTUEL POUR CHAQUE MEMBRE DE VOTRE FAMILLE

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

LA RENTE VIAGERE! Dieu sait si nous en avons besoin pour soulager nos pouvoirs publics, leur permettre de dégrever les contribuables et ramener partout la prospérité.

C'est si facile, de nos jours, de se suffire!

Prenez les moyens que la Caisse Nationale d'Economie met à la portée de toutes les bourses. Cette puissante société de rentes viagères possède aujourd'hui non pas deux certificats, comme en 1899, c'est-à-dire il y a 41 ans, mais bien 24 sortes. Elle en a donc pour répondre à tous les besoins.

RENTES DIFFEREES VARIABLES

1. INDIVIDUELLE, payée à une personne seule, avec remboursement au décès;
2. CONJOINTE, payée, sa vie durant, à chaque membre d'une petite famille (deux ou trois personnes, pas plus d'un mineur), avec remboursement et contributions automatiques au décès;
3. CONJOINTE, avec rente spéciale simple immédiate au décès du donateur;
4. CONJOINTE, avec rente spéciale double immédiate au décès du donateur;
5. FAMILIALE, payée, sa vie durant, à chaque membre d'une famille nombreuse, avec remboursement et contributions automatiques au décès;
6. FAMILIALE, avec rente spéciale simple immédiate au décès du donateur;
7. FAMILIALE, avec rente spéciale double immédiate au décès du donateur;
8. GROUPE, payée aux employés d'un établissement industriel ou commercial;
9. COLLECTIVE, payée à un tout homogène, tel que séminaire, communauté religieuse, évêché, etc.

Il y a deux sortes de rentes à la Caisse Nationale d'Economie: **les rentes différées,** qu'on ne peut toucher qu'après quelques années de sociétariat, et **les rentes immédiates,** payables quelques semaines seulement après le dépôt d'une prime unique.

Ces rentes sont basées d'autre part sur deux principes: **le principe de l'égalité de répartition** en vertu duquel les revenus du capital sont partagés en parts égales et proportionnelles entre les sociétaires; **et le principe de la garantie,** qui permet au souscripteur de savoir ce qu'il touchera à maturité de son certificat. En d'autres termes, ces rentes sont variables ou fixes.

Et qui peut les souscrire?

Ca dépend: si vous êtes célibataire, c'est la rente Individuelle qu'il vous faut; si vous êtes jeune marié, père d'un bébé, mieux vaudrait souscrire un certificat Conjoint; si vous avez le bonheur d'être père d'une nombreuse famille, le certificat Familial serait plus approprié à votre cas.

La Caisse Nationale d'Economie possède encore des certificats de rente spéciale soit pour personnels d'établissements industriels et commerciaux, soit pour séminaires, évêchés, communautés religieuses.

Les certificats Individuels de la Caisse Nationale d'Economie peuvent comporter, au décès du sociétaire avant la distribution de la rente, soit le remboursement des primes payées, soit le paiement d'une annuité à ses ayants droit pendant dix ans. Quant à la rente, elle est parfois garantie non seulement quant à la quotité mais aussi quant à la durée, c'est-à-dire que, si le sociétaire-rentier meurt après n'avoir retiré que deux versements annuels, la Caisse continue de la payer à ses héritiers pendant un certain nombre d'années. Les rentes différées sont convertibles en rentes immédiates; mais alors elles ne sont plus que proportionnelles. Les certificats comportent la participation aux bénéfices, ce qui accroît d'autant la quotité de la rente.

La Caisse Nationale d'Economie s'intéresse tout particulièrement à la famille.

Pie XI écrit dans **CASTI CONNUBII: Il faut avoir soin que les époux eux-mêmes, et cela déjà longtemps avant de s'engager dans l'état du mariage, s'appliquent à pourvoir d'avance aux charges et aux besoins de leur avenir, ou, du moins, à les alléger, et qu'ils se renseignent auprès des gens compétents sur les moyens d'y réussir efficacement et en même temps honnêtement. (68). Il faut aussi veiller à ce que, s'ils ne se suffisent pas à eux seuls, ils arrivent, en s'unissant aux gens de leur condition et par des associations privées ou publiques, à parer aux nécessités de la vie. (69).**

Qu'est-ce à dire? C'est prêcher, n'est-ce pas, l'épargne et la solidarité pour venir en aide à la famille moyenne? La Caisse Nationale d'Economie ne fait pas autre chose. Les preuves? Les certificats Conjoints et Familiaux pour petits ménages et familles nombreuses.

RENTES IMMEDIATES GARANTIES

INDIVIDUELLE à cotisation unique, avec participation, cessant au décès;

INDIVIDUELLE à cotisation unique, avec participation et durée minima de dix ans.

Autrefois, lorsqu'un père achetait des rentes viagères, ce n'était pas pour lui, c'était pour ses enfants. Aujourd'hui, il peut aussi penser à lui et on ne saurait l'en blâmer: charité bien ordonnée commence par soi-même. Son certificat, du reste, corrigera ce qui pourrait subsister d'égoïsme dans son geste. La rente familiale permet bien au père de famille de se servir le tout premier; mais aussitôt après son décès, elle va à son épouse et, lorsqu'ils sont disparus tous les deux, elle se distribue encore aux enfants en parts égales, leur vie durant. Disons-le tout de suite: ce certificat Familial, c'est la protection parfaite pour tous les membres d'une famille: il élimine, en effet, tous les risques.

En voulez-vous des preuves? . . .

1o — Quand un bénéficiaire meurt avant 20 ans, que ce soit la mère ou un enfant, la Caisse rembourse au père une partie des contributions déjà versées. Ce remboursement partiel, basé sur le nombre total d'inscrits, se répète à chaque décès, avant la rente viagère. Et, remarquez-le bien, toutes ces remises n'affectent aucunement la rente. Si le certificat comporte 25 rentes, il y aura toujours, quoi qu'il arrive, 25 rentes de distribuées jusqu'au décès du dernier bénéficiaire. Première preuve de la protection dont nous entourons la famille.

2o — Lorsqu'un père songe à protéger l'avenir des siens au moyen de la rente viagère, il doit souvent faire cette réflexion: — Cette rente est payable au bout de 20 ans. Si je vis, je suis certain de pouvoir faire mes paiements de contributions. Mais si je venais à disparaître, qui est-ce qui les ferait pour moi?. . . Raisonnement sage, mais inutile à la Caisse Nationale d'Economie! Et voici pourquoi: Si un père de famille, porteur d'un certificat, vient à mourir avant de toucher sa rente, c'est la Caisse Nationale d'Economie qui continue de payer ses primes pour son épouse et pour ses enfants. Non seulement elle continue de les payer, mais, parfois, elle les double, triple et quadruple. S'il a payé pendant 4 ans, elle paye pendant 16 ans. Tout dépend du nombre d'inscrits sur le certificat. A tout événement, elle en paye toujours autant qu'il en a payé lui-même. Deuxième moyen efficace pour venir en aide aux veuves et aux orphelins.

3o — Et la Caisse Nationale d'Economie va encore plus loin dans ce sens. Dès le décès d'un donateur, avant 20 ans, elle paie même aux survivants une rente temporaire garantie — en plus de la rente viagère. On peut donc dire qu'il n'est plus nécessaire d'attendre 20 ans, pour retirer des rentes à la Caisse Nationale d'Economie: Une famille peut devenir rentière **même avant 10 ans,** et cette première rente, payable chaque année, peut lui permettre de se rendre ensuite à la rente viagère, payable, cette fois, annuellement, jusqu'au décès du dernier survivant. Troisième moyen d'aider la famille nombreuse.

* * *

Je pourrais encore appuyer sur les autres avantages que voici: les rentes viagères de la Caisse Nationale d'Economie sont incessibles; les rentes viagères de la Caisse Nationale d'Economie sont insaisissables; les certificats peuvent être acquittés; les paiements de primes peuvent être suspendus.

PREVOIR: voilà ce que fait le sociétaire de la Caisse Nationale d'Economie. Politique on ne peut plus sage. Faire prédominer l'avenir sur le présent nous avance dans la dignité d'êtres pensants. Un jour vient, dans la vie, où nos forces nous abandonnent sans retour. Il faut arriver à ce déclin comme un créditeur à une échéance: **les mains pleines.**

RENTES DIFFERES GARANTIES

10. INDIVIDUELLE pour personne de 40 ans, payable après 10 ans;
11. INDIVIDUELLE pour personne de 35 ans, payable après 15 ans;
12. INDIVIDUELLE pour personne de 21 ans, payable après 20 ans;
13. INDIVIDUELLE pour personne de tout âge, payable à 55-60 ou 65 ans et cessant au décès, avec remboursement, conversion et participation;
14. INDIVIDUELLE avec durée minima de dix ans;
15. CONJOINTE pour deux ou trois personnes, payable à 55-60 ou 65 ans et cessant au décès, avec remboursement, conversion et participation;
16. CONJOINTE avec durée minima de dix ans;
17. INDIVIDUELLE pour personne de tout âge, payable à 55-60 ou 65 ans et cessant au décès, avec annuité, conversion et participation;
18. INDIVIDUELLE avec durée minima de dix ans;
19. CONJOINTE pour deux ou trois personnes, payable à 55-60 ou 65 ans et cessant au décès, avec annuité, conversion et participation;
20. CONJOINTE avec durée minima de dix ans;
21. INDIVIDUELLE à cotisation unique, avec participation, cessant au décès;
22. INDIVIDUELLE à cotisation unique, avec participation et durée minima de dix ans.



1899 ● **LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE commence ses opérations. Elle a pour local un couloir du Monument National. Le 31 décembre de cette première année, elle compte 2,127 sociétaires et son actif est de $7,371.67.**

1924 ● **La CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE distribue des rentes depuis déjà six ans. Elle a pris tellement d'expansion qu'elle a dû songer à se trouver un local plus spacieux. Elle s'établit alors dans le quartier des affaires. Fait symbolique: elle occupe l'ancien siège social d'une banque.**

1939 ● **La CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, jusque là locataire, devient propriétaire. Dès le premier mai, elle prend possession de son propre immeuble, joli édifice de style moderne, qu'elle a fait ériger à 41 ouest de la rue Saint-Jacques. La société compte plus de 100,000 sociétaires dont 45,000 rentiers et possède un actif de plus de $13,000,000. C'est une des plus puissantes institutions canadiennes-françaises.**

MAINTENANT VOUS POUVEZ ADMINISTRER VOTRE SUCCESSION

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

LA FIDUCIE est une de nos plus intéressantes institutions juridiques. Qu'est-ce, en somme que la **Fiducie?** . . .

Autrefois, on risquait une des réponses suivantes:

— C'est un mandat.

— C'est une exécution testamentaire.

— C'est une affectation de patrimoine.

— C'est un contrat **sui generis.**

Aujourd'hui, on répond avec assurance, après Me Marcel Faribault:

—C'est une institution — de **IN, sur,** et **STATUERE, établir,** c'est-à-dire quelque chose de créé de façon définitive.

Il y a plusieurs sortes d'institutions:

L'INSTITUTION-REGLE comme les lois, les usages;

L'INSTITUTION - MECANISME comme le casier judiciaire;

L'INSTITUTION - ORGANISME comme la municipalité.

A quelle catégorie appartient la **Fiducie?** . . .

A la dernière: celle de **l'institution-organisme.**

Comment pourrait-on la définir?

Georges Rénard, aujourd'hui le Révérend Père Renard, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, écrit dans son ouvrage **LA THEORIE DE L'INSTITUTION** que **c'est une idée détachée, émancipée de la personne de celui ou de ceux qui l'ont conçue, et intégrée dans un aménagement de voies et moyens apte à en prolonger la réalisation et éventuellement à en pérenniser le développement.**

Plus simplement, l'institution, **c'est un organisme destiné à assurer, au sein de la société et en vue du bien général, l'exercice d'une fonction naturelle, nécessaire, utile.**

Toutes ces définitions font assez bien connaître la nature de la Fiducie.

Je lis dans le **TRAITE THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA FIDUCIE** que **c'est une institution reconnue par la loi et créée par la volonté unilatérale d'un donateur ou d'un testateur, aux fins de soumettre une libéralité permise à une idée directrice de protection ou de permanence, grâce à une administration indépendante, autoritaire et éclairée des biens qui en font l'objet.**

EST-CE une institution nouvelle?. . .

Non pas.

C'est, en dépit du silence des compilations justiniennes, une institution romaine; à cette époque, elle était devenue archaïque.

Du droit romain elle passa au droit français, mais elle n'y connut guère plus de faveur.

Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait subi un sort identique dans le Québec où elle fut introduite avec la substitution.

On a cru longtemps que la **Fiducie,** au Canada français, ce n'est ni plus ni moins qu'une reproduction du droit anglais.

Il n'en est rien.

Qu'est-ce qui a bien pu causer cette erreur?. . .

Il y a 61 ans, Monsieur Wurtele, plus tard juge, faisait déposer sur la table de l'Assemblée législative, à Québec, un projet de loi: c'était la **loi concernant la Fiducie,** sanctionnée le 11 octobre 1879.

Cette loi devait être incorporée au Code civil en 1888; vous l'y trouverez aujourd'hui aux articles 981a-981n.

qu'elle introduisait un principe nouveau dans le droit canadien.

Est-ce exact?. . .

Non.

Relativement aux legs de bienfaisance et aux fondations, nous avions depuis la codification de 1866 l'article 869.

Un testateur peut établir des légataires seulement fiduciaires ou simplement ministres pour des fins de bienfaisance ou autres fins permises et dans les limites voulues par les lois; il peut aussi remettre les biens pour les mêmes fins à ses exécuteurs testamentaires ou y donner effet comme charge imposée à ses héritiers et légataires.

Quant au vieux droit français relatif à la **Fiducie** destinée à protéger les faibles et les incapables, on le trouve à l'article 964.

Le premier se lit comme suit:

Toute personne capable de disposer librement de ses biens peut transporter des propriétés mobilières ou immobilières à des fiduciaires, par donation ou par testament, pour le bénéfice des personnes en faveur de qui elle peut faire valablement des donations ou des legs.

Comme cette loi est de facture et d'inspiration anglaises, on a cru

Le légataire qui est chargé comme simple ministre d'administrer les biens et de les employer ou restituer pour les fins du testament, bien que dans les termes sa qualité paraisse réellement être celle de propriétaire grevé et non seulement d'exécuteur et d'administrateur, ne conserve pas les biens dans le cas de caducité de la disposition ultérieure ou de l'impossibilité de les appliquer aux fins voulues, à moins que le testateur n'ait manifesté son intention à ce sujet. Ces biens passent en ce cas à l'héritier ou au légataire qui recueille la succession.

Voilà l'article qui autorise la **Fiducie** de droit français, aussi est-ce pourquoi Me Faribault conclut dans son traité que **la fiducie telle que nous la connaissons dans la province de Québec n'est pas du droit anglais; il serait facile de remonter à la Coutume de Paris par le chemin du Code civil** pour le démontrer.

Qu'est-ce que la **Fiducie,** au juste, dans le vieux droit français?. . .

C'est **la disposition par laquelle un testateur charge quelqu un, en l'instituant héritier pour la forme, d'administrer sa succession et de la tenir en dépôt jusqu'au moment où il doit la remettre au véritable héritier. — A. P.**

LA fondation de la **Société nationale de Fiducie** remonte à l'année 1918.

Elle avait principalement pour but l'administration de la **Caisse nationale d'Economie,** dont les opérations prenaient de plus en plus d'importance; mais elle s'adressait également au public pour mettre à sa disposition les services de son personnel en s'occupant d'administration d'immeubles et d'autres valeurs, en faisant office de courtier et fonction de fiduciaire.

La sagesse des gouvernements exige des garanties financières pour la protection du public, dans l'organisation d'une institution de ce genre. Il fallut en premier lieu souscrire un capital de $250,000 avec un versement initial d'au moins $100,000, qui doit constituer un fonds de garantie. La Société Saint-Jean-Baptiste ayant réalisé le montant nécessaire au moyen d'un emprunt sur la garantie du Monument National, elle s'inscrivit comme actionnaire de la totalité du capital-actions, mais elle en fit deux classes distinctes: la première, désignée Classe A, comprend les deux tiers du capital-actions dont elle doit toujours rester détenteur, et la seconde, désignée Classe B, peut être acquise par le public qui désire s'y intéresser. Par ce moyen, la Société pouvait s'assurer le concours de personnes expérimentées en matière de finance et les intéresser à son oeuvre, qui devenait également la leur à titre d'actionnaires.

Dès la première heure, Messieurs Gaspard de Serres, Charles Laurendeau, Justinien Pelletier, Victor Morin et Guy Vanier prirent des intérêts dans la nouvelle compagnie dont Monsieur de Serres fut élu président.

Le succès des opérations d'une compagnie de ce genre dépend en bonne partie de l'activité et de l'habileté de son administrateur; Monsieur A.-W. Patenaude eut assez de confiance dans l'avenir de cette compagnie pour laisser les fonctions de gérant de banque qu'il occupait à cette époque et accepter cette nouvelle situation.

Ayant débuté modestement dans un bureau du Monument National, rue Saint-Laurent, le développement des opérations de la Société la força bientôt à s'établir en plein centre du quartier des affaires, rue Saint-Jacques.

Elle administre actuellement des biens qui se totalisent au chiffre de plus de $17,000,000 et le résultat financier de ses opérations se constate par le paiement régulier d'un dividende annuel de dix pour cent à ses actionnaires dont la mise de fonds est aujourd'hui évaluée au double du chiffre original.

C'est en grande partie le résultat de ce placement qui a permis à la Société Saint-Jean-Baptiste de trouver les ressources nécessaires à l'accomplissement des oeuvres patriotiques et sociales qu'elle a conduites à bonne fin depuis plusieurs années.

Victor MORIN

NOS SERVICES

- Administration
- Administration d'immeubles
- Agences de transfert d'actions et d'obligations
- Agences diverses
- Conseils financiers
- Encaissement de dividendes, intérêts, etc.
- Exécution testamentaire
- Fiducie
- Garde de valeurs
- Liquidations et faillites
- Mandats et procurations
- Préparation de déclarations d'impôt sur le revenu
- Règlements de successions
- Tutelles et curatelles

Biens administrés : plus de $17,000,000

Brochures envoyées à titre gracieux

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
VICTOR MORIN
notaire, docteur en droit, ancien président de l'Ordre des notaires.

1er Vice-Président
GUY VANIER, C.R.
avocat, professeur à l'Université de Montréal, administrateur de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

2e Vice-Président
J.-V. DESAULNIERS, B.A.
vice-président de la Montreal Life Insurance Company

ADMINISTRATEURS

C. LAURENDEAU, C.R.
avocat, vice-président de la Banque Canadienne Nationale.

V.-E. BEAUPRE, A.A.S.
ingénieur civil, actuaire, professeur à l'Université de Montréal, président de la Caisse nationale d'Economie.

HECTOR CYPIHOT
médecin, président et administrateur de l'Alliance Nationale.

A. LACHAPELLE, C.R.
avocat, secrétaire de la Commission pour l'érection civile des paroisses.

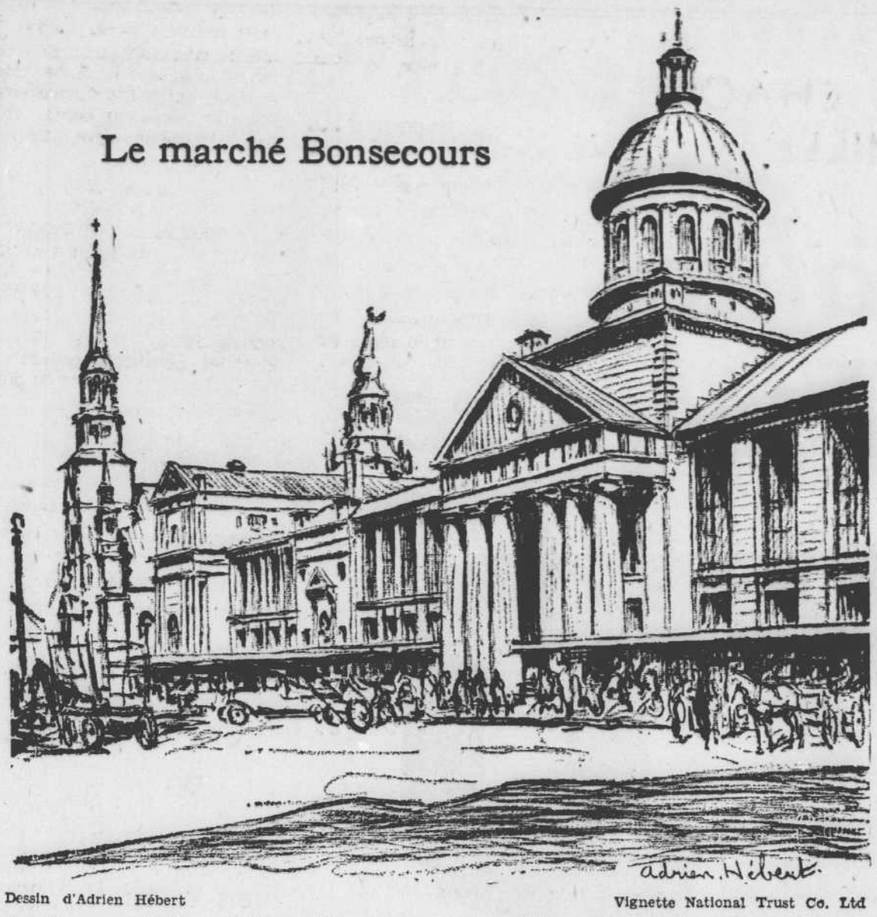
J.-ERNEST LAFORCE
ancien président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

AIME PARENT
administrateur de l'Alliance Nationale et trésorier général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Directeur général:
J.-V. DESAULNIERS

Sous-Directeur:
HENRI QUIMET

Le marché Bonsecours



Dessin d'Adrien Hébert — Vignette National Trust Co. Ltd

Ce pittoresque édifice public qui doit son nom à la célèbre église de Bonsecours, dont on aperçoit le gracieux profil, n'a cessé depuis près d'un siècle — il fut érigé en 1845 — d'être le rendez-vous toujours très animé des "habitants" et des consommateurs montréalais, le trait d'union entre la campagne et la ville.
L'étage au-dessus des étaux servit d'hôtel de ville et de salle de réception de 1852 jusqu'à 1878 alors que le Conseil municipal alla loger rue Notre-Dame dans l'hôtel de ville actuel, rénové il y a quelques années à la suite d'un incendie.

DE LA BOURGADE A LA MÉTROPOLE

(Suite de la page 37)

voulurent empêcher la réunion furent repoussés par des assistants armés. La milice s'en mêla, le maire lut la loi de l'émeute et les soldats tirèrent sur la foule, il y eut quarante tués et blessés. La population en garda un profond ressentiment.

Montréal avait été éprouvé par les épidémies de choléra de 1832, 1834 et 1849, et le typhus y avait fait 500 victimes en 1846; le choléra revint en 1854 et le nombre des victimes dépassa 1,100.

Les années suivantes rappellent des souvenirs plus heureux: 1855, tenue d'une exposition industrielle et visite du premier navire français depuis la conquête; 1860, visite du prince de Galles et inauguration du pont Victoria; 1861, recensement de Montréal, qui se classait, avec 91,000 âmes, en dixième place parmi les villes de l'Amérique du Nord; mais la même année survenait une nouvelle épreuve, l'inondation de tout le bas de la ville jusqu'à la rue Saint-Paul.

La dette commence

Après l'établissement de la Confédération, Montréal prit un nouvel essor. La dette de Montréal, qui cause aujourd'hui de sérieuses inquiétudes, avait commencé en 1843, lors de l'achat de l'aqueduc. Il y avait eu ensuite quelques emprunts spéciaux, de sorte qu'en 1868 cette dette approchait de $5 millions. Comme la ville avait grandement besoin d'améliorations, la nouvelle législature provinciale autorisa la ville à se rendre à $5 millions, puis à dépasser cette somme, de sorte que la dette monta à $11 millions en dix ans. Mais on avait fait du travail: élargissement des rues principales et ouverture de nouvelles rues, acquisition du parc Mont-Royal, achat des anciens cimetières catholique et protestant et aménagement sur leurs sites des squares Dominion et Dufferin, aménagement du square Saint-Louis sur le site de l'ancien réservoir; et maints autres travaux, sans compter l'adoption d'un nouveau plan de la ville.

Il surgit vers ce temps-là un vif débat sur les pavages, et en 1868, précédent qui devait faire jurisprudence, une délégation de conseillers se rendit aux États-Unis pour étudier le problème. Il s'agissait de choisir entre le pavage de bois et le pavage de blocs de pierre; on parla même d'asphalte; ce fut le macadam qui l'emporta.

Refonte de la charte

En 1874, refonte de la charte, retour à l'ancien nom: La Cité de Montréal. La distinction entre conseillers et échevins est abolie, tous les membres du conseil sont désormais élus par le peuple, mais au lieu de s'appeler comme auparavant conseillers, ils prennent le nom d'échevins. C'est depuis cette date que la charte est amendée presque chaque année par Québec.

Les autorités eurent à faire face vers cette époque à un grave problème. Les conditions sanitaires de la ville étaient déplorables, la mortalité élevée. En 1875, alors que le docteur Hingston, le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, était maire, le conseil décida la construction de l'égout collecteur de la rue Craig. Le projet de vaccination obligatoire pour lutter contre la petite vérole suscita des émeutes mais fut quand même adopté en 1876. L'année suivante on institua un service municipal pour l'enlèvement des déchets. Et le taux de la mortalité baissa. Mais il restait beaucoup de progrès à faire puisque l'épidémie de petite vérole de 1885 fit 2,000 victimes.

Deux maires de cette période ont laissé un souvenir durable, qui s'efface pourtant à mesure que s'éclaircissent les rangs de leurs contemporains; Jean-Louis Beaudry et Honoré Beaugrand. Le premier avait été en 1837 vice-président des Fils de la Liberté et c'est dans son salon que fut signé le manifeste de cette organisation. Il dut s'expatrier pendant un certain temps après la Rébellion. Le second avait été soldat dans l'armée française au Mexique, puis en France; ensuite journaliste à la Nouvelle-Orléans; il avait en 1879 fondé à Montréal le journal la *Patrie* qu'il dirigea jusqu'en 1897.

La charte a été refondue en 1899 par la loi 62 Victoria, chapitre 58, titre statutaire de la charte actuelle, souvent remaniée depuis.

Annexions

Avant de clore ces notes, disons un mot des annexions. Lors de son incorporation, la ville de Montréal formait un rectangle parfait; à l'ouest la limite allait du fleuve jusqu'au chemin Daulac, et cette ligne droite suivait à partir de la rue Dorchester la limite est de Westmount. Au nord la limite partait de l'extrémité de la ligne précédente et allait jusqu'à un endroit situé aujourd'hui rue Fullum, près de la rue Rachel; la ligne de la limite est descendait de là jusqu'au fleuve. La ville resta dans ces bornes jusqu'en 1883.

Mais à partir de ce moment elle reprit le temps perdu. Voici la liste des principales annexions: 1883, Hochelaga; 1886, village Saint-Jean-Baptiste; 1887, village Saint-Gabriel; 1893, ville de la Côte-Saint-Louis; 1905, villes de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, et village de Villeray; 1908, acquisition de l'île Sainte-Hélène, annexion de la ville de Notre-Dame-des-Neiges et de certaines parties du village de Rosemont et de la paroisse du Sault-au-Récollet, dont on avait déjà annexé des morceaux en 1906; 1909, village de Delorimier; 1910, ville de Notre-Dame-de-Grâce, Ville-Emard, ville Saint-Paul, ville de la Côte-des-Neiges, ville de la Longue-Pointe, village de Tétreaultville, village de Beaurivage, village d'Ahuntsic, ville de Bordeaux; 1916, ville du Sault-au-Récollet et ville de Cartierville; 1918, ville de Maisonneuve. Les annexions sont mal vues depuis celle de Maisonneuve, mais Québec a cependant, par la Commission métropolitaine, annexé à Montréal la très grande partie des dettes de trois municipalités en faillite: Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord et Saint-Michel.

Médéric et Camillien

Pour parcourir même très superficiellement la vie municipale de Montréal depuis le début du XXe siècle, il faudrait prolonger outre mesure cet article. Disons seulement que deux figures dominent cette période — deux personnages aussi discutés qu'acclamés — le maire Médéric Martin et le maire Camillien Houde. L'histoire de Montréal pour la première moitié du siècle présent devra tenir compte de ces deux hommes à cause de leur rôle dans les destinées de la ville, rôle salutaire ou non selon les avis et surtout selon le jugement que portera l'histoire; mais rôle considérable tant par le dynamisme des deux hommes que par leurs succès remarquables auprès des électeurs, et la durée de leur stage à la mairie.

La situation financière de Montréal n'est pas bonne. La dette a démesurément augmenté par suite des annexions, des expropriations, de certaines aventures qu'on a qualifiées de scandales; et aussi de grands travaux dont plusieurs étaient utiles et même nécessaires; la situation s'est aggravée pendant la crise, et la ville s'enfonce de plus en plus dans le gouffre des secours directs.

Mais une revue même rapide et très sommaire de l'histoire de Montréal est de nature à redonner de l'espoir. Quelle série d'épreuves: d'abord les Iroquois, puis les guerres contre la Nouvelle-Angleterre, la conquête, une rébellion, et à travers cela de grandes conflagrations et des épidémies. Ce bon vieux temps valait-il bien mieux que le nôtre? Il reste un point inquiétant. Après chaque catastrophe, les Montréalais ont toujours retrouvé la force de reprendre la tâche, l'épreuve n'abattait pas leur courage. On se demande aujourd'hui si le chômage prolongé ne causera pas chez nous des ravages plus difficiles à réparer.

Paul SAURIOL

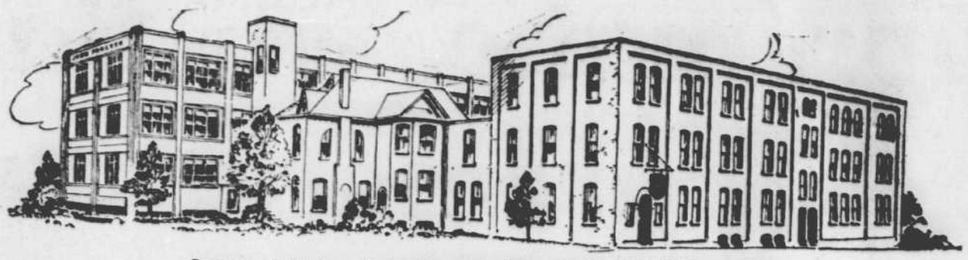
Les premiers colons de Ville-Marie

Avant 1653, Villemarie n'avait guère été qu'un poste militaire. En cette année, après un voyage en France, Maisonneuve, confirmé en autorité, amène à Montréal un contingent de colons. Avec eux commence l'établissement réel de la colonie.

Tous ces pionniers avaient été engagés par contrat notarié pour cinq ans; mais lorsqu'ils furent arrivés à Montréal, le gouverneur prit les moyens de les y retenir en permanence. Dans ce but, il leur donna des terres ou des terrains de ville et leur fit des remises d'argent. Le partage de biens-fonds avait commencé en 1648; il se continua dans la suite à mesure que les habitants manifestaient le désir de s'établir à demeure. Les premiers qui profitèrent de ces avantages furent Pierre Gadoys (concession du 4 janvier 1648) et Jean Desroches (contrat du 10 janvier 1648). Sous l'administration de M. de Maisonneuve, 103 titres de propriétés foncières furent donnés aux colons de Villemarie, mais on peut croire qu'un plus grand nombre occupaient des terrains de ville ou cultivaient des terres pour leur compte, en attendant d'en recevoir les titres légaux. Les terres concédées comprenaient de trente à quarante arpents. La plupart commençaient à peu près à la hauteur de la rue Saint-Jacques et s'étendaient dans la direction ouest.

Le terrier de Saint-Sulpice conserve la liste des premiers concessionnaires de 1648 à 1665; ce sont: (1648): Pierre Cadoys, Jean Desroches. (1650): Blaise Juillet, Gilbert Barbier, Jean Descaries, Louis Prud'homme. (1651): Urbain Tessier, Jacques Archambault, Nicolas Godé. (1653): Jean de St-Père, Jean Milot. (1654): Jacques Beauvais, Henri Perrin, Eloy Jarry, Jacques Picot, Jean Aubuchon, Pierre Godin, Gabriel Lesel, Martin Janot, Mathurin Langevin, Charles Le Moyne, Simon Després, Toussaint Huneault, Simon Galbrun, Jean Le Mercher, Bertrand de Rennes, l'Hôtel-Dieu, Robert LeCavellier. (1655): Pierre Chauvin, Jean Gervaise, André Charly, Jean Desroches, Toussaint Huneault, Nicolas Hubert, Gilles Lauzon, Marin et André Hurtebize, Jean Leduc, Jean et André Du May ou Dumer, Jean Milot. (1656): Louis Guerretin. (1658): veuve Godé, Nicolas Milot. (1659): Christophe Gaillard, Mathurin Jouannot, Simon LeRoy, Jacques Testard de la Forest, Michel Théodore, François Roisnet, Laurent Archambault, Michel Lounard, Jacques de La Porte, Jean Valiquet, Léger Haguenier, Paul Benoit. (1660): Michel Guilbert, Jacques LeBer, Charles Le Moyne. (1661): Pierre Picotté de Bellestre, à qui fut donnée la terre que possédait Dollard des Ormeaux, Jacques LeBer. (1662): Tobie Jetté, Pierre Perrat, Etienne Lair, Jacques Beauchamps, Pierre Malet, Marin Deniau, Jean Leduc, Mathurin Laurion, Bénigne Basset, Jean Auger, Gilbert Barbier, Louis Chevalier, Pierre Lorrain, Fiacre Ducharme, Claude Robutel, Louis Prud'homme, Marguerite Bourgeoys, Jean Gasteau. (1664): Mathurin Goyer, Catherine Gauchet, André Charly, Jacques Picot, Jean Aubuchon. (1665): Claude Fezeret, Antoine Courtemanche, Elie Beaujean, Simon Cardinal, Etienne Campot, Jean Roy, Suzanne Guilbault, Jacques Mouceau, Jean Chicot, Pierre Caillé, Paul Benoit, Pierre Lorrin, Jean Mée, Nicolas Gias, Pierre Desautels, Pierre Perruisseau, René Cullerier, Mathurin Thibaudeau, Charles d'Ailleboust.

Un grand nombre de ces colons ont laissé une lignée ininterrompue jusqu'à nos jours, ainsi qu'on le peut constater à la lecture de leurs noms qui sont ceux de familles que nous côtoyons.



Bureaux et fabrique de la Compagnie John Forsyth Ltd, Kitchener, Ont.

Avec les hommages

de

JOHN FORSYTH, LIMITED

Kitchener, Ontario

Fabricants de

• Chemises de haute qualité

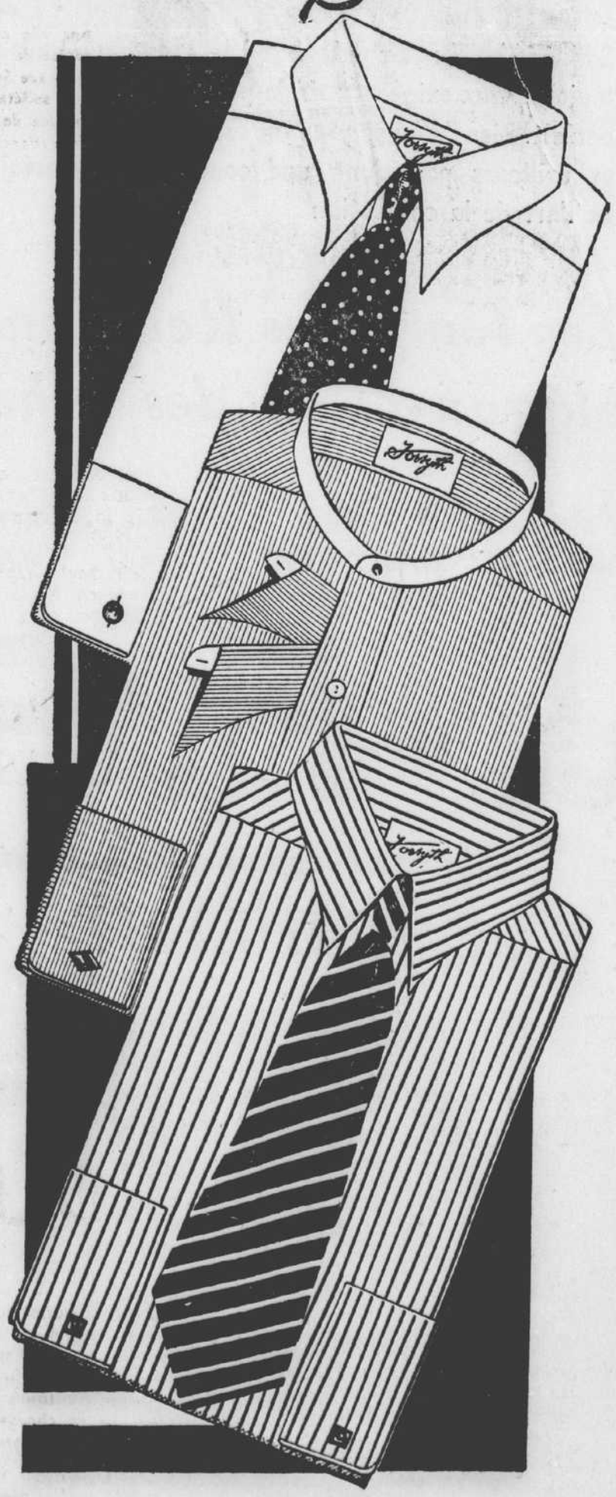
• Pyjamas "Forbelt"

• Cravates exclusives

• Sous-vêtements

•

LES CHEMISES Forsyth



Chemises soigneusement confectionnées de tissus exquis qui furent toujours un sujet de fierté pour l'homme bien mis

•

Les chemises Forsyth garanties

•

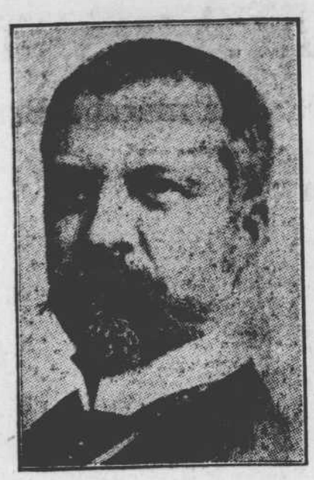
Suprématie en Valeur
Suprématie en Qualité
Suprématie en Elégance



J.-F. REID, seul propriétaire.

REID

POUR LES FOURRURES DE HAUT TON



Au distingué fondateur du "Devoir", M. Henri Bourassa, et à ses dignes continuateurs

Tous nos hommages et notre admiration

•

Notre merci bien cordial

à ceux de nos fournisseurs qui ont participé au succès et à l'exécution de cette page que nous offrons au "Devoir" à l'occasion de ses trente ans de fondation.

Notre longue expérience vous assure incontestablement

LA VALEUR : Rien n'est jamais trop bon pour notre clientèle et jamais elle n'a eu à regretter un achat fait chez Reid.

LA QUALITE : La qualité d'abord, la qualité toujours. C'est le témoignage que rendent les connaisseurs qui ont des relations d'affaires constantes avec Reid.

L'ELEGANCE : Le paletot ou le manteau, tout fait, ou sur mesures de Reid, répond toujours aux exigences de la personne, que pénètre la secrète intuition du beau et du parfait. Rien "d'à peu près" ne sort de nos ateliers, où ne sont employés que dessinateurs et tailleurs possédant une connaissance parfaite de la coupe et de la technique de l'art de la confection

Ce que l'on trouve chez Reid:

Manteaux de toutes sortes

- Vison, Mouton de Pékin, Kolinski
- Mouton de Perse, noir ou gris
- Seal Hudson
- Renards argentés
- Chat sauvage
- Rat musqué
- Seal français
- Marmotte
- Alaska
- Castor, etc.

Parures de cou

- Boléros et capes renards argentés
- Paires renards argentés
- Martres d'Hudson
- Martres de roche
- Martres japonaises
- Kolinsky
- Ecureuils
- Putois, etc.

Les fourrures Reid sont les préférées des élégantes et des acheteuses économes.

Faites de REID votre marchand de fourrures

Et . . . Dans vos courses à travers la ville et avant de décider l'achat d'un manteau de fourrure, entrez chez

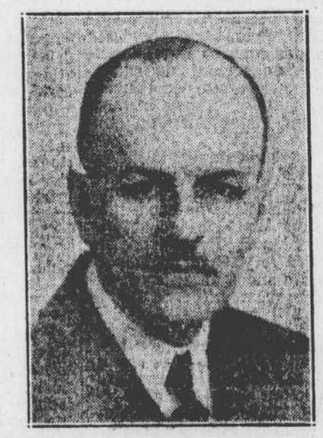
J.-F. REID

Maison essentiellement canadienne-française

1473, RUE AMHERST - - - MONTREAL



UBALD REID, gérant général.



J.-O. DESMARAIS, gérant des ventes.



MARCEL CREVIER, chef d'expédition.



ANDRE REID, acheteur.



GILLES PERDRIAU, publiciste.



Mlle FRANÇOISE SAVARD, secrétaire.



M. CARLE, comptable



D. GUINDON, maître-dessinateur.



JEAN-PAUL D'AOUST, chef d'atelier.

Nous sommes heureux d'associer notre nom à celui de J.-F. Reid pour acclamer le "Devoir" et ses trente ans d'existence.
Revillon Trading Cie Ltée
Fondée en 1723
PARIS LONDRES NEW-YORK
Peaux de fourrures brutes et repassées
Représentant au Canada:
H.-I. SAVARD
MONTREAL

Avec J.-F. Reid, nous applaudissons au succès du "Devoir" à l'occasion de son trentième anniversaire.
M. Caya & Cie, Ltée
Montréal
se spécialisant dans les accessoires pour manufacturiers de fourrures au Canada.

Dans tous les domaines de l'activité nationale, le "Devoir" depuis 1910, a fait oeuvre utile. Avec J.-F. Reid nous le félicitons et lui souhaitons longue vie.
J.-A. Lessard
Montréal
Spécialiste en soieries.

Nos meilleurs voeux
La Cie Guilbert, Ltée
MONTREAL
Concessionnaire du fameux
Seal Français Guilibert
fini Hudson, qualité contrôlée.

L'Apport Ecossais

L'attirance du commerce des fourrures.

Minorité agissante — Familles types: Molson et Morgan — Tribulations de l'Église presbytérienne — Les «Bourgeois du Nord-Ouest» — Le «Beaver Club» — Expulsion du gouverneur Elgin — Migration vers la ville — Esprit nationaliste en baisse.

Par ALFRED AYOTTE

Les Ecossais forment vraisemblablement la minorité la plus riche de la ville de Montréal. Au nombre de 35,000 à Montréal même, de 57,000 sur l'île du même nom, ils constituent un groupement de 8 à 12,000 familles. Les affaires, voilà leur domaine.

On les trouve nombreux dans les conseils d'administration des banques, des compagnies de fidéicommis, des sociétés industrielles. Dans certains cas, l'industrie ou le commerce fondé par un Ecossais venu au Canada au lendemain de la cession du pays à l'Angleterre s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours. L'exemple le plus frappant est celui de la brasserie Molson.

Molson et Morgan

John Molson, venu directement d'Angleterre, était cependant de sang écossais. Ses descendants, héritiers de la plus grande fortune montréalaise, à ce qu'on dit, dirigent encore cette maison et en sont les véritables maîtres et propriétaires. Ils font partie de la St. Andrew's Society, à laquelle on n'appartient pas sans lettres de créance écossaises.

Un autre exemple est celui de la maison Morgan. Fondé il y a une centaine d'années, le magasin Morgan s'est développé graduellement sous l'impulsion des descendants du fondateur de ce nom et, aujourd'hui, sur sept administrateurs, cinq portent fièrement le nom Morgan, parmi lesquels il y en a de la quatrième génération.

Si l'on entreprenait d'établir la fortune de chaque habitant de Montréal, par rapport à la race à laquelle il appartient, il est presque certain que l'Ecossais remporterait la palme. Des trois variétés britanniques de Montréal, les Ecossais sont la moins nombreuse. Il y a, d'après le recensement de 1931, un total de 177,383 Britanniques à Montréal, soit 99,666 Anglais, 41,955 Irlandais et 35,762 Ecossais. Mais si les fils d'Ecosse sont les moins nombreux dans l'ensemble de la population britannique, proportions gardées, ils sont les plus nombreux dans les affaires bancaires, commerciales et industrielles, sans parler des hauts postes qu'ils occupent dans l'enseignement supérieur.

Banque et commerce

En veut-on quelques exemples?

Dans le conseil d'administration du *Montreal Trust*, on relève les noms des authentiques Ecossais suivants: Donaldson, Angus, MacDougall, MacTier, Paton, Montgomery, Scott, Ross, et autres.

Dans le conseil d'administration du *Royal Trust*, on trouve les noms des autres Ecossais suivants: Drummond, Ballantyne, Dawes, Angus, Eccles, Purvis, McMaster, Stewart.

Ces mêmes noms se répètent dans les conseils d'administration des banques. Ainsi, à la *Banque Royale*, on retrouve les Angus, les Stewart, les MacDougall, les Montgomery, comme à la Banque de Montréal on rencontre les Drummond, les Angus, les Dawes, les McMaster, les Purvis. Figurent dans ce dernier cas aussi: les Molson et les Gordon. C'est d'ailleurs une tradition de dire que les Ecossais tiennent la banque, le commerce et l'industrie, à Toronto comme à Montréal et dans le reste du pays. Les faits, aujourd'hui, confirment ce vieux dicton.

Dès leur établissement au Canada, d'ailleurs, les Ecossais n'ont pas mis de temps à regarder de quel côté venait le vent et à s'orienter du côté des affaires, affaires différentes de celles d'aujourd'hui, affaires qui les conduisaient parmi les sauvages de l'Ouest, mais affaires qui rapportaient de fortes sommes et qui formaient la base de fortunes futures. C'est le moment de remonter assez loin en arrière et d'esquisser l'implantation graduelle de cette race entreprenante et tenace dans la métropole du Canada.

Tabac et fourrures

Québec a compté parmi ses habitants un Ecossais — Abraham Martin dit l'Ecossais — dès 1621. Ce premier pilote du Saint-Laurent a laissé son nom aux Plaines d'Abraham. Montréal ne connaît la présence d'Ecossais dans ses murs que beaucoup plus tard. Il semble bien que le premier homme de sang écossais que l'on trouve à Montréal n'est autre que Claude de Ramezay, descendant d'une vieille famille écossaise établie en France et propriétaire des seigneuries de la Gesse, de Montigny et de Bois-Florent. Ce gouverneur de Montréal (1704) eut pour fils Jean-Baptiste de Ramezay, sous-gouverneur de Québec, qui eut le devoir peu enviable de signer la capitulation de Québec en septembre 1759.

En 1745 — que les Anglais le leur pardonnent et nous le pardonnent — les Ecossais se sont mis à émigrer pour de bon de leur vieille Ecosse pour échapper au régime des terres résultant de l'Union de l'Ecosse à l'Angleterre, Ils y gagnèrent, pour un certain nombre, de combattre victorieusement les Anglais en Amérique et de faire fortune, soit en Virginie, avec le tabac, soit au Canada avec la fourrure. Comme on voit, les Ecossais avaient du flair: accaparer le commerce du tabac dans le sud et la traite des pelleteries au nord-ouest.

Les "Petites Jupes"

Mais, il y a toujours de l'imprévu. Des Ecossais étaient aussi à la tête des troupes anglaises en Nouvelle-France, de sorte que les Fraser se sont trouvés exposés à se battre contre leurs frères d'Ecosse. Il serait long d'entrer dans les détails sur ce point. Ajoutons simplement, puisqu'il s'agit avant tout de Montréal, que des régiments écossais ont assisté Murray (autre bon Ecossais), sous la direction d'Amherst à faire le siège de Montréal. Siège facile, suivi d'une paix honorable pour les nôtres. Les relations furent d'ailleurs toujours bonnes entre Ecossais et Canadiens français à cette époque. Et après le siège de Montréal, comme après celui de Québec, les *Petites Jupes*, comme on appelait familièrement les Highlanders, n'eurent rien de plus pressé que de faire le siège du coeur de nos Canadiennes. Ce qui a fait dire à un historien que si nos soldats n'ont pas vaincu les Ecossais, nos femmes l'ont fait en peu de temps...

Le Canada, cédé définitivement à l'Angleterre, les militaires sont licenciés. Pendant que les Fraser, les Stuart, les Ross, les Campbell, les MacLean, les McNeil, les McPherson, les Warren, les MacDonald, les Neilson s'établissent dans la région de Québec et dans le bas du fleuve Saint-Laurent, d'autres Ecossais se fixent à Montréal ou dans les environs. Les premiers se livrent surtout à l'agriculture; les seconds au commerce. Et le principal commerce de l'époque, celui qui attirera des immigrants des Iles britonniques, c'est la fourrure. Les Ecossais, pour leur part, s'y taillent une belle place par rapport à leur nombre.

Premiers contingents écossais

A Montréal même, cependant, il n'y a en 1765, que 136 protestants anglais et écossais. Cela s'explique par le fait que nombre des Britanniques de ce temps vivent des années dans l'Ouest sans reparaître à Montréal, qui reste toutefois leur port d'attache. Mais les renforts écossais viennent bientôt. La guerre de l'Indépendance des Etats-Unis fait déferler sur le Canada des milliers de Loyalistes, parmi lesquels il y a quantité d'Ecossais. En 1785, arrive un contingent de 500 Ecossais venant de Knoydart, dont Montréal a sa part. Ils vont rejoindre leurs frères établis dans la région de Glengarry, dans la présente province d'Ontario. A noter que la plupart des Ecossais de Glengarry sont catholiques, et que les Fraser ne sont pas des Celtes, mais des Normands. De là, leurs bons rapports et leurs mariages avec les Canadiens français.

D'autres contingents des fils d'Ecosse débarquent au Canada et sèment quelques-uns de leurs membres à Montréal: en 1791, en 1793, en 1799, en 1803, en 1811 (groupe de Selkirk sur lequel on reviendra). Le colonel Talbot dirige vers le Canada, via Montréal, à destination du lac Erié, de 1813 à 1823, plusieurs milliers d'Ecossais. Sept cents autres Ecossais s'en vont à Perth en 1815. Les Ecossais ont formé pendant les soixante premières années du régime anglais au Canada le plus fort de l'immigration britannique.

A propos de l'établissement du commerce des fourrures, le Père Lejeune écrit: "La formation à Montréal, à partir de 1770, des compagnies de fourrures du Nord-Ouest, doit être attribuée aux Ecossais MacTavish, Curry, MacGillivray. Les frères Henry, Alexander Mackenzie, Richardson étaient des compatriotes, leurs émissaires et leurs agents dans les forts et les comptoirs éloignés. Parmi les plus hardis explorateurs, secondés par les canotiers canadiens-français, il faut reconnaître les Ecossais Thompson, MacLeod, Fraser, Stuart, Douglas, Campbell, Astor, Dawson".

Rue Saint-Gabriel

En 1786, fondation à Montréal de la première église presbytérienne écossaise. Elle recrute ses adhérents parmi la garnison écossaise de la ville et parmi les familles engagées dans le commerce, principalement les Bourgeois du Nord-Ouest, qui souscrivent chacun dix guinées, somme élevée pour l'époque, surtout, peut-on ajouter malicieusement, pour des Ecossais. John Bethune est le premier pasteur du petit troupeau. Il devint plus tard grand propriétaire à Williamstown. Comme chapelain-capitaine du 84ème régiment, il avait droit personnellement à 3,000 acres de terrain et à près de 2,000 autres vu qu'il avait six garçons et deux filles...

En 1789, le haut chef presbytérien de la Nouvelle-Ecosse, où les Ecossais sont fixés en grand nombre depuis environ 25 ans, rend visite à la colonie écossaise de Montréal. On va l'accueillir solennellement à la Pointe-aux-Trembles. A ce moment, les presbytériens écossais comptent parmi eux: William England, William Hunter, Adam Scott, John Russell, Duncan Fisher, Joseph Provan, Thomas Busby, Robert Aird, Alexander Fisher et autres. L'église presbytérienne de Montréal passait alors par une période d'éclipse. Pendant plusieurs autres années, elle devait avoir des difficultés avec ses ministres. Le pasteur John Young avait eu un procès dans l'Etat de New-York avant de venir ici. "Au lieu de vaincre le mal dans son entourage, a-t-on dit de lui, il était à un certain degré conquis par lui..."

Bon ménage avec les Récollets

Ici, deux faits qu'expliquent les circonstances du temps:

Les Anglicans avaient demandé hospitalité aux Récollets pendant une vingtaine d'années pour leurs offices religieux. Les presbytériens firent de même en 1789 jusqu'à la construction de leur première église, rue Saint-Gabriel, où se trouve aujourd'hui cette partie du palais de justice qui renferme la Cour de circuit et les bureaux de la loi Lacombe. Les Récollets ont refusé tout loyer pour le prêt de leur chapelle, si ce n'est "quelques bariques de vin".

En 1792, les presbytériens — tous ou presque tous des Ecossais — achètent un terrain de Mme Marie Lecompte Dupré, veuve de feu sieur Hypolite Hertel, rue St-Gabriel, alors connue sous le nom de la rue St-Philippe, au coût de 100 livres. Telfer et MacIntosh ont le contrat de la maçonnerie et Jos. Perrault, celui de la menuiserie. Le temple est ouvert au culte le 17 octobre 1792. Les dix syndics sont: Adam Scott, gros marchand; William Stewart, autre marchand; Duncan Fisher, "cordwainer"; William England, tonnelier; Alexander Hanna, marchand; Alexander Fisher, hôtelier, rue Ste-Marie; William Hunter, marchand; Thomas Oakes, ferblantier, Anglais de naissance marié à une Allemande; John Empey, représentant des réfugiés loyalistes; John Russell, marchand.

"Congrégation" divisée et débandée

Si l'on poursuit l'histoire religieuse de la colonie écossaise, il y a lieu de signaler plusieurs autres faits. L'année 1803 marque une nouvelle crise au sein des protestants presbytériens de la rue St-Gabriel, qui entraînera en 1807 la fondation d'un autre temple: celui de la rue St-Pierre, avec le ministre Robert Easton. C'est même la majorité qui prend le chemin de la rue St-Pierre le dimanche. Ce conflit dure jusqu'en 1824, alors que les deux rameaux se réunissent. Le temple de la rue St-Gabriel, en raison de sa priorité peut-être, a l'honneur de compter parmi ses "fréquentateurs" des personnages aussi distingués que les gouverneurs généraux Richmond et Dalhousie.

En 1844, la "congrégation" de la rue St-Gabriel est divisée et débandée. C'est la catastrophe. Elle n'existe plus qu'*on the side*, dit son historien, le révérend Robert Campbell, dernier pasteur en titre. Elle passe par de longs démêlés de régie interne, par des procès, par des ennuis de pasteurs de passage, etc. En 1866, Robert Campbell en devient le ministre et lui redonne une certaine stabilité. Son troupeau se compose, entre autres personnes, d'Alexander Bertram, populaire chef des pompiers; de Charles Esplin, mécanicien; de James Leslie, cultivateur célibataire, associé pendant 42 ans à Will Kerr et qui s'enrichit en ravitaillant les troupes; de William Patton, sous-chef des pompiers; d'Andrew B. Stewart, marchand de nouveautés; de Harry Lunan, épicier de la rue Ste-Marie, à l'angle du square Dalhousie; de David Tait, fonctionnaire au palais de justice; de Douglas Brymner, journaliste au *Herald*; de William Ewing, assureur; de William Hood, cultivateur à Laprairie; de George J. Lynch, fonctionnaire municipal; de David Strachan, boulanger, dont les descendants exercent le même métier sur une très vaste échelle; de John Whitlaw, conseiller municipal; d'Alexander Sclater, maître du port; de Peter McD. McTavish, notier; de William Darling quincaillier, et de combien d'autres...

Vente, typiquement écossaise

En 1886, l'église presbytérienne écossaise de la rue St-Gabriel fête son centenaire. Mais cette année-là marque aussi sa fin. La ville s'est étendue, la colonie écossaise est dispersée, le temple est vieilli; surtout, les temples presbytériens se sont multipliés au cours de ce siècle. Il y a cinquante ans, en effet, on comptait quinze églises presbytériennes à Montréal.

Que faire du temple de la rue St-Gabriel? Les syndics du temps donnent un exemple typique du sens des affaires qu'ont les Ecossais. Ils promettent, à l'été de 1886, de le vendre quelques mois plus tard $15,000 à M. Burland, s'ils ne réussissent entre temps à le vendre plus cher. Leurs efforts ne sont pas vains. Ils parviennent à le vendre $17,790 au gouvernement de Québec en vue de l'agrandissement du palais de justice. La petite église centenaire est donc démolie. On reconstruit immédiatement un autre temple plus spacieux et plus moderne rue Ste-Catherine, à l'est du square Phillips, en face de l'église méthodiste, qui fait alors l'envie des autres églises protestantes.

Pour clore l'histoire religieuse écossaise de Montréal, ajoutons que la première chapelle presbytérienne construite dans le Bas-Canada fut celle de James Cuthbert, venu de Castle Hill, Inverness, Ecosse, et seigneur de Berthier, de Lanoraie et d'autres lieux. Elle fut construite en 1786, mais ne fut pas ouverte au public.

Les Bourgeois du Nord-Ouest

La compagnie des *Bourgeois du Nord-Ouest* a été mise sur pied pendant l'hiver de 1783-84. Elle groupait en majorité des marchands écossais de Montréal ainsi que des Canadiens français et se posait en rivale de la Baie d'Hudson, composée principalement d'Anglais. Parmi les *Bourgeois*, il y avait le célèbre Simon Fraser, découvreur de la rivière qui porte son nom, en Colombie canadienne. Nombre de Fraser, venus de l'Invernesshire, étaient catholiques, lord Lovat à leur tête. Les autres intéressés? les frères Frobisher, Alexander Henry, Thomas Curry, James Finlay, Simon McTavish, Gregory McLeod, Alexander Mackenzie, Roderick Mackenzie, James Finlay fils, William McGillivray.

Le "Beaver Club"

Mais ces braves *Bourgeois* veulent couler une vie douce et agréable pendant leurs séjours à Montréal, entre deux expéditions dans l'Ouest à la course aux riches toisons. Dès 1785, ils fondent le premier club en Amérique: le *Beaver Club*. "Corporation exclusive", s'il en fut, a écrit M. E.-Z. Massicotte. Elle n'admettait que des traiteurs de fourrures ayant hiverné au moins une fois dans l'ouest du continent et à qui il avait fallu l'unanimité des suffrages de leurs collègues pour être agréés. Mais citons M. Massicotte: "Dans ce club bilingue, se voyaient des négociants de langue française, entre autres: Chaboillez, Cotté, Blondeau, Rastel de Rocheblave, Des Rivières, La Rocque, La Mothe, Quesnel, Porlier, et, parmi ceux de langue anglaise, on citait: McKenzie, Fraser, McGillivray, Frobisher, Finlay, Gregory et Grant, qui sont les plus connus. Du premier décembre au premier avril, ce club tenait des réunions toutes les quinzaines. Chaque fois, on banquetait et, au cours du repas, revenait la même série de toasts: 1) à la Mère de tous les Saints; 2) au Roi; 3) au négoce de la fourrure; 4) aux femmes et aux enfants des voyageurs; 5) aux membres absents. Dans ces réunions les membres attachaient à leur poitrine la belle médaille d'or du club, sur laquelle étaient gravés le nom du porteur, la devise *Fortitude in distress* ou *Courage dans le danger*, et un canot monté de quatre voyageurs descendant un rapide.

"Un auteur, le docteur Brice, cité par M. Burpee, raconte que pour ces dîners la table était mise avec grande recherche. Vaisselle de porcelaine, vaisselle d'argent, flacons, verres et carafes, instruments tranchants, tout était de choix et de prix. Il était de rigueur d'inclure dans la composition du menu, un plat d'ours ou de castor, de pemmican ou de venaison, préparé à la mode des pays d'en haut, en souvenir d'autrefois.

"Lorsque l'exaltation, grâce aux vins généreux, avait gagné les convives, on répétait la scène du *Grand Voyage*. Tous s'étant munis d'une épée, d'une canne, d'une pince à feu, d'un tisonnier, en guise d'aviron, s'asseyaient sur le tapis de la salle, ainsi qu'on se place dans un canot. Et alors, en imitant la manoeuvre des nautonniers, on chantait à l'unisson, quelques-unes des populaires chansons des voyageurs. Voilà comment ces négociants retors, la plupart âgés, chassaient le souci des affaires pour se remémorer les souffrances, les périls et les satisfactions de leur existence aventureuse".

Le *Beaver Club* eut une assez longue existence. Il tint ses réunions dans les meilleurs hôtels de Montréal: d'abord au *Sullivan's Coffee House*, place du Marché, aujourd'hui place Royale; ensuite, pendant huit ans, de 1807 à 1815, au *Dillon's Coffee House*, situé sur l'emplacement occupé par la Banque Canadienne Nationale, à la Place d'Armes; puis, dans le premier *Mansion House*, construit par John Molson, au bord de l'eau, et dans le deuxième *Mansion House*, rue Saint-Paul, à l'ouest de la rue McGill.

Molson et la première bière

L'année 1786 marque un événement important: la fondation de la brasserie Molson. Quelques années plus tôt, John Molson, orphelin de 18 ans, possesseur d'un modeste héritage, était venu au Canada et avait visité Montréal, qui comptait alors environ 6,000 habitants. Ce jeune homme de sang écossais retourna bientôt en Angleterre pour recueillir l'argent nécessaire à l'établissement d'une brasserie à Montréal. Il dut faire un second voyage. Enfin, à l'automne de 1786, les habitants de Montréal pouvaient se

(Suite à la page 43)



MONTREAL EN 1840 — d'après une gravure de l'époque

Le port dominé par Notre-Dame, avec ses voiliers aux lignes gracieuses, devenus de plus en plus rares, et ses intrépides cageux depuis longtemps disparus.

Félicitations

En ce trentième anniversaire du "Devoir", dont le désintéressement et la tenue morale n'ont jamais cessé d'être une source d'inspiration pour ses amis comme pour le public, nous sommes heureux d'offrir à ce journal nos chaleureuses félicitations et de lui souhaiter la continuation de son rôle utile et la prospérité.

Laboratoire LORBIS

1435, rue Montcalm, Montréal

Fabricants du fameux désinfectant parfumé

OZOGERMO

OZOGERMO s'impose à l'attention de la ménagère. Demandez-le à votre pharmacien.

Honneur au Devoir

En ce trentième anniversaire du "Devoir", nous nous rendons bien compte de tout ce qu'il a fait, particulièrement pour notre groupe ethnique.

Et cette fierté que nous éprouvons de notre origine, grâce à ce journal, ne nous engage-t-elle pas à toujours agir dans le sens d'une union plus intime pour le bien de notre cité, de notre province et de notre pays?

Nous sommes heureux d'associer notre nom à celui d'un journal qui cultive un si noble idéal.

J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

4-1-6-8 Ces chiffres précédés du mot CRescent — c'est le numéro de téléphone le plus souvent appelé à Montréal par les personnes qui ont des vêtements à faire TEINDRE ou NETTOYER.

La Compagnie de Papier Rolland

Une grande industrie canadienne-française de renommée mondiale

Nous ne serons jamais assez fiers de nos grandes et belles industries canadiennes-françaises et nous ne les connaîtrons jamais trop. Ce serait faire oeuvre nationale que d'apprendre à la génération qui grandit le nom des pionniers de notre industrie, ce qu'ils ont créé au prix de leur énergie et de leur travail.

La Compagnie de Papier Rolland — la maison du bon papier — appartient à cette catégorie d'industries particulièrement importantes. Elle se classe en tête de la liste des établissements canadiens-français les plus prospères et est l'un des plus universellement réputés.

Lorsque l'on parle de beaux papiers, le nom de Rolland vient tout de suite à l'esprit. Parler des usines Rolland de Saint-Jérôme, c'est dire l'histoire de la première fabrique de papiers fins au Canada, où une famille canadienne-française a conquis, par son travail et sa persévérance, une place de premier plan dans l'industrie.

Notre récit commence en l'an 1832, alors que J.-B. Rolland, fondateur de cette compagnie, ouvrit à Montréal un magasin où il faisait la vente du papier en gros et en détail, une librairie et une imprimerie. La vieille maison de pierre abritant ce commerce était très petite, mais suffisante sans doute pour répondre aux besoins de ce temps-là. La famille habitait l'étage supérieur et c'est là que naquit, en 1851, S.-J.-B. Rolland, ancien président. Son frère, Damien, avait alors dix ans.

La clientèle augmenta avec les années et M. J.-B. Rolland devint une personnalité en vue. Il s'intéressa à la politique municipale et, neuf années durant, il représenta le quartier de Montréal-Est. Il fut, plus tard, nommé sénateur à Ottawa.

En 1881, M. Rolland, qui étudiait les possibilités de construire une fabrique de papier, fit la rencontre du curé Labelle à qui il fit part de ses projets. Celui-ci fit valoir les ressources et les avantages qu'offrait Saint-Jérôme à l'industrie, ses forces hydrauliques, la limpidité de l'eau et probablement aussi le chemin de fer, car le Pacifique se rendait depuis peu jusqu'à cet endroit.

M. Rolland fut conquis et l'année suivante, c'est-à-dire en 1882, il construisit sa fabrique et commença dès lors à faire du papier.

Comme on peut se l'imaginer, M. Rolland eut bien des problèmes à résoudre. Les ouvriers spécialisés qu'il fallait faire venir des Etats-Unis et qu'il n'était pas facile de garder. Des gens pris sur les lieux pouvaient seuls assurer une main d'oeuvre constante, mais cela prit du temps avant d'avoir un personnel parfaitement compétent. Tout alla très bien avec le papier blanc, mais quand on voulut faire du papier de couleur, ce fut différent. En l'an de grâce 1882, il n'y avait pas de couleurs d'aniline et, pendant trois années, la Compagnie de Papier Rolland fut obligée de préparer elle-même ses propres couleurs. Ce ne fut pas tâche facile.

On se servait de lampes à pétrole dans les débuts. Montréal venait à peine d'avoir le service d'électricité et seules les plus grosses fabriques s'en servaient; les rues étaient éclairées au gaz et au pétrole. En 1885, année qui semble avoir été remarquable pour la Compagnie de Papier Rolland, celle-ci installa sa propre usine électrique pour l'éclairage. C'était un fait sans précédent au Canada. La dynamo avait été construite par un M. Craig qui l'envoya en France pour l'exposition. A son retour, la Compagnie Rolland en fit l'acquisition.

Les Rolland participèrent à l'exposition de 1900 à Paris où l'excellence de leurs produits leur valut les plus grands honneurs. On leur décerna le Grand Prix. Leur Superfine Linen Record, une spécialité du début, avait remporté, auparavant, la médaille d'or à Anvers en 1885 et les plus hautes récompenses à Chicago en 1893. Ce papier occupe encore la première place dans la fabrication de la compagnie.

Afin de répondre aux exigences du moment et d'accroître son commerce florissant, la Compagnie Rolland décida la construction d'une nouvelle fabrique en 1902. On choisit, après avoir étudié la question sous toutes ses faces, un emplacement près de Sainte-Adèle, à 16 milles au nord de Saint-Jérôme et à 49 milles de Montréal. Autour de cette industrie a surgi le village de Mont-Rolland, qui doit pratiquement son existence à la compagnie.

Les usines de Saint-Jérôme, construites en 1882, furent transformées en 1902 et agrandies en 1928. Le personnel reste fidèle à la compagnie. Pas moins de 33 pour cent des ouvriers ont plus de vingt ans de service et au delà de 70 pour cent plus de dix ans. On y trouve même une quatrième génération d'employés. C'est ce qui explique, pour une bonne part, la raison pour laquelle la compagnie a pu maintenir, depuis un demi-siècle, la haute qualité de ses produits. L'administration de la compagnie est toujours restée sous la direction de la famille Rolland; de là est née la grande solidarité qui existe entre patrons et employés et qui fut la base de cette belle industrie du papier.

Depuis quatre générations, ce sont les membres de la famille Rolland qui ont administré et géré les affaires de la compagnie. Le sénateur J.-B. Rolland, le fondateur, ne vécut que quelques années pour diriger la fabrique de Saint-Jérôme. Mais ses deux fils, feu l'hon. J.-D. Rolland et feu S.-J.-B. Rolland, prirent une part active dans la gestion de la compagnie et virent se réaliser le rêve et l'ambition de leur père: établir sur des bases solides la plus importante industrie de papiers fins au Canada. Tour à tour, ces deux hommes inculquèrent à leurs fils les nobles principes et les traditions du fondateur. L'administration est aujourd'hui entre les mains de la troisième et de la quatrième génération. M. Jean Rolland, le président actuel, qui fut tour à tour gérant des deux fabriques et gérant général, est aujourd'hui l'âme dirigeante de la compagnie. M. Olivier Rolland est gérant de la fabrique de Mont-Rolland. Ils sont tous deux les fils de M. S.-J.-B. Rolland. M. Pierre Rolland, un des fils de feu l'hon. J.-D. Rolland, est vice-président. M. Jean-Paul Rolland, gérant des usines de Saint-Jérôme, a charge de la direction et de la production de cette fabrique. M. Jacques Rolland, qui s'occupe des ventes, et M. Marc Rolland, diplômé chimiste-papetier de l'Université de Grenoble, sont ceux de la quatrième génération à prendre une part active dans la compagnie.

La maison Rolland est connue dans le monde entier pour la valeur de ses produits et leur insurpassable qualité. Soyons fiers de cette industrie qui fait rayonner le nom du Québec français à travers les deux Amériques et dans tous les pays civilisés.

Violents tremblements de terre en 1663

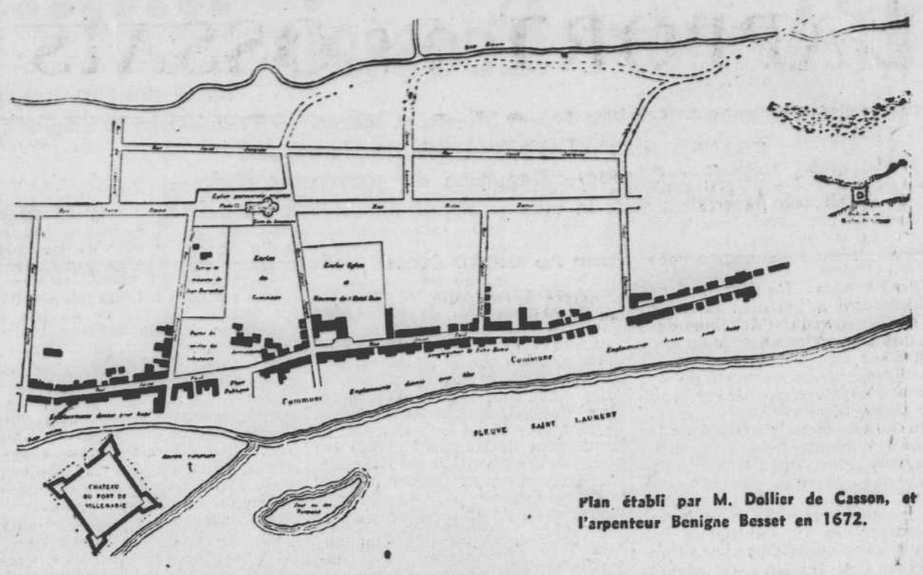
L'année 1663, que devaient marquer de profonds changements politiques dans l'administration générale du pays, commença par un formidable bouleversement du sol. Dans l'après-midi du 5 février, il se produisit un violent tremblement de terre, qui jeta dans la consternation blancs et sauvages du Canada, depuis les côtes de Gaspé jusqu'aux territoires des Grands Lacs. A des intervalles rapuprochés, les secousses sismiques se répétèrent jusque dans la nuit avancée. Les chocs perturbateurs se renouvelèrent dans la suite à différents jours jusqu'au mois d'août, avec plus ou moins de violence, causant à plusieurs endroits des bouleversements géologiques considérables. La crédulité populaire fit voir dans ces événements insolites, mais naturels, des choses merveilleuses. On peut en juger par le récit très imagé que le Père Lalemant fit de ce violent soubresaut.

"Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an: c'était un langage aimable et inconnu, qui nous jetait en même temps dans la crainte et l'admiration. Le ciel a commencé par de beaux phénomènes. Dès l'automne dernier, nous avons vu des serpents embrasés, qui s'élançaient les uns dans les autres en forme de caducées, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. Nous avons vu sur Québec un grand globe de flammes, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles, qu'il dardait de toutes parts, n'eussent mêlé de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore parut sur Montréal, mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui égalait celui des canons ou des tonnerres et, s'étant promené en l'air, fut se perdre enfin derrière la montagne dont celle île porte le nom."

Il ne paraît pas que la population ait souffert de grands dommages. Les effets s'en firent davantage sentir dans les régions élevées du plateau laurentien.

Camille BERTRAND,
Histoire de Montréal.

LES PREMIERES RUES DE MONTREAL



Plan établi par M. Dollier de Casson, et l'arpenteur Benigne Besset en 1672.

L'origine des noms d'après l'abbé Faillon

(...), comme plusieurs particuliers avaient déjà pris des concessions de terrain sur la hauteur, pour s'y bâtir des maisons, M. Dollier de Casson, alors supérieur du Séminaire, résolut de tracer les premières rues de la Ville-Haute, afin que, dans ces constructions, chacun suivît les alignements qui auraient été donnés. Il se transporta donc sur les lieux, le 12 mars 1672, accompagné entre autres de Bénigne Basset, arpenteur et greffier de la justice, et on nous permettra de rapporter ici le détail de cette opération pour faire connaître les usages de ces premiers temps et l'origine de la Ville-Haute de Villemarie.

Sur la partie la plus élevée, il fit d'abord tracer la grande rue, qu'il appela *Notre-Dame*, à cause de l'église, qu'on avait dessein de construire vers le milieu de cette rue, et qui, selon le premier dessein de M. Olier et de tous les Associés de Montréal, devait être dédiée à Marie, Dame de l'île et patronne des habitants. Il fit partir cette rue d'un puits, qui avait appartenu à Gabriel Le Sel dit Le Clos ou Du Clos, autrefois syndic, et la prolongea jusqu'à un petit édifice, qui servait de reposoir pour les processions du Très-Saint-Sacrement, situé à l'extrémité du coteau, où l'on avait construit un moulin servant de redoute. Ce coteau, comme on l'a dit, occupait le sol de la place appelée aujourd'hui d'Halousie. Sur chacune des deux lignes que devait suivre cette rue, Basset posa, de distance en distance, huit bornes, & mit sous chacune du mâchefer, avec une estampille de plomb, marquée aux armes du Séminaire.

La rue Notre-Dame, alors la plus grande de Villemarie, ne devait cependant avoir que trente pieds de largeur; c'est que, dans ces premiers temps, où l'on se voyait dans la nécessité de clore les villes et les villages, on ménageait ainsi le terrain, pour n'avoir pas une trop grande enceinte à garder. Aussi, M. Dollier ne donna-t-il que dix-huit ou tout au plus vingt-quatre pieds aux autres rues. Ainsi, il fixa à dix-huit pieds la largeur de la *rue Saint-Joseph*, (1) qui devait se trouver derrière le choeur de l'Eglise paroissiale projetée, et comme cette rue était déjà nommée de la sorte, il se contenta d'en marquer la largeur et d'en déterminer les alignements.

Il donna pareillement dix-huit pieds à une troisième rue, qu'il traça et qu'il nomma de *Saint-Pierre*, en l'honneur du Prince des Apôtres, patron de M. le baron de Fancamp, si généreux pour la fondation de Montréal. Il la fit partir de la rue Notre-Dame, et aboutir à la rue *de la Commune*, qu'il appela alors rue *Saint-Paul*, du nom de l'Apôtre des Gentils, patron de M. de Maisonneuve, l'instrument de la Providence dans la fondation du pays.

Parallèlement à la rue Notre-Dame, il en traça une autre, qui commençait à la rue du Calvaire et se terminait à une autre qu'il appela de Saint-Charles, comme nous allons le dire, et cette quatrième rue, il la nomma de *Saint-Jacques*, patron de M. Olier.

Une cinquième rue parallèle à celle de Saint-Pierre et pareillement de dix-huit pieds de largeur, il la nomma de *Saint-François*, en l'honneur de son propre patron, et la fit passer le long du jardin du sieur de Saint-André, d'un côté, et du jardin du Séminaire de l'autre (2).

A une autre qui partait de celle de Notre-Dame et se dirigeait vers la montagne, il donna vingt-quatre pieds de largeur, comme devant servir aux charrois; et cette rue, il l'appela du *Calvaire*, pour attirer sur la colonie les prières d'une pieuse communauté de Religieuses, connue sous ce nom à Angers, dont madame Dollier de Casson, sa soeur, était alors Prieure. Une huitième rue, qu'il fit partir de la rue Notre-Dame, en tirant vers les coteaux, il l'appela de *Saint-Lambert*, patron de M. Closse, à qui Villemarie était si redevable (...)

A la rue Saint-Lambert il donna vingt-quatre pieds de largeur, aussi bien qu'à celle du Calvaire, comme étant pareillement destinée aux charrois.

Une neuvième rue, parallèle à celle de Saint-Joseph, et qui d'abord partait de la rue Saint-Paul, traversait celle de Notre-Dame et allait aboutir à la rue *Saint-Jacques:* il l'appela de *Saint-Gabriel*, patron de M. de Queylus et de M. Souart. Il lui donna dix-huit pieds de largeur, comme à la précédente. Enfin, la dernière rue, parallèle à celle de Saint-Gabriel, et aboutissant aussi à la rue Saint-Jacques, il la nomma de Saint-Charles, patron de M. LeMoyne de Longueuil, qui avait rendu tant de services au pays.

(1) Plus tard nommée Saint-Sulpice en l'honneur des Messieurs de Saint-Sulpice.

(2) Dans le procès-verbal de l'établissement des premières rues de Villemarie, celle-ci est appelée simplement rue Saint-François, et aussi dans un plan de la ville fait avant la démolition du château: ce qui, dans ce temps surtout, signifiait Saint-François d'Assise. Mais, dans la suite, M. de Laval ayant mis en grand honneur le culte de *saint François Xavier*, apôtre des Indes, qu'il donna pour l'un de ses patrons au Canada, appelé alors les Indes occidentales, cette rue prit insensiblement le nom de ce saint, qu'elle porte encore aujourd'hui.

1910 1940

Nos Félicitations

— au —

DEVOIR

Nous félicitons les Directeurs du *Devoir* ainsi que tous ses dévoués collaborateurs de l'oeuvre accomplie au cours des 30 années écoulées et souhaitons de tout coeur que le succès vienne toujours couronner leurs efforts.

J.B. Lefebvre Limitée
MONTREAL SHOE STORE

Les plus grands détaillants de chaussures au Canada, 33 magasins au service du public à
Montréal, Verdun, Lachine, Granby, Shawinigan, Valleyfield, Drummondville, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Québec, Ottawa, Chicoutimi, Trois-Rivières

VEUILLEZ BIEN NOTER: — QUE NOUS N'AVONS RIEN DE COMMUN AVEC LES MAGASINS "MARCHE DE CHAUSSURES LEFEBVRE"

30

L'APPORT ECOSSAIS

(Suite de la page 41)

désaltérer de la première bière Molson. L'établissement prit rapidement de l'ampleur, le terrain ne manquant pas au bord du fleuve, au pied de la rue Papineau d'aujourd'hui. Il se lança bientôt dans d'autres affaires: navigation, hôtellerie, banque, etc. En 1809, il lança à Montréal le premier navire à vapeur du Canada: l'*Accommodation*, mis en service entre Montréal et Québec. Il fit construire d'autres navires, ce qui lui mérita le nom de *Bourgeois des steamboats*, par opposition aux *Bourgeois* de la fourrure. En face du débarcadere reliant l'*Accommodation* à la rive, se dressait vers 1815, près de l'église de Bon-Secours, une sorte de manoir que John Molson transforma en hôtel, sous le nom de *Mansion House*. Avec la navigation et l'hôtellerie, l'entreprenant Molson s'intéressa au chemin de fer, au service de traversée du fleuve et à des services de diligences. Aux fils du fondateur de la célèbre brasserie devait revenir l'honneur de réaliser les projets ferroviaires de leur père, mort en 1836. La même année, le chemin de fer allant de Laprairie à St-Jean, était inauguré. John, Thomas et William Molson marchent sur les traces de leur père. Tout en veillant à la prospérité de la brasserie, ils prennent une part active au développement de Montréal, à ses institutions universitaires et hospitalières, à son commerce, à ses banques. Ils fondent même officiellement la Banque Molson, qui eut une longue et honorable histoire. Les successeurs ont maintenu les traditions. Aussi voit-on encore aujourd'hui quatre Molson gérer le grand bien de la famille: la brasserie de la rue Notre-Dame. Ce sont Herbert-Williams et John-H. Molson, fils de H.-W. Molson, décédé; et Tom-H.-P. et H. de M. Molson, fils du colonel Molson, décédé en mars 1938. Les deux pères décédés étaient cousins germains. H. de M. Molson, âgé de 30 ans environ, vient de s'enrôler dans l'aviation pour la durée de la guerre. Lui et son frère Tom ont hérité chacun de $10 millions à la mort de leur père, pendant que leurs deux soeurs recevaient $5 millions chacune et que la trésorie provinciale touchait des droits de $5 millions sur la succession. La fortune des Molson est l'une des grosses fortunes du Canada, peut-être la plus grosse de Montréal.

Le curling au bord du fleuve

Le curling, comme on sait, est le jeu national des Ecossais. Le *Montreal Royal Curling Club* vit le jour en 1807. Comme la ville ne s'étendait pas plus haut que la rue Craig alors, il était facile aux membres de se rendre au bord du fleuve jouer au curling sur la glace vive et à ciel découvert. L'endroit accoutumé était au pied de la place Jacques-Cartier. M. Massicotte possède dans le trésor de ses notes la liste des membres-fondateurs de ce club. La voici: James Somerville, le pasteur du temps, William Logan, George Garden, George Gillespie, Alexander Allison, Jasper Tough, Thomas-A. Turner, David Mitchell, Alexander Skakel (instituteur), Alexander Cunningham, Alexander Davidson, James Harkness, James Caldwell, Robert Armour, Robert Kilmarnock, Thomas Crawford, William Scott, John C. Stewart, Alexander Roxburgh, Thomas Blackwood, George Watt.

Gibb et les Logan

Quelques autres Ecossais méritent ici une mention spéciale. Benaiah Gibb, né en Angleterre, mais Ecossais d'ascendance, ouvre à Montréal un magasin de nouveautés, maintenu par ses descendants jusqu'aujourd'hui. Il s'intéresse grandement à l'éducation et laisse une collection de tableaux à la *Art Association* de Montréal. James Logan, originaire du Sterlingshire, et boulanger de métier, fait l'acquisition de la célèbre *ferme Logan*, laquelle englobait autrefois le parc La Fontaine d'aujourd'hui et les terrains qui s'étendent vers le fleuve. Son petit-fils, sir William-Edmond Logan, devint célèbre. Géologue réputé, il a laissé de nombreux rapports qui font autorité. Il fut mêlé à la fondation de l'hôpital Général de Montréal, à la *Natural History Society* et à d'autres mouvements scientifiques et intellectuels.

Les premiers imprimeurs de Québec et de Montréal vinrent des Etats-Unis: Brown et Gilmore, Ecossais, pour Québec; Fleury Mesplet, Français, venu de Philadelphie comme Gilmore et Brown, pour Montréal. En 1807, Montréal reçoit un nouvel imprimeur, Nahum Mower, du Massachusetts. Il fonde le *Canadian Courant*, premier journal entièrement publié en anglais dans la province, la *Gazette* de Québec et la *Gazette* de Montréal étant imprimées moitié en anglais, moitié en français. Un autre Ecossais, John Dougall, devait aussi fonder plus tard le *Montreal Witness*.

A Montréal en charrette

Vers cette même époque, les *Bourgeois du Nord-Ouest* connaissent de beaux jours. Ils voyagent en grands seigneurs de Montréal au Grand-Portage (Fort-William). Cependant, leurs frères écossais de Glengarry se rendent en ville plus modestement. On rapporte qu'ils arrivaient à Montréal une vingtaine dans une grande charrette avec leurs denrées dans d'autres voitures. La nuit, ils dormaient non dans de moelleux lits d'hôtel, mais sur la dure, la tête appuyée sur leurs bagages. Il va sans dire qu'ils apportaient leurs provisions pour l'aller et le retour. Après avoir disposé de leurs marchandises à aussi bon prix que possible sur le grand marché de la métropole ils repartaient vers leurs champs de Glengarry. Est-ce malice? Il paraît que le voyage ne revenait qu'à $1.25 par tête.

Selkirk hiverne à Montréal

L'année 1811 voit passer à Montréal un flot d'immigrants écossais en route vers les terres nouvelles du Manitoba. Lord Selkirk a obtenu un territoire de 200,000 milles carrés sur les bords de la rivière Rouge pour l'établissement de ses compatriotes.

En 1815, le noble lord vient lui-même au Canada et hiverne à Montréal. Il loge dans le meilleur hôtel du temps: le second *Mansion House*. Arrivé à l'automne, il devient juge de paix en décembre pour le Haut-Canada et les territoires indiens. Au printemps de 1816, avec quelques officiers, avec 70 hommes du régiment des Meurons recrutés principalement à Montréal, avec 130 bateliers pour diriger les canots, lord Selkirk se met en route vers la Rivière-Rouge. Il doit hiverner à Fort-William. A Montréal, un enfant lui naît en janvier 1817. Le hardi et quelque téméraire colonisateur n'atteint la Rivière-Rouge qu'au mois de juin. Il retourne en Europe en 1818 et meurt en 1820, rongé par les ennuis, le chagrin et l'ingratitude. Il reste tout de même le colonisateur de l'Ile du Prince-Edouard et de l'ancien territoire de la Rivière-Rouge, qui comprenait le Manitoba méridional actuel, une partie de la Saskatchewan, une portion du Dakota et du Minnesota et une longue pointe dans l'Ontario. Un joli territoire, comme on voit!

Naissance de la St. Andrew's Society

La colonie écossaise de Montréal grossit d'année en année par son accroissement naturel et par les vagues d'immigrants qui déferlent fréquemment place Jacques-Cartier. Ainsi, en 1832, pas moins de 52,000 immigrants arrivent au Canada. Montréal en voit passer des milliers et des milliers. Les Ecossais montréalais doivent s'occuper de leurs compatriotes démunis de tout et les logent tant bien que mal dans des abris de fortune à la pointe du Moulin-à-Vent, au pied de la rue McGill. Le secours aux immigrants devient pour chaque colonie montréalaise un problème permanent. Ainsi l'année 1835 voit-elle naître des sociétés nationales dont la mission sera de s'occuper de leurs immigrants respectifs: *St. Andrew's Society* pour les Ecossais; *St. George's Society* pour les Anglais; *St. Patrick's Society* pour les Irlandais; la *Société des Allemands*, etc. Les sociétés britanniques se donnent aussi pour but de consolider le loyalisme menacé... On est à la veille des troubles de 1837.

Joies et douleurs

Les Ecossais jettent les bases de leur société nationale en novembre 1834 et élisent l'honorable Peter McGill à sa présidence. Un an après, au grand dîner anniversaire, 150 Ecossais se réunissent à l'hôtel Rasco, situé rue St-Paul. Le comte de Dalhousie souscrit 100 livres à la Société et en devient membre honoraire; le comte Selkirk est élu membre à vie. En 1838, le 30 novembre, jour de la fête patronale, les Ecossais défilent dans les rues et terminent la journée par un grand banquet qui comporte seize discours et seize chansons, sans compter les rappels. On savait s'amuser ferme, comme les *Bourgeois du Nord-Ouest* d'ailleurs.

La *St. Andrew's* pleure la mort de plusieurs dizaines d'Ecossais le 8 juillet 1842, à la suite du naufrage du *Shamrock* sur le lac Saint-Louis. En 1847, les sociétés nationales s'unissent pour célébrer l'arrivée à Montréal du gouverneur Elgin, Ecossais bon teint.

Expulsion du gouverneur Elgin

Puis viennent deux années mouvementées dans l'histoire de la Société écossaise: 1849 et 1850. On sait que lord Elgin a sanctionné, comme la chose avait été faite pour le Haut-Canada en 1842, une mesure d'indemnité destinée à couvrir les pertes en nature, subies lors de la rébellion de 1837. Comme cette mesure favorisait les Canadiens français, aussi bien que les Canadiens de langue anglaise, les tories entrèrent en fureur et mirent le feu aux édifices du parlement de Montréal et à la bibliothèque le 25 avril 1849. Comment ont réagi les Ecossais? Dès le 28 avril, la *St. Andrew's*, sous la présidence de M. Hugh Allan, résout d'expulser le gouverneur général de la Société et de rayer son nom de la liste de ses membres honoraires. Ces bons Ecossais n'y allaient pas par quatre chemins. Les années suivantes, le toast du gouverneur général au banquet annuel de la Société forme un interminable sujet de discussion.

Lord Elgin ne fut pas le seul gouverneur général d'origine écossaise. Si l'on repasse la liste de nos gouverneurs, on relève les noms suivants: le général Murray, lord Dalhousie, le marquis de Lorne (duc d'Argyle), lord Aberdeen dont la maison avait pour devise les mots français *Bon Accord*, lord Minto, enfin lord Tweedsmuir. Peut-être même y en eut-il d'autres.

Les bonnes oeuvres se suivent

Au mois de juin 1857, une mauvaise nouvelle parvient à la *St. Andrew's Society*. Le vapeur *Montréal*, portant 450 passagers, dont 320 immigrants écossais, a été incendié jusqu'à la ligne d'eau. 254 personnes ont perdu la vie, les survivants sont blessés ou plongés dans le plus grand dénuement. La Société se dévoue, héberge près de 200 survivants et reçoit des offrandes de 600 personnes.

L'honorable Peter McGill, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres excellents Ecossais, James et Andrew McGill, véritables fondateurs de l'Université de ce nom, a aussi été un grand personnage. Lui-même associé à l'Université McGill, il fut maire de Montréal et conseiller législatif. Il mourut en 1860.

Irlandais et Ecossais se disputent l'honneur de compter dans leurs rangs un personnage aussi considérable que Thomas D'Arcy McGee. Né en Irlande, il descendait d'une antique famille de l'Ulster, région peuplée d'Ecossais. Ce journaliste et homme politique avait fait de fréquentes visites à la *St. Andrew's Society* entre 1860 et 1868.

La Société célèbre avec éclat son cinquantenaire en 1885 et poursuit ses oeuvres bienfaisantes. Ainsi à Noël 1889, elle distribue "400 livres de boeuf et de volailles, 100 dindes, 6 oies, 2 canards, 25 livres de saucisse, 125 livres de porc, deux jambons, 50 livres de courant, 50 livres de raisins, quatre barils de farine".

M. Hugh Paton, qui porte allègrement ses 87 ans, fut de longues années président de la *St. Andrew's Society*. Propriétaire d'un vaste domaine sur l'île même de Montréal, il a pris plaisir à conserver des milliers de découpures de journaux relatives à Montréal et au Canada et à la littérature. Elles remplissent une trentaine de gros volumes.

Les années passent et les bonnes oeuvres se suivent. Mais à mesure que la population de la ville s'accroît, que la colonie écossaise prend elle-même de l'expansion, les annales de la Société semblent être de moins en moins le reflet de la vie écossaise à Montréal. Parmi les derniers membres de la Société disparus, on remarque les noms de lord Atholstan, de sir Andrew MacPhail. Les derniers présidents sont le lieutenant-colonel Hugh M. Wallis et John H. Bonar, tandis que M. John Shearer occupe depuis de longues années le poste de secrétaire.

Henry Morgan et son commerce

L'immigration écossaise a été considérable au Canada pendant le siècle dernier. Outre les contingents mentionnés plus haut, d'autres se sont succédé régulièrement. On estime à 350,000 les Ecossais qui ont quitté la vieille Ecosse, de 1840 à 1850, pour le nouveau monde. Dans le flot qui se répand sur Montréal en 1843, il y a Henry Morgan, fondateur du grand magasin à rayons qui porte son nom. Henry Morgan, d'abord associé pendant sept années à un nommé Smith, ouvre son commerce alors que la ville ne compte que 30,000 habitants environ et qu'elle se limite à quelques rues au bord du fleuve. La rue Notre-Dame, grande artère commerciale de l'époque, voit la première apparaître l'enseigne Morgan. Après le départ de M. Smith pour Chicago, James Morgan, frère d'Henry, traverse d'Ecosse au Canada pour appuyer l'entreprise. La rue Ste-Catherine n'existe pas encore, le square Phillip demeure un simple champ. Le personnel du magasin Morgan se compose de neuf employés. Il y a *une* voiture de livraison des marchandises. Mais dès 1853, le commerce a suffisamment prospéré pour exiger un magasin plus grand. Les frères Morgan l'établissent rue McGill. Cinq ans plus tard, agrandissement du côté de la rue Notre-Dame, sur l'emplacement qui porte aujourd'hui le numéro 284. Le personnel ne se compose plus de neuf personnes, mais de cent. En 1864, nouveau déménagement, rue St-Jacques, cette fois, où les affaires prospèrent pendant trente années. La ville grossit toujours et le commerce se développe de plus en plus. En 1891, la maison Morgan prend une décision qui paraît audacieuse: construire un vaste magasin hors du vieux centre commercial, soit rue Ste-Catherine, sur l'emplacement du magasin actuel. Aucun autre magasin de détail n'est installé aussi au nord. Mais les Morgan voient juste, la rue Ste-Catherine deviendra la grande rue commerciale du vingtième siècle pour Montréal. En 1900, il faut déjà construire une annexe donnant sur la rue Aylmer; en 1905, l'agrandissement du côté de la rue Union s'impose. Enfin, en 1923, un nouvel immeuble, deux fois plus grand que le précédent, très moderne, s'élève rue Ste-Catherine. Cette même année-là aussi, on annonce la fondation du *Morgan Trust* et celle des *Morgan Realties*. Outre le magasin de la rue Ste-Catherine, il y a les ateliers de la côte Beaver-Hall et les entrepôts de la rue des Conseillers. La maison a des représentants permanents à Paris, Roditi et Fils, qui achètent aux grands comptoirs européens: Paris, Londres, etc. Le personnel atteint le haut chiffre de 2,000 employés. La maison Morgan qui compte un très grand nombre de clients canadiens-français et non des moindres par le *pouvoir d'achat*, comme on dit aujourd'hui, a le bon sens de recruter la majorité de ses employés parmi les Canadiens français. Le fondateur n'a pas dédaigné d'habiter dans l'est de Montréal, où il avait toute une ferme. Il y voyageait avec ses fils. Son nom est aujourd'hui attaché à un boulevard dans cette partie de Montréal. Le conseil d'administration de *Henry Morgan & Company* se compose comme suit: Harold M. Morgan, président; Henry W. Morgan, vice-président; Alex Pollock, gérant général; F. Cleveland Morgan, Théo G. Morgan, J. Bartlett Morgan, administrateurs, et R. Z. Nixon, secrétaire. Donc sur sept administrateurs, cinq sont des Morgan. Des Morgan de la quatrième génération participent maintenant à l'administration de cette vaste entreprise. Cette fidèle transmission de génération en génération n'est-elle pas digne d'exemple?

Voilà bien des faits de nature à donner une idée de l'ampleur du rôle joué par les Ecossais à Montréal. Il y en aurait une multitude d'autres à mentionner, tel le commerce établi rue Saint-Jacques par Carsley, avec personnel canadien-français; telle la présence de cinq Ecossais dans le syndicat de sept membres formé pour l'achèvement du chemin de fer transcontinental: George Stephen (lord Mount Stephen), Donald-A. Smith (lord Strathcona), Duncan McIntyre, R.-B. Angus et sir John Rose; mais il faut bien se limiter.

Les Ecossais ruraux

Dans les environs de Montréal, les Ecossais ont cultivé le sol et vendu leurs produits sur le marché de la grande ville. Les détails qui suivent sur ce sujet sont empruntés à M. Raoul Blanchard, le clairvoyant et sympathique auteur de la *Plaine de Montréal*. A Beauharnois, des Ecossais occupent la place des Américains partis en 1812: le bourg "a été un vrai village d'Ecosse jusqu'en 1850", et le seigneur Ellice, après 1817, installe des colons de cette origine à Saint-Louis-de-Gonzague. Vers l'Est, Bouchette note la présence, dans deux rangs de Sherrington, de douze familles britanniques florissantes. Ainsi de 1820 à 1840 le Sud-Ouest de la plaine devient tout doucement une petite Ecosse. Bouchette nous apprend aussi qu'en 1815, le long du fleuve en amont des Cèdres, "un grand nombre de familles écossaises s'y est établi, dont l'industrie a tellement fait profiter les terres que ce sont à présent les meilleures de la seigneurie". Vers la frontière d'Ontario, des Ecossais occupent des terres dans Sainte-Justine; à Saint-Rédempteur, Sainte-Marthe et Rigaud, le seigneur a placé des Irlandais catholiques qui voisinent avec des gens d'Ecosse; au nord de la rivière Ottawa, nouveaux contingents écossais éparpillés de Saint-Eustache à Saint-Benoît. Les comtés du Richelieu ont connu la même invasion. A Sainte-Brigide il y a toujours un rang des Ecossais, un autre des Irlandais, mais ce sont aujourd'hui des Français qui les occupent. Les fermes écossaises étaient remarquablement bien tenues, comme le sont encore celles qui survivent. On prête à un Ecossais, Murray, ancien forgeron devenu cultivateur, ce mot: "Je peux dire si telle ferme appartient à un Ecossais, seulement à la regarder. L'Ecossais peut enseigner la culture aussi bien que la forge".

Un phénomène intéressant à observer, du côté des Britanniques, est celui de l'exode rural. Ecossais, Anglais et Irlandais ne sont pas les derniers, à compter de 1850, à prendre la route de la ville, des petites villes comme de la grande. Les Ecossais montréalais, aux origines rurales, sont peut-être assez nombreux dans la métropole.

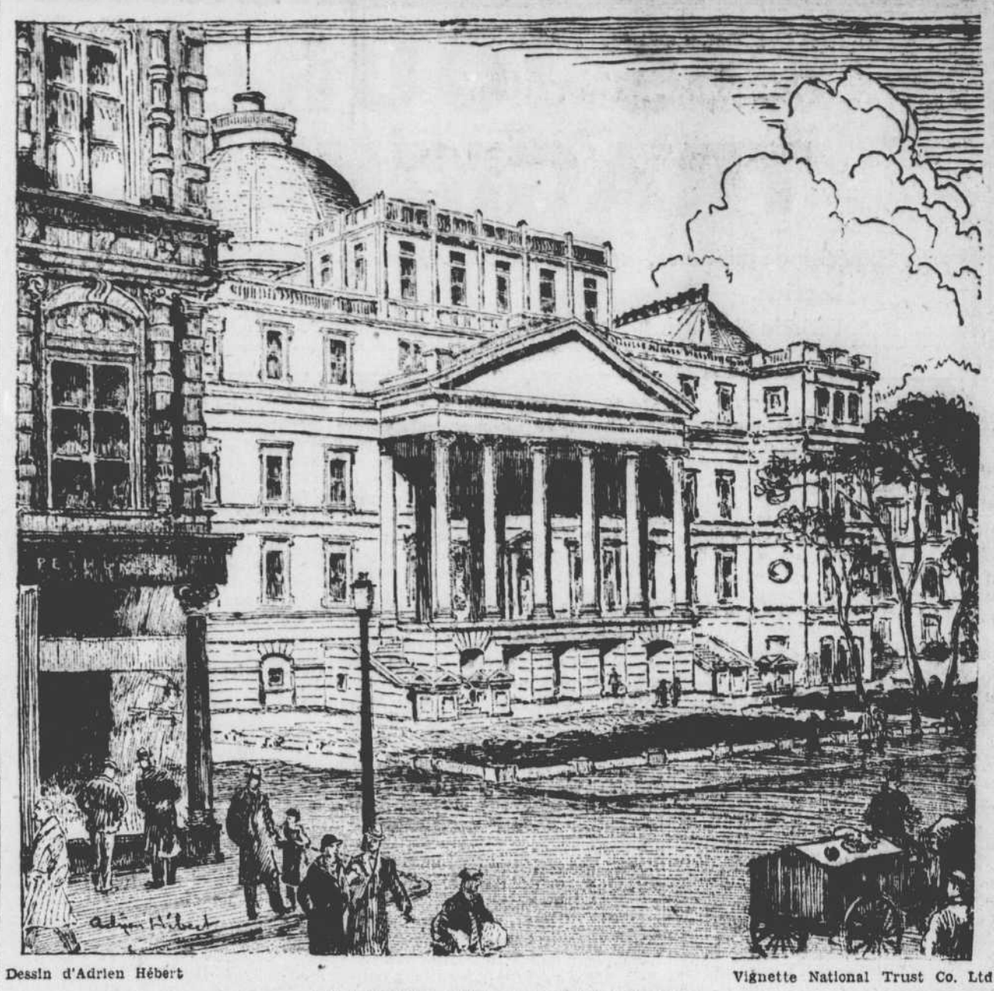
Les Ecossais, d'après M. Siegfried

M. André Siegfried a écrit dans le *Canada, puissance internationale*: "Ils (les Ecossais) sont nombreux à Montréal, par contraste avec Toronto, qui serait plutôt une ville anglo-irlandaise." M. Siegfried a dû être victime d'un mélange de chiffres. Toronto compte près de trois fois plus d'Ecossais que Montréal, soit 107,943 contre 35,762 pour Montréal, d'après le recensement de 1931, mais il y a cette différence que la population écossaise de Montréal paraît de vieille souche à côté de celle de Toronto." D'autre part, M. Siegfried fait des remarques intéressantes sur les Ecossais, par rapport aux autres Britanniques:

"Leur caractère (celui des Ecossais) est bien connu: ils sont travailleurs, tandis que l'Anglais est réputé paresseux; économes jusqu'à la caricature, tandis que l'Anglais passe pour dépensier; à la fois égalitaires et vains de leurs clans; hommes d'affaires merveilleux et finalement démocrates de tempérament, par contraste avec cet esprit de hiérarchie dont les Anglais, même d'extrême gauche, ne se défont jamais. La part des Ecossais dans la formation du Canada est considérable, presque primordiale: ils y ont apporté un sérieux démocratique, inspiré de l'esprit réformé, qui est très sensible dans l'enseignement; ils lui ont aussi, et c'est à peine moins important, constitué une solide épine dorsale de banquiers, issus le plus souvent des provinces maritimes, partout notables, considérés et influents. Dans l'annuaire téléphonique de Montréal, les *Mac* remplissent dix pages: arrachez ces dix pages, Montréal n'est plus une capitale financière, simplement un immense village français avec une petite garnison d'Anglais! Les Ecossais ne se mêlent pas beaucoup avec les autres éléments de la population britanniques; ils entretiennent, par contre, des relations cordiales avec les Canadiens français; les mariages mixtes, qui ne sont pas rares, aboutissent souvent à la francisation paradoxale de gens qui s'appellent MacDonald, Forbes, sans garder rien d'autre qui rappelle leur première origine! Cette tonalité écossaise du Canada explique bien des choses, au point qu'un Canadien me résumait ainsi les trois caractéristiques, essentielles, d'après lui, de son pays: le climat, le Grand Nord, la marque de l'Ecosse!"

L'esprit nationaliste écossais, très prononcé jusqu'au commencement du siècle, s'est mis ensuite à faiblir petit à petit. La guerre a accentué l'érosion commencée. Graduellement, cet esprit se nivelle et se canadianise. La "marque de l'Ecosse", comme on a écrit, a tendance aujourd'hui à s'atténuer.

Alfred AYOTTE



Dessin d'Adrien Hébert — Vignette National Trust Co. Ltd.

LE VIEUX PALAIS DE JUSTICE

La construction de cet imposant édifice où ont défilé toutes les sommités du Barreau et de la politique, sans oublier les plaideurs encore plus nombreux, fut commencée en 1851, mais il ne fut entièrement habité qu'en 1858.

En 1894, un étage et une coupole lui ont été ajoutés; celle-ci abrite une collection des plus considérables de livres de loi.

Le Palais est rue Notre-Dame, coin St-Jacques et voisin de l'hôtel de ville — Le gouvernement provincial s'est proposé tout récemment de le rénover de fond en comble.

1910 — 1940

Hommages et meilleurs voeux

au

DEVOIR

à l'occasion de son

30ème Anniversaire

• • •

PIERRE BOUQUILLION

Pour les éminents services rendus dans tous les domaines de l'unité nationale au cours de ces trente dernières années, le Devoir a fait oeuvre saine.

Et nous lui en savons gré.

Félicitations

et

Longue Vie

au

DEVOIR

NOTRE DEVISE :

"Toujours Prêt"

Si vous avez:

UNE MAISON à remodeler

UN GARAGE à aménager

UN CHASSIS à ajuster

UNE VITRE à poser ou renouveler

UN MUR DE BRIQUE OU ENDUIT à réparer

DES PIECES à tapisser

ETC., ETC.

• • •

VOYEZ

D. FOURNIER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



"TOUJOURS PRÊT"

330, AVE VIGER — 3698, RUE ST-ANDRE

ou signalez CHerrier 6434

MONTREAL

PERSONNEL COMPETENT A VOTRE SERVICE

LES JOURS TRAGIQUES

Expéditions militaires.— Luttes contre l'Indien, l'Anglais et l'Américain.
Lachine. — Le Long Sault. — L'envahisseur enfin repoussé.
Période d'agitation fanatique.— Le parlement livré aux flammes.

Par MAURICE HUOT

Montréal, la belle cité que nous connaissons aujourd'hui, cité où la paix et l'harmonie règnent à l'envi, a connu des jours pleins d'orages, des événements qu'il nous revient de noter brièvement. Nous n'avons pas la prétention de tout mentionner en détail, ce serait un travail qui déborderait les cadres de cet article. Nous nous bornerons surtout au Montréal tragique au point de vue militaire.

Ces événements vont de la lutte contre l'Indien jusqu'à la rébellion de 1837-38 et à l'exécution des "patriotes" à Montréal dans la prison du Pied-du-Courant (aujourd'hui entrepôt de la Régie des alcools).

La lutte contre l'Indien

La lutte contre l'Indien fut, on le sait, une des grandes préoccupations des pionniers de la Nouvelle-France. Ville-Marie n'échappa nullement aux combats que cette lutte entraînait. C'est ainsi qu'après la dévastation des bourgades huronnes, les Iroquois se répandirent sur tous les points de la colonie pour y exercer leurs ravages.

Il y avait plus d'un an que Ville-Marie était fondée, nous dit Camille Bertrand dans son Histoire de Montréal, quand les Iroquois découvrirent la nouvelle habitation française.

L'année 1644 est marquée par un fait militaire bien connu: le combat de la Place d'Armes, le 30 mars.

Les attaques incessantes des Iroquois avaient fini par irriter les colons. On s'étonnait de voir le gouverneur endurer tous ces mauvais coups sans riposter de quelque manière. M. de Maisonneuve se rendit enfin au désir des Français de prendre à leur tour l'offensive.

"Résolu donc à la chose, raconte M. Dollier de Casson, voici ce qui arriva: le 30e jour de mars, les chiens, qui tous les matins faisaient une grande ronde pour découvrir les ennemis, sous la conduite d'une chienne nommée *Pilotte*, se mirent à crier et à hurler de toutes leurs forces, faisant face du côté où ils ressentaient les ennemis".

Mis en alerte par cet avertissement des chiens de garde, les habitants décident de prévenir l'ennemi et de se porter à l'attaque. Le gouverneur, à la tête d'une trentaine d'hommes, pénètre en forêt, où deux cents Iroquois se tiennent en embuscade derrière les gros arbres. Surpris dans leur mauvais dessein, les sauvages engagent le combat à tir perdu, sans ordre. Ils ont cependant l'avantage du nombre; et les Français, qu'une lutte de ce genre épuisa vite de munitions, durent bientôt songer à faire retraite. M. de Maisonneuve, payant d'audace en face du danger d'être cerné par l'ennemi, ordonna à chacun de se retirer dans le fort, voulant être le dernier à laisser le champ de l'action. Devenu, par son isolement, le point de mire des assaillants, le gouverneur semblait voué à une mort certaine. Le chef sauvage voulut s'en emparer vivant et fonça sur lui. A ce moment, de Maisonneuve déchargea son pistolet sur l'audacieux Iroquois et l'étendit raide mort à ses pieds. Les Français, profitant du désarroi jeté dans les rangs de leurs adversaires par la mort du grand chef, purent atteindre le fort sans être poursuivis dans leur retraite.

Trois colons étaient tombés au cours de la fusillade: Guillaume Lebeau, Jean Mallemale et Pierre Bigot; deux avaient été faits prisonniers; ils furent dans la suite brûlés au pays sauvage; on ne connaît pas leurs noms.

En 1653, M. de Maisonneuve passe en France pour obtenir du secours afin de défendre le Montréal d'alors; il en revint avec cent hommes *"robustes et courageux"*, dit une relation, mais après une défaite aux Trois-Rivières, où M. Boucher était gouverneur, les Iroquois signèrent la paix et M. de Maisonneuve en profita pour faire faire des travaux de fortifications à Ville-Marie, qui devint comme le bouclier de la colonie. Les choses demeurèrent à peu près calmes jusqu'en 1660, année où Dollard des Ormeaux accomplit son exploit; nous le rappelons brièvement ici.

Dollard et ses braves

Montréal, en cette année, n'était qu'une bourgade et n'avait pas vingt ans. Un jour, le bruit courut parmi ses habitants que les Iroquois préparaient une attaque sanglante et s'avançaient rapidement vers les habitations.

Dans cet affreux péril, la colonie n'avait qu'une espérance: gagner du temps. Dollard, avec seize compagnons et quelques Hurons alliés, allèrent attendre l'ennemi dans un vieux fort au Long-Sault. Là, cette poignée de braves donna l'illusion d'un plus grand nombre et tint tête durant dix jours aux hordes iroquoises. Décidé à triompher ou à mourir, Dollard prit un baril de poudre et le lança, mèche allumée, au delà du fort. Par malheur, une branche d'arbre l'arrêta et le baril vint éclater sur le fort.

Ce fut la fin de Dollard et de ses compagnons, mais leur courage ne fut pas sans porter des fruits. Les Iroquois, décimés et réduits à une centaine, redoutant d'attaquer une ville peuplée de tels héros, reprirent le chemin de la forêt.

Montréal et la colonie étaient sauvés.

Massacre de Lachine

1689 est une autre date de notre histoire où Ville-Marie courut un grand danger de la part des Iroquois qui, le 5 août, traversant inopinément le lac Saint-Louis en canots se jetèrent sur le village de Lachine, pendant la nuit, dans le but de se venger des désastres que l'expédition de Denonville avait occasionnés dans leurs cantons. A la faveur d'un orage et des ténèbres, un contingent de 1,400 Iroquois traversa donc le lac Saint-Louis, débarqua sur l'île de Montréal et entoura sans bruit toutes les maisons du village de Lachine.

Au signal de leur cri de guerre, ils mirent le feu aux habitations et massacrèrent tous ceux qui osèrent offrir quelque résistance. On assomma, on scalpa, on tua de tous côtés. Les cruautés les plus inouïes furent exercées. A la suite de cette boucherie, les Iroquois se répandirent dans l'île et dévastèrent toutes les campagnes, enfin les sauvages se retirèrent avec un grand nombre de prisonniers qu'ils livrèrent aux flammes.

L'attaque de Nicholson

Il faut maintenant se reporter à 1710, lors de l'invasion du Canada, la prise de l'Acadie terminée, pour trouver des jours tragiques et menaçants pour Montréal. La prise du pays acadien décida alors les Anglais à envahir en même temps le Canada par terre et par eau. Le général Nicholson, commandant 4,000 hommes de guerre, devait venir par le lac Champlain pour attaquer Montréal, tandis que l'amiral Walker assiégerait Québec.

Mais la prière que Mlle Jeanne Le Ber avait brodée sur un drapeau et qui se lisait comme-suit: "Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes, mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des Anges que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille; sous sa protection nous espérons vaincre nos ennemis", se réalisa; en arrivant à Chambly, de Longueuil apprit que Nicholson avait (1711) rebroussé chemin avec son armée délivrant ainsi Montréal d'un grave danger.

La capitulation de 1760

Le 5 septembre 1760, après les batailles des Plaines d'Abraham et les événements de Québec, notre ville était cernée par 20,000 hommes de troupes anglaises et n'avait que 3,500 hommes à opposer, et douze mauvaises pièces d'artillerie. Sur l'avis du conseil de guerre, de Vaudreuil hissa le drapeau blanc. C'était la capitulation qui fut signée le 8 septembre de cette année-là. Les honneurs furent refusés à ce débris d'armée mutilée pour sauver la patrie. De Lévis et les principaux officiers retirés dans l'île Sainte-Hélène avec les 2,000 hommes qui leur restaient, furent sommés de mettre bas les armes devant l'armée anglaise. Ils s'y refusèrent, offrant de s'immoler plutôt que de subir une pareille humiliation. Amherst demeura inexorable et de Vaudreuil, n'osant pas déchirer la convention, ordonna à Lévis de se rendre. Celui-ci déposa les armes après avoir brûlé ses drapeaux et brisé son épée, ne pouvant se résoudre à les céder aux Anglais.

Dès l'automne, le gouverneur, l'intendant, les fonctionnaires de l'administration, 185 officiers, 2,400 soldats, quittèrent la colonie. Le drapeau britannique remplaça le drapeau aux trois lys d'or, arboré sur nos rives 226 ans auparavant par Jacques Cartier.

Montgomery attaque Montréal

Comme conséquence logique de la rébellion américaine, le Canada fut envahi. Le congrès de Philadelphie voyant que l'Angleterre voulait employer la rigueur, publia la déclaration dite des droits. Des rôlements de patriotes eurent lieu. Un riche planteur, qui s'était déjà signalé dans la guerre de sept ans, l'illustre Washington, fut créé généralissime des milices nationales. Ce général américain, doué d'une audace tempérée par la prudence et la sagesse, dit un historien, dirigea le mouvement insurrectionnel. Deux corps expéditionnaires furent chargés d'envahir le Canada: le premier, commandé par Montgomery, marcha sur Montréal par le lac Champlain et le Richelieu; le second, dirigé par Arnold, s'avança sur Québec. C'est évidemment la marche sur Montréal qui nous intéresse ici. Montgomery eut du succès dans sa campagne. Après s'être emparé de Ticonderoga, de la Pointe à la Chevelure, de Saint-Jean et de Chambly, il se porta sur Montréal qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Tout fut livré: forces navales, magasins et provisions (1775). Le général Prescott, les volontaires et les soldats devinrent prisonniers de guerre. Ayant trouvé du drap en abondance, Montgomery fit confectionner des habits d'hiver à ses soldats, qui avaient beaucoup souffert du froid.

Le 18 juin 1812, les Etats-Unis déclaraient la guerre à l'Angleterre, cette dernière s'arrogeant le droit d'empêcher le commerce des Etats-Unis avec les pays soumis au blocus continental dans sa lutte contre Napoléon Ier. Le congrès de Washington confia la garde des frontières à 100,000 miliciens et adjoignit un corps de réserve de 25,000 à ses 50,000 volontaires. Les troupes anglaises au Canada ne comptaient pas 6,000 hommes.

Trois corps expéditionnaires, désignés sous les titres pompeux d'armées de l'ouest, du centre et de l'est, se partagèrent les forces américaines pendant la campagne de 1812.

Dearborn s'avance sur Montréal

L'armée de l'ouest de 2,000 hommes, commandée par le général américain Hull, fut repoussée à Detroit par le général Brock, qui n'avait à sa disposition que 300 soldats réguliers, 400 miliciens et 600 sauvages. L'armée du centre, de 1,200 à 1,500 hommes, commandés par le général Van Rensselaer, se vit forcée de poser les armes sur les hauteurs de Queenstown. L'honneur de la victoire revint au général anglais Sheaffe, qui avait remplacé Brock, tué au commencement de la bataille.

L'armée de l'est, de 10,000 hommes, sous les ordres du général américain Dearborn, s'avançant sur Montréal, rencontra le major de Salaberry, appelé le Léonidas canadien, qui s'était embusqué sur le bord de la rivière Lacolle. Pendant la nuit, deux colonnes américaines ayant voulu cerner le corps le plus avancé des troupes de Salaberry, se prirent réciproquement pour l'ennemi et se fusillèrent si bien, que les troupes canadiennes n'eurent qu'à les laisser faire. Cette méprise détermina la retraite de Dearborn.

Au tour de Wilkinson

En 1813, Wilkinson s'avança sur Montréal avec 10,000 hommes et fut complètement défait à Chrysler's Farm par le colonel anglais Morrison, dont les forces étaient quatre fois moins nombreuses que celles de son adversaire. Cette défaite n'empêcha pas Wilkinson de poursuivre sa marche; il rebroussa cependant chemin au pied du Long-Sault, en apprenant la défaite de Hampton à Châteaugauy.

L'exploit de de Salaberry

Hampton voulant avec ses 7,000 hommes, aller rejoindre l'armée de Wilkinson s'avançant vers Montréal, fut défait à Châteauguay par le colonel de Salaberry (26 octobre). Retranché dans un défilé étroit, comparé aux Thermopyles, de Salaberry s'était fortifié au moyen de quatre lignes d'abatis d'arbres fortement liés.

Un officier de haute stature, précédant une forte colonne de l'armée de Hampton, s'avança vers les voltigeurs et leur cria en français: "Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire du mal". Une balle qui le renversa fut le signal du combat. De tous côtés, les Américains firent de vigoureuses décharges sans pouvoir toutefois réussir à entamer les retranchements des Canadiens. Après une lutte acharnée de quatre heures, Hampton battit en retraite.

Ainsi, 300 Canadiens, aidés d'une poignée d'Ecossais, remportèrent une brillante victoire sur 7,000 Américains. Le général en chef remercia de Salaberry, le prince régent le décora de l'ordre du Bain et l'Angleterre fit frapper une médaille pour commémorer cette victoire.

Répercussion des troubles de 1837-38

L'année 1849 laissa de tristes souvenirs dans la mémoire des Montréalais; elle débuta par des ravages du choléra, et par des scènes sanglantes, dont notre cité fut encore le théâtre durant la session ouverte le 18 janvier.

La lutte entre les deux partis éclata dans la Chambre d'Assemblée quand, à la fin d'un discours au sujet de l'indemnité qu'il était question d'accorder aux Canadiens du Bas-Canada pour les pertes qu'ils avaient subies pendant les événements de 1837-38, M. Blake prononça les paroles suivantes, à l'adresse des conservateurs: "Je dirai à ces honorables et loyaux gentilshommes, qui se sont si fortement offensés l'autre jour quand on les appela les rebelles, que je les appelle rebelles moi aussi, et qu'ils ne doivent pas s'attendre à avoir d'apologie de ma part".

A ces mots, sir Allan se lève et s'écrie: "Si l'honorable membre a l'intention de m'appliquer le mot rebelle, je dois lui dire que ce n'est rien moins qu'un mensonge". M. Blake refuse de se rétracter; des applaudissements éclatent dans les galeries, mais des coups de sifflets y répondent et une rixe violente s'engage. Une réunion des conservateurs eut lieu le soir même, et sir Allan y prononça des paroles menaçantes contre le parti opposé. Le projet de loi au sujet de l'indemnité, malgré l'opposition qu'il avait rencontrée, fut enfin adopté par les deux Chambres.

Le jour même (25 avril) où le gouverneur sanctionna cet acte, une nombreuse assemblée se formait vers huit heures du soir, sur le Champ de Mars; M. Moffatt la présidait. Des discours violents y furent prononcés et la foule, de plus en plus surexcitée, après avoir brûlé en effigie M. La Fontaine, se dirigea vers l'édifice du Parlement.

Le parlement incendié

A ce moment, les députés discutaient un projet de loi; soudain, les paroles du membre qui parlait furent coupées par un fracas insolite et fort peu respectueux pour les représentants du peuple: les vitres venaient de voler en éclats sous une grêle de pierres. Les députés s'empressèrent d'évacuer la salle et furent assaillis, à leur sortie, par la populace. Une douzaine d'individus envahirent la salle des séances. L'un d'eux, prenant place dans le siège présidentiel, proclama la dissolution du Parlement, tandis que les autres brisaient tout ce qui leur tombait sous la main. Tout à coup retentit le cri sinistre: "Au feu!" Des gerbes de flammes s'élançaient, en effet, de toutes les fenêtres de la Chambre et une demi-heure plus tard tous les étages étaient embrasés. Les archives de la province et les deux bibliothèques, qui renfermaient près de trente mille volumes, furent détruites dans cet incendie, et les pertes furent évaluées à $400,000. Les résidences de MM. La Fontaine, Hincks, Holmes, Nelson et Wilson subirent le même sort que le Parlement. Ainsi la terrible crise de 1837 avait eu des répercussions à Montréal. Sans doute Montréal a-t-il connu d'autres jours tragiques à côté de jours glorieux, mais outre qu'il serait trop long de les énumérer ici, nous nous étions proposé de ne mentionner brièvement que les jours tragiques de Montréal au point de vue militaire, cette émeute de caractère politique exceptée, reliée cependant assez directement aux événements militaires de 1837-38, marque la fin de cette étape de l'histoire de Montréal.

M. H.

Conseils pratiques sur l'éducation moderne

PAR LE COMMANDANT COURTOIS DE LANGLADE

Les ouvrages sur l'éducation moderne sont de plus en plus nombreux, mais rares sont ceux qui s'occupent autant de l'éducation masculine et c'est un père de famille nombreuse et un commandant qui parle, c'est-à-dire un homme qui a beaucoup connu la jeunesse.

Le caractère chez l'homme, l'éducation des jeunes gens, devoirs du jeune mari, responsabilités paternelles, sont autant de chapitres spécialement consacrés aux obligations masculines, au foyer familial, au foyer conjugal, en société, etc.

Ouvrage très bien fait, embrassant tous les problèmes habituels des familles, traités de façon brève et pratique à la fois et s'adressant aux parents de tous les âges puisqu'il parle même des gendres, des belles-mères, des enfants établis et des petits enfants.

Livre qui peut rendre de grands services et qui sera apprécié par tous les esprits ouverts et chercheurs d'amélioration et de bonne entente pour les relations familales et sociales.

Brochure de 190 pages, au comptoir ou par la poste: .50s. Service de Librairie du *Devoir*, 430 est, rue Notre-Dame.

Avec . . . . . .

les félicitations,
les meilleurs souhaits
et l'expression de la sincère admiration

d'une

Maison Canadienne-Française
amie du **DEVOIR**

depuis la fondation de ce vaillant et vigoureux journal.

Montréal cosmopolite

Un aperçu de nos colonies étrangères

Notre ville, un New-York en petit — Pot-bouille de toutes les races, de tous les peuples ▲▲▲▲

La ville chinoise et la ville nègre — Cent mille juifs sans ghetto — Les autres groupes et leur répartition — L'organisation catholique — Dans les écoles — Le peu qui se fait d'assimilation française chez les catholiques.

Par ÉMILE BENOIST

Montréal peut se vanter d'être au Canada ce que New-York est aux Etats-Unis: une métropole cosmopolite, à la population extrêmement bigarrée.

On peut dire de la grande ville américaine, avec ses huit ou dix millions d'habitants, répartis dans les territoires d'une demi-douzaine de *boroughs* fédérés et d'on ne sait combien de territoires municipaux qui sans être de la fédération participent et se rattachent au *Greater New-York*, qu'elle est non pas une ville mais dix villes, dix grandes villes en une seule: pot-bouille de toutes les races, de tous les peuples, de toutes les nationalités, voire de tous les *ismes*.

Sans sortir de Manhattan, vous en voyez de toutes les couleurs. Dans le bas, *East Side*, un *Chinatown* tintamarresque et kaléidoscopique, mâtiné d'Italien, avec trois paroisses italiennes, authentiquement catholiques, dirigées par des Pères Salésiens, perdues, rue Mott et rues avoisinantes, sous les noires architectures d'un infernal *Elevated*, dans un monde de boutiques invraisemblables qui constituent une Chine miniature à la fois pour touristes et pour Chinois.

Il faut avoir été témoin, un 16 août, en cette Italie chinoise qui est aussi bien une Chine italienne, de la célébration, haute en couleurs et en bruit, de la San Rocco, la fête de la saint Roch, par les paroissiens des trois paroisses italiennes de Saint-Joachim, de la Transfiguration et de Saint-Joseph; sans cela on n'a pas une idée vraie du cosmopolitisme new-yorkais.

Plus haut dans Manhattan, cent et quelques rues plus haut, vous vous trouvez en plein Harlem, ce qui était autrefois Haarlem, bourg hollandais, devenu ville nègre, ville de nègres urbanisés à la mode de New-York. Ça n'est pas une Bidonville, comme il en est en Afrique française, mais un autre genre d'agglomération, de pullulation, sorte de *blackout* démographique. Dans la nuit du samedi au dimanche, les *Coloured Ladies and Gentlemen*, sur l'asphalte qui tient lieu de pelouse à la devanture des *tenements* et des *apartments*, prolongent des *beer parties* — bière en *cans* — qui vous donnent une haute idée de Cosmopolis.

Continuez vos explorations dans Manhattan, à tout hasard, vous aurez bientôt découvert un nombre suffisant de colonies diverses pour reconstituer une Europe, un petit monde. New-York doit bien certainement avoir, pour compléter la collection, sa colonie d'heimatlos.

Un New-York en réduction

Ce que New-York est en grand, Montréal l'est en plus petit. Peu de villes offrent une telle bigarrure de population, de populations. Il n'en est en tout cas pas d'autre semblable au Canada. Winnipeg, la capitale du Manitoba, compte peut-être dans sa population une proportion plus grande d'étrangers, c'est-à-dire d'éléments qui sont de souche ou d'origine ni britannique ni française. Dans son demi-million d'habitants, trois groupes nombreux d'étrangers, de nouveaux venus, un groupe allemand, un groupe polonais, un groupe ukranien, ce dernier de beaucoup le plus fort. Le cosmopolitisme de Winnipeg s'arrête là.

Pour la variété des groupes qu'elle abrite, notre ville fait combien mieux! Montréal ne peut se vanter, comme New-York, d'être la première ville juive du monde, la première ville italienne, et ainsi de suite. Mais comme New-York, Montréal a des colonies d'un peu toutes les races.

Le Montréal juif est de 100,000 habitants, de quoi faire un ghetto d'importance. La population juive de Tel-Aviv est-elle pour la peine supérieure à cela?

Montréal a des colonies d'Allemands, d'Autrichiens, de Belges, de Chinois, de Danois, d'Espagnols, de Finlandais, de Français de France, de Grecs, de Hollandais, de Hongrois, d'Italiens, d'Islandais, de Levantins, y compris des Maltais, de Lithuaniens, de Nègres, de Norvégiens, de Polonais, de Portugais, de Roumains, de Russes, de Suédois, de Suisses, de Tchèques et de Slovaques, d'Ukraniens, de Yougo-Slaves, de Syriens.

Certaines colonies sont tellement dispersées de par la ville qu'elles en condimentent la population sans doute mais sans que cela apparaisse fortement. Quelques-unes sont relativement peu nombreuses, par exemple les colonies portugaise et espagnole et aussi la colonie maltaise. Il se trouve, d'après les statistiques dont nous disposons, un enfant maltais dans une des écoles de la commission catholique. Pour d'autres colonies c'est différent. Elles occupent des régions entières de la ville, forment comme de petites villes dans la grande.

Chinatown montréalais

Le *Chinatown* montréalais n'a pas la superficie du *Chinatown* new-yorkais mais peu s'en faut. Il faut dire que le nôtre n'est pas grossi par l'apport de trois vieilles paroisses italiennes. Nos Italiens ont leurs quartiers propres, le principal autour de la somptueuse *Casa d'Italia*, la *Maison d'Italie*, blanche et beige, sise rue Jean-Talon, au centre de cette région que les Montréalais appellent le Nord.

Mais revenons à la ville chinoise. C'est, rue Lagauchetière et dans les rues qui lui sont transversales, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Alexandre, probablement le plus ancien quartier exotique du Montréal cosmopolite. Les Chinois, des Cantonnais pour la plupart, venus ici après la pose du rail transcontinental du *Canadien-Pacifique*, paraissent avoir été les premiers étrangers à s'assurer dans Montréal un quartier bien à eux. Dès 1900, notre *Chinatown* existait déjà et il n'a guère varié, si ce n'est qu'avec le temps il s'y est ouvert une chapelle catholique, un temple protestant, un hôpital, confié à des religieuses catholiques, et un certain nombre de restaurants fréquentés par une clientèle blanche qui se veut donner l'impression de goûter à la véritable cuisine chinoise, naturellement bien différente de la cuisine du même nom, servie par des Chinois de la rue Ste-Catherine, chez qui ce ne sont que *chop-sueys* et *yet-ca-tamins*.

Dans notre *Chinatown*, les Chinois sont généralement marchands de comestibles et d'autres marchandises dont, à part le thé, le grand public ne se soucie pas. Leurs boutiques sont faites pour la clientèle des gens de leur race. Ailleurs, un peu par toute la ville, les Chinois sont assez souvent restaurateurs, mais la plupart sont buandiers. Le blanchissage du linge est la première industrie qu'ils ont exercée chez nous et ils y sont restés fidèles.

La population de *Chinatown*, deux ou trois milliers d'hommes et quelques femmes chinoises seulement. Le mariage entre Chinois et Blanche, sans être fréquent, se présente cependant, si bien que *Chinatown* compte plusieurs centaines d'enfants et qu'une école leur a été organisée dans une maison voisine de l'hôpital.

Les Chinois catholiques sont peu nombreux à Montréal, 250 environ. Ils ont leur propre paroisse, sous le vocable du Saint Esprit, confiée à un prêtre canadien-français, M. l'abbé Roméo Caillé. C'est dans *Chinatown* même, que celui-ci, dès sa sortie du Grand Séminaire, a appris la langue chinoise, la principale, la langue mandarine, et le dialecte cantonnais. Des voyages qu'il a faits plus tard en Chine n'avaient pour but que de lui faire connaître le pays d'origine de ses ouailles.

La chapelle catholique de *Chinatown* est située rue Lagauchetière, et le presbytère, une vaste maison, tout à côté. M. l'abbé Caillé y réserve toujours l'hospitalité la plus accueillante à ceux de ses anciens camarades du collège de Montréal qui vont l'y visiter.

La ville des nègres

Le *Harlem* montréalais, la ville noire, est d'établissement bien plus récent. Les Nègres n'ont pas dû commencer à s'emparer de la rue Saint-Antoine, vers l'ouest, en partant de la rue Windsor, avant 1910 ou 1915. Aujourd'hui ils occupent non seulement cette rue, jusque dans Saint-Henri, sur une distance de bien des milles, mais une bonne partie du bas de la paroisse de la basilique et presque tout le territoire de l'ancienne paroisse, devenue simple desserte, de Saint-Joseph. Les Noirs sont généralement porteurs dans les gares ou valets dans les wagons-lits et les wagons-salons. Un certain nombre se donnent pour cuisiniers et quelques-uns ont ouvert, dans leur quartier, pour attirer le touriste à la recherche de quelque chose de différent, des restaurants d'un type spécial, le restaurant *barbecue*, où le poulet grillé, arrosé d'une sauce noirâtre, couleur de convenance, se mange sans cérémonie, sans couteau ni fourchette, avec les doigts.

La plupart des Nègres montréalais sont de religion protestante, généralement de secte baptiste. Certains se rattachent à des sectes indécises. Le fameux *Father Divine*, maintenant disparu, paraît-il, de la circulation new-yorkaise, et aussi, au contentement sans doute de la famille Roosevelt, de Hyde Park, N.-Y., avait ouvert, rue Saint-Antoine, un *Heaven* pour ses *Angels* locaux. La maison a peut-être fermé ses portes.

Les quelques catholiques de la colonie noire fréquentent les églises du voisinage, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Sainte-Cunégonde ou Saint-Henri.

Cent mille Juifs sans ghetto

Nègres et Chinois forment les seules colonies étrangères de Montréal qui aient pour ainsi dire leurs quartiers bien à eux dans notre ville, leur ville dans la ville.

Les cent mille Juifs se trouvent, par exemple, un peu partout. On ne leur a jamais délimité de ghetto. Après avoir investi, pendant un temps, l'ouest de la paroisse de Saint-Louis de France, dans le voisinage de l'ancienne église incendiée, ils ont cédé la place à des Allemands et à des Hongrois, presque tous catholiques, ceux-là. Les Juifs ont pratiqué, dans notre ville, la dispersion, comme ils l'ont fait de par le monde. On en trouve particulièrement dans les quartiers qui bordent le parc Jeanne-Mance, tout le long, en montant, de l'avenue du Parc, dans Outremont et aussi dans Westmount. La rue Craig est et reste le château-fort de ceux qui pratiquent les métiers de prêteur sur gage et de regrattier. Le boulevard Saint-Laurent, du haut en bas, jusqu'au Mile-End, connaît aussi leurs boutiques, sans parler de maints commerces dont ils se sont emparés dans tous les quartiers.

Les Italiens

Les Italiens constituent une des colonies étrangères les plus intéressantes, la plus nombreuse aussi après celle des Juifs, 14 à 15,000 âmes. Montréal compte deux paroisses italiennes, Notre-Dame de la Défense, dans le Nord, rue Henri-Julien, qui possède une vaste église, décorée à fresque par Nincheri, et Notre-Dame du Mont-Carmel, rue Lagauchetière, près Saint-André. Il y aurait place pour une troisième paroisse, dans le sud-ouest de la ville, à cause de nombreux groupes italiens dans les paroisses Saint-Zotique, Sainte-Elisabeth du Portugal, à la Côte-Saint-Paul et à Ville-Emard. Les deux paroisses existantes sont confiées aux Servites de Marie, la première est desservie par le R. P. Manfriani, l'autre par le R. P. Maltempi. Cette communauté n'a pas actuellement un nombre suffisant de sujets pour se charger de la troisième paroisse qu'il faudrait.

D'une façon générale toutefois, les Italiens de Montréal, presque tous catholiques, sont parfaitement organisés. Non seulement ont-ils leurs paroisses et leurs églises, leurs écoles, où l'italien s'enseigne pendant les premières années du cours, mais aussi leurs institutions nationales. Les clubs italiens foisonnent dans toutes les régions de la ville où vivent des Italiens. Dans le nord, la *Casa d'Italia* est une construction magnifique, qui sert à toutes sortes de fins.

La colonie syrienne

Les Syriens, sans être nombreux, occupent une place d'assez d'importance dans le commerce montréalais. Leurs magasins, produits alimentaires, tissus, vêtement en général, tapis, se trouvent pour la plupart dans ce petit bout de la rue Notre-Dame qui va de la rue Gosford à la rue Berri. Nos Syriens, gens de langue française autant que de langue arabe, sont catholiques romains, du rite oriental, ou encore ils appartiennent à l'église grecque orthodoxe, plus exactement schismatique. Les deux groupes religieux avaient autrefois leurs églises dans le quartier même de leurs affaires: les orthodoxes, rue Notre-Dame, près Berri; les catholiques, rue Saint-Denis, angle Viger. Ces derniers restent toujours au même endroit, dans un ancien temple protestant qu'ils ont restauré. Les autres ont remplacé la vieille cathédrale Saint-Nicolas par une nouvelle construction, rue Jean-Talon, dans le nord, tout près de la *Casa d'Italia*.

Le R. P. Maximos Chataoui, Basilien de Saint-Sauveur, dirige la paroisse catholique, 516 âmes, qui est précisément placée sous le vocable du Saint Sauveur. A cette cure du rite oriental, le Père Chataoui a succédé à feu Mgr Nasre, qui était dans son temps une figure bien connue de tout Montréal. Il avait su attirer à son église de la rue Saint-Denis, par le déploiement de la pompe orientale, des fidèles catholiques d'un peu toute la ville. Son successeur continue d'ailleurs ce genre de prosélytisme.

D'autres groupes dispersés

Dans les autres groupes d'étrangers, constituant des colonies à Montréal, il en est où le nombre des catholiques est insignifiant, s'il en est seulement. C'est ainsi pour les diverses colonies de Scandinaves: Suédois, Norvégiens, Danois, Finlandais, pour la colonie russe.

Il y a des paroisses catholiques et nationales pour les groupes suivants:

Deux paroisses pour les Polonais: Sainte-Marie de Czestochowa, 1,586 âmes, avec église rue Montgomery, et Sainte-Trinité, 1,050 âmes, église à la Pointe-Saint-Charles, toutes deux desservies par les Frères Mineurs Conventuels, la première ayant pour curé le R. P. Damian Wydo, et l'autre, le R. P. Denis Bliziniak.

Une paroisse pour les Hongrois, Notre-Dame des Hongrois, 3,000 âmes, qui s'est portée acquéreur d'un ancien temple protestant, boulevard Saint-Laurent, près Sherbrooke, et l'a affecté au culte catholique. Le R. P. Nicolas Horvath, Conventuel, en est le curé.

Pour les Allemands, paroisse St-Boniface, 1,000 âmes, avec chapelle installée dans un étage du couvent des Dames de la Congrégation, rue Saint-Dominique, dans Saint-Louis de France. Le R. P. Adalbert Debelt, Conventuel, est curé de cette paroisse.

Saints-Cyrille et Méthode est la paroisse des Tchéco-Slovaques, 3,000 âmes, desservie par un religieux Conventuel, le R. P. James Benish. Celui-ci préside aux cérémonies du culte dans la vieille chapelle de Notre-Dame des Anges, rue Lagauchetière ouest, prêtée à la paroisse tchéco-slovaque.

Les Lithuaniens ont leur paroisse, Saint-Casimir, 3,400 âmes, avec une église sans prétention mais bien aménagée, rue Parthenais. M. l'abbé Jean Bobinas en est le curé depuis de longues années, sauf erreur, depuis la fondation, en 1916.

La colonie ukranienne

Le groupe ukranien, si nombreux à Winnipeg, compte tout de même au delà de 6,000 catholiques dans Montréal. Quatre paroisses sont établies pour eux et une cinquième est en voie de formation. Ce sont Saint-Michel, la principale, dont l'église est située rue Iberville; Saint-Esprit, à la Pointe-Saint-Charles, qui n'a pas encore d'église, pour laquelle la messe se dit le dimanche dans la salle de l'école Saint-Jean-l'Evangéliste; l'Assomption, qui a sa messe du dimanche dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine; Saint-Josaphat, qui possède une chapelle à Ville-Emard; Saint-Basile, en voie d'organisation à Lachine.

Le curé de la principale paroisse ukranienne est le R. P. Josaphat Tymocko, de l'ordre de Saint-Basi-

(Suite à la page 7)



ENSEIGNES TYPIQUES RUE SAINT-PAUL

Cette amusante photo d'un autre siècle, prise aux environs du marché Bonsecours, révèle que les marchands, pour annoncer la nature de leur commerce, avaient recours à des enseignes parlantes: casseroles, cadenas, etc., et, au besoin, frappantes, tel ce marteau gigantesque. On faisait confiance aux passants, témoin cet étalage de balais, cuves, pelles, dans un banc de neige, en pleine rue. Heureux temps!

Tous nos hommages et notre admiration au Devoir à l'occasion de son trentième anniversaire

Hurtubise et Girard

Courtiers d'Assurances

240, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

Téléphone HArbour 6069

Edmond Hurtubise — Emile Girard

• FÉLICITATIONS •

Après trente ans...

Au fondateur du Devoir, à son directeur actuel, à ses collaborateurs, la Maison Charles Desjardins est heureuse d'offrir l'expression sincère de son admiration pour l'oeuvre nationale qu'ils n'ont jamais cessé de poursuivre.

Fondée en 1877, la maison Charles Desjardins & Cie (Limitée) a vu naître le "Devoir". Comme elle, il a débuté modestement. Il a su, comme elle, intéresser à son établissement le meilleur élément canadien-français.

Elle se réjouit de voir le "Devoir" atteindre son 30ème anniversaire et de compter au nombre de ses vieux clients d'annonces.

Elle lui souhaite, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie du Canada français qu'il a fait connaître,

Longue vie et prospérité

FRANÇOIS DESJARDINS, président.

LE PLUS IMPORTANT MAGASIN DE FOURRURES AU CANADA

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Cie. Limitée

1170, rue SAINT DENIS

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

Cette maison canadienne-française fêtera son centenaire en 1942

Depuis des générations, BEAUCHEMIN est un nom bien connu de tous les groupes de langue française du pays et même des Etats-Unis. Tous ceux qui s'intéressent aux lettres canadiennes-françaises connaissent le chemin de cette librairie. Fondée en 1842, elle fêtera donc ses cent années d'existence en même temps que notre ville célébrera son tricentenaire. Voici quelques notes sur cette ancienne maison éditrice d'oeuvres de chez nous, extraites d'une causerie donnée à la radio le 10 décembre 1935 par M. Claude-A. Bourgeois, publiciste.

"Une ville, si importante fût-elle, qui n'aurait pas de librairie bien achalandée, bien garnie, bien dirigée, — qui serait dépourvue de ce centre réel de vie et d'activité intellectuelles, une ville semblable serait bien à plaindre, car il y manquerait très certainement la seule chose qui vaille, dans la vie des hommes: le goût de la connaissance, le désir de savoir, l'amour de la lecture.

"Et notre ville, notre grande métropole de Montréal, pas plus, du reste, que les autres cités canadiennes-françaises, ne peut mériter semblable reproche, car le Canadien français a gardé, par delà les siècles et des difficultés sans nombre, le goût de ses ancêtres pour l'étude, la lecture, et l'amour aussi du livre du livre bien pensé, bien écrit, bien composé, bien présenté.

"Si la corporation des éditeurs, si celle, plus importante encore, numériquement, des libraires, sont, en France, au tout premier plan des activités économiques touchant au domaine intellectuel, je puis vous affirmer, mais vous le savez déjà, que nous avons aussi, au Canada français, et spécialement à Montréal des maisons d'édition et des librairies extrêmement importantes et tout à fait dignes de leurs cousines de France.

"Et je veux, ce soir, vous entretenir, trop brièvement malheureusement, de l'une d'entre elles, de la plus ancienne et aussi de la plus importante. C'est de la maison de librairie et d'édition française connue sous le nom de "LIBRAIRIE BEAUCHEMIN" que je vais vous parler.

"Avant toute chose, laissez-moi vous dire, — et si c'est un jugement personnel que je porte ainsi, ce n'en est pas moins, croyez-le bien, le jugement d'un homme qui, ayant beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup lu aussi, a déjà eu, pour lui-même et pour autrui, de très nombreux rapports avec des éditeurs et des libraires, — laissez-moi donc vous dire que la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN est, à ma connaissance, la maison du livre la plus accueillante la plus complète, la plus perfectionnée que j'aie jamais fréquentée.

"Elle a une histoire déjà très ancienne et qui ne manque pas d'intérêt. Elle date de 1842.

. . . . . .

"Ses débuts furent modestes, mais en dépit des difficultés, malgré un capital assez restreint à sa disposition, elle a rapidement progressé. Lorsqu'en 1842, la Librairie Beauchemin vit le jour, la province de Québec était bien loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Montréal comptait alors 40,000 habitants au plus, et notre province tout entière, à peine 600,000. Aujourd'hui notre ville a un million d'habitants, si ce n'est plus, et la province de Québec, tout près de trois millions. Je peux donc dire que la Librairie Beauchemin a très réellement grandi avec la race canadienne-française, et qu'elle a été, depuis bientôt un siècle, l'un des meilleurs artisans de son développement intellectuel et l'auxiliaire le plus précieux de l'enseignement chez nous du français, de l'Histoire de France, de la grammaire, de la littérature, des sciences exactes, de toutes les matières dont la connaissance forme réellement un peuple par la vente, la diffusion du bon livre français, par l'édition aussi des meilleurs auteurs de chez nous.

"Elle fut d'abord connue, de 1842 à 1864, sous la raison sociale de "Librairie C.-O. Beauchemin", du nom de son fondateur. Celui-ci, en 1864, s'associa avec Monsieur J.-M. Valois et la firme devint "Librairie C.-O. Beauchemin & Valois". Onze ans plus tard, en 1875, le fils du fondateur, le si regretté Monsieur L.-J.-O. Beauchemin, décédé en 1922, devenait secrétaire et l'on eut, pendant onze ans encore, jusqu'en 1886, la "Maison Beauchemin & Valois".

"Monsieur Valois, en 1886, ayant cessé de faire partie de la société, le titre social prit le nom de "Librairie C.-O. Beauchemin & Fils". A la mort du fondateur, en 1887, son fils, Monsieur L.-J.-O. Beauchemin, devenu président s'adjoignit deux associés, Messieurs Emilien Daoust et Etienne Roby, la raison sociale restant, cependant, la même, et cela jusqu'en 1900. Enfin, en 1900, la maison, de plus en plus prospère, était constituée en société anonyme avec un capital autorisé de $500,000, et prenait définitivement le nom de "LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE".

"En 1922, à la mort de Monsieur L.-J.-O. Beauchemin, Monsieur Emilien Daoust présida aux destinées de la Librairie jusqu'à ce qu'il disparût lui-même, en 1928, enlevé infiniment trop tôt à de multiples activités, toutes plus importantes les unes que les autres pour l'ensemble de notre communauté canadienne-française. On peut dire qu'il avait donné cinquante ans de sa vie à l'oeuvre du livre au Canada et qu'il avait été le plus précieux ouvrier du développement intellectuel de toute notre race.

"Depuis la mort de Monsieur Daoust, la direction de la maison est restée entre les mains de ses collaborateurs, qui continuent à assurer son succès.

"En ces quatre-vingt-treize années d'existence, la Librairie Beauchemin s'est acquis une réputation quasi mondiale et est vraiment devenue, sans conteste, la plus importante maison française d'édition de livres qui existe dans le monde entier, en dehors de la France. Et le fait est d'autant plus remarquable, d'autant plus digne d'être souligné, que pendant ce long laps de temps, toutes les autres librairies qui ont entrepris d'éditer des ouvrages, au Canada français, ont malheureusement dû disparaître les unes après les autres, avec une régularité et une unanimité tout à fait décourageantes. En effet, de toutes les institutions similaires qui existaient ou existèrent à Montréal depuis 1842, la seule Maison Beauchemin est encore et toujours debout.

"Il ne faut pas trop s'en étonner, car les temps ont été si durs pour les nôtres, les circonstances si difficiles, la situation si délicate souvent au Canada français que les hommes d'affaires les plus sérieux et les mieux intentionnés n'ont pu toujours dominer et vaincre les obstacles. Très vraiment, les différents administrateurs et directeurs de la Librairie Beauchemin, qui ont, dans le passé, assuré sa vie, qui ont tous contribué à son succès, les administrateurs et le directeur actuel, M. Antonio Valiquette, qui ont su et savent chaque jour davantage faire plus grande, plus belle, plus rayonnante sa place dans nos activités nationales, ont tous droit à la reconnaissance collective de toute notre race et à ce qu'on dise d'eux qu'ils ont été et qu'ils sont encore parmi les meilleurs artisans de la prospérité canadienne-française et de la valeur intellectuelle de tous les nôtres.

"Dès ses débuts, la Librairie Beauchemin se spécialisa dans le commerce du livre et eut ses propres ateliers d'imprimerie et de reliure. J'insiste sur ce point: chez Beauchemin, on peut vraiment réaliser l'édition complète de quelque ouvrage que ce soit. Composition, brochage, reliure, tout est fait dans la maison et de mains de maîtres. Des centaines de milliers de livres canadiens, répartis sous les rubriques les plus diverses: livres de piété, livres d'enseignement, manuels de chant, livres de littérature, d'histoire, de droit, de médecine, etc., furent ainsi publiés depuis bientôt un siècle.

"Je ne puis ici, ce soir, donner une énumération même incomplète des éditions de la Librairie Beauchemin. Je veux tout simplement dire qu'elle s'honore d'avoir fait connaître mieux et apprécier davantage, en les éditant ou en les rééditant, les oeuvres historiques ou littéraires de nos meilleurs écrivains canadiens-français, —Garneau, Ferland, De Gaspé, Crémazie, Casgrain, Marmette, Routhier, Fréchette, Gérin-Lajoie, Gagnon, David, DeCelles, Laurier, Camille Roy, Jean Charbonneau, Desaulniers, Auclair, Blanche Lamontagne, Magnan, Bertrand, Forget, Turcot, Grignon, et bien d'autres encore.

"Et plusieurs des livres édités par Beauchemin sont, à cause de leur vente courante, réimprimés tous les ans. Le dictionnaire Larousse, édition canadienne, dont le tirage annuel est de 15,000 exemplaires. Le Canada Ecclésiastique, annuaire de la vie religieuse canadienne, paraissant régulièrement depuis cinquante ans, et dont le succès va grandissant d'année en année. . . . . .

. . . . . .

"L'Almanach du peuple Beauchemin mérite plus qu'une simple mention. C'est un ouvrage capital, qui a joué et qui joue encore dans tout notre Canada français un rôle extrêmement important. Il n'y a pas beaucoup de foyers où on ne le trouve, car il tire à 70,000 exemplaires et je vous assure que peu de semaines après sa mise en vente, on trouve difficilement l'un d'eux.

. . . . . .

"Mais le temps s'écoule et je regrette de ne pouvoir mieux encore vous faire pénétrer dans tous les services de la Librairie Beauchemin, vous montrer que partout où vous frappez vous recevez l'accueil le meilleur, le plus renseigné, le plus compétent, et que cette grande librairie, que cette grande maison d'édition, la plus ancienne et la plus importante de notre ville, est vraiment, si je puis ainsi dire, un temple de la pensée et du livre.

"Si elle a pu, dans le passé, malgré des ressources restreintes et des temps difficiles, réussir pleinement et aider au développement intellectuel des nôtres, elle a également confiance qu'avec l'aide et l'appui d'une élite qui grandit chaque jour, elle prendra un nouvel essor dans le domaine des idées et de l'enseignement, pour la formation des hommes de demain. Le véhicule de la pensée, c'est le livre. Il faut, pour le diffuser chaque jour davantage, redoubler d'efforts et, par lui, rendre le peuple plus instruit, meilleur et plus heureux.

La carrière épique du pionnier du Témiscamingue

Le Frère Joseph Moffet, O.M.I.

(1852-1932)

(par le R. P. Eugène NADEAU, O.M.I.)

"On accuse parfois l'histoire d'embellir ses héros. Ceux-ci du moins ont-ils la bonne grâce de se venger en excellents princes. A profusion, sur leurs peintres sympathiques, ils répandent le surplus de leur gloire. C'est ainsi, mon cher père, qu'il vous reviendra un lustre impérissable pour avoir écrit et signé la monographie dont le titre évangélique: *"Un homme sortit pour semer..."*, résume à merveille la vie du pieux et vaillant frère Moffet, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée."

Goerges SIMARD, O.M.I.

Volume de plus de 200 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste $1.00 Service de Librairie du *Devoir*.

Maisons deux fois centenaires

•

Dessin d'Adrien Hébert

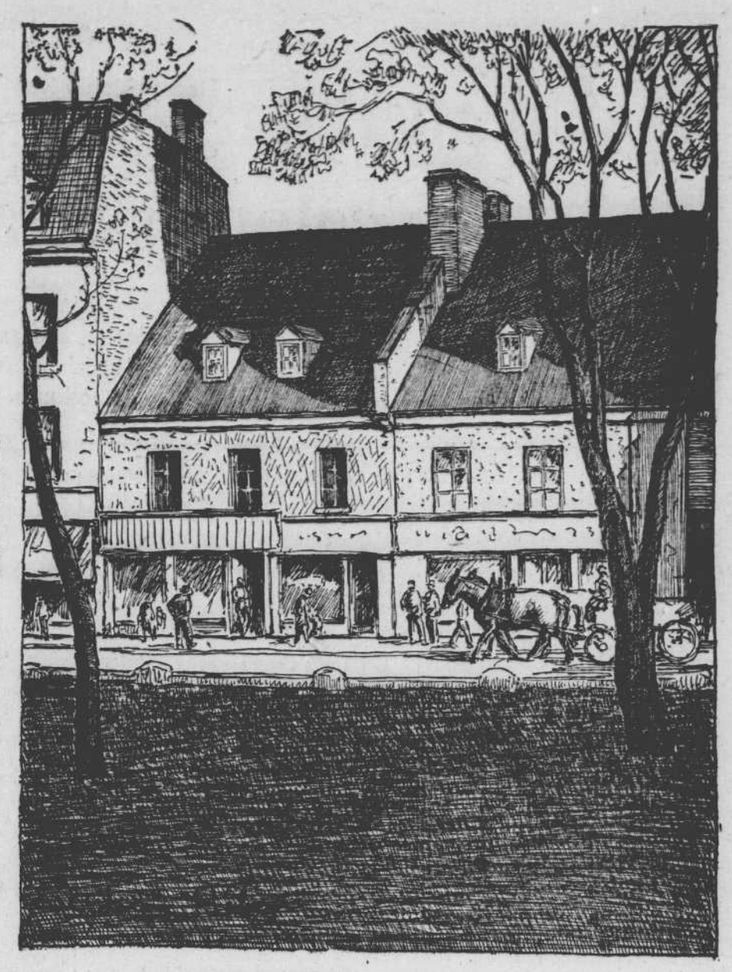
•

Ces maisons occupées par des petits commerces sont sises en face du vieux Palais de Justice, près de l'angle des rues Notre-Dame et St-Vincent. Elles furent construites avant 1723.

Dans l'une d'elles naquit, le 28 février 1827, S. G. Mgr Edouard-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal, décédé en 1896.

•

Vignette National Trust Co. Ltd





Le Goût de la Musique est un Don de la Nature

qui, dès le jeune âge, se manifeste en chacun de nous. Le désir de jouer un instrument de musique est une aspiration naturelle que vous trouverez chez vos enfants, qui sera un précieux appoint à leur éducation et les aidera dans l'avenir.

Marchands de pianos depuis 63 ans

C. W. Lindsay & Co. Ltd, ont acquis une réputation pour la qualité de leurs instruments que rien ne saurait surpasser.

STEINWAY, HEINTZMAN, NORDHEIMER ET LINDSAY

MARQUES QUI REPRESENTENT CE QU'IL Y A DE MIEUX EN PIANOS DE TOUTES CATEGORIES ET DE TOUS PRIX.

LE CÉLÈBRE ORGATRON EVERETT



Le superbe Orgatron Everett à deux claviers est maintenant reconnu, dans le monde entier, le seul instrument du genre à offrir l'apparence et le son d'un bel orgue à tuyaux et à se jouer tout comme. La construction en est rigoureusement conforme aux prescriptions de l'"American Guild of Organists" et tout organiste qui prend place à sa console se sent aussitôt chez lui.

Sur cet instrument, l'on peut jouer la grande musique d'orgue telle qu'écrite. L'Orgatron est l'idéal pour églises, couvents, foyers, salles de concert aux dimensions plutôt vastes où l'on désire obtenir la meilleure musique d'orgue avec, en même temps, l'accroissement de sonorité nécessaire.

L'on peut amplifier le volume sonore de cet instrument de façon qu'il réponde pleinement aux exigences même des plus vastes auditoriums, comme l'on peut aussi le comprimer pour le besoins d'un foyer ou d'un studio de dimensions modestes.

VENEZ VOUS FAIRE DONNER UNE DEMONSTRATION A NOTRE MAGASIN.

•

NOS MAGASINS RESTENT OUVERTS TARD LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED Founded 1877

• • • PIANOS • RADIOS • ORGANS • • •

J.-A. HEBERT - - - Prés. et Cér. Gén.

1112-1118
rue Ste-Catherine ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (près Bélanger)	580 rue Ste-Catherine est (angle St-Hubert)	4232 rue Wellington Verdun

MONTREAL

NOUS VENDONS AUSSI LES

Radios STROMBERG-CARLSON, WESTINGHOUSE, RCA VICTOR, DE FOREST, MARCONI et "AERODYNAMIQUE" LINDSAY.

•

DISQUES VICTOR --- Rouleaux de Musique Q. R. S.

•

Nous vous invitons à nous écrire au sujet de nos marchandises. Nous expédierons par poste, sur demande, nos listes de prix et catalogues.



A Monsieur,

Aux de CATALOGNE Ingenieur du ROY tres Chrestien Ce Plan est votre Ouvrage Monsieur Vous aurez pour agreable de voir Filon a bien Suivi Votre Intention je suis tres parfaitement Monsieur Votre tres humble et Obeissant Serviteur,

Aveillart Fanton
S. o. d. R. avec Prix
Rue Froimanteau Vis a Vis le Vieux Louvre 1729

MONTREAL

— en 1725 —

Plan de M. Gédéon de Catalogne, ingénieur du Roi

La ville de Montréal, en 1725, avait pris son essor vers le progrès, la prospérité. Elle était solidement établie dans ses institutions essentielles: maisons de commerce, petites industries domestiques, corporations de métiers, centres d'aboutissement du commerce des échanges de fourrures dans les postes militaires du haut pays, établissements religieux de toutes sortes, fonctionnaires civils de tous rangs et troupes permanentes de garnison.

Bâtie en bordure du fleuve, elle s'étendait du couvent des Récollets à la citadelle en construction (rues Notre-Dame et Berri), gagnant en profondeur jusqu'au sommet du coteau que longe la rue Notre-Dame. Des murailles en voie d'érection entourent déjà son territoire et lui donnent la forme d'un quadrilatère allongé, percé de plusieurs portes, qui s'ouvrent sur les faubourgs des Récollets, de Saint-Laurent et de Québec.

La basse-ville, construite dans l'axe de la rue Saint-Paul, est surtout commerciale, avec quelques emplacements de résidences privées ou de fonctionnaires et des établissements religieux. A l'extrémité sud-est, c'est d'abord l'Hôpital Général, vaste construction à trois étages, en pierre, qui abrite plusieurs oeuvres de bienfaisance: soin des malades, refuge des invalides, écoles d'enseignement et d'apprentissage; tout cela, il est vrai, à l'état de langueur dépérissante. Sur la pointe, au nord de l'Hôpital, le château de Callières avait remplacé le fort de Villemarie, démoli en 1672. Presque en face, au nord-ouest, se trouve la Place du marché, étalant en permanence les instruments de la haute justice: carcan, pilori, cheval-de-bois, potence. De l'autre côté de la rue Saint-Paul, le château de Maisonneuve, de 70 pieds de façade, fut longtemps habité par les "Messieurs de Montréal". Il fut détruit par l'incendie en 1852.

La rue Saint-Joseph (S.-Sulpice) qui monte franc-ouest le coteau jusqu'à la Place d'Armes, a vu naître les Macchabées de la Nouvelle-France: les Le Moyne de Longueuil, d'Iberville, de Bienville, de Sainte-Hélène, de Maricourt. Le grand négociant du temps, Jacques Le Ber, le procureur fiscal Jean Gervaise, Bénigne Basset, le prototype des tabellions, habitèrent aussi sur cette rue. Reprenant la rue Saint-Paul, à deux cents pieds du château des seigneurs, on voit le troisième Hôtel-Dieu que l'on vient de reconstruire et le lavoir de l'hôpital, du côté du bord de l'eau. S'offrent ensuite aux regards deux rangées de maisons commerciales, de boutiques, de résidences de particuliers et de fonctionnaires jusqu'au château de Vaudreuil, au bas de la Place Jacques-Cartier; puis apparaît le palais de l'intendance, où sont les bureaux de l'administration. La chapelle de Bon-Secours de 40 x 75 pieds, flanquée de petites boutiques, en bordure de la rue St-Victor, est d'un pittoresque charmant dans ce milieu bruyant des affaires. A quelques pas plus loin sont en effet les magasins du roi, où règne la plus grande activité. C'est le centre du commerce extérieur de la colonie, où coureurs de bois et concessionnaires de congés de traite viennent porter leurs ballots de fourrures, et s'approvisionner de marchandises européennes. Tout cela constitue le vieux Montréal de l'époque.

La partie nouvelle, qui forme la haute-ville, est tout entière construite sur le sommet du coteau, rue Notre-Dame, parallèlement à l'ancienne. Du nord au sud s'échelonnent les casernes et citadelle, le château de Ramezay, avec ses voûtes massives de l'entresol (1705), la maison et l'église des Jésuites, (1692-1721), l'établissement des Soeurs de la Congrégation, la chapelle de Notre-Dame de Pitié (1693), la chapelle des Victoires (1718), l'église paroissiale, le vieux Séminaire (1685), la maison du tribunal et le couvent des Récollets (1694), enfin la chapelle Ste-Anne, à l'extrémité sud-est de la ville.

Félicitations et voeux de succès au journal de l'élite, le Devoir, *dont les trente années d'existence ont été si fécondes dans tous les domaines de l'activité nationale.*

L'homme avisé...

veut avant tout le bon et le beau. Il sera servi à souhait à nos studios: Tissus incomparables; nuances les plus en vogue; coupe élégante.

Leblanc & Gariépy

Dessinateurs et tailleurs "à la page" pour dames et messieurs

1430, rue Bleury — Au-dessus Théâtre Impérial — Montréal

Un aperçu de nos colonies étrangères

(Suite de la page 45)

le. Le R. P. Josaphat Jean, un Canadien français, aussi de l'ordre des Basiliens, et d'autres religieux de la même communauté, s'occupent des autres paroisses. Tous ces Pères Basiliens, du rite ruthène, relèvent, non pas de l'archevêché de Montréal, mais du diocèse national établi par Rome, avec siège à Winnipeg, pour tous les catholiques du rite ruthène au Canada.

Le Père Jean, que nous venons de mentionner, originaire de Rimouski, est passé au rite ruthène, il y a une trentaine d'années, à la demande de feu Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avant que S. E. Mgr Ladyka ne fût désigné comme chef du diocèse des ruthènes du Canada. Le Père Jean, avant, pendant et après l'autre Grande Guerre, fit de longs séjours en Galicie, le principal pays slave où se trouvent des Ruthènes. Il fut même, après le traité de Versailles, ministre dans le gouvernement de Galicie, pendant les quelques années que ce pays put maintenir son indépendance, et aussi ministre plénipotentiaire de ce même pays à plusieurs conférences internationales, notamment à Genève et à Gênes. A l'une de ces conférences, il fit la rencontre de M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, qui représentait notre pays. Va-t-il sans dire que M. Lapointe eut alors la surprise de découvrir non seulement un compatriote mais un ancien élève, comme lui, du Séminaire de Rimouski devenu ministre galicien. Depuis cette époque de haute diplomatie, la Galicie ayant cessé d'exister comme Etat indépendant, le R. P. Jean est rentré au Canada pour exercer son ministère auprès de nos catholiques ruthènes.

Plusieurs jeunes catholiques du rite ruthène à Montréal, d'origine ukrainienne ou galicienne, doivent au R. P. Jean d'avoir passé par le monde de nos collèges classiques, d'avoir fait leurs études dans l'une de ces institutions. Plusieurs sont allés ensuite au Grand Séminaire, d'autres ont poursuivi des études universitaires, se sont engagés dans diverses professions. Tous sont devenus, avec leurs noms à épellation et à consonance slaves, comme de véritables Canadiens français. Si le procédé se maintenait, l'assimilation française des Ruthènes, à Montréal, irait à grande allure.

Une macédoine de races et de peuples

Dans le grand tout montréalais, les diverses colonies étrangères, moins celles des Français de France et des Belges, qui se trouvent comme fondues dans l'élément canadien-français, d'avance et dans la mesure du possible assimilées, moins celle aussi des Juifs, se trouvent à représenter une population de 80 à 90,000. Pour avoir des chiffres plus précis et probablement plus considérables, il faut attendre le recensement décennal de 1941. L'élément étranger, comme l'on voit, compte pour la peine dans le tableau d'ensemble et, fait remarquable, c'est la grande diversité de cet élément. De ces 80,000 ou 90,000 étrangers, nouveaux Montréalais, devrait-on plutôt dire, — au vrai, ils sont peut-être au delà de cent mille — plus d'un tiers sont des catholiques.

Nous avons indiqué comment ils sont organisés du point de vue paroisses. La chose n'a pas été facile, à cause de la dispersion par toute la ville des individus qui composent les diverses groupes. Des Hongrois, des Autrichiens, des Ukraniens, des Polonais, des Russes, des Lithuaniens, des Tchéco-Slovaques, des Allemands, il s'en trouve ici et là, plus particulièrement toutefois dans trois régions montréalaises: Hochelaga, la Pointe Saint-Charles et le centre. Pour le centre, il faut entendre le vaste quadrilatère compris entre le fleuve, la rue Bleury, la rue Saint-Denis et pour fixer une ligne nord, la rue Rachel. Hochelaga, Pointe Saint-Charles, le centre, ce sont les trois grandes régions les plus cosmopolites de Montréal, les plus authentiquement cosmopolites puisqu'on n'y trouve pas seulement des colonies étrangères mais un mélange de colonies étrangères, une macédoine de races et de peuples.

Dans nos écoles

Du point de vue scolaire, la Commission catholique de Montréal, ces dernières années, a fait quelque chose et dans le bon sens. L'on s'était rendu compte que beaucoup d'immigrés catholiques, venus de l'Europe centrale, envoyaient leurs enfants aux écoles protestantes. Un service spécial a été organisé pour y aviser et l'on en a confié la direction à un Ukranien, homme de belle culture, M. Walter-J. Bossy. Celui-ci a maintenant la haute surveillance de 12 classes, comprenant une trentaine de divisions, dans sept écoles de la Commission, précisément dans le centre, dans Hochelaga et à la Pointe Saint-Charles, où des professeurs de six nationalités différentes enseignent dans les petites classes aux enfants des immigrés. Après la troisième ou la quatrième années, ces enfants passent au cours régulier, français ou anglais, à leur choix.

Combien se parle-t-il de langues différentes à Montréal? Une quarantaine, paraît-il. M. Bossy, linguiste lui-même, parlant un grand nombre de dialectes slaves, nous dit qu'il a fait un relevé de quarante-sept journaux et autres périodiques, publiés à Montréal ou au Canada en des langues étrangères. L'on obtiendrait une masse babélique encore plus imposante si l'on entreprenait le relevé de tous les journaux en langues étrangères, publiés à l'étranger, aux Etats-Unis et en Europe, qui circulent couramment dans notre ville. L'on peut s'imaginer ce que cela peut représenter de propagande, parfois de propagande communiste. M. Bossy, qui est bien situé pour s'en rendre compte, nous dit que le danger est bien plus grave qu'on ne le croit généralement, qu'on ne l'a jamais soupçonné dans le milieu canadien-français.

Mais dans notre milieu, s'est-on assez préoccupé de pareille chose? S'est-on jamais soucié, à part l'oeuvre admirable du P. Josaphat Jean, à part l'initiative de la Commission scolaire ces dernières années, quelques autres initiatives heureuses mais encore bien modestes de la Société Saint-Jean-Baptiste, de s'intéresser au sort des nouveau venus que l'immigration a amenés parmi nous, de prendre contact avec eux, de les inviter cordialement à participer, en tant que nouveaux Canadiens et en tant que catholiques, à notre vie commune? Il s'est fait bien peu de chose en ce sens, pour ainsi dire rien.

Quelques sections de la Société Saint-Jean-Baptiste se flattent d'avoir inscrit au nombre de leurs membres, selon une nouvelle politique adoptée ces derniers temps, un certain nombre de descendants d'immigrés, la plupart des Italiens, qui se sont assimilés, francisés. Ce ne sont encore là que des cas bien exceptionnels. Une grande vague d'immigration s'est produite, de 1900 à 1914, d'autres vagues du même genre sont venues, après la guerre, sans nous valoir le sens de l'assimilation des autres. Les immigrants laissés à eux-mêmes sont généralement passés, quand ils se sont assimilés, du côté des gens de langue anglaise. Cela s'est fait à Montréal, ville en grande majorité française, et nous l'avons laissé faire, sans rien dire, sans risquer un geste pour l'empêcher. Peut-être même cela s'est-il fait sans que nous nous en fussions même aperçus. Combien de ces nouveaux venus, pourtant, auraient éprouvé plutôt des sympathies françaises, en éprouvaient, à leur arrivée, seraient venus de notre côté si nous avions su leur faire l'accueil qu'il fallait?

A la porte de l'est de Montréal, rue Sainte-Catherine, la Y.M.C.A. depuis des années, maintient une section dite internationale, avec maison pourvue de gymnase, de salles de jeux et de lecture, de salles de cours, à l'intention des nouveaux Canadiens, dans le but avoué de les assimiler, va-t-il sans dire, à l'anglaise et dans le sens protestant. Cela se passe chez nous et ne nous incite pas, ne nous a pas incités encore à faire quelque chose du même genre mais dans le sens catholique et français.

Le sort des nouveaux venus dans notre ville devrait être dorénavant l'une des premières préoccupations des Canadiens français. Nous avons certes quant à cela bien du temps perdu à reprendre. Mieux vaut tard que jamais.

Emile BENOIST

Incendie allumé par une négresse

Treize ans après l'incendie désastreux de 1721, Montréal fut de nouveau en partie détruit par le feu. Cette fois, c'était l'oeuvre d'une incendiaire. Une négresse du nom de Marie-Josephte-Angélique, esclave de madame Poulin de Francheville, avait été renvoyée par sa maîtresse pour conduite répréhensible. Pour se venger de l'affront, Angélique, de connivence avec son complice, Jacques-Claude Thibault, mit le feu à la maison qu'elle venait de quitter. Les flammes se communiquèrent vite aux bâtiments voisins et atteignirent l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, qui, pour la troisième fois en quarante ans, fut entièrement détruit. Près du tiers de la basse-ville, exactement 46 maisons) croula dans les ruines (10 avril 1734). Le désastre n'était pas aussi grand que celui de 1721; mais il affectait des familles qui avaient déjà subi des pertes ruineuses à peine réparées. C'était, pour plusieurs, une vraie calamité.

La négresse, mise à la question, fut convaincue du crime d'incendiaire et condamnée à avoir le poing coupé et être brûlée vive en place publique. Le Conseil supérieur modifia cette cruelle sentence. La malheureuse fut conduite en charrette à travers les rues, où son crime affreux avait amoncelé des ruines. Un cierge à la main, elle dut faire amende honorable devant l'église paroissiale. Menée au lieu des exécutions, elle fut pendue et son cadavre livré aux flammes. Son complice, Thibault, avait réussi à s'enfuir. Il fut condamné à la même peine par contumace.

LE CHRIST

Encyclopédie populaire des connaissances christologiques. Ouvrage écrit en collaboration (26 collaborateurs). Volume relié de 1265 pages. Au comptoir ou par la poste $4.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Hommages
Félicitations
Meilleurs voeux
au DEVOIR

UN INDUSTRIEL CANADIEN - FRANCAIS

Apologétique

Nos raisons de croire.
Réponses aux objections.

Ouvrage écrit en collaboration (30 collaborateurs). Volume relié de près de 1500 pages. Nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste $5.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Honneur et hommage aux fondateurs et pionniers de Montréal

Meilleurs voeux de succès et prospérité au journal "Le Devoir"

VOS BIENS

ne valent et ne vaudront que s'ils sont bien administrés. Prenez donc le moyen le plus sûr de protéger votre patrimoine et celui de votre famille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arthur VALLEE, C.R., Président.
Joseph SIMARD, Vice-président.
Albert HUDON, Vice-président.
J.-A. BRILLANT, Vice-président.
Hon. R.-O. GROTHE, C.L.
Hon. Lucien MORAUD, C.R.
J.-Edouard LABELLE, C.R.
Charles DELAGRAVE, N.P., M.P.P.
Marius DUFRESNE
Eugène POIRIER, N.P.
J.-C. HEBERT, N.P.

Hervé PREVOST, Gérant général.
J.-H. CHRETIEN, Gérant Succursale Québec.

Le meilleur administrateur est, sans conteste, celui qui offre à la fois sécurité, compétence et permanence. Ces garanties, seule une compagnie de fiducie les possède absolument.

Fondé il y a un quart de siècle, LE SUN TRUST Limitée, administré par un conseil composé d'hommes réputés par leur honorabilité et leur capacité financière, vous assure les meilleures garanties. Tous ses divers services ont à leur tête des hommes d'une expérience reconnue, secondés par un personnel compétent, discret et dévoué.

Ecrivez-nous ou venez à nos bureaux, nous vous fournirons avec plaisir tous détails concernant les services désirés.

NOS DIVERS SERVICES:

Dispositions testamentaires
Administration de successions et de fidéicommis
Administration de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles.
Gestion de propriétés
Achat et vente de valeurs.
Placements sur immeubles
Assurances
Location de coffrets de sûreté.

LE SUN TRUST Limitée

10, rue Saint-Jacques ouest, MONTREAL — 132, rue Saint-Pierre, QUEBEC

Félicitations et meilleurs voeux au Devoir *à l'occasion de son 30e anniversaire*

L'épicier joue un rôle important au point de vue économique. Encouragez l'épicier indépendant, vous servirez au mieux vos intérêts et ceux de vos concitoyens.

D.-C. Brosseau & Cie, Ltée

I. LEFEBVRE, président
EPICIERS EN GROS
405, rue Saint-Dizier — MONTREAL

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

RIEN

Avec RIEN que le nom de votre père et de votre mère, nous pouvons retracer TOUS vos ancêtres dans TOUTES les branches, 300 ans en arrière, le TOUT en un volume de 400 pages et un magnifique arbre généalogique.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

Correcteurs et continuateurs du
DICTIONNAIRE TANGUAY

Directeur: GABRIEL DROUIN

4184, rue ST-DENIS, MONTREAL :: :: :: Tél. LA. 8151

VINGT-QUATRE ANS DE RECHERCHES PATIENTES.—AU DELA DE TROIS MILLIONS D'ACTES DE MARIAGES.— GENEALOGIE COMPLETE DE TOUTE FAMILLE CANADIENNE-FRANÇAISE, FRANCO-AMERICAINE, ACADIENNE, DE 1608 A NOS JOURS.

Ecrivez-nous pour renseignements

Plus volumineux, mais jamais "épais"

LE DEVOIR

4ème et dernier fascicule: pages 49 à 64

VOLUME XXXI — No 46

FAIS CE QUE DOIS !

MONTREAL, SAMEDI 24 FEVRIER 1940

Les fêtes du Troisième Centenaire ● en 1942

Un programme ambitieux mais réalisable, pourvu qu'on fournisse les moyens de l'exécuter — L'Histoire au service du tourisme — Exposition internationale d'un genre unique: Nos Arts et Métiers domestiques — Construction sur le Mont-Royal d'un village-musée, image de nos traditions populaires — La participation des néo-Canadiens — Défilés, pageants historiques et grande féerie héroïque

LES CONCOURS DU IIIème CENTENAIRE

Par LÉON TRÉPANIER

En novembre 1938, une Commission fut nommée pour préparer le programme de célébration du IIIe Centenaire de Montréal en 1942. Cette commission obtint, par la suite, de la Législature de Québec, des pouvoirs lui permettant d'entreprendre résolument sa tâche, sans avoir à redouter le sort auquel l'électorat asservit certains autres organismes.

Dès son entrée en fonctions, la Commission ne tarda pas à se rendre compte que notre population désirait que fût commémoré d'une façon grandiose et retentissante le trois-centième anniversaire de la fondation de la Cité. Autour d'elle se rangèrent les bonnes volontés, que l'on partagea en comités: urbanisme, embellissement, histoire, musique, beaux-arts, comité féminin, comité des jeunesses étudiantes, scolaires et ouvrières, comités des congrès, des sports, comités de propagande et de publicité. D'autres comités comme ceux de la finance et du logement devaient être constitués plus tard, dès que le programme de la célébration aurait subi une étude plus complète.

Rendons ici hommage à ceux qui ont accepté de siéger sur l'un ou l'autre de ces comités. Ils n'ont pas tardé à manifester leur bonne volonté et leur détermination d'assurer la réussite d'une vaste entreprise. Depuis, la guerre est venue et a perturbé l'économie du pays. Dès les premiers jours du conflit, on aurait pu croire que la vie normale du citoyen allait être transformée au point de lui donner l'illusion d'être en pays envahi. La période d'affolement passa.

Et voici qu'après huit mois de guerre, le premier ministre du Canada donne lui-même le signal d'une croisade touristique, en annonçant qu'il ouvre toutes grandes les portes du Canada au visiteur américain. Les compagnies de transport, les offices de tourisme gouvernementaux augmentent leur budget de publicité et le ministre de l'Agriculture du Dominion déclare que les foires agricoles et industrielles annuelles ne doivent pas suspendre leurs opérations. Il est donc temps, plus que jamais, nous du Québec, de mettre en valeur notre capital-traditions, capital impondérable, suivant l'expression de M. Edouard Montpetit. Dans l'Ontario, ne vient-on pas de publier que le tourisme a apporté en revenus vingt-cinq millions de dollars de plus que la production de l'or? En résumé, après huit mois de guerre, on prêche le retour à la vie normale et on proclame les bienfaits que va nous apporter, d'ici quelques années, l'invasion touristique.

La tâche qui a été confiée à la Commission du IIIe centenaire est précisément de mettre en valeur une richesse qui ne s'estime pas: la véritable histoire de Montréal, celle qui s'auréole de figures de héros, de traits épiques, des traditions, des coutumes, des chansons de deux races dont les pays d'origine fraternisent actuellement sur les champs de bataille de l'Europe.

Un concours d'histoire

Nous avons institué un concours d'histoire. Notre section Historique en a déterminé les conditions. L'ouvrage primé sera publié à nos frais. Un champ d'action est ouvert à ceux que hante le passé de nos trois cents ans d'histoire. Nous voulons une histoire écrite simplement, une histoire rappelant les origines de Ville-Marie, ses luttes, sa vie religieuse, économique, industrielle, son évolution politique à travers trois siècles.

Nous ne prétendons pas que cette histoire remplacera celles que plusieurs bons auteurs ont déjà signées. Notre concours, cependant, favorisera nombre d'érudits dont la plume ne s'est pas encore exercée dans ce domaine.

En marge du concours

L'étude de l'histoire de Montréal ne se limite pas à ceux qui ont l'intention de participer à ce concours. Dans tous les milieux, on découvre une même émulation. Des familles sont à refaire leur arbre généalogique, faisant, au cours de leur travail, une cueillette de souvenirs et d'anecdotes qui enrichiront nos archives.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a inscrit tout un programme d'enseignement de l'histoire de Montréal, à son calendrier de 1940-1941-1942. Instituteurs et élèves sont invités à se familiariser davantage avec nos trois cents années d'existence.

Il n'y pas si longtemps, un conseiller municipal, représentant l'un des quartiers les plus pauvres de la Cité, réunissait ses commettants pour leur raconter l'origine d'un coin de Montréal qui connut de meilleurs et de plus glorieux jours.

A McGill, et dans des écoles protestantes de cette ville, on a préparé, pour être utilisés au printemps, des itinéraires de pèlerinages à travers le Vieux-Montréal. Chez les bouquinistes, il y a demande croissante de volumes traitant des origines de notre ville.

De vieux documents sont extraits des papiers de famille, des gravures anciennes sont exhumées de leur solitude empoussiérée et reprennent leur rang dans le domaine de l'histoire. Cette fiévreuse émulation témoigne de la détermination de notre population montréalaise de voir surgir glorieuse, en manifestations et évocations de toutes sortes, l'année 1942.

Reconnaissons que plusieurs de nos écrivains, archivistes, spécialistes de l'histoire, ont, depuis un an, à la radio, dans les journaux et revues, dans des causeries, provoqué cet emballement qu'on ne saurait trop exagérer.

A l'issue des fêtes de 1942, nos archivistes auront l'intéressante tâche d'inventorier cette documentation collective et, espérons que tel engouement pour le culte des vieilles choses survivra aux fêtes du IIIe centenaire.

Comment présenter ces choses en 1942

On me pardonnera cependant de dire que ces excursions de nos gens dans le recul de l'histoire sortent plutôt du domaine de l'abstrait. En temps normal, elles intéresseront l'archiviste, le conservateur de musée, les sociétés d'histoire ou les bibliophiles. Pour nous qui avons la tâche d'étaler cette richesse, en l'année 1942, d'en faire apprécier la valeur, par des millions de visiteurs, il nous a fallu créer l'organisme nécessaire à ces fins.

On me dispensera de décrire le travail que comportent le choix à faire des compétences, des spécialistes et le partage des fonctions.

L'expression populaire: "arrondir les coins" trouve ici une parfaite application. D'ailleurs je n'ai rien à apprendre à ceux qui s'occupent depuis des années du développement et de la réussite de divers mouvements, politique, social ou philanthropique.

Je me contenterai de dire que je ne prévoyais pas un si bel empressement à travailler à la réussite des fêtes de 1942.

Nous avons actuellement à notre disposition tous les éléments qu'il faut pour organiser de grandes et glorieuses manifestations. Et ce personnel d'artisans qui veulent bien attacher leurs noms à l'événement mémorable que nous voulons commémorer se recrute dans toutes les classes de la communauté, chez nos concitoyens de tous les âges et de tous les rangs. Ils vont devenir les artisans d'une grande chose, les inspirateurs et les réalisateurs d'un mouvement de rénovation historique. Ils contribueront à une plus grande chose encore, car leur travail devra se prolonger, et malgré eux peut-être, bien au delà de 1942.

En effet, les collaborateurs à l'oeuvre du IIIe centenaire de Montréal ne veulent pas d'une fête sans lendemain. Tous sont unanimes à vouloir donner un caractere de permanence aux oeuvres qu'ils vont susciter à l'occasion des fêtes.

Pour eux, 1942 sera et doit être une année de réveil pour Montréal, et c'est pour cela que tous ont accepté de se consacrer avec passion à la "restauration" de Montréal. Tant de dévouement et de désintéressement compensent pour les ennuis et l'indifférence que nous avons à essuyer au cours de notre travail.

La question s'est souventes fois posée depuis un an: "Quelle forme donnera-t-on aux fêtes du IIIe centenaire de Montréal?"

Faire "différent"

Sera-ce celle d'une "exposition internationale"? Ou bien encore, organisera-t-on l'un de ces "shows" retentissants dont certaines portions de notre humanité sont si friandes et qui impliquent les grandes nouveautés "barnumesques"? Pour répondre à cette derniere question, contentons-nous de dire qu'il a été prouvé au IIIe centenaire de Québec en 1908, à celui des Trois-Rivières en 1934, au centenaire de Sherbrooke en 1937 et à celui du Saguenay en 1938, que l'on peut, par des manifestations et divertissements de bon goût, d'un cachet à la fois artistique et historique, attirer les foules et créer, chez elles, une impression durable.

D'ailleurs, ne s'est-on pas efforcé, depuis quelques années du moins, de convaincre nos gens de Québec que ce que le touriste américain vient chercher chez nous, c'est une image différente de celles qu'on lui met sous les yeux dans son pays?

Nos divertissements, nos manifestations de toutes sortes, devraient porter une marque différente de ce que l'on voit ailleurs. Ils devraient refléter, dans leur ensemble nos traditions et nos coutumes, et alors nous aurions le "something different" que le visiteur américain cherche avec tant de curiosité quand il traverse notre province.

Les fêtes du IIIe centenaire de Montréal seront la consécration éclatante d'une formule qu'il est essentiel d'appliquer à cette industrie du tourisme, qui survit à la guerre, et que nous pourrions rendre si profitable pour nous, si seulement *nous le voulions*.

Dans la propagande qu'ils font aux Etats-Unis, pour annoncer notre province, les offices gouvernementaux du tourisme et les compagnies de transport ont soin de signaler le caractère essentiel français de notre province et de notre ville, ils disent que c'est la "seconde ville française du monde", le Paris du continent nord-américain.

Bien que les fêtes de 1942 doivent constituer un brillant hommage aux deux grandes races qui ont contribué au développement de notre ville, mettre en relief l'effort et l'héroïsme de ses premiers colons et fondateurs, ainsi que sa rapide évolution économique dont l'Anglo-Saxon fut le facteur principal, on ne peut perdre de vue l'un des buts essentiels des manifestations: celui d'attirer beaucoup de monde à Montréal.

Or, le moyen qui nous est suggeré avec le plus d'insistance, tant par nos concitoyens de langue anglaise que par ceux de langue française, c'est eclui de faire revivre les coutumes, traditions, chansons et costumes d'autrefois. C'est ce que nous ferons, suivant les moyens qui seront mis à notre disposition.

Une exposition internationale

Nous en projetons une, une exposition différente de toutes celles qui ont été tenues jusqu'ici, sur ce continent. Sous la forme colossale que l'on sait, New-York nous a donné "Le Monde de Demain". San-Francisco, de son côté, a développé un thème aussi pompeux.

Je n'ai mentionné que les deux plus récentes expositions d'un caractère international, parce qu'elles surpassèrent en magnitude et en munificence tout ce qui avait été tenté jusque là, dans ce domaine, aux Etats-Unis.

Ces deux expositions ont coûté une somme globale de près de deux cent millions, et, de celle de New-York, il restera le souvenir d'une entreprise gigantesque, une sorte de rêve à la Jules Verne, qu'on ne pouvait réaliser que dans un pays qui actuellement détient plus que les trois quarts de l'or du monde.

Pour 1942, nous projetons une exposition qui serait consacrée exclusivement à l'artisanat, une sorte d'apothéose des arts domestiques, à laquelle les pays étrangers pourront prendre part, dans une présentation conforme à leurs traditions.

Nos plans pour la réalisation de ce projet sont déjà fort avancés. Depuis plusieurs mois, nous nous entretenons avec les ligues d'arts et métiers qui foisonnent aux Etats-Unis; en dépit de l'état de guerre chez eux, plusieurs pays européens entrevoient la possibilité de nous envoyer quelques-uns de leurs meilleurs artisans.

Pendant que l'on ne parlait que de guerre, que notre province préparait élection après élection, la Commission du IIIe centenaire, par l'intermédiaire de ses comités, étudiait la possibilité de mettre sur pied l'organisme nécessaire à la réalisation du projet.

L'encouragement nous vint de tous les milieux. Précisément, à cause de la guerre dans laquelle sept des pays européens qui, en temps normal, alimentaient le marché américain des produits de leurs petites industries, ont engagé tous leurs efforts, une occasion s'offre à nous de développer notre industrie d'arts domestiques.

Exposition de l'artisanat

Il n'est pas un foyer rural qui ne puisse songer à faire revivre, avec avantage, les arts et métiers d'autrefois. Nous avons voulu tenter l'expérience par cette première exposition de l'artisanat à l'île Ste-Hélène l'an dernier, et le succès a dépassé de beaucoup tout ce que nous pouvions en espérer.

A la suite de cet embryon d'exposition, l'émulation a grandi chez les artisans du terroir, et on serait étonné si nous révélions ici les avantages pécuniaires qui en ont résulté pour les artisans de nos paroisses rurales.

Et au moment où nous entreprenons l'organisation d'une seconde exposition à l'île Ste-Hélène, du 15 juin au 7 juillet, les commandes abondent parmi ceux qui l'an dernier ont révélé l'art traditionnel de chez nous aux quelque cinquante mille visiteurs de l'Exposition de l'île.

Nous croyons que c'est le temps plus que jamais de frapper un coup. Nous croyons que nous ne pourrions mieux servir notre province qu'en glorifiant en 1942 les arts et métiers qui autrefois maintenaient l'équilibre économique et rivaient nos gens au sol.

Cette vaste exposition de l'artisanat que nous voulons réaliser en 1942, nous l'envelopperons du folklore de chez nous. Architecture, aménagement des kiosques ou pavillons, costumes, divertissements: tout se déroulera dans une atmosphère bien québécoise. Ceux, parmi les participants étrangers, qui viendront se joindre à nous seront invités à nous révéler à leur tour l'art folklorique de chez eux.

Par sa forme, son caractère, sa présentation, cette exposition ne sera, en aucune façon, une copie des grandes manifestations, genre expositions, qui se sont déroulées ailleurs. Elle aura l'avantage de ne pas ressembler à celles que nous ne pourrions d'ailleurs coucurrencer, telles celles de New-York et de San-Francisco. Une exposition de ce genre, suivant les plans de ses animateurs, représente — au point de vue de sa réalisation — un minimum de dépenses et un maximum de rendement.

Ce maximum de rendement sera au bénéfice de la province. Les arts et métiers domestiques qui ont leur source de production dans nos foyers ruraux auront connu une survie, un encouragement qu'ils reçoivent déjà, mais dans une mesure nécessairement limitée, de la part de nos gouvernements. Au point de vue touristique, Montréal et la province inscriront en cette année 1942 ce qu'en anglais on dénomme: "A Banner Year".

Et rien n'est plus de nature actuellement à nous aider à augmenter considérablement l'afflux touristique en cette année 1942 que les grandes améliorations de la voirie provinciale annoncées dans le programme du ministre qui préside à l'administration de nos routes.

Je me suis efforcé d'esquisser aussi brièvement que possible le plan de l'Exposition que nous projetons à l'occasion du IIIe centenaire de Montréal.

Projet de musée de folklore en plein air

Cette manifestation d'ordre économique n'est qu'un item du programme des fêtes qui se dérouleront durant toute l'année.

Nombre d'autres projets sont à l'état d'ébauche; quelques-uns, cependant, prendront prochainement une forme plus précise. Par exemple, ce projet d'un musée en plein air sur le sommet du mont Royal, création analogue au musée de Skansen, dans le parc royal de Stockholm, Suède, musée qui est une consécration éloquente des

(Suite à la page 50)

La Commission du IIIe centenaire de Montréal

Autorisée par la Législature Provinciale, Loi I, George VI, Chapitre 103 — Sanctionnée le 20 mai 1937 — Nommée par le Conseil Municipal le 21 octobre 1938.

Ses membres

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, C.B.E.;

Le président du Comité exécutif de la Cité, M. le notaire J.-M. Savignac;

MM. le notaire Victor Morin, Taggart Smythe, banquier; Antonio Perrault, C.R.; Albert Dupuis, industriel; Le professeur Wilfrid Bovey, de McGill; A.-H. Paradis, industriel; Philias Paré, homme d'affaires; Alexander Edmison, conseiller municipal.

Les secrétaires conjoints: Guy Leroux, Eileen Peters.

Le directeur général des fêtes: Léon Trépanier.

La Religion et l'Enseignement

Les manifestations se rapportant au côté religieux des fêtes sont du domaine des autorités religieuses qui seront invitées à nous les énumérer.

Le rôle joué par la Compagnie de Saint-Sulpice, la Congrégation Notre-Dame, institution de Marguerite Bourgeoys, et, dans un autre domaine, par les Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, la grande maison de Jeanne-Mance, fait l'objet d'une étude spéciale à laquelle se rallie l'histoire de l'enseignement et des oeuvres de bienfaisance, depuis les origines de Montréal.

Parmi les projets soumis

Un Pavillon de l'histoire religieuse de Montréal

Pas une exposition, mais une évocation

Pour rappeler le but apostolique des fondateurs et la première journée de Ville-Marie, commencée par le Sacrifice de la Messe et passée en adoration du T. S. Sacrement.

Motif architectural: Reproduire la vision d'Olier. Deux voûtes retombant sur un pilier central, l'une symbolisant l'Eglise de France, l'autre, celle de la Nouvelle-France.

Ce projet sera-t-il réalisé?



LE CANAL LACHINE

Aux travaux de défense, entrepris par la couronne, s'en ajoutèrent d'autres d'utilité économique, dus à l'initiative des Messieurs de Saint-Sulpice. A la fin du XVIIe siècle, les Sulpiciens Dollier de Casson et de Breslay avaient conçu le projet d'un canal entre Lachine et Montréal pour éviter les rapides du saut Saint-Louis. En diverses occasions, il est fait mention de plans, de travaux préliminaires, d'achat de terrains pour les tracés du canal. En 1706, le sieur de Beaucour, "ingénieur habile, bon capitaine, propre à tout", fit une inspection du canal pour le compte du gouverneur et de l'intendant. A cette époque, le Séminaire avait déjà dépensé 20,000 livres en travaux de creusage et autres. Il était prêt à consentir de nouveaux déboursés, si le roi voulait contribuer à la dépense.

En 1714, M. de Breslay avait découvert des gisements de marbre à environ vingt lieues de Montréal. Il proposa à la cour d'élargir et de parachever le canal commencé pour le transport plus économique du produit de la marbrière par voie d'eau, de la mine même en Europe. Le roi ne crut pas le projet praticable, à cause de la grande dépense des travaux de creusage et de maçonnerie des écluses. "D'ailleurs, disait-il, ce marbre n'est pas assez beau pour mériter une aussi grande dépense."

Le canal, dont il est ici question, ne dut jamais servir qu'au passage des canots et des petites barques. On ne voit pas qu'il ait jamais été entièrement terminé sur tout son parcours, d'après les plans primitifs, sous le régime français. En tout cas, les travaux d'agrandissement ne furent repris qu'au début du 19e siècle.

De 1818 à 1825, on le creusa avec sept écluses pour accommoder le transit des barges calant quatre pieds et demi d'eau. Entre 1843 et 1848, on l'élargit et l'approfondit jusqu'à neuf pieds. En 1885, nouvelle opération qui amena les dimensions actuelles: largeur, 45 pieds; longueur, avec cinq écluses, 270; profondeur, 14.

Les Irlandais à L'EPREUVE et à L'OEUVRE

Rôle remarquable du converti Jackson Richards — Érection de Saint-Patrice — La tragique déportation, ravages du typhus, charité des Montréalais ●●●●●●

LA CONSTRUCTION DE LA PORTE DE DIEU

Par TIMOTHY P. SLATTERY

L'arrivée à Montréal des Irlandais est mêlée à l'histoire étrange d'un homme remarquable dans les annales du pays. Sa naissance n'a pas laissé prévoir le rôle extraordinaire et vraiment héroïque qu'il dut remplir plus tard dans la ville de Montréal.

Ce fut Jackson Richards, issu de famille protestante et anglaise, qui naquit dans l'Etat historique de Virginie, le 21 février 1787. Il se destina au ministère, et à 20 ans il fut consacré dans l'église protestante. Bientôt il fut connu par son zèle missionnaire et militant. A Virginie, les bonnes oeuvres des Sulpiciens de Montréal lui sont venues à l'oreille. Il se décida de quitter son pays natal pour aller rencontrer au Canada ces bons prêtres afin de les convertir.

Il vint à Montréal en août 1807. Deux mois durant, il joua son rôle de Don Quichotte. Finalement, au mois d'octobre, sa mission singulière se termina lorsqu'il se fit baptiser catholique. Six ans après, il fut ordonné prêtre sulpicien et commença un ministère remarquable. M. Richards était le premier à grouper ensemble, en 1817, une congrégation catholique de langue anglaise, et une trentaine d'Irlandais furent convoqués à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours.

Il est assez difficile de préciser le nombre exact d'Irlandais au Canada au début du XIXe siècle; mais il s'en trouvait ici, paraît-il, dès les premiers jours de la colonie. L'on sait qu'entre 1668 et 1758, 13 noms irlandais sont enregistrés dans les "actes de naturalité". Plus tard les noms irlandais apparaissent partout dans les registres, bien qu'on les trouve souvent dissimulés sous une orthographe française bien amusante. Ainsi les "O'Brennan" deviennent des "Aubry"; les "McCarthy", des "Makarty"; les "Maloney", des "Milony"; les "O'Brien", des "Obraïn"; et même "Timothy O'Sullivan" devient "Timothé Sylvain"!

Qu'ils peuvent nous intriguer, ces brins de notre petite histoire dont les vestiges seulement nous sont parvenus. En parcourant, par exemple, la liste des étudiants inscrits au Petit Séminaire pour l'année 1790, l'on aperçoit dans la 1re classe le nom de Jean O'Sullivan, âgé de 9 ans. D'où venait-il, ce petit?

Vie publique et vie religieuse

Vers 1837, les citoyens irlandais commencèrent à se distinguer dans la vie publique. Il y avait entre autres ce fameux docteur O'Callaghan dont l'appui donné aux "patriotes de '37" dans son journal *The Vindicator* lui valut une grande publicité. Vers cette époque, en 1834, on signale la naissance de *St. Patrick's Society*, qui devra enrôler tous les Irlandais, catholiques et protestants, dans un but commun.

Des plans sont bientôt formulés pour l'érection d'une église qui sera dédiée à saint Patrice. Le projet définitif fut complété en janvier 1841, et le 10 avril 1842 la fabrique de la paroisse Notre-Dame passa une résolution pour l'achat d'un emplacement "pour la construction d'une église convenable pour la population parlant la langue anglaise". Le 20 mai 1843 on achetait pour la somme de $20,000 tout l'espace entre les rues Lagauchetière, Saint-Alexandre et Dorchester, et limité par les constructions du *Beaver Hall*. Les plans et la surveillance furent confiés au R. P. Martin, un jeune Jésuite de 38 ans, né à Auray, France, et arrivé à Montréal en 1842, afin de prêcher des retraites. Bien qu'un amateur, le Père Martin s'est révélé un architecte de valeur, en nous donnant la belle église "St. Patrick's", conçue avec une simplicité austère et forte. C'est un exemple de l'art gothique naissant bien restreint et direct, l'extérieur heureusement dépourvu de tout ornement flamboyant ou précieux.

La fabrique de Notre-Dame a cédé à "St. Patrick's" deux cloches, l'une, la plus grosse, "la Charlotte" qui était fondue à Londres en 1774 et qui porte encore l'inscription originelle: "Vox populi, vox Dei", un souvenir de la naïveté du XVIIIe siècle.

L'inauguration de Saint-Patrice

Enfin, après quatre ans de travail, il fut annoncé que la nouvelle église sera inaugurée "on Patrick's day", le 17 mars 1847 (l'année qui engendra la tragédie pour les Irlandais d'Irlande comme pour ceux de Montréal).

Voici le rapport contemporain de la belle cérémonie qui s'est déroulée:

"Dès sept heures du matin, les Irlandais s'étaient assemblés, dans la rue Sainte-Hélène, près de l'église des Récollets, où ils se sont organisés en procession, ayant leurs magnifiques drapeaux et étendards, partagés de distance en distance suivant les différentes sections. On remarquait surtout la belle bannière du Père Mathieu (Father Theobald Matthew) qui rappelait aux Irlandais la promesse qu'ils ont prise avec tant d'empressement de se soumettre à la vertu de Tempérance tant pour leur bonheur individuel que pour celui de leur nationalité. La procession a défilé dans la rue Notre-Dame pour se rendre à la Place-d'Armes où elle a été jointe par le clergé que présidait Mgr l'administrateur, elle a passé ensuite par la rue Saint-Jacques, le Marché-à-foin, la rue Radegonde. Arrivée au temple, elle s'est divisée en deux files, laissant un passage d'environ huit pieds pour le clergé qui entrait dans l'enceinte au son du *God Save de Queen*, ensuite les présidents et autres officiers avec les bannières sont montés jusqu'au haut de la nef et en un instant l'église s'est remplie de toute cette vaste multitude."

"La messe a été célébrée solennellement avec musique par Mgr l'administrateur, et M. Connolly a donné un sermon très pathétique qui a duré près d'une heure."

"Ce jour sera certainement une époque mémorable pour les Irlandais de cette ville; la grandeur et la magnificence de leur temple témoignent de leur zèle et de leur religion. Cette église est, après l'église paroissiale qu'elle surpasse en beauté, la plus grande de la ville. L'intérieur est d'un style noble et élégant, et quoiqu'elle ne soit pas encore décorée, elle a une apparence agréable; ses vitraux étroits mais élevés, dont les vitres sont peintes de manière à ne point obscurcir le jour, donnent une clarté qui réjouit l'oeil."

Naturellement tout le monde n'est pas prêt à accepter cette comparaison plutôt sommaire (et bien subjective entre les églises Notre-Dame et Saint-Patrice. Néanmoins, le style est certainement beau; sa simplicité rude, forte et vénérable, évoque une grâce propre à notre climat du nord et sert comme de trait d'union entre le vieux et le nouveau monde.

Enfin, les Canadiens français et les Canadiens irlandais ne peuvent se disputer sur la beauté de leurs églises respectives. Après tout, si l'architecte de l'église irlandaise était un Français, l'architecte de l'église paroissiale Notre-Dame était un Irlandais: M. James O'Donnell, né à Wexford, Irlande, et enseveli au-dessous de son chef-d'oeuvre ici à Montréal. N'est-ce pas un beau symbole de "Concordia Salus"? D'ailleurs ce fut le même M. Jackson Richards, si aimé par les Irlandais, qui a célébré la première messe dans la nouvelle église paroissiale Notre-Dame.

L'année terrible de 1847

Mais cette année 1847, qui débuta si magnifiquement par l'achèvement de l'église Saint-Patrice, était vraiment triste pour les Irlandais. A la suite des lois inhumaines appliquées à l'Irlande par l'Angleterre, il y avait une vaste évacuation de l'île. Le premier navire chargé d'émigrants destiné au Canada quitta Cork le 15 mai 1817 et arriva à Québec le 16 août. En 1819, il paraît que 13,000 Irlandais ont quitté leur pays pour le Canada. De 1813 à 1825, il en vint plus de 68,000; et de 1825 à 1831, 50,000 autres; la plupart s'établirent à Québec, à Montréal et dans le Haut Canada.

L'année 1847 fut pour les Irlandais ce que l'année 1755 fut pour les Acadiens. Une famine terrible ravagea l'Irlande; et Daniel O'Connel a fait un appel émouvant à l'Angleterre de venir à l'aide de ses malheureux concitoyens, mais vainement. Des milliers et des milliers furent forcés par la faim de quitter leur cher pays par n'importe quels moyens. Peut-être cent mille s'expatrièrent.

Près de 200 de ces malheureux avaient fait neufrage à bord du *Carrick*, sur la côte dangereuse du Cap des Rosiers en Gaspésie (où un monument a été élevé en 1900 par les paroissiens de Saint-Patrice). Ceux qui arrivèrent à Montréal étaient dans des conditions de détresse épouvantables. Le typhus faisait rage. Cette année-là, avant le mois de juin, 84 vaisseaux avaient été dirigés par les vents de l'est dans le fleuve Saint-Laurent; et aucun

(Suite à la page 50)

Les fêtes du Troisième Centenaire en 1942

(Suite de la page 49)

traditions architecturales et du folklore du grand pays scandinave.

Les deux artistes qui ont conçu l'idée du musée que nous voulons voir s'ériger sur le mont Royal veulent qu'il soit une sorte de foyer de la culture et des traditions du Canada français de jadis.

Dans un mémoire qu'ils nous ont fait tenir à ce sujet, ils déplorent le fait que tous les ans des édifices historiques sont détruits, que d'autres tombent en ruines ou subissent des transformations qui leur font perdre leur charme original.

L'emplacement de ce musée a été soigneusement choisi. C'est un champ et un marécage peu fréquentés, ce qui, loin de déformer notre montagne, ne pourra que l'embellir. Le musée serait formée d'environ trente constructions, depuis une cabane indienne jusqu'à une église. Chacune de ces constructions sera un exemplaire correct du type particulier qu'elle représentera. Plusieurs de ces maisons seront construites avec des materiaux recueillis dans des maisons en ruine à la campagne. Il sera entouré d'une série de haies, de clôtures et d'une palissade, car on y verra un camp indien, comme dans l'ancienne Ville-Marie que nous allons d'ailleurs reconstituer en partie.

La disposition des bâtisses a été préparée de façon à tirer parti de chacune des caractéristiques du terrain. L'église qui sera érigée se trouve sur le tertre le plus élevé, les édifices les plus lourds, sur un terrain solide; la maison du cultivateur et la grange seront dans le marécage que l'on transformera; un vieux moulin sera construit sur le bord d'un étang alimenté par un ruisseau qui existe déjà.

L'ensemble de ces constructions se complétera par un théâtre en plein air, placé dans un cadre naturel parfait, suivant l'emplacement qu'on lui a déjà choisi, où la pente et la courbure du terrain conviendront tout à fait pour l'installation des sièges.

Les fossés existants, remplis de temps à autre par un approvisionnement artificiel, formeront des étangs pittoresques, des ruisseaux, un bief pour le moulin et, à un niveau plus bas, un bassin devant la scène du théâtre et dans lequel le théâtre lui-même se reflètera.

Quelques-unes des constructions qui s'érigeront seront des répliques exactes de maisons de l'île d'Orléans, de la Baie St-Paul, de l'Isle-aux-Coudres et de divers autres endroits de la province. S'il nous est possible de réaliser le projet, nous aurons du moins la satisfaction d'avoir sauvé de l'oubli ce que le vandalisme du progrès moderne ou l'indifférence à l'égard des vieilles choses nous font perdre petit à petit.

Nos artistes à l'oeuvre

Si les artistes et les architectes ont été impuissants à arrêter cette destruction de nos vieilles maisons, du moins plusieurs d'entre eux en ont enregistré sur la toile, et par des dessins mesurés, la couleur et la forme. Des photographes ont également rendu de grands services sous ce rapport. L'Ecole d'architecture de McGill possède plusieurs documents inestimables sur ces maisons oubliées. Notre bon ami, M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, cinéaste, conférencier, historien, a recueilli pour l'écran et nos archives une documentation fort riche sous ce rapport. Nos artistes chargés de la préparation de ce vaste projet se proposent d'utiliser ces documents et plusieurs autres, les complétant par l'indispensable atmosphère que seul quelqu'un qui a vécu des années dans nos campagnes, et qui est lui-même issu de ce terroir, peut vraiment comprendre et reproduire.

Dans quelques semaines, nous mettrons sous les yeux du public une maquette donnant une vue d'ensemble de l'entreprise. On pourra ainsi juger de l'importance historique de ce musée, qui sera au moins l'un des souvenirs permanents qu'aura laissés le IIIe centenaire de Montréal.

J'ai dit que la préparation des plans de ce musée projeté avait nécessité des recherches et des études. La plus intéressante et abondante documentation à laquelle il nous a été donné d'avoir accès, à ce sujet, est contenue dans un mémoire préparé pour le *Carnegie Trust Fund*, et qui porte exclusivement sur les musées en plein air qui ont été créés en Europe, mais particulièrement en Scandinavie.

La nature et la signification du musée que nous voulons créer sont clairement définis dans une partie du préambule de ce mémoire, que nous reproduisons ici:

"Le musée de folklore en plein air, créé en Scandinavie, diffère radicalement de l'ordinaire collection historique, en ce que ses éléments ne sont pas groupés sous un toit unique, mais dans une série de maisons et ateliers réels reconstruits dans un parc naturel et dans un cadre aussi typique que possible de leurs alentours originaux. Les maisons représentent presque toutes les classes de gens, et chaque période importante de l'histoire nationale; elles sont complètement meublées comme si elles étaient encore en usage; elles recréent de façon si vraie l'atmosphère vivante du passé, que le visiteur se sent malgré lui transporté dans les siècles écoulés.

"Plusieurs aspects anciens de la vie nationale sont aujourd'hui menacés de destruction par le progrès moderne, et les musées de folklore en plein air ont été un moyen de conserver beaucoup de choses qui, autrement, auraient été perdues. Petit à petit on a pu, par ce système, rassembler en un endroit non seulement une unique maison de ferme avec tous ses accessoires, mais souvent une série chronologique et géographique de fermes, et parfois un entier village-type avec la place du marché, l'église, l'école et des maisons.

"On peut voir ainsi dans sa perspective et sa continuité le développement de la vie nationale, et le visiteur a devant lui un portrait nuancé, résultat qui aurait été impossible si les mêmes matériaux avaient été exposés comme des objets isolés, à la façon impersonnelle des musées, dont on se contentait jadis.

Portrait de l'histoire vivante

"Ce portrait est de l'*histoire vivante* bien plus que de la vie figée, car, en remontant dans les derniers mille ans, le musée ramène à la lumière les anciennes fêtes, les danses, la musique, les jeux et toutes les vieilles coutumes sociales qui ont contribué à édifier les fondations culturelles d'un pays moderne. Les pittoresques costumes paysans que porte le personnel animent les intérieurs accueillants où l'on peut voir parfois la tisseuse à son métier, l'horloger à son banc; et fréquemment du théâtre, des chansons, des danses campagnardes ajoutent leur éclat au côté le plus agréable de la vie rurale.

"Ainsi pendant quelques heures le visiteur vit et respire avec les gens d'autrefois. Il les trouve à leur travail et à leurs récréations. Il saisit les difficultés qu'ils ont subies, voit leurs réalisations. Et ce qui est plus important, il rapporte dans sa propre vie quotidienne non seulement un profond respect pour les hommes d'hier, et une fierté solide dans la nation qu'ils ont contribué à édifier, mais aussi une inspiration pour sa propre tâche.

"Parfois ces institutions sont des centres régionaux pour l'enseignement du dessin et de l'artisanat, et exercent ainsi une influence marquée sur les tendances nationales dans la production d'articles de métal, de bois et de verre, des textiles et de la poterie.

"En gardant vivantes les vieilles traditions aussi longtemps qu'elles signifient quelque chose pour notre génération, les musées de folklore en plein air conservent le meilleur du passé pour l'édification de l'avenir. Source d'idées nouvelles et d'information sûre, stimulant pour de nouvelles recherches, c'est un plaisir pour tous, indépendamment de l'âge, de la nationalité ou des goûts".

Plusieurs projets ébauchés

La Commission du IIIe centenaire n'ayant pas encore approuvé définitivement nombre d'autres projets que nous espérons pouvoir inclure dans le programme des fêtes, il serait difficile pour moi de vous en fournir les détails.

Plusieurs de ces projets, d'ailleurs, sont subordonnés à des entreprises dont nous sollicitons la réalisation immédiate, telle une salle de congrès, une salle d'exposition, et un auditorium de musique. Quant au stade des sports à Maisonneuve, devant lequel se dérouleront les "Jeux de l'Empire britannique", en 1942, on m'informe que le ministre des Travaux publics à Québec aurait décidé d'en hâter la construction.

Nous avons d'ailleurs déjà soumis des modifications au plan original de ce centre sportif, de façon à en diminuer considérablement le coût. Je tiens à dire, à ce sujet, que depuis le début de ses opérations la Commission du IIIe centenaire n'a cessé de tenir compte de la situation financière des gouvernements, et particulièrement de la Ville de Montréal, surtout depuis le début de la guerre. Cependant, les travaux que nous réclamons ne sont pas des entreprises à perte, puisque le coût en sera remboursé par les revenus considérables que nous en retirerons, particulièrement dans le domaine du tourisme. Le stade des sports, par exemple, ne servira pas seulement aux événements athlétiques. C'est devant cet immense amphithéâtre projeté que seront reconstitués par nos écoliers de Montréal, et pour la première fois au Canada, les fameux *Sokols* de Tchécoslovaquie, ces grandes manifestations de masse dont les préparatifs se font déjà chez les deux grandes Commissions scolaires, catholique et protestante.

C'est aussi en face de ce stade que seront offerts au public de grands pageants historiques, des opéras, et féeries en plein air, dont l'étude est déjà entreprise depuis plusieurs mois. Nous sommes d'opinion que s'il est utile pour notre population de profiter des fêtes du IIIe centenaire pour apprendre à aimer et surtout à connaître notre histoire, il est également important que les origines de Monréal, les efforts et les mérites de ses fondateurs, de ses pionniers, des explorateurs, missionnaires et découvreurs qui ont surgi de chez nous soient également connus de l'étranger.

Spectacles historiques

Or, pour attirer des étrangers chez nous, il faut leur offrir des spectacles d'un caractère historique, mais en même temps artistique, de façon à concurrencer ce que l'on peut offrir ailleurs en pareille circonstance. Je dois dire ici que les deux grands éléments ethniques de Montréal, l'élément français et l'élément anglais, se sont combinés depuis longtemps pour nous aider à composer un programme d'attractions dont le cachet de haute distinction, la magnitude et le caractère artistique jetteront sur Montréal un lustre dont nous ne rougirons pas.

Afin de donner aux lecteurs un aperçu de l'ambitieux programme que nous voulons réaliser pour attirer et retenir les touristes chez nous, je dirai l'intention que nous avons d'offrir au public les gloires de l'Opéra de France et d'Angleterre, tantôt sur la scène intérieure, tantôt sous forme de spectacles en plein air, commençant par le Moyen Age, la Chanson de Geste, les Légendes Bretonnes et Anglaises, Opéras du Nouveau-Monde, du Canada français et de l'Acadie; Opéra Miracle, Opéra Comique et Opéra Romantique, ainsi que de grands spectacles féeriques comme la Forêt Bleue, La Fille Neige, L'Oiseau Bleu et Hansel et Gretel. Nous aimerions aussi, à l'occasion de Noël, par exemple, pouvoir offrir des pantomimes musicales de l'ampleur de L'Enfance du Christ, Les Enfants à Bethléem, et La Croisade des Enfants.

Nous avons même l'ambition d'offrir sur un vaste plateau en plein air une féerie héroïque, écrite spécialement pour le IIIe centenaire de Montréal, et dont le développement éclipsera tout ce qui a été réalisé jusqu'ici au Canada dans le domaine de l'art théâtral.

La construction du Stade de Maisonneuve ne servira donc pas seulement à des déploiements sportifs, mais aussi à des spectacles qui seront à la fois d'ordre éducatif et domaine de l'art théâtral.

Montréal en état d'infériorité

Je n'ai guère besoin d'insister sur la nécessité d'une salle de conventions et expositions à Montréal, pas plus que sur la nécessité d'un auditorium de musique. Il est presque navrant de constater que Montréal, métropole du Canada, est dans une situation inférieure à nombre de villes plus petites, parmi lesquelles, par exemple, Winnipeg, qui possède une vaste salle de congrès et un auditorium de musique.

Toronto, sous ce rapport, a un avantage considérable sur Montréal, et ce qui fait que c'est vers la Ville-Reine que se dirigent les grands congrès qui voudraient pourtant choisir Montréal comme lieu de réunion.

Le Royal Coliseum de Toronto peut asseoir 12,000 personnes, et il possède, en outre, 250,000 pieds carrés pour fins d'expositions. Toronto possède également un édifice spécial pour les expositions d'automobiles, édifice comprenant 120,000 pieds carrés, à part 20,000 sièges pour les congrès.

D'ailleurs, s'il fallait sortir du Canada, nous nous sentirions davantage humiliés. Récemment, je lisais que dans une ville des Etats-Unis, Memphis, Tennessee, ville qui a à peine le cinquième de la population de Montréal, il existe un Auditorium municipal où l'on peut asseoir 12,000 personnes et où les plus grandes Symphonies et les Compagnies d'Opéra peuvent se faire entendre.

Ici, rien de tout cela. Alors que l'on prêche et que l'on réalise heureusement dans le domaine de la guerre, par exemple, ce que l'on appelle l'"unité nationale", on ne peut trouver en pleine ville de Montréal une entente suffisante pour réaliser ce que nous considérons comme une mesure la plus urgente qui soit, si l'on veut obtenir notre part du tourisme.

J'ai déjà dit, et je le répète, que nous avons pratiquement, à l'heure où j'écris ces lignes, obtenu l'assentiment d'au moins quinze grandes associations, dont plus de de la moitié d'un caractère international, qui sont prêtes à venir tenir leurs congrès à Montréal en 1942, mais qui devront aller ailleurs si nous ne pouvons leur offrir l'accommodement et les facilités de réunions, que nous n'avons pas présentement.

Le tourisme est une source de richesses toute trouvée, et Montréal ne semble pas malheureusement s'en soucier. Il suffirait d'une union des bonnes volontés, et de moins d'esprit de clocher, pour décider immédiatement la construction de ces immeubles qui ne seront pas un luxe, mais un actif productif pour la métropole.

Il est extrêmement malheureux que l'on continue à tâtonner alors qu'en dépit de la guerre et de la situation économique, partout aux Etats-Unis, et au Canada, on se préoccupe de faciliter les moyens de développer l'industrie du tourisme.

Participation des néo-Canadiens

Le programme des fêtes de 1942 ne comporte pas simplement la participation active des éléments français et anglais, i.e., dans l'évocation des origines de Montréal.

Nous avons déjà cependant fait des démarches auprès des éléments étrangers qui ont choisi Montréal comme patrie d'adoption, pour les inviter à se joindre à nous en cette circonstance mémorable.

La réponse de tous ceux que nous avons approchés a été spontanée, et déjà nous sommes en mesure d'annoncer qu'au moins une dizaine de nationalités originaires des pays d'Europe se préparent à rendre hommage à la ville qui les a accueillis avec générosité, et qui les a invités à contribuer à son progrès et à sa prospérité.

Si l'espace me le permettait, je pourrais détailler ici les projets que nous avons étudiés depuis longtemps, de concert avec les divers groupements de jeunesse montréalaise, de tous les rangs, et de toutes les conditions, ainsi que le programme que nous sommes en train d'élaborer dans le domaine scientifique, mais ici encore nous sommes arrêtés dans notre travail par l'incertitude au sujet de la réalisation de certains travaux.

C'est ainsi, par exemple, que nous aimerions offrir à Montréal une exposition des Jeunes Naturalistes de la province, et Dieu sait quelles démarches nous avons faites depuis huit mois, pour signaler à certaines autorités l'endroit propice à cette grande manifestation; ainsi que les améliorations nécessaires pour la tenue de cette exposition.

Je pourrais parler encore de nos projets d'un "Carnaval d'Hiver" dans les traditions d'autrefois.

Je pourrais donner en détail le programme d'un festival du costume, d'un grand défilé historique, dont nous étudions la composition, mais je préfère attendre que toutes ces choses se soient précisées davantage et qu'elles aient reçu l'approbation de notre Commission avant de les soumettre au public.

Un programme d'urbanisme

On a vu que récemment nous avions entrepris d'inviter notre population à embellir, à l'approche des fêtes de 1942. Cette campagne, cependant, n'est pas précisément de l'urbanisme.

Ici, je m'abstiendrai de signaler les efforts continus de la Commission du IIIe centenaire, depuis un an, dans le but d'amener la Cité et les corps publics à s'entendre sur un programme de développement urbain, tant au point de vue amélioration des voies de circulation, qu'au point de vue embellissement de la Cité.

Ce n'est pas qu'il manque de plans, de suggestions, et d'appui de la presse en général. Confessons-le, bien que tout le monde soit en faveur, et cela depuis au moins vingt ans, d'un plan directeur pour la ville de Montréal, on n'a pratiquement rien fait, hormis certains travaux préparatoires qui se composent de tracés, de relevés et de statistiques.

Pourtant, les exhortations, les conseils et les suggestions ne nous ont pas manqué. Ceux qui ont lu le *Montréal* de M. Raymond Tanghe, publié en 1936, comme ceux qui, réunis au Cercle Universitaire la même année, entendaient l'urbaniste français, M. Beaudoin, architecte en chef du gouvernement français, définir le coeur géographique et topographique de Montréal, comme ceux qui ont pu lire le volume *Le Front contre la Vitre*, de M. Edouard Montpetit, pour ne citer que trois auteurs, ont pu se rendre compte de la nécessité d'un plan d'ensemble à Montréal.

Nous avions cru qu'à l'occasion du IIIe centenaire de Montréal, en 1942, on aurait pu entreprendre la réalisation de ce plan directeur, qui se serait ensuite développé sur une période de 25 à 50 années.

M. Jacques Greber, par exemple, avec qui nous nous sommes entretenus plusieurs fois, nous avait indiqué les premiers jalons d'un tel plan. La Commission du IIIe centenaire, à plusieurs reprises, tentait de trouver la formule pour amener les autorités et les corps publics, ainsi que divers groupements de citoyens, à s'entendre sur les moyens de réaliser ce grand projet d'urbanisme. Elle continuera son travail mais ici encore, l'unité d'action est absolument nécessaire à la réussite du projet.

Il n'est pas un étranger qui, ayant visité Montréal, ne cesse d'exalter ses beautés naturelles et sa situation géographique. Et on entend souvent cette phrase qu'on aime à se répéter à soi-même: "Ah! si les Américains avaient Montréal!"

Un plan d'ensemble

Le plus beau monument que nous pourrions offrir en souvenir pour le IIIe centenaire de Montréal, aux citoyens de la métropole, serait sans aucun doute ce plan d'ensemble dont on parle depuis si longtemps, et que l'on n'a pas encore attaqué de front.

Que de rêves ne fait-on pas, quand du sommet du mont Royal on jette un regard sur l'immense ville qui, il y a 300 ans, n'était qu'une bourgade?

Il y a quelques semaines, on annonçait à Québec la nomination, comme directeur de l'Office du Tourisme provincial, de M. Maurice Hébert, membre de la Société Royale du Canada, et l'un des meilleurs écrivains de la jeune génération. Je me souviens d'une visite que M. Hébert faisait à Montréal en 1936, alors que du chalet de la montagne il regardait la grande ville avec des yeux d'admiration; et à la suite de cette visite, il faisait cette réflexion, que des centaines d'autres ont dû faire depuis, sous une autre forme: "Montréalais par ma mère, disait-il, j'ai une grande affection pour notre métropole, et je rêve d'une ville dont les artères maîtresses, disposées en éventail autour d'un épicentre, ne seraient que de spacieuses enfilades par où l'on aboutirait à des jardins et à des places sises le long du fleuve et du mont Royal".

Que manque-t-il donc pour que nous puissions réussir à voir entreprendre ce plan d'ensemble dont il est éternellement question?

La question continue à se poser, et elle continuera jusqu'à ce que quelqu'un ait réussi à obtenir cette union sacrée sans laquelle rien de pratique ne peut s'accomplir.

* * *

C'est un peu à bâtons rompus que j'ai parlé du programme des fêtes du IIIe centenaire de Montréal. Nos cartables contiennent d'abondantes suggestions, et nous accueillons volontiers toutes celles que l'on nous envoie. Nous continuerons notre travail comme si aucun obstacle ne devait se dresser devant nous d'ici 1942.

En attendant, nous préparons notre deuxième exposition de l'artisanat à l'Ile Sainte-Hélène, qui se tiendra du 15 juin au 7 juillet prochain.

Cette exposition, la seconde que la Commission du IIIe centenaire entreprend dans le domaine de l'artisanat, est comme un avant-goût de la grande exposition des arts et métiers domestiques qui sera comme le "clou" des fêtes de 1942.

C'est pour stimuler l'ardeur et l'ambition des exposants et de nos artistes du terroir, qui se répartissent dans Québec, que nous avons institué cette année des concours dont nous donnons ci-après les conditions, et auxquelles nous invitons les artisans à participer.

* * *

La Commission du IIIe centenaire, formée d'hommes d'affaires, qui ont bien voulu fournir gratuitement aux citoyens de Montréal le bénéfice de leur expérience, leur talent et leurs efforts, continuera ses travaux de préparation, et elle compte sur la bonne volonté, la coopération, et surtout la fierté civique des citoyens de l'antique Ville-Marie.

Léon TREPANIER

Les Irlandais

A L'ÉPREUVE ET A L'OEUVRE

(Suite de la page 49)

des passagers n'avait échappé au terrible fléau du typhus.

Le Père du Ranquet fut le premier à se porter au secours des affligés et ce qu'il y trouva fut une foule de malades et de morts gisant pêle-mêle sur la rive de la Pointe Saint-Charles. Il demeura sur les lieux à administrer les derniers sacrements jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit.

Au secours des typhiques

Dans la nécessité de fournir des hôpitaux aux malades, le gouvernement s'empressa d'ériger trois grands bâtiments de bois plutôt rudimentaires. Bientôt on eut à élever onze autres abris. Graduellement on les rendit plus confortables, et on fournit les lits de bois pouvant recevoir deux patients; ces lits, il est vrai, pouvaient à peine en porter le nom, puisqu'ils ne possédaient aucun matelas, mais consistaient plutôt en des couches de paille entourées de cadres de bois où souvent les vivants côtoyaient les morts. Mgr Bourget intervint auprès des religieuses pour qu'elles vinssent porter des soins aux épidémiques. Les Soeurs de la Providence ne tardèrent pas à répondre à l'appel de leur évêque le 24 juin. Le lendemain matin, douze de ces humbles héroïnes se mettaient résolument à porter les soins implorés par les malades. On a décrit déjà les tristes scènes de petits enfants trouvés pleurant dans les bras refroidis de leurs mères, d'hommes courageux souffrant des agonies dans un silence stoïque, aux côtés de leur épouse frappée du terrible mal. D'autres religieuses furent appelées; on permit même aux soeurs cloîtrées de l'Hôtel-Dieu de sortir de leur couvent pour apporter elles aussi leur aide.

On comptait journellement de cinquante à soixante morts, dont les cadavres étaient placés dans un immense charnier, en attendant d'être enterrés; dans le désordre général il paraît que des malheureux furent même placés vivants avec les morts.

Il y eut 10,000 morts; un émigrant sur dix.

Dans leur oeuvre de miséricorde, cinq prêtres et sept religieuses succombèrent. Et parmi les martyrs qui firent le sacrifice de leur vie aux émigrés, je crois que nous pouvous aussi placer M. Jackson Richards qui lui aussi contracta le typhus et mourut le 25 juillet 1849, entouré de la considération et de l'estime des Irlandais.

Le plus gros bloc de pierre tiré du fleuve Saint-Laurent lors de l'érection du pont Victoria fut posé en 1859 sur un petit terrain à la Pointe St-Charles, pour commémorer ces victimes de 1847.

La population irlandaise eut l'occasion de rendre un peu, quelques années plus tard, la charité qu'on lui avait faite.

Lorsque le Parlement à Montréal fut brûlé en 1849 par les fanatiques, dans les sentiments des meneurs on pouvait constater une part considérable de bigoterie. Ceux-ci avaient aussi décidé de brûler la maison des Jésuites, l'église Saint-Patrice et le couvent des Soeurs Grises. Mais des bandes d'Irlandais qui montèrent la garde les en empêchèrent. Le Père Haviquez, écrivant de Montréal en août 1849 à un ami en France, rappelle comment le couvent des Soeurs Grises, tout près du Parlement, aurait passé au feu "si les braves Irlandais n'étaient pas accourus à leur secours et venus à bout, après d'extraordinaires efforts, de maîtriser les flammes".

Les orphelins recueillis

L'épidémie de typhus en 1847 avait fait plusieurs milliers d'orphelins, et ils furent recueillis dans les familles canadiennes, comme en 1820. 27 ans avant, Mgr Plessis avait exhorté les fidèles à adopter dans leurs familles des orphelins irlandais.

Certes, les Canadiens français ont fait preuve d'un zèle et d'une charité que les Canadiens irlandais ne peuvent jamais oublier.

Chassés du pays natal par une politique impériale insensible, condamnés à souffrir les tourments les plus effroyables de la peste sur mer, ces malheureux se trouvèrent abandonnés sur les rives d'une terre étrangère, au sein d'un peuple inconnu. Et c'est là pour la première fois qu'ils éprouvèrent la chaleur chrétienne d'une main charitable. Ce fut pour eux une expérience dont le souvenir est gravé dans les coeurs reconnaissants. Et voilà pourquoi nous sommes si attachés à la ville de Montréal.

Naturellement, on ne peut pas cacher les divergences de vues qui se manifestèrent de temps en temps par la suite, car les Canadiens français et les Canadiens irlandais sont deux races, et les préjugés existent de chaque côté. Mais ce sont là des troubles de famille, qui sont peut-être "the spice of life".

Comme a dit Thomas d'Arcy McGee:

"Sons of the brave! Shall we descend to spend our souls in parish quarrels?"

La vérité n'est pas complexe. L'ambition des Canadiens irlandais doit se résumer à ceci: devenir de vrais catholiques et de vrais Canadiens.

Au fond, les Canadiens irlandais veulent bâtir essentiellement la même cité que les Canadiens français; seulement la forme est différente comme la forme de l'église Notre-Dame diffère de celle de l'église Saint-Patrice.

Ce n'est pas l'ancienne tour de Babel qu'on veut reconstruire, mais la tour "Bab-El" dans son sens originel de "Porte de Dieu". Et nous pouvons la construire si nous avons chacun des interprètes patients et éclairés.

Timothy P. SLATTERY

Depuis 38 ans...

.... que notre maison est fondée, le personnel a passé de 5 au début à plus de 120 actuellement, et le siège social établi à Montréal a étendu ses ramifications à Québec, à Paris, aux Trois-Rivières, à Ottawa, à Toronto et enfin à Bruxelles. Le souci constant de bien nous renseigner et de conseiller la clientèle selon notre expérience a contribué largement à la réalisation d'un tel développement.

Nous avons été à la disposition de l'Etat tout aussi bien que de la plus modeste municipalité ou institution religieuse; l'acheteur important ainsi que le petit épargnant a trouvé chez nous les renseignements qui lui sont utiles pour bien placer son capital et pour le faire fructifier selon ses besoins.

Nous tenons à conserver ces traditions et à répandre dans la Province et au delà une saine propagande sur les placements sérieux d'origine québécoise.

L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
du Montreal Curb Market et du Can. Commodity Exchange

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
Achat et vente d'obligations
Statistiques et renseignements financiers

MONTRÉAL
Québec
Trois-Rivières
Paris
Bruxelles
Ottawa
Toronto

La grande épopée des onze frères Le Moyne

Le geste des fils Le Moyne, tous Montréalistes, pour la défense du Roy de France.
Exploits qui dépassent les récits les plus fabuleux des légendes.
Le Cid canadien — Conquête de la Baie d'Hudson, de Terre-Neuve — Québec sauvé par les Le Moyne — Fondation de la Louisiane — Le « Chevalier des Mers »

Par ALEXIS GAGNON

On retrouve à l'origine historique de tous les peuples des légendes qui racontent les récits fabuleux de héros mythiques, car chaque nation exige un passé d'héroïsme surhumain, exaltant, qui est pour elle un besoin et une nécessité patriotique et sentimentale.

Ce sont des récits fantaisistes ordinairement inspirés par quelque maigre et falot événement, mais que les poètes ont sertis en des verrières aux coloris étincelants.

Mais la gloire, sans doute unique, du Canada français, est de présenter une épopée merveilleuse qui semble tenir de la légende la plus fantasiée, mais qui, cependant, a été vécue entièrement, et que Charles de la Roncière a célébrée il y a une dizaine d'année dans son beau livre: "Une épopée canadienne". Il y raconte l'histoire de la famille Le Moyne, qu'il appelle "Les Macchabées de la Nouvelle-France", avec, en tête, Pierre Le Moyne, d'Iberville, le "Cid Canadien".

Le récit historique de leurs faits et gestes tient de l'invraisemblable et suppose un ensemble de qualités exceptionnelles, un bonheur étourdissant, mais surtout un courage et une force d'âme de héros homériques.

"A un moment, écrit Charles de la Roncière, où il n'y avait au Nouveau-Monde qu'une poignée de Français accablés d'adversaires, onze frères tinrent haut le pavillon de leur patrie. Partout où notre prestige était en péril, l'un ou l'autre accourait. Des plaines glacées de la baie d'Hudson aux rives brûlantes du golfe du Mexique, de Terre-Neuve aux Antilles, leur champ d'action fut immense. Ayant sauvé Montréal et Québec, ils firent trembler New-York, et ils fondèrent la Nouvelle-Orléans.

"L'histoire connaît à peine leur nom . . . mais dans l'histoire, l'un des Bienville sera célébré comme le Père de la Louisiane. Une vie d'épopée fera de Le Moyne d'Iberville le "Cid canadien". Et quand Le Moyne de Saine-Hélène succombera à ses blessures, après avoir repoussé les Anglais, les Iroquois, nos ennemis, s'associeront à notre deuil en envoyant, en guise de lettre de condoléances, des "colliers de porcelaine", et comme offrande, deux captives. . . .

"Dans l'agonie du siècle de Louis XIV, où le vieux Roi, sans vaisseaux, sans argent, fait tête, comme un solitaire, à une meute d'ennemis, ce fut bien une épopée que la vie héroïque de onze frères qui surent, aux extrémités du monde, imposer la volonté de la France".

Charles Le Moyne

Les origines de la famille étaient des plus modestes. Le père des Macchabées de la Nouvelle-France, Charles Le Moyne, était fils d'un hôtelier de Dieppe, en France. Alors qu'il n'avait que 15 ans, son oncle, Adrien Duchesne, qui exerçait à Québec les fonctions de chirurgien, le fit mander, en 1641.

Charles s'en fut aux Trois-Rivières, puis à Montréal. C'était dans un temps où les colons de Ville-Marie étaient constamment assiégés par les Iroquois et où hommes et femmes faisaient le coup de feu contre l'insaisissable ennemi. Dollier de Casson raconte comment une des femmes, Martine Messier, femme d'Antoine Primot, le 29 juillet 1652, fut surprise par trois Iroquois armés de haches, alors qu'elle n'avait aucune arme pour se défendre. Au lieu de fuir, elle se défend comme une tigresse furieuse, et malgré les coups de hache, amoche un sauvage qui s'enfuit en hurlant. Les Français accourent et comme elle gît, navrée, sanglante, l'un d'eux, le coeur tourné de compassion, l'embrasse. Elle lui flanque un magistral soufflet, ce qui lui vaut, de la part du pieux écrivain, de grands éloges.

La mère des héros

Cette maîtresse femme, connue depuis sous le nom de Parmanda, avait amené avec elle de France une fille adoptive, Catherine Thiery, de Saint-Denis le Petit, au diocèse de Rouen. Quand elle eut 14 ans, Charles Le Moyne la demanda en mariage et, suivant les us français qui eurent de tout temps un respect religieux pour le papier timbré, il s'engagea à l'épouser bientôt sous peine de verser 600 livres.

"Le dédit n'eut point lieu, écrit La Roncière. Six mois après, le 28 mai 1654, le mariage était célébré à Montréal. Comme dot, Maisonneuve gratifiait le jeune époux de l'arpent de terre sur lequel était construite, près de l'hôpital, sa maison, et 90 arpents de terre à la pointe Saint-Charles". Elle devait donner à la Nouvelle-France les onze paladins qui allaient la défendre et la sauver.

Un diplomate

Charles Le Moyne était un brave soldat, mais surtout un homme d'une rare intelligence et un diplomate né. En 1655, il manoeuvre si bien qu'il aide à capturer six chefs iroquois, ce qui permet de négocier avec les Iroquois, de recouvrer des prisonniers français, d'obtenir quelque répit et d'achever la construction des maisons. Le Moyne se distingue tellement dans la lutte contre les Iroquois qu'en 1665 il reçut en fief l'île Sainte-Hélène. Au mois de juillet de cette année, comme il était à la chasse dans l'île, il fut enveloppé d'un parti d'Iroquois et fait prisonnier. Mais Le Moyne, que les Indiens appelaient Akouessan ou "la Perdrix", avait pris un tel ascendant que les Iroquois, au lieu de le torturer, l'adoptent comme un des leurs et le choisissent comme leur protecteur auprès du gouvernement français. Trois mois plus tard, il est ramené par le chef iroquois Garacontié, à Montréal.

Chevalier de Longueuil

En 1668, Le Moyne, en récompense de ses services à la colonie, est créé chevalier par Louis XIV et il prend comme nom "Longueuil", village d'où venaient ses parents, et il donne à un autre fief le nom d'Iberville, porté par un hameau de la châtellenie normande d'Hotot. En même temps il était greffier de la sénéchaussée de Montréal, il possédait en outre un grand magasin avec succursales à l'île Saint-Paul et à la rivière du Loup.

Désormais la tâche de Le Moyne sera d'agir comme ambassadeur et interprète auprès des Indiens. Il fait accepter par les Iroquois la fondation du fort Frontenac (aujourd'hui Kingston), ce dont le gouverneur Frontenac le récompensa en lui concédant le territoire de Châteauguay.

En 1884, Le Moyne sauve la colonie en arrêtant par une habile négociation une grande attaque des Iroquois.

Le gouverneur La Barre demanda pour Le Moyne le gouvernement de Montréal, mais en 1685 Le Moyne mourut avant de recevoir cette suprême récompense. Il laissait douze enfants.

Un seul, Charles Le Moyne de Longueuil, fit ses études au petit séminaire des Missions Etrangères, à Québec; les autres 10 garçons se contentèrent de l'école paroissiale de Montréal, où enseignait l'abbé Souart, dont Charles Le Moyne de Longueuil épousa la nièce.

Les onze frères Le Moyne

La Roncière écrit: "Des Macchabées de la Nouvelle-France, comme on appelait les onze frères, Louis XIV tint à faire passer à la postérité la renom, en érigeant en baronnie la terre de Longueuil et en dressant de leurs exploits une liste qui devait s'allonger encore.

Qu'on en juge:

"Charles Le Moyne de Longueuil, né le 10 décembre 1656, capitaine des troupes de la Marine, gouverneur par intérim de la Nouvelle-France, estropié en la défendant.

"Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, né le 16 avril 1659, capitaine d'une compagnie de la Marine, blessé mortellement en sauvant Québec;

"Pierre Le Moyne d'Iberville, né le 20 juillet 1661, capitaine de vaisseau, mort à son bord au cours d'une campagne;

"Paul Le Moyne de Maricourt, né le 15 décembre 1663, enseigne de vaisseau et capitaine d'une compagnie de la Marine, mort des fatigues d'une campagne;

"François Le Moyne de Bienville, né le 16 mars 1666, officier des troupes de la Marine, tué à l'ennemi;

"Joseph Le Moyne de Sérigny, né le 22 juillet 1668, capitaine de vaisseau, commandant général de la Louisiane;

"François Marie Le Moyne de Sauvole, né le 22 septembre 1670, enseigne de vaisseau, mort à son poste en Louisiane;

"Louis Le Moyne de Chateauguay, né le 4 janvier 1676, enseigne de vaisseau, tué à l'ennemi;

"Gabriel Le Moyne d'Assigny, né le 11 novembre 1681, garde de la Marine, mort au cours d'une campagne;

"Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, né le 23 février 1680, commandant général de la Louisiane;

"Antoine Le Moyne de Chateauguay, né le 17 juillet 1683, capitaine des troupes de la Marine, gouverneur de la Martinique, de la Guyane puis de l'île Royale.

Aux onze frères, joignez leurs beaux-frères, le lieutenant de vaisseau Pierre Payen de Noyan, époux de Jeanne Le Moyne, mort à son bord; le major des troupes de la Marine au Canada, Jean-Baptiste Bouillet de La Chassaigne, époux de Marie-Anne Le Moyne.

Les fils de Charles Le Moyne allaient continuer l'oeuvre de leur père de façon magnifique.

Le massacre de Lachine

Le 5 août 1689, après la perfidie du gouverneur Denonville, qui avait capturé des chefs iroquois contre la parole donnée, a lieu le massacre de Lachine par 1500 Iroquois. Denonville envoya l'aîné de la famille Le Moyne pour arrêter l'élan terrible des sauvages. Charles Le Moyne de Longueuil part avec 100 soldats et 50 sauvages alliés. Il se bat une contre 10, mais en désespéré. Il revint le soir, porté par quatre sauvages, la jambe brisée avec seulement un soldat et douze Indiens. Le reste avait été tué ou fait prisonnier, mais l'élan des Iroquois était brisé.

L'expédition de Corlaer

La campagne iroquoise continua quand même, désastreuse, et il fallut le retour du comte de Frontenac, qui répara la perfidie et la sottise de Denonville. Il reprend l'offensive en portant la guerre chez les véritables instigateurs de la campagne iroquoise, les Anglais, et il envoie trois colonnes formées l'une à Montréal, l'autre à Québec et la troisième aux Trois-Rivières contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre.

La colonne de Montréal formée de 210 hommes, dont 80 Iroquois amis, 16 Algonquins, est sous le commandement de trois frères Le Moyne: Sainte-Hélène, Iberville et Bienville. Elle se dirige vers Orange, en Nouvelle-Angleterre. Mais, sur le conseil des Indiens amis, on décida de tomber sur Schenectady, appelé Corlaer, le soir du 18 février 1690. On tue 60 hommes, on en épargne autant de vieillards, femmes et enfants, et on amène 27 jeunes gens en captivité.

La défense de Québec

Le 7 octobre 1790, la flotte de Phipps entre dans le golfe Saint-Laurent. La colonie alertée envoie des renforts à Québec, et de Montréal Le Moyne de Longueuil et Le Moyne de Sainte-Hélène arrivent avec des volontaires, tandis que Le Moyne de Maricourt arrive avec les Canadiens qui ont chassé les Anglais de la baie d'Hudson.

Dès que les chaloupes anglaises arrivent sur la rive nord de Québec, une fusillade les accueille. Le Moyne de Longueuil dirige la défense. La flotte anglaise comprenait 34 vaisseaux. Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène commandait les batteries de la ville basse. Dès la première salve, il abat le drapeau du gros vaisseau amiral *Six-Friends*. La flotte riposte, mais Sainte-Hélène dirige un tir désastreux. Il met le navire-amiral *Six-Friends* hors de combat, oblige le *Swan*, un autre navire-amiral, à se sauver.

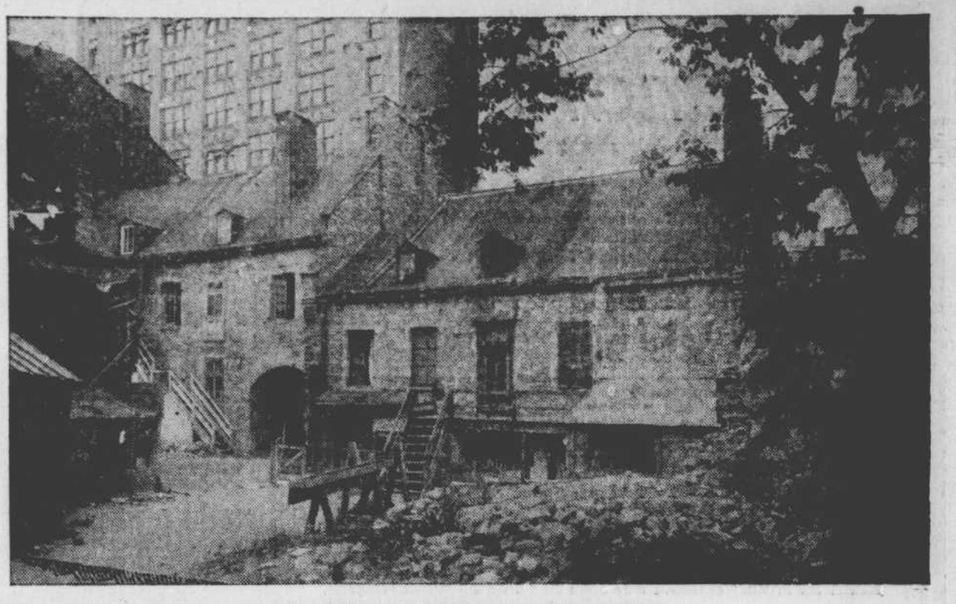
Phipps alors tente un débarquement le 18 octobre sur la côte de Beauport, mais Sainte-Hélène et Longueuil accourent. Retranché derrière les maisons, Sainte-Hélène mitraille la colonne de débarquement du major Walley, la rejette dans le marais de la Canardière.

Le 21 octobre, la troupe de débarquement, renforcée de six pièces de canon, reprend l'offensive, mais Frontenac, accouru avec trois bataillons au gué de la Petite-Rivière, les attend pendant que sur les flancs les deux LeMoyne attaquent et mettent l'ennemi en déroute. Pendant la bataille, Sainte-Hélène a la jambe brisée d'une balle et Longueuil échappe à la mort grâce à sa corne à poudre qui écrase une balle enemie.

Les Anglais se rembarquent et la flotte anglaise regagne le golfe.

Mais Sainte-Hélène était blessé à mort et, le 4 décembre 1690, il mourait.

(Suite e la page 53)



MAISONS DE GEDEON DE CATALOGNE

Vue de la cour intérieure des maisons construites par le célèbre "ingénieur du roi", vers la fin du XVIIème siècle. Elles se trouvaient rue Saint-Vincent (face à la Morgue actuelle); plusieurs sommités les habitèrent successivement. Elles furent démolies avec bien d'autres aussi précieuses, vers 1923, pour faire place au nouveau Palais de Justice. Dans le fond, l'édifice moderne de "La Sauvegarde" souligne le contraste de deux époques.

rouches ennemis des Français, s'étaient abstenus de toute participation aux conférences de paix. L'adhésion de tous les autres amena enfin la leur. Ils envoyèrent (2 juillet 1702) trois chefs auprès de M. de Callières, expliquer leur tardif acquiescement au pacte général des Indiens du Canada. On apprit d'eux — on s'en doutait déjà — qu'ils n'étaient pas descendus avec les autres nations, parce qu'ils avaient été empêchés par le gouverneur d'Orange. Cette fois, ils étaient venus sans lui en parler.

Les Agniers mirent le dernier paraphe au grand traité de Montréal.

C'était la fin de soixante années d'alarmes, d'angoisses et d'horribles massacres. Il n'est pas exagéré de dire que le dixième au moins de la population de Villemarie avait versé son sang pour la défense de la Nouvelle-France. En amenant les sauvages à signer la paix universelle, M. de Callières eut le mérite de réussir une grande entreprise, où tant d'autres avant lui avaient échoué, nous devrions plutôt dire que d'autres avaient rendue possible par le sacrifice de leur vie.

Aperçu géographique de l'île de Montréal

Située à l'angle du 45° 31' de latitude nord et du 73° 4' de longitude ouest, l'île de Montréal comprend une superficie d'environ 145,000 arpents carrés. Baignée à l'est et au sud par le fleuve Saint-Laurent, elle s'étend sur une longueur de 32 milles dans la direction nord-est. Sa plus grande largeur est d'environ 11 milles. Elle a à peu près la forme d'un triangle rectangle, dont l'hypoténuse s'appuie sur la rivière des Prairies et les deux côtés longent le fleuve, qui dévie presque à angle droit à ville LaSalle.

La formation géologique a peu accidenté son plan de surface. L'évolution volcanique a cependant fait surgir au centre de l'île, vers la fin de l'époque dévonienne, le bloc du mont Royal, dont le sommet le plus élevé a 750 pieds d'altitude. La même évolution a dû soulever la cambrure entre les rues Sherbrooke et Laurier, qui est très prononcée au parc Jeanne-Mance et qui se nivelle au bois de La Fontaine. Les terrasses, qui s'étagent du bas de la ville à la rue Sherbrooke, sont évidemment le résultat de la régression des eaux du grand fleuve qui, aux temps préhistoriques, couvraient tout le territoire en un immense lac.

Camille BERTRAND: *Histoire de Montréal.*

La grande paix de Montréal

Le 8 septembre 1700, au milieu d'un camp militaire de grand apparat, le gouverneur général, les hauts officiers civils et personnages ecclésiastiques de Montréal, les ambassadeurs sauvages en costumes officiels, sont réunis sur la place publique. Les signatures françaises se mêlent aux signes symboliques des tribus sur le parchemin, qui doit mettre fin pour toujours à l'affreuse guerre iroquoise de soixante ans, et dont Villemarie avait tant souffert depuis sa fondation. La "Grande Paix de Montréal" est unique dans l'histoire de notre ville. C'est peut-être aussi le seul traité qui n'ait jamais été violé par les parties contractantes.

Ce document historique porte les signatures de MM. de Callières, de Champigny, de Vaudreuil, de Ramezay, Dollier de Casson, de La Colombière, de Maricourt, de Joncaire, des Pères Guillaume, gardien des Récollets, Cholence, supérieur des Jésuites, Jean Anjalran, missionnaire et Vachon de Belmont, Sulpicien. Du côté des sauvages, cinq chefs des Iroquois et huit ambassadeurs des Hurons, des Outaouais, des Abénaquis, des Kikapous, des indigènes chrétiens du Sault Saint-Louis et de la mission de la montagne apposèrent sur le document les signes distinctifs de leurs nations.

L'année suivante (29 juillet 1701), une autre grande assemblée s'ouvrait à Montréal. Une vingtaine de tribus de l'Ouest avaient envoyé des ambassadeurs pour ratifier le traité du 8 septembre précédent.

Jusqu'ici les Agniers, les plus fa-

Meilleurs souhaits à l'occasion du 30ème anniversaire du journal le "Devoir"

Albert Lumab

PHOTOGRAPHE

Vive le DEVOIR encore longtemps !

Le "Devoir" a contribué pour une très large part à l'expansion des industries et du commerce chez nous.

Il a vraiment fait oeuvre excellente, nous lui en savons gré.

Nous lui souhaitons donc, en ce 30ème anniversaire de fondation, de vivre encore longtemps.

EUGÈNE DOUCET Limitée

IMPRIMEURS

Librairie et Feuilles mobiles

2261, ave Papineau, Montréal, Tél. AM. 2168*

Notre pays et les autres pays

par NEVILLE CHAMBERLAIN

Premier ministre de Grande-Bretagne

Bref résumé de l'ouvrage:

Le Premier britannique a choisi lui-même les discours historiques qui composent ce recueil; ils précisent l'histoire de l'Europe, des semaines précédant l'Anchluss aux journées les plus récentes. Toute la politique anglaise — base de la paix du monde — justifiée pour le passé et indiquée pour le plus proche avenir.

Un volume in-18 jésus, de 192 pages broché. Prix régulier .60, réduit à .50 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BE. 3361

1910 — 1940

Au

DEVOIR

Hommages

et

Meilleurs Voeux

de:

Les Epiciers Modernes

Les Magasins E-M Stores

La Boulangerie Provinciale

Défendre la langue française avec des armes modernes

HISTORIQUE

Fondée en 1930, la compagnie FRANCE-FILM connut des débuts difficiles! Les animateurs de la première heure se butaient à un public peu convaincu de l'intérêt du film français et dont l'enthousiasme se réservait pour d'autres distractions.

Il fallut, plusieurs années après la fondation, l'apport vigoureux d'un éminent financier canadien-français, animé d'un bel esprit de race, pour insuffler à la jeune firme un sang nouveau.

Cet homme s'avisa du rôle éminemment national que le film français était appelé à jouer en notre pays. Sous sa puissante impulsion, sous sa direction éclairée basée sur une vision précise de l'avenir, la compagnie FRANCE-FILM s'établit enfin sur des bases solides.

Certes des films tels que "ACCUSEE, LEVEZ-VOUS", "LA TENDRESSE", "MARIUS", "LES MISERABLES", "LES DEUX ORPHELINES" avaient connu de vifs succès. L'essentiel était de continuer, de pousser de l'avant et surtout de durer.

La réorganisation de la compagnie FRANCE-FILM permit d'élargir les cadres et de présenter à l'écran du "ST-DENIS" et du "CINEMA DE PARIS" de Montréal des films plus riches, plus élaborés. Les effets de cette méthode rationnelle ne tardèrent pas à se faire sentir. Le public manifesta nettement du goût au film français; les artistes devinrent plus familiers et l'indifférence du début se métamorphosait en engouement.

De Montréal, la popularité du film français ne tarda pas à rayonner. La Vieille Capitale à son tour vit trois de ses plus belles salles, le "VICTORIA", le "CANADIEN" et le "CINEMA DE PARIS" consacrer leur écran au film d'expression française.

Bientôt Trois-Rivières avec le "CINEMA de PARIS", Sherbrooke avec le "CINEMA DE PARIS" emboîtèrent le pas. En peu d'années le film français s'était flanqué aux positions avancées et son influence prenait de jour en jour plus d'ampleur.

Puis les autres villes de la province furent dotées d'une salle française. Joliette, Granby, Sorel, Valleyfield, Rivière-du-Loup, St-Jérôme, Rimouski, Chicoutimi voyaient leur désir se matérialiser.

Cette expansion ne fut pas sans efforts car les difficultés naissaient à chaque instant sous les pas de la valeureuse firme qui défendait le principe suivant: à population française, film français.

Après les centres, le cinéma français pénétra dans les régions les plus reculées de la province. Aujourd'hui le film français pénètre dans les régions les plus reculées de la province. Aujourd'hui le film français élève sa grande voix un peu partout dans le pays. Sait-on qu'actuellement le film français est joué en Ontario, dans l'Ouest et même sur la côte du Pacifique? Toutes les agglomérations françaises dispersées sur le vaste territoire du Dominion s'approvisionnent en films français.

La Compagnie FRANCE-FILM poursuit son avance tel un infatigable pionnier partout où l'oreille réclame l'audition du doux parler de France. La production des studios français a marché de pair avec ce progrès. A tel point que le cinéma français prime aujourd'hui dans l'ordre intellectuel et fait l'admiration de la critique universelle.

Hier, c'était "UN CARNET DE BAL". Aujourd'hui, QUAI DES BRUMES" remporte haut la main tous les honneurs de la Biennale de Venise et se voit proclamer "le meilleur film étranger" par la presse cinématographique de New-York et d'Hollywood.

Un moment on a craint que la guerre n'anéantit une si belle oeuvre.

Croire à pareille éventualité, c'est mal connaître la France.

FRANCE-FILM a cru et croit encore au Cinéma français.

Cette confiance n'a jamais été trompée dans le passé — le public le sait — et ne saurait l'être dans l'avenir. Dans la mesure de ses moyens et des concours qui la suivent, FRANCE-FILM a choisi pour but l'enrichissement de la langue française. Mettre en relief, d'une manière concrète, toutes les possibilités d'expression du Septième Art au service du vocable français: telle est la politique de FRANCE-FILM.

Il ne nous appartient pas de dire l'ampleur des résultats obtenus. Mais d'aucuns savent que le film est devenu l'arme la plus puissante et la plus efficace dans notre défense contre l'anglicisme.

Au moment où, à défaut de réalités, on se grise trop facilement de promesses et d'espoirs, le résultat obtenu par FRANCE-FILM mérite d'être porté à l'attention du public. C'est le but exprès de cette page publicitaire.

Que le public lecteur sache qu'actuellement au delà de CENT salles projettent du cinéma français. C'est gigantesque. Et cela en dix ans grâce à une firme strictement canadienne-française qui, au-dessus du succès financier, a tenu compte des valeurs patriotiques.

Le film français est aujourd'hui chez lui au Canada. Il y a gagné une place de premier plan et son action ne doit pas cesser de s'exercer de mille et une façons. En conséquence FRANCE-FILM a pris maintes initiatives nouvelles — nous en parlons ici même — qui tendent à conférer au Septième Art, outre son rôle récréatif, une action éducationnelle d'une haute envergure.

LE FILM DE 16 m/m

En même temps que le film français sur pellicule de 35 m/m (format commercial) prenait l'expansion que l'on sait, le problème d'alimenter les localités dépourvues de salles adéquates se faisait de plus en plus sérieux.

La solution existait toutefois: le film sur pellicule de 16 m/m (petit format). L'inestimable avantage de cette pellicule est d'être ininflammable de telle sorte qu'avec les précautions élémentaires, il devient possible de présenter du film français dans les endroits les plus reculés, comme dans les salles les plus disparates: écoles, collèges, couvents, et même à domicile.

Apprendre à mieux parler notre langue, la défendre avec l'arme moderne qu'est le cinéma, le faire pénétrer et respecter partout, tels ont été les motifs de la création du service du 16 m/m.

Le film de 16 m/m a élargi dans une mesure insoupçonnée l'action populaire du film français. Là où des frais onéreux de construction de salles prohibaient en quelque sorte son exploitation, le film français se rend aujourd'hui. Un petit appareil portatif — nous en donnons dans cette page la description et les qualités techniques — des bobines de film ininflammable, des sujets de choix... et le spectacle est parfait.

FRANCE-FILM créa donc son service de films en 16 m/m devenu aujourd'hui le plus efficace qui soit au pays. Grâce à lui, il est maintenant possible de faire servir le film français à l'éducation dans les écoles; à la récréation dans les patronages, les salles paroissiales et à la maison.

Tout de suite, la formule connut le succès. Certes, le terrain est encore vaste mais FRANCE-FILM a prévu les besoins de l'avenir en augmentant chaque année sa cinémathèque des meilleures réalisations courantes. Si bien qu'actuellement plus de 100 programmes complets sont en disponibilité. Nous donnons plus bas partie de la liste de ces spectacles auxquels des nouveautés s'ajoutent chaque semaine.

Les plus grands succès du film français, succès authentiques et vérifiés par l'engouement que leur manifesta le public — puis examinés et classés par un comité désigné à cet effet — ont donc été reproduits sur pellicule ininflammable.

"Le cinéma à la portée de tous" résume en quelque sorte le sens de cette initiative. Celle-ci n'est encore qu'à ses débuts et offre pour l'avenir un champ immense. Par exemple, le film catéchistique. Voilà une autre innovation française qui doit retenir l'attention, des éducateurs notamment. Les grands événements de la Vie du Sauveur, les images combien émouvantes des Livres Saints, l'explication des commandements de Dieu et de l'Eglise sont autant de sujets merveilleux que le film catéchistique entend traiter. La production de ces films est déjà en cours et son rythme, régulier. Ces bandes seront bientôt disponibles pour location.

L'éducateur trouvera aussi une mine très riche dans le film documentaire sur une infinie variété de sujets. Ces documents tendent surtout à vulgariser afin que leur assimilation soit à la fois agréable et instructive.

Très peu de frais, un appareil solide demandant le minimum d'expérience technique et d'extraordinaires facilités de service que FRANCE-FILM maintient toujours au plus haut degré d'efficience, rendent l'exploitation du film de 16 m/m plus qu'intéressante.

Autre avantage, et capital celui-là. La location du film en 16 m/m peut être faite à la journée, pour quelques jours ou à la semaine. Le prix est à la portée de toutes les bourses. A quelques heures d'avis, le programme choisi peut être livré. Quant à l'appareil la projection et la transmission sonore en sont irréprochables.

En parcourant la liste des sujets, on verra que dans le choix des spectacles FRANCE-FILM s'est efforcée de faire une place égale au drame et au vaudeville, à la tragédie et à l'opérette, à l'ouvrage d'imagination et au documentaire pur ou romancé.

Bref, c'est l'embarras du choix! Il est des programmes pour toutes les circonstances comme pour les publics les plus divers. Si c'est pour une soirée de cinéma à la maison, vous trouverez le programme approprié; si c'est un spectacle de patronage ou de salle paroissiale, la même chose.

Pour résumer, le film ininflammable sur pellicule de 16 m/m est un autre jalon dans l'oeuvre de diffusion du film français au pays.

APRES L'IMAGE ET LA PAROLE... LE MAGAZINE!

Depuis trois ans France-Film a ajouté à ses nombreux services un magazine de luxe, richement illustré, exclusif aux nouvelles des studios parisiens. De lecture attrayante "Le Courrier du Cinéma" a sa place auprès de notre jeunesse qu'elle renseigne sur les belles oeuvres du cinéma français, ses artistes, ses réalisateurs.

LISEZ ET FAITES LIRE "LE COURRIER DU CINEMA"

Cinq sous l'exemplaire partout. Abonnement un an: .50 sous

POURQUOI

les projecteurs sonores 16 mm

"FILMOSOUND"
BELL & HOWELL

sont les plus réputés du monde entier

1o Parce que la tête sonore d'un FILMOSOUND comporte un montage optique serré. La lecture est faite sur le volant libre. La cellule est excitée par une lampe phonique de 4 volts alimentée par du courant à fréquence inaudible.

2o Parce que le couloir, le cadre-presseur et les galets d'entraînement du FILMOSOUND sont minutieusement étudiés pour épargner au film toute usure anormale. A aucun moment la surface émulsionnée utile ne vient en contact avec des parties mécaniques fixes.

3o Parce que la protection du film est parfaite lors de son passage dans le projecteur FILMOSOUND. Le film est repris après le lecteur sonore par un troisième galet denté indépendant dépourvu de "saccades".

4o Parce que la sécurité de branchement est absolue grâce à des fiches spéciales évitant les mauvais contacts, les erreurs de polarité, l'émission de parasites perturbateurs; le système amplificateur est protégé par fusible calibré.

5o Parce que le FILMOSOUND est étudié pour le remplacement rapide, et sans le secours d'outils, de toute pièce susceptible d'usure.

Liste des programmes parlants français 16 mm disponibles pour la saison 1940-1941

GRAND FILM	Complément de programme
Le Barbier de Séville	Le Mystère Electrique
Le Maître de Forges	Vengeance d'Indien
Le Coffret de Laque	Une Idylle au Cirque
La Fille de Madame Angot	Dessin animé comique
Deuxième Bureau	Se Rassembler —
Baccara	Les Conquêtes de César —
L'Heureuse Aventure	Un Voyage aux Iles
Vogue mon Coeur	Dessin Animé Comique
Josette	La Danse des Momies et — Le Voyage du Cardinal Pacelli en France
L'Inde Sacrée	Le Frère André (sa vie, sa mort)
La Rose Effeuillée	Vaisseaux Hantés
Les Deux Gamines	Usine à Noix — Romance d'une Couverture
Ademaï Aviateur	Noranda (Documentaire)
Juanita	Sinistre Aventure
Sans Famille	La Dernière Danse
Mystères de Paris	Les Insectes au Collège
Marinella	Dans le Sac
Les Beaux Jours	Voyage au Fond de la Mer
L'Abbé Constantin	Sur le Sentier de la Guerre
J'ai une Idée	Pêcheurs d'Oiseaux
Mam'zelle Nitouche	Ramenez-les Demi-Morts
La Petite Chocolatière	Dans le Parc
La Pocharde	Le Roi s'amuse
Le Fakir du Grand Hôtel	Ramenez-les Vivants
Fantomas	Paysages de la Nouvelle-France et Le Crayon enchanté
Trois de la Marine	Une Belle Récolte
Stradivarius	Le Chant des Cowboys
Le Coup de Trois	Le Mystère de la Maison Blanche
Une Fois dans la Vie	Mort aux Rats et Chevaux de France
Aux Jardins de Murcie	Batteries de Cuisine et Le Pain de Chez Nous
Le Rosaire	Le Petit Frère de Grey Owl et Vengeance de Lion
Mater Dolorosa	Musique à la Ferme
Veille d'Armes	Un Tour dans la Lune et Noël de Roi
Quelle Drôle de Gosse	Le Roman d'un Innocent
La Porteuse de Pain	Le Transsaharien en Suisse
Le Scandale	La Tour Eiffel (Docum.)
Le Bossu	Marchand de Laine et Astronomie (la lune)
A Minuit le 7	Tours de Plombier et Le Cameroum
La Fille de la Madelon	Ave Maria (La Cathédrale de Chartres)
L'Inspecteur Grey	Branlebas de Combat
Maria Chapdelaine	Jeux Antiques et Images de Paris
Madame la Marquise	Deux Copains au Pôle Nord et Tanger
Le Grand Refrain	La Poule aux Oeufs d'Or et
Don Bosco	La Parade de la Saint-Jean-Baptiste
	Karamoko

GRAND FILM	Complément de programme
La Porte du Large	Le Système Solaire et
La Citadelle du Silence	Je Vois Tout No 5
Trois... Six... Neuf	Fantaisies sur la Glace et
La Treizième Enquête de Grey	Le Mécanisme de la Voix
Double Crime sur la Ligne Maginot	Blagues de Poissons
François 1er	Village sans Dessus-Dessous et
Jérôme Perreau	Pour mieux comprendre Paris
L'empreinte Rouge	Nouvelle Europe — La Rome Moderne
Primerose	Allemagne — et Je Vois Tout No 4
Arènes Joyeuses	Chiens Féroces
Les Deux Gosses	Jeu de Balle au Camp — et
Nuit de Feu	Voulez-vous être un Assassin?
Comte Obligado	Trésors de Pierre — et
Une de la Cavalerie	Joyeux Vagabonds
Promesses	Question du Pacifique — et
Mes Tantes et Moi	Copains en difficulté
Troïka sur la Piste Blanche	Je Vois Tout no 5
Martha	Sahara — et En Parachute (Documentaire)
Un de la Coloniale	Tapisserie et Meubles sculptés
L'Or dans la Rue	Aventure en Atlantique
Monsieur Breloque a disparu	Le Mont Saint-Bernard — et Dessin animé
Passeurs d'Hommes	Les Allumettes — Dessin animé
Les deux Combinards	La Bretagne
Une Gueule en Or	L'Obélisque — et Dessin animé
Les Loups entre Eux	Histoire de Paris — et Dessin animé
Merveilleuse Tragédie de Lourdes	Le Coton — et Le Choc de Jutland
Mon Coeur Incognito	Partir en Voyage — Dessin animé
L'Enfant de Troupe	Un Voyage dans le Ciel — Dessin animé
Trois Artilleurs en Vadrouille	Fontainebleau — et En Avion (Documentaire)
Le Secret de l'Emeraude	Le Téléphone — et Je Voudrais un Joli Bateau
Si tu Reviens	Un Voyage avec Toi
Golgotha (Spécial)	Les Pauvres Gens — et Dessin animé
La Vierge du Rocher	Hawaï — et Rembrandt
Cette Vieille Canaille	Au Coeur de la Jungle — et Dessin Animé
Le Billet de Mille	Exposition de Chiens — et Dessin animé
Une Nuit au Paradis	Radio-Vedettes
La Fille du Régiment	Les Iles Baléares
Un de la Légion	Escales Impériales
Gamin de Paris	Les Routiers — Dessin animé
L'Equipage.	Deglane-Robert (Combat de Lutte) — et
	La France est une Ile?
	Regards sur l'Asie et la T.S.F.
	Conquérants Pacifiques
	Rayon de Soleil
	La Plus Grande France — et Dessin animé
	Les Croquignoles.

Une liste de nouveaux programmes est éditée chaque année.

Pour plus amples renseignements, prix et conditions de vente, écrivez à

FRANCE-FILM

637 OUEST, RUE CRAIG - - - - - - MONTREAL

LE SUCCÈS EST AU FILM PARLANT FRANCAIS

La grande épopée des onze frères Le Moyne

(Suite de la page 51)

Conquête de la Baie d'Hudson

Anglais et Français se disputaient le contrôle de la région de la baie d'Hudson. Trois frères Le Moyne furent chargés d'aller faire respecter le drapeau français, Iberville, Sainte-Hélène et Maricourt. Le dimanche de Pâques 1686, ils partent avec 70 Canadiens, 30 soldats, remontent l'Ottawa, rencontrent des difficultés incroyables; Iberville pensa même se noyer dans un rapide. On arrive au lac Témiscamingue, puis au lac Abitibi. Ils échappent presque par miracle à un feu de forêt et, le 18 juin 1686, on débouche sur la baie James. Dans le fond de la baie se dressent trois redoutes, à trente lieues l'une de l'autre: Monsipi au centre, Rupert à l'est et Kichicouanne à l'ouest.

Le soir même Iberville et Sainte-Hélène viennent reconnaître les fortifications de Monsipi. Deux canons lancent une bordée qui arrache la palissade et d'Iberville, l'épée à la main, entre le premier et en quelques minutes Iberville s'empare du fort et emmène les 15 prisonniers survivants sur un vieux navire français, la *Sainte-Anne*.

Puis c'est le fort Rupert. Iberville et Maricourt, dans la nuit du 1er juillet, rament vers le fort et montent silencieusement sur le pont d'un navire amarré auprès du fort. Ils surprennent la sentinelle; Iberville tue le capitaine Outlaw, capture le gouverneur du fort Monsipi, Bridgar, général de la baie d'Hudson. En même temps, Sainte-Hélène attaque le fort Rupert, fait sauter la porte, pendant qu'un grenadier lance des grenades par la cheminée. La garnison se rend et l'on fait sauter le fort.

Il reste le fort Kichicouanne, sur la rivière Albany, défendu par 4 canons et 25 pièces étagées sur les courtines. Iberville pavoise une barque de drapeaux anglais et se dirige vers le fort. Dans la nuit du 23 juillet, il débarque 10 canons et en installe 8 dans une île voisine, qu'il pointe vers le fort. Il canonne le fort et la garnison amène son drapeau au moment où Iberville, n'ayant plus de boulets, était à en couler un en plomb.

Iberville

D'Iberville, nommé gouverneur des forts de la baie d'Hudson, par Denonville, le 12 février 1686, organise la défense. Les Anglais ont envoyé 120 hommes et 3 navires contre d'Iberville, qui n'a que 14 hommes. Le 8 juillet 1689, Iberville va avec 11 hommes attaquer un navire de 24 canons et le capture.

En 1690, Iberville avec deux petits bâtiments arrive devant Fort Nelson. Maricourt et lui détruisent le fort New-Severn. Mais Iberville doit retourner à Québec défendre la capitale attaquée.

Il retourne en 1694. La situation était fort compromise, car l'année 1693 avait été désastreuse. Les forts Rupert, Monsipi et Kichichouanne avaient été repris par les Anglais. Les deux Le Moyne, Iberville et Sérigny, vont droit à l'attaque de Fort-Nelson, le 24 septembre 1694. Les débuts furent assez tristes. Des deux navires d'Iberville, l'un s'échoue. De plus, Le Moyne de Châteauguay, frère d'Iberville et de Sérigny, âgé de 19 ans, est blessé mortellement dans une embuscade et meurt le lendemain.

La mort de Châteauguay

Iberville aimait Châteauguay comme son propre fils. Mais il garde une contenance impénétrable et dresse les préparatifs de l'attaque avec une fiévreuse énergie. Le 13 octobre les 32 canons et 14 pierriers sont en place et canonnent le fort. Le lendemain, la garnison anglaise de 53 hommes se rend aux 115 Canadiens et Fort-Nelson devient Fort Bourbon. Dans ces années critiques, d'Iberville est partout, à Montréal, en Acadie, dans la baie d'Hudson.

En 1696, en Acadie, grâce à une ruse, avec son navire *Profond*, il démâte le navire ennemi *Newport*, de 24 canons, et met le reste de la flotte en fuite.

La conquête de Terre-Neuve

Le 15 août 1696, Iberville s'empare de Pemquid. Puis la même année 1696, il chasse les Anglais de Terre-Neuve, avec ses 124 Canadiens et 100 hommes du gouverneur Brouillan, contre 2,106 Anglais. Il s'empare des trois forts de Saint-Jean, multiplie les attaques partout, en plein hiver, fait 700 prisonniers, tue 200 hommes pendant que deux de ses hommes sont blessés, ruine une trentaine d'établissements anglais.

Le Pélican

En 1697, Iberville revient dans la baie d'Hudson, avec son frère Sérigny, pour en chasser de nouveau les Anglais. Il avait cinq navires et se fraya difficilement un chemin à travers les glaces. Deux vaisseaux, par la difficulté de la navigation, se trouvent dispersés. La frégate *Profond*, la première, rencontre le 26 août trois vaisseaux anglais, et, attaquée vivement, se défend non moins vivement et oblige l'ennemi à lâcher prise après 10 heures de combat.

Le *Pélican*, commandé par Iberville, arrive le 3 septembre 1697 devant le fort Nelson, repris par les Anglais, et défendu en plus par trois navires, ceux qui ont livré bataille au *Profond*. Les Anglais somment Iberville de se rendre.

Le *Hampshire* a 56 canons et 250 hommes; le *Dehring* a 36 canons et l'*Hudson Bay* en a 32. Le *Pélican* a 44 canons et 150 combattants valides.

A 9 heures et demie du matin, les trois navires anglais s'avancent en ligne. Iberville fonce droit. Le *Pélican* est criblé de boulets, dont une bordée a abattu 14 hommes, mais Iberville attaque. Il pointe ses canons à couler bas et lance toute sa bordée sur le *Hampshire*, qui sombre aussitôt L'*Hudson Bay* amène pavillon et le *Dehring* prend la fuite, pendant que le *Pélican* est presque crevé. Le lendemain, une tempête éclate dans la nuit du 7 au 8 septembre, le navire s'ouvre et l'équipage doit se sauver à la nage. Dans la nuit 18 soldats meurent de froid, à deux lieues du fort Nelson.

Deux jours plus tard, Sérigny, frère d'Iberville, arrive avec trois des autres navires dans le voisinage des naufragés. Aussitôt Iberville prend la tête des troupes et va attaquer le fort Nelson. A trois reprises il somme le commandant du fort de se rendre. Et telle est la réputation des Canadiens que le commandant prend peur et se rend.

Iberville avait chassé l'Anglais, et jusqu'en 1714 le drapeau français flottera vainqueur. Car alors, le traité d'Utrecht remit la colonie de la Baie d'Hudson à l'Angleterre.

Aux oeuvres des Le Moyne, il faudrait raconter comment Maricourt, l'un d'eux, réussit l'oeuvre de paix du gouverneur de Callières.

La Louisiane

Puis ce fut la découverte de la Louisiane, nouveau royaume que d'Iberville conquit à la France, avec son frère, de Bienville.

D'Iberville avait projeté de forcer la puissance anglaise en allant attaquer la Nouvelle-Angleterre lui-même et la détruire. Mais il a de la difficulté à faire accepter ses plans. Finalement, il obtient une magnifique escadre de 11 vaisseaux, 24 brigantins et corsaires de la Martinique, et 1100 aventuriers, et en avril 1706, appareilla pour l'île Nevis. Iberville dirige les opérations et s'empare des fortifications et de 22 bâtiments armés en guerre, puis il lance ses troupes dans l'île, à la poursuite des Anglais qui capitulent. L'Angleterre y subit une perte d'une quinzaine de millions.

Iberville va à Saint-Domingue chercher d'autres flibustiers, mais la mort le guettait, et le 9 juillet 1706, le Cid canadien succombait à une attaque de fièvre jaune.

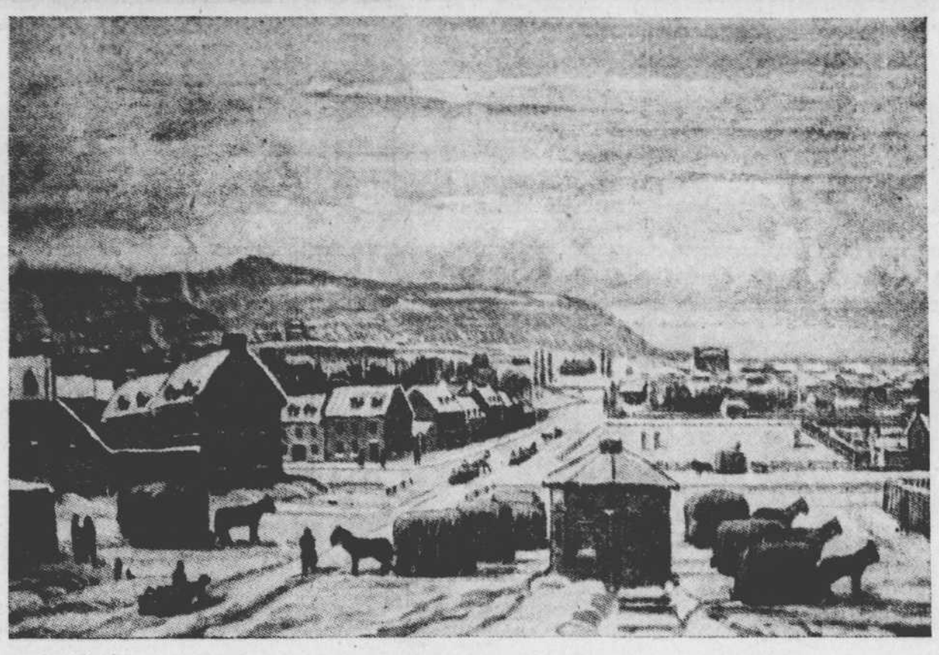
La Roncière écrit: "La France venait de perdre une de ses gloires les plus pures, l'égal des Jean Bart et des Duguay-Trouin; seul l'éloignement du théâtre de la guerre avait amorti le retentissement de ses fabuleux exploits.

Il faudrait raconter comment Bienville, Sérigny et Châteauguay sauvèrent la Louisiane attaquée par les Espagnols en 1719, la fondation de la Nouvelle-Orléans, par Bienville.

C'est une épopée fantastique, irréelle, cette marche à travers l'histoire glorieuse, de toute une famille de Montréal, comme jamais l'histoire du monde n'en a connu. Famille de conquérants, de guerriers magnanimes, de fondateurs d'empires, qu'on croirait échappée d'un rêve napoléonien.

Alexis GAGNON

N.B. — Ce résumé, fort incomplet, a été puisé dans une partie du beau livre de Charles de La Roncière. On pourra lire également une étude fort intéressante: "Le Chevalier des Mers", de l'abbé Pascal Potvin.



LA PLACE VICTORIA EN 1850

Avant 1803, le mur de Montréal bornait à l'est la Place Victoria. La place devint le marché à foin, et reçut son nom actuel en 1860. L'édicule au centre abritait une pompe à bras. La statue de la reine Victoria fut érigée en 1872. Au fond, la maison avec des peupliers s'appelait Beaver Hall. Construite en 1800 par Joseph Frobisber, riche traiteur, elle fut détruite par le feu en 1847.

Le prie-Dieu des Récollets

A l'inauguration de leur chapelle, un fâcheux incident causa bien des ennuis aux bons Récollets. Avant la cérémonie, à laquelle devaient assister l'évêque de Québec et le gouverneur de Montréal, Mgr de Saint-Vallier remarqua que le prie-Dieu d'honneur avait été réservé au représentant de l'autorité civile. L'évêque, froissé de cette marque de déférence des Pères pour le gouverneur qu'il aimait peu et estimait encore moins, donna l'ordre d'enlever le prie-Dieu.

M. de Callières, arrivant peu après, fit remettre le prie-Dieu en place, ce qui ne se fit pas sans opposition. Pour mettre fin à la chicane, le gouverneur commanda d'interrompre la cérémonie. L'évêque, indigné du procédé autoritaire de M. de Callières, jeta l'interdit sur l'église des Récollets, défendit aux Pères d'y faire aucune cérémonie, d'administrer aucun sacrement. Dans un monitoire, pour expliquer l'interdit qu'il venait de porter, il s'attaqua à la conduite privée du gouverneur. Le Conseil Supérieur, saisi de l'affaire, blâma Mgr de Saint-Vallier, mais ne voulut pas se prononcer davantage en matière de préséance et renvoya l'affaire au Conseil d'Etat de Sa Majesté.

Des ordonnances royales furent dans la suite rendues pour déterminer les honneurs et préséances auxquels avaient droit les officiers publics, civils et militaires selon leurs rangs. Le gouverneur, comme représentant du roi, devait occuper la place d'honneur dans toutes les cérémonies publiques.

VITRAIL

par Cécile CHABOT

Poèmes, illustrations de l'auteur. Volume de 125 pages, format 8¼ x 6½. Au comptoir ou par la poste $1.00.



Au Devoir, *journal de combat par excellence, inspirateur de tous les bons mouvements de notre vie nationale, sociale et économique, nos félicitations et nos meilleurs voeux, à l'occasion de ses trente ans d'existence.*

M. Théo. Bonin, président

La Maison Bonin & frère, limitée, que préside et dirige son fondateur, M. Théo. Bonin, compte déjà plus de trente-six ans d'existence et sous l'habile direction de son chef de toujours se maintient florissante.

C'est chez Bonin — que l'on compte parmi les pionniers à Montréal du commerce spécialisé d'articles et de vêtements pour hommes — que se donne rendez-vous l'homme qui veut être bien mis, désire être à la mode et même la devancer.

Bonin FRÈRE LTÉE.

901, STE-CATHERINE EST, (angle St-André)
3623, ONTARIO EST



"Sans l'ardoise nulle chaussure n'est **Slater**"

A l'occasion de son 30e anniversaire, nous offrons au "DEVOIR" nos sincères félicitations.

70 ans de fabrication minutieuse sont notre apport à l'industrie canadienne.

La renommée universelle des SLATER est également le fruit de la qualité supérieure de nos chaussures, qui s'adaptent toujours au dernier cri de la mode.

Pour les dames soucieuses de leur toilette, nos spécialistes ont produit la chaussure J. & T. Bell, qui joint à la célébrité des Slater le cachet délicat de l'élégance féminine, sans rien sacrifier du confort.

Sous les marques "Aid-A-Walk-Er", "Macfarlane","Le Chat Botté" et autres, nous offrons au public des chaussures de la plus haute qualité.

DÉPOSITAIRES DANS TOUT LE CANADA

THE *Slater* SHOE CO. LIMITED

Eugène GIBEAU
Président et Gérant général

C. DUFRESNE
Vice-Président

A LA TÂCHE DEPUIS TRENTE ANS

Il y a près de chez vous un magasin... **TOUSIGNANT FRERES** où vous payez moins cher, même à qualité égale - - - - - - - - - -

Appréciation

La publication d'un journal a sa répercussion dans tous les domaines de la vie nationale.

Nous laissons à d'autres le soin d'apprécier la valeur intellectuelle du DEVOIR; mais sa valeur économique nous concerne.

Depuis seize ans, nous annonçons dans les colonnes du DEVOIR et nous nous plaisons à reconnaître l'efficacité de cette publicité.

Nous applaudissons au succès du DEVOIR. L'entreprise est glorieuse pour notre race en raison des difficultés dont il lui a fallu triompher.

Vive le DEVOIR encore longtemps!

Pourquoi tout est si bon marché

La méthode de "comptant et sans livraison" des Magasins **Tousignant frères** nous permet d'économiser les frais généraux et de vous faire bénéficier de l'économie ainsi réalisée.

Avec la maison **Tousignant frères**, il nous plait d'offrir au **DEVOIR** nos félicitations et nos meilleurs souhaits à l'occasion de son 30ème anniversaire.

C.-E. LAVIGNE
COURTIER EN ASSURANCES
3751, avenue Lacombe — MONTREAL

Nous sommes heureux d'associer notre nom à celui de **Tousignant frères** pour souhaiter au **DEVOIR** prospérité et longue vie.

Achetez les produits de haute qualité
"OAK LEAF"
CRUICKSHANK GUILD LIMITED
Courtiers en épiceries et agents manufacturiers
Ch. 507, Imm. McGill — 485, rue McGill
MONTREAL

Nous reconnaissons que le **DEVOIR** a fait oeuvre saine dans plus d'un domaine au cours des trente années écoulées. Nous sommes heureux de nous joindre à **Tousignant frères** pour le féliciter et lui souhaiter de vivre longtemps.

J.-F. RACICOT
Représentant des célèbres SARDINES "BANQUET"
de LEWIS CONNORS & SONS, LIMITEE
St-Jean ouest, — NOUVEAU-BRUNSWICK

Vive le **DEVOIR** encore longtemps. Avec **Tousignant frères** nous applaudissons à ses succès et le félicitons à l'occasion de son 30ème anniversaire.

St. Lawrence Paper Bags Co.
SACS — PAPIER — FICELLE
Représentant à Montréal: M. Lionel Pagé
DO. 5000
59 Des Prairies — QUEBEC

Toujours sur la brèche, le **DEVOIR**, journal de l'élite, fait honneur à notre race. Avec **Tousignant frères**, nous le félicitons et lui souhaitons de se maintenir "debout".

ANASTASE BRAULT
COURTIER EN EPICERIES
1891, rue Roberval — MONTREAL

Que le **DEVOIR** continue son oeuvre excellente, tel est le souhait bien sincère que nous faisons à l'occasion de son 30ème anniversaire et avec **Tousignant frères**, nous le félicitons.

Kraft Cheese Limited

40 Bates Road, Outremont — MONTREAL

Le **DEVOIR**, organe de réveil national! A l'occasion de ses trente ans de publication, nous nous joignons avec plaisir à **Tousignant frères** pour lui adresser félicitations et souhaiter succès.

MOULIN OCEAN
LIMITEE
IMPORTATEURS-MANUFACTURIERS
Café — Epices — Moutardes — Empois chinois — Poudre à Pâte, etc.
4579, Christophe Colomb, — AM. 2105

Avec **Tousignant frères** nous acclamons le **DEVOIR**, qui lutte depuis 30 ans pour le triomphe de toutes les nobles causes.

Les Produits alimentaires CATELLI,
Limitée
305, Bellechasse — MONTREAL

A l'occasion du 30ème anniversaire du **DEVOIR**, il nous est bien agréable d'associer notre nom à celui de **Tousignant frères** pour lui offrir félicitations et meilleurs souhaits.

DREW'S FOOD PRODUCTS
Concessionnaires à Montréal de
LES FROMAGES PERREAULT LTEE
MANUFACTURIERS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE HAUTE QUALITE
1901, avenue Church (Verdun) — MONTREAL

Il nous fait plaisir d'offrir, avec **Tousignant frères**, nos félicitations au **DEVOIR**, en son 30ème anniversaire, et de rendre hommage à l'oeuvre et à l'idéal de son fondateur.

J.-René Ouimet, Limitée
DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS:
Produits HELLMANN — Fromages CHATEAU, BAUMERT, RICHELIEU et assortiment de fromages domestiques et importés
5151, ave. Esplanade — Tél. CR. 1109

La grande maison canadienne-française faisant le commerce de

BEURRE

FROMAGE ET AUTRES PROVISIONS

et ses onze magasins commodément situés à Montréal

TOUSIGNANT FRERES

LIMITEE

Notez bien les adresses de nos 11 magasins:

1584, RUE STE-CATHERINE EST
5195, BOULEVARD ST-LAURENT
2929, RUE MASSON

1374, RUE ONTARIO EST
2309, RUE ONTARIO EST
6920, RUE ST-HUBERT
4835, RUE WELLINGTON

2034, RUE MONT-ROYAL EST
3475, RUE ONTARIO EST
1127, RUE MONT-ROYAL EST

Siège social: 6306 à 6312, RUE ST-HUBERT

Jeanne Le Ber

PREMIERE RECLUSE DU CANADA

Femme aux dons brillants et riche héritière, elle prend le chemin du cloître — Le rêve mystique de la Nouvelle-France paraît en voie de s'éteindre: Jeanne veut être celle qui le ramènera en son âme — UNE VIE EXTRAORDINAIRE

Par GERMAINE BERNIER

Jeanne Le Ber! La grande majorité d'entre nous en entendent parler plus ou moins vaguement au cours des leçons sur l'histoire du Canada. Et ce que l'on en dit dans les manuels donne naturellement aux élèves une bien faible idée de ce que fut cette femme héroïque et sainte des premiers temps de la colonie. Quelques portraits plus ou moins élaborés ont été tracés par nos historiens mais jamais, croyons-nous, une histoire de Jeanne Le Ber n'avait été écrite et c'est probablement une des grandes raisons pour lesquelles cette héroïne de la Nouvelle-France est si peu connue des gens du monde comme de la classe étudiante.

Mais voilà que cette lacune a été comblée tout dernièrement par le bel ouvrage de Marie Beaupré, qui nous offre une très intéressante histoire de Jeanne Le Ber, fort bien écrite, d'une plume délicatement nuancée et parfaitement en harmonie avec l'élévation et la qualité du sujet.



UNE IMAGE DE 200 ANS

Voici la reproduction d'une image de la Vierge, vieille de deux cents ans. Dans l'angle gauche, une prière a été écrite de la propre main de Jeanne Le Ber, à la demande des Soeurs, lors de l'invasion de l'avant-garde anglaise. Cette image avait été fixée sur le mur d'une grange à la Pointe Saint-Charles, et effectivement les militaires anglais ne pillèrent pas la grange. La prière se lit ainsi :

"Reine des Anges, notre Souveraine et très bonne Mère, vos filles de la Congrégation confient à vous seule la garde de leur blé; elles mettent en vous toute leur confiance: espérant de votre bonté que vous ne souffrirez pas que nos ennemis touchent au partage de celles qui sont sous votre protection".

Si ce livre obtient la diffusion qu'il mérite, à bien des points de vue, les historiens ne seront plus les seuls à connaître et à aimer Jeanne Le Ber; et la classe cultivée comme celle des étudiants et des étudiantes, n'aura plus désormais les mêmes raisons d'ignorer à peu près totalement l'histoire de la grande recluse de Ville-Marie.

* * *

Si, à toutes les époques, les ermites ont été des sujets de grand étonnement pour leurs contemporains, comment nous, du vingtième siècle, gens occupés, pressés, éparpillés, avides de distractions, de mouvement et de changement, pouvons-nous apprécier la personnalité de Jeanne Le Ber, qui a passé trente-quatre années de sa vie dans la réclusion complète? C'est une appréciation difficile à faire pour nous, même en l'admirant sincèrement. "N'essayons pas, dit Mlle Beaupré, d'expliquer cette vocation singulière. Pour la comprendre, il nous faudrait trop de vertu. Contentons-nous de l'admettre avec respect et, documents en mains, d'admirer l'infinie diversité des esprits."

A cette époque lointaine de notre ville naissante, une semblable vocation pouvait-elle paraître moins extraordinaire? Certainement non. Il est vrai qu'à côté des luttes féroces pour l'acquisition de la fortune par la traite des fourrures ou autre négoce, le détachement était fréquent; bien des gens fortunés se désistaient de leurs richesses en faveur des institutions religieuses où les vocations se comptaient en grand nombre. C'était le monde en petit, mais c'était la vie au complet, avec ses êtres de malice et ses êtres de bonté, ses esprits de ténèbres et ses esprits de lumière.

Quant à la vocation de réclusion complète, il ne s'en était encore jamais présenté de cas. Même à cette époque, la ferveur sainte des débuts semble quelque peu décroître, puisque M. l'abbé Groulx, historien, écrit: "Le rêve mystique de la Nouvelle-France paraît en voie de s'éteindre, Jeanne veut être celle qui la ramasse en son âme, qui le prolonge et qui en meurt".

Et cet attrait pour la vie érémitique est-il venu à Jeanne Le Ber, tardivement, à la suite d'une épreuve quelconque ou après de sages réflexions et conclusions sur la vanité du monde? Non pas. Tout enfant elle est déjà fortement attirée par l'amour divin, a pour elle-même de grandes sévérités, et elle dédaigna les artifices de la toilette à un degré et à un âge surprenants parce que la plupart des enfants, à cet âge-là, ne sont sensibles aux détails de toilette que parce que les parents y accordent eux-mêmes une attention plus ou moins marquée. Ainsi, les deux vifs mouvements de colère que ses biographes trouvent au cours de toute son existence sont au sujet d'articles d'élégance: le premier, à Québec, au pensionnat, quand elle refusa d'abord, puis brusquement dépouilla de ses garnitures certain coussin qu'elle avait reçu en cadeau; le second mouvement de révolte enfantine, fut au sujet d'un ruban qu'une religieuse lui avait offert, et que la future ascète foula aux pieds. Tout cela, par aversion des vanités du monde.

Notons que toute petite fille, prise d'un attrait singulier pour la retraite et le silence, il lui arriva souvent de laisser jeux et amusements, et de se retirer pour prier. Adolescente, si elle consent à porter une jolie toilette pour paraître dans le monde avec ses parents, elle aura, auparavant, revêtu la ceinture à pointes qui lui rapportera l'idée et le fait de la souffrance au milieu même de ces plaisirs.

"C'est là une destinée irrésistible, écrit sa biographe, Mlle Beaupré, un élan sincère de tout l'être, comme celui de l'oiseau qui s'envole au pays du soleil. Notre héroïne s'est élancée, d'un mouvement ininterrompu, au-dessus des choses et des êtres, au-dessus de la famille et des ambitions terrestres, parce que Dieu l'appelait, parce qu'elle n'aurait su ni voulu résister."

* * *

Sait-on assez ce qu'était cette réclusion qui fut celle de Jeanne Le Ber? Plus qu'aucune religieuse, elle était hors du monde: silence et solitude l'entouraient quotidiennement. Seuls les rapports indispensables avec autrui étaient permis. Et quand elle était encore dans la maison de son père, en réclusion dans sa chambre, pour une période d'essai de cinq ans, sa mère mourut dans cette maison sans la revoir. Ainsi le voulait la règle de la réclusion.

En dehors des nombreuses heures consacrées à l'oraison, divers offices et prières, la Recluse travaillait pour les pauvres, mais surtout à l'ornementation des autels et des vêtements liturgiques. Elle dessinait elle-même les motifs de ces broderies faites avec un grand sens de l'art. Celles qui sont parvenues jusqu'à nous, attestent, paraît-il, un très réel talent.

Et les églises et les chapelles de Ville-Marie s'enrichissaient avec bonheur d'ornements somptueux, pendant que la brodeuse, graduellement, s'appauvrissait volontairement, sacrifiant, l'une après l'autre, les parts de sa grande fortune, qu'on l'avait forcée de conserver, et qu'elle offrait maintenant en dons et en fondations de toutes sortes. Il faut lire sa vie pour savoir le dénuement extrême auquel elle se condamna; elle était plus démunie que la plus déshéritée des pauvresses.

Et dire aussi que cette volontaire du silence n'était pas une taciturne, naturellement enclin au mutisme. Elle avait, au contraire, un caractère aimable, doux et ardent à la fois, et une facilité de paroles que tous ses biographes ont rappelée.

Quand on s'arrête à penser quelques moments à la solitude, au silence et au dépouillement des trente-deux années de réclusion de Jeanne Le Ber, on reste confondu. Il n'y a que l'inspiration divine pour conduire une telle vie.

"Elle se levait toutes les nuits, dit M. de Belmont, son contemporain, et supérieur du Séminaire, comme on le pratique dans l'ordre de saint François et dans les instituts les plus austères, et faisait une heure d'oraison, à genoux, au pied de l'autel de l'église qu'elle a fait bâtir. Dans le silence de la nuit, alors que tous les autres hommes étaient dans le sommeil et qu'ils restaient muets aux louanges divines, cette vierge incomparable, comme une avocate dévouée, priait pour toute l'Eglise; comme une sentinelle vigilante, elle était debout pour sa patrie, suppléant ainsi à l'impuissance de ses concitoyens. Le froid si rude du Canada, qui assiégeait si cruellement son corps, naturellement faible et délicat, étrangement desséché et amaigri par les pénitences, ne l'a jamais dispensée de cet exercice de charité et de religion, pendant vingt ans."

En voilà assez pour effaroucher nos exigences modernes de confort et nos mollesses coutumières. Non, ce n'était pas dans une chapelle tempérée par le chauffage central que Jeanne Le Ber faisait son heure d'oraison chaque nuit — chaque nuit d'automne et d'hiver — c'était dans une église sans feu et probablement mal défendue contre le froid. Et quand on songe qu'elle n'était chaussée que de souliers de paille, très usés, raccommodés de morceaux de cuir, on peut croire que ses souffrances volontaires ont obtenu du ciel et des anges nombre de secours et grâces.

Ce fut pendant une de ces oraisons nocturnes que la grande Recluse tomba gravement malade, si gravement qu'elle dut s'aliter pour attendre la mort, qui survint quelques jours plus tard.

* * *

Parmi les fondations de Jeanne Le Ber, qui sont encore agissantes de nos jours, après plus de deux cents ans, mentionnons l'Oeuvre des Tabernacles, dont les activités se poursuivent régulièrement chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, héritières de Jeanne Le Ber.

Les membres de cette oeuvre, à l'instar de la fondatrice, continuent d'embellir les autels par leurs travaux à l'aiguille et nul doute que la brodeuse de jadis en Ville-Marie, Recluse éternelle du Ciel mais délivrée de sa solitude et de son silence, ne veuille toujours répandre ses faveurs sur toutes celles qui l'auront remplacée à cette tâche de piété et de beauté.

Germaine BERNIER

Léonie
Bonbons et chocolats
Renommés pour leur qualité supérieure.
Mlle Léonie LAPLANTE
366 est, rue Sherbrooke
MONTREAL

Hommage
— au —
DEVOIR
à l'occasion de son
TRENTIEME ANNIVERSAIRE

LE DROIT
seul quotidien français en Ontario et voix française de la capitale canadienne.

CET ÉTÉ
DURANT VOS VACANCES
VISITEZ
L'OUEST DU QUÉBEC!

L'ouest du Québec, dont le vaste territoire équivaut à un cinquième de la superficie totale de la province, offre aux touristes une infinité de charmes et d'attraits. Le visiter et y séjourner quelques jours vous fera connaître et aimer un des coins les plus pittoresques et les plus riches de la province de Québec.

La vallée de l'Outaouais

La rivière Outaouais, le plus important des affluents du St-Laurent, baigne la frontière sud-ouest de la province de Québec et promène ses eaux rapides en bordure du talus occidental des Laurentides. Champlain remonta l'Outaouais et explora même la région baignée par la rivière des Français. Explorateurs, missionnaires, trappeurs et employés des compagnies intéressées dans la coupe du bois furent les seuls blancs à "monter" dans le Haut de l'Outaouais jusqu'au commencement du siècle. Ils voyageaient sur "la route qui marche". Aujourd'hui, une route moderne longe la rive nord de la rivière, de Hull à Chapeau, d'où l'automobiliste traverse à Pembroke pour se diriger vers le nord ontarien, vers Corbeil, demeure des célèbres jumelles Dionne.

De Montréal à Ottawa-Hull

La route la plus pittoresque est celle qui traverse les comtés de Labelle et de Papineau, le long de la rivière Outaouais. La route no 8 traverse Montebello, où se trouve le club "Seigniory", Papineauville, village de 1,700 âmes — qui tient son nom de Louis-Joseph Papineau — Plaisance, Thurso, Masson, Angers, Pointe-Gatineau, etc.

La vallée de la Lièvre

A quatre milles au nord de Masson se trouve la ville de BUCKINGHAM, centre industriel prospère, sur la Lièvre, au bas de la vallée du même nom, une région pittoresque au possible et riche en paysages reposants, en lacs pleins de poissons vigoureux et combatifs, dont l'achigan noir, si recherché des pêcheurs. La route no 35, de Buckingham-Masson à Mont-Laurier, est très appréciée des automobilistes en quête d'itinéraires nouveaux.

Hull et la Gatineau

La route no 8 aboutit à HULL, métropole industrielle de l'ouest du Québec et grand centre agricole et commercial, à l'embouchure de la rivière Gatineau, principal cours d'eau de cette partie du Québec, après le majestueux Outaouais.

Au point de vue touristique, la vallée de la Gatineau est unique. Le relief de la Gatineau est harmonieux et ses paysages sont d'une très grande variété. La rivière, aux eaux bleues, baigne de coquets villages qui sont des centres importants de villégiature: Wakefield, Gracefield, Messines, Bouchette et MANIWAKI, reine de la Gatineau, ville fière et prospère, sur la route no 11, qui monte de Hull à Mont-Laurier. Les forêts de la Gatineau sont giboyeuses et ses lacs et rivières renferment de la truite, de l'achigan, du brochet et du doré. MANIWAKI est le point de départ de quelques-unes des plus remarquables excursions en canot que l'on puisse faire dans cette partie de la province.

Le district de Pontiac

A l'exception d'une bande étroite le long de la rivière Outaouais, le district de Pontiac est inhabité et constitue un territoire de chasse et de pêche incomparable. Les villages traversés par la route HULL-CHAPEAU ont une physionomie particulière. Le voyageur avide d'impressions neuves aura vite fait d'y lire l'histoire savoureuse des chantiers de l'Outaouais.

Ottawa, la capitale canadienne

La ville de HULL est reliée à Ottawa, la capitale du Canada, par trois ponts. La capitale canadienne abrite une population française de près de 45,000 âmes. Les édifices du Parlement, les musées, les grands parcs, lui donnent un cachet unique au pays.

CET ETE, DURANT VOS VACANCES, VISITEZ L'OUEST DU QUEBEC, LA VALLEE DE L'OUTAOUAIS ET LA CAPITALE CANADIENNE!

● *LE DROIT, le grand quotidien français de la capitale canadienne, rayonne sur toute cette partie du pays. Il est l'organe préféré des Canadiens français de l'ouest du Québec, comme il est le porte-parole des Canadiens français de tout l'Ontario, depuis la péninsule d'Essex jusqu'aux villes et villages du Nouvel Ontario et de l'Ontario-Nord.*

Le VIN à travers l'histoire, la littérature et la médecine

Le VIN dans l'histoire de France

Quand en 1642, Maisonneuve fonda Montréal qui, dans deux ans, célébrera son tricentenaire, le Vin de France avait déjà plusieurs siècles d'histoire.

En honneur déjà sous la domination romaine, la vigne et le vin ne cessent d'être intimement liés à toute l'histoire de France, depuis ses origines à nos jours. Louis XI voyait déjà en lui un précieux auxiliaire diplomatique, quand il envoyait "300 chariots chargés des meilleurs crus de France" aux Anglais pour les déterminer à quitter son royaume. Sa tactique réussit et ce fut la première grande victoire du Vin sur les adversaires de la France. Depuis lors, il ne cesse de figurer à la table des Rois de France. De Charles XIII, Louis XII, François Ier, datent les premiers raffinements sur la façon de le boire. Chacun connaît l'anecdote du vin de Jurançon dont le grand-père d'Henri IV lui humecta les lèvres après les lui avoir frottées d'une gousse d'ail. Louis XIV raffolait des Bourgognes et des Champagnes, qui venaient de faire leur entrée triomphale à la cour de France, grâce à l'illustre Dom Pérignon, qui venait de découvrir le secret de les rendre et de les garder mousseux en bouteilles. Le Roi Soleil savait aussi rendre justice à tous les vins de rois, quand il disait du St-Emilion: "Ce Vin est un nectar". Au début du règne de Louis XV, la grande mode parmi les gens de cour et de noblesse etait au Champagne. Il y a un beau mot de Louis XV: "Laboureurs et vignerons sont la portion précieuse de mes sujets". A l'époque de Louis XVI, Bernardin de St-Pierre nous apprend que les vignes poussaient en plein Paris; il écrivait: "J'y marche dans les rues pour considérer avec plaisir ces petites vignes dont les racines sont dans le sable et sous le pavé". De cette époque date un ouvrage qui fait date dans l'histoire de la France à table et dans sa cave, si l'on peut dire: en effet, Brillat-Savarin donna à la France le premier traité sur l'art de manger et de boire dans son magnifique ouvrage intitulé *Physiologie du Goût*. Grandiose monument à la gloire de la cuisine et du vin de France, qui tiennent toujours la première place et la garderont tant que les principes de Brillat-Savarin y resteront observés.

La Fayette et Rochambeau firent placer sur les navires des barriques de vin à côté des caisses de munitions. Ils en connaissaient les vertus guerrières. L'histoire dit que les Américains, qui ne savaient pas alors ce qu'était la prohibition, firent un égal accueil aux vins de France, aussi bien qu'aux armes et aux bras de renfort qui leur arrivaient.

Sous la Révolution, lors de la création du nouveau calendrier, il y eut, pour rappeler les vendanges, le mois de "Vendémiaire", dont le premier jour était Raisin, le 10ème Cuve, le 20ème Pressoir et le 30ème Tonneau. On ne sait pas si ces jours-là on buvait davantage, en France! A sa mort, Danton, buveur réputé, aurait, d'après l'expertise faite par la Cour du Commerce à Paris, laissé en cave: "3 pièces de Bourgogne, 1 quarteau de vin blanc d'Auvergne, 76 bouteilles de Bordeaux". A sa résidence en campagne, sa réserve était encore plus forte.

Lorsqu'il s'agit de traverser le Saint-Bernard, Bonaparte n'oublie pas l'eau-de-vie et le vin; il en fait une solide provision pour son armée. Au guide qui le conduisit dans les sentiers pierreux vers Marengo, il achète, en récompense, une maison... et une vigne! A son sacre, Napoléon fit servir au pape Pie VII et à ses cardinaux et prélats de nombreuses bouteilles de Bourgogne, de Volney, de Pommard et de Nuits.

La Restauration fut célébrée à Paris au vin de Montmartre, qui alors était planté de vignes. Un rimeur du Caveau, qui chantait un toast à Louis XVIII, fut décoré; plus tard, condamné au régime de l'eau, il porta des lunettes rouges pour se donner l'illusion que son verre contenait toujours du vin.

Sous Napoléon III, on prenait un bon repas pour 16 sous, demi-bouteille de vin et café compris. Cela laissera sans doute rêveurs nos bons amis canadiens. Un jour, invité par l'empereur à y aller de sa chanson, Gustave Nadeau, chanteur célèbre du temps, s'arrête au dernier couplet, mettant sur le compte de sa mémoire l'effet du vin qu'il avait pris à l'excès. Le souverain de lui dire: "Mes vins troublent vos souvenirs? — Non, sire, ils sont trop bons. — Alors, chantez jusqu'au bout." Il lui fallut s'exécuter. Le dernier couplet de la chanson était le suivant:

J'ai toujours servi, sans réplique,
Et les rois, et la République,
Et l'empereur Napoléon.
Celui-là, je me remémore,
Je l'avais fichu z'en prison.
Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

Premier à applaudir le chansonnier, Napoléon III détacha sa propre Légion d'Honneur pour l'accrocher sur la poitrine de Nadeau.

Il convient de ne pas oublier le bon Vin de France et son rôle dans la victoire de 1918; sans son pinard, le poilu aurait-il tenu comme il l'a fait à Verdun, à la Somme et à tous ces coups durs qu'il eut à supporter?

Dans la guerre actuelle, on peut être sûr qu'il saura être pour Gamelin et l'armée française, comme il le fut avec La Fayette et Rochambeau, Napoléon, Joffre et Foch, un puissant allié qui les conduira à la victoire.

LE VIN ET LA LITTERATURE

Dans l'antiquité, Euripide fait l'éloge de Dionysios dans son choeur des Bacchantes. Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace et Ovide ont beaucoup écrit sur le vin; les deux derniers ont été sans conteste les chantres les plus éloquents du vin dans la littérature latine.

Tous les grands noms de la littérature française, Joachim du Bellay, Ronsard, Marot, Montaigne, Rabelais, Boileau, Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Rousseau, Musset, Hugo, sont associés à la gloire du Vin de France. Pas un d'entre eux n'en a dit de mal.

Parmi les écrivains contemporains on pourrait citer d'éloquents témoignages en faveur du vin:

De Tristan Derême: "Si le Vin était un poison, j'entends le vin que l'on boit modérément, les hommes seraient depuis longtemps morts, ceux du moins pour qui Noé sut planter la vigne." — De Francis Jammes: "Je suis un grand amateur d'eau pour ce qui est des ablutions, mais pour l'usage interne j'use volontiers de vin au cours des repas." — De Raymond Poincaré: "Si le vin était nuisible, on le saurait. On le saurait depuis les Latins, depuis les Grecs, depuis les Hébreux, depuis Homère, depuis la Genèse et la Vigne du Seigneur." — De Léon Bérard: "Buvons avec sagesse du vin produit avec art. Il faudrait être insensé pour répudier et maudire les dons de Dieu et les fruits de l'industrie des hommes, sous prétexte que quelques-uns en usent mal." — De Gabriel Hanotaux à l'âge de 78 ans: "Ma santé est aussi bonne qu'un homme de mon âge peut le désirer. Or, j'ai bu du vin, modérément, toute ma vie et je bois encore, peu s'en faut, ma demi-bouteille de vin à chaque repas. Quand je ne bois pas du vin, je suis triste et je ne trouve rien. Quand je bois du vin, je suis de bonne humeur et il me semble que "cela va", si j'écris et compose." — De Marcel Boulanger: "Parmi les écrivains, les buveurs d'eau sont une minorité." — De Marcel Prévost: "Toutes les balivernes intéressées des savants exotiques ne prévaudront pas contre le jugement de Pasteur, déclarant que le vin est la plus saine et la plus salutaire des boissons." — D'Henry Bordeaux: "J'ai toujours apprécié le vin et je bois mon vin, qui est léger et agréable." — De Roland Dorgelès (en 1931): "On m'a demandé d'aller faire des conférences aux Etats-Unis. J'ai refusé. Je n'accepte pas une invitation chez des hôtes assez chiches pour ne mettre que de l'eau sur la table." — De Paul Morand: "J'aime le vin. Le vin est une des joies du monde. Le meilleur est le vin français." — De Léon Daudet: "Le vin est incorporé à la nature française de telle sorte qu'il nous est à la fois un aliment, un soutien et un remède." — De René Benjamin, à l'intention des "Tartuffards de la prohibition": "Il ne faut pas se lasser de démontrer très haut, à leur nez, que d'abord le vin est un don de Dieu, aussi sacré que le pain, ensuite qu'aimant le pain et buvant le vin, les Français ne sont pas une nation de libertins et d'ivrognes, mais d'esprits libres et gracieux. Le soleil fait cette splendeur qu'est le vin pour se glisser jusqu'au coeur de l'homme." — D'André Maurois: "J'ai pour le vin beaucoup d'estime et de reconnaissance. Il rend l'esprit plus clair et plus vif." — Du Comte de Pesquidoux: "Ils auront tous beau dire, les "secs", si l'eau est un rafraîchissant et, minérale, un médicament, le vin est un aliment, aussi tonique, aussi substantiel que savoureux."

De toutes ces opinions, une conclusion évidente se dégage, à savoir que le vin est bienfaisant à celui qui travaille de son cerveau. Nous allons voir qu'il est également bienfaisant à celui qui travaille de ses muscles, car le vin est à la fois une source de vivacité et de clarté pour l'esprit et une source de force et de santé pour le corps.

LE VIN ET LES MEDECINS

Il serait difficile de trouver une opinion plus juste et plus représentative du corps médical français tout entier que celle de l'Académie de Médecine elle-même, dans la personne d'un de ses anciens présidents, le Docteur J.-A. Doléris. Or, voici ce qu'il écrit: "Toutes les personnes jouissant d'une santé normale ont un réel intérêt à boire du vin; telle est la bonne règle hygiénique." Ou encore: "Les malades auxquels les médecins l'interdisent, en raison de leur maladie, sont hors de cause; telle est l'exception." Et aussi: "Le vin est une ressource précieuse pour la thérapeutique médicale et chirurgicale (grippe, pneumonie, débilité, convalescence, suites opératoires, etc.); c'est l'évidence".

Au congrès de la Société de Médecine de Paris en 1907, tous les médecins se sont montrés en faveur du vin; deux seulement étaient hostiles... ils ont avoué qu'ils étaient buveurs d'eau pour raison de santé. L'armée des médecins, partisans et défenseurs du vin, est innombrable. La plupart de ceux qui le combattent l'assimilent à l'alcool. Or, c'est encore le Docteur Dolérls qui dit: "Ne voir dans le vin que l'alcool et, à cause de l'alcool, condamner le vin, c'est une pure hérésie." Car, d'après le professeur Charles Richet: "Le vin naturel ne produit pas l'alcoolisme."

En 1901, l'*Illustration*, s'adressant aux docteurs, professeurs de Faculté, hygiénistes, les pria de formuler leur avis sur les trois points suivants: 1o) le Vin est-il favorable à la santé? — 2o) le Vin est-il nuisible à la santé? — 3o) le Vin est-il indifférent à la santé? Sur 162 réponses reçues, 102 déclaraient que l'usage du vin est favorable, 42 qu'il est indifférent et 18 seulement qu'il est nuisible.

Si l'on veut des témoignages d'autres célébrités médicales, on peut citer les paroles de Bouchardat: "Le vin est parmi les boissons fermentées la plus utile, quand son emploi est bien réglé, et la moins nuisible même quand on en abuse." Du Dr Guyot: "Le vin est la boisson la plus alimentaire, la plus précieuse et la plus hygiénique". — Du Dr Sellier: "Les ennemis du vin sont ceux qui ne le connaissent pas." — Du Dr E. Dubrul: "Utile chez l'homme en bonne santé, le vin est encore plus nécessaire chez le malade et le convalescent." — Du Dr Heltey: "Le vin remplit le coeur de courage. Il faut de cinq à dix minutes pour qu'un vin pur tue tous les microbes les plus dangereux. Le buveur modéré de vin vit plus longtemps que l'abstinent. Le vin est un digestif de premier ordre, un générateur de vitalité pour l'estomac, le coeur et le cerveau. Le vin est l'ami de l'homme, il lui donne l'appétit et la joie de vivre, il est le lait des vieillards."

On peut voir que le vin jouit d'un bon renom parmi le corps médical; or, cette faveur ne lui vient pas exclusivement des médecins de France dont on pourrait mettre en doute l'impartialité par raison d'intérêt ou de sentiment patriotique. Le Vin français a de si beaux titres de gloire aux yeux des médecins de France et de l'étranger qu'il s'est formé il y a plusieurs années une "Association des Médecins Amis des Vins de France", qui compte des membres dans toutes les parties du monde et parmi les médecins les plus célèbres d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Mais il faut bien comprendre que lorsque les hommages du corps médical vont ainsi au Vin de France, c'est au Vin Naturel et Honnête, produit d'une terre privilégiée et du labeur, de l'amour et de l'art des vignerons français qui font que le Vin de France est un produit *pur*, *sain* et *hygiénique* par excellence.

LE VIN DE FRANCE AU CANADA FRANÇAIS

On a vu au cours de cette courte promenade à travers l'Histoire de France, celle des religions, celle des lettres et celle de la médecine, le rôle joué par le VIN. Les rois, empereurs et autres hommes d'Etat français, tous doivent quelque chose au vin, la nation aussi, et on pourrait presque dire chaque Français ou Française individuellement. Le clergé français, tant régulier que séculier, n'a jamais cessé de se montrer, depuis le début jusqu'à nos jours, favorable à la viticulture et au vin. Toute la littérature française est imprégnée du sang de la vigne; on dirait que ses écrivains ont trempé leurs plumes dans leur meilleure bouteille de vin de France pour écrire leurs plus belles pages. Enfin, ses médecins sont, à de très rares exceptions près, nettement favorables à la consommation du vin, généreusement si l'on travaille beaucoup, modérément quand la dépense physique est faible.

En France, la consommation du vin est de 140 litres, soit 32 gallons, par tête d'habitant et par année; au Canada français, ou, pour être plus précis, dans la province de Québec, la consommation de vins naturels n'est que de quelques onces. Chacun peut juger de la pauvre et minuscule place occupée par ce breuvage dans le Québec.

Faut-il boire du vin? Devons-nous en boire davantage? Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre à ces questions et de tirer eux-mêmes de cet aperçu historique, littéraire et médical, non seulement du Vin de France, mais du Vin tout court, c'est-à-dire de tous les *Vins naturels*, produits exclusifs de la fermentation du raisin, les conclusions logiques qui en découlent.

Une fête ne se célèbre bien qu'entre bons et vieux amis

A l'occasion des Fêtes du Tricentenaire
Les délicieux vins pétillants du **CHATEAU D'ECHUILLY**
Anjou Saumur blanc[x] et **Saumur Rosé**[x]
Les incomparables Vins d'Alsace des **DOMAINES DOPFF**
Sylvaner, Riesling, Traminer
Les excellents Vins de table **"ROYAL KEBIR"**, première marque d'**Algérie**
Le célèbre vin tonique et apéritif **BYRRH**[x]
La fameuse Fine Champagne de **Camus LA GRANDE MARQUE**[x]
apporteront à leurs bons et fidèles amis de Montréal SANTE, GAIETE, CONFIANCE et ESPERANCE.
Les produits marqués du signe x sont en vente à la Commission des Liqueurs de Québec.

DUBO DUBON DUBONNET
VIN TONIQUE ET APÉRITIF

"Les marques françaises dont la qualité est une assurance de satisfaction"
CHAMPAGNE — Charles Heidsieck — Brut et Extra sec — Bouteilles, ½ bouteilles et Magnums
VINS DE BORDEAUX — rouges et blancs — Barton & Guestier
LIQUEUR — Benedictine
COGNACS — Bisquit Dubouché

LE GRAND APERITIF FRANÇAIS
BYRRH
VIN TONIQUE NATUREL

Vichy-Célestins
Eau minérale naturelle

CHAMPAGNE Vte DE CASTELLANE
ANJOU -- SAUMUR -- PRINCE DE GALLES -- ROSE
Grands Vins de Bordeaux EVARISTE DUPONT et CIE
Grands Vins de Bourgogne ALBERT MOROT et CIE
Représentés par E.-M. Coullenot
4151 ST-DENIS, MONTREAL Tél. LA. 5309

Félicitations et meilleurs souhaits au Devoir *à l'occasion de son 30ème anniversaire de fondation*

Cognacs Hennessy ★★★ & V.S.O.P.
Embouteillés à Cognac, France

Cognac — Godet et Frères La Rochelle — Cognac Trois Etoiles — Cognac "Gastronome" — 40 ans
Liqueur — Cointreau Angers — La marque mondiale
Champagne — Lanson, père et fils Reims — (Maison fondée en 1760) — Le choix des connaisseurs
Vins de Bordeaux — Nathaniel Johnston et Fils Bordeaux — (Maison fondée en 1734) — ont gagné la confiance d'un commerce international avant que le Marquis de Beauharnois eût quitté le Canada.
Ces maisons, renommées partout, sont représentées au Canada par Gooderham & Worts Ltd, Toronto et Montréal

"LES ARISTOCRATES DE LA LISTE"
CHAMPAGNE — VEUVE CLICQUOT
VINS BORDEAUX — Ed. KRESSMANN
COGNACS — PINET, CASTILLON
Affiliated Offices Ltd., 388 St. James St., Montreal, Que.

LA FRANCE, PARADIS DES VINS

Les Anglais parmi nous

Plusieurs francisés sous l'ancien régime — Le converti Farnsworth — L'affluence commence après les guerres napoléoniennes. ▲▲▲▲

Vaines tentatives anglicanes — Les treize Mountain

▲▲▲ Incompréhension moins profonde. ▲▲▲

Par ALFRED AYOTTE

Les Anglais? Ils ont *commencé* par prendre le reste!

Cette boutade à propos de l'une des trois races britanniques qui ont envahi le Canada après la conquête de 1760, toute paradoxale qu'elle paraisse, est tout à fait juste. Par la guerre, puis par la politique, les Anglais sont les premiers et sont les maîtres. Mais ils resteront peu nombreux pendant une cinquantaine d'années, par rapport aux Ecossais et Irlandais réunis qui s'empressent de s'implanter au pays. Avec les Canadiens, les Ecossais, principalement, s'emparent du lucratif commerce des fourrures. Les Anglais restent petits marchands ou cabaretiers, mais ils se donnent beaucoup de mal pour obtenir des emplois rémunérateurs dans l'administration et pour dépouiller les Canadiens de leurs droits et coutumes en matière de religion, de langue, d'institutions. Les Anglais de la première période, d'après les documents officiels, n'ont pas bonne presse.... Mais au cours des années les choses se sont modifiées.

Familles anglaises francisées

Fait curieux, nos compatriotes anglais, rébarbatifs à l'assimilation en général, se sont fait avaler tout ronds par les Montréalistes. Peu nombreux alors, ils subissaient l'influence du milieu. Une page de Camille Bertrand, l'auteur de l'*Histoire de Montréal* la plus fouillée et la plus complète, le démontre au sous-chapitre des familles anglaises:

"Dès la fin du XVIIe siècle, des Anglais et Irlandais s'établirent à Montréal et ailleurs au Canada. Amenés ici comme prisonniers de guerre, ou venus d'eux-mêmes pour faire le commerce, la plupart, au dire des gouverneurs, étaient catholiques. Ils préférèrent rester au pays plutôt que de retourner dans les colonies américaines.

"En 1725 trois députés anglais, Dudley, Thaxter et Atkinson, étaient venus à Montréal, réclamer du gouverneur les prisonniers faits par les Abénaquis, au cours des dernières années. La plupart avaient été adoptés par des familles canadiennes. Plusieurs d'entre eux sont devenus les fondateurs de familles canadiennes-françaises aujourd'hui nombreuses. Leur nouvel entourage, en effet, finit par faire disparaître leur caractère ethnique propre.

"Les descendants portent encore leurs noms d'origine celtique ou anglo-saxonne; mais plusieurs ont altéré leurs noms au contact journalier de la vie française. Tels, Moffat est devenu Monfet, Farnsworth s'est changé en Phaneuf, Sullivan a donné Sylvain.

"Le roi hésita longtemps à donner des lettres de naturalisation à ces nouveaux sujets, mais le temps finit par les incorporer à leur nouvelle patrie.

La famille Phaneuf

La famille Phaneuf, dont l'arbre généalogique comprend aujourd'hui tant de rameaux, a pour ancêtre Claude-Mathias Farnsworth, pris par un des sauvages chrétiens du Sault-au-Récollet en 1704. Il avait alors 14 ans. Emmené à Montréal, il fut racheté par M. de Belmont, Sulpicien, qui le fit admettre dans la mission de Notre-Dame de Lorette, établie à la Rivière des Prairies.

Le jeune captif abjura le protestantisme quelques années plus tard et eut pour parrain M. Claude de Ramezay.

En 1711, le jeune Anglais obtenait de M. de Belmont une concession à la Rivière des Prairies, et le 2 octobre 1713, il contractait mariage avec Catherine Charpentier. De ce mariage naquirent douze enfants, dont six garçons qui eurent chacun une nombreuse postérité. Tous les Phaneuf du Canada et des Etats-Unis descendent de ce Mathias Farnsworth. Mais comment Phaneuf dérive-t-il de Farnsworth? Toute cette transformation étonnante est subordonnée à la prononciation du nom et au caprice des scribes. Au baptême du jeune Mathias, l'abbé Mériel orthographia Farnets"; au contrat de mariage, Mathias signe lui-même "Fanef"; en 1754, l'abbé Houdé écrivait dans les registres de la paroisse de la Rivière des Prairies "Faneuf"; en 1777, les registres de Beloeil donnent "Phaneuf" et, depuis 1880, cette dernière manière de l'écrire prévalut. On conte aujourd'hui près de 4,000 descendants de ce converti.

Les Anglais, peu nombreux d'abord

Le Canada passé à l'Angleterre, l'Ecossais Murray s'avoue bien en peine de choisir le personnel administratif. Aux ministres de Londres, il dit: "On a dû choisir les magistrats et les jurés parmi quatre cent cinquante méprisables trafiquants et cantiniers"... Il redoute le mécontentement des Canadiens, dont il fait d'ailleurs un admirable éloge: "Les Canadiens français, dit-il, sont peut-être la race la plus noble et la plus brave de tout le globe... Qu'on leur concède certains droits (comme catholiques), et ils deviendront le groupe d'hommes le plus fidèle et le plus utile dans cet empire américain".

En 1765, Murray, avant de partir pour Londres, fait procéder à un recensement, mais à un recensement qui n'accorde que des chiffres globaux et approximatifs aux villes de Québec et de Montréal. Conséquemment, il est fort difficile d'avoir une idée précise du nombre d'Anglais à Montréal même jusqu'au premier quart du 19e siècle. Cependant, le recensement de 1765 donne 136 chefs de familles protestantes pour tout le district de Montréal. Un autre dénombrement fait vingt ans plus tard indique 239 habitants de langue anglaise à Montréal seulement, chiffre dont il faut déduire les Ecossais et les Irlandais.

Les guerres de 1775 et de 1812 font remonter vers les colonies canadiennes des centaines, même des milliers de "loyalistes" des colonies américaines. Montréal en recueille une petite part.

Affluence après 1815

Mais à partir de 1815 et de 1820, les statistiques sur l'immigration britannique au Canada commencent à se faire plus complètes. A compter de 1831, le nombre des immigrants est contrôlé au débarquement. Mais qu'attrape Montréal sur les 1,100 immigrants de 1820? Que retient-elle sur les 16,800 qui débarquent au Canada en 1827? Dans le dernier cas, le recensement indique 23 églises anglicanes pour le district de Montréal. C'est le signe que les Anglais commencent à former un noyau de population assez considérable dans la métropole et dans la région. Ils ont pris les devants par le nombre sur les Ecossais, qui n'ont que trois temples.

Le premier recensement qui répartisse la population par religion est celui de 1831. Dans la ville et le comté de Montréal réunis — le recensement ne les distingue pas — la population est de 43,773 habitants, dont 5,888 anglicans, soit le huitième de la population.

Mais en 1844 une nouvelle nomenclature apparaît dans le recensement: celle de la provenance des habitants du *comté* de Montréal. Sur une population de 64,897 habitants, 3,532 sont natifs d'Angleterre, 10,682 sont d'origine anglo-canadienne.

Sept ans plus tard, pour la seule *ville* de Montréal, la population native d'Angleterre et du pays de Galles est de 2,858 et de 12,494 non-Français, apparemment des Anglo-Canadiens. La population totale de la ville est alors de 57,715.

En 1860-61, sur une population montréalaise de 90,323 habitants, on en compte 4,293 nés en Angleterre et en pays de Galles; 22,226 non d'origine française et apparemment d'origine anglo-canadienne.

De 1867 à nos jours, les chiffres sur la population de Montréal sont mieux connus, de même que ceux qui ont trait à la seule race anglaise. Ce serait une aride et ennuyeuse nomenclature que celle des statistiques des diverses périodes décennales. Qu'il suffise de dire que les Anglais — par opposition aux Ecossais et aux Irlandais — sont au nombre de 148,276 dans l'île de Montréal et de 100,000 dans la ville même de Montréal.

La population anglaise de Montréal s'est accrue de 33,668 par l'immigration depuis la Confédération, contre 94,584 pour Toronto et 673 pour Québec.

Des pasteurs protestants de langue française

Pendant cinquante ans après la Conquête, l'effort anticatholique et antifrançais se poursuit chez nous avec une particulière vigueur.

A Montréal, au lendemain de 1760, l'Eglise d'Angleterre, par opposition à l'Eglise d'Ecosse, a pour premier pasteur un clergyman suisse de langue française, David Chartrand Delisle, qui doit, avec deux autres, convertir les Canadiens français aux doctrines anglicanes. Delisle est franc-maçon. Le 5 octobre 1766, il ouvre son premier registre de la *Paroisse de Montréal*. Dans son histoire de l'église écossaise de la rue Saint-Gabriel, le révérend Campbell a écrit au sujet des Anglicans: "La venue au Canada de protestants français, au lendemain de la Conquête, comme représentants de l'Eglise d'Angleterre, répondait à la politique des autorités anglaises, qui s'attendaient de convertir les Canadiens français au protestantisme et, en même temps, de s'assurer leur loyauté à l'Angleterre. Cet espoir de gagner les *habitants* à la foi de l'Eglise d'Angleterre aboutit au désappointement et, après cinquante années d'essai, elles y renoncèrent entièrement."

En 1789, les protestants anglais de Montréal s'installent, avec l'assentiment du gouverneur Dorchester, dans la chapelle des Jésuites, près du palais de justice, passée au gouvernement. Ils lui donnent le nom de *Christ Church*.

Les treize Mountain

L'année 1793 pourrait s'appeler l'année des Mountain. Jacob Mountain, nommé en juillet évêque anglican de Québec, débarque en cette ville en novembre suivant avec douze autres Mountain: frères, soeurs et enfants. D'après le révérend Campbell, ces Mountain étaient d'origine huguenote et pouvaient remonter, paraît-il, à Michel de Montaigne lui-même... L'évêque Mountain fit des séjours et même s'établit à Montréal. Son frère aîné Josaphat, ministre de *Christ Church* à Montréal, mourut avant lui.

Avec les années, les églises protestantes se multiplient dans le district de Montréal. En 1827, il y a 5,887 Anglicans et 1,500 protestants autres qu'Ecossais. En 1844, les Anglicans sont 7,616 et il y a plusieurs autres variétés de protestants anglais. Au milieu du siècle dernier, la seule ville de Montréal compte 4,000 Anglicans et autant d'autres protestants anglais. En 1860, le nombre des Anglicans passe à 10,000 et les autres protestants anglais sont environ 6,000.

En même temps que leur nombre croît, les Anglais, souvent confondus aux Ecossais et aux Irlandais, envahissent le monde du commerce, de l'industrie, de la politique.

Depuis quelques années, dans les milieux universitaires et artistiques, il semble exister une meilleure compréhension entre Anglais et Canadiens français. Que ce bon esprit s'étende aux masses, et la vie deviendra meilleure dans la métropole et dans le reste du pays.

Alfred AYOTTE

L'ordre social chrétien

Ce qu'il est
Ce qu'il faut faire pour le réaliser
par le
R. P. H. MATHIEU, S.J.

TABLE DES MATIERES:
L'Eglise et l'Etat,
La prééminence de l'Eglise,
Les devoirs de l'Etat,
La tolérance,
L'instauration de l'ordre social chrétien.

APPENDICES:
L'origine divine de l'autorité,
L'institution de l'Eglise,
La "thèse" et l'"hypothèse".
Brochure de 146 pages.
Au comptoir ou par la poste .40

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



MONTREAL VU DE LA LONGUE-POINTE EN 1837

La petite église qui était en quelque sorte un phare pour les navires qui entraient à Montréal avait été érigée en 1724. Incendiée en 1893, de nouveau en 1907, elle fut restaurée chaque fois et servit au culte jusqu'en 1913 (année de la construction de l'église actuelle) puis démolie en 1915.

Hommages

et

Meilleurs Voeux

d'une

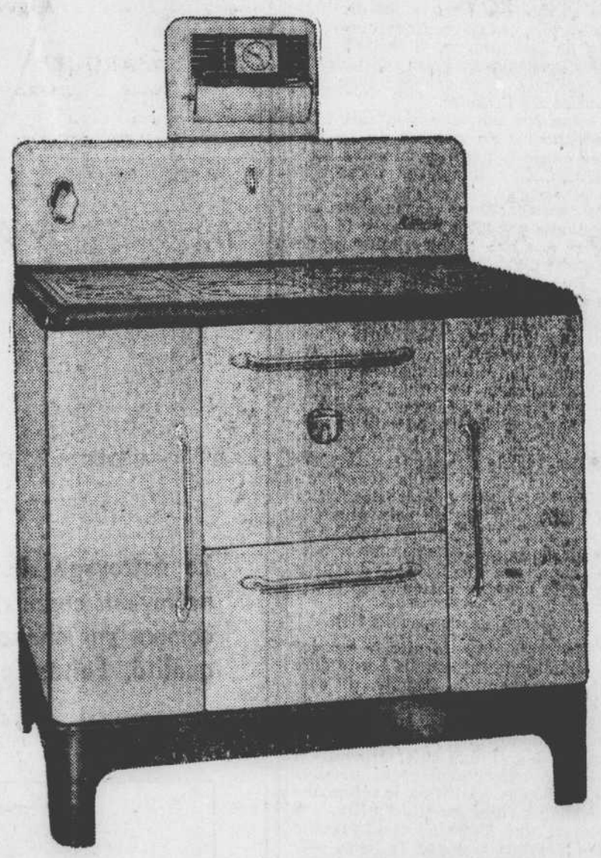
Grande

et

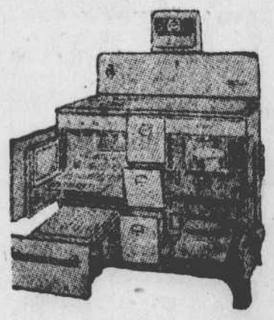
Vieille

Firme canadienne-française

Nos sincères félicitations au journal le "Devoir" à l'occasion de son 30e Anniversaire. Puisse-t-il, longtemps encore, poursuivre courageusement l'oeuvre féconde que lui dicte sa devise :
"FAIS CE QUE DOIS"



75 années de recherches constantes, jointes à une main-d'oeuvre experte et à des matériaux de toute première qualité, permettent à la Maison BELANGER d'offrir des produits dont la supériorité justifie la vogue toujours grandissante tant dans les foyers domestiques que dans les hôtels et les communautés !



POELES

A. BÉLANGER LTÉE.

FONDEE A MONTMAGNY EN 1867

SPECIALISTES EN POELES

Bureau-chef pour Montréal : 1950 est, rue ONTARIO Téléphone : FA. 1128★

1149, Mont-Royal est Tél. : CHerrier 3155 | 6879, St-Hubert Tél. : DOllard 0940 | 3714, Notre-Dame O. Tél. : Wilbank 1438 | 2907, Masson (Rsmt) Tél. : AMherst 8421

Au delà de 2,000 agents, dans les provinces de l'est du Canada, vendent les fameux poêles BELANGER

POELES

Le développement de la Compagnie Bell depuis trente ans

Deux anniversaires qui méritent d'être signalés

La nouvelle que le *Devoir* célèbre cette année son 30ème anniversaire est un événement qui sort de l'ordinaire.

Quand parut le premier numéro de ce journal progressif, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada était à élaborer des projets pour fêter son 30ème anniversaire comme service public dans le domaine des communications orales.

A cette époque, le réseau téléphonique de Montréal comptait 27,000 postes. Aujourd'hui, au moment où le *Devoir* s'apprête à marquer convenablement un même anniversaire, où par ailleurs la Compagnie de Téléphone Bell signale à l'attention publique les progrès accomplis dans l'immense domaine des communications durant les soixante années de son existence, l'occasion nous semble excellente de passer en revue les remarquables perfectionnements qui ont surgi dans l'industrie du téléphone au cours des 30 dernières années.

Ce n'est pas un simple effet du hasard que le réseau de Montréal ait pris une telle expansion qu'il dessert aujourd'hui quelque 185,000 téléphones. Les ingénieurs et les savants qui expérimentent dans le champ des communications orales depuis de nombreuses années ont réussi à mettre au point le service insurpassable que fournit la Compagnie de Téléphone Bell. D'autre part, les avantages qui resultent de leurs recherches et leurs expériences ont profité au public de Montréal, de sorte que les usagers du téléphone dans notre ville ont à leur disposition un moyen de communication rapide et perfectionné pour conclure leurs transactions et nouer des relations.

L'introduction de la bobine de charge

L'année 1910, outre qu'elle marqua les dates anniversaires precitées, reste mémorable dans nos annales par l'extension du service téléphonique interurbain. C'est au début de 1910 que la bobine de charge fut intercalée pour la première fois dans des circuits interurbains.

Pour la grande majorité de nos concitoyens une charge évoque l'époque du 1er mai où des camionneurs viennent enlever le mobilier familial pour le transporter au nouveau domicile. Il n'en va pas ainsi des employés de téléphone. Pour eux, la charge est un procédé qui, appliqué aux lignes téléphoniques, double ou peu s'en faut la portée de la voix humaine. Les bobines de charge, parce qu'elles diminuent la déperdition d'énergie électrique le long des fils téléphoniques, rendent possible l'échange de communications téléphoniques entre des endroits très éloignés. Les circuits interurbains Montréal-New-York bénéficièrent les premiers des avantages qu'offre la mise en service des bobines de charge, résultat de nombreuses années de recherches et d'expériences.

Même à la fin de 1910, en dépit de tous les perfectionnements apportés au service téléphonique jusqu'à date, la portée des communications restait encore fort limitée. Par exemple, il n'était pas encore possible de communiquer d'une extrémité à l'autre du continent. Ce n'est que cinq ans plus tard que la téléphonie transcontinentale entra dans la voie des réalisations quand en 1915 Alexander Graham Bell, l'inventeur du téléphone, inaugura ce service en communiquant à travers le continent, de New-York à San-Francisco.

Les paroles furent clairement entendues

En cette circonstance Bell répéta les premiers mots jamais entendus par fils: "Watson, venez ici, j'ai besoin de vous". En passant rappelons à grands traits cet événement historique.

Un soir, au printemps de 1876, l'inventeur du téléphone, assis à la table de son cabinet de physique, renversa de l'acide sulfurique sur ses vêtements. Sous l'aiguillon de la douleur, il cria à son adjoint: "Watson, venez ici, j'ai besoin de vous". Dans une chambre voisine Watson écoutait, ayant à l'oreille un téléphone rudimentaire. Il entendit nettement la voix de Bell transmise par un courant électrique. Quatre années plus tard, en 1880, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada était fondée.

Watson était à l'autre bout de la ligne transcontinentale en 1915, et la voix de son ancien employeur l'appelant à des milliers de milles de distance ne fut pas sans reveiller en lui de profondes émotions.

Le réseau transcanadien

En empruntant la route des Etats-Unis l'usager montréalais pouvait dès 1915 communiquer par téléphone avec un correspondant de Vancouver. Cependant, tous ceux qui de près ou de loin s'intéressaient à l'industrie du téléphone caressaient l'espoir de construire une ligne s'étendant des Provinces Maritimes jusqu'au Pacifique, mais exclusivement posée en territoire canadien.

En 1921 on discuta pour la première fois le projet d'établissement d'un réseau transcontinental en territoire canadien mais il n'en devait rien résulter avant 1927. L'exécution offrait de nombreux obstacles. Le projet comportait l'aménagement de circuits téléphoniques par delà les Rocheuses, autour du lac Supérieur, et à l'est de Québec à travers le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Tâche ardue. L'ingénieur, cependant, ignore le mot impossible. Chacun des sept principaux réseaux de téléphone du Canada s'engagea à installer l'outillage nécessaire dans les limites de son territoire. Le 27 janvier 1932, lord Bessborough, alors gouverneur général du Canada, inaugura officiellement le reseau transcanadien en conversant par téléphone avec le lieutenant-gouverneur de chaque province.

Les progrès accomplis

Il y a 30 ans cinq postes centraux suffisaient à fournir le service téléphonique à la population de Montréal. Aujourd'hui le réseau local a grandi au point de compter 24 postes centraux servant à établir le nombre considérable de communications téléphoniques émanant des 185,000 postes en service. Peu de gens savent que les communications transmises au cours d'une journée moyenne se chiffrent par plus de 1,800,000. Ajoutez à ce nombre environ 7,000 communications interurbaines.

Au cours de l'année dernière plusieurs municipalités des environs de Montréal ont bénéficié du programme d'améliorations et d'expansion de la Compagnie de Téléphone Bell.

A Montréal et dans la région, dix nouveaux immeubles Bell furent inaugurés en 1939, un autre fut agrandi, et quatre étaient en voie de construction à la fin de l'année.

Dans la ville même, la Compagnie achève de construire un immeuble de trois étages, rue Sherbrooke, dans l'est, près de l'hôpital Grace Dart Home. L'inauguration de TAlon, le 24ème secteur de Montréal, le printemps dernier, nécessita l'agrandissement d'un immeuble de la Compagnie, rue St-Dominique.

Dans la région environnante, de nouveaux édifices de téléphone ont été affectés au service à Boucherville, Brownsburg, Hudson, L'Abord-à-Plouffe, Longueuil, Rigaud, Saint-Jean, Saint-Lambert, Saint-Vincent-de-Paul et Vaudreuil.

De bonne heure cette année, la Compagnie Bell a achevé de nouveaux immeubles à Bedford, Magog et Morin Heights. Elle annonçait en même temps la construction prochaine de nouveaux édifices à Huntingdon et Beloeil.

Tous ces changements reflètent le progrès. Dans chaque cas le téléphone Bell a installé ou installera un outillage téléphonique plus moderne. Ces changements surviennent continuellement dans toute l'étendue du territoire de la Compagnie Bell, qui ne comprend maintenant que les deux provinces du Québec et de l'Ontario.

Peu de gens sont au courant que la Compagnie Bell limite son champ d'exploitation à ces deux provinces centrales. Bien qu'à l'origine les fondateurs de l'entreprise eussent l'intention avouée de servir tout le Canada, le problème de trouver les capitaux nécessaire incita la Compagnie à limiter son champ d'action au territoire qu'elle dessert présentement. En 1880, quand la Compagnie fut fondée, l'aménagement du réseau, qui desservait 2,100 abonnés, nécessita une mise de fonds de $400,000.

Depuis, la Compagnie a grandi au point que son actif se chiffre maintenant par environ $247,000,000 et qu'elle dessert plus de 785,000 postes.

Le service transocéanique

Avant de pouvoir raccorder entre eux les postes téléphoniques d'un même territoire, il a fallu monter des tableaux de distribution. Pour relier les abonnés des villes éloignées, il a fallu poser des lignes interurbaines. Vers la fin de 1927 le service transatlantique commença de fonctionner. Il mettait en relations possibles des millions de téléphones d'outre-mer avec les postes du Canada.

Une ère nouvelle s'ouvrait à la téléphonie. En octobre de la même année le premier ministre Mackenzie King inaugurait le service Canada-Grande-Bretagne par voie de New-York, en échangeant des souhaits par téléphone avec le premier ministre Stanley Baldwin, de Londres.

La nécessité d'établir une liaison toute-britannique dans le but d'éviter le détour par les Etats-Unis se fit bientôt sentir. A la suite d'une entente entre la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, le ministère des Postes de Grande-Bretagne et la Canadian Marconi Company, ce nouveau circuit fut mis en service et officiellement inauguré en juillet 1932. Quand on se sert aujourd'hui des circuits transocéaniques, il n'est point nécessaire d'adopter un ton de voix plus élevé pour communiquer avec l'Australie que pour commander par téléphone des côtelettes d'agneau chez le boucher du coin.

Réseaux de communication

En septembre dernier le service téléphonique fut soumis à une dure épreuve quand le Canada, de concert avec les nations-soeurs de l'Empire, se rangea aux côtés de la Grande-Bretagne pour la défense de l'humanité. Durant la période mouvementée qui précéda le début des hostilités, le téléphone démontra combien il est utile. A mesure que l'armée et l'industrie activaient la cadence de leurs opérations, le volume des communications urbaines et interurbaines prenait des proportions inconnues jusqu'ici, et les lignes des sept grands réseaux du pays eurent à transmettre un nombre incalculable de communications. Heureusement, ces entreprises étaient en état de faire face à la situation. Le personnel des téléphonistes fut accru et les communications furent relayées par tout le Canada avec la même diligence qui caractérise le service en temps normal.

Aussi, les lecteurs du *Devoir* qui savent avec quelle rapidité et quelle puissance effective les nouvelles de l'univers sont signalées à leur attention, ont le droit d'être fiers du réseau de téléphone qui se tient à leur disposition pour transmettre leurs paroles aux coins les plus reculés.

Que deux anniversaires aussi importants que ceux que célèbrent le *Devoir* et la Compagnie de Téléphone Bell se touchent d'aussi près, c'est un événement qui offre un intérêt plus que passager et qui mérite d'être signalé.

L'exploit de Parmanda

Comment Martine Messier, une fière Montréaliste, mit l'Iroquois et le Français en fuite, quoique en des circonstances différentes

La gloire, comme la fortune, est chose vaine et fugitive. Car les historiens ne consentent à s'arrêter que sur les événements d'un beau reluisant, où les détails nobles viennent rehausser dignement la rhétorique du récit. Il faut que les actions d'éclat aient en quelque sorte un plastron immaculé.

C'est ainsi que l'histoire canadienne retentit de l'exploit de Madeleine de Verchères, la courageuse jeune fille campée debout derrière les palissades, des éclairs dans les yeux, le visage noir de poudre, pendant que sans relâche elle recharge les fusils et tire hardiment sur les Iroquois.

Mais qui a entendu parler de la Parmanda, cette fière montréaliste, aussi délurée que vertueuse et qui mit cependant et l'Iroquois et le Français en fuite, quoique en des circonstances différentes.

C'est M. Dollier de Casson, Sulpicien, prêtre-soldat, qui nous en fait le récit savoureux et édifiant.

Au cours de l'été de 1652, Jeanne Mance, "désireuse de savoir des nouvelles du retour de M. de Maison-Neufve qui était toute l'espérance de ce lieu, pria M. Clos, major de cette place, de la vouloir escorter jusqu'aux Trois-Rivières, afin de lui faciliter le voyage de Québec. M. Closse en ayant obtenu les permissions et ayant descendu avec elle aux Trois-Rivières, où ils demeurèrent quelques jours, en l'attente d'une commodité pour Kebecq, voici que des sauvages arrivèrent de Montréal, qui dirent que les Iroquois y étaient plus méchants et plus terribles que jamais, que depuis leur départ on était si épouvanté que les Français ne savaient que devenir. M. le major, entendant ce discours, laissa Mlle Mance attendre le départ de feu M. Duplessis, qui devait descendre à Kébecq, et remonta au plus vite au Montréal, où tout le monde y fut encouragé par son retour.

"A son arrivée, il y fut récréé et affligé en même temps par une histoire bien surprenante (survenue le 16 juillet); voici le fait: une femme de vertu qu'on nomme présentement la bonne femme Primot (Martine Messier, femme d'Antoine Primot), fut attaquée à deux portées de fusil du château. D'abord que cette femme fut assaillie, elle fit un cri de force; à ce cri, trois embuscades d'Iroquois se levèrent et se fire paraître et trois de ces barbares se jetèrent sur elle afin de la tuer à coups de haches, ce que cette femme voyant, elle se mit à se défendre comme une lionne, encore qu'elle n'eut que ses pieds et ses mains; au trois ou quatrième coup de hache, ils la jetèrent bas comme morte et alors un de ces Iroquois se jeta sur elle afin de lui lever la chevelure; mais notre amazone se sentant ainsi saisie, tout d'un coup reprit ses sens, se leva et plus furieuse que jamais elle saisit ce cruel avec tant de violence par un endroit que la pudeur nous défend de nommer, qu'à peine se put-il jamais échapper; il lui donnait des coups de hache par la tête; toujours elle tenait bon jusqu'à ce que derechef elle tomba évanouie par terre..."

Mais l'Iroquois était sans doute dans une détresse navrante, car il ne songea nullement au scalp, mais, dit Monsieur de Casson, "par sa chute elle donna lieu à cet Iroquois de s'enfuir au plus vite, ce qui était l'unique chose à quoi il pensait pour lors, car il était prêt d'être joint par nos Français lesquels accouraient de toutes parts;

"Au reste cette action fut suivie de quelque chose d'assez plaisant, d'autant que ces Français qui venaient au secours ayant aidé à relever cette femme, un d'eux l'embrassa par témoignage d'amitié et de compassion.

"Elle revenant à soi et se sentant embrassée déchargea un grand soufflet à ce client affectueux, ce qui obligea les autres à lui dire: "Que faites-vous, cet homme vous témoigne amitié sans penser à mal, pour quoi le frappez-vous?"

— Parmanda, dit-elle, en son patois, je croyais qu'il me voulait baiser!"

Sur ce le bon Monsieur Dollier de Casson entre en fervente admiration et il conclut son récit par cette morale édifiante:

"C'est une chose étonnant les profondes racines que jette la vertu lorsqu'elle se plait dans un coeur, son âme était prête à sortir, son sang avait quitté ses veines et la vertu de sa pureté était encore inébranlable dans son coeur. Dieu bénisse le saint exemple que cette bonne personne a donné à tout le monde en cette occasion pour la conservation de cette vertu. Cette bonne femme Mme Primot, dont nous parlons, est encore en vie et s'appelle communément *Parmanda* à cause de ce soufflet, qui surprit tellement un chacun que le nom lui en a demeuré."

N'est-ce pas que le récit haut en couleur et débonnaire du bon prêtre-soldat est charmant? D'ailleurs la Parmanda doit nous être d'autant plus chère, que sa fille adoptive, Catherine Thierry, épousa Charles le Moyne, et fut la mère de cette incomparable famille, la plus belle et la plus immortelle couronne de l'histoire de France et du Canada, celle des d'Iberville, des Bienville, des Chateauguay et des Longueuil.

Charles de la Roncière raconte que, "Catherine avait 14 ans lorsque Charles Le Moyne la demanda en mariage, s'engageant à l'épouser bientôt, sous peine de verser 600 livres de dédit. Le dédit n'eut point lieu. Six mois après, le 28 mai 1654, le mariage était célébré à Montréal. Comme dot, M. de Maisonneuve gratifiait le jeune époux de l'arpent de terre sur lequel était construite, près de l'hôpital, sa maison, et de 90 arpents de terre à la pointe Saint-Charles."

Alexis GAGNON

Autour de la maison

de

Michelle Le NORMAND

4ème édition

Volume de 190 pages, format 8 x 10, illustrations d'Henri Beaulac.

Au comptoir ou par la poste $1.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'antireligion communiste

(1917-1937)

par J. de Bivort de la Saudée

Première partie. — Principes. Arrivée au pouvoir et premiers développements de l'antireligion communiste.

Deuxième partie. — L'antireligion communiste hors de l'U.R.S.S.

Volume de 228 pages. Prix régulier .75s, réduit à .50s franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Une institution de chez nous

Léveillé UNITED

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Comme le "Devoir", la maison Léveillé n'a cessé de progresser

La maison Léveillé Limitée, teinturiers et nettoyeurs, est fière de souhaiter ici longue vie au journal le "Devoir" à l'occasion de son trentième anniversaire de publication. Fait à remarquer, la maison Léveillé est presque aussi âgée que le "Devoir". C'est en effet en 1914 qu'elle ouvrit ses portes. Les débuts de cette teinturerie comme ceux de tant d'autres furent plus que modestes. Sous la direction habile de M. R. Léveillé cependant, elle progressa lentement mais sûrement.

Ce n'est qu'en 1924 qu'elle prit l'ampleur que nous lui connaissons maintenant et c'est à M. H. Rhéaume, président actuel, lequel s'associait à M. Léveillé en 1924, qu'il faut reconnaître le mérite d'avoir donné une aussi belle expansion à cette maison d'affaires dont le progrès s'accentue tous les jours.

La principale cause de ce succès est due sans aucun doute à la façon dont M. Rhéaume exige que les articles de la clientèle soient traités, qu'il s'agisse de les teindre ou de les nettoyer. C'est un fait incontestable que le sens de la responsabilité, la qualité des services, et la modicité des prix ont largement contribué à donner une réputation enviable à la maison Léveillé dans ce domaine.

Peu de gens savent combien d'opérations délicates sont nécessaires pour le nettoyage ou la teinture des vêtements et des articles en général. Sans trop entrer dans les détails, — ce qui serait onéreux, — nous nous contenterons donc d'en donner les grandes lignes. Les articles sont reçus à la salle affectée à cet effet, dans des sacs portant des étiquettes sur lesquelles sont notés les soins requis. Un préposé s'empare alors des articles et examine soigneusement le matériel. Après quoi, il confie chaque pièce séparément à un employé qui enlève les taches à la main, employant un procédé différent selon la nature des taches et le genre de matériel soumis. Son travail accompli, l'objet est alors déposé dans un sac en filet pour être ensuite placé dans une canique contenant la solution dissolvante comporte un appareil de filtration et de clarification laveuse nettoyé. Il convient d'ajouter ici un mot sur cette importante opération. La laveuse mépartie contenant un changement continuel du liquide durant l'opération, ce qui a pour effet d'assurer permettant toujours cent pour cent pur et hygiénique.

Un extracteur s'en chargera ensuite d'enlever ce dissolvant qui, cela se conçoit, est imprégné dans le matériel. complète par air chaud. Le travail n'est pas terminé encore. Un séchoir mécanique opérera l'évaporation examen afin de découvrir si quelques taches ne sont pas demeurées sur l'article. C'est là qu'un homme d'expérience se met à l'oeuvre et choisit bien ses produits chimiques, dont il a une vaste connaissance, afin de n'endommager en rien les tissus.

Ensuite, l'article passe dans un dernier département où on le presse et le rapasse. Malgré toutes les précautions, il arrive qu'une couture cède ou qu'un bouton se détache lors de ces multiples opérations, c'est alors le temps de remédier à ces petits accidents. Les articles sont confiés aux emballeurs qui, après un examen final, les placent dans des sacs hygiéniques et attrayants. Nous éviterons de parler de la teinturerie: c'est un art qui demande des connaissances précises. Disons simplement que cette opération est faite par des experts et après net-toyage complet seulement. Il est parfois incroyable de constater combien des tissus délicats ont été teints avec toute l'exactitude désirée sans que pour cela le vêtement ait rien perdu de ses qualités intrinsèques mais au contraire en gagnant souvent en beauté. Vraiment la maison Léveillé est en pleine mesure de satisfaire la clientèle la plus difficile, que ce soit pour le nettoyage ou la teinture. Qu'on s'adresse à elle avec pleine confiance. C'est une maison responsable et parfaitement outillée pour accomplir parfaitement le travail demandé.



Henri RHEAUME, président.

Le "Devoir a fait oeuvre utile au cours de ses 30 ans d'existence. Il nous plait de le reconnaître et de lui souhaiter

LONGUE VIE ET PROSPERITE

TOUS NOS REMERCIEMENTS à ceux de nos fournisseurs (mentionnés plus bas) qui ont bien voulu se joindre à nous pour offrir leurs voeux de succès au "Devoir" et féliciter en même temps la maison Léveillé, qui célèbre son jubilé d'argent.

Toutes nos félicitations à Léveillé Limitée, Montréal, à l'occasion de son jubilé d'argent.

Consolidated Dyestuff Corporation Ltd

MONTREAL TORONTO

Il nous plait de féliciter Léveillé Limitée et le "Devoir", qui célèbrent, l'un son 25ème anniversaire, et l'autre, son trentième. A tous deux nos meilleurs souhaits.

MacGregor Paper & Bag Co. Inc.

NEGOCIANTS DE PAPIER ET DE SES PRODUITS

451, rue St-Sulpice - Montréal

Félicitations à Léveillé Ltée et au "Devoir"

Mongeau & Robert Cie Ltée

Importateurs d'Anthracites gallois, américains, etc.

1600 est, rue Marie-Anne

Tél. AM. 2131

MONTREAL

Une grande fabrique torontoise de teintures est heureuse de s'associer aux autres fournisseurs de la maison Léveillé pour la féliciter à l'occasion de son 25ème anniversaire et faire des voeux de prospérité constante pour les années à venir.

Vive la maison Léveillé encore longtemps! En son 25ème anniversaire de fondation, nous sommes fiers de lui offrir nos félicitations.

Une Fabrique de Produits Chimiques de Montréal.

Le nettoyage de vêtements est un problème aisément résolu par Léveillé, les teinturiers et nettoyeurs connus. Saletés et moindres taches sur les tissus, même les plus délicats, disparaissent comme par enchantement chez Léveillé, où ne sont employés qu'ingrédients de toute première qualité. Faites faire votre prochain nettoyage

"---à la manière Léveillé"



Bureau : 4368, rue Parthenais — Atelier : 4371 Lafrance

MONTREAL

Signalez tout simplement:

CHerrier 2152

notre camion passera chez vous.

Teindre est un art !

La ROBE de madame — l'HABIT de monsieur — les DRAPERIES — les RIDEAUX, etc., etc... resplendissent d'un nouvel éclat lorsqu'ils sont teints par Léveillé Limitée, les TEINTURIERS et NETTOYEURS CONNUS.

La traite des pelleteries ●

depuis avant la venue de Cartier jusqu'à la « Baie d'Hudson »

Le poste de Ville-Marie

Monopole et contrebande — Aventure extraordinaire de deux traiteurs mécontents
Les découvreurs canadiens à travers l'Amérique

●●● [La "Compagnie des Bourgeois" contre celle de la "Baie d'Hudson"] ●●●

Par ÉMILE BENOIST

La traite des pelleteries non seulement remplit-elle un chapitre pittoresque de l'histoire de notre pays: elle est partie intégrante de cette histoire et l'explique dans une large mesure. La traite constitue même le plus clair de ce que nous savons de la préhistoire canadienne.

Le moindre manuel d'histoire du Canada relate qu'avant même la venue de Jacques Cartier, des pêcheurs basques et des pêcheurs bretons fréquentaient Tadoussac et qu'en marge de leur métier de pêcheurs, ils pratiquaient la traite avec les Sauvages qui échangeaient avec eux de menus articles, des petits miroirs, de la verroterie, d'autres colifichets, peut-être même, déjà, des cruches d'eau-de-vie ou d'eau-de-feu contre des pelleteries.

Depuis quand, avant que nos pères y fussent venus s'établir, Bretons et Basques allaient-ils sur ces bords? Depuis l'an mille? C'est fort possible. Il est aujourd'hui historiquement démontré par les sagas scandinaves et danoises que les Norsemen, gens du nord comme leur nom l'indique, qui devaient laisser leur marque en France et en Angleterre sous la forme de Normands, colonisèrent l'Islande avant l'an mille, fondèrent dans le même temps des établissements au Groënland, connurent l'Amérique, fréquentèrent Helluland (Terre-Neuve), Markland (la Nouvelle-Ecosse), et Vinland que les historiens d'aujourd'hui ne savent au juste où situer.

Vinland, était-ce sur le littoral de ce que nous appelons la Nouvelle-Angleterre? N'était-ce pas plutôt sur les bords du fleuve qui devait s'appeler Saint-Laurent? Un historien scandinave, M. Steensby, se fondant principalement sur des arguments d'ordre botanique qui lui sont fournis par M. Fernald, auquel l'Université de Montréal a récemment décerné un doctorat ès-sciences, prétend que le Vinland se situait à Saint-Thomas de Montmagny. A-t-il raison, a-t-il tort? Nous laissons à de plus savants d'en discuter à leur aise.

Ce qui semble acquis, c'est que les Norsemen, sous la conduite d'Eric le Roux, du fils de cet Eric, Leif Ericson, ou d'un autre, sont venus en Amérique avant la découverte de Christophe Colomb. Antérieurement à la date fameuse de 1492, celui-ci avait peut-être entendu parler de l'Amérique par des marins islandais, rencontrés chez eux ou dans un port du continent européen.

Les Bretons et les Basques, marins intrépides, grands coureurs de mers, n'étaient pas sans mouiller parfois dans les ports d'Islande. C'est vraisemblablement dans l'un de ces endroits qu'ils apprirent, avant que d'y venir, l'existence du continent américain. Et c'était bien avant Colomb.

Quand Jacques Cartier, à son deuxième voyage, longe la côte nord du Saint-Laurent, les deux Sauvages qu'il a conduits à la cour de François Ier et qu'il ramène dans leur pays lui disent que c'est là le commencement du Royaume du Saguenay, où se trouvent le métal rouge et le métal jaune, où habitent "des *Picquenians*, gens qui sont habillés de drap de laine, comme à la cour de France".

Ce n'était peut-être pas pure invention de la part de ces fils natifs de la Gaspésie. Ils avaient peut-être entendu parler de Blancs ainsi vêtus, ayant déjà fréquenté ces parages. Des découvertes récentes, au sud du lac Supérieur, dans le Minnesota, de mines creusées avec des outils de fabrication européenne mais indubitablement antérieure à la venue de Christophe Colomb, paraissent indiquer que des Blancs, précédant la découverte officielle, étaient allés fort loin en terre d'Amérique.

Le premier poste, Tadoussac

Mais passons de la préhistoire à l'histoire. Jacques Cartier vient en 1534 et les années suivantes. En 1599, Pontgravé et Chauvin obtiennent du roi de France un monopole sur la traite dans le pays découvert par Cartier. Ils fondent Tadoussac, c'est-à-dire qu'ils construisent une cabane qui leur sert de poste de traite. Chauvin, protestant, s'est engagé à fonder le pays en y établissant la religion catholique. Il perd bientôt son monopole, qui passe aux sieurs de Monts et de Chastes, les commanditaires de Champlain, qui seront plus sérieux dans l'oeuvre de colonisation et d'établissement. Monsieur de Monts fait construire la première maison de Tadoussac, qui est alors fréquenté par les Abénakis, les Algonquins, les Montagnais, tous ennemis héréditaires des Iroquois.

Lorsque Champlain construit l'habitation de Québec, l'histoire connue de Tadoussac est déjà vieille de cinquante ans. C'est là seulement que se pratique la traite.

Trois-Rivières et Montréal

Mais les Iroquois, assoiffés de vengeance, sont toujours sur le sentier de la guerre, sentier qui se trouve sur les rivières aussi bien que sur terre. Ils bloquent les convois de pelleteries qu'Algonquins, Abénakis et Montagnais vont porter à Tadoussac. De nouveaux comptoirs deviennent nécessaires pour la traite des pelleteries.

Celui des Trois-Rivières s'établit en 1610; celui de Montréal, en 1611.

Tadoussac reste cependant le port d'embarquement et de débarquement pour les gens et pour les marchandises. Les navires qui traversent l'océan ne vont pas plus loin, les pilotes ne connaissent pas assez le fleuve pour se risquer au delà, plus haut avec de gros bateaux. Tadoussac joue, pendant vingt-cinq ans, toutes proportions gardées, le rôle de Montréal aujourd'hui. Il est le terminus de la navigation océanique. Les navires ne remonteront le fleuve jusqu'à Québec et ensuite jusqu'à Montréal qu'après l'incident des frères Kirke et la restitution du Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.

Tadoussac est le port d'expédition pour les ballots des précieuses pelleteries: peaux d'orignaux, de loups-cerviers, de renards, de loutres, de martres, de blaireaux, de rats musqués, d'ours, de castors surtout, castor gris et castor sec, que les trafiquants ont échangées aux Sauvages pour des vêtements de laine, des fers de flèche, des alènes, des couvertures dites couvertes, des couteaux, des vivres, plus souvent des colifichets sans valeur, ou de l'eau de vie, quoique l'eau de vie soit une marchandise rigoureusement prohibée.

Monopole et contrebande

De 1608 à 1614, le régime du monopole est suspendu, et la traite, à Tadoussac, aux Trois-Rivières, à Villemarie, est plus abondante que jamais. Puis on rétablit le monopole en faveur des compagnies, d'abord la *Compagnie des Marchands*, ou *Compagnie de Champlain*, 1614-1620, la *Compagnie de Caën* ou de *Montmorency*, 1621-1627, la *Compagnie des Cent associés* ou de la *Nouvelle-France*, dont le monopole s'étend sur une longue période, de 1627 à 1663, la *Compagnie des Indes* et enfin, la *Compagnie d'Occident*.

Le monopole appelle tout naturellement la contrebande et celle-ci appelle l'abus. A certaines époques, la traite à l'intérieur du pays sera libre, les compagnies n'ayant le monopole que sur l'importation et l'exportation. Les traiteurs locaux, de même que les compagnies du reste, paient un impôt du quart sur les peaux de castor, un impôt différent sur les autres peaux. C'est ce qui constitue le revenu de la colonie, qui équilibre son budget, lui permet de rencontrer les frais de son administration.

Au début l'on attendait que les Sauvages viennent aux postes établis. Mais les traiteurs, pour se faire une concurrence que l'on comprend, ne tardent pas à courir au-devant des Sauvages, jusqu'au loin. C'est à qui serait le premier à faire son choix des pelleteries convoitées. Engagés, volontaires, fils de gentilshommes, soldats, officiers, tous se font coureurs des bois, voyageurs des pays d'en haut.

A certaines époques, il faudra un congé, c'est-à-dire la permission du gouverneur pour aller ainsi à la rencontre des Sauvages, établir des comptoirs au loin. Ce qui n'arrête pas la contrebande.

On appelle congé, dit un rapport de 1757, la permission que le gouverneur général accorde pour un canot chargé de 6,000 livres de marchandises que l'on va vendre dans un poste indiqué; on paie cette permission cinquante pistoles et le gouverneur général, libre d'en donner plus ou moins, affecte ces fonds pour entretenir les familles d'officiers pauvres.

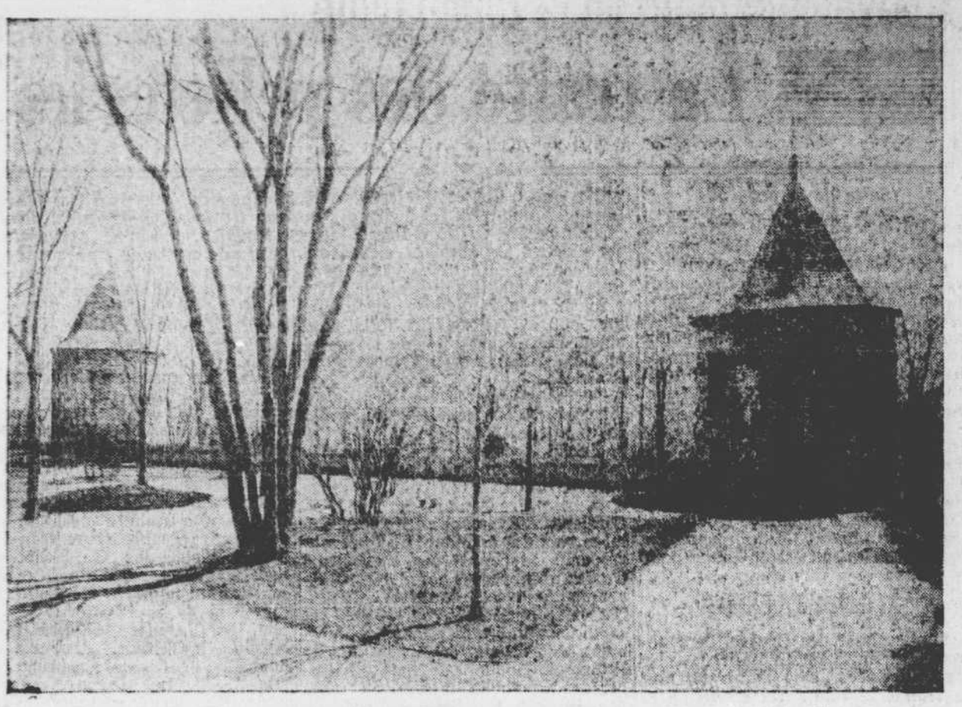
La pistole valant dix livres et la livre environ vingt cents de notre monnaie d'aujourd'hui, un congé de traite se vendait donc $100.

Radisson et des Grosseilliers

La première grande expédition lointaine fut entreprise clandestinement par deux aventuriers qui devaient faire parler d'eux. Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Grosseilliers. En 1660, ils rentraient à Villemarie, après un séjour de deux ans dans les pays d'en haut, avec un chargement de pelleteries évaluées à 200,000 livres. Comme les finances de la colonie sont en assez piteux état, que l'impôt du quart sur pareille somme représente une assez belle contribution, ils s'en tirent assez bien. Mais ils ont un goût vraiment trop prononcé pour l'aventure clandestine. En 1661, ils repartent encore sans permission pour revenir, en 1663, avec 600,000 peaux qui remplissent 360 canots. Les deux hommes sont apparemment allés jusqu'au bord du lac Supérieur, ils ont peut-être atteint les prairies de l'ouest. En tout cas, ils ont vu du pays. Mais cette fois le gouverneur, M. d'Avaugour, marque plus que de la mauvaise humeur. Il fait saisir purement et simplement toutes les pelleteries des deux hommes.

Radisson et des Grosseilliers, mécontents — on le serait à moins — désertent chez les Anglais de Boston, puis ils passent en Angleterre, font la connaissance du prince Rupert, cousin du roi Charles II, et apprennent à ce grand seigneur l'existence de la route par le détroit et par la baie d'Hudson vers le pays des pelleteries. A leur instigation, le prince, avec quelques associés, fonde la *Compagnie de la Baie d'Hudson* et obtient pour celle-ci la fameuse charte que l'on sait. C'est en vertu de sa charte de 1670 que la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, en 1870, quelques années après la Confédération, faisait reconnaître son droit sur les Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement ca-

(Suite à la page 60)



LES TOURS DES SULPICIENS

Restes glorieux de l'ancien fort de la Montagne (en bordure du Séminaire, rue Sherbrooke ouest) construit en 1677, où se trouvait une mission indienne. Marguerite Bourgeoys fit l'école dans l'une de ces tours. Après la destruction du fort dans un incendie en 1692, la mission fut établie au Sault au Récollet puis, plus tard, à Oka.

Du porteur d'eau à l'aqueduc

Pendant plus d'un long siècle, le Montréalais ne connut pas le plaisir — devenu pour nous banal — de n'avoir qu'à tourner un robinet pour se procurer de l'eau à satiété. Par beaux et mauvais temps, il lui fallait sortir et aller chercher son eau aux puits publics. Les plus fréquentés se trouvaient à la Place d'Armes, à la Place Royale, dans la rue Saint-Jean-Baptiste et la rue Notre-Dame, face au palais de Justice. Il y avait aussi des citernes et des puits particuliers. On pouvait acheter de l'eau aux charrieurs d'eau, qui promenaient par la ville leur tonneau rempli au fleuve. On pouvait aussi prendre de l'eau aux ruisseaux, à la Petite Rivière, qui coulait où se trouve aujourd'hui la rue Craig, et la rivière Saint-Pierre, au sud de la rue McGill.

En 1801, grâce à l'initiative du traiteur Joseph Frobisher, se forma, avec un capital de $40,000, la Compagnie des Propriétaires des eaux de Montréal, qui reçut pour cinquante ans le privilège exclusif de fournir la ville "d'eau bonne et salubre". Prises aux sources du Mont-Royal, les eaux étaient réunies dans un étang à la Côte-des-Neiges, et conduites à la ville par des tuyaux de bois. L'insuffisance d'eau en été et l'éclatement des tuyaux en hiver causèrent la faillite de l'entreprise.

En 1819, la compagnie vendit sa charte $25,000 à une nouvelle compagnie dirigée par Thomas Porteous, qui remplaça les tuyaux de bois par des tuyaux de fer de 4 pouces, et l'on prit l'eau à la rivière au moyen d'une pompe à vapeur établie au coin des rues Friponne et de l'Eau, près du marché Bon-Secours. Lourdement endettée, la nouvelle compagnie se vendit en 1830 à M. Hays, qui forma une troisième compagnie en 1832. Celle-ci installa des conduites de 10 pouces et une pompe de 14 chevaux-vapeur.

En 1843, deux pompes fonctionnaient avec un débit de 93,000 gallons. Mais il se créa un mouvement en faveur de la municipalisation du service et en 1845 la ville acheta l'établissement au prix de $150,000. Depuis, la ville, au coût de plusieurs millions, l'a constamment agrandi et perfectionné au point qu'il fournit de l'eau à plus d'un million de personnes.

Félicitations et voeux de succès au Devoir

PRODUITS "RAYMOND"

Fondée en 1905, notre maison avait donc cinq ans d'existence lorsque parut le premier numéro du "Devoir"

Elle n'a jamais cessé, depuis lors, d'être sous la direction de son fondateur, M. Alphonse Raymond.

Aussi, malgré ses modestes débuts, elle a progressé considérablement chaque année, parce qu'elle a constamment mis en avant le PRINCIPE DE LA QUALITE.

POUR VOTRE PROPRE SATISFACTION

procurez-vous chez votre épicier les produits "RAYMOND" suivants:

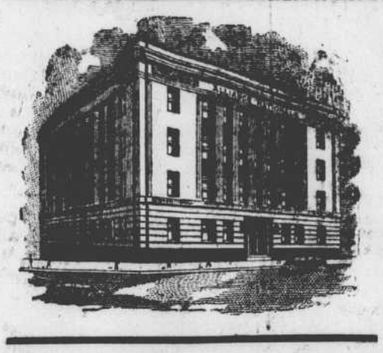
CONFITURES	ASPERGES
MARMELADE D'ORANGE	MOUTARDE
MARINADES	TOMATES
OIGNONS	JUS DE TOMATE
GHERKINS	FEVES JAUNES
CATSUP	FEVES AU LARD
OLIVES	SOUPE AUX POIS
SIROP	PECHES en conserve
MAYONNAISE	POIRES en conserve
SANDWICH SPREAD	FRAISES en conserve
DRESSING	FRAMBOISES en conserve

"Faits pour plaire"

ALPHONSE RAYMOND

LIMITEE

1830, rue Panet MONTREAL



Félicitations...
et hommages au journal
"Le Devoir" *à l'occasion*
de son 30e anniversaire.

L'Alliance Nationale, société essentiellement canadienne-française, compte environ 44,000 assurés.

Elle émet des polices de $250. à $10,000.

Ses polices comportent les privilèges suivants : pouvoir d'emprunt, valeur de rachat, police acquittée et prolongation d'assurance.

Elle paie à ses assurés des bénéfices en maladie, double indemnité en cas de mort accidentelle, invalidité, pension de vieillesse, décès.

La marche rapide vers le progrès qu'a constamment suivie l'Alliance Nationale est sans précédent dans l'histoire de la mutualité sur le continent américain.

ALLIANCE NATIONALE

FONDÉE EN 1892

Siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Dr H. CYPIHOT, Président et Directeur général

Georges MONET, Secrétaire général

La traite des pelleteries

(Suite de la page 59)

nadien et les lui cédait moyennant forte et valable considération. Ce sont nos aventuriers qui conduisirent les Anglais à la baie, y établirent pour eux des forts et des postes de traite. Il faudra, quelques années plus tard, en 1686, qu'une expédition s'organise de Montréal, avec le chevalier de Troyes, trois des frères Le Moyne, d'Iberville, Sainte-Hélène et Maricourt, pour aller les déloger. Et encore, le délogement sera-t-il de courte durée. En 1713, par le traité d'Utrecht, la France cède à l'Angleterre, en plus de l'Acadie et de Terre-Neuve, tout le territoire de la baie d'Hudson et de la baie James. La *Compagnie de la Baie d'Hudson* est en place pour y rester.

A travers l'Amérique

Radisson et des Grosseilliers eurent des imitateurs nombreux, aux Trois-Rivières et à Montréal, non pas dans la voie de la désertion et pour ainsi dire de la trahison, mais dans celle des pays de l'Ouest. C'est dans le temps que nos deux aventuriers sont à la baie d'Hudson, avec les Anglais, que le Père Marquette et Louis Jolliet vont découvrir le Mississipi et que Cavelier de La Salle se rend jusqu'au golfe du Mexique. La Salle fit une première expédition, en 1678, avec beaucoup de succès, établissant des forts et des postes de traite tout le long de sa route; une deuxième, en 1687, qui lui fut malheureusement funeste. Il n'en revint pas.

Villemarie était devenue à cette époque le grand marché des pelleteries en Nouvelle-France. Le comptoir établi en 1611, avant même la fondation de la ville, avait vite fait de grandir. Les Montréalais du temps, s'il faut en croire la chronique, pensaient bien plus à aller faire la traite au loin qu'à s'occuper de la colonisation et de l'établissement véritable du pays.

A la sollicitation des missionnaires qui ne voyaient pas sans alarme la démoralisation des races indigènes par la fréquentation de trop de blancs de toutes sortes, le gouvernement établit un régime de permis, n'accordant de privilèges exclusifs de traite qu'à d'anciens officiers auxquels on assignait une région particulière. Afin de protéger la traite, on leur permettait d'établir des forts dans les endroits les plus favorables. C'est ainsi que l'établissement de Détroit fut fondé par Duluth, que des forts s'échelonnèrent bientôt dans tout le centre américain, que La Vérendrye et ses fils construisirent des forts dans tout l'Ouest canadien, jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

Les explorateurs français avaient su bien choisir les sites de leurs postes de traite et de leurs forts. Lorsque, plus tard, les bourgeois de la *Compagnie du Nord-Ouest*, leurs successeurs naturels, étendirent leur commerce dans ce vaste territoire, ils s'établirent presque invariablement aux mêmes endroits ou tout auprès. Postes et forts sont aujourd'hui remplacés par les principales villes des provinces des Prairies.

De même aux Etats-Unis, c'est toute la vallée du Mississipi qui a été explorée et peuplée par des Canadiens de cette époque. Dans le rapport du deuxième Congrès de la langue française, on trouve le texte d'un mémoire soumis par M. J.-M. Carrière, d'Evanston, Illinois. Celui-ci raconte comment il a retrouvé, dans le centre des Etats-Unis, d'assez nombreuses colonies de descendants de ces pionniers, qui furent les fondateurs, entre 1699 et 1760, de nombreux villages, notamment de Cahokia, de Kaskaskia, de Prairie-du-Rocher, de Saint-Philippe, de Nouvelle-Chartres, au pays des Illinois, de Sainte-Geneviève, dans le Missouri, de Vincennes, dans l'Indiana.

L'établissement de privilèges par régions eut aussi comme bon résultat de faire disparaître la traite de l'eau de vie, ce fléau des Sauvages, presque aussi désastreux pour eux que la petite vérole qui devait bientôt les décimer. Les Sauvages, ayant de plus la certitude de trouver chez eux un débouché assuré pour leurs pelleteries, s'éloignèrent moins des postes et furent plus facilement soumis à l'influence des missionnaires. Deux des plus grands traiteurs qui vinrent au Canada peu de temps après la cession, sir Alexander MacKenzie et lord Selkirk, témoignent de l'excellence du régime de traite établi par les Français et par les Canadiens.

Après la cession à l'Angleterre

La cession du pays à l'Angleterre ne semble pas avoir causé beaucoup de dérangement aux traiteurs canadiens. Jusqu'en 1771, les Anglais, qui étaient plutôt des Ecossais, s'occupent à redécouvrer les anciennes routes. C'est d'abord entre eux une période de concurrence à outrance. Puis il se fait des alliances. C'est ainsi que la *North-West Company*, la *Compagnie du Nord-Ouest* ou encore la *Compagnie des Bourgeois*, fut fondée, en 1783 ou 1784, on ne sait au juste à quelle date.

Les Bourgeois, établis à Montréal, avaient eu besoin des anciens voyageurs canadiens pour retrouver les routes des Français et ils avaient dû recourir aussi aux services des quelques traiteurs canadiens demeurés au pays.

Les Ecossais de la *Compagnie du Nord-Ouest* surent s'allier aux Français du Canada. Si bien que leur compagnie, qui, pendant quarante ans, fit à la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, demeurée avec ses seuls postes du nord, une concurrence qui prit souvent l'allure d'une guerre, s'appelait aussi la *Compagnie des Français*, par opposition à la *Compagnie des Anglais*, celle de la *Baie d'Hudson*.

Traiteurs canadiens et écossais

Parmi ceux des nôtres qui se distinguèrent dans la traite des pelleteries à la fin du 17e et au commencement du 18e siècles, il y eut les Chaboillez de trois générations — c'est le nom de cette famille qui a été donné à la place publique, près de la gare Bonaventure, Jean-Baptiste Cadotte, les de Rocheblave, Gabriel Franchère, Gabriel Cotté — son nom déformé a été donné à la rue Côté — les Blondeau, les Parent, les Chevalier, les Gamelin, les Mercier, les Leroux. Dans son dictionnaire des Canadiens français de l'Ouest, le Père Morice donne les noms d'un grand nombre d'autres.

Les Canadiens français — on devrait dire les Canadiens tout court, car il n'y avait alors qu'eux à se dire Canadiens — s'associèrent vite aux Ecossais, sympathisèrent avec eux. Dans bien des cas, ce fut plus que de la sympathie commerciale. Un grand nombre de mariages en sont résultés. Ainsi, Simon McTavish, le plus grand traiteur de son temps, épousait une Chaboillez; Roderick MacKenzie, le cousin du découvreur, en épousait une autre; Francis Frobisher, le maître du *Beaver Hall*, résidence princière, dans la côte qui porte maintenant ce nom, prenait pour femme une Jobert.

Dans la *Compagnie du Nord-Ouest*, on avait trouvé, paraît-il, une excellente solution à la question des langues: les Ecossais apprenaient à parler le français, et les Canadiens à parler l'anglais.

Au plus beau temps de leur gloire, les traiteurs montréalais avaient établi une institution unique en son genre, le *Beaver Club*. Pour en être, il était une condition essentielle: avoir hiverné dans les pays d'en haut. Je comprends toutefois que mon camarade Ayotte parle du *Beaver Club* dans un article qu'il consacre aux Ecossais de Montréal et qui paraît dans une autre page de ce même numéro du *Devoir*.

Les engagés

Les membres de ce club étaient naturellement les grands traiteurs. Plusieurs des nôtres en firent partie, notamment les Chaboillez, Jean-Baptiste Cadotte, qui avaient été des fondateurs de la *Compagnie du Nord-Ouest*. Il convient d'ajouter ici un mot à la mémoire des voyageurs plus modestes, les simples engagés. C'était eux qui transportaient, à l'aviron, les bourgeois, les provisions et au retour les pelleteries. C'est d'eux que nous sont venus un grand nombre de chansons de voyage. Les salaires qu'ils touchaient pour leur dur travail ont varié, suivant les époques, de trois cents à douze cents francs.

L'audace et la témérité de ces engagés étaient proverbiales parmi les gens de la pelleterie. On raconte qu'au retour des expéditions il leur fallait prendre grand soin des pelleteries. Au lieu de descendre les rapides en canots, les voyageurs devaient faire portage. Les bourgeois n'auraient pas voulu risquer les cargaisons précieuses. Les engagés tenaient pourtant à toutes les émotions de leur métier. Ils se divisaient en deux bandes. Quand le convoi arrivait près d'un rapide, la moitié des engagés faisaient portage avec les marchandises; les autres, avec un seul canot, bien lesté avec des pierres, sautaient le rapide au risque de leur vie. Au rapide suivant, on renversait les rôles.

Sans l'aide de ces voyageurs intrépides, Alexander MacKenzie serait-il parvenu, en 1789, à se rendre jusqu'aux bouches du fleuve MacKenzie, à l'océan Arctique, et, en 1793, à franchir les Montagnes Rocheuses et à atteindre la côte du Pacifique? Quelques années plus tard, sans leurs voyageurs, Simon Fraser et Jules-Maurice Quesnel auraient-ils réussi leurs longues randonnées d'exploration sur le fleuve Fraser récemment découvert? L.-F.-R. Masson, dans ses *Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, a tenu à mentionner les noms des engagés qui accompagnèrent MacKenzie: à l'océan Arctique, François Barriau dit Beaulieu, Charles Ducette, Jos. Landry, Pierre Delorme et un Allemand du nom de John Steinbruck; à la côte du Pacifique, en passant les Rocheuses: Landry, Ducette, Beaulieu, Batiste Bisson, François Comtois, Jacques Beauchamp.

Après la guerre, la fusion

Mais la *Compagnie du Nord-Ouest* et sa grande rivale, la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, s'étaient toujours fait une guerre épuisante autant que sournoise. Ce qui devait arriver arriva. Les deux étaient à bout de souffle quand la fusion se produisit, en 1821.

Au vrai, il était difficile de dire laquelle des deux absorbait l'autre. Aux compagnies fusionnées on donnait le nom de la *Baie d'Hudson* mais celle-ci transportait ses quartiers généraux à Montréal. Sa maison, où logeait à l'occasion son gouverneur — tel est l titre que porte le chef de la *Baie d'Hudson* — existe encore à Lachine, sur l'îlot qui se trouve entre le grand et le petit canal. Pas très loin, en arrière du magasin Lepailleur, existe encore le vieux quai de la *Compagnie des bourgeois* et plus tard celui de la *Baie d'Hudson*.

Dans l'association des deux, la *Compagnie des Bourgeois* avait apporté les droits qu'elle possédait sur les bassins de l'Océan Pacifique et de l'océan Arctique; la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, en vertu de sa charte de 1670, possédait déjà les territoires arrosés par les eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson et dans la baie James. La réunion de toute cela mettait aux mains de l'entreprise nouvelle, d'une *Hudson's Bay* rajeunie, rénovée, revigorée par l'assurance d'un monopole incontesté, à peu près tout le territoire canadien qui n'était pas encore organisé. Pendant quarante ans, la *Compagnie de la Bais d'Hudson* va régner sur ces vastes étendues. Les 3,000 employes de ses factories n'auront qu'à attendre qu'une population de 150,000 Indiens leur apporte le produit de ses chasses et de ses piégeages. La compagnie détient alors le monopole exclusif du commerce en territoire indien, monopole qui n'expirera qu'en 1859; et ça n'est qu'en 1870 qu'elle abandonnera le reste de ses droits sur les territoires au gouvernement du Dominion, contre paiement d'une somme de £300,000, en plus d'importantes concessions de terres.

Depuis, la *Compagnie de la Baie d'Hudson* est devenue une simple entreprise commerciale, dépourvue de tout privilège. Son siège social, pour le Canada, s'est transporté de Montréal à Winnipeg, car c'est surtout dans les villes de l'Ouest que se poursuivent maintenant ses activités commerciales. Ça n'est certes pas la décadence, car les affaires de l'*H.B.C.* paraissent excellentes, mais ça n'est plus la splendeur d'autrefois.

Quelques sites

Les démolitions qui ont précédé la construction du nouveau palais de justice, rue Notre-Dame, rue Saint-Vincent, rue Saint-Gabriel et rue Sainte-Thérèse, ont fait disparaître un grand nombre de vieilles maisons qui se rattachaient à la traite des pelleteries, sous le régime français et sous le régime anglais. En fait de monument de cette époque disparue, il n'en subsiste qu'un bien petit nombre, à Montréal et dans le voisinage: Les constructions déjà signalées à Lachine, une vieille maison à Sainte-Anne-de-Bellevue, qui servit de magasin du temps des *Bourgeois* et qui abrite maintenant un salon de thé; le cénotaphe élevé à la mémoire de Simon McTavish, par ses héritiers, sur une parcelle d'un domaine qu'il possédait sur le mont Royal et qui a été morcelé après sa mort. *Ravenscrag*, la belle maison des Allan, en occupe une partie. Le reste est devenu propriété de la ville, fait partie du parc de la montagne C'est précisément dans un coin de ce domaine que l'aqueduc municipal a construit le bassin baptisé McTavish.

De Beaver Hall, il ne subsiste que le nom, donné à la côte où se trouvait la princière maison de Joseph Frobisher. Les Chaboillez, eux, ont donné leur nom au square que les Montréalais connaissent bien. Les terrains qui bordent la place ont été concédés vers 1820, par la veuve du dernier Chaboillez, Louis, qui était notaire.

C'est probablement au village de Terrebonne que l'on trouve encore le plus de reliques intéressantes et bien conservées de l'époque des traiteurs, sous le régime anglais Un grand nombre de bourgeois de la *Compagnie du Nord-Ouest* y avaient domicile, notamment les Chaboillez et les MacKenzie. La Compagnie elle-même y possédait des magasins, un moulin à farine et une biscuiterie, constructions qui existent encore. Masson, qui fut ministre à Ottawa et lieutenant-gouverneur à Québec, apparenté aux MacKenzie, après être devenu seigneur de Terrebonne, y avait construit un manoir vaste et imposant. Il est maintenant occupé, après avoir subi quelques transformations, d'ailleurs pas très heureuses, par le Juniorat des Pères du Saint-Sacrement.

Notons encore que les cimetières de Terrebonne, le catholique et le protestant, renferment les tombes d'un grand nombre d'anciens Bourgeois du Nord-Ouest.

Emile BENOIST

La femme catholique dans le monde contemporain

Ouvrage écrit en collaboration

—La femme catholique dans le monde contemporain.
—La personnalité de la femme.
—L'âme de la femme.
—Les éléments antinaturels et antichrétiens de certaines opinions féministes.
—La femme dans le complexe social d'aujourd'hui.
—Filiation divine et mission de la femme.
—La femme et ses responsabilités.
—La pensée de l'Eglise catholique sur la mission de la femme.

Brochure de 239 pages.

Au comptoir ou par la poste .75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Nos produits sont réputés pour leur qualité irréprochable. La préparation des mets succulents et sains commande leur emploi.

A l'occasion de son 30ème anniversaire, nous félicitons le "Devoir" et lui souhaitons longue vie.

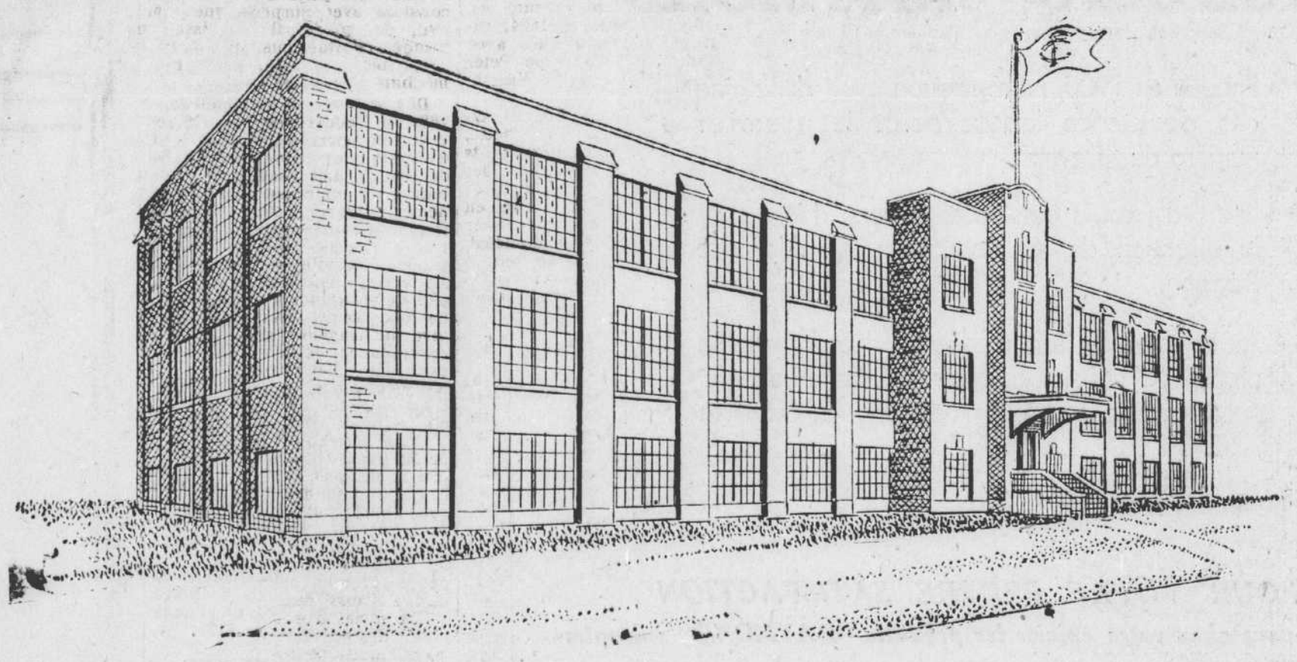
A. POUPART & CIE Limitée

1715, rue Wolfe, Montréal FR. 2194*

LAIT • CREME • BEURRE • OEUFS
BREUVAGE-CHOCOLAT



M. N. LECHASSEUR — Président LECHASSEUR Limitée



Tous nos efforts tendent à faire de Lechasseur "votre" magasin. Nous voulons que vous vous sentiez ici "chez vous". Acheteurs comme "observateurs" sont les bienvenus et nous les traitons tous comme un bon hôte traite ses invités. Nous nous efforçons de nous montrer courtois et bienveillants parce que cela nous plaît, et non par simple politique d'affaires. Ce principe fut toujours à la base de la régie de nos magasins.

Nous ne connaissons pas de meilleur moyen de conserver nos vieux amis et de nous en faire de nouveaux que d'"être simplement nous-mêmes" et de poursuivre les pratiques qui ont fait, des magasins Lechasseur, des établissements qui diffèrent des autres.

Lechasseur Limitée est une organisation 100% canadienne-française et elle vend les célèbres vêtements Fashion-Craft, qui sont aussi un produit canadien-français.

Voici la fabrique moderne, ensoleillée, de Victoriaville, P.Q., où l'on confectionne les célèbres vêtements Fashion-Craft. 99% de ses quelque 450 employés sont canadiens-français et membres du Syndicat catholique.

La Cie Fashion-Craft fut fondée en 1906 par J.-A. Richard et son frère Eugène. M. Eugène Richard en est aujourd'hui le président. Le capital de la compagnie est canadien-français et à son bureau de direction figurent les noms de quelques-unes des personnalités marquantes du Canada français, tels ceux de l'hon. J.-A. Perrault, de MM. Alfred Paradis et André Taschereau. — Les vêtements Fashion-Craft se vendent de Halifax à Vancouver. Quand vous achetez un vêtement Fashion-Craft, vous faites un placement sur l'"élégance de la mise".

Lechasseur limitée 375, rue St-Jacques Ouest • 281, rue Ste-Catherine Est • 974, rue Ste-Catherine Ouest

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

MONTREAL

Le plus grand centre de transport, de la finance, de l'industrie et du commerce au Canada. Eau, rail, route et air —

PORT DE MER

La navigation d'antan — Historique du port — Comptoirs de gros et de détail — Le développement du tourisme.

Dernier boulevard de la domination française

Par ALVAREZ VAILLANCOURT

Trouver un chemin vers la Chine fut le rêve de presque tous les premiers explorateurs de notre pays. Ce rêve fut celui de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain. C'est avec ardeur que tous les premiers explorateurs se sont élancés vers toutes les baies, fleuves ou lacs qu'ils supposaient pouvoir les conduire vers l'ouest. Lachine, à quelques pas de Montréal, ainsi nommée par Cavelier de La Salle, en est une preuve vivante. De La Salle l'a ainsi nommée parce qu'elle fut le point de départ de son expédition, ce qui prouve encore que même à son époque tout espoir de trouver le passage tant désiré vers la Chine ne s'était pas encore évanoui. Avant La Salle, Joliette et Marquette avaient espéré que les eaux du grand fleuve les conduiraient vers "une mer battant de ses flots le rivage tant désiré". La Vérendrye, plus tard, chercha, à son tour, à établir sur terre ce chemin qu'on sait désormais "ne pas exister sur les eaux".

La bourgade qui se métamorphose

Tandis qu'Iberville faisait "flotter le drapeau fleurdelisé sur les rives de la baie d'Hudson, que La Vérendrye le plantait sur le flanc des montagnes Rocheuses, que Joliette, le Père Marquette et Cavelier de La Salle l'emportaient avec eux sur les flots de l'Ohio et du Mississipi", une bourgade indienne se métamorphosait en ce qui est aujourd'hui Montréal, la métropole du Canada, une des premières villes françaises du monde.

Cartier, en 1535, vint visiter Hochelaga. A son tour Champlain y fit construire un petit fort pour la traite des fourrures. C'est toujours avec de Maisonneuve, en 1642, que commence véritablement l'histoire de Montréal, "dernier boulevard de la domination francaise au Canada". Ce n'est que depuis la Confédération que Montréal, nonobstant sa position avantageuse, s'est vraiment développé. En effet, depuis cette date, Montréal ne cesse de progresser et a atteint et s'est annexé la plupart des villes de son ancienne banlieue.

Montréal, c'est évident, doit son développement à sa position geographique. La première ville canadienne est située dans l'archipel d'Hochelaga qui, à son tour, est situé au confluent de l'Outaouais et du Saint-Laurent.

La grande route de l'Outaouais

Dès 1615, l'Outaouais devint la grande route de l'Ouest pour les missionnaires, les explorateurs et les traitants. Jusqu'à la fin du siècle dernier cette région était vaguement connue sous le nom de Pays d'en-haut. Seuls les Indiens, les bûcherons et les trappeurs s'y aventuraient. Avec le temps le commerce du bois devint florissant dans cette région et le printemps d'immenses cages de bois descendaient l'Outaouais jusqu'à Montréal, tandis que le Saint-Laurent amenait à Montréal les goélettes du bas du fleuve, les chalands de la région et les voiliers d'outre-mer.

L'archipel d'Hochelaga comprend deux grandes îles: Montréal et Jésus, et un assez grand nombre de moindre importance. L'île de Montréal a trente-deux milles de long et dix milles dans sa plus grande largeur. La rivière des Prairies la sépare de l'île Jésus, qui a vingt-trois milles de long et six de large. Le mont Royal domine cet archipel et Montréal est construit autour de ce mont. L'île de Montréal et les régions avoisinantes se prêtent merveilleusement à l'agriculture, à la culture maraichère surtout, tout comme aux environs de Paris. Les pommes fameuses et les melons de Montréal sont recherchés sur les marchés extérieurs, notamment sur celui de New-York. La montagne renferme de superbes carrières de pierre avec laquelle on a déjà construit de remarquables édifices ici.

Nonobstant la nature de son sol, de sa richesse, de sa prodigieuse fertilité, Montréal, à cause de sa position géographique, se devait d'accorder au commerce et aux affaires en général une attention particulière.

Montréal, port de mer

Même si Montréal n'était pas un port de mer naturel, sa position géographique désignait la métropole d'aujourd'hui pour devenir un port de mer artificiel. C'est parce que Montréal est devenu un port de mer qu'il porte fièrement un titre que lui ravira bientôt Toronto avec la canalisation du Saint-Laurent, comme Montréal a, au cours du siècle dernier, supplanté Québec, qui était en train de monopoliser tout le trafic fluvial et maritime.

Le port de Montréal n'a pas toujours existé et son histoire moderne est jeune d'une centaine d'années. Sous le régime français, il y avait bien le "quay des barques" à l'embouchure de la petite rivière Saint-Pierre, vis-à-vis l'ancienne Place d'Armes ou Place Royale aujourd'hui. Il y avait aussi le "quay des canots et bâteaux du roi", un peu à l'est de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours.

Ce n'est en effet que vers le début du XIXe siècle que l'histoire du port de Montréal commence avec M. John Molson, qui obtint des autorités militaires, qui avaient juridiction sur le port, la permission de construire un petit quai où accostaient ses bateaux qui faisaient le service entre Montréal et Québec. Quand M. Molson obtint son permis pour construire son petit quai, il fut entendu qu'il y aurait un pont-levis à son quai afin de permettre aux chaloupes et canots d'y passer en sécurité et éviter ainsi le courant Sainte-Marie, qui se faisait sentir un peu plus au large et qui était dangereux.

Le port au début du XIXe siècle

Le port de Montréal n'avait pas alors l'air qui le caractérise aujourd'hui.

A cette époque les matelots tournaient le cabestan pour rapprocher davantage de la terre les bateaux, des hommes forts empoignaient des câbles pour les tirer. Pour le débarquement des passagers on avançait ensuite une sorte de passerelle dans l'eau. Pour le transbordement des marchandises, on reculait tout simplement les charrettes à l'eau jusqu'aux moyeux. Parfois elles pouvaient atteindre le vaisseau, parfois, il fallait réunir le vaisseau à la charrette par des madriers. On comprendra mieux en songeant que vers 1825, l'arrivée d'une goélette, et surtout d'un vapeur, était tout un événement.

1835 était une belle époque pour les Montréalais, qui pouvaient se promener sur le bord du fleuve, sans s'éloigner du centre de la ville. Vers cette année-là, on construisit un mur de revêtement de trente pieds de hauteur à la rue des Commissaires, de la rue McGill à la chapelle Bon-Secours. Ce mur formait à un endroit du sommet une promenade fashionable où les élégants et les élégantes allaient prendre le frais en suivant les mouvements des paquebots de l'époque, le *John-Bull*, le *St-Georges*, le *Canada*, etc.

L'idée de faire de Montréal un port de mer véritable fit si bien son chemin que la promenade a été engloutie dans les développements du port. Ce n'est toutefois que petit à petit que le port de Montréal s'est transformé. Les travaux relativement importants ont commencé avec Joseph Bouchette, en 1824, travaux qui se sont continués avec John Adams, en 1825, avec Peter Flenning, en 1830, et avec William Greig, en 1835.

Aux archives de la Marine on peut consulter le plan de Bouchette, qui indique un quai de deux cents pieds de longueur situé en face des bureaux de la Commission du port et qui porte le nom de Munn, en l'honneur de David Munn, premier constructeur de navires à Montréal. Il y avait un autre quai en venant vers l'est, au pied de la rue Saint-Pierre, jusqu'à la Pointe-à-Callières, le quai Berthelet.

En 1833...

Vers 1833 le port de Montréal comprenait les aménagements suivants: le quai Munn, devenu le quai Hart Logan, de neuf pieds de profondeur, un bassin avoisinant de douze pieds de profondeur, le quai de huit cents pieds de longueur de Berthelet, des débarcadères rudimentaires à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre, deux endroits d'atterrissage fréquentés et le quai des Ecuries. Partout ailleurs, la grève était libre et les gens s'y promenaient à loisir.

Le port de Montréal donc compte un peu plus de cent ans d'existence. Ses progrès au cours du siècle dernier peuvent facilement s'établir, grâce aux statistiques. En 1832, il vint à Montréal 117 navires d'un tonnage global de 27,713 tonnes. En 1932 il est venu à Montréal 1,274 océaniques, océaniques et caboteurs réunis, et 4,094 navires de navigation intérieure. Les 1,274 océaniques et les 4,094 navires de navigation intérieure représentaient un tonnage global de 3,755,442 tonnes.

Aujourd'hui...

Aujourd'hui le port de mer compte six longues jetées d'une moyenne de 1,200 pieds de longueur, le bassin Victoria, le bassin de la *Canadian Vickers* et des quais du canal Lachine à la Pointe-aux-Trembles, à peu près sans interruption.

C'est John Young, au début du siècle dernier, qui a donné une vigoureuse impulsion au développement du port de Montréal. A cette époque le lac Saint-Pierre ne mesurait pas plus de onze pieds de profondeur. Les navires ne pouvaient pas se rendre à Montreal avec une pleine cargaison. Les annales du port nous apprennent qu'en 1878 le chenal du fleuve mesurait vingt-deux pieds de profondeur et que le port de Montréal était devenu un port national. Durant la période de 1878 à 1889 le chenal a été approfondi à vingt-sept pieds et demi. En 1906, sous l'impulsion de M. Israël Tarte, le chenal a été creusé à une profondeur de trente pieds, de Montréal à la mer. Avec M. Alfred Duranleau, on a décidé de creuser le chenal à une profondeur de trente-cinq pieds.

Depuis trente ans

Plus on approfondissait le chenal, plus le port de Montréal se développait. C'est de 1910 à aujourd'hui que se sont construits les quais, élévateurs à grains, les jetées, etc. Aujourd'hui le port de Montréal a la suprématie sur les ports de l'Amérique du nord pour le transport du grain et il est le deuxième port d'Amérique quant au volume général des affaires, venant immédiatement après New-York. Le projet de canalisation du fleuve, qui redevient d'une cuisante actualité cette année, aura pour résultat de faire perdre au port de Montréal sa réputation d'être un des plus importants comptoirs de céréales du monde, car les cargos venant de l'Atlantique et se rendant à Chicago prendront leurs cargaisons de grain à la tête des Grands Lacs pour passer au nez des élévateurs à grain de Montréal qui chômeront; quand les élévateurs à grain chôment, c'est toute l'activité fébrile du port qui chôme.

Situé à mille milles de l'océan Atlantique, le port de Montréal est à la tête de la navigation océanique, titre qu'il perdra avec la canalisation du Saint-Laurent, si ce projet prend jamais corps. C'est un des ports les plus importants du monde à l'intérieur des terres. Le port de Montréal, jusqu'à la construction des élévateurs à grain de Sorel, était le terminus de la navigation des Grands Lacs. Grand comptoir de céréales, les navires des Grands Lacs entreposent ici le blé dans les élévateurs à grain où les océaniques prennent leur cargaisons pour les conduire à l'étranger. Le port de Montréal est encore le port de l'Amérique le plus rapproché d'Europe, de tous les ports des Etats-Unis. En 1938, les annales du port indiquaient que les importations se sont totalisées à $188,228,654 et les importations à $258,413,995.

Le plus grand centre de transport

Montréal est le plus grand centre de transport au Canada par eau, par rail, par route et par air. Depuis l'avènement de la vapeur et du premier navire, l'*Accommodation*, plusieurs compagnies océaniques, la Cie Allan, le Pacifique Canadien, White Star, Cunard, Furness, Canadien National, etc., nous relient avec les différentes parties du monde. Les principales lignes sont: Montréal, Québec et Liverpool; Montréal, Québec et le Havre; Montréal, Québec et les Antilles. Montréal est le siège social du Canadien Pacifique et du Canadien National, Le canal de Lachine, commencé en 1701 par Dollier de Casson, abandonné, repris en 1818 et terminé en 1885, a ouvert la voie de l'ouest, a fait du port de Montréal un poste stratégique.

Montréal est un centre ferroviaire. Le premier chemin de fer canadien a circulé entre Laprairie et Saint-Jean, sur des rails de bois. Les compagnies ferroviaires qui desservent Montréal, le Pacifique Cana-

(Suite à la page 63)

Montréal ville fortifiée

Quand on voit le nombre de forts construits à grands frais sur le territoire des pays d'en Haut, l'on constate avec surprise que Montréal, le principal établissement français d'Amérique, n'était encore protégé, en 1716, que par une méchante palissade en bois.

Dès son entrée en fonction, en 1684, le gouverneur de Callières avait entrepris d'entourer la ville d'un simulacre de muraille, faite de pieux. Les habitants avaient fourni les matériaux et le gouvernement du roi s'était chargé des frais de construction. Une construction aussi précaire pouvait protéger la ville contre les incursions des sauvages, mais offrait peu de résistance aux attaques d'une force armée disciplinée. Sa nature inflammable obligeait à une surveillance de tous les instants, pour empêcher qu'on y mît le feu par négligence, calcul ou malice. D'un entretien constant et coûteux, elle croulait avec le temps.

On a prétendu que les habitants de Montréal s'étaient toujours montrés apathiques à des travaux d'enceinte plus solides. "Dès qu'un danger apparaissait, dit un auteur, l'on discutait sur l'opportunité d'une enceinte, mais sitôt le péril éloigné, on l'oubliait." Le grand public, le peuple prend-il généralement l'initiative d'aussi importants travaux?

Ces sortes d'entreprises relèvent plutôt des gouvernants, et Montréal n'avait plus que des fonctionnaires. Officiers civils et chefs militaires n'exerçaient pratiquement aucune de leurs fonctions avec l'autorité que donne l'autonomie. Ils ne jouissaient plus d'aucune liberté d'action dans leurs sphères respectives. Le gouvernement central, en s'attribuant de fait la plupart des fonctions administratives, avait fini par briser toutes les initiatives locales.

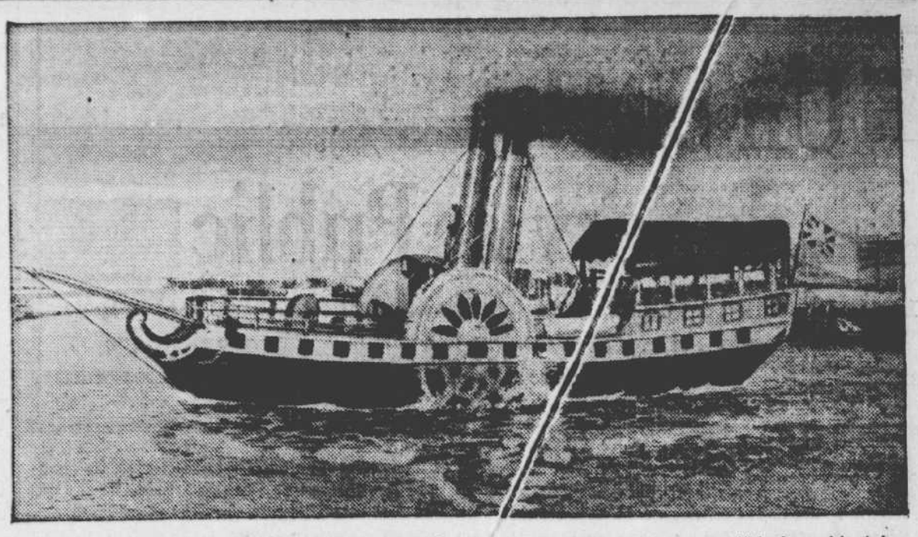
Ce n'est qu'en 1716, après maints rapports et conseils pressants des ingénieurs Gédéon de Catalogne et Levasseur de Néré que le régent, le duc d'Orléans, approuva enfin la construction d'un mur de pierre avec revêtements, bastions et fossés. L'entreprise, évaluée à 300,000 livres, devait être à la charge du gouvernement royal et des habitants de Montréal. Le public fut taxé à 6,000 francs annuellement, dont un tiers devait être versé par le Séminaire de Saint-Sulpice, un tiers par les institutions de mainmorte et un tiers par les habitants.

Les Seigneurs ne se soumirent pas volontiers à cette contribution forcée. Les travaux furent commencés quand même dès 1717 sous la direction et surveillance de l'ingénieur royal Chaussegros de Léry.

La nouvelle muraille suivait à peu près les mêmes tracés que l'ancienne palissade. A l'ouest, elle logeait la ruelle des Fortifications, à l'est, la rue des Commissaires. Elle s'étendait du faubourg des Recollets jusqu'à la Place Viger. Entièrement construite de pierre brute, elle avait une hauteur moyenne de dix-sept pieds, de quatre pieds d'épaisseur à la base et de trois pieds au sommet. Treize bastions et cinq portes en brisaient seuls la ligne continue. A l'extrémité nord-ouest il y avait un petit fort et des casernes.

Montréal devenait une ville fortifiée.

Camille Bertrand: *Histoire de Montréal.*



Deux ans après l'inauguration de la navigation à vapeur par Robert Fulton, sur l'Hudson, M. John Molson lançait à Montréal, le premier bateau à vapeur du Saint-Laurent. Construit en 1808-09, ce navire nommé "Accommodation" entreprit son premier voyage à Québec le jeudi 4 novembre 1809; il l'accomplit en 66 heures dont 30 passées à l'ancre. Il portait 10 passagers mais pouvait fournir des couchettes à 20. Passage pour descendre, $8; pour remonter, $9, vivres à bord fournis. "Le vaisseau, lit-on dans le journal du temps, mesure 75 pieds de quille et 85 de pont. Il est actionné par une roue perpendiculaire à doubles palettes, sans bande circulaire ou jante, de chaque côté de la coque. A l'extrémité de chaque rais double est placée une planche carrée qui agit comme une rame sous l'impulsion du mouvement rotatif des roues. Celles-ci sont mues par la vapeur, produite à l'intérieur du bateau. Afin d'accélérer encore, à l'occasion, la vitesse du vaisseau, on se propose de lui ajouter un mât, ce qui permettra d'employer une voile quand le vent sera favorable".

La milice de la Sainte-Famille

Le continuel état de guerre, entretenu par les sauvages, obligea M. de Maisonneuve à prendre de nouveaux moyens de protection contre les tracassières entreprises de l'irréductible ennemi. Il fit de Villemarie une sorte de camp retranché; et il organisa la milice de la Sainte-Famille, pour la défense permanente de la ville. Comme celle-ci élargissait sans cesse son territoire défriché, la milice devait seconder les soldats de la garnison dans le service de patrouille aux endroits les plus exposés.

Le 27 janvier 1663, cent quarante colons, de toutes conditions, répondirent à l'appel du gouverneur et s'enrôlèrent dans la milice volontaire. On forma vingt escouades de sept membres, et chacune était commandée par un caporal. Les escouades montaient la garde et faisaient la surveillance à tour de rôle. Des redoutes furent construites à différents endroits, où l'on faisait garde jour et nuit.

Ces sentinelles, constamment en vigie, empêchèrent sans doute les sauvages de réaliser bien des mauvais desseins. Ces petits avant-postes, toujours en éveil, durent gêner leurs manigances sournoises. Ils se sentaient maintenant devinés, épiés, surveillés par des soldats en armes.

De ce moment la ville, tout entourée de champs de culture et d'enclos de pâturage, fut moins sujette aux incursions des Iroquois, lassés peut-être eux-mêmes de leurs sanguinaires et inutiles tentatives de destruction de Villemarie, que tant de tueries et de massacres n'avaient pu empêcher de se développer.

Camille BERTRAND,
Histoire de Montréal.

Au delà du machinisme

par Marcel Malcor

Première partie. — Pour que l'échange puisse être fécond.

Deuxième partie. — La machine contre la personne. L'avenir du machinisme. Signes de déclin. La descente. La remontée.

Volume de 325 pages. Prix régulier $1.00, réduit à .75s franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Il nous fait plaisir de nous associer aux nombreux amis et annonceurs du "Devoir" pour lui présenter l'hommage de nos meilleurs et plus sincères voeux de longue vie, prospérité et succès à l'occasion de son 30e ANNIVERSAIRE

Société Générale de Finance, Inc.

57 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

René GERMAIN
Paul-A.-Lionel BERNARD
Jean LESSARD

Sullivan Consolidated Mines Limited

Capital autorisé $4,000,000

Officiers et administrateurs

ALFRED-H. PARADIS ..... Président
PIERRE BEAUCHEMIN ..... Vice-Président
ALDERIC ARCHAMBAULT ..... Secrétaire-Trésorier
J.-ROMEO GAUVREAU ..... Montréal
L.-E. MORIN ..... Richelieu
ALPHONSE RACINE ..... Montréal
JOS.-A. BEAUCHEMIN ..... Montréal
HECTOR-H. RACINE ..... Montréal

Gérant de la Mine : DOUGLAS PARENT

Siège social : 1604, Edifice Aldred, Montréal, Qué.

Bureau de la Mine : Sullivan, Qué.

Nos meilleurs voeux de succès et de prospérité au DEVOIR à l'occasion de son 30e anniversaire.

Valeurs de tout repos

Dans les temps troubles que nous traversons, il est plus que jamais important de faire des placements judicieux. Fondée le 1er septembre 1925, notre maison s'est toujours spécialisée dans l'achat et la vente des valeurs de tout repos, telles que les obligations FEDERALES, PROVINCIALES, MUNICIPALES, SCOLAIRES et D'UTILITES PUBLIQUES.

Afin d'éviter à nos épargnants de se lancer dans des aventures périlleuses, notre maison n'offre, conformément à l'esprit de ses fondateurs, que des placements sûrs, basés sur les besoins mêmes de notre pays. Ainsi donc vous pouvez acheter nos valeurs en toute confiance.

J.-E.-W. BISSONNETTE
Vice-président et gérant.

SOCIÉTÉ de PLACEMENTS

INCORPOREE

COURTIERS EN OBLIGATIONS

231 ouest, rue St-Jacques — Tél. HArbour 7287-8

MONTREAL

Un Siècle de Service Public

Le développement des utilités publiques étroitement lié à celui de la Métropole

Transformations extraordinaires dans le domaine de l'énergie électrique

Puissante aide à l'industrie

Pour se faire une meilleure idée des circonstances et des conditions qui ont amené la fondation dans le district de Montréal d'une entreprise économique comme *Montreal Light, Heat & Power Consolidated*, il est bon de passer en revue l'histoire du développement des services locaux. Depuis l'aube de notre siècle, les progrès technologiques accomplis dans la production et la distribution de la lumière, de la chaleur et de la force motrice ont été si rapides, les méthodes et l'outillage se sont tellement améliorés, les services d'électricité et de gaz se sont si répandus que la plupart des abonnés d'aujourd'hui ne savent pas les problèmes qui ont rendu la fourniture et le maintien d'un service continu et efficace difficiles et coûteux jusqu'à ce que la coordination des ressources sous une même direction ait permis des améliorations sensibles et l'expansion des réseaux au point que presque tous les citoyens, dans le territoire de la compagnie, pussent jouir des bienfaits de l'électricité et du gaz.

Electricité et gaz

Avant que l'électricité comme source de lumière et de chaleur fût devenue commercialement accessible vers la fin du siècle dernier, le gaz était l'éclairant le plus répandu.

Aux premiers temps de l'électricité, la production et la distribution de courant étaient essentiellement des entreprises locales. Le caractère principal de la vente de l'électricité pour éclairage et force motrice—c'est-à-dire que le courant devait être produit et livré au local de l'abonné au moment de la demande — a fixé des limites physiques aux possibilités de service. L'électricité était produite à bas voltage.

La transmission et la distribution n'étaient possibles que dans un rayon très limité de l'usine génératrice. Les fils transmettant le courant de l'usine au local de l'abonné étaient suspendus à des poteaux ou couraient sur les toits. Le courant pour éclairage ou force motrice était un luxe ou tout au moins une commodité dispendieuse.

Toute compagnie engagée dans la production et la distribution de l'électricité au public des consommateurs dut d'abord faire une foule d'expériences sur la production, transmission, distribution et l'utilisation. Il fallut prouver que le service d'électricité était satisfaisant et qu'on pouvait sans risques utiliser continuellement cette nouvelle énergie. Aux premiers jours, il était impossible de servir un client à plus d'un mille de la dynamo.

Le service était nécessairement fourni par de petites usines isolées au marché très restreint. Les abonnés s'inquiétaient moins de la qualité du service ou même des tarifs que de la possibilité d'obtenir un service quel qu'il fût.

En général, c'étaient des machines à vapeur actionnant des dynamos à courant direct qui fournissaient l'électricité; cependant, il y eut bien ici et là quelques petits aménagements hydro-électriques. Avec la venue de l'outillage à courant alternatif et du transformateur, ce qui permit d'élever les voltages à une haute pression pour transmission au loin et de les abaisser ensuite à basse pression pour consommation locale, les possibilités d'expansion se multiplièrent. Le progrès du génie électrique fut si rapide que les usines devinrent bientôt désuètes et durent être remplacées, facteur très important quand il s'agit de l'expansion d'un service et de l'établissement de tarifs.

Transformations

De 1884 au commencement du vingtième siècle, l'outillage de production a subi des transformations extraordinaires: le progrès technologique, dû presque entièrement à l'initiative privée, augmenta la capacité de production des usines, améliora l'outillage et les méthodes de transmission et agrandit le marché en reculant le territoire que pouvait desservir une seule usine.

Les usines situées dans de bons centres de consommation ne purent se payer le luxe d'ignorer les avantages économiques qu'apportaient les derniers perfectionnements technologiques, tandis que d'autres usines dans les centres moins favorisés ne pouvaient tirer parti de ces perfectionnements parce que le coût en était prohibitif.

De toutes ces conditions résultèrent inévitablement une concurrence des plus acharnées, un dédoublement antiéconomique des fils et de l'outillage, un service peu satisfaisant ou des tarifs élevés. Grâce à l'outillage de transmission à haut voltage, développé en même temps que la machinerie à courant alternatif, il est devenu de plus en plus avantageux que la production soit centralisée avec service fourni de sous-stations situées aux points stratégiques d'un réseau de lignes de transmission.

Amalgamation des services

Avant la mise sur pied de la *Montreal Light Heat & Power Company*, plusieurs petites usines avaient été érigées dans diverses parties de la ville et du district de Montréal. La première de ces usines fut celle de la *Phoenix Electric Company*, lancée en 1882 par M. J.-A.-I. Craig, qui avait déjà éclairé son atelier d'ébénisterie avec des lampes à arc électrique; il suspendit de ces lampes aux poteaux de télégraphe de l'ancienne rue Bonaventure (maintenant rue St-Jacques), entre les rues Richmond et St-Martin afin de démontrer aux autorités civiles qu'il était à la fois profitable et préférable d'éclairer les rues à l'électricité.

La *Phoenix Electric Company* entreprit de fournir l'éclairage incandescent à Montréal. Naturellement le coût était élevé, le service pas très fiable et, si nombre de gens installèrent chez eux le nouvel éclairage, il n'y eut pas assez de clients pour justifier les frais d'exploitation et comme résultat la compagnie finit par faire banqueroute.

Après cette tentative, plusieurs autres compagnies se formèrent aux fins de fournir l'électricité d'éclairage et de force motrice à la ville. La *Standard Light & Power Company* avait, rue Chenneville, une usine thermo-électrique produisant du courant direct et desservant environ 250 abonnés. La *Temple Electric Company*, établie dans le sous-sol de l'édifice Temple, rue St-Jacques (emplacement de la Banque Canadienne de Commerce d'aujourd'hui), desservait les abonnés dans le voisinage de l'édifice à l'aide de fils qui passaient par-dessus les toits des édifices environnants. La *Citizens' Light & Power Company*, l'ancienne maison *Craig & Sons*, exploitait une petite usine, rue Ste-Cunégonde, et distribuait de l'électricité dans le village de St-Jean-Baptiste, maintenant quartier St-Jean-Baptiste. En 1898, cette dernière compagnie acheta du courant hydro-électrique de la *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company*, abandonna son générateur à vapeur et utilisa son usine comme station de distribution.

La multiplicité des fils et le dédoublement de l'outillage à fournir le service et les fréquentes difficultés entre réseaux de distribution, difficultés engendrées par une concurrence acharnée, ne pouvaient amener un développement économique stable ni donner satisfaction aux abonnés. Il était évident que, dans l'intérêt des abonnés et de la compagnie, les fusions devenaient nécessaires.

Dès 1901, le nombre des compagnies servant ou essayant de servir en concurrence Montréal avait diminué par des fusions, etc., à deux compagnies: la *Royal Electric Company* et la *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company*.

La *Royal Electric Company* avait sa principale usine thermo-électrique rue Queen et sa principale station de distribution rue Wellington. Elle possédait aussi une usine thermo-électrique, rue Water, utilisée surtout pour l'éclairage urbain par lampes à arc à courant continu. Sa subsidiaire, la *Chambly Manufacturing Company* (plus tard, la *Montreal and St. Lawrence Light and Power Company*), construisit sur la rivière Richelieu, à Chambly, une usine hydraulique qui fut inaugurée en 1899, pour transmettre l'énergie à la station centrale, rue Wellington, d'où on la distribua.

La *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company* érigea une usine génératrice sur le fleuve St-Laurent aux rapides de Lachine. Cette usine, mise en marche en 1897, transportait l'énergie à une sous-station centrale située à l'angle des rues McCord et du Séminaire.

Eclairage au gaz

Avant 1901, la *Royal Electric Company* et la *Montreal Gas Company* se faisaient concurrence. *Montreal Gas Company* avait été fondée en 1837 et s'était chargée avec succès de distribuer le gaz comme source de lumière et de chaleur dans la ville de Montréal. Jusqu'à la commercialisation de l'électricité, le gaz fut pratiquement le système universel d'éclairage par tout Montréal.

L'avènement de l'électricité et le succès que connurent les expériences en transmission et en distribution amenèrent une concurrence qui devint de plus en plus sérieuse avec chaque amélioration apportée à la production et à la distribution de l'électricité.

A la fin du XIXème siècle, la compagnie de gaz essayait de maintenir son service de gaz pour éclairage en dépit de l'empiétement rapide des compagnies d'électricité. Il fut bientôt évident que l'électricité devait finir par remplacer le gaz pour l'éclairage et que le débouché naturel du gaz avec le changement des conditions de vie devait être le chauffage. Pour assurer une production économique de même que pour sauvegarder l'intérêt public, il était inévitable que ces deux services concurrents fussent fusionnés.

Mais les compagnies avaient toutes des chartes indépendantes et des droits indépendants. Elles détenaient des contrats avec diverses municipalités et des franchises dans divers quartiers. Toutes avaient leurs propres organisations, leurs usines et leurs réseaux particuliers; chacune avait ses obligations sous forme de titres, etc. Par conséquent, la façon la plus simple d'effectuer la fusion dans les circonstances était de maintenir ces compagnies avec leurs chartes respectives, mais de passer avec chacune une entente d'exploitation en vertu de laquelle tout le système fonctionnerait sous une seule direction.

C'est pour effectuer cette fusion que *Montreal Light Heat & Power Company* fut formée en 1901. Cette compagnie représentait réunies la *Montreal Gas Company*, la *Royal Electric Company*, la *Montreal & St. Lawrence Company* et l'*Imperial Electric Company*.

La fusion de la *Montreal Gas Company*, de la *Royal Electric Company*, de la *Montreal and St. Lawrence Company* et de l'*Imperial Electric Company* diminua les frais d'exploitation en établissant un seul centre de distribution pour ces diverses compagnies, qui autrefois distribuaient leur énergie en concurrence les unes avec les autres partout où leurs réseaux se rencontraient. Le dédoublement coûteux et antiéconomique des poteaux, des réseaux et de l'outillage qui avait dû être entretenu sous le régime de la concurrence se trouva donc éliminé.

Les services de gaz et de l'électricité furent coordonnés, pour le plus grand bien des abonnés et de la compagnie.

La *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company* sous son propre nom ou sous le nom de la *Citizens' Light & Power Company* ou de la *Standard Light & Power Company*, selon le district desservi, était en concurrence directe avec la *Montreal Light Heat & Power Company*. Les lignes de distribution et les poteaux des deux compagnies se poursuivaient en parallèle sur presque toute la ville de Montréal.

Mais en dépit des avantages évidents qui seraient résultés pour les abonnés et les compagnies d'une coordination encore plus poussée, la concurrence acharnée entre la *Montreal Light Heat & Power Company* et la *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company* se poursuivait jusqu'en 1903 alors que le besoin de réunir les services sous une même direction dans l'intérêt du public et pour assurer le maximum d'efficacité ne put être ignoré plus longtemps.

Comme résultat, la *Montreal Light Heat & Power Company*, la *Lachine Rapids Hydraulic and Land Company* et ses subsidiaires, la *Standard Light & Power Company*, la *Temple Electric Company* et la *Citizens' Light & Power Company*, se fusionnèrent. Ce fut le commencement d'une nouvelle ère d'expansion économique des services; le marché s'élargit et le public put compter sur un approvisionnement d'électricité approprié et instantané pour tous ses besoins.

Dans l'intervalle, Montréal grandissait rapidement comme centre commercial et industriel.

Le perfectionnement constant de l'outillage et des méthodes pour la production et la transmission et l'invention de nouveaux appareils et de nouveaux modes d'utilisation augmentèrent considérablement la demande dans le territoire desservi, d'où nécessité de construire des usines susceptibles d'approvisionner Montréal et même de prévoir les besoins d'abonnés domiciliaires, commerciaux et industriels dont le nombre augmentait rapidement.

Amples ressources

Le développement de *Montreal Light Heat & Power Company*, l'expansion de ses usines et de ses réseaux de production et de distribution ont été parallèles avec le progrès de la métropole. Au fur et à mesure de la demande, la compagnie acquit les ressources nécessaires pour fournir et maintenir ce service. Ce fait n'a pas peu contribué au bien-être économique, industriel et social et au développement remarquable du territoire desservi par la compagnie.

Dès 1906, la charge du réseau électrique avait augmenté à tel point que la compagnie acquit les droits de la *Provincial Light Heat & Power Company* pour établir une usine génératrice à Soulanges et qu'elle augmenta de temps à autre la capacité des usines déjà existantes.

Diffusion rapide du service

D'année en année le service fut prolongé en territoire neuf, le nombre des abonnés augmenta régulièrement et le débit d'électricité et de gaz s'accrut rapidement.

De 1911 à 1924, la *Saraguay Water & Light Company*, la *Dominion Electric Company*, la *Central Electric Company* et la *St. Paul Electric Company* continuèrent de faire concurrence à la *Montreal Light Heat & Power Consolidated*, nécessitant toujours le dédoublement antiéconomique de l'outillage, des poteaux, des fils, etc., nécessaire en vertu du caractère de la distribution de l'électricité.

De 1924 à 1926, ces compagnies furent acquises par *Montreal Light Heat & Power Consolidated*. Comme résultat, les abonnés des territoires autrefois desservis par les entreprises concurrentes bénéficièrent des avantages d'un réseau communicant, qui leur assurait toute l'énergie hydro-électrique dont ils avaient besoin.

Montreal Light Heat & Power Consolidated dessert 60 municipalités, dont 40 situées dans l'île de Montréal. Ses réseaux de transmission et de distribution desservent une superficie d'environ 260 milles carrés et tiennent à la disposition de près d'un million et demi de citoyens un approvisionnement continu pour tous besoins.

En plus, elle livre de l'énergie en bloc à Westmount, Dorval, Ste-Anne-de-Bellevue et à la municipalité de Laprairie, qui possèdent et exploitent des réseaux de distribution.

En 1902, quand la population de Montréal était de 333,861, il n'y avait que 5,611 abonnés au service de l'électricité. Aujourd'hui que la population de Montréal s'est multipliée plus de trois fois, la compagnie dessert 276,010 abonnés au service d'électricité et, en 1939, elle produisait environ 2,422,704,274 kilowatts-heure pour satisfaire aux besoins variés de sa clientèle. Ce développement des ressources et des réserves, pour répondre à la demande légitime et sans cesse croissante du centre métropolitain desservi par la compagnie, a contribué dans une large mesure au développement de Montréal comme centre résidentiel, commercial et industriel.

Progrès remarquable

En 1892, l'industrie électrique était à son début. Chaque année apportait un perfectionnement particulier au génie électrique, à l'outillage et aux méthodes de production, de distribution et d'utilisation. Et ce progrès du génie électrique élargissait constamment le marché à être alimenté d'une source centrale.

A cause de cela, le remplacement de l'outillage devenu désuet devint un facteur important. La science électrique avançait si rapidement et si grandes étaient les économies amenées par chaque nouveau perfectionnement qu'il fallut, à intervalles rapprochés, mettre au rebut des usines et de l'outillage de prix pour les remplacer par un matériel plus neuf et plus efficace, dans le but de tirer le meilleur parti possible de l'amélioration du service, d'assurer progressivement des tarifs plus bas et de pousser l'expansion du réseau de distribution local dans l'intérêt des abonnés et de la compagnie.

La population de Montréal avait augmenté. Le nombre des foyers munis de l'électricité et le nombre des abonnés commerciaux et industriels s'étaient accrus. La compagnie n'avait jamais passé son dividende. Il était donc raisonnable de supposer qu'en 1901, les actions de la *Royal Electric Company* avaient au moins autant de valeur qu'en 1892, alors que le marché du service était beaucoup moins étendu et les perspectives de vente moins avantageuses.

Développement industriel

Le transport et l'énergie électrique sont les deux piliers sur lesquels s'est élevé le grand édifice industriel et commercial de Montréal.

La situation géographique avantageuse de Montréal en a fait le principal port d'exportation au Canada et l'établissement et la distribution d'un service d'électricité fiable par la *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* ont été une force dynamique par tout le territoire desservi. L'heureuse réunion des ressources naturelles, des facilités de transport et des énormes ressources hydro-électriques exploitées par l'énergie constructive de ses citoyens a transformé la métropole en un grand centre industriel où les matières premières importées de tous les pays du monde sont ouvrées et redistribuées pour satisfaire à la demande du commerce canadien au pays comme à l'étranger.

L'électricité a aidé l'industrie

Dans le territoire desservi par la compagnie, l'électricité a été un facteur de prospérité. Des moulins y moulent le blé canadien en farine exportée dans le monde entier; le minerai de cuivre canadien y est raffiné et ouvré en nombreux produits commerciaux; le coton, la soie et la laine bruts importés deviennent, dans les usines de Montréal, des étoffes et des tissus distribués ensuite par tout le monde; la raffinerie de l'huile, la raffinerie du sucre, la fabrication du tabac, la production de machines et d'appareils électriques, les matériaux de construction et nombre d'autres industries secondaires se sont établis et développées dans le territoire métropolitain de Montréal, parce qu'elles disposaient d'un approvisionnement d'électricité suffisant.

Une étude du développement industriel de Montréal depuis 1900 révèle un progrès et une expansion financière qui ne se sont ralentis que pendant la dernière crise.

Le développement de services d'éclairage, de chauffage et de force motrice appropriés n'a pas été le seul facteur auquel attribuer ce remarquable progrès industriel, mais il n'en est pas moins vrai que sans la coordination de l'outillage pour produire et distribuer l'électricité et le gaz d'éclairage, de chauffage et de force motrice, ce progrès industriel n'aurait pu atteindre d'aussi étonnantes proportions et aurait été sérieusement retardé.

Depuis sa fondation, la compagnie, par l'entremise de son Service Industriel, est allée à la recherche de nouvelles industries susceptibles de s'établir ici avantageusement. Comme résultat, nombre d'industries, qui se seraient autrement établies ailleurs, sont aujourd'hui en pleine activité dans le territoire métropolitain.

Au cours des neuf dernières années seulement, quelque 150 nouvelles industries employant environ 3,000 salariés se sont établies dans le territoire à la suite de démarches faites par le Service des Affaires Nouvelles.

Le développement industriel de la métropole, rendu possible grâce à un approvisionnement d'électricité suffisant, a joué un grand rôle dans le progrès commercial de Montréal.

L'augmentation de la population et le progrès économique sont les corollaires naturels du développement industriel. L'activité industrielle demande des ouvriers, qui, attirés par la promesse d'un emploi lucratif, établissent leur demeure dans la région. La population du territoire métropolitain s'est accrue rapidement. Le marché des commodités de toute sorte a connu une expansion proportionnelle et le pouvoir d'achat individuel s'en est accru.

Aujourd'hui, l'éclairage, le chauffage et la force motrice pour toutes les fins imaginables sont disponibles à demande en aussi grande quantité qu'en peut utiliser l'abonné. L'électricité est fournie par six usines génératrices séparées situées en six points géographiques différents: Les Cèdres, Chambly, Soulanges, Beauharnois, Rivière-des-Prairies et Shawinigan. Ces usines sont reliées entre elles, prêtes à se remplacer l'une l'autre afin de pouvoir en tout temps approvisionner Montréal en électricité.

Le gaz est fourni par l'usine de Ville LaSalle, qui a une capacité de production de 50,000,000 de pieds cubes par jour.

Depuis son incorporation en 1901, notre compagnie a joué un rôle important dans la vie industrielle, commerciale et sociale de Montréal. Elle a grandi avec la métropole: elle est maintenant la propriété d'environ 42,000 actionnaires, elle fournit le gaz et l'électricité à plus d'un quart de million d'abonnés et elle est le plus grand service d'utilité sous régie privée au Canada.

Le développement de l'activité industrielle présente le même tableau. Comme toute autre région, Montréal, pour se développer industriellement, doit compter dans une large mesure sur un service d'électricité adéquat. Les vastes ressources de production et de distribution d'électricité ont beaucoup contribué au développement du district de Montréal comme centre manufacturier. En 1901, il y avait dans la province de Québec, 4,845 établissements manufacturiers employant cinq employés ou plus. En 1935, le nombre s'en était accru à 8,000. Aujourd'hui, un tiers environ de ces établissements manufacturiers, produisant des marchandises pour une valeur de plus de $400,000,000 par année, sont situés dans le territoire desservi par notre compagnie. Le coût du combustible et de l'électricité servant à produire cet énorme volume est en moyenne de seulement 2.2 cents par dollar de valeur brute du produit.

Cette concentration de l'industrie dans le territoire desservi par la compagnie a augmenté la puissance d'achat et beaucoup contribué à la prospérité de l'individu, ce qui en retour explique le développement phénoménal du commerce de détail à Montréal.

Il y avait en 1937 dans le territoire de Montréal 11,959 magasins détaillants donnant de l'emploi à 39,766 personnes, lesquelles reçoivent des salaires et des gages pour $40,171,900 par année. Le chiffre net des ventes de ces établissements est de plus de $360,000,000 par année, soit environ 70% de tout le commerce de détail de la province.

La compagnie possède des centrales hydro-électriques aux Rapides des Cèdres, à Chambly, à Lachine et à Soulanges. Une usine génératrice d'urgence est prête à la rescousse à Ville LaSalle. La compagnie complète son approvisionnement en achetant de l'énergie des usines de Beauharnois, de Rivière-des-Prairies, de St-Timothée et de Shawinigan.

Toujours à l'avant-garde!

Depuis quarante-neuf ans le nom Joubert a été à l'avant-garde de tous les mouvements pour améliorer les méthodes de manier et de transporter le lait.

Tandis qu'il est l'article le plus précieux dans le budget de nourriture, le lait en est aussi un des plus périssables et le plus grand soin doit être apporté à son maniement depuis la laiterie jusqu'à la maison.

Quand M. J. J. Joubert établit, il y a quarante-neuf ans, ce qui était destiné à devenir une des laiteries les plus grandes et des mieux outillées au Canada, il adopta des mesures de précaution dans le maniement et la livraison du lait qui étaient inconnues ou presque totalement négligées à ce temps-là. Depuis, la vigilance n'a jamais été relâchée. Il y a déjà plus de vingt-cinq ans que la laiterie J. J. Joubert pasteurise le lait et jamais aucun effort et aucune dépense n'ont été épargnés afin de donner à la population de Montréal le lait le meilleur et le plus hygiénique qu'il soit possible d'acheter.

Depuis 49 ans toujours la même devise — réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal.

J. J. Joubert LIMITÉE

Téléphone : FRontenac 3121

J. J. JOUBERT, Président du Conseil.

Nap. CHAREST, Président.

MONTREAL
PORT DE MER

(Suite de la page 61)

dien, le Canadien National, le N. Y. Central, le D. & H. et le Montreal & Southern Counties relient la métropole du Canada aux Etats-Unis, à Portland, sur l'Atlantique, et à Chicago, au centre. Tandis que les compagnies étatsuniennes nous relient directement à New-York, Boston et aux autres grands centres des Etats-Unis, le réseau de Québec du Pacifique Canadien a ouvert la route du nord laurentien, où le curé Labelle a exercé un si bel apostolat. Le Canadien National et le Pacifique Canadien nous relient encore à Halifax et à Vancouver. Le chemin de fer a été un grand collaborateur du fleuve et du port de mer pour faire de Montréal le centre de rayonnement de l'activité industrielle et commerciale de la vie économique canadienne.

Si le rail est venu concurrencer, dans une certaine mesure, le chenal, la route, avec l'avènement de l'auto et du camion, est venue, à son tour, changer la physionomie de Montréal, qu'il a fallu relier à la terre en construisant de nombreux ponts dans toutes les directions. Aujourd'hui des routes d'été et d'hiver permettent à l'automobiliste de se rendre n'importe où dans l'Amérique du Nord. Avec de belles routes, le camion connaît un succès qui cause de sérieux ennuis aux compagnie ferroviaires.

Et, maintenant, l'avion !

Le dernier mode de transport connaît un succès rapide: l'aviation. L'aviation a aujourd'hui établi des services qui nous rapprochent de quelques heures de New-York, de Rimouski, de Moose Jaw et de Victoria. Les principales compagnies d'aviation sont: *Canadian Vickers, Imperial Airways, Red Curtiss*, etc. Des avions nous ont rapprochés de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. On détient ici le record pour l'aviation commerciale. Plusieurs usines du nord-ouest de la province ont été transportées pièce par pièce par avion, faute d'un chemin de fer qui n'existe que depuis quelques années, s'il dessert encore mal toute cette région réputée pour la richesse de son sous-sol. Malheureusement, il n'y a pas dans le centre de Montréal de champ d'aviation pour accommoder les passagers, qui doivent se rendre à Cartierville, à Longueuil ou à Saint-Hubert. Il est question de remédier à cette lacune dans un avenir rapproché. On devrait y voir sans tarder.

Montréal n'est pas seulement un grand port de mer et un grand centre de transport, c'est un grand centre manufacturier, industriel, commercial et bancaire. Sa population s'élève aujourd'hui à plus d'un million d'habitants et se répartit comme suit: d'origine française, 523,063 ou 63.9 pour cent; d'origine britannique, 178,461 ou 21.8 pour cent; d'origine polonaise, 20,871 ou 2.5 pour cent, tandis que quelque 50,000 israélites forment 5.9 pour cent de la population totale. Montréal est peut-être la ville la plus cosmopolite du Canada, car tous les jours des colonies de Britanniques, de Français, d'Italiens, d'Allemands, de Scandinaves, de Chinois, d'Irlandais, de Hollandais, de Russes, de Lithuaniens, etc., etc., se coudoient. Les catholiques romains forment 76.3 pour cent de la population.

Grand centre financier

La métropole du Canada est le siège social d'un grand nombre de maisons d'affaires, de manufactures, notamment des principales banques du pays, la Banque Provinciale, la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Montréal et la Banque Royale. Sans parler des caisses populaires, type Desjardins, qui opèrent dans des cadres paroissiaux, il y avait à Montréal, en octobre 1938, 242 succursales des différentes banques qui font affaires à Montréal. En 1937 les débits bancaires se totalisaient ici à $10,596,261,705.

De nombreuses maisons de change contribuent aussi à faire de Montréal un grand centre financier, qui est doté de plusieurs bourses ou marchés. Chez un de ces agents de change on peut acquérir des valeurs cotées sur tous les principaux marchés financiers du monde. Quelques maisons canadiennes ont des succursales à l'étranger, notamment à New-York, à Londres, à Paris et à Bruxelles. Le district financier s'étend sur les rues Saint-Jacques et Notre-Dame et les rues transversales, entre les rues McGill et Saint-Vincent. De nombreuses compagnies d'assurance ont également leurs bureaux dans ce district, aussi peu fréquenté le soir que débordant d'activité le jour.

Tout au côté de notre petit "Wall Street", entre la rue Notre-Dame et le fleuve, se dresse un des plus vieux quartiers de Montréal où se trouvent maintenant les principales maisons de gros, qui tendent de plus en plus à disparaître à cause de nouvelles méthodes d'affaires qui consistent pour le manufacturier à vendre directement au détaillant. En 1930 les ventes des maisons de gros se sont totalisées à $766,832,800 et se répartissent comme suit: produits alimentaires $84,712,500; nouveautés, $41,070,100; charbon et coke, $25,471,200; produits chimiques et pharmaceutiques, $12,435,400; quincaillerie, $11,045,000; machinerie, $13,462,300; industrie du bois et matériaux de construction, $10,373,500; instruments aratoires, $9,554,200.

Le commerce de détail

Le commerce de détail s'échelonne sur une distance de plusieurs milles rue Sainte-Catherine, où se trouvent les grands magasins à rayons et les nombreux bazars. Si la rue Sainte-Catherine est le principal centre du commerce de détail, on trouve d'autres centres dans presque toutes les parties de la ville, rue Mont-Royal, rue Saint-Hubert au nord de Bellechasse, dans les différentes banlieues. C'est sur les rues adjacentes de la rue Sainte-Catherine que le touriste trouve les spacieux hôtels modernes, les boîtes de nuit. Rue Sainte-Catherine se trouvent encore les grands cinémas de première.

En 1930, 11,959 magasins de détail, dont le volume des ventes s'est chiffré à $369,471,200, employaient 38,766 personnes qui ont touché en salaire une somme de $40,171,900. C'est un fait reconnu qu'à Montréal le coût de la main-d'oeuvre est meilleur marché qu'ailleurs, ce qui a pour effet de ne pas trop élever le coût de la vie. Cette année-là les ventes de l'épicier se sont totalisées à $34,807,000; celles du boucher à $11,292,000; celles du pharmacien à $9,116,000; celles de la mercerie pour hommes à $9,865,000; celles de la confection pour dames à $11,252,000; celles du marchand de chaussures à $7,206,000; celles des magasins de meubles à $7,447,000; celles du marchand de radios et de musique à $6,784,000; celles du vendeur d'automobiles a $22,589,000; celles du marchand de bois et de charbon à $11,555,000; celles du vendeur de bonbons et de chocolat à $12,785,000; celles du restaurateur à $14,220,000 et celles des magasins à rayons à $52,339,000.

Montréal comptait, en 1935, plus de 2,372 grandes manufactures représentant un capital de $389,225,593, dont la production s'est élevée à $427,270,916. Ces manufactures employaient plus de 96,000 personnes, qui ont reçu en salaires et gages $96,705,020. Ces manufactures comprenaient surtout des usines métallurgiques, de construction de wagons, de chantiers pour la construction et la réparation des navires, des cordonneries, des verreries, des grandes fabriques de tissus, de meubles, d'appareils électriques, de peinture, de ciment, d'importantes manufactures de tabac, de raffineries de sucre, des minoteries et des manufactures de produits chimiques et pharmaceutiques.

Le travail féminin

Comme dans toutes les grandes villes, les hommes et les femmes travaillent à Montréal. Sur le nombre total des employés dans toutes les sphères de l'activité financière, commerciale, industrielle, manufacturière, etc., la part feminine est d'un quart environ. Le salaire moyen de l'homme est de $1,107 par année et celui de la femme de $567, tandis qu'à Toronto, par exemple, le salaire moyen de l'homme est de $1,227 et celui de la femme de $722. En 1931 Montréal comptait 41,601 illettrés et Toronto 18,503.

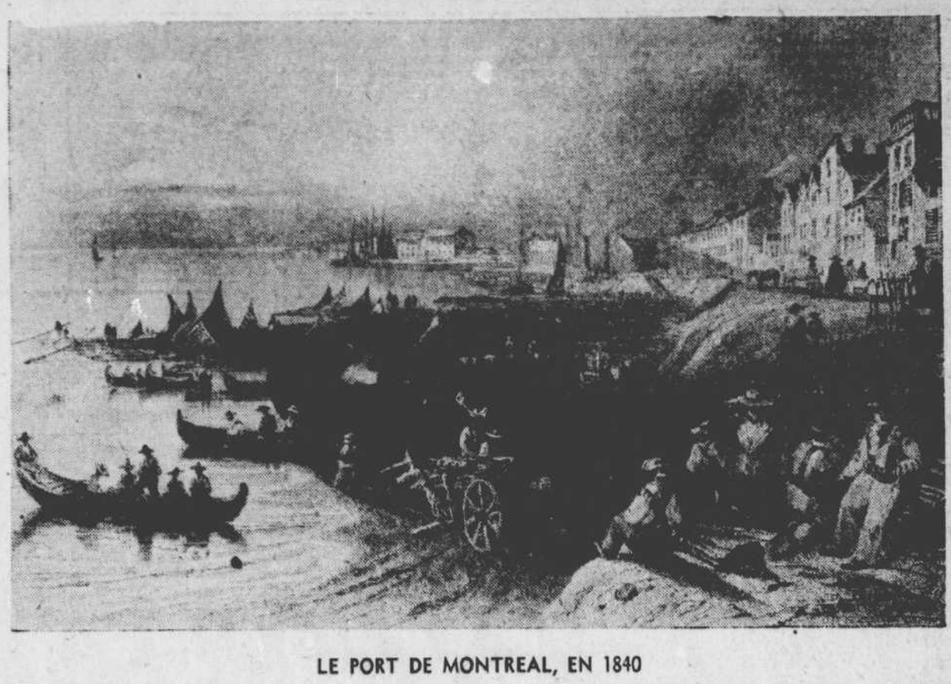
Même si ces statistiques ne sont pas à date, la plupart étant fondees sur le recensement de 1931, on constate que Montréal est un grand centre d'affaires et que la Métropole du Canada est encore appelee à se développer. Un regain dans l'industrie du bâtiment devrait y contribuer dans une certaine mesure, si des grèves ouvrières ne viennent pas compliquer la situation. En aulant que l'activité fictive des industries de guerre est susceptible de stimuler les affaires, Montréal devrait en profiter. Il n'en faut pas plus pour faire presque oublier les dangers auxquels le projet de canalisation du fleuve expose notre ville.

L'industrie touristique

Il serait difficile de terminer cet article sans parler de l'industrie touristique à Montréal. Tous les ans des milliers de personnes viennent de tous les points de la province, du pays et de l'étranger visiter la grande ville du Canada. Au point de vue touristique, Montréal offre des avantages qu'on rencontre rarement ailleurs, à cause de la Montagne. On ne tire peut-être pas de ce fait tout ce qu'on devrait, surtout en hiver. Le nombre des touristes doublera le jour où l'on aura compris que c'est de l'excellente publicité pour Montréal que de le montrer sous son vrai jour: la première et la plus grande ville française du Nouveau-Monde.

A tout événement, si la politique ne gâte pas tout, Montréal devrait continuer à progresser, à se développer, et ce sera d'autant plus facile si Montréal reste le grand centre de distribution et de transport par rail, par route, par eau et par air.

Alvarez VAILLANCOURT



LE PORT DE MONTREAL, EN 1840

Ce tableau plein de charme, dessiné à l'époque sur place, vis-à-vis de la Place Jacques-Cartier, donne une idée de l'immense développement qui a fait de Montréal le plus grand port de mer intérieur du monde.

L'esclavage à Montréal

L'esclavage a existé en Canada comme dans les colonies américaines. On en retrace l'origine dès la fin du XVIIe siècle, vers 1689. Il dura tout le XVIIIe siècle.

Il y avait deux catégories d'esclaves; les Panis, tribu sauvage du centre américain, et les nègres des possessions françaises. "L'esclavage des Panis était pratiqué sur une haute échelle à Montréal, sous le régime français. On compte des esclaves panis dans toutes les maisons bourgeoises. Dans la seule année 1761, la nécrologie de Notre-Dame mentionne vingt-cinq décès de cette catégorie d'esclaves, soit le dixième de toutes les sépultures de l'année. Celui de l'Hôpital Général des Soeurs Grises en contient plusieurs autres. Quant aux esclaves nègres, ils étaient moins nombreux que les Panis. On les trouve plutôt au service des hauts fonctionnaires, des institutions et des riches.

Au temps des Français les esclaves, noirs ou panis, étaient plutôt traités en serviteurs qu'en esclaves. La plupart, sinon tous, étaient convertis au catholicisme. A cause des rigueurs du climat canadien, les esclaves mouraient jeunes. Les services qu'on en retirait ne compensaient pas toujours les frais d'achat, les dépenses d'entretien, parce qu'on les achetait généralement en bas âge.

Plusieurs arrivaient au pays avec des habitudes de vie et des moeurs peu régulières. On se hâtait de régulariser leur situation par le mariage. Leurs maîtres pouvaient les rendre à la liberté par un acte passé en due forme "par-devant notaire". Pour exécuter les hautes oeuvres de la justice: flagellation, pendaison, on employait surtout des nègres.

En 1798 on mit en doute la validité et la légitimité de l'esclavage au Canada. Plusieurs esclaves en profitèrent pour déserter le service de leurs maîtres et s'émanciper eux-mêmes. Les propriétaires s'adressèrent au Parlement pour faire reconnaître leurs droits. La Législature décréta d'abord que de nouveaux esclaves ne devaient plus entrer dans ce pays; mais que les maîtres avaient droit de propriété sur les anciens. L'esclavage fut définitivement aboli par la loi en 1833.

Camille Bertrand: *Histoire de Montréal.*

Nos meilleurs voeux au Devoir *dont les trente ans ont été si féconds dans tous les domaines de l'activité nationale.*

Il vous faut des **Cravates?** — Tulipe — Pourquoi pas des *Tulipe ?*

REMERCIEMENTS aux acheteurs qui nous ont permis d'augmenter la vente de notre produit à 75% au cours de l'an 1939.

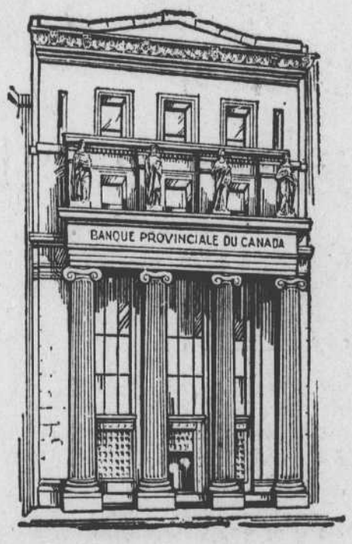
Chaque cravate porte au dos l'étiquette *Tulipe*

EN VENTE dans tous les bons magasins d'articles pour hommes.

Sincères félicitations au journal

LE DEVOIR

à l'occasion de son 30e anniversaire de fondation



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social:

221, rue Saint-Jacques ouest - Montréal

318 succursales et bureaux

"Où l'épargnant dépose ses économies"

Nouveauté

Mon curé chez les savants

par l'abbé MOREUX

C'est sans doute la première fois qu'on présente au grand public une apologie scientifique de la religion sous une forme aussi compréhensible et sous des couleurs aussi captivantes. Volume de 220 pages. Au comptoir ou par la poste 60s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

HOMMAGE

de la

Société d'Administration et de Fiducie

(Administration and Trust Company)

fondée en 1902

Exécuteur testamentaire et fiduciaire

Administrateur de successions et de fortunes privées

Garde et gestion de portefeuilles

VOÛTES DE SÛRETÉ

Hon. E. L. Patenaude, C.R., Président — J. Théo. Leclerc, Directeur général

Siège social: MONTREAL

5 est, rue Saint-Jacques

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

AGENCES

Québec — Winnipeg — Regina — Edmonton — Vancouver



LES GRANDS MAGASINS

DUPUIS

félicitent

LE DEVOIR

à l'occasion de son

30e ANNIVERSAIRE

C'est avec empressement que nous saisissons cette occasion de féliciter les directeurs et collaborateurs de ce quotidien distingué et estimé.

Puisque nous célébrerons bientôt notre 72e anniversaire, nous avons donc vu naître, lutter et grandir LE DEVOIR. Nous avons suivi ses activités avec intérêt et nous sommes heureux de constater que cette entreprise de chez nous a su résister à l'attaque des ans et qu'elle est solidement établie à son 30e anniversaire.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér., ARMAND DUPUIS, sec.-trés.